



**HAL**  
open science

**Regards croisés sur l'alliance franco-écossaise :  
constructions identitaires et représentations de l'autre,  
XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles**

Clément Guézais

► **To cite this version:**

Clément Guézais. Regards croisés sur l'alliance franco-écossaise : constructions identitaires et représentations de l'autre, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles. Linguistique. Normandie Université; University of Saint Andrews, 2021. Français. NNT : 2021NORMC018 . tel-03469451

**HAL Id: tel-03469451**

**<https://theses.hal.science/tel-03469451v1>**

Submitted on 7 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THÈSE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**

**Spécialité LANGUES ET LITTÉRATURES ETRANGERES**

**Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie**

**En cotutelle internationale avec ST ANDREWS - UNIVERSITY OF SAINT ANDREWS ,  
ROYAUME UNI**

**Regards croisés sur l'alliance franco-écossaise : constructions  
identitaires et représentations de l'autre, XIIIe - XVe siècles**

**Présentée et soutenue par  
CLEMENT GUEZAIS**

**Thèse soutenue le 07/07/2021  
devant le jury composé de**

M. LEO CARRUTHERS	Professeur émérite, Sorbonne Université	Rapporteur du jury
M. FREDERIQUE LACHAUD	Professeur des universités, Sorbonne Université	Rapporteur du jury
M. MICHAEL BROWN	Professeur des universités, University of St Andrews	Membre du jury
MME CLOTILDE PRUNIER	Professeur des universités, Université Paris-Nanterre	Membre du jury
MME NATHALIE DUCLOS	Professeur des universités, Université Toulouse Jean Jaurès	Président du jury
M. CHRISTOPHE GILLISSEN	Professeur des universités, Université Caen Normandie	Directeur de thèse

**Thèse dirigée par CHRISTOPHE GILLISSEN, Equipe de recherche interdisciplinaire  
grande-bretagne, irlande, amerique du nord (Caen)**



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



**ERIBIA**



**REGARDS CROISÉS SUR L'ALLIANCE FRANCO-ÉCOSSAISE**  
**CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES ET REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE**  
**(XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIÈCLES)**

**Thèse pour obtenir le diplôme de doctorat en civilisation britannique (France) et le diplôme de doctorat en histoire médiévale (UK).**

Présentée par

**Clément Guézais**

Sous la direction de

**Christophe Gillissen** (ERIBIA, EA 2610), Université de Caen Normandie

Et de

**Michael Brown** (School of History) University of Saint Andrews

Soutenue publiquement le 7 juillet 2021



**Cette thèse a bénéficié d'un programme de financement (contrat doctoral établissement ministériel). Elle a été réalisée dans le cadre d'une convention de cotutelle entre l'Université de Caen Normandie (France) et l'Université de St Andrews (UK).**

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes directeurs, Christophe Gillissen et Michael Brown, pour leur aide et la qualité de leur supervision ; pour leur bienveillance et pour avoir placé cette période de travail sous les sceaux du dialogue, de la liberté et de la sérénité. Je veux aussi remercier les membres de mon comité de suivi, Nathalie Duclos et Mickaël Popelard, pour leurs conseils avisés, leurs remarques et leurs encouragements. Merci aussi à Christophe Maneuvrier qui m'a fait confiance et m'a permis de m'initier à la recherche en master d'histoire, ainsi qu'à Zehor Zizi qui m'a ensuite encadré durant le master de civilisation britannique. Je salue au passage l'historien bayeusain François Neveux, qui m'a fait aimer le Moyen Âge. Il a été le premier à me suggérer l'idée de la thèse (bien avant que je ne l'envisage sérieusement).

Je remercie mes parents, Denis et Françoise, pour leur soutien inconditionnel et leurs relectures, mais aussi pour m'avoir fait découvrir l'Écosse, des rivages du Loch Lomond aux plages blanches des Hébrides. Ils m'ont fait goûter au camping, à la pluie et à la marche : c'est sans doute le plus important. Merci à Stéphanie qui a été là du début à la fin, et qui a dû cohabiter dans un petit appartement avec un doctorant aux humeurs et à l'inspiration parfois inégales. J'ai été (je suis) très chanceux de l'avoir à mes côtés. Je salue au passage la petite meute des autres colocataires, India et Horus, Sekhmet, Léon, Quintus et Nephtys, qui ont aussi partagé mon quotidien et rendu les choses plus agréables à l'heure des confinements successifs. Merci à Isabelle et Didier de la Porte, et à tous les occupants de la ferme du château à Villerville (paons et boucs inclus). Merci pour le petit poulailler en pierre et la table en bois, où je me sentais presque devenir ermite, avec dans le nez l'odeur du large. Merci à Hugo de la Porte, bien sûr, l'ami des oies blanches et le traceur de sentiers ; des mangroves de Villerville à Rannoch Mor qui brûle dans la nuit froide. Merci à Maxime Jagu et Romain Kegelart, avec qui les conversations ont pu continuer même lorsque le monde s'est soudainement replié sur lui-même, que les terrasses ont été désertées. Saluons au passage ce voleur de Magicien de la Côte, qui nous a souvent permis de nous évader ensemble. Merci pour vos relectures et votre compagnie. Salut aussi aux rôdeurs d'Écosse, sensibles au magnétisme des lieux. Merci à Emmanuel Rio, Manu de Dundee, qui m'a accueilli chez lui, fait découvrir les *smokies* d'Arbroath et les chemins des Sidlaws, avec qui nous avons partagé en une seule année trop d'aventures pour les relater ici. Merci à Aline Brodin, amie des ruines, qui m'a hébergé à Édimbourg, prêté main-forte dans mes recherches, et avec qui j'ai mangé de la glace sur Kerrera. Merci à Martin Bostal qui, des contreforts du Bla Bheinn à la mise en page de la thèse, n'aura jamais failli. Merci à Victor Deroin, qui rit en traversant les

marécages et les nuées de *midges*, qui aime les cols noyés de brouillard et l'*uisge beatha* ; nous avons, avec l'ami Paul Maneuvrier, encore des kilomètres à parcourir. Merci à Fanny Potel et Camille Varnier, à ma vieille amie Charlotte pour sa relecture exigeante ainsi qu'à Dimitra pour nos échanges. J'ai une pensée pour mes frères, Corentin et Loïc, qui ont eux aussi le goût de l'ailleurs, et que j'espère revoir bientôt chez eux, en Espagne ou dans le Kentucky, quand les grands mouvements seront redevenus possibles. Je termine, en saluant ma chère mamie Arlette (que j'embrasse fort) et avec une pensée particulière pour mon grand-père Maurice qui nous a quittés, avec ses histoires et ses chansons, dans la nuit du 31 décembre 2020.

« *The Road goes ever on and on* ».

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	15
<b>PARTIE I. THÉORISER L'ALLIANCE.....</b>	<b>45</b>
CHAPITRE I. L'ALLIANCE DES TRAITÉS.....	<b>47</b>
Introduction.....	47
1. Faux-départ ou ancêtre désavoué ? Le traité de 1295.....	59
1.1. Contexte de production : un défi au roi d'Angleterre.....	59
1.2. Analyse.....	62
1.3. Conclusion : un risque calculé ?.....	66
2. Le traité de Corbeil de 1326 : Un nouveau souffle.....	70
2.1. Contexte de production : la consécration de Robert I <sup>er</sup> .....	70
2.2. Analyse.....	72
2.3. Conclusion : refonder l'amitié.....	73
3. Le renouvellement de 1371 : vers l'établissement d'une tradition.....	74
3.1. Contexte de production : ritualiser les renouvellements.....	74
3.2. Analyse.....	77
3.3. Conclusion : « <i>confederacionum antiquarum</i> ».....	81
4. Le traité de 1428 : « ne quittez pas votre ancien ami... ».....	86
4.1. Contexte : l'appel français.....	86
4.2. Analyse.....	88
4.3. Conclusion : le sang mêlé.....	90
5. 1484 : l'âge d'or en trompe l'œil.....	93
5.1. Contexte de production : rénover l'Alliance.....	93
5.2. Analyse.....	96
5.3. Conclusion : une forme aboutie.....	99
Conclusion : <i>unum labium omnibus</i> .....	100

CHAPITRE II. UN UNIVERS COHÉRENT : SYSTÈME DIPLOMATIQUE ET DISCOURS PROPAGANDISTE .....	107
Introduction .....	107
1. Le monde des traités.....	114
1.1. Le temps de l'Alliance .....	114
1.2. Dieu pour soi (au Diable les Anglais) .....	123
1.3. Établir la paix .....	131
2. Le cas Charlemagne .....	135
2.1. Les origines mythiques de l'Alliance.....	135
2.2. (Re)mettre le monde en ordre.....	143
2.3. Ambivalences et adaptations : Charlemagne, emblème national ou patrimoine partagé ? .....	152
Conclusion.....	160

**PARTIE II. LE PRIX DE LA PROXIMITÉ : RACONTER L'ALLIANCE AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE**  
..... 171

CHAPITRE III. LES ÉCOSSAIS EN FRANCE : UNE UNION MATÉRIALISÉE ? .....	173
Introduction : Entre chien et loup.....	173
1. La grande conjonction.....	182
1.1. Les Douglas et « L'armée d'Écosse » .....	182
1.2. Louis et Marguerite : un seul sang ? .....	191
1.3. Les lettres de naturalisation : un corollaire .....	195
2. Secourir l'allié .....	202
2.1. « <i>Ab omni servitute liberis</i> » : la conceptualisation de l'imaginaire national écossais.....	202
2.2. « <i>Scoti Anglorum tiriaca sunt</i> » : L'antidote .....	210
2.3. Une reconnaissance française ?.....	217
CHAPITRE IV. DIVISIONS ET DÉFAITES : LA PRÉSENCE PROBLÉMATIQUE DE L'ALLIÉ .....	235
1. Relater l'échec .....	235
1.1. Réticences et suspicions .....	235
1.2. Blâmer l'allié : Cravant et Verneuil .....	244

1.3. Le triomphe du désordre .....	253
1.4. De John Stuart à Jeanne d'Arc .....	264
2. Ami ou menace ?.....	272
2.1. « La grant clameur du peuple » .....	272
2.2. L'homme d'armes : un invité encombrant .....	278
2.3. Les Anglais et les Écossais : une indicible fraternité ? .....	281
2.4. L'intégration.....	287
Conclusion : saisir les limites.....	293

### **PARTIE III. MESURER LA DISTANCE : LES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION**

<b>SPATIALE .....</b>	<b>311</b>
-----------------------	------------

#### **CHAPITRE V. L'ICI, L'AILLEURS ET L'ENTRE DEUX : DE LA FRANCE À L'ÉCOSSE ..... 313**

Introduction : Une théologie de l'espace.....	313
1. Espace familial / espace célébré : la France comme référence .....	330
1.1. Une langue.....	330
1.2. Comparer pour dépasser.....	333
1.3. Un paysage social et symbolique .....	343
2. Les expéditions françaises en Écosse au XIV <sup>e</sup> siècle.....	350
2.1. La traversée .....	350
2.2. « Faire un trou en Angleterre » ?.....	358
2.3. « durs lis et povres nuis » : L'expédition de Jean de Vienne .....	369
2.4. Impasses et aventures .....	388

#### **CHAPITRE VI. CARTOGRAPHIE DES CONFINS : LA REPRÉSENTATION DE L'ÉCOSSE ..... 399**

Introduction .....	399
1. « <i>In finibus orbis</i> » .....	401
1.1. « Par bruyères, par montaignes et vallées malaisiées » : l'Écosse de Jean le Bel .....	401
1.2. Le nord .....	412
1.3. Le coin des cartes .....	415
1.4. L'autre rive .....	423
2. Géographie de l'échec .....	432
2.1. Exposer la pauvreté .....	432

2.2. Le goût de la critique : l'exemple d'Eustache Deschamps .....	438
2.3. La fabrique du désert.....	443
2.4. Le retour à la sauvagerie, ou l'avertissement écossais.....	459
3. L'arène des représentations.....	464
3.1. « <i>Scocia pisce natat</i> » : l'Écosse du Scotichronicon.....	464
3.2. La nation écossaise : Des visages, une figure .....	471
3.3. <i>De Proprietibus Rerum</i> : vers la division du royaume ?.....	475
3.4. Proximité inavouable et rejet volontaire .....	480
Conclusion.....	491
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>497</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>529</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>537</b>
1. SOURCES PRIMAIRES.....	537
2. SOURCES SECONDAIRES.....	542

## PRÉFACE

S'il est une chose que je récusé, c'est l'idée selon laquelle ce travail, à rebours de sa propre méthodologie, pourrait prétendre à une forme d'objectivité scientifique, à une vraie neutralité, froide et parfaitement distanciée. Il n'aurait pas été mené sans l'importance personnelle, subjective et, disons, sentimentale prêtée aux matières dont il est question ; à un parcours qui a nécessairement quelque chose d'orienté. On touche ici à la question de la neutralité axiologique. Le nier serait à la fois mentir et se priver d'un angle de justification pertinent pour introduire la genèse de ce travail et le raisonnement qui soutient ses parti-pris.

J'ai découvert l'Écosse à un jeune âge, durant des vacances familiales. Malgré la tentative de « croisement », mon contact avec ce territoire fut, est encore, celui d'un Français. Cette remarque relève bien davantage de l'aveu que de la revendication. Quelque chose, là-bas, semblait radicalement autre, autrement plus radical. Le sentiment d'éloignement et la confrontation avec un espace immédiatement perçu comme difficile jouèrent certainement un rôle. Mes premiers souvenirs de l'Écosse sont ceux de montagnes sévères et détrempées, qui défilent derrière les vitres de la voiture sur lesquelles ruisselle la pluie. Peut-être sur la A896 qui traverse le Torridon et rampe sous les contreforts du Liathach. Je me souviens de la silhouette du château qui surplombe la ville d'Édimbourg, une ombre noire accrochée à un piton volcanique. Déjà initié aux romans arthuriens dont la substance était largement infusée dans la littérature d'*heroic fantasy*, l'Écosse put aisément devenir à mes yeux l'incarnation du pays aventureux, aux limites du monde connu. L'*aventure* et la *quête* sont des concepts intéressants, qui traversent aussi bien l'imaginaire aristocratique médiéval que nos sociétés contemporaines. Avant que Peter Jackson ne sélectionne la Nouvelle-Zélande pour planter le décor de ses adaptations de l'œuvre de Tolkien, l'Écosse revêtit instantanément dans mon esprit les contours imaginés de la Terre du Milieu, avec ses landes marécageuses, ses longues rivières, ses *lochs* argentés, ses *bens* intimidants, ses ruines venteuses, ses histoires de rois et de grandes batailles. Il se dégageait de l'ensemble une impression d'ancienneté, une indéfinissable mélancolie. La gravité et l'austérité des paysages me plaisaient. La lumière était plus belle quand elle perçait le ciel très bas, les couleurs plus vives après la pluie. Les lignes se dérobaient sous le brouillard. Il y avait un air de secret, presque provocateur, à chaque méandre des routes.



L'Écosse est une destination appréciée des visiteurs continentaux, français notamment. La célébration de l'aspect rude et sauvage du pays, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, est indissociable d'un certain romantisme toujours en vogue, souvent galvaudé. On le retrouve émiétté au gré des brochures touristiques, dans le baratin du marketing. Difficile, lors des premiers contacts, d'éviter le folklore et les poncifs. Il y eut *Braveheart*, avec son portrait hollywoodien d'un Moyen Âge héroïque et manichéen, avec ses cornemuses, ses guerriers aux visages peints comme ceux des Pictes, et les étendues verdoyantes des *Highlands* en plans larges. Il serait injuste de désavouer la place jouée par cette œuvre dans mon parcours, malgré le dégoût qu'elle inspire (à juste titre) à plus d'un historien.

Ce n'est que bien plus tard, au moment de considérer mon orientation professionnelle, que je suis retourné en Écosse. Un programme d'assistantat linguistique me permit de séjourner un an au Royaume-Uni pour y enseigner le français. Toujours nostalgique d'un territoire en grande partie rêvé, je postulai en Écosse, pensant atterrir à Édimbourg. Je fus pris de court en apprenant mon affectation à Glasgow. Inquiet et d'abord désorienté, je découvris une autre facette du pays, aux antipodes des clichés les plus répandus. En parallèle des vagabondages urbains à Glasgow, je m'initiai à la randonnée en solitaire, d'abord à proximité, en gravissant le Ben Lomond qui domine le loch éponyme et ses îlots dispersés. Sur les flancs du Cobbler, un vieil Écossais éclata de rire en voyant que je n'avais ni carte ni gants. J'appris que des chaussettes pouvaient faire l'affaire. Il fallait être plus prudent. Parti de Milngavie, dans la banlieue de Glasgow, je me lançai sur la *West Highland Way* qui serpente vers le nord, jusqu'aux contreforts du Ben Nevis (le « Mont Venimeux ») et le bourg de Fort William. C'était il y a dix ans, au début de l'automne. Je traversai l'immensité rouge et brune de Rannoch Mor, je contournai la pyramide imposante du Buachaille Etive Mor à l'entrée de Glen Coe, avant de gravir les *Devil's Staircase*. En redescendant vers Kinlochleven, je vis les dents grises et usées des Mamores et du Ring of Steall sous un ciel très bleu. Ces images sont toujours gravées dans ma mémoire. Cette première incursion marqua le début d'un parcours un peu obsessionnel. La variété géographique de l'Écosse devint le principal objet de ma curiosité. Il y avait quelque chose à faire ici. Pays tortueux, plein de recoins et de grands vides, percé de chemins vagues qui se confondent avec les ruisseaux, de pistes tracées par les moutons ou les cerfs. Le vent et la pluie. Je pouvais planter ma tente partout où le sol le permettait. Une myriade de possibilités, en suivant ou en s'écartant des sentiers. Je me perdis une fois ou deux. Je sentais qu'avec assez de connaissances et d'expérience, je pourrais aller où bon me semblerait, devenir un hors-la-voie. Liberté, autonomie, champ d'expansion de

l'être. Je commençais à accumuler les cartes OS, m'initiais à la navigation à la boussole. L'ubiquité du lexique gaélique, pour désigner les cols, les couleurs, la forme du relief et de l'eau, apportait une touche supplémentaire. L'Écosse se développait sans cesse à chaque nouveau pas : je réalisais que je pourrais passer une vie à traverser ce pays.

Je finis par m'attacher à Glasgow, ville d'agitation et de torpeur. Beaucoup de pluie et de pénombre, de fabuleuses éclaircies. Elle devint mon repaire. La vision d'enfance ne s'était pas dissoute, elle s'était étendue. Il n'y avait pas vraiment de théories ou de mots. De retour en France, mes années de recherche en master d'histoire furent dévolues à l'Écosse. J'avais entendu parler de la Vieille Alliance. Je voulais savoir si ce lien privilégié et ancien entre la France et l'Écosse pouvait m'aider à comprendre, à donner forme à mon ressenti. Je pus profiter du programme européen Erasmus pour séjourner à nouveau à Glasgow. J'étais de retour, cette fois sans appréhension. Je retrouvais la ville avec plaisir, dans un quotidien dominé par l'architecture néo-gothique de l'université. Je vivais non loin de la Great Western Road, un axe que j'empruntais souvent en bus pour sortir de la ville et reprendre mes pérégrinations. Je faisais des progrès. Mes marches me conduisirent sur la crête étroite de l'Aonach Eagach, sur les terrasses des vieilles citadelles du Torridon, sur les falaises du Lochnagar au cœur de l'hiver. Parti de Fort William, à travers « les âpres confins », *Na Garbhchríocha*, j'atteignis le Cape Wrath. *Tournant* en vieux norrois, *courroux* en anglais. Les randonnées s'allongèrent, tandis que mon assiduité universitaire, elle, déclinait, faute de résultats satisfaisants. Reclus à Glasgow, je fuyais le campus, passais plus de temps à lire et à errer le long de la rivière Kelvin. Je fis la rencontre de McDiarmid, de Stevenson. Je découvris, surtout, les travaux de Kenneth White. Une petite édition de *Terre de Diamant* trouvait (trouve) toujours sa place dans mon sac. La radicalité de l'appareil géopoétique refonda mon rapport à l'Écosse, à la fois purge fulgurante et nouvelle boussole, nouvel outil de lecture des cartes. Tout devint plus clair, et plus difficile<sup>1</sup>. Je rêvais d'un mémoire avec une fin abrupte, rédigé de manière traditionnelle jusqu'à se disloquer par surprise, en brisant les cadres académiques. Ces chantiers personnels occultèrent la place dévolue à l'histoire, devenue un objet abstrait et secondaire. Les empreintes laissées par d'anciens barrages de glace sur les flancs de Glen Roy avaient désormais plus d'importance que les règnes, les noms, les dates. J'entassais des petits bouts de schiste et de granit, des plumes et des os dans

---

<sup>1</sup> « *More than any other region in Western Europe, we're open to the movements of the Atlantic. The mass of North-Atlantic sea-air perturbed by the wind makes for a changing sky, with frequent rainfalls. That can mean series of dreich days (propitious for meditation), it also means symphonies in black and grey, broken by strange illuminations and sometimes extraordinary enlightenments* », dans K. WHITE, *The Wanderer and his Charts, Essays on Cultural Renewal*, Polygon, Edinburgh, 2004, p. 200.

ma chambre. À l'exception des éléments relatifs à la Seigneurie des Îles, l'histoire me faisait l'effet d'un babil incessant et perturbant, une zone de l'esprit à désencombrer. Je cherchais les signes blancs de White loin de l'université, dressais des petits totems sur les plages très pâles de Colonsay.

En parallèle, Glasgow continuait à avoir sur moi une influence difficile à mesurer. La statue équestre de Wellington avec son cône de chantier de travers sur la tête m'amusait beaucoup. Il y avait là quelque chose qui reflétait ma propre attitude vis-à-vis de l'histoire. Il y avait aussi les promenades au cours desquelles des reliques industrielles surgissaient comme des fantômes : en marchant vers Dumbarton, je suis passé près de la *Titan Crane*, une grande carcasse de grue perdue au milieu d'un terrain vague au bord de la Clyde. Nous étions en 2013. J'entendis les rumeurs des célébrations qui eurent lieu en ville, quand on apprit la mort de Margaret Thatcher. Simultanément, la scène politique et l'actualité écossaise se remplissaient de murmures qui finirent, à force de bouillonnements, par faire leur chemin jusqu'à moi. À ma propre surprise (je ne pensais être stimulé que par les fugues et les phares), je trouvais ces questions passionnantes. Elles me ramenaient (un peu) vers l'histoire, me poussaient à nouveau à m'interroger sur la pertinence que pouvaient avoir mes recherches sur le Moyen Âge dans une époque comme la nôtre.

J'étais rentré en France depuis peu lorsque tombèrent les résultats du référendum en septembre 2014. Après quelques années loin de l'Écosse et des facultés (enfermé dans le château de Crèvecœur-en-Auge), je finis par reprendre le large, et mes recherches, en 2017. Je me sentais mieux préparé. L'année précédente, le référendum sur le Brexit avait défrayé la chronique et réveillé certains questionnements. Grâce à la cotutelle mise en œuvre entre l'Université de Caen et l'université de St Andrews, je pouvais à nouveau retrouver l'Écosse. Voyage de nuit, parti du Havre. Je roulai toute une journée pour arriver à Dundee au crépuscule. Comme du temps des mémoires, la thèse devait servir à me ramener vers la *zone du dehors* (un titre emprunté cette fois à Alain Damasio). Le statut d'errant indécis et cyclique, de Français obsédé par l'Écosse mais incapable de s'y implanter, commençait à devenir un élément de définition. Insatisfait en France, je ne me considérais pas Écossais pour autant. En Écosse, j'étais toujours identifiable comme étranger, mais on devinait rarement mon origine. J'en tirais une certaine satisfaction, trouvant l'image associée au stéréotype du Français expatrié assez déplaisante. Afin de pouvoir avancer dans mon travail, je séjournais à proximité de l'estuaire de la Tay, entre la Mer du Nord et les glens de l'Angus, ces couloirs qui s'enfoncent graduellement dans le massif bleu des Cairngorms. Parti de Blair Atholl avec

un ami pour rejoindre Aviemore en passant par le Lairig Ghru, nous avons traversé Glen Tilt. J'ai vu l'endroit où, en observant l'étrange imbrication du granit et du schiste, James Hutton révolutionna la géologie au XVIII<sup>e</sup> siècle en développant la théorie du plutonisme.

Souvent le matin, je remâchais l'avertissement affiché en lettres orange sur un panneau routier, à l'entrée du viaduc qui relie Dundee à la Fife : « *caution, low sun* ». Tout était là. Je découvris les régions orientales de l'Écosse, que je connaissais mal. Je construisis des châteaux de sable sur les rivages de la mer du Nord, sur la longue plage de St Andrews ou à Lunan Bay. Un jour, la marée me ramena un petit morceau d'ambre, que je vis briller sous une guirlande d'algues. À Dundee les plateformes offshore et les tapis de jonquilles succédèrent aux grues de la Clyde. Par la fenêtre je voyais les petites collines des Sidlaws. Là, durant une promenade sur Balluderon hill, je fis (indirectement) connaissance avec Syd Scroggie, marcheur-poète aveugle avec une jambe de métal. J'ai continué à sillonner le pays, mais je ne comptabilise pas les Munros. Je ne fais pas de collection et je n'ai pas de liste. J'adhère intimement à l'éthique d'intraçabilité que l'on retrouve dans le code du campeur écossais. Sillonner n'est donc pas un très bon mot. Kenneth White rappelle le lien entre randonnée et *random*. Il extravague, *stravaig*, en langue Scots ; une démarche qui ne doit pas tant à l'égarément qu'à une forme de recherche ambulatoire, lente et irrépressible. C'est un cheminement vital, un vagabondage sans limites et sans fin, entre le gneiss et les nuages.

Sillonner, arpenter, mesurer : ces mots conviennent davantage à la méthode à laquelle je me suis astreint pour mener ce travail, pour éviter de me perdre en route. La production de cet essai est certainement traversée par des courants et des influences contradictoires. Il a été nécessairement influencé par ce parcours, mais n'a pu se réaliser qu'en exerçant une prise de distance active et consciente. Étudier et faire preuve de lucidité vis-à-vis de mon itinéraire et de mes sensibilités fut une étape nécessaire, justement pour comprendre que les observateurs médiévaux étaient susceptibles d'avoir un regard, des motivations totalement différents des miens. Les Français et les Écossais du XXI<sup>e</sup> siècle partagent plus de points communs que deux Français qui seraient nés à six ou sept siècles d'intervalle. L'idée de décalage, celle d'une tentative de déplacement « hors de soi », dans ce travail, est donc double. Ce n'est pas de tourisme ou de poésie cosmique qu'il est question ici, mais d'un rapport à l'altérité, elle-même perçue au prisme de sa perception de l'autre et de l'ailleurs. Certains sentiments, certains repères sont familiers. Un fil culturel, que je ne chercherai pas à définir ici, relie ces différents éléments, enjambe l'espace, le temps. L'ensemble évoque un jeu de poupées russes un peu disparate. Nous n'allons pas pousser plus loin cette réflexion personnelle, mais

préciser tout de même que c'est la raison qui m'a incité à repousser la question du voyage vers l'Écosse, ou celle de la description du pays, à la fin de cette étude. Cet angle, le plus séduisant, le plus évident, rassemble la matière la plus complexe et la plus trompeuse.

Quelques années plus tard, au moment de finir la rédaction de ce travail, je peux voir l'estuaire de la Seine, les cheminées du Havre et la ligne gris-bleu de la Manche depuis la fenêtre d'un petit refuge sur la côte normande. Au-delà, c'est l'Angleterre. Tout semble normal, mais impossible de se défaire du sentiment que quelque chose a changé. Le *Brexit* est désormais, après des années de tergiversations, officiellement entré en vigueur. Comment imaginer qu'un travail portant sur les échanges entre la France et l'Écosse, réalisé dans ce contexte, soit entièrement le fruit du hasard, soit parfaitement désincarné ? Je ne peux pas m'empêcher de jeter un regard en arrière, me demander si cette route est close, si elle appartient déjà à un temps révolu. Si, à l'inverse, ce n'est pas l'agitation stimulante du présent, combinée à un attachement paradoxal au caractère intemporel, élémental et poétique de l'Écosse, qui a permis de trouver un rythme. L'intérêt pour l'histoire se situe quelque part entre les deux, dans la rencontre du très vieux, avec sa géologie vertigineuse, et de l'actuel ; sentiment de présence, de passage fugace. L'ombre d'un lièvre sur la colline.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les sources de l'étude de l'histoire n'existent pas hors du temps, dans un absolu immuable. Elles appartiennent à leurs contextes de production et traduisent simultanément, dans notre présent, l'usage et le sens que leur prête le chercheur qui les a mobilisées. Les documents cités dans ce travail ne sont pas nouveaux. L'ambition portée par cette étude consiste néanmoins à solliciter cette matière connue et à l'articuler pour faire bouger les lignes, proposer quelques pistes alternatives ; à considérer, aussi, la manière dont on a pu jusqu'ici interroger ce sujet. Faire du neuf avec du vieux, en somme ? Parfois, l'expansion du domaine de la recherche, les avancées et les découvertes se mesurent au moyen d'approfondissements minutieux. Le travail qui suit ne prétend pas explorer un secteur méconnu, ni, à l'inverse, reprendre et traiter l'intégralité d'un sujet aussi vaste que celui des relations entre la France et l'Écosse pour refonder entièrement notre connaissance du sujet. Il se situe quelque part dans une zone intermédiaire, mais il pourrait à la fois être élargi et approfondi. Même en se restreignant à la période médiévale, la densité des siècles et la grande variété d'angles par lesquels cette question peut être traitée font d'une étude exhaustive un chantier particulièrement vaste, où la notion d'*achèvement* n'a jamais vraiment sa place. Malgré une portée générale clairement assumée, ce travail suit un itinéraire qui lui est propre, avec un balisage spécifique.

Cette étude des échanges franco-écossais attache une grande importance à l'approche croisée, polyphonique. Ces croisements fournissent des éclairages différents, toujours complémentaires, sur un terrain parfois obscur, où toutes les chandelles sont bonnes à prendre. De cette approche double émerge un édifice plus vaste, où ce qui est scruté scrute en retour. Si la *Vieille Alliance* et l'*Auld Alliance* semblent couvrir une seule réalité, il était essentiel de dégager des acteurs et de les regrouper avant d'entamer un dialogue. Cette perspective permet de mesurer degrés de convergence et points de tension, parfois de rupture, entre les partenaires. Au-delà des discours et des émotions parfois contradictoires, c'est le rapport à l'étranger et à soi-même, la question de l'identité à une époque caractérisée par l'émergence des États modernes et de leurs appareils politiques et idéologiques qui structurent l'ensemble.

On va revenir sur la question des sources mobilisées afin de réaliser ce travail, mais il faut souligner une limite dont l'importance se répercute dans la forme même de cette étude, se

matérialise jusque dans son plan. L'image des « regards croisés », si elle est efficace pour décrire un programme et résumer l'ambition de ce travail, se heurte à la réalité du terrain, évidemment moins lisse. Dans le domaine des sources et de l'historiographie, la France (d'une part) et l'Écosse (de l'autre) ne forment pas deux entités parfaitement symétriques, que l'on pourrait faire dialoguer machinalement autour de différentes thématiques. La nature même de ce dialogue pose question : existe-t-il seulement des sources, un langage, une culture suffisamment partagés pour entretenir ces échanges ? C'est la réalité plus ou moins tangible de ces relations que nous allons tâcher de déterminer en étudiant la Vieille Alliance.

Il faut encore préciser que les données à notre disposition sont inégales : globalement, la production écrite, en Écosse, n'était pas (ne pouvait pas être) la même qu'en France. La première enquête démographique sur l'Écosse, en 1707, évaluait la population à un peu plus d'un million d'individus, niveau sûrement assez proche de celui qu'on peut lui attribuer à la fin du Moyen Âge selon Alexander Grant. D'après lui l'Écosse affichait en tout cas une densité de population particulièrement faible, même pour la période médiévale<sup>2</sup>. Moins optimiste, Christopher Harvie table plutôt sur une population n'excédant pas 600 000 individus aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. L'Angleterre revendiquait pour sa part une population de cinq à six millions d'individus, tandis que la France pourrait avoir abrité une population de 18 à 20 millions d'habitants en 1328. Malgré l'existence de centres intellectuels et religieux en Écosse, la plupart des sources à notre disposition, comparables dans leur format à celles produites ailleurs en Occident, furent exclusivement produites dans les *Lowlands*. Toute une portion du royaume est donc en quelque sorte exclue de l'équation. Il ne s'agit pas de corrélér directement, au Moyen Âge, production écrite et niveaux de population, mais de souligner (à très gros traits) un écart évident. L'orientation des propos, leurs contextes de production, leurs motivations pouvaient aussi diverger. À nous, justement, de déterminer l'existence de passerelles, de points de convergence, mais aussi la part d'incompréhension, d'incompatibilité, d'opposition. Si le recours à l'image des « regards croisés » peut sembler un peu naïf, elle permet au moins d'éviter, d'entrée de jeu, l'idée d'un dialogue de sourds.

Il n'existe pas *stricto sensu* de corpus dédié, au Moyen Âge, aux échanges entre la France et à l'Écosse ; à une exception près. Cette hétérogénéité se reflète jusque dans le plan de notre étude, conditionné par un socle documentaire regroupé en ensembles de plus en plus

---

<sup>2</sup> A. GRANT, *Independence and Nationhood: Scotland, 1306-1469*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1984, p. 73.

<sup>3</sup> C. HARVIE, *Scotland, A short history*, England, Oxford University Press, 2002, p. 48.

problématiques. La première partie s'appuie sur le corpus diplomatique, véritable bréviaire universel de l'Alliance. La seconde partie mobilise des sources plus diverses, mais particulièrement concentrées et nombreuses. Cette relative densité permet d'analyser de façon assez approfondie la question des échanges franco-écossais dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. La dernière partie, elle, regroupe des éléments plus hétéroclites, des objets qui n'existent parfois que d'un côté, sans « contrepartie » évidente. Le récit des expéditions françaises en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, par exemple, n'a pas d'équivalents. Nous n'avons pas (à notre grand regret) connaissance d'un texte produit en Écosse qui décrirait la France. Il faut accepter ces particularités, s'appuyer, *in fine*, sur les observations et les conclusions tirées de l'ensemble de ce corpus pour tâcher de dépasser ces manques ou, du moins, de leur donner une signification.

L'élément le plus important de cette étude, au niveau de la méthode, touche à son association avec les champs de l'histoire culturelle, et plus précisément de l'histoire des représentations. En avançant la notion de « mentalités », les historiens n'entendaient initialement se donner pour objet ni les idées, ni les fondements socioéconomiques des sociétés. Il s'agissait plutôt de repérer ce que Lucien Febvre appelait « l'outillage mental » des civilisations<sup>4</sup>. Dans l'esprit du fondateur des *Annales*, cet outillage mental relève d'un inconscient collectif qui dicte au sujet ce qu'il pense, sans que ce dernier en ait même conscience. Au début des années 1960, Robert Mandrou et Georges Duby précisent : « L'histoire des mentalités se donne pour objectif la reconstitution des comportements, des expressions et des silences qui traduisent les conceptions du monde et les sensibilités collectives »<sup>5</sup>. À en croire Bénédicte Sère, la notion de mentalité est directement issue de son acception durkheimienne qui fait dépendre les contenus de pensées énoncés sur le plan individuel des conditionnements non sus et intériorisés qui font qu'un groupe partage un système de représentations et de valeurs<sup>6</sup>. La fin des années 1970 constitue à ce titre l'apogée de l'histoire des mentalités avant que ne vienne la supplanter l'histoire des représentations collectives, courant auquel aurait tendance à se rattacher le présent travail. Georges Duby opère le glissement de la notion de mentalités à celle de représentations quand il écrit en 1978 *Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*. Quant à Roger Chartier, il voit dans la notion

---

<sup>4</sup> L. FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, 1942 (première édition), Albin Michel, Paris 2003, p. 141.

<sup>5</sup> R. MANDROU, « Histoire des mentalités » (première édition 1968), *Encyclopedia Universalis*, vol. 11, Paris, 1995, p. 813.

<sup>6</sup> B. SERE, « À propos de l'histoire Culturelle du Moyen Âge, La production des commentaires scolastiques (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) », *Genèses*, N°66, Belin, 2007, p. 123-137 : p. 125.



de « représentation », « l'instrument essentiel de l'analyse culturelle »<sup>7</sup>. Ce projet de recherche s'inscrit donc bien dans le courant historiographique de l'histoire culturelle du Moyen Âge, et s'il n'a pas la prétention de se réclamer de la véritable « anthropologie historique » théorisée par George Duby, il emprunte à Pascal Ory la définition qu'il fait de la culture comme « ensemble des représentations collectives propres à une société »<sup>8</sup>.

Le premier pari de ce travail consiste à embrasser et à faire dialoguer une large variété de sources en faisant preuve à leur égard d'autant de bienveillance que possible, pour ensuite procéder à des regroupements, des analyses transversales. Bienveillance peut ici se traduire par confiance ; confiance en la cohérence des témoignages, en une logique qui les situe dans un ordre des choses, dans un univers mental que nous ne sommes pas (plus) à même de saisir de façon spontanée. Ce positionnement n'est pas une nouveauté. Léonard Dauphant affirme, dans un travail que l'on aura à nouveau l'occasion de mobiliser, que « l'historien doit faire un pari : témoigner de l'empathie pour les textes, leur faire confiance pour y chercher humblement les traces d'une pensée cohérente »<sup>9</sup>. Au fond, il semblerait qu'une fois sortie du domaine de l'histoire contemporaine, cette approche soit en réalité assez généralisée chez les historiens. Selon Pascal Ory,

confrontés d'emblée à une relative pénurie documentaire, les chercheurs ont depuis longtemps dépassé la nécessité de l'établissement positiviste des « faits », souvent traduits, de surcroît, en termes exclusivement politiques et/ou économiques, pour se faire herméneutes (autrement dit interprètes) d'un univers considéré désormais comme langage. Bref, antiquistes, médiévistes et modernistes font souvent de l'histoire culturelle comme M. Jourdain faisait de la prose.<sup>10</sup>

Une telle approche, si elle cherche à éviter la discrimination, ne se fait pas au détriment de l'analyse critique. Au contraire. Libérée (partiellement) des attentes, des frustrations ou des jugements anachroniques ou idéologiques plaqués sur certains témoignages, elle facilite la lecture, le retour au texte, en questionnant sa forme et la nature de ses contenus plutôt qu'en mesurant sa « justesse » ou sa « qualité » par rapport à un « réel » de référence. On peut aussi jeter sur certains éléments *a priori* évidents un regard renouvelé : ce fut le cas au moment d'aborder les traités d'alliance, textes longtemps négligés en raison de leur aspect répétitif et trompeusement évident. Il s'agit en somme de ne pas se priver de

---

<sup>7</sup> R. CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Albin Michel, Paris, 1999, p. 19.

<sup>8</sup> P. ORY, *l'Histoire Culturelle*, PUF, 2011, p. 5.

<sup>9</sup> L. DAUPHANT, *Géographies, Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, coll. Époques, Champ Vallon, 2018, Ceyzérieu, p. 7.

<sup>10</sup> P. ORY, *l'Histoire Culturelle...*, *op. cit.*, p. 31.

certaines sources potentielles, mais, à l'inverse, de fourrager dans l'espoir d'enrichir un réseau de correspondances éclectique. Ensemble, ces éléments ne constituent pas encore une culture qui regrouperait l'ensemble des représentations partagées par la société française ou écossaise, mais ils permettent de reconstituer un squelette, de dessiner des contours plus ou moins fiables. On peut essayer de les rassembler en systèmes. On décèle une approche similaire dans l'ouvrage de Roy James Goldstein consacré à la « matière d'Écosse », dans lequel il affirme que « la ligne entre les événements historiques réels et leurs représentations discursives ne peut pas être tracée de manière absolue, neutre et objective ». Nous empruntons son postulat pour justifier notre recours à un corpus élargi<sup>11</sup>.

Des textes diplomatiques aux sources narratives (romans, poèmes...), des chroniques aux traités politiques, cette approche, souple sans être exhaustive (nous ne faisons pas un travail d'inventaire) n'est pas tant une fantaisie qu'une entreprise obéissant à des contraintes imposées. Les informations ne pullulent pas. On ne trouvera pas dans notre corpus de grand manuel de référence tout dédié à la description de l'Écosse, qui aurait été diffusé massivement en France, et qui contiendrait une multitude de détails précieux. Les pièces sont éparses, fragmentaires. Ces sources documentaires sont produites et circulent dans des milieux spécifiques (l'élite aristocratique et intellectuelle principalement); elles sont dispersées sur une zone temporelle étendue et ne forment jamais un tissu très dense. Elles ne traduisent pas forcément l'attitude ou la position de la société, des sociétés, dans leur ensemble, même à un moment précis.

Cela étant dit, la collecte d'informations ne suffit pas, à moins d'accepter l'accumulation d'anecdotes, de récits isolés et, pour finir, de généralités, comme un résultat satisfaisant. Il faut essayer de concevoir des archipels où la singularité de chaque élément, de chaque îlot, ne soit pas perdue. L'approche archipélagique embrasse en même temps les amas de matière dispersés et les bras de mer, les détroits qui les relient. Dans cette optique, même les insuffisances ou les silences peuvent être rendus intelligibles et devenir source de

---

<sup>11</sup> « *The difficulty, even futility, of drawing a stable line between history and representations of history will be evident throughout this book, which is a case study in power and its representations in historical discourse. My refusal to respect the boundary between « history » and « literature » is thus intended to raise epistemological questions that may at times make the reading a strange experience. Yet one must also admit that reading medieval historiography can also be a strange experience for modern readers. Our ways of thinking about the world often clash with those of the Middle Ages, since we are fashioned by (and are the fashioners of) nonmedieval ideologies. Medieval habits of epistemology were different from our own, and thus we are disconcerted by the apparent indeterminacy of the boundaries between historical truth (historia) and fiction (fabula) drawn by medieval rhetoricians, which is evident in a variety of practices* », dans R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland: historical narrative in Medieval Scotland*, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 1993, p. 3-4.

questionnement, d'information. On espère ainsi contourner l'aporie parfois associée à la définition de l'histoire des représentations, qui serait à la fois la manifestation d'une présence et d'une absence<sup>12</sup>. Cette position n'est ni entièrement tenable ni garante de miracles et de conclusions définitives. Il faut aussi prendre garde au dogmatisme en cherchant à tout faire entrer, vaille que vaille, dans un moule théorique prédéfini, parfois au mépris de l'état et de la disposition des sources. On retrouve là une autre critique parfois émise à l'égard de l'histoire des représentations, notamment celle de récupération politique<sup>13</sup>. Malgré les obstacles, cette approche a des avantages indéniables, à la fois dans le travail de confrontation immédiat avec les sources, mais aussi pour repenser le sujet dans son ensemble, jusque dans ses bases les plus fondamentales. On peut ainsi partir de questions simples, et redistribuer et réassembler les pièces qui permettent d'y répondre. Qu'est-ce que la Vieille Alliance ? Quels rôles et quelle importance lui furent prêtés ?

Avant même d'aborder ces premières questions, il faut considérer l'état de nos connaissances et leur orientation. Peut-on mesurer la part de projection, de décalage, dans nos analyses et nos perceptions contemporaines ? Quelle place occupent les attentes et les fantasmes chez nous, mais aussi chez les chercheurs qui nous ont précédés, ainsi (et surtout) que chez les auteurs du Moyen Âge ? Notre méthodologie ne vise pas à dénoncer ou à prétendre s'affranchir des biais. Si elle les cherche, c'est pour essayer de les expliquer, si possible pour en tirer des enseignements utiles. Un biais identifiable, positif ou négatif, une surexposition ou une pénurie manifeste peuvent contribuer à l'étude du sujet. On rejoint ici une formule de Pascal Ory, qui, en présentant les modalités de l'histoire des représentations, formule l'un des maître-mots de notre étude : « qu'on ne s'attende pas ici à trouver de réalité, rien que les effets du réel »<sup>14</sup>. Ajoutons à cela une déclaration fracassante de Joseph Morsel qui pose elle aussi, d'entrée de jeu, une règle maîtresse : « La société médiévale est, par rapport à nous, objectivement, une société radicalement autre »<sup>15</sup>. On pourrait certainement atténuer un peu ce verdict. Il constitue en tout cas un avertissement utile.

Comment aborder cette altérité radicale sans dériver, sans s'égarer ? Au-delà de la collecte et de la mise en résonance des sources (la création de l'archipel), l'autre pari de ce

---

<sup>12</sup> R. CHARTIER, « Entretien avec Roger Chartier, Propos recueillis par Évelyne Cohen et Pascale Goetschel », dans *Sociétés & Représentations*, n°40, 2015, p. 289-321, p. 291.

<sup>13</sup> Roger Chartier mentionne la critique émise par Ricardo García Cárcel dans le contexte d'un recours à l'histoire comme outil au service de la légitimation des mouvements nationalistes dans le contexte catalan. On pourrait imaginer le même type de reproche à l'égard du traitement de l'histoire écossaise, dans R. CHARTIER, « Entretien avec Roger Chartier... », *op. cit.*, p. 290.

<sup>14</sup> P. ORY, *l'Histoire Culturelle*, Paris, PUF, coll. « Que Sais-je ? », 2011, p. 7.

<sup>15</sup> J. MORSEL, *l'Histoire (du Moyen âge) est un sport de combat*, LAMOP, Paris I, 2007, p. 34.

travail consiste à le situer dans un cadre plus vaste et plus profond, un système de pensée qui exprime une façon d'être, d'appréhender le temps et l'espace. Il touche, pour reprendre un titre de Paul Zumthor, à la mesure du monde. Ce socle ne forme pas un canevas lisse et immobile ; il a sa tectonique propre. Au niveau le plus élémentaire, c'est cependant la meilleure base dont nous disposons. Peut-on défendre cette idée ? Selon Claude Gauvard, on peut reconnaître de manière paradoxale, « alors que l'idée d'une communauté politique appliquée au Moyen Âge fait encore sourire beaucoup d'historiens, que le concept d'opinion publique y est plus opérationnel que de nos jours parce que, dans cette société restée encore traditionnelle, le désir de conformité l'emporte sur le sentiment des différences ». Elle développe :

La société traditionnelle est une société de la conformité et du consensus qui laisse peu de place au dissentiment, et donc à la contestation. Elle dispose de mécanismes efficaces de résolution des conflits, qui lui permettent de réduire tous les facteurs de dissension. Elle requiert – et c'est la formule de C. Lévi-Strauss – un état d'unanimité. Cette définition, empruntée aux anthropologues peut servir de point de départ à notre réflexion.<sup>16</sup>

Si les emprunts à l'anthropologie sont rares dans cette étude, cette idée va pourtant servir d'assise à notre travail. La notion de conformité, le désir d'unanimité, la croyance en un ordre garanti et structuré par Dieu : cette caractérisation de la pensée médiévale occidentale peut nous être d'une grande aide. Précisons néanmoins que nous n'allons que rarement nous risquer dans le domaine de l'opinion publique, ou chercher à exprimer des perceptions qui impliqueraient la société médiévale, en France ou en Écosse, dans son ensemble. La prise en compte de ce socle fondamental, sans chercher à fixer artificiellement la réalité du temps dans un modèle théorique complètement stationnaire, permet de stabiliser notre travail de recherche, de poser des appuis. Il nous évite de nous disperser en même temps que nos sources, de nous perdre entre conjectures flottantes et prudente résignation. Terminons par quelques précautions utiles énoncées par Pascal Ory. Selon lui, l'enquête culturaliste accorde une place importante aux phénomènes et processus collectifs, mais aussi au *mesurable* et au *médiatique*.

---

<sup>16</sup> C. GAUVARD, « Le roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984), collection de l'École française de Rome, n°82, CID, Paris, 1985, p. 353-366, p. 353-354 ; voir aussi C. GAUVARD, « Qu'est-ce que l'opinion avant l'invention de l'imprimerie ? », dans *L'opinion, information, rumeur, propagande*, Les Rendez-vous de l'Histoire, Blois 2007, Pleins Feux, 2008, p. 21-58 ; B. GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Perrin, Paris, 2002.

Le mesurable n'est pas nécessairement le quantifiable : d'abord parce qu'en matière culturelle tout n'est pas quantifié, ensuite parce que tout n'y est pas quantifiable. Reste que le questionnement culturel gardera toujours le souci de la mesure. Situer le phénomène étudié sur une échelle, pondérée dans l'espace et orientée dans le temps limite, sans les faire disparaître, les risques de contresens et, en particulier, d'anachronisme, tout observateur – par définition posé à distance, même dans l'« observation participante » de l'anthropologue – ayant toujours du mal à se départir de l'échelle de valeurs de son propre espace-temps.<sup>17</sup>

Avant même d'en venir aux éléments de définition, il faut souligner ce qui peut exercer une influence sur ce travail : l'historiographie du sujet, et notre propre rapport à la matière dont il est ici question. Comment situer notre travail parmi les études qui ont déjà été consacrées à la question des rapports franco-écossais au Moyen Âge, et plus généralement, à l'histoire de la Vieille Alliance ? Côté français, on doit beaucoup aux travaux et aux articles produits par Françoise Autrand, Michel Duchein ou Philippe Contamine. Il faut toutefois admettre que ces enquêtes, outre leur caractère ciblé, restent peu nombreuses à l'échelle de la production académique française des dernières décennies. Au XXI<sup>e</sup> siècle, il est toujours difficile de passer à côté de l'immense travail publié en 1862 par Francisque Xavier Michel, *Les Français en Écosse et les Écossais en France*<sup>18</sup>. Entreprise colossale menée sur un quart de siècle, cette enquête totale en forme de fresque chronologique porte les signes de son temps. En raison de sa relative solitude dans le paysage historiographique, couplée à une impressionnante densité, cet ouvrage génère un champ de gravité encore largement capable de capter et d'influencer notre approche contemporaine. Curieusement, l'entrée dans l'âge numérique ne semble pas avoir affadi la portée de ce travail. Au contraire : quiconque souhaitant s'adonner à une recherche rapide sur la question de l'Alliance a de bonnes chances de tomber rapidement sur une version numérisée et libre d'accès des *Écossais en France*. Ce fut mon cas. Dans ce récit, les victoires militaires remportées contre l'Angleterre au Moyen Âge sont encore **nos** victoires ; on célèbre les Écossais qui « périrent en combattant pour **notre** cause »<sup>19</sup>. La France de Charlemagne et de Jeanne d'Arc, c'est déjà la patrie, et les Français d'antan, nos pères. Le sentiment de *continuum*, un rapport de proximité viscéral avec le passé structure le travail de Francisque Xavier Michel, comme si peu de choses avaient changé, que l'histoire s'écrivait encore au présent avec un sens aigu de sa responsabilité envers une tradition passée. Cette vision, on va le voir, a presque quelque chose de médiéval.

---

<sup>17</sup> P. ORY, *l'Histoire Culturelle...*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>18</sup> F. X. MICHEL, *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, Londres, Trubner & cie, 1862, 2 vols.

<sup>19</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 1.

Dans le récit de Michel, l'histoire a un sens, une marche bien définie, et la Vieille Alliance serait un chapitre injustement négligé du grand roman national, ce récit haletant qui regroupe les triomphes et les tribulations de la France éternelle. Cette aspiration est matérialisée de façon frappante par l'obsession généalogique de l'auteur, qui consacre aux grands personnages, mais aussi aux lignages et à l'héraldique la meilleure part de son enquête. Le passé est ainsi raccroché au présent, dans lequel il résonne et vit toujours. En fermeture de son travail, Michel a recours à une formule intéressante, un jugement dont les implications, dans notre travail, ne sont pas anodines. Faisant référence à la contribution des Écossais aux progrès scientifiques et philosophiques des siècles qui suivirent le Moyen Âge, l'historien affirme que « si l'Écosse nous dut autrefois sa civilisation, elle a depuis acquitté sa dette avec usure »<sup>20</sup>. La formule interpelle. Il ne s'agit pas de récuser ce que Michel percevait d'ailleurs vraisemblablement comme un compliment ou une reconnaissance flatteuse, mais de replacer ce propos, comme celui des auteurs médiévaux qui seront mobilisés au fil de ce travail, dans un système de pensée, une représentation du monde qu'il faut remettre en contexte<sup>21</sup>.

Nous en venons naturellement à un point important, celui des motifs qui ont pu justifier la présente étude. La forme et l'orientation de ce travail n'échappent pas aux remarques énoncées préalablement, et la question de notre rapport contemporain au passé doit être posée d'entrée de jeu. Si le Moyen Âge est loin, le sujet traité ici n'est pas complètement perdu et décomposé dans les strates les plus profondes de l'histoire. Après tout, l'Écosse et la France sont encore, aujourd'hui, des réalités tangibles. La question des échanges et des interactions entre l'Écosse et le continent, avec l'Europe, n'est pas non plus étrangère à une certaine actualité. Le but, ici, n'est pas de se mettre en scène, mais d'éclairer la genèse d'un travail lui aussi inscrit dans un système de représentation et un contexte de production. Je ne me suis pas fixé comme Francisque Michel la mission mystique et solennelle d'entretenir les noms et les épitaphes qui figurent sur les « tombes des martyrs ». Pourtant, presque 200 ans après lui, j'estime, en reprenant ses mots pour les tordre, que la question du « rôle » joué par l'Écosse était « d'importance », et qu'on peut être « surpris en même temps de l'exiguïté de la place qui leur est accordée dans les histoires de France, même les plus détaillées »<sup>22</sup>. Pour le reste, on peut se référer à la préface de ce travail pour mieux évaluer le poids de la trajectoire personnelle. Francisque Michel chercha à rectifier ce qu'il percevait comme une injustice en

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 488.

<sup>21</sup> Dès 1935, des critiques furent formulées à l'égard du travail de Michel : « *Les Écossais en France is a mine of facts, but the significance is missing* », dans C. I. WILSON, « Francisque Michel and his Scottish friends », *The Modern Language Review*, Modern Humanities Research Association, vol. 30, n°1, 1935, p. 26-35, p. 29.

<sup>22</sup> F. X. MICHEL, *Les Écossais en France, op. cit.*, t. 1, p. 1.

célébrant la contribution faite par les Écossais à la grande histoire de France, en les replaçant dans une historiographie nationale et patriotique. Nous allons surtout, de notre côté, tâcher de mener une analyse des enjeux politiques, culturels et idéologiques de l'Alliance, en la replaçant dans une dynamique bien perceptible à la fin du Moyen Âge, celle de l'émergence des États modernes et dans un contexte d'affirmation des identités et des imaginaires nationaux. Ce travail ne cherche pas à faire des parallèles hasardeux ou à puiser dans le passé des motifs capables de justifier l'équilibre géopolitique européen actuel, encore moins à donner dans la prédiction. Très simplement, il propose de revisiter et de reconsidérer un sujet depuis longtemps figé dans un cadre qu'il faut aujourd'hui pouvoir dépasser.

En France, le traitement de la Vieille Alliance semble pris entre deux couloirs aussi limités qu'irréconciliables : souvenir folklorique de la « Vieille Alliance » teinté de nostalgie et de patriotisme d'une part, et de l'autre jugement implacable jeté sur ce qui n'aurait été qu'une ligue superficielle, limitée et inefficace, ne méritant guère qu'on s'y attarde. Alternativement, on évoque parfois un pacte unilatéral, faisant des Écossais les jouets du grand marionnettiste français. En 1971, l'historien anglais John Prebble fit de l'*Auld Alliance* une critique au vitriol, comparant l'Écosse à la fouine écossaise de Shakespeare dans *Henry V*, détroussant le nid de l'aigle anglais quand celui-ci partait chasser. Ce point de vue est repris et critiqué par l'historien écossais MacDougall. Admettant que la France usa parfois de son allié pour diviser et dissiper la force de frappe anglaise et soulager la pression sur le continent, il affirme toutefois qu'un résumé à la Prebble, avec « sa vision des Écossais, dupés par la France, désespérément maintenus aux marges de la vie politique européenne et poussés à devenir de la chair à canon pour leurs alliés cyniques ne convainc pas »<sup>23</sup>. Les travaux d'Alastair J. Macdonald ont bien traité ce sujet, qui, à mon sens, ne fait plus débat. En analysant la politique autonome, subtile et parfois arriviste des rois d'Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, il conclut que « les Écossais étaient des joueurs, et non pas des pions sur la scène internationale »<sup>24</sup>. Notre étude de l'Alliance part d'un constat similaire, sans cesser de le

<sup>23</sup> N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English, The Auld Alliance 1295-1560*, Edinburgh, Scottish History Matters series, Tuckwell Press, Ltd, 2001, p. 5.

<sup>24</sup> A. J. MACDONALD, « The Apogee of the Auld Alliance and the limits of policy, 1369-1402 », *Northern Scotland*, vol. 20 (May 2000), p. 31-46 : p. 40 ; alternativement, notons cette remarque de Bruce Webster, qui traduit bien la volonté affichée de réhabiliter une image souvent dégradée de l'Écosse : « L'Écosse médiévale n'était pas un recoin isolé (*isolated backwater*). Elle était en relation avec de nombreuses sociétés, de l'Irlande à la Scandinavie, en passant par la France, les Pays-Bas et l'Allemagne du nord. Ses marchands étaient familiarisés avec les ports de la Mer du Nord et de la Baltique, de Bruges à Danzig ; les clercs venus d'Écosse étaient des visiteurs fréquents à la cour papale, où ils jouaient fréquemment le rôle de pétitionnaires ; les Écossais étaient familiarisés avec la culture et les savoirs de l'Europe occidentale », dans B. WEBSTER, *Medieval Scotland, The Making of an Identity*, Macmillan Press LTD, 1997, p. 131.

questionner. Pour envisager un autre chemin, il faut toutefois mobiliser de nouveaux outils, tâcher d'adopter un regard neuf, presque candide, et revenir simultanément aux bases pour mieux repenser l'ensemble. Faire un pas en arrière. La tâche n'est pas aisée, au sens où les sillons empruntés par l'historiographie française ont souffert du manque de renouvellements, d'une pénurie d'angles de traitement alternatifs. Le chemin est érodé, traître. Pour prétendre introduire un peu de nouveauté, s'inscrire dans un contexte contemporain ne suffit pas. On l'a vu, il serait parfaitement envisageable de prolonger une tradition ancienne et bien balisée. Malheureusement, ces routes, si on les suit d'un bout à l'autre, guident les raisonnements pour les conduire invariablement aux mêmes conclusions. Comme on va le voir, le traitement narratif et l'évaluation de la Vieille Alliance peuvent être directement rattachés à des schémas produits dès le Moyen Âge. Considérer la nature trompeusement consensuelle de ces « ornières » fait donc partie du sujet. Le portrait sentimental de l'Alliance d'une part et sa réduction à un détail de l'autre : cet horizon borné n'est pas seulement un carcan qu'il faut briser ; il peut aussi être replacé dans notre questionnement pour l'alimenter. Une fois assemblées, les différentes composantes de cette étude permettent d'amener des hypothèses et quelques conclusions qui peuvent parfois dépasser l'ajustement, la correction, le commentaire.

On ne prétend pas construire à partir de rien. Outre certains travaux spécifiques produits en France, l'apport (plus) considérable fourni par l'historiographie britannique, principalement écossaise, a été d'une aide précieuse. Au moment d'aborder la question de la présence écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle, par exemple, il est intéressant de se plonger dans le travail mené par Brian Ditcham<sup>25</sup>, lui-même critique à l'égard des conclusions un peu rapides tirées par les historiens français. Il n'est pas le seul. En règle générale, les pistes explorées par les historiens britanniques sont allées bien au-delà des timides incursions françaises. Leur influence, dans cette étude, doit être soulignée. Côté français, les apports les plus considérables de l'historiographie dans notre sujet sont associés à la méthodologie de l'histoire des représentations ainsi qu'aux études portant sur l'émergence des États modernes et sur ses diverses émanations, principalement à partir du modèle français.

On l'a vu, l'historiographie qui porte sur la Vieille Alliance est parsemée de conclusions datées, de résumés trop rapides susceptibles d'étouffer une matière complexe sous les poncifs ou de l'enfermer dans d'étranges paradoxes. Pour résumer, les travaux qui

---

<sup>25</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops in the French royal armies 1415–1470*, PhD, Edinburgh University, 1978.



ont traité, d'une manière ou d'une autre, la question de l'alliance franco-écossaise l'ont souvent fait en suivant des axes assez clairs, lesquels ont fréquemment abouti à une curieuse « évaluation », à mon sens souvent partielle et anachronique. Dans l'historiographie française et britannique, on relève une certaine tendance à l'étude empirique et descriptive, souvent très factuelle et évènementielle. Les éléments perçus comme points de contacts sont souvent dominés par la question de l'activité militaire<sup>26</sup> avec, assez fréquemment, une attention méticuleuse portée aux grandes batailles<sup>27</sup>. Avant Francisque Michel, la première grande histoire en lien avec la Vieille Alliance au XIX<sup>e</sup> siècle faisait déjà la part belle à la guerre et à ses dérivés : le titre choisi par William Forbes-Leith, *The Scots Men at Arms and Life-Guards in France, 1418-1830*, était sans ambiguïté<sup>28</sup>. Cette tradition fut entretenue en France au XX<sup>e</sup> siècle, mais c'est à un chercheur écossais déjà cité que l'on doit (à mon sens) le meilleur travail sur le sujet<sup>29</sup>. Outre la dimension militaire, l'Alliance fut souvent appréhendée au prisme des manœuvres politiques et diplomatiques<sup>30</sup>, au gré des unions conjugales<sup>31</sup>. De cet ensemble encore très restrictif purent émerger les bilans négatifs de l'Alliance (inefficace,

---

<sup>26</sup> Nous serons amené à questionner des affirmations comme celle d'Alexander Grant, associant étroitement fonctionnement effectif de l'Alliance et coopération militaire : « *Although the Hundred Years War lasted until 1453, the Scottish expedition of 1419-24 was the last time that the 'auld alliance' worked really effectively during the Middle Ages* », dans A. GRANT, *Independence and Nationhood: Scotland, 1306-1469*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1984, p. 48.

Même approche évènementielle et focalisée sur les aspects militaires côté français. Dans un article de synthèse par ailleurs intéressant, Michel Duchein affirme par exemple que l'Alliance était « essentiellement belliqueuse », dans M. DUCHEIN, « l'Écosse dans la guerre de Cent Ans », *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, Fayard, Paris, 1999, p. 279-292, p. 292.

Voir aussi : CONTAMINE P., « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century: mercenaries, immigrants or Frenchmen in the making? » in *The Scottish soldier abroad 1247-1967*, ed. By Grant G. Simpson, John Donald Publishers, Edinburgh, 1992, p. 16-30; B. CHEVALIER, « Les Alliés écossais au service du roi de France au XV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 47-57, etc.

<sup>27</sup> Par exemple J. D. MACKIE, « The Auld Alliance and the Battle of Flodden », *Transactions of the Franco-Scottish Society*, viii, 39, 1935.

<sup>28</sup> W. FORBES-LEITH, *The Scots Men at Arms and Life-Guards in France, 1418-1830*, William Paterson, 2 vols., Edinburg, 1882.

<sup>29</sup> On doit notamment à Brian Ditcham une première analyse critique du traitement des Écossais venus combattre en France par les historiens français, ainsi qu'un article portant spécifiquement sur la question de la représentation des hommes d'arme écossais en France : B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops in the French royal armies 1415-1470*, PhD, Edinburgh University, 1978; B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags: Foreign Soldiers and Native Reactions in Fifteenth-Century France » in *Power, Culture and Religion in France c. 1350-1550*, ed. C. T. Allmand, Woodbridge, 1989, p. 1-13.

<sup>30</sup> Le premier traité de l'Alliance, signé en 1295, a notamment fait l'objet de travaux spécifiques : R. NICHOLSON, « The Franco-Scottish and Franco-Norwegian Treaties of 1295 », *Scottish Historical Review*, vol. 38, n° 125, part 2, 1959, p. 114-132, M. DUCHEIN, « Le Traité franco-écossais de 1295 dans son contexte international », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 23-32.

<sup>31</sup> Par exemple BARBÉ L., A., *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis, an historical study*, Blackie and Son, Glasgow and Bombay, 1917; CONTAMINE G. et P., *Autour de Marguerite d'Écosse, reines, princesses et dames du XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloques de Thouars (23 et 24 mai 1997) édité sous la direction de Geneviève et Philippe Contamine, Études d'Histoire médiévale n°4, Honoré Champion, Paris, 1999.

anecdotique)<sup>32</sup>, les réductions à une certaine comptabilité (la France grande marionnettiste, l'Écosse manipulée), mais aussi, plus généralement, des récits linéaires obsédés par la recherche d'une datation définitive ou par les notions « d'apogée » ou de « déclin »<sup>33</sup>. Côté britannique, les nombreux travaux qui se sont penchés sur l'histoire de l'Écosse à partir de la période de la Guerre d'Indépendance ont rarement manqué de mentionner le rôle joué par les liens avec le continent en général, avec la France en particulier<sup>34</sup>. Côté français, les travaux relatifs aux relations entre la France et l'Écosse à la fin du Moyen Âge sont quasiment inexistants. Dans la lignée de l'immense travail de Francisque Michel, certains travaux plus récents ont tout de même réalisé des survols chronologiques, à la manière de l'article d'Elizabeth Bonner, qui concentre (efficacement) sur seulement 25 pages une présentation de l'Alliance courant de ses origines à son terme<sup>35</sup> : très utiles pour s'initier, ces résumés ne permettent toutefois pas de bien saisir les nombreuses articulations, phases et tendances qui rythmèrent les échanges entre la France et l'Écosse sur plus de 250 ans. L'article de Bonner, dans une tradition que l'on retrouve aussi chez Michel et d'autres, a par ailleurs tendance à adopter la vision d'une « longue alliance », renouvelée en 1646 durant le règne de Louis XIV et encore symbolisée par un mariage (on y revient souvent) en 1661<sup>36</sup>. Derrière cet emballage chronologique, on croit parfois discerner une forme de nostalgie, une volonté de souligner l'universalité d'une alliance en forme « d'union manquée » dont on chercherait encore, de nos jours, les traces résiduelles : l'ouvrage de Forbes-Leith suivait une ligne qui se prolongeait jusqu'en 1830. Comme on aura l'occasion de le voir, l'immuabilité de l'Alliance

---

<sup>32</sup> David Ditchburn affirme par exemple que « The French alliance became a hallmark of Scottish diplomacy from 1295 until 1560. Arguably it promised more than it delivered », dans D. DITCHBURN, 'Scotland and Europe', *Scotland: The Making and Unmaking of the Nation, c. 1100-1707*, vol. 1, edited by B. Harris and A. R. MacDonald, Dundee University Press, 2006.

Ton similaire chez Alastair J. Macdonald, qui s'attarde sur l'échec de la coopération militaire, notamment en 1384 et 1385, pour souligner les limites de l'Alliance ; dans A. J. MACDONALD, *Border bloodshed ; Scotland, England and France at war, 1369-1403*, Tuckwell Press, East Linton, 2000, p. 99.

<sup>33</sup> Citons par exemple A. J. MACDONALD, « The apogee of the Auld Alliance and the limits of policy, 1369-1402 », *Northern Scotland*, vol. 20, May 2000, p. 31-46 ; Selon Éric Durot, « l'Auld Alliance disparaît en 1561, après quatre années de crise qui marquent aussi son apogée », E. DUROT, « Le crépuscule de l'Auld Alliance : la légitimité du pouvoir en question entre Écosse, France et Angleterre (1558-1561) », *Histoire, Économie et Société*, Vol. 26, No. 1, 2007, p. 3-46.

<sup>34</sup> Les exemples à citer sont innombrables. Ranald Nicholson a par exemple consacré le troisième chapitre de son histoire de l'Écosse à la fin du Moyen Âge au rôle joué par la mise en place de l'alliance avec la France à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans R. NICHOLSON, 'King John, the French Alliance and the Guardians of Scotland', *Scotland, the Later Middle Ages*, The Edinburgh History of Scotland, Oliver and Boyd, 1974, vol. 2, p. 44-68. Norman MacDougall a également consacré une partie importante de son histoire de Jacques IV (tué à la bataille de Flodden) aux affaires franco-écossaises, dans N. MACDOUGALL, *James IV*, Tuckwell Press, 1989. Même chose dans l'ouvrage de Barrow consacré à Robert Bruce, dans G. W. S. BARROW, *Robert Bruce and the Community of the Realm of Scotland*, 1965 (repr. 1988), Edinburgh, p 63.

<sup>35</sup> E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295-1560 », *History*, Volume 84, No 273, Wiley, 1999, p. 6-30.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 30.

faisait partie des premiers ingrédients employés par les diplomates. Trop simpliste ou trop éthérée, l'Alliance a parfois été plus commodément ramenée à des figures tutélaires, des emblèmes capables de lui donner une forme tangible. Les formes de prédilection des sources médiévales ont pu, à leur niveau, favoriser la visibilité de certains personnages qui ont fait l'objet de travaux dédiés : c'est par exemple le cas des Stuart d'Aubigny<sup>37</sup> et de Bérault Stuart en particulier<sup>38</sup>. Il ne s'agit pas de disqualifier tous ces éléments : notre travail propose également une remise en contexte événementielle, une réflexion sur le temps de l'Alliance, et la question du rapport de force entre les alliés y occupe une place prépondérante. Exclure entièrement les « grands personnages » et leur traitement au motif qu'ils occulteraient le sujet serait, par ailleurs, tomber dans un nouvel excès<sup>39</sup>.

La variété des autres points de contacts potentiels circonscrits par l'Alliance n'a pas échappé aux historiens ; certains travaux se sont aussi penchés sur les échanges commerciaux<sup>40</sup>, intellectuels (notamment par le biais des universités<sup>41</sup>) et artistiques<sup>42</sup>, jusqu'à s'aventurer dans les champs de la langue ou de l'architecture<sup>43</sup>. Ces études nous ont parfois été précieuses. Aux antipodes des jugements trop négatifs, cette recherche de proximité a cependant pu conduire à des exposés parfois un peu orientés, cherchant à tout prix à démontrer l'existence d'une « connexion » intense et continue, avec peut-être l'idée de procéder à un rééquilibrage<sup>44</sup>. Tous ces travaux ont contribué, à leur manière, à traiter le sujet, parfois au prix de limitations ou d'impasses en forme de résumés très (trop) polarisés. En

---

<sup>37</sup> E. CUST, *Some account of the Stuarts of Aubigny, in France, 1422-1672*, Chiswick press, London, 1891.

<sup>38</sup> P. CONTAMINE, « Entre France et Écosse : Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny (vers 1452–1508), chef de guerre, diplomate, écrivain militaire », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance...*, *op. cit.*, p. 59-76.

<sup>39</sup> En Écosse comme en France, l'étude des Douglas se révèle particulièrement utile à la compréhension de l'Alliance par le biais de ses relais aristocratiques : BROWN M., *The Black Douglases, War and Lordship in Late Medieval Scotland, 1300-1455*, Tuckwell Press, East Lothian, 1998.

<sup>40</sup> S. TALBOTT, *An alliance ended? Franco-Scottish commercial relations, 1560-1713*, PhD, University of St Andrews, 2011; A. W. KERR STEVENSON, *Trade between Scotland and the Low Countries in the later Middle Ages*, thesis, Aberdeen University, 1982.

<sup>41</sup> -M. A. HASTINGS RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 2 vols., t. 2, pt. 1, Italy – Spain – France – Germany – Scotland, p. 302; V. MONTAGU, "The Scottish College in Paris", *The Scottish Historical Review*, 4, 1907, p. 399-416, voir aussi A. BROADIE, « John Dun Scotus and the Idea of Independence », in *The Wallace Book*, E. J. Cowan, John Donald Publishers, Edinburgh, 2007, p. 132-145, S. LUSIGNAN, « Les mythes de fondations des universités au Moyen Âge », in *Mélanges de l'École française de Rome*, Moyen Âge, tome 115, n°1. 2003. p. 445-479.

Sur la question des universités, voir aussi les travaux plus récents de Marie-Claude TUCKER.

<sup>42</sup> B. COOMBS, "Distantia Jungit," *Scots Patronage of the Visual Arts in France*, c.1445 – c.1545, PhD, University of Edinburgh, 2013.

<sup>43</sup> C'est le cas de Gordon Donaldson, cité dans la note suivante.

<sup>44</sup> En ouverture de son petit essai dédié à l'histoire de l'Alliance (traduit en français dix ans après sa parution par G. Dalleré et M. Duchein), Gordon Donaldson affirme que : « *No one who knows Scotland and its people and keeps his eyes and his ears open can fail to notice, here and there, visible and audible indications of certain affinities with France* », dans G. DONALDSON, *The Auld Alliance, The Franco-Scottish Connection*, The Saltire Society and l'Institut Français d'Écosse, Tillicoultry, 1985.

abordant l'étude de l'Alliance sous l'angle des représentations, notre ambition ne consiste pas tant à révolutionner le sujet qu'à l'amener sur un nouveau terrain, en dépassant le plan du gain matériel ou celui de l'investissement réel des acteurs pour observer les ressorts et les impacts de la perception de soi et de l'autre (allié ou ennemi), au niveau de communautés politiques en formation.

Cette étude a pour champ d'action et pour limite les derniers siècles du Moyen Âge, une période qui se confond avec l'entrée dans la « modernité ». Commençons par procéder à un premier repérage. L'Alliance franco-écossaise, ou Vieille Alliance (*Auld Alliance* en anglais) peut être grossièrement définie comme un pacte militaire ayant consacré le rapprochement stratégique des royaumes de France et d'Écosse à la fin du Moyen Âge, durant une période de conflits prolongés avec un troisième acteur majeur de l'occident chrétien, l'Angleterre. Les choses, bien entendu, sont plus complexes, et le fait d'avoir résumé cette entente à une simple mise en application de l'adage « l'ennemi de mon ennemi est mon ami » a pu contribuer à sa dévalorisation sur le plan de la recherche. Après avoir fait ce constat, n'a-t-on pas déjà fait le tour du sujet ? Comme on aura l'occasion de le développer dans notre première partie, il est plus intéressant de considérer l'alliance selon ses propres termes, c'est-à-dire comme un pacte défensif et comme une tribune destinée à proclamer, à l'échelle internationale, la disposition que les royaumes en gestation devaient adopter les uns vis-à-vis des autres pour assurer leur protection, leur survie mutuelle. Dans ce cadre, la notion « d'amitié », « d'amour », même, n'est pas aberrante ; à condition de la remettre en contexte et de mesurer les enjeux réels d'un discours qui a pour pinacle l'avènement d'un âge de paix.

La datation traditionnelle de la Vieille Alliance la fait courir de l'année 1295, date de signature d'un premier traité entre John Balliol et Philippe IV, jusqu'en 1560. La ratification du traité d'Édimbourg entre l'Angleterre et l'Écosse fit officiellement entrer celle-ci dans la sphère d'influence dite britannique, en brisant symboliquement le lien privilégié jusqu'ici entretenu avec la France. C'est sur ce cadrage consensuel que reposent souvent les études relatives à la Vieille Alliance<sup>45</sup>.

Notre travail prête une certaine importance aux éléments de datation, notamment dans la première partie consacrée à une chronologie rythmée par l'activité diplomatique. Les échanges entre l'Écosse et la France étaient anciens, mais les liens semblaient s'être distendus

---

<sup>45</sup> Par exemple N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English, The Auld Alliance 1295-1560*, Edinburgh, Scottish History Matters series, Tuckwell Press, Ltd, 2001, E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295–1560 », *History*, Wiley, vol. 84, n°273 (1999), p. 5-30.

au XIII<sup>e</sup> siècle, après la perte de la Normandie au profit du roi de France en 1204<sup>46</sup>. Les vrais débuts d'une alliance officielle sont souvent associés à l'année 1295, date de la signature d'un premier traité. Nous insisterons cependant davantage sur l'importance particulière du traité de Corbeil de 1326, véritable pilier d'une tradition diplomatique qui allait se maintenir et se développer au gré des renouvellements postérieurs de l'Alliance. Le poids accordé à la notion d'ancienneté multiséculaire de l'Alliance, son rattachement au règne de Charlemagne, notamment, fera lui-même l'objet d'une attention particulière. À l'autre extrémité, notre enquête pourrait certainement bénéficier d'un prolongement pour couvrir les événements survenus au XVI<sup>e</sup> siècle, par exemple pour éprouver la validité de certaines des conclusions émises dans ce travail. Par rapport aux deux siècles précédents, le XVI<sup>e</sup> siècle semble présenter des recalibrages et des changements rapides et inédits dans les échanges entre la France et l'Écosse ; autant d'évolutions parfois présentées comme le signe d'un apogée, préalable requis avant un inévitable déclin. Outre l'ampleur du travail requis, le fait de ne pas nous aventurer dans cette période permet de créer une césure, laquelle va contre l'approche téléologique de l'histoire de l'Alliance et une tradition narrative dont on a déjà souligné l'aspect contraignant. C'est, selon nous, au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles que les bases fondamentales, les règles d'or qui devaient servir à régenter les échanges et l'équilibre relationnel entre la France et l'Écosse avaient été fixées. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les enjeux ne sont plus les mêmes, et, comme on aura l'occasion de le suggérer en conclusion, l'Alliance était déjà engagée sur un chemin incertain.

Cette étude n'en couvre pas moins une période particulièrement instable et critique, dominée par les Guerres d'Indépendance écossaises et la guerre de Cent Ans. Ce grand conflit, aux modalités et aux implications sans précédent, sert de pivot à ce travail, qui se prolonge jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pour plus de clarté, nous avons choisi le traité de Rouen, signé en 1517, comme dernière borne. La signature de ce document suivait d'assez près la bataille de Flodden, affrontement meurtrier durant lequel le roi Jacques IV d'Écosse trouva la mort en appliquant les termes de l'Alliance.

Les rapports entre Français et Écossais reposèrent sur certains postulats – géopolitiques, stratégiques – et se sont caractérisés chez les auteurs par l'emploi de certaines images, d'un certain lexique, témoignant d'une forme de continuité à travers le temps. Ces rapports furent toutefois susceptibles de se modifier en fonction des aléas et d'un contexte

---

<sup>46</sup> Voir à ce sujet M. A. POLLOCK, *Scotland, England and France after the Loss of Normandy, 1204–1296: 'Auld Amitie'*, The Boydell Press, Woodbridge, 2015.

politique qui, sur plus de 200 ans, évolua également. L'étude de l'Alliance est donc par nature propice à l'analyse de certains processus s'inscrivant dans le temps long, mais cette entente se caractérise aussi par sa versatilité, une histoire marquée par des variations et des basculements qu'il ne faudrait pas, à grand renfort de généralisations, chercher à lisser pour présenter un compte-rendu faussement uniforme.

Venons-en aux autres éléments qui structurent notre approche du sujet. Le travail de définition vise ici à établir un certain nombre de fondations et de postulats sur lesquels nous ne reviendrons pas toujours durant notre étude (sinon pour les appuyer). Nous allons d'abord dire un mot de ce qu'on entend par France ou Écosse, avant d'élargir ce travail de définition en lui associant la question de l'émergence des États modernes et ses corollaires, cadre structurant et fil conducteur de cette étude.

Selon Jacques Krynen, « le royaume de France, on le sait, subit autour des années 1200 une transformation décisive des rapports du pouvoir. La mise en place d'une armature gouvernementale, judiciaire, administrative bouscule principes et traditions ». Il poursuit, se disant « frappé par l'affirmation précoce de l'idée de l'État »<sup>47</sup>. Revenons un peu en arrière : au X<sup>e</sup> siècle, dans le royaume occidental hérité du partage de Verdun, le roi était appelé « roi des Francs » (*rex Francorum*) et l'expression « roi de France » (*rex Franciae*) n'est pas encore en vigueur. « *Francia* » était alors un terme plus géographique que politique qui désignait une région s'étendant en diagonale de la Loire à la Meuse, avec pour cœur l'Île de France. Autour de ce centre, une ribambelle de duchés et de comtés plus ou moins autonomes : Flandre, Normandie, Bretagne, Anjou, Maine, Aquitaine, Bourgogne. Ce royaume, désigné sous le titre de « royaume des Francs » (*regnum Francorum*) était caractérisé par la puissance des grandes principautés territoriales. « Vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, le royaume des Francs est ainsi à l'image d'un assemblage de territoires inégaux placés chacun sous la domination d'un duc ou d'un comte. [...] Dans ce contexte, le *rex Francorum* n'est qu'une puissance parmi d'autres »<sup>48</sup>. Les choses évoluèrent au début du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque *Francia* commença à désigner l'ensemble du royaume.

Employé dans un sens politique, le nom de l'ancien domaine royal qualifie tout le territoire sous domination capétienne. En outre, dans les chroniques, et dans les diplômes royaux, les expressions *regnum Franciae* et *rex Franciae* commencent à se substituer à celles de *regnum Francorum* et de *rex Francorum*. Tout en enregistrant la dilatation territoriale en train de se

<sup>47</sup> J. KRYNEN, *L'empire du roi, idées et croyances politiques en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1993, p. 5.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

produire, le changement de terminologie est surtout significatif d'une nouvelle conception du pouvoir. À la chancellerie, de manière définitive à partir de 1254, « roi de France » supplante « roi des Francs » : la royauté entend désormais exercer une autorité sur un territoire et non sur des hommes. L'expression *rex Franciae* atteste le passage de la fidélité à l'obéissance. L'autorité du roi n'est plus personnelle, elle devient territoriale.<sup>49</sup>

À la fin du siècle, au moment d'amorcer notre travail, le *regnum Franciae* disposait de frontières bien établies. « Le sentiment de l'unité territoriale autorise le développement d'une législation commune, puis l'instauration d'une fiscalité centralisée et motivée par des opérations de guerre qui engagent le pays tout entier ». Ainsi se mit en place en France, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, ce que nous appelons aujourd'hui l'État, soit une structure gouvernementale propre à la population d'un territoire déterminé. Cette structure, sous l'effet des pressions exercées par les crises et la guerre, prit de l'ampleur et se développa au long de notre période d'étude.

Au sujet de l'Écosse, on peut emprunter un résumé de Dauvit Broun, lequel insiste sur la nature fondamentalement hybride et plurielle du royaume, qui comportait initialement quatre peuples distincts (les Scots, les Pictes, les Britons et les Angles). Une unification progressive débuta à partir de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, lorsque le roi des Scots Kenneth McAlpin étendit son autorité, depuis l'ouest, sur les Pictes installés dans les régions orientales. Il était alors à la tête d'une dynastie qui régnait sur la masse territoriale au nord de la Forth, un royaume scoto-picté appelé *Scotia* ou *Alba*. Même si Kenneth est souvent considéré comme le premier « vrai » roi d'Écosse, ce n'est qu'au XI<sup>e</sup> siècle que le royaume intégra les territoires des Britons de Strathclyde et les terres du sud de la Forth occupées par les Angles. L'unité réelle de l'Écosse n'advint que deux siècles plus tard, au XIII<sup>e</sup> siècle. Entre-temps, la composition de la population écossaise avait été rendue plus complexe par les phénomènes d'immigration normands, flamands et anglais au XII<sup>e</sup> siècle, ainsi que par l'intégration des Hébrides – gaéliques et scandinaves – au royaume en 1266. Selon Dauvit Broun, les discussions portant sur la question des origines de l'identité écossaise convergent vers le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les auteurs commencèrent à sérieusement considérer que les terres du sud de la Forth faisaient bien partie de *Scotia*. Tout comme en France, il faut se prémunir des datations trop strictes, et Dauvit Broun insiste par ailleurs sur l'importance des périodes antérieures<sup>50</sup>. Selon Norman Macdougall, « Quand arrive le XIII<sup>e</sup> siècle, le royaume d'Écosse

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>50</sup> D. BROUN, *The Origin of Scottish Identity*, in C. BJORN, A. GRANT, K. J. STRINGER, *Nations*,

n'est plus une terre dominée par les traditions politiques et les institutions celtes, mais un royaume orienté vers ses alliés et ses partenaires commerciaux européens, orienté aussi vers l'Angleterre, voisin plus riche, plus peuplé – et prédateur »<sup>51</sup>. Keith Webb résuma comme il suit la période qui va nous intéresser, mettant au passage en lumière l'importance de la dimension continentale de l'imaginaire national écossais, à rebours du voisin anglais :

Pendant deux siècles et demi de guerre intermittente, l'Écosse avait été, bien davantage que l'Angleterre, exposée aux influences françaises et germaniques. La force de l'Angleterre résidait dans son insularité, alors qu'il était dans l'intérêt de l'Écosse de renforcer autant que possible ses liens avec le continent. Ce constat était particulièrement vrai avant l'apparition de divergences religieuses entre pouvoirs européens. Ces contacts affectèrent de nombreux secteurs de la culture écossaise, par exemple le système légal [...]. Tandis que des troupes écossaises combattaient sur le sol français contre les Anglais, les intellectuels écossais fréquentèrent les plus prestigieux lieux de savoir d'Europe. St Andrews adopta le curriculum de l'Université de Paris, et sa constitution dérivait d'autres universités françaises.<sup>52</sup>

On peut donc affirmer que les royaumes de France et d'Écosse n'étaient pas des notions fictives au moment où l'alliance fut mise en place, mais des entités déjà constituées. La question des États modernes est toutefois indissociable de celle d'émergence progressive. C'est un processus qu'il faut en outre dissocier d'une vision anachronique (en jetant sur les idées d'État ou de nationalisme des définitions actuelles) et téléologique (assimilant le développement de l'État à une forme d'inéluctable progrès, tendant dès ses débuts vers une forme finale anticipée).

Ces changements se manifestèrent diversement en France et en Écosse ; il nous revient d'étudier la part de similitude, de divergences et d'incompréhensions entre ces modèles. Au niveau géographique, il faut nécessairement élargir l'angle d'approche. Les échanges franco-écossais ne peuvent pas être pensés dans un circuit fermé, un tête-à-tête à huis clos. Ces affaires sont indissociables d'un troisième acteur dont la présence pèse très lourdement sur notre sujet : l'Angleterre. Ce trio est pris dans un solide réseau de proximité, un nœud relationnel complexe où les émotions vont de l'hostilité la plus totale à l'amitié revendiquée. Cette imbrication structure la délimitation de notre terrain d'étude.

---

*Nationalism and Patriotism in the European Past*, Academic Press, Copenhagen, 1994, p. 35-55: p. 35-38.

<sup>51</sup> N. MACDOUGALL, « L'Écosse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : un royaume menacé », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 9-20: p. 11.

<sup>52</sup> K. WEBB, *The Growth of Nationalism in Scotland*, Molendinar Press, Glasgow, 1977, p. 33.



D'autres acteurs, comme les Flandres, l'Espagne ou la Norvège, interviennent dans ce jeu de relations pensées à l'échelle internationale. De quoi parle-t-on ? Occident, Chrétienté, Europe : que faire de ces noms ? Le terme d'Occident, pour commencer, est particulièrement ancien. Durant l'Antiquité, il qualifiait la section latine de l'empire face à son pendant grec, oriental. La notion de Chrétienté, elle, semble dépasser cette division, mais, après le schisme de 1054 qui creuse la distinction entre Orient et Occident, elle adopta un sens plus étroit pour couvrir les royaumes qui reconnaissaient l'autorité du pape, de Rome. Au sein de ces royaumes, la langue liturgique et culturelle était le latin : ils sont alors synonymes d'Occident. « Pour l'homme du XIII<sup>e</sup> siècle, l'unité de l'Occident est religieuse et culturelle »<sup>53</sup>. Ce qui donne sa cohérence à cet espace, et la première frontière avec la figure de l'étranger, c'est donc, à un tout premier niveau, ce sentiment d'unité. France, Écosse et Angleterre sont situées dans une zone culturelle et spirituelle qui adhère à des principes communs, où l'arbitrage du pape, et à travers lui et le jugement de la communauté chrétienne, compte. On retrouve ici l'empreinte de ce socle culturel fondamental, cité plus haut. La manière dont fut théorisée l'Alliance contribuait enfin à mettre en scène la commune allégeance de la France et de l'Écosse aux principes et aux intérêts de cette Chrétienté, et à en exclure l'Angleterre.

Selon Bernard Guenée, l'Europe « n'est encore au XIII<sup>e</sup> siècle qu'un mot, sans autre valeur que géographique, et d'un emploi d'ailleurs très rare ». Mais « lentement, et sans d'ailleurs jamais le vraiment remplir, la Chrétienté tend à se mouler dans le cadre européen ». Aeneas Silvius Piccolomini, futur pape Pie II (qui voyagea en Écosse), composa son *De Europa* en 1434 et inventa l'adjectif *europaeus* en 1458. « Quand, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la découverte du Nouveau Monde étend démesurément la Chrétienté, Europe reste là pour mieux qualifier la vieille communauté d'Occident. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle Europe était encore un mot de clerc ; il est, un siècle plus tard, d'usage courant »<sup>54</sup>. Guenée ajoute un élément qui n'est pas sans importance pour nous, en précisant que la lente transition de la Chrétienté à Europe « témoigne aussi de la prise de conscience d'une certaine laïcisation de la communauté occidentale. En 1300, les Occidentaux se sentent unis par la religion et la culture. Deux siècles plus tard, la religion est toujours un élément essentiel de la communauté d'Occident, mais les Occidentaux se définissent plus volontiers par la culture et la politique [...]. À la fin du Moyen Âge, l'Occident n'est plus simplement la Chrétienté ou la Latinité,

---

<sup>53</sup> B. GUENÉE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : les États*, PUF, Paris, réimpr. 1993, p. 59.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 59.

c'est aussi l'Europe »<sup>55</sup>. Au sein de cet ensemble, la bordure atlantique qui regroupe les trois grands acteurs qui nous occupent constitue un espace à part ; un laboratoire explosif où le développement de l'appareil des États, des identités et des cultures nationales se réalise de manière relativement précoce. En Allemagne, en Suisse ou en Italie, ces processus furent plus tardifs, et adoptèrent des formes plus contrastées<sup>56</sup>.

Résumons en nous appuyant sur l'introduction proposée de Jean-Philippe Genet en ouverture de *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*<sup>57</sup>. Selon lui, « l'État est né entre 1280 et 1360 lorsque, confrontés à des guerres incessantes, les rois et les princes d'Occident ont fait appel à ceux qui résidaient sur leurs terres pour qu'ils contribuent, de leur personne et de leurs biens, à la défense et à la protection de la communauté ». Une partie importante de ce chantier relevait du domaine fiscal. Mais avec l'État moderne naissaient aussi deux structures indispensables et complémentaires : celle de la légitimation idéologique, et celle de l'opinion. La genèse de l'État moderne fut ainsi caractérisée par une véritable révolution culturelle : « Cette révolution culturelle, l'État lui-même la nourrit et l'accélère ». Dans cette révolution, c'est la forme et les contenus des « champs culturels littéraires » qui vont nous intéresser en priorité. Ce domaine propose

un excellent terrain d'observation : pendant le Moyen Âge, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, la théologie est le seul champ de production littéraire constitué, c'est-à-dire pourvu d'institutions, d'un marché, d'instances de légitimation et d'un corps de professionnels qui en formalisent le langage et en défendent les valeurs. Au XII<sup>e</sup> siècle, un nouveau champ autonome va se détacher, celui du droit ; et peu à peu, d'autres champs vont progressivement s'autonomiser : celui de la littérature, qui suppose un public assez large capable de lire, celui de la médecine, et plus tardivement, celui des sciences et celui du politique.

Bref, on note au fil de la période, jusqu'à la fin du Moyen Âge (et après), un éclatement du champ dominant de la théologie, caractérisé par la laïcisation accrue d'une société qui dispose de plus en plus d'outils culturels évolués. Ce n'est pas tout. Car « si l'État

---

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>56</sup> Selon Jean-Philippe Genet, la « naissance » de l'État moderne eut lieu dans « les monarchies occidentales de l'Europe : Angleterre, Écosse, France (et principautés issues de la crise de la monarchie française ou simplement voisines État bourguignon, Bretagne, Savoie), Castille, Aragon, Navarre, Portugal — les chronologies, les procédures et les formes de cette naissance étant variables. À partir de là, le modèle se diffuse vers l'Allemagne, l'Italie, l'Europe centrale puis la Scandinavie », dans J. P. GENET, « La genèse de l'État moderne [Les enjeux d'un programme de recherche] » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 118, juin 1997, p. 3-18 : p. 6.

<sup>57</sup> J. P. GENET, *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*. Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984), collection de l'École française de Rome, n°82, CID, Paris, 1985, p. 2-4.

agit involontairement sur les conditions culturelles par le biais des modifications sociales et technologiques qu'il induit, il agit aussi volontairement »<sup>58</sup> : nous touchons là directement à ce qui, dans le culturel, est idéologie.

Avant de passer à la suite, procédons à un rappel utile. Il n'est pas rare de susciter de la surprise, ou des doutes, au moment d'associer les concepts d'imaginaires nationaux et de Moyen Âge. En tant que doctrine politique, le nationalisme est plus volontiers associé à des penseurs tels que Rousseau, Burke, Herder, Jefferson, Fichte, Mazzini ou Korais. En tant que mouvement idéologique, ce nationalisme est donc un phénomène moderne (XVIII<sup>e</sup> siècle). Mais il faut distinguer le « nationalisme », comme idéologie et comme mouvement, du « sentiment national ». D'ailleurs, si on y regarde de près, la plupart des éléments forts de l'idéologie nationaliste moderne ont des antécédents médiévaux. Elle défend l'idée selon laquelle la nation doit avoir un caractère particulier, une identité, une histoire et une destinée uniques. Elle théorise l'idée d'une nation unie, à la fois comme unité territoriale compacte, et par le biais d'une fraternité humaine. La nation, enfin, doit être autonome, un acteur autodéterminé libéré des interférences extérieures. Tous ces éléments peuvent être appliqués à notre période d'étude. Selon Anthony D. Smith, la plupart des éléments constitutifs de la nation sont bien en place, par exemple dans la France du XV<sup>e</sup> siècle. On ne peut pas écarter cette vérité au prétexte que l'unité économique n'existait pas de fait. Il faut simplement prendre en ligne de compte le fait que l'unité de base de la nation médiévale occidentale n'était pas (ne pouvait pas être) le citoyen. Smith résume très bien les enjeux de ce débat, qu'il serait grand temps de dépasser. Il ne s'agit pas, dit-il de prétendre, comme a pu le faire le courant « perennialiste » ou « primordialiste » que « nation » et « histoire » ont coexisté (quasiment) depuis les origines de l'humanité ou du moins depuis l'apparition de l'écriture. Mettre côte à côte les anciens Grecs, Égyptiens ou Israélites avec les nations modernes revient à commettre le « péché de nationalisme rétrospectif ». À l'inverse, le point de vue encore très répandu des modernistes affirme que les nations ne seraient qu'une émanation du capitalisme, de l'industrialisation, de la bureaucratie, de l'urbanisation et de la sécularisation. Allant plus loin encore, certains ont pu affirmer que le nationalisme n'a été rendu possible que durant l'ère du *print-capitalism* (associant recours aux techniques de l'imprimerie et diffusion rapide par l'intermédiaire d'un marché capitaliste). D'après Smith, « le point de vue moderniste relève tout autant du mythe que son rival perennialiste créant un gouffre entre tradition et

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

modernité, proclamant l'inexistence des nations dans les sociétés traditionnelles, et la nécessité du nationalisme dans les sociétés modernes »<sup>59</sup>.

Qu'on ne s'y trompe pas : la fin du Moyen Âge était encore caractérisée par un haut degré de fluidité politique, et si les bases théoriques d'un certain nationalisme étaient déjà bien ancrées dans l'esprit de certains intellectuels et idéologues, il ne faudrait pas glisser vers un discours qui calquerait les références de l'État-nation sur les réalités (diverses) du temps. Aux antipodes d'une définition restrictive du nationalisme, cette fluidité était à la fois aux racines d'une certaine fébrilité (elle permettait par exemple à l'Angleterre de revendiquer une autorité naturelle sur ses voisins) et un élément qui pouvait aussi faciliter les échanges avec l'étranger, lequel n'était pas encore (nécessairement) enfermé dans un appareil politico-juridique trop contraignant, trop définitif. Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, les rois d'Écosse avaient parfois pour interlocuteurs directs les sujets du roi de France : des ducs de Bretagne à ceux de Bourgogne, en passant par les comtes des Flandres. Les Flamands et les Bretons pouvaient être considérés comme formant des nations, tout en occupant un royaume (la France) lui-même associé à la nation française. Durant le concile de Constance (1414-1418) qui mit fin au Grand Schisme d'Occident, certaines questions politiques prirent l'ascendant sur la tradition d'unité œcuménique. Cinq « nations » furent représentées au concile : les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Espagnols. Les envoyés venus de Scandinavie, de Hongrie et de Pologne étaient agrégés à la nation allemande ; le Portugal, l'Aragon, la Castille et la Navarre formaient la nation d'Espagne tandis que les Écossais étaient inclus dans la nation anglaise !<sup>60</sup> Ce découpage n'était pas au goût des Français, qui affirmèrent que quatre de ces nations étaient bien « générales » et représentaient elles-mêmes des nations « particulières », mais que les Anglais constituaient déjà une nation « particulière » puisque leur juridiction ne s'étendait pas sur l'Écosse<sup>61</sup>. On rétorqua côté anglais en revendiquant le

<sup>59</sup> A. D. SMITH, « National Identities: Modern and Medieval? » in MURRAY A. V., FORDE S., JOHNSON L., *Concepts of National Identity in the Middle Ages, School of English, University of Leeds*, 1995, p. 22-46, p. 22.

<sup>60</sup> L. R. LOOMIS, « The Organization by Nations at Constance », *Church History*, vol. 1, No. 4, 1932, p. 191-210, p. 191-192.

<sup>61</sup> « In these French and English memorials, presented in the third year of the council and never publicly read, we find at last a realization of the need of putting an end, for the moment at least, to the vagueness and ambiguity inherent in the various uses of the word "natio" and of clarifying the issues at stake by definitions that fitted not merely the transient groups at Constance but also the far larger, permanent associations of people at home whom the nations at Constance were there to represent. The French begin by pointing out that four of the nations at the council represent "general", not "particular" nations, that is, great divisions of the Roman obedience, that the Italian, French, Spanish, and German groups include delegates from several "particular" nations, regions, or provinces, whereas the English includes men from but one "particular" nation, since neither Wales nor Scotland and only a small part of Ireland have sent delegates or count themselves subjects of the English king », L. R. LOOMIS, « Nationality at the Council of Constance: An Anglo-French Dispute », *The American Historical Review*, vol. 44, No. 3, 1939, p. 508-527, p. 523-534.

statut de nation « générale » composée de huit nations particulières : l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles (formant le royaume de Grande-Bretagne), les royaumes de Connaught, Galway, Munster et Meath (pour l'Irlande), ainsi que la Gascogne.

D'abord politiques et géographiques, ce n'est que plus tardivement que les dimensions ethniques ou linguistiques commencèrent à jouer un rôle prégnant. En Écosse, ces deux éléments occupaient une place encore plus secondaire ; il s'agit de l'une des clés permettant d'interpréter un certain degré d'incompréhension français à l'égard de l'allié écossais à la fin du Moyen Âge.

Cela étant dit, revenons à la période qui nous intéresse. Pour distinguer l'État moderne de son prédécesseur féodal défini par Marc Bloch, Roger Chartier cite deux propriétés : la première relève du monopole fiscal, la seconde du monopole établi sur la violence légitime. Le roi revendiqua le statut de maître et garant de la pacification de la société<sup>62</sup>. La notion de pacification nous intéresse particulièrement. C'est l'un des points de jonction qui permet de rattacher l'étude de l'Alliance franco-écossaise à ces phénomènes plus vastes. Derrière le pacte militaire, l'Alliance était donc une manifestation politique, une mise en scène du pouvoir royal et de ses prérogatives. Elle revêtait des composantes religieuses, mais aussi une portée idéologique de plus en plus laïque. La France et l'Écosse se définissaient et se reconnaissaient mutuellement par le biais de leurs échanges. C'est l'un des paradoxes intéressants de l'Europe des États : tandis que celle-ci prenait corps, les parties qui la composent renforçaient elles-mêmes leurs distinctions au sein de cet ensemble. Cette période est donc aussi liée au développement des imaginaires nationaux, à des cultures dont l'étendue réelle est difficile à mesurer, mais qui fut également affaire de littérature. Selon Jacques Krynen, dans la France des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

une abondante littérature voit le jour qui se donne pour tâche plus ou moins consciente de soutenir l'État dans son action et de se faire l'écho des préoccupations de la société politique. Il n'est pas besoin de trop longues recherches pour s'apercevoir qu'une foule de miroirs, traités, mémoires, remontrances, conseils, discours et sermons jalonnent l'histoire de chaque règne et que leur vocation essentielle est de fournir des réponses concrètes aux questions les plus brûlantes.<sup>63</sup>

---

<sup>62</sup> R. CHARTIER, « Construction de l'État moderne et formes culturelles : perspectives et questions », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, op. cit., p. 491-503, p. 491.

<sup>63</sup> J. KRYNEN, « Genèse de l'État et histoire des idées politiques en France à la fin du Moyen Âge », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, op. cit., p. 395-412, p. 395-396.

Krynen cite certains des grands textes qui structurent ce courant : écrits de Pierre Dubois (*De Recuperatione Terrae Sanctae*), de Pierre Salmon (*Les demandes faites par le roi Charles VI*), de Robert Blondel (*La Complainte des Bons et Loyaux Français*), d'Honoré Bouvet (*l'Arbre des batailles*), d'Alain Chartier (*Quadrilogue Invectif*), le *Journal* de Jean Masselin, ou encore le *Rosier des Guerres*. Ajoutons à cela les *Tractatus* de Terrevermeille, *Le Songe du Vergier* d'Évrart de Trémaugon, le *Songe du Viel Pelerin* de Philippe de Mézières ou le *Brevis Tractatus* d'Étienne de Conty. Nous aurons l'occasion de citer certains de ces travaux. Jacques Krynen fait ensuite une remarque intéressante, qui rejoint l'angle d'approche ouvert favorisé par cette étude. Selon lui, il faut cesser de percevoir ce corpus comme un simple domaine théorique, qu'il faudrait étudier à part. Il existe, d'après lui, « d'autres écrits qui, pour ne pas avoir de contenu et de portée directement politiques, sont loin d'être hermétiques aux débats politiques ». Le même raisonnement peut s'appliquer à l'Alliance franco-écossaise, dans la manière dont elle fut formulée dans le corpus diplomatique. S'il est traité à part dans cette étude, il faut évidemment le relier et le faire dialoguer avec les autres pans du corpus. Krynen, lui, a en tête un type de sources auxquelles nous allons également prêter une attention toute particulière. La pensée politique médiévale, en effet, « s'abreuve à une littérature historique en plein essor ». Il s'agit des « histoires, chroniques, abrégés, qui se vouent à la propagande des princes, qui créent ou colportent ces mythes et ces légendes qui embellissent leur pouvoir [...] »<sup>64</sup>.

Cette place de l'histoire, l'exploitation politique du passé est elle aussi au centre de notre travail. Selon Bernard Guenée,

dès qu'elle prend conscience d'elle-même, une nation veut justifier son présent par son passé. Rien ne lui prouve mieux son existence que son histoire. En un sens, ce sont les historiens qui créent les nations. Il n'y a pas de nation sans histoire nationale. Les premières de celles-ci apparaissent, en Occident, au XII<sup>e</sup> siècle. Vers 1135, Geoffrey de Monmouth écrit son *Historia regum Britanniae*. [...] Entre 1185 et 1204, de mille fragments épars, des moines de Saint-Denis compilent une *Historia regum Francorum*. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, en fait rédiger une version plus complète. Sur son ordre, en 1274, le moine Primat en donne une traduction française. Au XV<sup>e</sup> siècle, les *Grandes chroniques de France* sont, pour les Français, presque une Bible.<sup>65</sup>

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 397-400.

<sup>65</sup> B. GUENÉE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : les États*, PUF, Paris, réimpr. 1993, p. 123-124.

À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, l'ampleur des conflits avec l'Angleterre cristallisa des tendances déjà plus anciennes, pour faire émerger des imaginaires nationaux aux contours plus affirmés, aux facettes et aux supports nombreux. Comme on peut le voir, le corpus pour étudier ce sujet est aussi large que varié. On peut encore l'enrichir grâce à une sélection d'œuvres plus strictement littéraires, allant du roman à la poésie. Cette variété nous permet de combler certains vides, ou du moins de produire des hypothèses argumentées, dotées de points d'ancrage multiples. Reste à savoir si l'on peut, à l'aide de ces supports, proposer une lecture cohérente et vraisemblable des rapports franco-écossais.

Dans un cadre aussi vaste, l'Alliance pourrait, dans un premier temps, être considérée comme une simple annexe au propos qui associe renforcement de l'appareil étatique et environnement conflictuel. La négociation de l'Alliance est inséparable du contexte de tension avec l'Angleterre, mais c'est oublier qu'elle visait à créer un lien, à instaurer et à théoriser une proximité. Ce constat mérite donc d'être fait, mais il est insuffisant.

En revanche, il paraît particulièrement intéressant de se pencher sur la place accordée aux phénomènes de rapprochement entre pouvoirs étrangers, à la recherche d'un équilibre géopolitique. En plein contexte d'affirmation des caractères nationaux, cette dynamique peut sembler incongrue. C'est un sujet peu traité, peut-être en raison du fait que « l'image d'autrui » est souvent perçue comme un élément « connexe », caractérisé et limité par sa dimension « xénophobe »<sup>66</sup>. Le rapport à l'étranger a souvent été résumé à ses contrastes violents, à la confrontation entre modèle et anti-modèle. À la fabrication d'un ennemi extérieur, dont le rôle consiste à mieux fédérer la communauté nationale derrière ses chefs et dans la défense du territoire. Ce climat, tendu, a évidemment un impact sur notre travail. Dans cet environnement, la confusion avec l'autre doit être évitée à tout prix, les frontières clairement fixées. Réflexe de protection, cette démarche de singularisation est indissociable d'une forme d'autocélébration. Où situer la France et l'Écosse dans ce curieux jeu de compétition entre nations occidentales ? Selon Guenée, les vices que l'on prête aux nations, et les vertus qu'elles se donnent « fournissent de chacun des nouveaux peuples de l'Europe deux portraits, l'un en blanc, l'autre en noir. [...] Cette élémentaire psychologie des peuples, qui permet à chaque nation de se distinguer, de se comparer, de se glorifier, est une autre voie par laquelle s'exprime et se fortifie la conscience nationale »<sup>67</sup>.

---

<sup>66</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France*, Gallimard, 1985, p. 17.

<sup>67</sup> B. GUENÉE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.*, p. 132.

Tout cela est vrai et contribue aussi à fixer l'ossature théorique et contextuelle de notre travail. Mais ce système est trop réducteur, trop polarisé. C'est ignorer le fait que la conscience d'une scène internationale, si elle avait toute sa place dans la genèse des États modernes, ne reposait pas que sur la construction d'antagonismes et d'anti-modèles. Le cas de l'alliance franco-écossaise, par sa durée, par l'amitié célébrée dans ses textes fondateurs, constitue plus qu'un « aspect connexe » ou une anomalie. C'est un outil géostratégique, politique, symbolique, qui peut au moins en partie être interprété grâce aux travaux de Jacques Krynen, Claude Gauvard ou Bernard Guenée, de Jean-Philippe Genet et de Colette Beaune, pour ne citer que ceux que nous avons déjà mentionnés. Côté écossais, l'étude des questions relatives à l'identité et l'importance admise du contexte médiéval a aussi produit une historiographie foisonnante<sup>68</sup>. Les études relatives à la représentation des imaginaires nationaux sous l'influence des propagandistes et des historiens (parmi d'autres) permettent d'éclairer notre travail et de nous guider. Ce sujet peut donc être replacé dans un champ de recherche déjà bien défriché.

Relativement négligée, l'étude d'un improbable compagnonnage entre deux grandes entités politiques et territoriales dans l'Europe naissante bénéficie de ces apports. Mais l'étude de l'Alliance dépasse aussi la validation de théories déjà éprouvées. C'est un cas à part, sans équivalent, qui n'a rien à voir avec une collaboration ponctuelle et fortuite entre deux pouvoirs destinés à s'abandonner et à se perdre de vue à la première occasion. Dans un contexte (politique, culturel, mental) spécifique, le caractère tout aussi inédit de l'Alliance pouvait aussi s'avérer difficile à gérer, devenir vecteur de tensions, ce qui ne favorisa pas sa lisibilité. La durée et l'amplitude des échanges dans le contexte de la fin du Moyen Âge furent aussi, paradoxalement, propices à la mise en mémoire, à l'enregistrement des déficiences ou

---

<sup>68</sup> Citons par exemple B. WEBSTER, *Medieval Scotland, The Making of an Identity*, Macmillan Press LTD, 1997; A. GRANT, « Aspects of National Consciousness in Medieval Scotland » dans *Nations, Nationalism and Patriotism in the European Past*, p. 68-95, 1994; BOARDMAN S., « Chronicle Propaganda in Fourteenth-Century Scotland. Robert the Steward, John of Fordun, and the Anonymous Chronicle », *SHR*, 76, 1997, p.23-43., WEBB K., *The Growth of Nationalism in Scotland*, 1977, A. MURRAY, S. FORDE, L. JOHNSON, *Concepts of National Identity in the Middle Ages, School of English, University of Leeds*, 1995; D. BROUN, R. J. FINLAY, M. LYNCH (ed), *Image and Identity, the Making and Re-making of Scotland Through the Ages*, John Donald Publishers, Edinburgh, 1998; A. HASTINGS, *The Construction of Nationhood, Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge University Press, 1997; K. STEVENSON, *Power and Propaganda, Scotland 1306-1488*, Edinburgh University Press, 2014; B. HARRIS, A. R. MACDONALD (eds.), *The Making and Unmaking of the Nation, c. 1100-1707*, vol. 1, *The Scottish Nation: origins to C. 1500*, Dundee University Press, 2006, W. FERGUSON, *The Identity of the Scottish Nation: A Historic Quest*, Edinburgh University Press, 1998, F. WATSON, « The Enigmatic Lion: Scotland, Kingship and National Identity in the Wars of Independence », *Image and Identity, the Making and Re-making of Scotland Through the Ages*, John Donald Publishers, Edinburgh, 1998, p. 18-37, M. DREXLER, « Fluid prejudice: Scottish Origin Myths in the later Middle Ages », *People, politics and community in the Later Middle Ages*, J. T. Rosenthal, C. Richmond (eds.), St. Martin's Press, Gloucester, 1988, p.60-76, 1987.



des échecs. Ces facteurs n'ont que rarement été pris en compte pour mesurer le traitement que les sources contemporaines firent de l'Alliance. Les écueils, on le voit, sont nombreux. Au-delà, ou en dépit d'eux, on atteint cependant un point de contact fascinant, une zone de rencontre, de dialogue, d'échange et de mesure où l'imaginaire national français rencontre son *alter ego* écossais. Où deux blocs en quête d'identité se jaugent, se soutiennent, cherchent à se positionner, à s'affirmer. Nous allons voir comment ces deux modèles purent collaborer pour se justifier et se renforcer mutuellement.

La première partie de notre étude se concentre sur l'étude du corpus diplomatique. Le premier chapitre se consacre à l'étude des traités successifs qui renouvelèrent l'alliance entre 1295 et 1517. Ce balayage chronologique permet de fournir un aperçu historique et évènementiel de la période étudiée. Les sources diplomatiques constituent une base solide et un ensemble particulièrement cohérent pour questionner l'Alliance au travers des textes qui lui donnèrent corps. Les traités sont d'abord replacés dans leurs contextes de production respectifs, afin de prendre la mesure de la diversité des situations au fil du temps. Simultanément, le corpus diplomatique, sorte de manuel officiel de l'Alliance, se pose en véritable lieu de convergence et de dialogue entre les alliés et instaure progressivement une tradition codifiée de plus en plus élaborée, qui semble capable de s'extraire de l'agitation politique, de transcender les aléas du temps. En mobilisant traités politiques et discours propagandistes, un second chapitre est dévolu à l'étude transversale des grands thèmes abordés par les traités comme la représentation du temps, le rôle prêté à Dieu, la diabolisation de l'ennemi anglais, l'établissement de la paix. Cette étude qui porte sur le langage qui théorise et soutient la proximité entre alliés s'achève sur une étude de cas plus spécifique, en se concentrant sur la figure de Charlemagne. Père mythique de l'Alliance, pilier de l'imaginaire national français en gestation, figure iconique d'un âge d'or perdu qu'il faut rebâtir, on va voir comment ce qu'il représente résonne avec l'appareil théorique de l'Alliance, et comment celle-ci s'impose comme un outil capable de renforcer la légitimité et la mythologie nationale des acteurs qu'elle lie.

La seconde partie emprunte volontairement un chemin convenu en prolongeant le questionnement relatif au lien qui unissait les deux alliés pour étudier les éléments traditionnellement associés à une forme de réalisation ou d'aboutissement dans l'histoire de l'Alliance. Nous allons évoquer la question des mariages princiers, des lettres de naturalité (rapidement) avant d'en venir à un point central, qui touche à l'arrivée de milliers d'Écossais dans les années 1420 pour participer à l'effort de guerre du dauphin et futur roi de France

Charles VII. Cette partie se concentre sur une période temporelle plus limitée, dominée par un contexte de crise aiguë côté français et caractérisée par une relative abondance de sources exploitables. Le corpus est ici dominé par le témoignage des chroniques, ainsi que par les apports d'une littérature politique particulièrement vivace. Loin de considérer cette période comme un achèvement ou une évolution naturelle, nous étudierons, dans le sillage des règles édictées par la diplomatie de l'Alliance, les rapports de proximité aussi exceptionnels que tendus entre les alliés. Nous verrons notamment comment le théâtre français put servir de cadre propice à la mise en scène de l'imaginaire national écossais. Nous interrogerons, en retour, la réaction des auteurs français, et à travers eux, d'une partie de la société. Pour finir, nous allons tâcher de mesurer les enjeux réels et symboliques de cette intervention écossaise, et la manière dont l'historiographie française traita le sujet. Il ne suffit pas d'affirmer que l'Alliance, dans sa mise en œuvre, et sur le terrain concret, avait été un échec. Ce développement vise à remettre en question tous les termes de ce verdict, mais aussi à le comprendre.

Enrichie par les informations livrées à la fois dans le domaine fondamental et structurant de la diplomatie et par l'étude des difficultés associées à la coopération entre les alliés, la dernière partie de notre travail adopte une approche plus souple et théorique, qui s'appuie largement sur les conclusions produites dans les deux parties précédentes. C'est cette fois la dimension spatiale qui sert de fil conducteur, dans une réflexion qui mobilise un corpus de source ouvert (allant des chroniques aux traités politiques en passant par des sources littéraires ou cartographiques, par des encyclopédies ou des descriptions de pays). Le premier chapitre est dévolu à l'analyse du déplacement dans l'espace, et aux réactions qu'il suscite cette fois dans un mouvement qui va de la France vers l'Écosse. Pour commencer, nous allons poursuivre l'étude des systèmes référentiels associés à l'espace familial, à la France, érigée en modèle absolu. On va ensuite se pencher sur les expéditions françaises menées en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle pour développer cette réflexion. Suivra la question de la traversée, celle de l'évaluation de l'Écosse comme atout stratégique potentiel, et pour finir le traitement de la grande expédition menée par l'amiral Jean de Vienne en 1385. La représentation très codifiée et archétypale de l'Écosse, ainsi que ses implications (notamment dans les correspondances faites avec ses habitants) sera ensuite traitée plus en détail dans un second chapitre. Nous allons aborder la question de la représentation physique de l'Écosse, recoin des cartes, zone reculée, affectée par l'influence néfaste du nord, en équilibre précaire sur les marches du monde habitable. On va ensuite voir comment ces outils de mesure de l'Écosse furent

mobilisés pour construire une géographie de l'échec, reposant notamment sur le concept essentiel de pauvreté. Après une étude destinée, via l'exemple du poète Eustache Deschamps, à mieux cerner les raccourcis employés pour décrire l'espace étranger et produire une critique au goût du public français, nous allons traiter plus en détail la question de la sauvagerie, du désert. Ces notions, souvent associées à l'Écosse, transforment ce territoire en terrible avertissement. Si la guerre perdure, si la haine consume les Français, le royaume sera détruit et les hommes retourneront à une condition presque bestiale. Face à cette imagerie brutale, les auteurs écossais construisent leurs propres discours. Dans l'arène des représentations, ces discours contradictoires, mais qui souscrivent aux mêmes règles se côtoient, se répondent. On va en profiter pour proposer quelques hypothèses quant aux résultats, parfois inattendus, qu'eurent ces constructions. Nous allons notamment évoquer l'aspect irrémédiablement divisé du royaume, et le rôle, peut être prédominant, joué en France par une encyclopédie où la représentation de l'Écosse avait été faite par un auteur anglais.

Selon Jacques le Goff, « le Moyen Âge a mis en évidence, et souvent constitué, les caractéristiques réelles ou problématiques de l'Europe : l'imbrication d'une unité potentielle avec une diversité fondamentale »<sup>69</sup>. En accord avec cette déclaration, c'est sur l'aveu d'une inavouable proximité construisant en retour son propre appareil de mise à distance que s'achèvera ce travail.

---

<sup>69</sup> J. LE GOFF, *l'Europe est-elle née au Moyen Âge ?* Seuil, Paris, 2003, p. 13

**PARTIE I.**  
**THÉORISER L'ALLIANCE**

---



## CHAPITRE I. L'ALLIANCE DES TRAITÉS

### INTRODUCTION

L'étude du corpus diplomatique, ces traités qui instaurèrent et renouvelèrent l'alliance franco-écossaise au cours des siècles, n'est intervenue que tardivement dans ce travail. Cette négligence, cette aversion, presque, a des causes intéressantes. La litanie des traités, leur chronologie, sont connues. Leur contenu, bien souvent résumé et repris au gré de toutes les études ayant abordé, de près ou de loin la question des relations franco-écossaises, ne semblait pas, à première vue, contenir d'éléments particulièrement éclairants. Sorte de ronron générique d'arrière-plan se résumant à la promesse d'assistance mutuelle contre l'Angleterre, le cadre fixé par ces traités, une fois évoqué, ne semblait pas mériter qu'on s'y attarde. Loin des refrains liés à l'évocation nostalgique de « l'amitié franco-écossaise », il paraissait plus naturel de se tourner vers les récits, témoignages ou simples anecdotes trahissant la mise en œuvre, l'incarnation de l'Alliance dans les faits. Mettre à jour ce que cette prétendue « amitié » couvrait réellement de nuances, de tensions, d'incompréhension, de rejet ou d'hostilité sourde nécessitait de désosser le cliché, l'image idyllique, pour retrouver des images plus contrastées. Comment, dès lors, justifier l'attention nouvelle portée à ces documents ?

Il apparut, pour commencer, que les traités représentaient une étape incontournable de l'étude des processus ayant présidé, rendu possible et surtout matérialisé les rapprochements entre la France et l'Écosse. Les questionnements qui portaient sur la perception de l'altérité, sur la nature et la qualité des échanges entre les deux royaumes concernés, ne devaient pas négliger l'étude des supports, des cadres qui soutenaient et sous-tendaient ces interactions. L'étude des échanges et des relations entre la France et l'Écosse au fil du temps ne peut être dissociée de celle des fondations théoriques et officielles sur lesquelles elles reposaient. Au niveau le plus élémentaire, l'étude du corpus diplomatique permet de reconstituer une fiche de route, de comprendre le plan général et la vision élaborés par les architectes de l'alliance.

Les traités ne sont rien de moins que l'incarnation matérielle des relations franco-écossaises et le premier manuel de l'Alliance, son cadre officiel. Ils sont aussi, d'une certaine manière, le seul compromis absolu produit par les deux royaumes associés. Si, comme on le verra, nombre de valeurs et de références sont partagées et exploitées (selon des modalités parfois différentes) par les deux alliés, les divers témoignages traduisent toujours un angle de perception clair et partisan. Les traités, forme finalisée d'échanges et de dialogues parfois

prolongés, viennent sceller un accord bilatéral ; un point de rencontre définitif. Ils existent (en théorie) toujours en deux exemplaires parfaitement symétriques et identiques, rédigés en latin ou en français. L'un, formulé au nom de la couronne française, était destiné à la chancellerie écossaise ; l'autre, formulé au nom de la couronne d'Écosse, était destiné à la chancellerie française.

Il n'existe aucun traité politique, aucune chronique qui s'embarrasse de tels procédés. Au contraire, c'est justement dans les divergences de points de vue et d'interprétations que la densité et la complexité ambivalente de l'Alliance se font jour. Ici, rien de tel, c'est même l'inverse qui se produit. Dans l'espace flottant, changeant, complexe et incertain du jeu des représentations, au gré de contextes tout aussi variables, les traités imposent un balisage remarquablement stable. Dans l'étude des « regards croisés », ils sont précisément le point où convergent et se croisent les lignes. Cet état de fait permet-il de broser un portrait alternatif des rapports franco-écossais ? Comme on va le voir, c'est en partie le cas.

Ce constat, pour évident qu'il paraisse, est lourd d'implications. Les traités prennent subitement la valeur de pivots pour le chercheur ; mais ce caractère qui est le leur, si particulier, doit également être pris en compte pour tenter de comprendre comment fut définie et pensée l'Alliance pour elle-même, et dans l'esprit de ceux qui en furent les artisans et les gardiens.

Étape préalable à un travail voulant réaliser un balayage aussi large et complet que possible, l'étude des traités consiste donc en tout premier lieu à revenir et à s'interroger sur ces documents, le contexte de leur création et leur rôle.

Un second constat, dérivant largement du premier, nous a mis face à l'étonnante pénurie de travaux portant directement sur ce sujet. Qu'ils aient été jugés répétitifs ou sans grande valeur intrinsèque, les textes fondamentaux qui ont formulé et articulé l'alliance franco-écossaise n'ont fait l'objet que de quelques articles relativement récents. Côté français, c'est à Michel Duchein<sup>70</sup>, Philippe Contamine<sup>71</sup> et Françoise Autrand<sup>72</sup> que l'on doit les quelques

---

<sup>70</sup> M. DUCHEIN, « l'Écosse dans la guerre de Cent Ans », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, Fayard, Paris, 1999, p. 279-291.

<sup>71</sup> P. CONTAMINE, « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century: mercenaries, immigrants or Frenchmen in the making ? » in *The Scottish Soldier Abroad 1247-1967*, ed. By Grant G. Simpson, John Donald Publishers, Edinburgh, 1992, p. 16-30; CONTAMINE P., « Entre France et Écosse : Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny (vers 1452-1508), chef de guerre, diplomate, écrivain militaire », in LAIDLAW J. (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 59-76.

<sup>72</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *L'Europe de Westphalie, Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, PUF, Paris, 2000, p. 83-110.

travaux qui se sont résolument penchés sur la facette diplomatique de l'Alliance. Il est important de noter que ces articles replacent la pratique diplomatique et l'exemple des relations franco-écossaises dans le contexte plus large de l'inflation de l'exercice du pouvoir royal et de l'émergence de l'Europe moderne. Cette approche est particulièrement frappante dans l'étude incontournable menée par Françoise Autrand sur le sujet<sup>73</sup> ; ce qui conduit au troisième point, le plus central, des raisons qui justifient un développement de cette étude diplomatique.

En écho aux thématiques de fond qui sont celles de ce travail – définition identitaire, construction des identités nationales, émergence des États modernes – l'étude des sources diplomatiques enrichit à sa manière l'éventail des représentations, sur un plan resté jusqu'alors dans l'ombre. Ces sources emploient des outils et adoptent des formes très spécifiques ; elles livrent des résultats étonnants.

Cette importance particulière des sources diplomatiques dans les sociétés en mutation de la fin du Moyen Âge a été très bien perçue par Nathalie Nabert qui les a étudiées sous l'angle de la sémantique. Les arguments avancés dans l'introduction de son ouvrage tissent un raisonnement très similaire à celui qui sous-tend la présente étude, qu'il s'agisse des justifications associées aux bornes chronologiques, aux grands thèmes de fond, à certains éléments relatifs à la méthodologie et à la définition du corpus.

Nabert définit la diplomatie comme « l'art de représenter les intérêts d'un pays, auprès d'autres pays par le système des relations internationales »<sup>74</sup>. Dans sa délimitation d'un territoire de recherche au sein de cet espace très vaste, elle s'est précisément focalisée sur la notion « d'alliance », domaine « encore peu exploité du point de vue sémantique, et pour une période historique dont la cohérence nous a semblé assurée par la crise de la guerre de Cent Ans et ses conséquences sur la conception du pouvoir monarchique dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle »<sup>75</sup>. Toujours d'après elle, et en allant plus loin dans la définition pour déceler la valeur toute particulière de ce corpus, la langue diplomatique se définit d'abord comme « langue spécialisée ». Elle renferme son propre « système de communication spécifique », lequel est « fortement structuré ». Ses conditions de production sont par ailleurs « liées à un groupe socio-culturel, l'univers des chancelleries, et motivées par un rapport de puissance à

---

<sup>73</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne : l'alliance France-Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 33-46.

<sup>74</sup> N. NABERT, *Les réseaux d'alliance en diplomatie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, étude de sémantique*, Champion, Paris, 1999, p. 14.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 14.



puissance. En soi, elle se différencie d'un idiolecte par son caractère non-individuel, prônant un discours normalisé neutralisant les particularités idiolectiques, fondé sur l'énonciation du droit et garanti par la transmission des formules d'un locuteur à l'autre ».

Sur le plan chronologique, ces documents trouvent naturellement leur place parmi ces sources qui nous éclairent sur les transformations politiques à l'œuvre en France à la fin du Moyen Âge, au prisme des relations internationales. Au premier niveau, celui du langage, les linguistes qui se sont penchés sur la question du « moyen français » s'accordent à dire que les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont une période « d'indéniable mutation », marquée par le « processus de destruction de l'ancien français d'où devait sortir le français moderne ». L'intérêt constitué par l'étude d'un fragment du vocabulaire diplomatique serait donc double : « parce qu'à la grande cassure historique, à la permanence de l'état de guerre, à la déstabilisation du pouvoir qui devait générer toute une réflexion sur la figure idéale du prince et sur la puissance monarchique, et modifier la conception de l'état, a correspondu sur le plan linguistique une phase d'intense créativité »<sup>76</sup>.

Ces quelques remarques, bien qu'elles s'appuient d'abord sur une approche rigoureusement sémantique, résonnent parfaitement avec les observations ayant permis de poser les premières pierres de ce travail. Les bouleversements à l'œuvre dans les sociétés occidentales, perceptibles dans l'évolution de la langue, dans les nouveaux avatars de l'écrit, permettent enfin de justifier l'idée d'un corpus étendu, où les différentes composantes doivent impérativement être mises en résonance les unes avec les autres. Le caractère particulier des textes diplomatiques est une manifestation de ces changements, mais son réel intérêt se mesure surtout dans ses liens avec d'autres types de sources contemporaines, sources bénéficiant à leur tour de l'éclairage apporté par cette langue diplomatique. Ce système d'échange et de dialogue entre des sources multiples semble naturellement trouver sa place dans l'univers mental global, cohérent et contrasté, que cette étude tente de circonvenir.

Le versant diplomatique de ce travail dépasse la notion de perception mutuelle « directe », en lui substituant une construction théorique particulière, plus ouvertement politique. Il traduit l'importance qu'on prête à la scène internationale, sur une période par ailleurs marquée par l'affirmation et la solidification de socles identitaires aux contours nationaux. Il illustre un système de représentation à part entière, conditionné par des objectifs spécifiques et clairement énoncés. Ces textes ne font pas que témoigner de l'Alliance, à la façon des chroniques : ils l'incarnent, la façonnent.

---

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 11.

Il ne s'agit pas pour autant d'un système clos et strictement autonome, d'une bulle isolée du reste du corpus. Les notions et les thèmes manipulés par ces sources se retrouvent partout dans la littérature et les traités politiques (en France, citons le *Songe du Vergier*, le *Songe du Vieil Pelerin* ou le *Quadrilogue Invectif*). On rejoint encore une fois les analyses de Nathalie Nabert, qui insiste sur la nécessité de faire dialoguer ces sources entre elles. Pour étudier le lexique diplomatique, elle affirme qu'il ne faut pas oublier de « prendre en compte ce champ plus large de la « créativité théorique » qui s'exprime à travers les *artes poetriae, dictaminis* et *praedicandi*, le renouveau général des « arts de rhétorique ». Symbole de ces évolutions, c'est durant le règne de Charles V que Nicolas Oresme traduit en français certains traités politiques antiques, notamment l'œuvre éthique et politique d'Aristote. Le développement de la diplomatie et de son corpus ne s'est donc bien évidemment pas fait de manière isolée, mais en parallèle, et en lien avec d'autres productions écrites. L'ensemble, on le voit encore une fois, est étroitement associé à un climat politique qui garantit la cohésion de l'ensemble et nourrit son dynamisme, climat se caractérisant par une « crise de l'identité nationale face à la volonté hégémonique de l'Angleterre et aux dissensions intérieures ». Cette règle, qui vaut pour les textes théoriques et les traités politiques s'applique aussi aux sources historico-narratives, qui occupent une place prééminente dans cette étude ; car la période est aussi celle de la « la prolifération du genre de la chronique rédigée en langue vulgaire. Et ce grand mouvement de rédaction chronologique de l'histoire, qui semble bien correspondre à une prise de conscience d'une identité territoriale et monarchique, eut pour conséquence une production considérable de textes qui jouèrent un rôle essentiel dans la reproduction, la fixation et la manipulation du vocabulaire diplomatique »<sup>77</sup>.

Dans ces processus de définition de soi, la part de l'autre sert souvent à mesurer une distance, à marquer une différence. Si le lexique qui accompagne la célébration identitaire se fait souvent le miroir d'antagonismes puissants (Némésis étrangère, voisin ennemi, menace extérieure) il comporte aussi une facette plus négligée, et c'est précisément celle qui nous intrigue. L'autre n'est pas toujours l'ennemi. L'étranger n'est pas toujours – pas totalement – confiné au rôle de menace. Mieux, il apparaît clairement à la lumière des échanges diplomatiques que le phénomène de rigidification, d'affirmation nationale, s'il désigne volontiers des adversaires, se cherche aussi des soutiens, des alliés. Des amis. Les royaumes, s'ils se conçoivent souvent dans une posture de supériorité, ne se pensent pas dans la solitude ; ils semblent même redouter l'isolement. En raison de son ancienneté, de son

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 12.

existence prolongée et de son statut privilégié, l'alliance passée entre les rois de France et d'Écosse est un excellent témoin de ce phénomène.

Le corpus diplomatique participe donc bel et bien, à sa manière, aux questionnements portant sur la construction des imaginaires nationaux. Les traités traduisent les ambitions des princes, l'idée qu'ils se font de leur rôle ; ils dépeignent, surtout, un système théorique qui semble bien souvent déphasé par rapport à la « réalité » des faits. Cet aspect lisse, sans aspérité, servi par un langage idoine, explique peut-être le désintérêt des chercheurs. Il faut l'interroger. À côté des mots qui mettent à distance l'étranger et qui dressent contre lui des barrières, la langue diplomatique ouvre un champ complémentaire qui mobilise le vocabulaire de la parenté, du lien, de l'amitié et de l'amour à l'égard d'autres princes, d'autres royaumes et d'autres peuples.

### **« L'amitié franco-écossaise » : mythe contemporain ou tradition diplomatique ?**

De prime abord, il serait tentant pour l'historien d'écarter du revers de la main tout ce qui semble tenir du poncif. Il est facile de froncer les sourcils à la mention de cette prétendue « amitié franco-écossaise », sorte de vestige nostalgique et légendaire d'un accord qui n'avait pas au fond d'autre soucis que de contrarier l'Angleterre, et dont l'acte de décès fut scellé en 1560 par le Traité d'Édimbourg. Le ralliement de l'Écosse au Protestantisme, l'Union des Couronnes de 1603 sur la tête de Jacques VI d'Écosse et I<sup>er</sup> d'Angleterre, l'*Act of Union* de 1707, enfin, auraient parachevé l'enterrement de la Vieille Alliance. Si les origines profondes de l'Alliance restent encore nébuleuses, son héritage, ses traces résiduelles, posent tout autant question. En période de crise intense, le souvenir de l'Alliance semble sortir de sa torpeur et revient hanter la scène politique. En 1942, la « plus vieille alliance au monde » fut célébrée par le général de Gaulle en visite à Édimbourg, lors de l'inauguration du consulat de France en Écosse. En pleine période de guerre, c'est bien la dimension martiale, l'aide mutuelle apportée dans l'adversité, le sang versé de concert – définition traditionnelle de l'Alliance au XV<sup>e</sup> siècle – qui arrêta son attention. Il prit garde à ne pas écorcher la susceptibilité anglaise, mais au sein de l'alliance entre la France et le Royaume-Uni, comparée à un bouquet de fleur, il affirme que les fleurs conservent, individuellement, leur caractère, leur couleur et leur parfum, elles racontent l'histoire de « deux peuples unis par une amitié naturelle ». C'est à cette « amitié et cette compréhension mutuelle que les Français ont toujours trouvé en

Écosse » que de Gaulle fait appel, la jugeant « plus précieuse que jamais »<sup>78</sup>. L'ennemi a changé, mais face aux duretés du temps, le vieux lien est renoué symboliquement, car l'amitié a perduré, a survécu à la fracture des siècles. Quand l'heure est grave, tourner les yeux vers l'extérieur pour chercher ses amis du regard est un réflexe politique qui ne date pas d'hier.

Soixante-dix-sept ans plus tard, en 2019, en pleine période d'incertitude entourant la perspective d'une rupture du Royaume-Uni avec l'Union européenne, c'est la question du Brexit qui réactive à nouveau le lien ancestral. Le 19 février, à Paris, Marielle de Sarnez, présidente de la commission des affaires étrangères, déclara, en présence de la première ministre écossaise Nicola Sturgeon « votre visite à Paris s'inscrit dans le cadre du renforcement de la relation entre la France et l'Écosse, une relation que – je vais citer le général de Gaulle, ça n'est pas tous les jours – alors chef de la France Libre, décrivait comme 'la plus ancienne alliance du monde' ». Les relations économiques (liées à l'importance des investissements français en Écosse) et humaines (les 13 000 ressortissants français résidant en Écosse y forment la quatrième communauté étrangère) sont prééminents et occultent cette fois toute la portée militaire qui était encore bien présente dans le fameux discours de 1942. À ces mots Nicola Sturgeon renchérit, affirmant que la France et l'Écosse sont des « partenaires naturels ». À ses yeux, l'Alliance célébrée par de Gaulle fait référence aux notions de lien, d'échange, de commerce et d'amitié. Un mois plus tard, le 5 mars, devant le parlement d'Écosse à Holyrood, Nicola Sturgeon, évoquant son passage à Paris, déclara :

*Last month I opened the new Scottish Government hub based in Paris. And in a city like that where evidence of Scotland's ties with Europe extends back more than seven centuries, it is impossible not to feel a deep and profound sense of loss about what Brexit means for Scotland. Our country has benefitted immeasurably from the hundreds of thousands of EU citizens who have made this country their home. Many Scots have had their horizons widened and their lives enriched by the ability to study, travel and work in Europe. The EU – while far from perfect, we would all agree on that – [...] exemplified the benefits we all gain when independent countries cooperate for the greater good. And that's not something we should choose to give up lightly.*

Les implications brutales du Brexit ont produit une étonnante conflagration qui voit converger l'attachement de l'Écosse à l'Union européenne et la tradition de la Vieille Alliance, sorte d'ancêtre, de première main tendue vers le continent. L'histoire contemporaine côtoie alors, par un curieux glissement, le très ancien, renouvelle et dresse en symbole une amitié entre la France et l'Écosse qui se serait maintenue depuis 700 ans. Dans son opposition majoritaire au Brexit (à 62 %), l'Écosse cherche à faire entendre une voix, minoritaire et

---

<sup>78</sup> « 23 juin 1942, Discours prononcé à Édimbourg au cours d'un voyage en Écosse », dans *Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1940-1946*, Plon, Paris, 1970, t. 1.

inaudible à l'échelle du Royaume-Uni, en se rattachant à une tradition antérieure à son rattachement à l'Angleterre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Se jouer du temps, en ignorer le fil, est une des constantes du discours officiel qui entoure l'amitié franco-française.

Faut-il voir dans ce contexte contemporain un nouvel avatar de l'Alliance, ou une pure invention, sans rapport aucun avec ce qu'elle avait été réellement, dans le contexte bien différent du Moyen Âge ? Une fois encore, l'étude des traités, ces textes fondamentaux, constitue le meilleur recours pour tâcher de comprendre, au moins en partie, comment une alliance militaire archaïque a pu, et peut encore, être mobilisée et exploitée pour servir des intérêts contemporains nationaux. En vérité, une grande partie des éléments mentionnés au cours des périodes et des discours plus récents peuvent être rattachés au contenu des textes originaux de l'Alliance ; il ne s'agit pas d'un hasard fortuit, mais du résultat d'une méthode, d'un langage officiel qui, dès ses premières formulations, mettait en place un discours capable de s'inscrire dans la durée, de s'auto-légitimer, et de se régénérer sans cesse. La notion d'amitié. La notion d'ancienneté. Le lien naturel. Les bénéfices que les pays indépendants tirent de leur coopération mutuelle (pour reprendre presque mot pour mot le discours de Nicola Sturgeon), ces thèmes jouent un rôle primordial dans le corpus séminal des traités de l'Alliance, et c'est sur l'étude de ces contenus que nous allons d'abord nous concentrer. Malgré leur aspect théorique, d'apparence naïve, il semblerait que ce soient ces mêmes notions, aussi rudimentaires que robustes, qui aient le mieux résisté au passage du temps. Cette implication élémentaire, ce lien, cette vibration – toujours audible au XXI<sup>e</sup> siècle – légitime à eux seuls qu'on se penche sur les textes qui définirent l'Alliance et capturèrent son essence.

Cette partie de notre étude insiste dans un premier temps sur l'observation des traités qui renouvelèrent la Vieille Alliance et sur leur enchaînement. Ce développement permet de replacer l'alliance dans un *continuum* chronologique courant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Étape préalable à l'analyse des documents diplomatiques *stricto sensu*, un rappel des contextes ayant présidé aux négociations et aux signatures de ces documents permet de situer les traités dans les environnements qui conditionnèrent leur production. L'Alliance ne fut pas, en effet, instaurée et perpétuée de façon accidentelle ou aléatoire. Les situations qui se dissimulent derrière le cortège des dates de renouvellement permettent d'en saisir les enjeux politiques, les temps forts, de justifier le rythme de ses rebonds et sa longévité. Ce rappel permet également de mesurer les potentielles évolutions ainsi que les éléments de stabilité présents dans les textes, sur une période qui couvre tout de même plus de

deux siècles. Après une rapide présentation des sources, les traités seront donc analysés dans un ordre chronologique, replacés dans leur contexte, puis discutés.

Une fois le survol chronologique et le balisage contextuel effectué, un second développement sera consacré à une approche plus analytique et transversale des grands thèmes qui caractérisent et qui traversent les textes. Celui-ci permettra de dépasser les limites d'un corpus segmenté en compartiments distincts pour aborder des systèmes de représentation cruciaux dont l'importance réelle n'apparaît qu'avec un peu de recul. À ce recul s'ajoute un recoupement de la nomenclature diplomatique avec les systèmes de représentation connexes qu'on retrouve dans les autres sources qui permettent d'éclairer la nature des relations franco-écossaises au Moyen Âge. En mobilisant un autre pan du corpus – traités politiques, ouvrages polémiques – pour éclairer les textes diplomatiques, le dernier chapitre déterminera la manière dont le discours construit par les traités met en scène l'Alliance et ses enjeux au moyen d'images et de codes spécifiques et cohérents. Comme on aura l'occasion de le remarquer, une grande partie des thèmes abordés, qu'ils touchent à la représentation du pouvoir royal, de l'imaginaire national ou de l'espace international, peut être replacée dans le contexte plus large du phénomène de développement de l'État moderne qui caractérisa les derniers siècles du Moyen Âge en Occident.

### **Caractéristiques du corpus diplomatique**

Les documents qui illustrent l'étendue des relations franco-écossaises se retrouvent aussi bien en France qu'en Écosse. Comme précisé plus tôt, le contenu des traités, s'il n'a pas forcément les mêmes implications côté français et écossais a en revanche pour caractéristique d'adopter une forme finale commune. Cela signifie que, virtuellement, chaque exemplaire des traités existait initialement dans les archives royales françaises et écossaises. En mettant côte à côte les deux versions, lorsque la chose est encore possible, on observe donc des contenus similaires, où s'inversent les émetteurs et les destinataires. Cet aboutissement, pour net qu'il paraisse, n'en résultait pas moins d'un jeu de négociation parfois intense en arrière-plan, pouvant mener les ambassadeurs à faire plusieurs voyages et à modifier certaines clauses avant qu'un accord final ne soit atteint. Cet aspect « double », sur un plan purement matériel, se révèle très pratique. Prenons un exemple : la version du traité de 1295, signée par le roi de France et destinée au roi d'Écosse a semble-t-il été perdue. Il est en fait probable que ce document ait été sciemment détruit lorsque John Balliol offrit sa soumission au roi Édouard en 1296. Cet épisode représentait *de facto* une révocation de l'Alliance, révocation peut-être

symboliquement mise en scène par la destruction du texte qui l'avait instaurée. La version écossaise du texte, conservée en France, ayant en revanche été préservée, nous avons toujours accès au contenu de l'accord<sup>79</sup>. Sur un plan plus personnel, le fait d'avoir souvent accès à deux versions des documents a facilité l'exercice de lecture et de transcription, les versions lacunaires, abîmées ou simplement plus difficiles à lire pouvant être recoupées avec un deuxième exemplaire ne présentant pas forcément les mêmes défauts aux mêmes emplacements. Les textes sont tantôt formulés en latin, tantôt en français. Les deux langues se mêlent parfois. Notons également que certains textes ont bénéficié de retranscriptions et ont été édités, souvent de façon dispersée, dans divers ouvrages compilant les nombreux traités et accords produits par les chancelleries royales au cours du Moyen Âge<sup>80</sup>. Citons aussi un certain nombre d'outils plus récents, comme le portail des *Records of the Parliaments of Scotland*<sup>81</sup>, ou celui des Archives Nationales<sup>82</sup>.

L'exercice paléographique a permis de mettre en lumière un lexique, des formules, un jeu de clauses ainsi qu'une architecture globale des textes riches d'enseignements. Il a été facilité par l'aspect très répétitif de certaines expressions, de certains passages, dont l'écho se répercute à travers de multiples versions, renouvellements et reformulations de l'Alliance. Nous reviendrons sur cet aspect, qui joue, je crois, un rôle central.

### Où commencer ?

La première question, la plus élémentaire, porte évidemment sur les débuts de l'Alliance. Impossible d'ignorer entièrement ce serpent de mer, puisque travailler sur le corpus des traités, qui encadre et sous-tend l'ensemble du sujet, nécessite une délimitation chronologique préliminaire.

Déjà chez Francisque Michel au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>, mais aussi dans la plupart des travaux plus récents s'étant penchés de près ou de loin sur l'histoire de la Vieille Alliance, la question de la délimitation a été un passage obligé, arrêtant inmanquablement l'attention des chercheurs dès le préambule. Force est de constater que l'usage des traités dans ces travaux fut souvent

---

<sup>79</sup> *L'original, rédigé en latin, est conservé aux Archives nationales de France sous la cote J677 n°1.*

<sup>80</sup> Voir par exemple J. DUMONT (ed.), *Corps universel diplomatique du droit des gens (...), 1726-1731 ; Inventaire chronologique des documents relatifs à l'histoire d'Écosse conservés aux archives du royaume à Paris*, Société d'Abbotsford, Edimbourg, 1839 ; T. RYMER, *Foedera, conventiones, litterae et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliae et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates (...)*, 1745.

<sup>81</sup> *The Records of the Parliaments of Scotland to 1707, online database, <https://www.rps.ac.uk/>*

<sup>82</sup> Les documents relatifs aux échanges diplomatiques franco-écossais entre 1295 et 1558 sont regroupés aux Archives Nationales sous les cotes J677-680 et sont consultables sous la forme de microfilms.

<sup>83</sup> F. X. MICHEL, *Les Écossais en France...*, op. cit., t. 1, p. 27.

cantonné à deux rôles facilitant le travail de résumé : présenter le rôle de l'alliance, et dater celle-ci au moyen d'un début et d'une fin, en intercalant éventuellement les dates des renouvellements dans l'entre-deux séparant ces deux points. Ce rôle traditionnel attribué aux traités, nécessaire autant que sommaire, explique sans doute en partie la relative pénurie de travaux alternatifs ou plus poussés sur le sujet. En creux, pourtant, le recours systématique aux traités pour témoigner de l'existence de l'Alliance traduit bel et bien le statut privilégié de ces documents, indicateurs légaux et officiels de l'existence de l'Alliance. En poussant le raisonnement jusqu'au bout, on peut dire des traités qu'ils constituent une source d'informations partiellement cachée en pleine lumière.

C'est aussi peut-être ce manque de recul à l'égard des discours, notamment diplomatiques, produits pour et sur l'Alliance au Moyen Âge qui conduisit parfois à vouloir fixer les débuts de l'Alliance au VIII<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement à l'année 789, date à laquelle Charlemagne aurait conclu un accord avec le roi écossais Achaius. Cette tradition fut en fait mise en place dès la fin du Moyen Âge. On retrouve ce récit côté écossais dans la chronique de Fordun, reprise par Walter Bower et Hector Boèce. Côté français, Jean de Montreuil, s'inspirant, d'après Françoise Autrand, de la *Vita Karoli Imperatoris* d'Eginhard (rédigée dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle) reprit la même légende<sup>84</sup>. En 1579, David Chambre dédia à Henri III une *Histoire Abrégée de tous les Roys de France, Angleterre et Escosse* qui faisait le même récit. Des années plus tard, ce témoignage servit encore à appuyer des revendications politiques : en 1646, les écrits de Chambre furent recopiés dans un décret du Conseil d'État de Louis XIV<sup>85</sup>. En 1751 Thomas Moncrieff publia les *Memoirs Concerning the Ancient Alliance Between the French and Scots, and the Privileges of the Scots in France*. Cet ouvrage, le premier exclusivement dédié à l'histoire de l'Alliance franco-écossaise, s'ouvre de la manière suivante : « *It is the general opinion of all the Scottish historians, that the alliance of the French and Scots is as ancient as Charlemagne* »<sup>86</sup>. Moncrieff s'appuya encore une fois sur l'autorité de Chambre pour étayer son propos, tout en précisant que Chambre prétendait lui-même tirer cette information de traités désormais introuvables... Conscient de la fragilité de ces théories, Moncrieff se rabattit bien vite sur les premiers documents renseignés, les traités de 1295 et de 1326, en rappelant néanmoins que ces traités font bel et bien référence à une entente plus ancienne. Même son de cloche, même

<sup>84</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne... », *op. cit.*, p. 36.

<sup>85</sup> J. MACKINNON, « The Franco-Scottish League in the Fourteenth Century », *The Scottish Historical Review*, vol. 7, No. 26, Edinburgh University Press, 1910, p. 119-129, p. 121.

<sup>86</sup> T. MONCRIEFF, *Memoirs Concerning the Ancient Alliance Between the French and Scots, and the Privileges of the Scots in France*, W. Cheyne, Edinburgh, 1751, p. 1.



inconfort compensé par une conviction profonde, chez Francisque Michel. Dans *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, c'est encore Chambre qui est invoqué pour défendre la grande antiquité de l'Alliance, malgré l'absence de documents fiables<sup>87</sup>. L'exposé de Michel égrène les mentions d'alliances familiales pour ne reprendre vraiment son souffle, avec un certain soulagement, qu'en 1295 : « Dès lors, les relations entre la France et l'Écosse ne devaient plus cesser »<sup>88</sup>.

Sans entrer dans des considérations nous éloignant du corpus diplomatique établi, il semblerait plutôt que le rapprochement entre la France et l'Écosse n'ait pas été un phénomène continu et croissant avant 1295. La dislocation de l'Empire Plantagenêt, et la perte de la Normandie en 1204, avaient d'ailleurs contribué, au XIII<sup>e</sup> siècle, à une distanciation accrue entre la France et l'Écosse<sup>89</sup>. Que les relations et les rapports entre les régions assimilées à la « France » et à « l'Écosse » aient été antérieurs à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ne fait aucun doute, mais c'est bien à partir de 1295 que sont mises en place les pièces qui vont permettre à l'Alliance de devenir un véritable enjeu et une donnée politique durables sur l'échiquier politique européen. Le fait que des sources produites durant les derniers siècles du Moyen Âge fassent fréquemment référence à Charlemagne s'inscrit en réalité dans une démarche destinée à souligner l'ancienneté vénérable de l'alliance pour mieux l'entériner. Ce rapport au temps, cette légitimité garantie par une maturation multiséculaire est un trait caractéristique que l'on retrouve dans le discours diplomatique. Le recours à la figure de Charlemagne dans les sources plus tardives interpelle, et nous offre en réalité un aperçu de ces mythes employés à des fins de propagande nationale. Plutôt que de tenter, à la manière des anciens historiens comme Moncrieff ou Michel, d'en déduire l'indiscutable antiquité de l'Alliance, c'est sous l'angle plus distancié de l'étude des représentations que nous allons aborder cette question. Avant d'en venir à cette analyse et de proposer une réponse alternative à la question des origines de l'Alliance, arrêtons-nous d'abord sur le témoignage direct des traités qui lui donnèrent corps.

Outre le traité fondamental de 1295, l'Alliance fut réitérée (pour notre période d'étude) en 1326, 1371, 1391, 1428, 1448, 1484 et 1492. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut encore

---

<sup>87</sup> F. X. MICHEL, *Les Écossais en France...*, op. cit, t. 1, p. 30.

<sup>88</sup> *Ibid*, p. 39.

<sup>89</sup> À ce sujet, voir M. A. POLLOCK, *Franco-Scottish Politics: Crown and Nobility, 1160-1296*, thesis, University of St Andrews, 2005 et M. A. POLLOCK, *Scotland, England and France after the Loss of Normandy, 1204-1296 'Auld Amitie'*, The Boydell Press, Woodbridge, 2015.

renouvelée en 1512 et 1517<sup>90</sup>. À partir de Charles IV, qui signa le traité de Corbeil en 1326, tous les rois qui lui succédèrent procédèrent au renouvellement de l’alliance durant leur règne, à l’exception de Louis XI. Nous allons revenir sur la plupart de ces dates en commençant par le traité le plus souvent cité comme marqueur officiel du début de l’Alliance, celui de 1295.

## **1. FAUX-DÉPART OU ANCÊTRE DÉSAVOUÉ ? LE TRAITÉ DE 1295**

### **1.1. Contexte de production : un défi au roi d’Angleterre**

De tous les traités et renouvellements qui jalonnent l’histoire de la Vieille Alliance, le traité de 1295 est sans conteste le plus souvent cité<sup>91</sup>. Il a notamment fait l’objet d’un traitement à part dans un article de Michel Duchein<sup>92</sup>, quoique ses conclusions – très critiques – soient, on va le voir, discutables. Ce traité formula pour la première fois le devoir que se devaient désormais les deux alliés, sous forme d’aide et de secours mutuel en cas de conflit avec l’Angleterre. Il comportait aussi une promesse de mariage entre Édouard Balliol, fils du roi d’Écosse, et Jeanne, fille aînée de Charles, frère du roi de France et comte de Valois et d’Anjou. Pour l’historien Ranald Nicholson, le contexte de ce traité constitue également un sujet d’intérêt particulier au niveau diplomatique, un intérêt dépassant même l’étude stricte du conflit et des campagnes militaires<sup>93</sup>.

Le traité de 1295 est à n’en pas douter un cas à part. Loin des légendes carolingiennes, il marque le commencement documenté d’une relation publique et officielle de bienveillance et de mutuelle collaboration entre les royaumes de France et d’Écosse. Sa date de production officialisa pour la première fois le statut relationnel des deux royaumes, en les replaçant dans un tissu d’affinités et d’hostilités internationales dont les principes directeurs, s’ils ne furent pas complètement statiques, continuèrent à dominer le paysage politique occidental au cours des siècles suivants. Certains travaux récents, se concentrant notamment sur l’aspect économique des relations franco-écossaises, ont même démontré que les liens avec la France avaient au moins partiellement survécu aux grands bouleversements politiques et religieux du

---

<sup>90</sup> Un inventaire de l’ensemble des alliances, traités et dotations passés entre la France et l’Écosse entre 1295 et 1661 est consultable dans E. BONNER, « French Naturalization of the Scots in the Fifteenth and Sixteenth Centuries », dans *The Historical Journal*, vol. 40, Cambridge University Press, 1997, p. 1102-1103.

<sup>91</sup> L’original, rédigé en latin, est conservé aux Archives nationales de France sous la cote J677 n°1. L’exemplaire écossais a disparu, probablement détruit sur ordre d’Édouard I<sup>er</sup>.

<sup>92</sup> M. DUCHEIN, « Le Traité franco-écossais de 1295 dans son contexte international », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1999. p. 23-32.

<sup>93</sup> R. NICHOLSON, « The Franco-Scottish and Franco-Norwegian Treaties of 1295 », in *The Scottish Historical Review*, vol. 38, n°126, Part 2, Edinburgh University Press, 1959, p. 114-132, p. 115.

XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'une forme de relation privilégiée existait encore au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>. Sans nous pencher davantage sur les prolongements de l'alliance (versant opposé de la question des origines), il semble raisonnable d'affirmer que c'est cette longue période de conflit qui s'ouvre à la fin du XIII<sup>e</sup>, où l'Angleterre joue le rôle de catalyseur, qui a garanti la pérennité et la validité de l'Alliance franco-écossaise au moins jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Côté Écossais, ces conflits formateurs furent d'abord ceux des Guerres d'Indépendance. Côté français, la perspective d'un affrontement direct avec l'Angleterre ne se concrétisa réellement qu'un peu plus tard pour coïncider avec les débuts de la guerre de Cent Ans. À bien des égards, ce conflit de grande ampleur était l'enfant terrible d'un XIII<sup>e</sup> siècle souvent présenté comme idyllique, mais ayant préparé le terrain pour la conflagration à venir. C'est dans ce contexte de grandes pressions, de crises, que vont se développer des imaginaires nationaux encore balbutiants sur fond de liens et de rivalités entre puissances européennes. « Dans cette situation », écrit Donaldson, « avec des hostilités anglo-françaises et anglo-écossaises perçues comme un élément inscrit dans l'ordre des choses, il n'est pas surprenant que l'alliance entre ces deux pouvoirs menacés par l'Angleterre soit devenue partie intégrante du paysage politique international »<sup>95</sup>.

La situation entre la France et l'Angleterre était déjà tendue lorsque fut opportunément forgée l'alliance en 1295, soit 40 ans avant le début de la Guerre de Cent Ans. Les intérêts des deux futurs alliés convergeaient : côté français, la perspective d'un conflit se cristallisait autour de la Guyenne, territoire intégré au royaume de France, mais placé sous l'autorité de la couronne anglaise. Les deux rois, avant d'en venir aux mains, se cherchaient un peu partout des soutiens. Bien qu'elle tombât à point nommé pour la France, qui venait en parallèle de signer une alliance avec la Norvège, il est probable que la mise en œuvre de l'alliance ait d'abord été initiée par l'Écosse.

Plus encore qu'en France, l'intrusion du pouvoir royal anglais et sa progressive mise sous tutelle de son voisin septentrional annonçaient des temps difficiles : initialement, la mise en œuvre de l'Alliance franco-écossaise avait pour moteur un royaume écossais déjà en crise depuis dix ans. En Écosse, la situation avait commencé à se dégrader après la mort d'Alexandre III en 1286 : Alexandre Grant a perçu l'inquiétude du temps dans deux vers d'un

---

<sup>94</sup> S. TALBOTT, *An alliance ended? Franco-Scottish Commercial Relations, 1560-1713*, Thesis submitted for the Degree of PhD at the University of St Andrews, Steve Murdoch (supervisor), published by the University of St Andrews, 2011.

<sup>95</sup> G. DONALDSON, *The Auld Alliance, The Franco-Scottish Connection*, The Saltire Society and l'Institut français d'Écosse, Tillicoultry, 1985, p. 4.

poème (reproduit dans la *Chronique de Wyntoun*) déplorant la mort du roi Alexandre : cet évènement tragique marque alors le passage d'une ère de prospérité à un âge de guerre civile et annonce le conflit à venir<sup>96</sup> :

*Quhen Alysandyr oure Kyng wes dede,  
That Scotland led in luwe and lé,  
Away wes sons off ale and brede,  
Off wyne and wax, off gamyn and glé:  
Oure gold wes changyd in to lede.  
Cryst, borne in to Vÿrgynyté,  
Succoure Scotland and remede,  
That stad [is in] perplexyté<sup>97</sup>.*

La crise dynastique s'accroît en 1290 après la mort prématurée de l'unique héritière, la toute jeune Marguerite de Norvège. Au terme de l'épisode de la *Great Cause* durant lequel s'affrontèrent les nombreux prétendants à la couronne, ce n'est que grâce à l'arbitrage et au soutien d'Édouard d'Angleterre que John Balliol parvint à monter sur le trône. Par la suite, l'emprise d'Édouard sur Balliol et son royaume ne fit que croître, tandis que le roi d'Écosse se voyait déserté par les autres grands prétendants, au premier rang desquels les Bruce. Fort de sa mainmise sur l'Écosse, Édouard attendait de l'Écosse qu'elle participe à son effort de guerre contre la France, avec laquelle un conflit semblait s'annoncer. Le conseil des Gardiens d'Écosse, hostile à cette politique, profita de l'escalade des tensions entre les deux puissants voisins pour rallier opportunément le camp français. C'est dans ce but qu'une ambassade fut constituée pour se rendre en France en 1295.

Sur le continent, les négociations furent conduites par une délégation menée par quatre personnalités écossaises de poids, ce qui traduit l'importance attachée à leur mission. Parmi eux se trouvait William Fraser, évêque de St Andrews et Gardien d'Écosse, qui resta à Paris et mourut en 1297 ; John de Soules, qui avait négocié le mariage d'Alexandre III avec Yolande de Dreux (princesse capétienne), Matthew of Crambeth, évêque de Dunkeld, et Sir Ingram de Umfraville, qui après bien des aventures servit côté anglais à la bataille de Bannockburn et termina sa vie en Angleterre. Ces ambassadeurs étaient procureurs de l'autorité royale, elle-

---

<sup>96</sup> ANDREW OF WYNTOUN, *The Orygynale Cronykil of Scotland*, edited by David Laing, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 3 vols., 1872, t. 2, p. 266., et A. GRANT, « Aspects of National Consciousness in Medieval Scotland », in *Nations, Nationalism and Patriotism in the European Past*, edited by C. Bjorn, A. Grant, K. J. Stringer, Academic Press, Copenhagen, 1994, p.68-95, p. 80.

<sup>97</sup> Quand trépassa notre roi Alexandre / Qui régna sur l'Écosse dans l'amour et la loi, / Il n'y eut plus foison de bière et de pain, / Plus de vin et de cire, de gibier ni de joie : / Notre or s'est changé en plomb. / Christ, né de la Vierge, / Aide l'Écosse et soigne-là, / Elle est en proie au désarroi.

même désormais placée sous la tutelle du conseil constitué par les douze Gardiens. C'est en fait ce conseil, plus que le roi *per se*, qui semble avoir été l'initiateur du projet d'alliance.

Le contexte de signature de ce traité est également bien particulier en France. Pour reprendre Nicholson, « tandis que les envoyés d'Édouard cherchaient à mettre en œuvre un encerclement diplomatique de la France, les émissaires du roi de France cherchaient à acheter la neutralité des membres de la coalition édouardienne »<sup>98</sup>. Dans ce contexte, la perspective d'une entente avec le royaume d'Écosse était la bienvenue, mais on était encore loin de la tradition établie d'une « Vieille Alliance ». Le jour précédant la signature du traité de Paris, Philippe le Bel avait également conclu une alliance avec le roi Éric de Norvège, ancien allié d'Édouard I<sup>er</sup> et ennemi de Balliol. Aucun traité ne fut signé en parallèle entre l'Écosse et la Norvège : ce à quoi on assistait ici n'était pas la naissance d'une ligue au sens propre, mais une manœuvre de Philippe qui, cherchant à triompher sur le plan diplomatique, élaborait un faisceau d'alliances de revers pour faire pression sur Édouard. En retournant à son profit deux royaumes traditionnellement associés à l'Angleterre, le roi de France marquait des points et cherchait surtout à intimider son rival.

Les conséquences du premier traité d'alliance furent brutales pour l'Écosse et pour son roi à l'autorité déjà érodée par l'ingérence d'Édouard. Véritable acte de guerre, trahison impardonnable aux yeux du roi d'Angleterre qui considérait Balliol comme un vassal, sa signature entraîna une invasion en bonne et due forme de l'Écosse par celui qu'on surnomma non sans raison *Malleus Scottorum*, « Marteau des Écossais ». Les forces écossaises furent défaites à Dunbar et le roi John offrit sa reddition. Le plan d'Édouard était simple ; il s'agissait désormais de traiter l'Écosse comme une province anglaise. Après avoir privé John de son titre royal, il confisqua les deux attributs emblématiques de la couronne, la *Stone of Destiny* de Scone sur laquelle étaient couronnés les rois et le *Black Rood of St Margaret* (une relique contenant un morceau de la Sainte Croix). L'alliance avec la France fut solennellement rompue et l'exemplaire écossais du traité probablement détruit. Révoquée seulement six mois après sa signature, l'Alliance était en bonne voie de devenir l'une des plus brèves jamais conclues.

## 1.2. Analyse

Que contenait, concrètement, le traité de 1295 ? On note, pour commencer, un propos qui veut se replacer dans une tradition préétablie, mais qui nécessite visiblement d'être renforcée.

---

<sup>98</sup> R. NICHOLSON, « The Franco-Scottish and Franco-Norwegian Treaties of 1295... », *op. cit.*, p. 115.

Le sentiment « d'affection » (*dilectionis affectum*) existait déjà du temps des ancêtres des rois (*progenitores nostri*). Il est perceptible, mais encore timide, dans la manière dont se qualifient les deux rois. Le roi d'Écosse est appelé « *Princeps Johannes, Scotiae Rex illustris, specialis amicus noster* », roi illustre et ami spécial. Philippe, lui, est désigné comme « *Excellentissimum Principem & Dominum* », « *Dominum Philippum* », « *Dei gratia, Regem Francorum illustrem* » : La notion d'amitié ou de lien n'est pas explicitée. Par-delà ces liens personnels, il est dit que l'affection unit également les communautés des deux royaumes : « *Regni nostri communitas, erga excellentissimos Francorum Reges et Regnum* ».

Comme on peut le voir, le discours est à la fois vague, les « ancêtres » n'étant pas nommés, tout en étant très clair dans la déclaration de ses intentions. C'est cependant dans les phrases suivantes que l'on parvient à saisir le caractère bien particulier de ce traité, malgré les précautions qui masquent son aspect fondateur. « *Hactenus specialiter habuerunt, quem continuare ac ampliare in futurum corditer cupientes, ne a tanto tempore concepta dilectio ulterius quasi sub umbra lateret, set eo serventius atque solidius duraret in posterum quo magis operis evidentia lucidius fuit declarata...* » : En plus du rappel de l'ancienneté du lien, c'est la continuation et l'amplification de ce dernier qui sont ici mises en avant. Il s'agit, littéralement, de le faire « sortir de l'ombre », et de le proclamer, en pleine lumière. Cette expression, en forme de *coming-out*, ne se retrouve pas dans les autres textes, traités ou renouvellement de l'Alliance. Elle incarne subtilement ce qui se rapproche le plus d'un acte de naissance qui ne prétendrait révéler au grand jour qu'une réalité avérée, restée jusqu'alors, pour des raisons non spécifiées, discrète et masquée.

Le recours employé pour sceller ouvertement cette nouvelle alliance n'est autre qu'un mariage. L'organisation du mariage et la mise en place de liens d'amitié mutuels (« *mutuae amicitiae foederibus* ») entre les deux royaumes sont négociés de concert ; dans ce processus, c'est d'abord le mariage qui va matérialiser, physiquement, l'officialisation de l'union. Le texte du traité est très clair sur le sujet : le mariage devra être contracté pour que l'alliance et l'amitié mutuelle « fleurissent, endurent avec une plus grande stabilité », pour « lier par un lien plus solide ».

Au-delà de cette mesure très concrète (d'ailleurs suivie des instructions financières liées à un tel arrangement) un passage du texte, plus théorique, retient l'attention. Il s'agit d'un discours « formaté » qui, comme on le verra, est inlassablement repris et répété dans des termes très similaires par tous les autres traités. Il s'agit d'un fil rouge extrêmement

important, dont l'essence n'est d'ailleurs pas propre aux négociations entre la France et l'Écosse, mais qui caractérise toute démarche diplomatique.

*Inter alia, per quae regantium et Regnorum exaltatio procuratur et acquiritur pacis et tranquillae quietis amoenitas, ac felici et prospero statui consulitur ; illud videtur, attenta consideratione, praecipuum, ut inter Regis et Regna solidae caritatis unitas, et fidelis amicitiae foedera nutriantur. Sicque Reges et Principes, ad propulsandas injurias, et domandas insolentias pervesorum ac reprimendas impugnationes hostiles sibi invicem (praesertim pro zelo justitiae) affectum, cum causa deposcit, exhibeant amabilis caritatis, quod alter libenter assistiat in prosperis et non deficiat in adversis ; ut saltem, defensionis oportunae remedio, pacem odientium repressis salubriter injuriolis impulsibus, pacis optatae dulcedo proveniat in cujus pulcritudine devoti pacis filii pacis actori eo devotius, quo tranquillius famulentur.*

Cet excursus fait directement suite à une ouverture prononcée au nom de « Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français ». Il s'agit d'une proclamation, qui, pour justifier la constitution d'alliances, les associe à un pouvoir royal soucieux du bien de son royaume et de ses sujets. Ici, les mots clés, les objectifs suprêmes, sont la paix et la tranquillité, la joie et la prospérité du royaume. Pour atteindre et défendre cet état, les rois et leurs royaumes doivent nourrir les liens d'amour, d'unité et d'amitié fidèle. Cet amour mutuel, lorsque les circonstances le requièrent, permet, au nom de la paix, de combattre l'injustice et les actes insolents menés par les méchants. Cette aide mutuelle permet aux royaumes de se défendre efficacement contre les assauts de ceux qui haïssent la paix. Douce, belle, toujours souhaitée, la paix peut enfin triompher. Ainsi les maîtres d'œuvre de la paix peuvent-ils eux-mêmes servir de façon plus zélée, parce que plus pacifique, celui qui amène la paix ; Dieu.

Ce passage met en scène, dès 1295, un argumentaire qui n'aura de cesse d'être réemployé par la suite. Il décrit la mission des rois, qui doivent protéger leur royaume dans un système où la paix est présentée comme un bien suprême, qu'il faut s'efforcer d'acquérir et de défendre. Un autre point important résulte d'un constat très simple : les rois et les royaumes isolés sont vulnérables et ne sont pas à même de se protéger efficacement. Pour pouvoir se défendre, il est donc juste et bon de tisser des liens d'amitié avec des puissances étrangères. Comme on l'a vu plus tôt, c'est bel et bien la démarche adoptée par Philippe le Bel, non seulement avec l'Écosse, mais aussi avec d'autres puissances occidentales.

Ces unions sont mises en œuvre par l'action du pouvoir royal et renforcées par la promesse de mariages. Ces liens servent ensuite à rétablir la justice lorsque la paix est compromise et les royaumes menacés par certaines forces hostiles, encore non spécifiées. Ce discours ne fait pas que légitimer le bien fondé des alliances comme principe général. Il désarme également ce qu'elles peuvent avoir de menaçant, couvrir d'intentions moins nobles,

de manœuvres. Aucun jugement de valeur ne vient ici qualifier l'allié autrement que par un langage positif et bienveillant. Le contexte est relégué, couvert par un épais vernis de principes universels qui célèbrent le bien-fondé des alliances et les intentions nobles de ceux qui les établissent et les maintiennent. C'est sur ce socle, qui relève de l'évidence, que peuvent se retrouver et s'accorder des puissances étrangères, et cela malgré leurs différences. Il s'agit à première vue d'un constat très simple, mais dont la portée doit être soulignée, à une période où la xénophobie et la défiance à l'égard de l'étranger sont souvent la norme. En énonçant ces vœux de bienveillance mutuelle, la langue diplomatique aménage d'abord un espace de dialogue.

En poussant un peu plus loin, il apparaît qu'il ne s'agit pas de s'en tenir à décrire des communautés de royaumes motivés par des intérêts particuliers ; il y a une forme d'égalité, de convergence dans les objectifs recherchés. Une connivence. Ce qui est mis en scène à ce moment précis, le concept le plus fondamental, c'est celui d'un faisceau de valeurs communes ; une harmonie servie par un langage où la notion de hiérarchie entre les partenaires, rois ou royaumes, ne semble pas prise en compte. On retrouve le même « flou » pour qualifier ceux contre qui l'Alliance dresse un irréprouvable bouclier protecteur : en s'opposant à ceux qui disent se conformer à la volonté de Dieu, les agresseurs sont noyés dans un lexique où se trahit l'influence du Diable. Ce qui frappe, c'est la simplicité de ce propos, la logique évidente de ses articulations. Bien loin d'être simpliste, toutefois, ce sont ces caractéristiques, concentrées dans la netteté d'un langage efficace qui rendent l'alliance formulable, la rendent possible.

Après avoir énoncé ces principes généraux, le traité devient de plus en plus explicite au fil de son développement. Le roi de France affirme que le fervent désir de justice du roi d'Écosse l'a conduit à condamner les agressions menées par le roi d'Angleterre, par mer et par terre contre son suzerain, le roi de France. Contre le roi d'Angleterre et ses soutiens, parmi lesquels le roi de Germanie est cité, le roi d'Écosse est tenu d'offrir ses conseils et son aide avec célérité. À ses frais et de toutes ses forces, il devra déclarer et poursuivre la guerre contre le roi d'Angleterre. Cette promesse n'engage pas que le roi d'Écosse, mais aussi les prélats et tous nobles, les communautés et les villes du royaume d'Écosse, en mobilisant toutes leurs ressources, et en fixant ces promesses par l'envoi de lettres patentes. Et tout cela le plus rapidement possible... En contrepartie, si le roi d'Angleterre venait à attaquer le royaume d'Écosse le roi de France s'engage à le « tenir occupé d'autre part », à condition d'avoir été « averti suffisamment tôt par le roi d'Écosse ». Philippe s'engage alors à envoyer une « aide



appropriée » à ses frais. Mais à peine s'est-on vaguement engagé sur la nature de l'aide fournie par le royaume de France qu'il est précisé que si le roi d'Angleterre venait à envahir la France en personne, ou à trop dégarnir ses marches du nord, aussitôt le roi d'Écosse sera tenu de mener une offensive depuis le nord. Le roi d'Écosse s'engage à pénétrer en Angleterre avec toutes ses forces, aussi largement et profondément que possible, à y faire la guerre, à affronter l'ennemi en bataille et à assiéger ses châteaux, à ravager les terres anglaises par tous les moyens dont il dispose, et à ses propres frais.

Une fois le cœur actif de l'alliance constitué, on retrouve une clause qui fera fréquemment son apparition dans les traités ultérieurs : cet article précise que les négociations destinées à prendre des trêves ou à faire la paix avec l'Angleterre devront toujours inclure l'allié, et ne pourront être menées sans celui-ci.

Ce passage est bien différent du prologue étudié plus tôt. La réalité des actions couvertes par l'Alliance s'y dévoile sans fard. Le ton est pressant. L'engrenage des hostilités, déjà lancé, va immédiatement happer l'Écosse dans un conflit ouvert avec l'Angleterre. L'investissement requis par Philippe le Bel de la part de son allié est particulièrement lourd et, pourrait-on dire, intransigeant. C'est une implication totale du roi d'Écosse, de son royaume, de ses ressources et de ses sujets qui est exigée. En revanche, la nature de l'aide apportée par la France dans le scénario d'une offensive anglaise contre l'Écosse est singulièrement évasive et n'offre guère de garanties. Inversement, le traité est on ne peut plus clair dès qu'il s'agit d'envisager l'absence d'Édouard ou un affaiblissement des défenses du nord de l'Angleterre : ce que le roi de France exige de son allié, c'est qu'il fasse, sans soutien particulier, le plus de ravages possibles, et par tous les moyens imaginables. Il ne s'agit pas d'envahir ou d'occuper l'Angleterre à proprement parler : ce que le roi de France attend de son allié, c'est que le poids de la menace écossaise, tapie au nord, pousse Édouard à rester sur la défensive pour protéger ses arrières et que ses incursions sur le continent se soldent par le saccage de son propre royaume.

### **1.3. Conclusion : un risque calculé ?**

Le traité de 1295 s'avère difficile à interpréter et s'inscrit dans une zone trouble. Sa formulation illustre un déséquilibre certain : à travers ses grandes ambitions, son ton agressif et ses plans pour assaillir l'Angleterre, il semble traduire l'influence dominante du roi de France et plaçait l'Écosse dans une situation particulièrement délicate et exposée, tout en consacrant son rôle de contre-feu efficace pour la France. La réponse attendue d'Édouard fut

implacable et sa victoire, bien que temporaire, indiscutable. À bien des égards, ce premier traité débouchait sur une impasse. L'Écosse se révéla incapable de causer de réels dommages à l'Angleterre et de lui porter un coup critique. La France, de son côté, n'intervint pas pour empêcher l'Écosse de tomber sous la houlette d'Édouard. En tout et pour tout, l'Alliance s'était maintenue six mois et laissait un héritage ambigu. Quand le fils de John Balliol, à qui on avait promis un mariage avec une princesse française, tenta de reprendre le pouvoir en Écosse, il le fit avec le soutien de la couronne anglaise. Refonder l'Alliance nécessitait de le faire sur des bases nouvelles, avec des acteurs nouveaux. Comme on va le voir à présent, il était nécessaire, au moins partiellement, d'oublier le traité de 1295 pour une raison très simple : son témoignage pouvait avoir un goût d'échec.

Il est néanmoins important de nuancer cette affirmation un peu catégorique. Côté français, l'annulation de l'Alliance par Balliol ne fut pas jugée valide. La seconde clause principale de l'Alliance, qui invitait les alliés à négocier les trêves et les traités de paix de concert, continua à être invoquée par la couronne de France lors des discussions avec l'Angleterre. Le but était, à n'en pas douter, de nier au roi anglais son droit de suzeraineté sur l'Écosse. Il traduisait aussi le maintien d'un lien, ténu, mais déjà tenace entre les anciens partenaires du traité de 1295. La rivalité entre la France et l'Angleterre ne s'était pas éteinte, et l'abandon complet de l'allié écossais aux mains anglaises n'était pas une perspective souhaitable pour le roi de France. En 1298, Philippe, après avoir conclu une trêve avec Édouard, fit savoir à ce dernier qu'il voulait que soient inclus dans la trêve « Jean Roy d'Escosse, et as Prelats, barons, Chevaliers et autres Nobles, communités et Universitez des villes et as habitans du Royaume d'Escosse desquelle condition, ou estat, qu'ils soient, lesquels sont depiesa et les tenons pour nos Alliez et Aydans »<sup>99</sup>. En 1301, des trêves sont signées jusqu'à l'année suivante. Une fois encore, l'incorporation de John Balliol et du royaume d'Écosse est précisée, au grand dam du roi d'Angleterre qui émet des protestations en réponse : Ainsi « Trieve et accordee et prise entre le Roy de France pour li et pour Jean de Baillol que il nommé Roy d'Escosse et son alliez, et les Escotz que le Roy de France tient pour ses alliez » ce à quoi « lesquels ledict Roy d'Angleterre, ne sesdicts Messagers » rétorquent que « ne tiennent por ses alliez autres que les susdicts Escotz et ledict Roy d'Angleterre por li et por ses alliez »<sup>100</sup>. Si les projets de mariage et de grandes opérations

---

<sup>99</sup> J. DUMONT (ed), *Corps universel diplomatique du droit des gens ; contenant un recueil des traitez d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, d'échange, de protection et de garantie... qui ont été faits en Europe, depuis le règne de l'empereur Charlemagne jusques à présent*, édité par Mr J. Dumont, chez P. Brunel, R. et G. Wetstein, Amsterdam, 8 vols., 1726-1731, t. 1, p. 305.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 328.

militaires ne se concrétisèrent pas, cette solidarité diplomatique bilatérale instaurée par le traité, moins contraignante (en n’engageant pas à grand-chose dans les faits), continua donc d’être invoquée.

Il faut revenir sur les premiers éléments cités dans le traité pour déceler, peut-être, l’intérêt que pouvait y trouver l’Écosse. Avant même son invasion par Édouard et la destitution de John, le royaume avait connu un affaiblissement graduel à partir de la mort du roi Alexandre III en 1286. S’il n’est guère surprenant que Balliol ait été incapable de résister à l’offensive anglaise après avoir tourné le dos à Édouard, on peut néanmoins percevoir le pari tentant que représentait l’alliance avec la France. Grande puissance plantée au cœur de l’Occident chrétien, le roi de France jouait avec le roi d’Angleterre à un jeu similaire à celui joué par le roi d’Angleterre avec son pair d’Écosse autour de la question de l’hommage, posture forcément humiliante pour le roi qui devait le prêter, sous menace de se voir confisquer une partie de ses terres. Se rallier au roi de France n’était pas seulement une insulte jetée au visage du roi d’Angleterre et une trahison, cela revenait à être traité d’égal à égal par un souverain non seulement incontesté, mais qui traitait lui-même le roi d’Angleterre comme un vassal pour les terres qu’il détenait en France.

Michel Duchein, après avoir évoqué la violence des représailles anglaises vis-à-vis de l’Écosse et souligné l’inaction française déduit que pour l’Écosse, le traité du 23 octobre 1295 avait été un jeu de dupes. En l’espace de quelques semaines, « l’Écosse fut envahie, ravagée, soumise, et Jean de Bailleul fait prisonnier ». Le traité de 1295 « n’avait été en vigueur que six mois, et sa seule conséquence immédiate avait été de détrôner son signataire et de livrer l’Écosse aux Anglais ». Pendant ce temps, côté français, « Philippe le Bel achevait la reconquête de la Guyenne », sans s’embarrasser d’une quelconque « tentative d’intervention en Écosse »<sup>101</sup>. Cette conclusion, parfaitement recevable en se cantonnant aux résultats immédiats du traité, ne permet toutefois pas de mesurer son rôle dans le temps long. Elle ne prend pas non plus en compte le fait que l’Écosse était déjà largement « livrée » à l’Angleterre : le royaume était en crise et menacé d’invasion depuis 10 ans<sup>102</sup>. L’alliance conclue par ce premier traité apparaît d’abord comme la manifestation (insolente aux yeux d’Édouard) d’une prérogative princière ; un symbole, en somme, d’autonomie politique. Pour rejoindre l’affirmation de Ranald Nicholson au sujet du traité de 1295, « à plus d’un siècle de paix succédèrent deux siècles et demi d’inimitié et de guerre qui retardèrent le développement

---

<sup>101</sup> M. DUCHEIN, « Le Traité franco-écossais de 1295... », *op. cit.*, p. 31.

<sup>102</sup> N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English*, *op. cit.*, p. 9.

de l'Écosse, mais confirmèrent son existence en tant que nation »<sup>103</sup>. À ce jeu, pour risqué qu'il ait pu paraître, l'alliance avec la France avait permis à l'Écosse de rompre l'engrenage de la soumission en faisant valoir son autonomie et sa souveraineté ; d'abord face à son voisin insulaire, mais aussi en l'insérant dans un réseau plus large et plus complexe d'acteurs européens. En 1295, il s'agissait pour le royaume d'Écosse de donner de la voix et de sortir du champ gravitationnel anglais. À cette fin, la France, elle-même reliée à une constellation d'alliés dont plusieurs avaient été arrachés à la sphère d'influence anglaise, constituait un interlocuteur naturel pour un royaume d'Écosse qui se savait depuis longtemps menacé.

On retint certainement quelques leçons de ce traité de 1295. Ce document traduisait une part de naïveté de la part de la couronne française, une confiance excessive placée dans son propre pouvoir et dans celui de ses nouveaux alliés. Les exigences déraisonnables formulées côté français étaient peut-être sincères et déplacées, peut-être aussi partiellement destinées à intimider l'Angleterre. En comparant ce traité avec celui signé le jour précédent avec la Norvège, Nicholson décelait avec justesse un ton similaire, les assimilant tous deux à des pactes offensifs et peut-être complémentaires. On retrouve dans le traité franco-norvégien les mêmes exigences « grandioses » et « irréalistes », pour reprendre les mots de Nicholson, la France ayant également exigé de la Norvège une participation disproportionnée à son effort de guerre sous la forme de centaines de navires à fournir en un temps record. Au bout du compte, « la guerre européenne n'eut pas lieu » et dès la fin de 1297, le pape valida une trêve générale. Le traité de paix anglo-français, signé à Montreuil-sur-Mer en 1299, abandonna l'Écosse et la Flandre à leur sort »<sup>104</sup>.

Le traité de 1295 était une première. Il contenait certains principes fondamentaux, certains éléments de langage et un modèle de représentation qui allait être répété et développé dans les traités suivants. Sous couvert de dialogue entre deux rois et leurs royaumes, il égrenait également, avec un ton particulièrement agressif et autoritaire, des instructions dans lesquelles se percevait la préséance du roi de France. Pour les Gardiens d'Écosse, il s'agissait d'exploiter la situation de guerre imminente entre la France et l'Angleterre ainsi que les luttes d'influences de ces deux royaumes à l'échelle de l'Europe pour tenter de rendre à l'Écosse une certaine autonomie, en la raccrochant au continent, en refusant le rôle marginal de satellite de l'Angleterre. Lorsque le traité fut renouvelé pour la seconde fois en 1326, la situation avait eu le temps d'évoluer.

---

<sup>103</sup> R. NICHOLSON, « The Franco-Scottish and Franco-Norwegian Treaties of 1295... », *op. cit.*, p. 114.

<sup>104</sup> M. DUCHEIN, « Le Traité franco-écossais de 1295... », *op. cit.*, p. 31.

## 2. LE TRAITÉ DE CORBEIL DE 1326 : UN NOUVEAU SOUFFLE

### 2.1. Contexte de production : la consécration de Robert I<sup>er</sup>

Le contenu du traité de 1326, pris pour lui-même, ne semble pas vraiment remarquable<sup>105</sup>. Son importance réelle se mesure plutôt à l'aune du corpus embrassé dans son ensemble. C'est sans doute du côté écossais que son caractère crucial doit le plus être souligné : comme on l'a vu plus tôt, le royaume avait chèrement payé son association avec la France en 1295. Trente ans après la destitution de John Balliol, la signature d'un nouveau traité incarnait le renouveau du pouvoir royal écossais et s'inscrivait dans un itinéraire de captation et de légitimation du pouvoir par une nouvelle dynastie. L'Écosse était de retour sur la scène européenne.

Après le traité de paix franco-anglais signé à Montreuil en 1299, la France observa une distance prudente avec son alliée. En Écosse, la lutte reprit contre les Anglais, dominée un temps par la figure de William Wallace qui trouva refuge en France après avoir été battu à Falkirk en 1298. En 1301, à l'initiative du roi Philippe, le pape Boniface VIII fit parvenir au roi d'Angleterre une lettre pour lui demander de cesser les hostilités avec l'Écosse, en vain. Après son retour en Écosse et sa capture, William Wallace fut exécuté en 1305. L'année suivante, Robert le Bruce, dont le père prétendait déjà à la couronne, assassina son principal rival, John Comyn, et réclama le trône d'Écosse. Après une année calamiteuse, la mort d'Édouard I<sup>er</sup> vint soulager Robert. En 1309, après avoir tenu son premier parlement à St Andrews et écrit au roi de France, il reçut une réponse de ce dernier, rappelant son « extraordinaire et spéciale affection » en accord avec « les alliances auparavant signées et maintenues entre les royaumes de France et d'Écosse »<sup>106</sup>.

À l'occasion de ce premier parlement, les barons écossais firent également parvenir une lettre à Philippe, dans laquelle ils se déclaraient prêts à l'accompagner en croisade, une fois que la paix aurait été restaurée dans le royaume<sup>107</sup>. Ce thème, celui de l'établissement d'une paix comme condition préalable à la mise en œuvre de projets conjoints plus vastes et plus nobles, est très important. On y reviendra.

---

<sup>105</sup> NR SP7/1, AN, Tr. des Ch. J. 677, N<sup>o</sup>. 3.

<sup>106</sup> G. DONALDSON, *The Auld Alliance...*, op. cit., p. 6.

<sup>107</sup> « ..and the kingdom of Scotland returns to its former free condition, the tempests of war having been quelled and secure peace having been granted, then your royal highness will be able to have as supporters to achieve the end of your desire, the service of God, and to come to your help, not only our lord the king aforesaid, but also the inhabitants of his kingdom as best they are able », dans *The Records of the Parliaments of Scotland to 1707*, K. M. Brown et al eds (St Andrews, 2007-2020), 1309/1; voir aussi G. W. S. BARROW, *Scotland and its neighbours in the Middle Ages*, The Hambleton Press, London, 1992, p. 11.

Le grand tournant du règne difficile de Robert fut sans aucun doute son triomphe militaire à Bannockburn en 1314. Après avoir passé ce cap, c'est sur ses instructions que fut rédigée en 1320 l'emblématique *Declaration of Arbroath* ; document envoyé au pape et insistant sur l'autonomie du royaume vis-à-vis de l'Angleterre. En 1324 l'interdit sous lequel Robert était placé fut levé par le pape et sa légitimité ainsi que l'indépendance de son royaume finalement reconnues par Édouard III en 1328 à l'occasion de la signature du traité d'Édimbourg-Northampton. Le renouveau de l'Alliance s'inscrivait naturellement dans cette chronologie, véritable récit de reconquête. C'est le neveu de Robert Bruce, Thomas Randolph, qui avait mené les discussions avec le pape à Avignon en 1324. Randolph s'était tenu aux côtés de Robert dès son couronnement en 1306. En 1314, il avait repris du château d'Édimbourg et participé à la bataille de Bannockburn. Son nom apparaît après celui de Robert sur la *Declaration of Arbroath*, et, fort du succès diplomatique de 1324, c'est lui qui conduisit l'année suivante les négociations qui menèrent au renouvellement de l'Alliance avec le roi de France.

Côté français, ce renouvellement se présentait à un moment tout aussi opportun. En 1323, un litige administratif autour de la bastide de Saint-Sardos avait ravivé les tensions avec l'Angleterre. Situé en Aquitaine et placé sous juridiction anglaise, le village de Saint-Sardos relevait aussi du diocèse de Sarlat, intégré au royaume de France. Fortifié sur ordre de l'évêque, le village fut incendié par un seigneur d'Aquitaine et le sergent qui gardait la bastide fut pendu. Les procédures destinées à régler pacifiquement l'incident traînèrent en longueur. Face aux réticences d'Édouard II, qui repoussa l'hommage qu'il devait faire au roi de France pour pouvoir jouir de ses territoires continentaux, Charles IV prononça finalement la confiscation de l'Aquitaine. En dépit d'une campagne militaire victorieuse pour Charles, les passes d'armes entre les rois de France et d'Angleterre autour de l'Aquitaine n'étaient pas terminées ; c'est notamment autour de cette région que se cristallisèrent les tensions qui allaient déboucher sur la guerre de Cent Ans<sup>108</sup>.

---

<sup>108</sup> Alastair J. Macdonald va beaucoup plus loin, en affirmant que les tensions accumulées autour de la question écossaise, avant 1337, pourraient être considérées comme une des principales causes de la Guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre : « *Aid from France in the form of money and supplies bolstered Scottish resistance, while the French crown exerted diplomatic pressure on Edward III. Help for the Scots was on a scale significant enough to be one of the direct causes, perhaps even the most important of the Anglo-French conflict in 1337, the start of what came to be termed the Hundred Years War* », dans A. J. MACDONALD, 'The Kingdom of Scotland at war', *A Military History of Scotland*, ed. by E. M. Spiers, J. A. Crang and M. J. Strickland, Edinburgh University Press, 2012, p. 158-181, p. 160-161; et J. SUMPTION, *The Hundred Years War: trial by battle*, Faber and Faber, London, 1990, p. 123-184.

Là où le traité de 1295 avait conduit John Balliol à sa ruine, le traité de Corbeil de 1326 annonçait le début d'une association qui allait se maintenir durablement. Loin du défi de 1295, cet accord couronnait d'abord la fin du règne de Robert, qui, après des années de luttes, avait réussi à imposer et faire reconnaître son autorité : en Écosse, en France, à Avignon, et, finalement, en Angleterre. Signé dix ans avant le début de la guerre de Cent Ans, les premières secousses de la grande conflagration à venir avaient déjà commencé à se faire sentir. Pour la France comme pour l'Écosse, il était grand temps de sceller un nouveau pacte en prévision de la tempête à venir.

## 2.2. Analyse

On retrouve énoncé au début du traité de 1326 le principe général justifiant la création d'alliances, tel que déjà formulé en substance en 1295. Rédigé cette fois en français, le discours annonce que « Comme entre les autres choses par lesquelles Roys Regnent et Royaumes sont gouvernez, convenable chose et necessaire soit que princes salient ensemble par lien d'amitié et de bienveillance pour les grivances de ceus qui grever les veulent plus efforcement refraindre et la tranquillite de eus et de leurs subiez plus paisiblement pourchacier ». Les alliances, matérialisées par des « liens d'amitié » sont « convenables et nécessaires » et permettent de maintenir la « tranquillité » des princes et de leurs sujets face à ceux qui leur veulent du mal. Le but de cet engagement mutuel est de faire « croître l'amitié et la bienveillance », laquelle « a esté de lonc temps ». On retrouve la nécessité de faire grandir et de développer un lien décrit comme ancien, bien que le texte se refuse à plus de détails. Toujours est-il que les motivations de cette amitié avec « noble prince Robert par la grace de dieu Roy descoce notre ami especial » ont toujours été tournées « encontre le roy dengleterre desqui predecesseurs souventes foiz se sont penez de grever les diz royaumes de france et descoce en maintes manieres ». Il s'agit donc bien de reprendre un contrat justifié, indirectement, par l'acharnement répété des rois anglais au fil des générations.

Le contenu du traité ne diffère guère de celui de 1295 ; il ne contient toutefois pas de préparatifs pour un mariage et son ton est moins impérieux et belliciste. Il semble néanmoins que les devoirs du roi d'Écosse soient toujours plus spécifiques et plus lourds que ceux imposés au roi de France, lequel se borne, une fois encore, à promettre « aide » ou « conseil en temps de pais ou de guerre encontre le Roy dengleterre ses hoirs ses successeurs ». Ce « nous leur aiderons et conseillerons en ce que nous porrons bonement comme loyaux aliez » sonne comme une déclaration de principe peu contraignante. Le roi d'Écosse et ses successeurs, en revanche, « seront obligies au dit Roy de France, ses hoirs, ses successeurs

Rois, et au roialme de France por guerrier le Roi dengleterre a tout leur pouvoir si guerre foust entre le dit Roy de France dune part et le dit Roi dengleterre, dautre ». Il est question ici « d'obligation », et, encore une fois, d'un engagement présenté comme total.

Tout comme dans le traité de 1295, une part importante du reste du texte est consacrée à la manière dont doit être traitée la question des trêves et des négociations avec l'Angleterre. Il est intéressant de noter qu'il s'agit du seul passage mettant en œuvre un traitement strictement équitable pour le roi d'Écosse et de France. Leurs obligations, consistant à impliquer l'allié dans les négociations et à ne pas prendre de trêves unilatérales avec l'Angleterre sont formulées au moyen de tournures identiques. Côté français, la clause est introduite comme suit : « Et se nous nos hoirs nos successeurs roys de France notre royaume ou notre comunaute faisons pais ou prenons treve avec le roy dengleterre... ». On retrouve la même tournure côté écossais : Et se le roy descoce ses hoirs ses successeurs Roys descoce son royaume et sa comunaute fasoient pais ou preissent treve avec le Roy dengleterre... ». Ce dernier détail peut paraître anodin, mais il porte en germe la forme future de l'Alliance des traités.

### **2.3. Conclusion : refonder l'amitié**

Dans les faits, le traité de 1326 ressemble indubitablement à celui de 1295. Il a toutefois pour caractéristique de le copier sans le citer, adoptant, je crois, davantage la forme d'une refondation que d'un renouvellement. Les noms des rois du premier traité n'apparaissent pas. La manière dont se qualifient mutuellement les deux souverains ne montre pas de signe d'évolution. Un peu plus modéré, un peu moins agressif, le texte semble toujours trahir une posture française dominante. Pour le reste, il est similaire : il contient la même rhétorique portant sur la recherche de la paix, la même clause s'appliquant aux deux alliés sur la manière de conduire les négociations avec l'Angleterre. Ces observations semblent aller dans le sens d'un premier pacte *a fortiori* traité comme un coup d'essai et ayant mal tourné. Plutôt que de revendiquer un héritage rendu compliqué en raison de son bilan mitigé, portant qui plus est la marque d'une famille rivale – les Balliol – écartée du pouvoir, il paraissait nécessaire de repartir sur des fondations nouvelles. Dans les faits, pourtant, l'enjeu était le même, et le discours portant sur la nécessité d'une alliance, nourrie par la menace anglaise, n'avait pas besoin de se réinventer.

Il faut enfin revenir sur le contexte de production de ce texte pour tâcher de mieux définir le véritable statut de l'Alliance, dont la gestation touchait déjà son terme, en contraste avec les



cahots de ses débuts en 1295. Malgré la similarité des formes, le traité de 1326 ne revêt pas, ou plus, l'aspect d'un défi, d'une trahison aussi dangereuse que brutale jetée au visage du roi d'Angleterre. Il est produit dans un cadre lui permettant plus aisément de se poser comme un renouvellement naturel. Il ne fut pas suivi par de furieuses représailles militaires, en forme de leçon donnée à un vassal turbulent. Pour Robert Bruce, l'Alliance se faisait manifestation d'un pouvoir royal soucieux de paraître sûr et serein, capable d'exercer librement ses prérogatives et de se projeter dans l'avenir. Sous ces auspices plus favorables, l'Alliance rassure, renforce, valide, au lieu de mettre en péril. L'Alliance ne sera pas le fer de lance destiné à abattre frontalement l'Angleterre, ni la cuirasse ultime contre ses attaques. Cette fonction providentielle, le traité de 1295 l'a prouvé, elle ne peut pas l'assumer. En période de grande crise, on lui prêtera encore occasionnellement cette mission – comme après le traité de Troyes en 1420 – mais c'est bien dans son rôle de menace et d'appui, ses apports dans les champs de la stabilité, du prestige, de la visibilité sur la scène européenne qu'elle est la plus opérante.

Il s'agit toutefois là d'une analyse faite avec beaucoup de recul. Au XIV<sup>e</sup> siècle, plusieurs sources semblent indiquer que la perspective d'une invasion de l'Angleterre, rendue possible par la séduisante tenaille franco-écossaise, était une piste sérieusement envisagée. En 1337, on envisagea d'envoyer en Écosse 1200 hommes d'armes et 20 000 piétons grâce à une flotte de 200 navires, accompagnés par 60 bateaux de pêche et 30 galères. À cela s'ajoutaient des provisions en grande quantité, du vin notamment, ainsi que de l'équipement militaire. Un inventaire impressionnant et détaillé qui court sur 6 pages (dans son édition moderne)<sup>109</sup> relate tous ces détails.

### **3. LE RENOUVELLEMENT DE 1371 : VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TRADITION**

#### **3.1. Contexte de production : ritualiser les renouvellements**

Après la mort de Robert Bruce en 1329, son héritier, David II, traversa un début de règne très difficile. En 1330 l'armée royale fut battue par les forces d'Édouard Balliol, fils du roi déshérité John, à Dupplin Moor. L'incapacité de Balliol à se maintenir au pouvoir en Écosse poussa son protecteur, le roi d'Angleterre Édouard III à intervenir à son tour. Il triompha à la bataille d'Halidon Hill et David II s'exila pour trouver refuge chez l'allié français en 1334.

---

<sup>109</sup> J. PETIT, *Essai de restitution des plus anciens mémoires de la Chambre des Comptes de Paris*, Paris, 1899, 204-210, cité dans P. CONTAMINE, « Froissart and Scotland », in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p.43-58, p. 46.

David séjourna sept ans en Normandie, notamment à Château Gaillard, et sur ces entrefaites assista au début de la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre.

En 1334, une ambassade fut envoyée par Édouard III en France pour signer un accord de paix en vue d'une future croisade. Alors que les négociations semblaient sur le point d'aboutir, Philippe rappela les ambassadeurs anglais pour réclamer l'inclusion de David Bruce et des Écossais à cet accord de paix. Pris de court et incapables d'accéder à cette demande, les envoyés d'Édouard regagnèrent l'Angleterre les mains vides<sup>110</sup>. Édouard ne retira pas son soutien à Édouard Balliol. Pour tenter de régler définitivement la question écossaise, il lança une grande offensive en Écosse l'été suivante, afin de pacifier pour de bon ce territoire et mettre Philippe face au fait accompli. Les partisans de Bruce furent incapables de résister à l'offensive. Le 22 août, Édouard envoya une lettre à Philippe pour lui dire que la guerre était terminée et la paix établie : le projet de croisade pouvait désormais être relancé<sup>111</sup>. Philippe, pourtant, refusa de clore le dossier et d'abandonner la gestion de la question écossaise à la couronne d'Angleterre. Les tensions autour de la question écossaise empêchèrent les rois de France et d'Angleterre, campés sur leurs positions respectives, d'établir entre eux la paix requise pour organiser une croisade. Philippe était plus que jamais déterminé à soutenir David et avait commencé à rassembler une flotte destinée à acheminer une armée en Écosse<sup>112</sup>. En 1336, Édouard lança une chevauchée en Écosse et ravagea la région d'Aberdeen, afin de s'assurer qu'une armée française, si elle venait à débarquer dans la région, soit incapable de se maintenir dans pareil environnement. Au mois de juillet, une nouvelle ambassade anglaise fut envoyée en France. Les agents d'Édouard souhaitaient reprendre le fil des discussions relatives à l'organisation de la croisade. Ils proposèrent notamment de mettre la question écossaise entre parenthèse et de signer une trêve de quatre ou cinq ans, le temps de mettre en œuvre le voyage vers Jérusalem. Édouard souhaitait qu'à leur retour, le roi de France lui restitue la jouissance des terres continentales confisquées. Ce programme aurait été très propice à Édouard Balliol, capable d'exploiter ce délai pour renforcer son emprise sur l'Écosse. Philippe refusa une fois encore les termes du contrat. Il présenta un *ultimatum* demandant le rétablissement des Écossais dans leurs droits. Face aux objections des ambassadeurs, Philippe adopta une posture intransigeante et agressive. Il déclara être prêt, dans ce cas, à aider David Bruce à regagner son trône par la force<sup>113</sup>.

---

<sup>110</sup> C. J. ROGERS, *War cruel and sharp, English Strategy under Edward III 1327-1360*, The Boydell Press, Woodbridge, 2000, p. 94.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 120-121.

La question écossaise n'était pas la cause la plus profonde du grand conflit à venir entre les rois d'Angleterre et de France. Dans les longues discussions qui cherchèrent jusqu'au bout à éviter la conflagration, pourtant, elle constitua une sérieuse complication et un point de désaccord qui ne fut jamais résolu. Il est intéressant de noter que, jusqu'au bout, Philippe refusa à Édouard le droit de gérer les affaires d'Écosse comme il l'entendait. La première phase de la guerre de Cent Ans mobilisa toute l'attention de la couronne anglaise et fut propice au retour de David.

Les débuts du conflit furent marqués par une série de triomphes pour Édouard. La flotte française fut détruite à l'Écluse en 1340 et le roi d'Angleterre imposa sa supériorité sur le champ de bataille six ans plus tard à Crécy. Édouard commença le siège de Calais la même année. Des opérations auxquelles participèrent des Français furent organisées depuis l'Écosse durant cette période pour tenter de détourner l'attention d'Édouard<sup>114</sup>. David II était alors très lié au roi de France, auprès duquel il avait pu trouver refuge. Conformément aux ordonnances de l'Alliance, et à la suite des demandes pressantes de Philippe, il conduisit une grande offensive contre l'Angleterre. En 1346, il fut battu et capturé à la bataille de *Neville's Cross*, non loin de Durham.

Dix ans plus tard, le roi de France Jean II tomba lui aussi aux mains des Anglais après avoir été battu à Poitiers. En 1360, la signature du traité de Brétigny couronna l'entreprise d'Édouard III<sup>115</sup>. Côté écossais, l'investissement massif d'Édouard en France joua certainement un rôle crucial. Selon Clifford J. Rogers, si l'Angleterre avait pu éviter de s'impliquer dans un conflit avec la France, il semble probable qu'une bonne partie des comtés écossais auraient pu être durablement annexés, et que la subordination féodale de l'Écosse envers l'Angleterre serait devenue une réalité<sup>116</sup>. Tandis qu'Édouard s'imposait en France, « ses conquêtes extensives en Écosse furent progressivement perdues, jusqu'à ce que seuls le Berwickshire et une fine bande de territoires frontaliers subsistent »<sup>117</sup>.

Après sa capture à *Neville's Cross* en 1346, David II fut retenu pendant 11 ans en Angleterre. Il mena par la suite une politique d'apaisement avec le pouvoir anglais. En son absence, c'est son neveu Robert qui avait assumé la fonction de Gardien d'Écosse. Il s'était opposé à la libération de David, qui avait pour prix la transmission de la couronne à John of Gaunt, fils d'Édouard III. En 1355, une force écossaise remporta une victoire militaire contre

---

<sup>114</sup> La question des expéditions française est plus spécifiquement traitée dans la troisième partie de cette étude.

<sup>115</sup> C. J. ROGERS, *War cruel and sharp...*, op. cit., p. 422.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

les Anglais à Nesbit Moor et les troupes écossaises et françaises ravagèrent ensuite la ville de Berwick. L'année suivante, Édouard mena une campagne de représailles particulièrement brutale en Écosse, la *Burnt Candlemas*. Afin de défendre son droit de succession et redoutant toujours d'être supplanté par un prince anglais, Robert mena une brève rébellion contre David en 1363. À la mort du roi en 1371, il hérita finalement de la couronne. Cette transition fut propice au renforcement des liens entre les deux alliés après une période de flottement.

Le 26 mars 1371, soit seulement trois jours après son couronnement, Robert dépêcha Walter Gautier, (évêque de Glasgow), Archibald Douglas (chevalier, cousin du roi) et Adam de Tynnyngham (doyen de l'Église d'Aberdeen) en France. D'après Philippe Contamine, il ne fait aucun doute que, pour élaborer ce traité, les négociateurs, côté français, avaient eu accès et s'étaient appuyés sur la ratification du traité de Corbeil, daté du 12 juillet 1326 et signé par Robert I<sup>er</sup><sup>118</sup>. À partir de 1371, les textes amorcèrent une nouvelle tendance. Surimposés au traité de Corbeil, socle plus fiable que son prédécesseur, ils évoluèrent pour adopter une forme de plus en plus ritualisée, théorique, tendant vers l'équilibre. Le résultat est impressionnant ; lisse, harmonisé, il n'offre plus de prise aux accidents qui parsèment les règnes et jalonnent le cours de l'histoire. Élevé – en apparence – au-dessus des contextes, le contenu des traités devenait un prolongement du discours universel sur la recherche de la paix auparavant confiné à ses introductions.

### 3.2. Analyse

Le degré de perfectionnement des traités de la Vieille Alliance franchit certainement un seuil au moment du renouvellement de 1371, signé entre Robert II et Charles V. Très abouti, il est d'ailleurs remarqué et étudié spécifiquement par Françoise Autrand<sup>119</sup> et Philippe Contamine<sup>120</sup>. La version du traité faite au nom de Jacques I<sup>er</sup><sup>121</sup>, et celle faite au nom de Charles V<sup>122</sup> sont identiques dans leur contenu et renferment le même nombre de clauses formulant les mêmes instructions.

---

<sup>118</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances... », *op. cit.*, p. 99.

<sup>119</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne : l'alliance France-Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 33-46.

<sup>120</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *L'Europe de Westphalie, Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, PUF, Paris, 2000, p. 83-110.

<sup>121</sup> T. RYMER, *Foedera, conventiones, litterae et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliae et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates*, London, t. 3, l. 2, p.186.

<sup>122</sup> National Records of Scotland, SP7/2.

Notons pour commencer que l'emphase des titres qu'emploient les rois pour se désigner mutuellement dans ce texte semble traduire une proximité accrue entre les deux partenaires ; familiarité peut-être tributaire de cette ancienneté désormais plus évidente que jamais. Charles est ainsi désigné par Jacques comme « *principis Karoli, Dei gratia Francorum excellentissimi regis fratris ac confederati nostri amatissimi* ». D'« ami spécial » en 1321, à « cousin » ou « très cher cousin » en 1371, les rois d'Écosse et de France peuvent désormais se qualifier de « frères ». D'après Françoise Autrand, l'apostrophe « mon frère » est en principe réservée à l'empereur. « En réalité le roi de France au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle en use rarement envers l'empereur et souvent envers d'autres rois. Lesquels ? La pratique de la chancellerie est claire. Si le roi appelle « mon frère » un autre roi, c'est qu'il a conclu avec lui une alliance par un traité en bonne et due forme. Tel est le cas du roi d'Angleterre dans le court entre-deux-guerres de 1361 et 1368. Tel est celui du roi de Castille promu de cousin en frère à partir de 1369 et même du roi d'Écosse au temps de Charles VII lorsque celui-ci a un pressant besoin d'aide »<sup>123</sup>.

Le texte du traité débute par une formule désormais familière et consacrée : Charles et Robert affirment tous les deux que « *Convenable chose et necessaire soit que que princes salient ensamble par lien damistie et de bienveillance* » pour promouvoir la paix et la tranquillité face à « ceux qui grever les veulent ». Au nom de ce principe sont invoquées les « amities alliances confederacions et bienveillances qui de treslong temps ont este contractez et maintenues » (« gardées » ajoute la version de Robert II) entre des rois qui se désignent désormais comme « cousins ». On retrouve la notion d'ancienneté, toujours non-spécifique. Amitié, bienveillance : ces éléments de langage sont, eux aussi, désormais familiers. Les textes, on va le voir, ont tendance à s'enrichir par l'addition de termes plus précis, élogieux et variés qui confèrent aussi à l'ensemble un aspect répétitif, où chaque point est asséné, souligné et approfondi par l'emploi d'un lexique étendu. Le phénomène se reproduit ensuite : on répète que ces alliances doivent être « renouvelées, gardées, et fortiffies ».

Avant l'énumération des clauses, le préambule met en place un cadre général, définissant la nature du « lien » qui « oblige », les alliés. Le texte français pose que

Nous somes ensamble liez et obligiez que touteffois que notre dit cousin le Roy descoce ses hoirs et successeurs Roys descoce son royaume ou ses communautes aurons affaire daide ou de conseil en temps de paix ou de guerre contre le Roy dangleterre ses hoirs ses

---

<sup>123</sup> F. AUTRAND, « L'enfance de l'art diplomatique : La rédaction des documents diplomatiques en France XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », dans L. BÉLY, (sous la direction de) *L'invention de la diplomatie : Moyen Age - Temps modernes*, PUF, Paris, 1998, p 207-223, p. 218.

successeurs et ses subiez. Nous aiderons et conseillerons en quanque il pourront notre loyaux alliez nostre dit cousin ses hoirs et successeurs roys descoco son royaume et ses communautez.

Côté écossais, la formulation est la suivante :

c'est assavoir, Que le Roy de France dessus dit, et ses hoirs et successeurs, Roys de France, et nous, noz hoirs et sucesseurs, Roys d'Escoce, les communautes et subgez des diz royaumes de France et d'Escoce sommes des maintenant et serons, pour le temps a venir, par lien de union et amitie en bonne foy liez et obligiez ensemble, et doresnavant ferons, donrons, et procurerons amour, aide, conseil, et confort de tout, quanque nous purrons, comme loiaulx allies, les ungs aux autres.

Ce concept de « l'un à l'autre » est illustré ici jusque dans la forme adoptée par le texte. Il se traduit par une réciprocité de plus en plus nette, et par un effet de miroir pour désigner les parties en présence. Que ce soit côté français ou écossais, l'Alliance ne scelle pas un accord entre deux rois, elle embrasse aussi leurs héritiers et successeurs, ainsi que les communautés et les sujets qui constituent les royaumes.

Ces deux points, réciprocité et caractère global – « moderne » – de l'Alliance ont été remarqués par Françoise Autrand : la rédaction du traité de 1371 « met en valeur les éléments les plus importants et lourds d'avenir de l'alliance entre deux États. C'est d'abord l'égalité entre les deux parties. Les deux alliés sont placés sur un pied de stricte égalité. Rien dans le vocabulaire ne suggère si peu que ce soit l'idée de sujétion ou de vassalité. Jadis, deux rois qui s'alliaient (France et Castille par exemple jusqu'en 1337) échangeaient un hommage de paix. Ici, comme toujours avec l'Écosse et dès la Vieille Alliance, il n'est question que de réciprocité »<sup>124</sup>.

Cette réciprocité ne s'incarne pas seulement dans les contenus du traité, dans l'inventaire des services que se doivent les alliés. Elle prend aussi corps littéralement, dans le texte, qui se fait lui-même, organiquement, l'avatar de ce rapport d'égalité : les titres, les formules, le vocabulaire se répètent et se répondent pour qualifier aussi bien les facettes françaises qu'écossaises de l'accord. Les clauses, bien définies, adoptent une forme similaire où, avec Autrand, on note que « chaque article est rédigé en deux phrases, la seconde étant la réciproque de la première ». Ces derniers, au nombre de huit, développent et enrichissent l'Alliance dans sa fibre diplomatique, dans sa représentation mentale.

La première clause, évidente, précise cette mission d'aide et d'assistance mutuelle : en cas de guerre avec l'Angleterre, l'allié devra prendre part au conflit, quitte à rompre des trêves

---

<sup>124</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne... », *op. cit.* p. 42.

en vigueur avec l'Angleterre. La seconde précise qu'aucune aide d'aucune sorte ne peut être apportée à l'Angleterre ou ses alliés. La troisième spécifie que les alliés ne peuvent entamer des discussions avec des factions « rebelles » à l'œuvre au sein de leurs royaumes respectifs. La quatrième rejoint la question déjà présente depuis les débuts de l'alliance qui concerne les trêves : ainsi, aucune trêve ne peut être mise en œuvre avec l'Angleterre par l'un des deux alliés si le second n'est pas inclus dans ces négociations. La clause suivante étend le même raisonnement aux négociations de paix.

Les deux dernières clauses du traité de 1371 sont particulièrement intéressantes. La septième comprend des instructions spécifiques au cas où le roi d'Écosse viendrait à aller « de vie a trespassement sans lignee procee de notre corps, et que debat feust entre aucuns sur le droit de la succession de l'eritage de notre royaume d'Escoce ». Si cette situation devait se présenter, le roi de France s'engage à ne pas se mêler des affaires de la succession, laissant « la decision de ce debat » aux « prelas et autres grans de notre royaume d'Escoce les loys, droiz et estatus d'icelui ». Le nouveau roi d'Écosse une fois désigné par les grands du royaume, « ledit Roy de France, ses hoirs ou successours le tendront aussi pour Roy et pour leur alie et confedere ». La clause ne s'arrête pas là. Si le nouveau roi d'Écosse devait être exposé aux assauts du roi d'Angleterre, ou s'il décidait de prendre les devants en lui déclarant la guerre « le dit Roy de France, ses hoirs ou successours de toute leur puissance le soustendront et deffendront contre son dit adversaire, et contre ses adherens et aidans, selon la fourme de l'aliance dessusdicte ». Cette clause est la seule qui ne fasse pas l'objet (en 1371) d'une réciprocité. Pour François Autrand, « On ne saurait mieux reconnaître l'autonomie des « royaumes, communautés et sujets avec leur droit public propre, leur société politiquement constituée, leur droit à disposer de la couronne, autrement dit de l'État national. C'est ainsi que l'on passe, dans les faits, de la Chrétienté d'Occident à l'Europe des États »<sup>125</sup>.

Cette précaution prise par l'Écosse peut être attribuée à divers facteurs. Difficile, d'abord, de ne pas repenser aux conflits qui résultèrent de l'interventionnisme d'Édouard I<sup>er</sup> dans les affaires d'Écosse à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Loin d'afficher une attitude servile à l'égard du pouvoir français, prompt à afficher sa supériorité, le traité pose des limites très claires aux liens d'amitié et d'aide scellés par l'Alliance. La notion de « confédération » employée dans les traités ne couvre certainement pas l'idée anachronique d'un mélange et d'une dissolution des royaumes l'un dans l'autre au nom d'intérêts partagés ! Pour l'Écosse, le but n'était

---

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 43.

certainement pas, après s’être désolidarisée de l’Angleterre, de tomber dans l’escarcelle d’un autre pouvoir.

La formulation fondamentale de l’Alliance ne la présente pas comme un instrument de guerre, mais de paix. Pour souligner le caractère supérieur, divin de sa mission protectrice, la clause finale du traité de 1371 précise que « ceste alliance sera ratifies et confermes du Saint Pere ». Suprême validation, moyen également de faire de l’Alliance une composante universellement reconnue sur la scène internationale européenne, la reconnaissance du pape contribuait également à faire entrer l’Alliance dans la sphère du sacré. Caractère éternel, indissoluble et rassurant, instrument de paix et de prospérité, l’alliance puise sa force dans l’amour que se vouent les princes, de concert avec les communautés, les royaumes et les sujets qu’ils représentent. Bonne et nécessaire, elle est érigée sur des principes réciproques qui se font le reflet d’une harmonie et d’un équilibre qui transcendent le monde et le temps des vivants et qui ressemblent un peu au ciel.

### **3.3. Conclusion : « *confederacionum antiquarum* »**

En adoptant un regard plus distancié sur l’Alliance franco-écossaise, et en mobilisant l’ensemble des sources nous renseignant sur l’histoire des rapports franco-écossais au Moyen Âge, il apparaît clair que c’est le plus souvent dans une coopération respectant une bonne dose de prudence et, surtout, de distance, que cette relation sembla s’épanouir le mieux. C’est une chose d’affirmer que « l’ennemi de mon ennemi est mon ami ». Il n’en reste pas moins vrai que c’est lorsque l’on est bien chez soi et l’ami bien chez lui que l’on risque le moins de gâter ces rapports. Pour un résumé encore plus synthétique des échanges entre la France et l’Écosse, il faut donc équilibrer le premier adage avec un second : au « *stand well with your neighbour, but better with your neighbour’s neighbour* » de Donaldson<sup>126</sup>, il faudrait donc ajouter quelque chose dans la veine du « chacun chez soi et les moutons seront bien gardés ».

Ces mécanismes étaient encore largement en vigueur dans le jeu des alliances européennes jusqu’au XX<sup>e</sup> siècle. La France s’allia à l’Autriche contre la Prusse au XVIII<sup>e</sup> siècle ; jusqu’en 1914 elle fut alliée à la Russie contre l’Allemagne. Plus proche de la période qui nous intéresse, l’Alliance entre l’Angleterre et le Saint Empire au XVI<sup>e</sup> siècle retourna contre la France cette stratégie de l’encerclement mise en œuvre au détriment de l’Angleterre par le biais de la Vieille Alliance. Déjà au XIV<sup>e</sup> siècle, l’Angleterre avait pu

---

<sup>126</sup> G. DONALDSON, *The Auld Alliance...*, *op. cit.*, p. 3.



s’allier aux Flandres et la France coopérer avec l’Empire<sup>127</sup>. À partir des années 1380, tandis que la France nouait des liens avec la Castille, l’Angleterre soignait de son côté ses relations avec le Portugal. Ces ligues pouvaient revêtir un aspect offensif et annoncer une double invasion coordonnée, mais pouvaient tout aussi bien assurer un rôle défensif et dissuasif permettant de refroidir les ambitions de certains voisins particulièrement puissants. Ce jeu de pouvoir, qui dépasse, on le voit aisément, le champ de la diplomatie locale, peut être interprété comme un véritable moteur de cette société « européenne » en gestation dans laquelle fleurissent et se malmènent des royaumes bien conscients du fait qu’il leur faut des appuis au-delà des frontières pour se protéger et s’affirmer.

Dans le texte de 1371, l’élément le plus important n’en reste pas moins la représentation d’un pouvoir qui transcende la personne royale. L’alliance franco-écossaise n’unit pas deux rois. Elle avait lié des ancêtres et elle est destinée à lier leurs successeurs. De façon indifférente. Ce qu’elle unit, ce sont aussi des communautés, des royaumes, des « États », dirait Françoise Autrand. Le propos du traité rejoint ici une observation d’Alexandre Grant qui estime que l’Écosse était déjà à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle « un royaume totalement développé, l’une de ces monarchies européennes occidentales où l’idée d’État moderne fit son apparition, comme l’affirme Jean-Philippe Genet, dans la période 1260-1360 »<sup>128</sup>. Même privés de roi, la communauté du royaume et les sujets, parties prenantes du traité d’Alliance, sont en mesure de pallier l’absence d’autorité suprême.

Autre point digne d’attention, le nouveau détenteur de ladite autorité royale bénéficie d’un traitement ne le distinguant pas de son prédécesseur dans le contexte de l’Alliance : cette dernière le couvre comme elle avait couvert ses ancêtres. À l’étude des traités, on est frappé par cet aspect transcendant, presque « déshumanisé ». L’Alliance n’est pas présentée comme n’importe quel accord, passé entre deux personnes. Elle existait antérieurement. Son fil, surgi du passé, est un lien « naturel » qui traverse le temps et qu’il convient tout bonnement de renouveler et d’honorer de façon ritualisée, automatique. Il continuera à se dérouler dans le futur, comme en témoigne la mention répétée des « hoirs et successeurs » également pris dans les traités. En dépassant la figure des rois, le temps des règnes personnels, l’Alliance se fonde progressivement dans une entité plus vaste, elle devient un élément de définition de l’État, un

---

<sup>127</sup> En 1337, *Les Grandes Chroniques de France* affirment que « quant Edouart vit que le roy de France Phelippe vouloit soutenir la partie des Escos, pour les aliances que Phelippe le Bel son oncle avoit faites aveques lesdis Escos, il fist [...] unes grans aliances à Loys de Baviere qui estoit escommeniez et de l’Empire privez, lequel li promist ade », dans *Les Grandes Chroniques de France*, ed. J. Viard, Paris, 1937, t. 9, p. 158.

<sup>128</sup> A. GRANT, *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, edited by A. Grant and K. J. Stringer, Routledge, London, 1995, chapter VI, Scottish Foundations, p. 98.

État dont l'existence est présentée comme état naturel des choses, état de fait et cadre de référence absolu : c'est là un point capital.

Cette obsession du *continuum* n'est pas le fruit du hasard. Le cas de la crise dynastique ayant entraîné l'Écosse dans une longue période de conflit n'est que l'illustration des faiblesses inhérentes à un système politique qui reposait lourdement sur la figure royale. Quand l'autorité royale défaille d'une façon ou d'une autre, le royaume est affaibli politiquement et se trouve plus vulnérable aux agressions, qu'elles proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur. Ce grand péril est bien connu en Écosse, mais il l'est aussi en France ou en Angleterre. D'une certaine façon, l'Alliance était un moyen de réduire ce risque, grâce à la précision de sa formulation.

On l'a vu, l'Alliance est d'abord désarmée de façon préventive, pour éviter que l'allié ne soit le premier à exploiter son statut privilégié pour profiter de la faiblesse de l'autre partie. Cette première menace écartée avant même de pouvoir devenir préoccupante, l'Alliance enjambe ensuite, imperturbable, les périodes de transition et de succession. Parce qu'elle reste toujours en vigueur, elle offre une garantie, au moins symbolique, à l'allié qui traverserait des remous politiques en cas de crise interne ou lors des jointures entre deux règnes. Les alliés peuvent ainsi s'épauler et se couvrir mutuellement en cas d'attaque inopportune de la part de l'Angleterre. Ce caractère inaltérable de l'Alliance renforce et rassure des royaumes qui se sont fixé comme tâche primordiale leur propre maintien dans le temps et l'espace. Ce raisonnement repose, on le constate une fois encore, sur une conscience politique plus large, qui dépasse les limites du royaume. Dans un contexte de construction de l'État moderne, d'obsession identitaire, d'élaboration d'un imaginaire national, les rois et leurs royaumes redoutent de se retrouver livrés à eux-mêmes et entourés d'ennemis : « Dès les prémices du conflit, au temps de Philippe le Bel, il apparut que le plus grand danger était l'isolement »<sup>129</sup>. Dans ce contexte, l'Alliance ne se pense pas seulement comme une arme qui n'aurait d'usage qu'au moment de résister ou d'initier une invasion : c'est un filet de sécurité, un élément de stabilité sécurisant les nations qu'elle lie. Les ambitions strictement militaires et les manifestations stratégiques concrètes de l'Alliance avaient été déçues en 1295. Elles le furent encore par la suite, par exemple en 1346 lorsque le roi d'Écosse David II mena contre l'Angleterre une opération militaire qui se solda par le désastre de *Neville's Cross*. En parallèle de ces événements, qui éprouvèrent et mirent parfois à mal l'image de l'amitié

---

<sup>129</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles... », *op. cit.*, p. 83.

franco-écossaise, l'Alliance des traités s'élevait progressivement comme une force plus vaste et plus tranquille, élément de permanence, symbole de réconfort et de stabilité dans un contexte global par ailleurs marqué par les crises, les tensions et des conflits endémiques.

Cette tradition était encore en cours d'élaboration. Alistair Macdonald a par exemple souligné le fait que dans le contexte des guerres anglo-françaises, Charles V « aurait en fait préféré signer un accord beaucoup plus agressif avec les Écossais. C'est probablement à son initiative qu'un autre accord fut esquissé en 1371 ». Celui-ci stipulait que l'Écosse devrait participer directement à la guerre contre l'Angleterre. En échange, Charles était prêt à s'engager à payer la rançon de David II et à fournir un appui financier supplémentaire. « Mais - et c'est certainement significatif - ce traité d'agression ne fut jamais ratifié par le gouvernement écossais ». Les Écossais, prudents, prêtèrent souvent une grande attention aux conflits franco-anglais, les exploitant de manière à frapper quand le moment était le plus opportun, et en tâchant de mesurer leurs attaques de manière à ne pas pousser l'Angleterre à lancer de violentes représailles<sup>130</sup>. Macdonald tire plusieurs conclusions qui valent la peine d'être mentionnées à ce sujet : d'abord, il rappelle que « le gouvernement écossais disposait d'une grande liberté de mouvement sur la scène internationale ». Il précise aussi que Charles ne disposait pas de « vrais leviers pour pousser [ses alliés] à aller trop loin ». Quant à Édouard, il pouvait même s'estimer reconnaissant (envers les Écossais) à l'idée que la frontière nord de son royaume soit « relativement calme »<sup>131</sup>. En 1371, la forme adoptée par l'Alliance répondait donc davantage aux exigences de l'Écosse qu'à celles de la France.

Les textes diplomatiques visant au renouvellement de l'Alliance bénéficiaient désormais d'un moule bien défini, dont le but, fort à propos, était de mettre en scène une stabilité et une continuité exemplaires. Trois ans après la victoire écossaise à Otterburn, le traité de renouvellement de 1391, qui correspondait à l'accession de Robert III au trône d'Écosse, répondait plus à une tradition qu'à une urgence militaire. À plusieurs reprises, on constate que les renouvellements devenaient une initiative politique exécutée *par défaut*, au début des règnes. Ils contribuaient ainsi à transmettre l'idée d'un fil tendu non seulement entre les deux royaumes alliés, mais aussi passé d'une génération de rois à la suivante, comme une partie de

---

<sup>130</sup> Dans les années 1380, l'investissement écossais dépassait les espoirs français, mais à partir de 1386, alors que Charles VI souhaitait lancer une grande offensive, l'Écosse maintint sa paix avec l'Angleterre. En 1388, alors que le temps était à l'apaisement entre la France et l'Angleterre, l'Écosse faisait cette fois campagne pour relancer le conflit et s'opposa aux négociations de trêves... Entre 1369 et 1383, d'après Macdonald, l'Écosse calcula ses assauts de façon à ce qu'ils soient en phase avec les attaques françaises, mais sans que leur magnitude ne suffise à détourner l'attention anglaise du théâtre français ; dans A. J. MACDONALD, *Border bloodshed...*, *op. cit.*, p. 163-164.

<sup>131</sup> A. J., MACDONALD, « The apogee of the Auld Alliance... », *op. cit.*, p. 34-35.

leur héritage. Ces renouvellements avaient aussi le mérite de raviver, de rassurer et de faire taire des inquiétudes et les rumeurs potentielles, par cet acte de réofficialisation public. En 1391 Charles VI donna à ses ambassadeurs l'instruction de rassurer Robert quant au maintien de la Vieille Alliance, à la suite de rumeurs qui prétendaient que le duc de Lancastre (Henri V) avait demandé sa rupture contre la restitution de l'épouse de Richard II, Isabelle, fille de Charles VI ; paroles auxquelles il ne faut « donner aucune foi »<sup>132</sup>.

Le traité de 1371 contient pour la première fois l'expression de « *confederacionum antiquarum* », « vieille alliance », pour qualifier le pacte franco-écossais. Pour la première fois également, le renouvellement de l'Alliance ne se borne plus seulement à appuyer vaguement l'ancienneté des liens entre les rois de France et d'Écosse pour se justifier : le texte revendique explicitement le traité de Corbeil comme acte fondateur. Qu'il ait beaucoup emprunté au texte de 1295 importe peu ; symboliquement, c'est bien cette « refondation », l'accord passé et maintenu entre Robert I et Charles IV en 1326, qui occupe et occupera désormais le statut de pierre angulaire. « De nouvel approuvons, confermons, faisons, prenons et accordons par ces presentez les aliances entre iceulx roys nos princes, leurs royaumes et communautés ainsy et en la forme et maniere que depuis le temps de Charles, roy de France et de Navarre, et de Robert, premier de ce nom roy d'Escoce dessusdits jusques a present a esté fait, entretenu et continué ».

Après 1371, Elizabeth Bonner note à raison que « le renouvellement de la Vieille Alliance après le couronnement de monarques français ou écossais semble être devenu une pratique admise, même lorsqu'aucun des deux royaumes n'était attaqué ou menacé d'invasion par l'Angleterre. Ainsi, Robert III renouvela l'alliance avec Charles VI le 3 mars 1391 »<sup>133</sup>. En France comme en Écosse, pourtant, les débuts du XV<sup>e</sup> siècle changèrent considérablement la donne.

---

<sup>132</sup> « ... car le Roi a entendu que de la partie des Anglais, et mesmement du dit Duc de Lencastre, ont esté données à entendre au dit Roi d'Escoce plusieurs choses en entencion de povoir faire rompre les ligues et amitez qui ont esté de long temps et encores sont tenues et gardées fermement entre les Rois de France et d'Escoce. Et pour ce le Roy lui prie et requiert qu'il ne vuille croire aucunement que le roi se veulle, comment que ce soit départir des dites alliances, ne sur ce donner aucune foy aux paroles des dit Anglais », dans A. TEULET, *Inventaire chronologique des documents relatifs à l'histoire d'Écosse conservés aux archives du royaume à Paris*, Société d'Abbotsford, Edimbourg, 1839, p. 32.

<sup>133</sup> E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295–1560 », *History*, Wiley, vol. 84, n°273, 1999, p. 5-30, p. 14.

#### 4. LE TRAITÉ DE 1428 : « NE QUITTEZ PAS VOTRE ANCIEN AMI... »<sup>134</sup>

##### 4.1. Contexte : l'appel français

À la mort de Charles VI en 1422, le royaume de France était dans une situation beaucoup plus délicate que durant le règne de Charles V. Le XIV<sup>e</sup> siècle avait été marqué par une forme de prééminence française palpable au sein de l'Alliance, ponctuée par plusieurs expéditions françaises en Écosse. En 1335 et 1341, deux opérations avaient été conduites par Arnoul d'Audrehem. En 1385, une expédition de plus grande ampleur fut dirigée par l'amiral de France Jean de Vienne. Ces démonstrations de force, assez inefficaces et complexes à mettre en œuvre (on y reviendra), cessèrent au début du XV<sup>e</sup> siècle. Après la retentissante défaite française à Azincourt (1415) et le Traité de Troyes (1420) prévoyant le transfert de la couronne de France à l'héritier de Henri V, le conflit atteignait une phase critique. En 1422, au moment de la mort de Henri V et de Charles VI, les forces anglaises, sous le contrôle du régent Bedford, contrôlaient plus de la moitié du royaume de France, notamment la Normandie, la Gascogne et la Guyenne. *Via* leurs alliés bourguignons, cette autorité s'étendait en outre sur l'Artois, les Flandres, la Picardie et la Champagne. Les ressources de Charles, humaines et financières, étaient limitées. Il ne contrôlait ni Paris ni Reims, ville où se tenaient traditionnellement les cérémonies de couronnement des rois de France. Le dauphin, réfugié à Bourges, dans une situation désespérée, chercha de l'aide partout où il était susceptible d'en trouver.

Côté écossais, la situation était également particulière. En mars 1406, Jacques I<sup>er</sup>, avait été capturé par les Anglais alors qu'il naviguait vers la France. Le régent, Robert Stewart, duc d'Albany, en profita pour renouveler l'alliance avec Charles VI le 6 janvier 1408. Dans les décennies qui suivirent, les renforts écossais occupèrent une place aussi inédite que prépondérante dans l'équilibre des forces en présence sur le continent et contrarièrent les plans anglais. En 1419, plusieurs milliers d'Écossais débarquèrent à La Rochelle sous le commandement de John Stewart, fils du duc d'Albany et comte de Buchan, d'Archibald Douglas, 5<sup>e</sup> comte de Douglas et de Wigtown ainsi que de John Stewart of Darnley. Il s'agissait d'une force considérable, véritable « armée d'Écosse » capable, peut-être, de renverser le cours des choses.

---

<sup>134</sup> « *Non derelinquas antiquum amicum, novus enim non crit similis illi* », « ne quittez pas votre vieil ami, car le nouveau ne lui sera pas semblable », citation tirée de l'*Ecclésiaste* et employée par Alain Chartier lors de son discours à Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse en 1428.

En 1420 et en 1421, le roi Henri V d'Angleterre mena ses campagnes en France accompagné par le roi d'Écosse Jacques I<sup>er</sup>. Il s'agissait d'inciter les troupes écossaises qui combattaient pour le dauphin à se rallier à leur souverain légitime (sans grand succès). Après une victoire à Baugé en 1421 la fortune tourna pour les contingents écossais, battus à Cravant en 1423. L'année suivante, Archibald Douglas, 4<sup>e</sup> comte de Douglas (père de celui mentionné plus tôt), arriva d'Écosse avec de nouveaux renforts. L'armée écossaise fut en grande partie anéantie le 17 août 1424 lors de la bataille de Verneuil qui coûta également la vie à ses commandants, John Stewart (Buchan), et Archibald Douglas (père). Charles, toujours en manque de troupes, sollicita une nouvelle fois l'aide de ses alliés.

En 1428, Charles VII fit mandater plusieurs ambassades pour obtenir une assistance extérieure. L'évêque de Tulle Jean de Cluys et maître Guillaume de Quiefdeville furent envoyés en Castille : un accord fut trouvé, mais l'aide espagnole ne se matérialisa qu'à titre privé<sup>135</sup>. Trois ambassadeurs furent également envoyés en Écosse : Regnault de Chartes, évêque de Reims ; Alain Chartier, écrivain, poète, orateur et diplomate de renom ; et John Stuart Darnley, connétable de l'armée d'Écosse auquel Charles avait confié la seigneurie de Concessault et d'Aubigny et qui avait participé aux batailles de Baugé et de Cravant où il avait perdu un œil et été fait prisonnier avant que sa rançon ne soit payée par Charles.

Arrivé avant ses deux collègues en Écosse, Alain Chartier prononça en présence de Jacques I<sup>er</sup> un discours sur l'amitié entre la France et l'Écosse qui est resté dans les annales et dont le contenu a été retranscrit et conservé<sup>136</sup>. Selon lui, les peuples écossais et français ont hérité du même sang, un sang porteur des mêmes qualités de bravoure et de loyauté. C'est ce sang versé de concert qui cimente cette alliance, destinée à perdurer jusqu'en 1560 : « Ce ne sont pas là en effet des liens stipulés sur une charte en peau de mouton, mais bien dans la chair et la peau des hommes ; ils n'ont pas été écrits avec de l'encre, mais plutôt avec le sang versé et mêlé »<sup>137</sup>. De façon plus subtile, Chartier rappelle, reprenant en cela un thème bien présent dans les traités, l'importance des vieilles amitiés, qui surpassent les nouvelles : « ne quittez pas votre vieil ami, car le nouveau ne lui sera pas semblable ». Cette affirmation n'a rien d'innocent : les « nouvelles amitiés » font référence à la politique subtile menée par Jacques I<sup>er</sup>, qui avait conclu après son couronnement en 1424 une trêve avec l'Angleterre jusqu'en 1430. Les ambassades anglaises se multipliaient aussi en Écosse, allant jusqu'à

---

<sup>135</sup> P. CONTAMINE, *Charles VII. Une vie, une politique*, Perrin, Paris, 2017, p. 140-141.

<sup>136</sup> Bibliothèque nationale, MS. latin, 8757.

<sup>137</sup> ALAIN CHARTIER, *Les Œuvres Latines d'Alain Chartier*, édition critique éditée par P. Bourgain-Hemerick et le Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1977, p. 213.

proposer un mariage entre une fille de Jacques et Henri VI contre la promesse d'une paix perpétuelle (et la rupture officielle de l'alliance avec la France). Jacques, sans céder aux avances de l'Angleterre ou à l'urgence des sollicitations françaises, bénéficiait d'une marge de manœuvre confortable à la table des négociations.

Les ambassadeurs français étaient venus en Écosse avec une mission bien précise : s'assurer du renouvellement de l'Alliance (menacée par les manœuvres diplomatiques anglaises) et l'obtention de nouveaux renforts militaires. Pour appuyer sa requête, Charles VII eut recours à un argument de poids en proposant d'unir son fils, le dauphin Louis (futur Louis XI), à la fille de Jacques, Marguerite. En échange, Charles réclamait l'envoi de 6000 soldats sur le continent. Les négociations se prolongèrent<sup>138</sup>, mais un accord fut trouvé par lequel Jacques obtiendrait également de Charles le comté de Saintonge, jusqu'à ce que celui-ci, une fois la Normandie reprise, puisse être échangé contre le duché de Berry ou le comté d'Évreux<sup>139</sup>. Un prix élevé, mais sur lequel l'ambassadeur de Jacques, Henry Leighton, évêque d'Aberdeen, avait reçu ordre d'insister<sup>140</sup>. Charles n'était pas vraiment en mesure de refuser. Le traité fut signé à Perth le 17 juillet 1428 et contresigné à Chinon par Charles le 30 octobre suivant.

#### 4.2. Analyse

Le traité de 1428 dit de Perth-Chinon ne s'inscrit pas directement dans la tradition des textes qui renouvelèrent officiellement la Vieille Alliance<sup>141</sup>. Ce document représente une étape préalable, antérieure au renouvellement *stricto sensu* ; il n'a pas d'autre enjeu que la préparation de l'union du dauphin de France et de la princesse écossaise. L'Alliance est ici réduite à son essence la plus fondamentale, la plus cruciale ; l'échelon suprême à partir duquel le reste pourra procéder naturellement. Après le « sang versé ensemble » (*sanguine mixtim fuso*) d'Alain Chartier, évoquant la guerre, le mélange du sang qu'évoque ce texte (*mixturam sanguinis*) fait résonner le même thème, en lui donnant une dimension royale et procréatrice. Physiquement et spirituellement parlant, le mariage transformera le lien (*vincula*) en chaîne

---

<sup>138</sup> Pour un compte-rendu précis du déroulement des négociations, voir L. A. BARBÉ, *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis, an historical study*, Blackie and Son, Glasgow and Bombay, 1917, chap. 2, *The Renewal of the Auld Alliance*, p. 13-31.

<sup>139</sup> E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295–1560 », *History*, Wiley, vol. 84, n°273, 1999, p. 5-30, p. 17.

<sup>140</sup> L. A. BARBÉ, *Margaret of Scotland...*, *op. cit.*, p. 20-22.

<sup>141</sup> Archives nationales, J. 678 ; le traité est également reproduit dans J ; DUMONT (ed), *Corps universel diplomatique du droit des gens* ; *op. cit.*, t. 5, p. 224.

(*matrimonium catenata*) qui scellera de manière officielle, définitive et sacrée le lien entre les rois, sous le regard de Dieu.

Charles et Jacques s'adressent l'un à l'autre dans le traité au moyen de qualificatifs rappelant la grande proximité qu'on notait déjà en 1371, et qui avait retenu l'attention de Françoise Autrand. Jacques est désigné par Charles comme « *illustrissimum Principem Fratrem, Consanguineum et Confœderatum nostrum Charissimum Jacobum Dei gratiam Scotorum Regem* ». Charles, de son côté, est appelé « *Christianissimi Principis Fratris, Confoederati, ac Consanguinei nostri Charissimi Caroli Dei gratia Regis Francorum Illustris* » par Jacques. Grâce au mariage, cette proximité familiale qu'imposait l'Alliance, déjà symbolisée par le recours protocolaire au « *fratrem* » et au « *consanguineum* » allait pouvoir devenir une réalité tangible.

Autre point intéressant, le résultat de ce mariage, ce « mélange du sang », aura pour résultat la constitution d'un « corps unique » (*unum corpus*). Indirectement, on note un glissement du vocabulaire usuel des traités, soulignant l'amitié, le lien, vers une notion plus radicale, celle d'une progression vers l'idée d'unité comme aboutissement absolu. L'intention est exprimée plus clairement dans la phrase suivante : « *Et de diversis ac extraneis personis quasi de uno eodemque utero exeuntibus constituit unam carnem* », qu'on pourrait résumer, toujours en latin, par la devise américaine du « *E pluribus unum* ». La chose n'est pas si incongrue, puisqu'on retrouve la même espèce de rhétorique dans le discours prononcé par Alain Chartier, quand, parlant de la confiance mutuelle entre Français et Écossais, il affirme qu'elle est « innée et naturelle », comme si « elle venait au monde en même temps que les enfants, à la sortie de l'utérus, et que ces royaumes sont considérés comme un foyer unique, et un même peuple » (*quasi innata et naturalis ab utero cum infantibus nasceretur, unaque domus idemque populus habeatur*).

Le reste du traité énonce les précautions techniques et les arrangements, notamment financiers, entourant la mise en œuvre du mariage. Ce n'est qu'une fois ces formalités réglées que l'Alliance est renouvelée officiellement, et au moyen d'un autre document, quatre mois plus tard<sup>142</sup>.

Il est intéressant de noter que si la question du mariage entre Louis et Marguerite a suscité la curiosité des contemporains et des historiens plus tardifs, le renouvellement de l'Alliance, présenté comme un corollaire, fut largement occulté. Peut-être parce qu'il faisait partie d'une

---

<sup>142</sup> Tr. des Ch. J. 680, No. 69.



tradition déjà établie. Peut-être aussi parce que ses répercussions ne furent guère visibles. Peut-être, surtout, parce que le projet de mariage représentait – à juste titre – un symbole beaucoup plus percutant. Toujours est-il que malgré le caractère exceptionnel du mariage à venir, le renouvellement de 1428, lui, ne sortait pas de l'ordinaire, réitérant avec une forme rituelle désormais familière les clauses présentes dans le document de 1371 et déjà reprises en 1391. On retrouve donc répertoriées les obligations d'assistance militaire et financière, l'interdiction d'amorcer des négociations de trêve ou de paix avec l'Angleterre sans participation de l'allié, la promesse d'une non-intervention française en Écosse en cas de succession disputée, ainsi qu'une clause de précaution contre toute potentielle interférence papale, visant à dispenser les alliés de leurs obligations mutuelles ou à dissoudre l'alliance.

#### **4.3. Conclusion : le sang mêlé**

Apprécier la valeur de ce renouvellement de l'Alliance implique, tout particulièrement pour cette occurrence de 1428, de prêter attention à l'environnement dans lequel il fut mis en œuvre. Pour Charles, l'alliance avec l'Écosse ne pouvait pas, alors qu'il était particulièrement affaibli, faire office de simple accord de principe, de déclaration de bienveillance. Pas cette fois. Les ambassadeurs avaient pour mission expresse de rassembler les troupes qui faisaient défaut au « roi de Bourges ». Au cours des années précédentes, l'Écosse, malgré la distance, malgré un poids démographique limité en comparaison de la France ou de l'Angleterre, avait déversé des milliers de combattants sur le continent. La manifestation pratique, le poids militaire de l'Alliance était désormais largement admis, y compris par l'Angleterre. En 1424, toutefois, la bataille de Verneuil avait vu l'armée écossaise décimée et la plupart de ses capitaines tués. Charles était en fâcheuse posture et prêt à faire des concessions pour obtenir l'aide de ses alliés. Selon Philippe Contamine, « ni le roi de Castille ni le roi d'Écosse n'étaient dupes, et les secours demandés en promis ne vinrent pas, ni en 1428, ni en 1429 »<sup>143</sup>. Jacques I<sup>er</sup>, de son côté, manœuvrait avec prudence. S'il semble avoir manqué d'enthousiasme et d'allant, il importe néanmoins de rappeler qu'il avait passé dix-huit ans aux côtés du roi d'Angleterre. Comme « invité-otage », il avait accompagné Henri en France pour tenter de débaucher les troupes écossaises. Une fois revenu en Écosse, pourtant, Jacques ne joua certainement pas le rôle attendu de pantin de l'Angleterre. Pour la France et l'Angleterre, exsangues, les faveurs de Jacques étaient devenues précieuses, car s'attacher son soutien garantissait aussi de s'éviter un ennemi de plus à combattre. Après Verneuil et la mort des encombrants John Stewart et Archibald Douglas, Jacques avait pu devenir l'interlocuteur

---

<sup>143</sup> P. CONTAMINE, *Charles VII,...*, *op. cit.*, p. 141.

privilegié de Charles et avait obtenu, outre la perspective d'un mariage prestigieux pour sa fille, la promesse de grands domaines français. Exploitant les atouts à sa disposition, capable de s'imposer, il était en mesure d'assumer le rôle de monarque européen à part entière, autonome, affranchi d'obligations trop contraignantes et exclusives. Côté français, l'inquiétude, l'ampleur des concessions, le caractère complexe des négociations qui traînèrent en longueur, le discours de Chartier vitupérant les nouvelles amitiés et conjurant le roi de se fier aux liens plus anciens et plus fiables ne trompent pas.

Le renouvellement de 1428 pourrait paraître anodin. Il fut pourtant arraché à grands frais par Charles et ses diplomates. La promesse du mariage entre Marguerite et Louis n'avait rien d'un fait divers ou d'une tradition établie : c'était la première fois, depuis 1295, qu'un tel projet était conçu. Encore faut-il préciser qu'en 1295, c'est le fils de John Balliol qui devait épouser une princesse française, qui n'était « que » la fille d'un frère du roi. Le mariage, de plus, n'eut jamais lieu. Le mariage de la fille de Jacques avec le dauphin de France était un plan d'une tout autre envergure.

Jacques se rangea finalement aux côtés du « vieil ami ». Le traité de renouvellement de 1428, en répétant simplement le contenu du traité de 1371, garantissait la pérennité et le prolongement d'une entente qu'on aurait pu croire ébranlée, où la valeur d'ancienneté jouait un rôle de plus en plus prégnant. Du point de vue du maintien de la Vieille Alliance, il s'agissait en tout cas d'une tournure favorable. Côté anglais, cet accord représentait une nouvelle menace qui devait être prise au sérieux : le chroniqueur italien Antonio Morosini mentionne des rumeurs entendues en Angleterre, où l'on était au courant des tractations entre la France et l'Écosse, et où l'on redoutait de voir une armée écossaise, menée par le duc d'Orléans réfugié en Écosse, débarquer à nouveau sur le continent<sup>144</sup>.

Dans l'immédiat, pourtant, ces événements ne furent pas d'un grand secours pour Charles. En 1429, John Stewart Darnley – qui avait participé à la mission diplomatique écossaise de 1428 – trouva la mort avec une partie de ses troupes alors qu'il tentait de lever le siège d'Orléans, à l'occasion de la sanglante « Journée des harengs ». Un texte écossais, faisant peut-être lui aussi état de certaines rumeurs, affirme qu'après ce nouveau désastre militaire, Charles envisageait même de quitter son royaume pour se réfugier en Écosse auprès

---

<sup>144</sup> « D'Angleterre, les Anglais et d'autres répètent que le duc d'Orléans, qui a déjà été en prison quatorze ans, s'est enfui et réfugié près du roi d'Écosse, lequel faisait des troupes pour mener en France en faveur du dauphin... », dans *Chronique d'Antonio Morosini, extraits relatifs à l'histoire de France*, introduction et commentaire par Germain Lefèvre-Pontalis, texte établi et traduit par Léon Dorez, librairie Renouard, Paris, 1901, t. 3, 1329-1433, p. 135.

de Jacques<sup>145</sup>. L'un des témoignages compilés par Quicherat dans son *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, affirme qu'alors que la Pucelle se trouvait à Vaucouleurs, en 1429, Jean de Novelompont lui demanda si le roi allait être chassé de son royaume et s'il allait falloir se résoudre à devenir anglais. Ce à quoi elle rétorqua que « personne au monde, ni rois, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse, ne pourra récupérer le royaume de France ; en moi-seule réside le secours »<sup>146</sup>.

Quand Marguerite d'Écosse arriva en France, seulement sept ans plus tard, elle n'amenait pas d'armée avec elle ; seulement une escorte destinée à regagner l'Écosse après la cérémonie. Âgée de 11 ans, elle fut mariée à Louis, de deux ans son aîné, le 25 juin 1445. Marguerite mourut à l'âge de 20 ans. En l'absence d'héritier, ce rapprochement entre les familles royales de France et d'Écosse ne déboucha sur rien de durable. Quelques éléments doivent toutefois être retenus de ces documents. D'abord, citons le précédent constitué par ce mariage princier, qui connaîtra deux autres occurrences par la suite, le plus fameux étant celui de Marie Stuart avec François II en 1558. Sur le plan sémantique, le bond franchi par le discours diplomatique, décelable chez Chartier ou dans le traité de Perth-Chinon constituait également une évolution digne d'intérêt. Au lexique traditionnel de l'amitié et du lien, la violence partagée dans l'horreur des batailles et l'unité symbolisée par le mariage apportaient une dimension nouvelle à l'Alliance. Tandis que les familles princières unissaient leur sang en prêtant serment devant l'autel, les soldats français et écossais communiaient dans celui des blessures reçues en affrontant l'ennemi commun. Pinacle rhétorique de la Vieille Alliance, on retrouve encore des éléments similaires dans le discours prononcé en 1942 par Charles de Gaulle. Nous aurons l'occasion de revenir sur la portée de ces mots et des idées qu'ils véhiculent, ainsi que sur ce poids du malheur et de la souffrance qui unissent, thèmes très présents chez Chartier et destinés à infuser l'imaginaire national français en gestation.

Pour finir, il semble raisonnable d'affirmer que la proposition de mariage faite par Charles, en plus de traduire une position précaire, voire désespérée, illustre une situation internationale où les relations « naturelles » pouvaient être chahutées. Face à cette instabilité, on insiste sur la valeur supérieure des relations consacrées par la tradition, et la figure du « vieil ami » prend de l'ampleur : on s'empresse de reboucher les lézardes pour répondre à

---

<sup>145</sup> « *Rex Franciae nimio pavore perterritus, iturum se ad regem Scotiae Jacobum hujus nominis primum, omnibus viribus se praeparare disposuit* », dans QUICHERAT J., *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, Jules Renouard et cie, Paris, 1844, t. 5, « Fragment du religieux de Dunfermling », p. 339.

<sup>146</sup> « *Nullus enim in mundo, nec reges, nec duces, nec filia regis Scotiae, aut alii, possunt recuperare regnum Franciae, nec est ei succursus nisi de memet* » dans QUICHERAT J., *Procès...*, op. cit., t. 2, p. 436.

l'urgence de la situation. Le renouvellement de 1428, strictement identique à celui de 1371, illustre parfaitement cette situation. Derrière cette continuité de façade, pourtant, les choses changent. Le discours diplomatique qui enrobe le projet de mariage explore de nouveaux espaces, ouvre d'autres possibles pour l'Alliance. À partir de 1419, les Écossais présents en nombre sur le continent s'investirent activement sur le théâtre français de la guerre de Cent Ans, et pesèrent dans le conflit. Jacques I<sup>er</sup> se saisit de cette opportunité pour jouer ses propres cartes sur la scène politique européenne, tout en renouvelant la Vieille Alliance. Son assassinat en 1437 ne laissa pas indifférent : de toutes les affaires survenues en Écosse, cet épisode est sans conteste celui qui fut le plus souvent cité dans les chroniques continentales<sup>147</sup>. Moins regardant à l'égard des traditions, Louis XI ne renouvela pas l'alliance durant son règne. Il représentait toutefois un cas à part, et aussitôt après son accession au trône, son propre fils adopta une position toute différente.

## 5. 1484 : L'ÂGE D'OR EN TROMPE L'ŒIL

### 5.1. Contexte de production : rénover l'Alliance

Après 1428, Charles VII eut l'occasion de procéder une seconde fois au renouvellement de l'Alliance, cette fois à la demande des ambassadeurs de Jacques II. Le renouvellement de 1448 a été étudié *in extenso* par Philippe Contamine et Françoise Autrand qui l'ont, à raison, placé dans la continuité directe du traité de 1326 et de 1371<sup>148</sup>. Ce renouvellement peut être associé à un début de règne, mais les trois ambassadeurs écossais, William Crichton (chancelier du roi d'Écosse), John Ralston (évêque de Dunkeld) et Nicolas Otterburn (official de Saint-Andrews) s'étaient rendus en France avec deux objectifs précis. Il s'agissait dans un premier temps de renouveler les alliances, notamment pour répondre à des inquiétudes au sujet de tractations entre le roi de France et d'Angleterre. Déjà en 1444, durant la négociation des trêves de Tours entre la France et l'Angleterre, l'Écosse n'avait pas été sollicitée, ce qui était contraire aux règles de l'Alliance. À l'image du renouvellement de 1391, celui de 1448 n'était pas qu'un rituel répété mécaniquement. Il devait répondre à une crainte insidieuse et toujours présente, celle d'être abandonné par son allié ; crainte qu'Alain Chartier avait très bien formulée du point de vue français en 1428. Par ailleurs, en France, Charles entreprenait

---

<sup>147</sup> L'assassinat de Jacques est mentionné dans de nombreuses sources continentales, y compris celles qui ne prêtèrent pas (ou très peu) attention aux affaires écossaises. Jean de Wavrin raconte par exemple comment « ou tempz dessusdit advint une merveilleuse cruaulté ou royaulme d'Escoche » avant de relater la mort du roi, dans JEAN WAVRIN, *Recueil des croniques et anciennes istories de la Grant Bretaigne, a present nomme Engleterre*, par Jehan de Waurin, Londres, ed. William Hardy and Edward L. C. P. Hardy, Longman, Trübner, 1864-1891, p. 208.

<sup>148</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France... », *op. cit.*, p. 101.

la reconquête de la Normandie et de la Gascogne. En Écosse, Jacques I<sup>er</sup> lorgnait sur Roxburgh et Berwick. Les deux rois avaient tout intérêt à synchroniser leurs efforts<sup>149</sup>. L'autre objectif était de chercher une épouse potentielle pour Jacques II. C'est finalement Marie de Gueldres, candidate issue de la famille des ducs de Bourgogne, qui fut choisie. Tout en couvrant une nouvelle tentative d'alliance matrimoniale directe, ce sont avant tous les grands principes de l'Alliance définis en 1326 qui sont à nouveau proclamés, assésés de façon rassurante, dans ce renouvellement de 1448, au ton emphatique<sup>150</sup>. « La formule est désormais parfaitement rodée. Mais ce qui frappe peut-être plus encore que les progrès de la diplomatie de la diplomatie, à travers des documents dont le caractère bilatéral est plus manifeste qu'en 1371, c'est l'amplification du discours rhétorique et surtout l'expression, comme au temps de l'ambassade d'Alain Chartier en 1428, de la chaleur des sentiments que les deux rois, les deux peuples, les deux nations assurent éprouver les uns envers les autres. '*Mutua dilectio, amicitia et caritas*' : c'est sur cette base que doivent reposer, à la louange et en l'honneur de Dieu Tout-Puissant, prince de la paix, des alliances s'affirmant éternelles »<sup>151</sup>.

L'Alliance fut renouvelée une nouvelle fois en 1484. Elle se conformait à des modalités immuables enracinées dans le souvenir de l'accord entre Robert I<sup>er</sup> et Philippe IV, mais adoptait également ce ton très chaleureux cité plus tôt, héritage des renouvellements du XV<sup>e</sup> siècle. Détaché des urgences brûlantes que la guerre de Cent Ans avait imposées à Charles VII, Louis XI n'avait pas renouvelé l'alliance avec l'Écosse, malgré son premier mariage avec Marguerite, fille de Jacques I<sup>er</sup>, et un attachement proverbial à sa Garde Écossaise. D'après Elizabeth Bonner, l'alliance franco-écossaise, privée de sa raison d'être initiale, écorchée par le jeu diplomatique subtil mené par Louis XI et Jacques III avec l'Angleterre, affichait, à cette époque, des « signes d'essoufflement »<sup>152</sup>. En 1484, l'héritier de Louis, Charles VIII, à peine couronné, s'empressa de prendre le contre-pied de son père en procédant à un renouvellement de l'Alliance, particulièrement enthousiaste dans sa formulation. Sous son apparence bénigne, ce document représentait une rénovation qui devenait vitale pour le maintien de l'Alliance.

Il ne s'agit pas du premier exemple d'un renouvellement des alliances survenant en tout début de règne, et il serait tentant d'assimiler cette démarche, au moins pour partie, à la

---

<sup>149</sup> E. BONNER, « Scotland's « Auld Alliance with France... », *op. cit.*, p. 19.

<sup>150</sup> Archives nationales, J 1039, n°7 ; Pièce justificative : ratification du renouvellement de l'alliance (traité signé à Tours le 31 décembre 1448) par Jacques II à Edimbourg, le 20 décembre 1449, reproduit dans F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France... », *op. cit.*, p. 104-110.

<sup>151</sup> F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France... », *op. cit.*, p. 104.

<sup>152</sup> E. BONNER, « Scotland's « Auld Alliance with France... », *op. cit.*, p. 20.

revendication ritualisée d'un héritage. On l'a vu, ce type de renouvellement permettait habituellement d'embrasser une tradition rassurante et porteuse de légitimité et d'assurer une continuité symbolique. Dans le cas de Charles VIII, le renouvellement – une fois n'est pas coutume – marquait plutôt une différence affichée par rapport à son prédécesseur. Qui plus est, il survenait alors que le roi, tout juste âgé de 13 ans, était encore placé sous la tutelle de sa sœur, Anne de Beaujeu, régente du royaume. Il faut peut-être attribuer à la froideur distante de Louis XI le caractère extrêmement affable de ce renouvellement, mais également prendre en ligne de compte le ton déjà excessivement avenant de l'accord de 1448 initié par Jacques II, qui reprenait lui-même la structure et le rythme du document de 1371. Pour finir, renouer le lien fragilisé avec l'Écosse de Jacques III nécessitait, à n'en pas douter, une importante dose de « sucre diplomatique ». Politiquement parlant, le renouvellement de l'Alliance, manifestation publique du pouvoir royal en action, facteur de stabilité, ne pouvait que servir le jeune roi et sa régente, dont l'autorité était fragilisée par une partie de la noblesse. Ces contestations culminèrent en 1485 durant l'épisode de la Guerre folle, et se prolongèrent jusqu'en 1488, année marquée en Écosse par la mort de Jacques III durant la bataille de Sauchieburn.

Sans doute le « produit » le plus célèbre de la Vieille Alliance au XV<sup>e</sup> siècle, c'est Bérault Stuart d'Aubigny qui fut chargé de mener les négociations qui allaient aboutir au renouvellement de l'Alliance en 1484<sup>153</sup>. Bérault était le petit fils de John Stewart de Darnley, qui avait bénéficié des faveurs de Charles VII et participé aux négociations de 1428 avant de perdre la vie l'année suivante devant Orléans. Bérault, qui occupait la charge de capitaine de la Garde Écossaise, faisait lui-même partie des proches du roi. Il se distingua durant les guerres d'Italie, écrivit un traité sur l'art de la guerre<sup>154</sup> et fut même renvoyé en ambassade en Écosse en 1508. Très âgé, il mourut et fut inhumé en Écosse la même année<sup>155</sup>. Comme on va le voir, la distance qui s'était creusée entre la France et l'Écosse, la complexité ambiguë de l'environnement politique, l'instabilité du début du règne de Charles, tous ces facteurs pesants ne nuisent en rien au déroulement serein et familier de ce texte. Mieux, celui-ci peut être considéré, sur le plan du langage diplomatique, comme un véritable aboutissement.

---

<sup>153</sup> Voir à ce sujet P. CONTAMINE, « Entre France et Écosse : Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny (vers 1452–1508), chef de guerre, diplomate, écrivain militaire », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance...*, *op. cit.*, p. 59-76.

<sup>154</sup> *Traité sur l'art de la guerre de Bérault Stuart*, seigneur d'Aubigny, introduction et édition par Elie de Comminges, La Haye, Pays-Bas, 1976.

<sup>155</sup> Au sujet de Bérault Stuart, voir aussi p. II, chap. IV, 2.4.

## 5.2. Analyse

Charles par la grace de dieu roy de france. Savoir faisons a tous presens et avenir. Que comme entre les autres choses par lesquelles les Roys regnent et Royaumes sont gouvernez convenable deue et necessaire chose sont que princes salyent ensemble par lyen d'amytie et bienveillance pour les gouvernances diceulx qui grever les veulent plus efforcement refraindre et la paix et la tranquillite deulx et de leurs subjectz plus paisiblement pourchasser et maintenir. Nous considerons les amyties alliances et confederacions et bienveillances qui de treslong temps ont este contractees gardees et maintenues. Entre le roi descoce notre frere cousin et allye et ses predecesseurs et nous nos predecesseurs nos royaumes terres seignouries et comunaultez et subjectz. Voulans icelles estre renouvellees et de plus en plus tenues gardees et fortifiees.

Presque 190 ans après la rédaction du traité de 1295, la substance de cette partie du texte demeure pratiquement inchangée<sup>156</sup>. Le sujet de ce prologue joue toujours son rôle en associant l'Alliance à l'exercice du pouvoir royal. Il nous parle de la façon dont doivent régner les rois et les royaumes être gouvernés. Quoique le renouvellement des alliances ne fasse pas à proprement parler partie des cérémonies emblématiques d'accession au pouvoir comme le couronnement et le sacre, difficile de ne pas voir dans ces actions menées en début de règne une forme de déclaration d'autorité. En reprenant l'idée défendue par Françoise Autrand et Philippe Contamine selon laquelle l'art diplomatique traduit bien à la fin du Moyen Âge l'essor d'une conscience de l'Europe des nations, la voix diplomatique articulée autour de la figure du roi déploie ses réseaux par-delà les limites du territoire national. Elle traduit une influence, définit la place revendiquée par le royaume et son souverain dans l'ordre supérieur des choses, la mosaïque complexe des puissances européennes, où retournements et calculs politiques côtoient simultanément des éléments anciens et immuables, consacrés et reconnus par tous. Contrairement à son père, Charles VIII semblait bien décidé à embrasser la facette conventionnelle de cet héritage, à se faire gardien des traditions.

Le renouvellement de 1484 reprend très largement celui de 1371, étudié plus tôt, mais pousse encore un peu plus loin l'ensemble des facteurs qui contribuent à représenter l'Alliance sous un angle spécifique. Il développe également des éléments dessinés en 1448. Au bout du compte, deux clauses supplémentaires sont venues se greffer aux huit déjà recensées en 1371, ainsi que quelques changements dans les articles préexistants.

Outre la relation de proximité intense évoquée dès le début du texte (« ... le roi descoce notre frere cousin et allye »), c'est surtout à la fin du texte que surgissent les changements, ou plutôt, les améliorations les plus frappantes. On retrouve tout d'abord la fameuse clause de

---

<sup>156</sup> *National Records of Scotland*, SP7/19

non-intervention que le pouvoir écossais avait fait valoir en 1371. Il s'agissait alors du seul article vraiment particulier en cela qu'il fixait un rôle défini à chacun des deux royaumes : si l'Écosse devait traverser une période de transition difficile entre deux règnes, la France aurait alors à s'abstenir de toute interventionnisme déplacé, se contentant de couvrir son allié et d'honorer les termes de l'alliance comme si de rien n'était une fois le nouveau successeur désigné. Le renouvellement de 1484 reprend cette clause, mais la présente cette fois comme une instruction réciproque :

Sil avenoit que nous allions de vie a trespasement sans ligne procee de notre corps et que debat fust entre aucuns sur le droit de la succession de leritage de notre royaume de france, en ce cas le roy descoce ses hoirs ou successeurs dessus dis ne aideront a aucun diceulx [...] Mais seront faicte a decision de ce debat par les prelatz et autres grans gens de notre royaume de France selon les loix droiz statutz dicelui. Et celon que la plus grant partie appointera pour roy ledit roy descoce ses hoirs et successeurs le prendront aussi pour roy et pour leur allye et confedere.

La réciproque apparaît ensuite au moyen de la formule « Et pareillement sil advenoit... », traitant la même question dans l'autre sens en l'appliquant à l'Écosse. Le point pourrait sembler mineur s'il ne s'intégrait pas si parfaitement dans ce processus de représentation de l'Alliance qui cherche à construire et à pousser toujours plus loin l'image d'un rapport harmonieux entre souverains et royaumes égaux, affranchi des contingences matérielles et politiques, des tensions, de cette réalité marquée par des contextes changeants.

Les deux nouvelles clauses, insérées plus bas dans le texte, renforcent cette même impression. La première prend la forme, pourrait-on dire, d'une déclaration d'ancienneté. Le caractère vénérable – et par là-même respectable – de l'Alliance n'est pas nouveau, mais c'est la première fois qu'un article se consacre entièrement au développement de cet aspect :

ITEM Que toutes les alliances confederations et amistiez qui de tout temps et danciennete ont este gardees et entrectenues entre nos predecesseurs roys de france et les predecesseurs de nostre frere cousin et allye le roys descoce [...] leur royaumes terres seigneuries et subgietz et de si long temps quil nest memoire du contraire : Et [...] depuis le temps et trespas desdiz bonnes memoires entre Charles roy de France et de Navarre et Robert roi descoce premier de ce nom et de feu notre treschyer seigneur et ayeul charles septiesme de ce nom roy de france : lesquelles allyances dessudites sans antravier lune a lautre voulons estre gardees obligees sans aucunement les enfreindre.

Ce passage contient plusieurs éléments qui attirent l'attention. Au fait que l'Alliance ait été en vigueur depuis « lonc temps », on ajoute cette fois qu'il n'est pas mémoire d'une époque où il en aurait été autrement. Le passage de l'immémorial au champ de la mémoire ne semble pas traduire de rupture, mais il interroge. Cette articulation, à la manière du texte de 1449, nous renvoie explicitement au traité de Corbeil de 1326 entre Charles IV et Robert I<sup>er</sup>.



On peut lire dans cette transition une empreinte et peut-être la résolution finale du débat qui nous avait intéressé au début de ce chapitre et qui portait sur la question des origines de l'Alliance. Le traité de Vincennes de 1371 qui avait servi de modèle à celui de 1484 était lui-même basé sur celui de Corbeil : le début du temps de la « bonne mémoire » correspond sans aucun doute possible au pacte scellé par ce traité, et illustre une filiation aussi familière qu'orthodoxe.

Les deux autres éléments intéressants de ce texte ont trait à l'évocation faite par Charles VIII de son « ayeul », Charles VII. Le commanditaire du renouvellement de 1484 se replace ainsi dans une tradition de renouvellement de l'Alliance qui cite volontiers le nom de ceux qui avaient fait de même, tout en ignorant celui de ceux qui s'étaient abstenus : la présence invisible de Louis XI est ici presque palpable. Un dernier détail, enfin, mérite d'être relevé quand le texte précise que les alliances ne doivent pas s'« antravier lune a lautre ». Cette affirmation semble résonner avec les clauses limitant la capacité des alliés à intervenir mutuellement dans leurs affaires respectives. Ce positionnement renvoie à l'élaboration d'une amitié franche, mais non-invasive déjà promue en 1371. Pour que l'allié ne devienne pas menace et que l'Alliance puisse continuer à jouer son rôle réconfortant, elle doit conserver une forme feutrée, garantie présente mais discrète n'entrant pas en conflit avec l'unité de référence dominante, celle du royaume et de l'État. Une fois encore, tout est question d'équilibre et ce calibrage délicat nous renvoie au défi que constitue ce rapport d'amitié et d'amour à l'égard de l'allié, qui côtoie dans les mentalités contemporaines l'incompréhension, la méfiance et même la haine qu'on voue à l'étranger en général. Comme on aura l'occasion de le voir de façon répétée, les frictions qui survinrent entre les deux partenaires ne furent jamais aussi visibles que lorsque l'un faisait sentir de façon un peu trop insistante sa présence à son allié sur son territoire national. Au-delà des cas particuliers (expéditions françaises en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, présence de forces écossaises en France au XV<sup>e</sup> siècle) on peut même avancer l'hypothèse selon laquelle l'interventionnisme accru et les nombreuses interférences françaises en Écosse au cours du XVI<sup>e</sup> siècle contribuèrent largement à la détérioration des rapports entre les deux alliés. Vint peut-être un moment où la frontière entre l'ami venu prêter assistance et l'envahisseur venu prendre le contrôle du royaume n'était plus si évidente en Écosse. Qu'on se rassure, de nombreuses anecdotes et témoignages démontrent que les Français avaient développé le même type de réaction lorsque des milliers d'Écossais en armes avaient déferlé sur le continent pour leur prêter main forte contre les Anglais en répondant à l'appel du futur Charles VII.

### 5.3. Conclusion : une forme aboutie

Si le traité de 1484 laissait discrètement filtrer un certain nombre de recommandations destinées à garantir le bon fonctionnement de l'Alliance, il serait faux d'y voir autre chose que la mise en scène d'un équilibrage de plus en plus scrupuleux. A vrai dire, la dernière clause du traité vient sans aucun doute couronner l'ensemble de toutes les idées que nous avons tâché de développer au cours de ce chapitre : le neuvième article précise, en reprenant des bases établies que « que ceste alliance sera ratiffiee et confermee de notre saint pere le pape », mais il est aussitôt suivi par une dernière clause, qui précise que

si notre dit Saint Pere de sa voulonte ou de son propre mouvement ou par judicion daucunes personnes [...] vouloit absoldre lediz roy descoce et nous nos hoirs et successeurs notre royaumes et subgiectz du sermens dessudiz ou icelui aucunement adnullez », alors « lediz roy descoce ses hoirs et successeurs, nous nos hoirs et successeurs ne le ferons ne pourrons ou devons l'oser par aucune voy de benefice de telle absolution.

Dans un scénario qui verrait le pape tenter de dissoudre ou d'annuler les serments mutuels passés entre la France et l'Écosse, les serments seront donc tenus et gardés « loyamment » quoiqu'il advienne !

En 1484, la formulation de l'Alliance franco-écossaise et ses articulations dans le langage diplomatique des traités étaient arrivées à maturité. Les cascades d'adjectifs emphatiques employés par les rois pour se désigner mutuellement ; la structure parfaitement binaire, réciproque et équilibrée du texte et de ses clauses : ces deux aspects illustrent la proximité et l'égalité des parties en présence. L'ancienneté de l'Alliance, qualité invoquée dès les origines, est à présent enracinée dans une mémoire réelle et enregistrée par le traité de Corbeil. Au fil du temps, cet aspect a acquis une importance croissante, renforcé, pourrait-on dire, par chaque renouvellement : il ne s'agit plus seulement d'une justification obscure permettant d'expliquer la nécessité de fonder une alliance officielle, mais d'un élément de l'ordre du monde, état naturel des choses qu'il convient tout simplement de respecter, et contre lequel le pape lui-même ne saurait protester.

Le principal renouvellement de l'Alliance après 1484 survint en 1517. Sans surprise, désormais, le contenu du texte demeure similaire. Du point de vue du contexte, pourtant, beaucoup de choses ont changé. Ce traité dit de Rouen fut négocié quatre années après la mort de Jacques IV, tombé à Flodden, catastrophe militaire qui résultait directement de la mise en action de la Vieille Alliance. La régence fut alors assurée par le duc d'Albany, cousin du roi très lié à la France où il était né. C'est à ce personnage qu'on doit la signature du Traité de Rouen. Outre le renouvellement des clauses militaires de l'Alliance, un inventaire détaillé de

l'aide que devraient se fournir les deux alliés en cas de conflit, le traité préparait le terrain en prévision d'un mariage entre le jeune Jacques V et une fille de François I<sup>er</sup>. Ce sont ces générations, celle de Marie de Guise, suivie par sa fille, Marie Stuart, qui furent témoins de la crue puis de l'affaissement progressif de l'influence française en Écosse ainsi que de la fin officielle de l'Alliance.

De même qu'il semble difficile de parler de « début », à la notion de « fin » on pourrait préférer celle de déclin piqueté de sursauts ponctuels, jusqu'à aboutir à ces éléments résiduels, encore perceptibles dans le présent qui est le nôtre. S'il semble facile d'imputer la fin officielle de l'Alliance au traité d'Édimbourg de 1560, c'est sans doute parce qu'à certains égards, on était en droit d'estimer qu'une apogée avait été atteinte deux ans auparavant. C'est du moins ce qu'avance Elizabeth Bonner, qui affirme que « l'expansion de *l'Auld Alliance* depuis ses origines militaires s'accéléra pendant les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles durant la guerre de Cent Ans, et s'accrut ensuite pour atteindre son apogée en 1558, avec l'union des couronnes françaises et écossaises »<sup>157</sup>. Cette période étonnante, marquée par une volonté ouvertement assumée d'union entre les deux alliés était sans précédent et ne dura guère.

Toujours est-il que sur le plan strictement diplomatique, une forme d'aboutissement (le terme « d'apogée » semble mal adapté) avait déjà été atteinte en 1448, avant de ricocher, après une période de creux, en 1484. Quant au projet d'une union des couronnes par voie de mariage, il avait déjà été théorisé et mis en œuvre en 1428. Enraciné dans une tradition désormais bien établie, le jeu diplomatique adopta au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle des formes qui nous poussent à croire que d'un langage de convention sur l'amitié entre les princes et leurs peuples, il était partiellement parvenu à brouiller les pistes du tout national pour nourrir une ambition plus grande encore – trop grande peut-être – celle d'une union des deux royaumes.

### **Conclusion : *unum labium omnibus***<sup>158</sup>

Avant d'entrer plus en profondeur dans la matière mentale des traités, dans ce qu'ils projettent comme représentations, quelques observations générales peuvent être faites une fois effectué ce survol chronologique de l'Alliance au rythme des traités. Bien que ces documents revêtent – cherchent activement à revêtir – une forme similaire, l'évolution progressive de leurs contenus et la cadence de leur production ne doivent pas grand-chose au hasard. Comme on a pu le voir, le contenu même des traités masque efficacement toute référence aux couleurs

<sup>157</sup> E. BONNER, « French Naturalization of the Scots in the Fifteenth and Sixteenth Centuries », in *The Historical Journal*, vol. 40, Cambridge University Press, 1997, p. 1085-1115, P. 1086.

<sup>158</sup> « Ils ont tous un même langage », *Genèse*, 11.6.

changeantes de la politique, aux remous sous-jacents et aux impératifs qui furent pourtant les premiers déclencheurs des renouvellements de l'Alliance. Avant d'aborder cet univers aux règles propres construit par les traités, on peut déjà conclure cette première partie en avançant quelques hypothèses et en proposant quelques éléments de typologie pour mesurer la cohérence de ce corpus.

Dans un ensemble qui se présente volontiers comme un seul texte en forme de mantra inlassablement répété, le traité de 1295 est un cas à part, annonciateur des enjeux qui seront ceux de l'Alliance. Son contexte de production se fait le reflet d'un temps où se précise l'inéluctable conflit franco-anglais, dans un cadre qui dépasse pourtant ces deux royaumes. La guerre à venir se joue d'abord sur le champ diplomatique et à l'échelle de l'Europe : un point capital. Le statut géographique privilégié du royaume écossais pour porter atteinte à l'Angleterre en fait, côté français, un allié stratégique idéal. La collusion entre les deux alliés s'incarne d'abord dans l'espace, selon des règles géographiques. La vision d'une alliance-étai capable de se refermer sur l'Angleterre – vision également renforcée par le ralliement simultané de la Norvège – consacra en 1295 une victoire politique et diplomatique, marquée par le détournement de ressources qu'Édouard I<sup>er</sup> pouvait croire acquises à sa cause. Malgré le rappel d'amitiés obscures, l'alliance de 1295 était une nouveauté, produite dans un climat d'urgence et de tension croissante. Elle traduisait ouvertement une préséance française, et faisait du royaume d'Écosse un auxiliaire. Elle faisait en outre de l'écrasement direct de l'Angleterre sa première ambition. Tout cela singularise le texte de 1295 par rapport à ceux qui suivront.

Sa signature déclencha côté anglais des représailles de grande ampleur qui débouchèrent sur la destitution du roi John Balliol et à la mise sous tutelle du royaume d'Écosse. On peut aisément comprendre pourquoi ce traité a si souvent retenu l'attention. Pourtant, dans la longue tradition qui allait par la suite caractériser l'histoire diplomatique de l'Alliance et lui accoler l'adjectif de « vieille », ce n'est pas ce document qui joua le rôle de pierre angulaire. On pourrait davantage parler d'un prologue, ou d'un prototype : pacte logique, mais immature, et dont le calibrage était encore à faire. Il révélait toutefois un certain nombre d'éléments essentiels, sorte de notice de la compréhension du fonctionnement de l'Alliance dans son ensemble. C'est d'abord ce document qui révèle en premier la manière dont la rivalité croissante entre la France et l'Angleterre était le seul véritable combustible de l'entente franco-écossaise, au moins à ses débuts, et avant que l'Alliance ne devienne une tradition à part entière. Après la soumission de John Balliol et la trêve signée entre la France

et l'Angleterre, le royaume d'Écosse fut livré à lui-même. Le conflit entre la France et l'Angleterre, qui éclata finalement un peu plus tard, assura la réactivation de l'Alliance. Le climat de guerre, en se prolongeant, produisit un environnement où l'Alliance put se régénérer, se renouveler et se développer. Le conflit de grande ampleur, attendu, ne s'était pas amorcé en 1295. Dans cette secousse prémonitoire, cependant, les pièces s'étaient mises en place, et l'Écosse s'était rangée côté français. Il serait pourtant trompeur, en se basant sur la seule observation du contexte de 1295 et sur ses répercussions immédiates de vouloir résumer le rôle de l'Écosse à celui de pion, volontiers sacrifié dans le jeu des grandes puissances occidentales.

Les deux autres éléments importants à retenir sont d'une part le caractère déjà éminemment symbolique de l'activité diplomatique, prérogative royale et démonstration d'autorité, manifestation visible de la souveraineté des royaumes. Côté français, il s'agissait de faire une démonstration de force et d'éprouver son influence à l'international en amassant le soutien d'acteurs extérieurs. Côté écossais, bien plus qu'un acte suicidaire, l'ambassade envoyée en France symbolisait le recours d'un royaume aux abois et déjà soumis à l'influence toujours croissante d'Édouard. Former une alliance avec le puissant royaume de France, lui-même à couteau tiré avec l'Angleterre, exprimait à la fois une dose d'opportunisme et d'une retentissante déclaration d'autonomie politique.

D'autre part, bien que le projet d'une soumission directe de l'Angleterre ne se soit jamais concrétisé, que l'alliance ait eu des conséquences militaires parfois désastreuses, il est indéniable que, côté anglais, cette entente entre deux pouvoirs rivaux, deux voisins situés respectivement au nord et au sud, avait de quoi faire grincer des dents. Dès ses prémises, il était évident que l'Alliance représenterait une véritable menace. De la Vieille Alliance, on a souvent retenu les défaillances, les limites et les échecs, militaires notamment. À ce titre, le traité de 1295 a souvent été pris comme exemple privilégié pour illustrer une certaine impuissance, ainsi que pour étayer une vision globale faisant de la France un marionnettiste indifférent et de l'Écosse une victime consentante. L'impact réel de l'Alliance, pourtant, ne peut être appréhendé que sur le temps long, en prenant conscience de la pression, du drainage constant ponctionné sur les ressources du roi d'Angleterre. Les deux alliés n'étaient pas forcément de taille à affronter frontalement la puissance anglaise, ou en mesure de coordonner correctement leurs efforts. Cependant, l'appui de l'allié, même discret, même théorique, fut toujours un atout précieux pour maintenir l'équilibre en atomisant l'effort anglais ou en bafouant ses revendications : les incursions écossaises en Angleterre et les renforts envoyés

sur le continent furent une permanente source de désagréments. Inversement, l'investissement anglais dans les affaires continentales limita sérieusement sa capacité à soumettre l'Écosse, en raison des coûts et des moyens conséquents requis par une telle opération. Notons aussi que pour la France, qui employa tant de mercenaires écossais au XV<sup>e</sup> siècle, un potentiel rapprochement des royaumes d'Angleterre et d'Écosse aurait été désastreux : cet argument à lui seul pouvait justifier le maintien de l'Alliance. Sur le plan strictement politique, le fait d'être ouvertement soutenu et reconnu par un autre souverain européen constituait également un obstacle à toutes les tentatives d'occupation ou d'annexion forcée. Pour finir de se convaincre du fait que l'Alliance n'était pas un détail marginal du rapport de force entre la France et l'Angleterre, il suffit de citer la manière brutale dont Édouard réagit à la signature du traité de 1295, la façon dont Jacques I fut amené en France par Henri V pour tenter de reprendre la main sur les troupes écossaises ou encore les efforts constants de la diplomatie anglaise pour mettre un terme à l'Alliance, nourrissant en cela le besoin de procéder régulièrement à des renouvellements officiels. La crainte de voir l'Alliance sapée par les diplomates anglais joua certainement un grand rôle dans l'application apportée à ses renouvellements.

Plus que cette première tentative souvent qualifiée d'acte de naissance de la Vieille Alliance, c'est le traité de Corbeil de 1326 qui jeta véritablement les bases d'un modèle officiel, stable, voué à se renouveler jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>159</sup>. Après des années de lutte, le roi Robert I<sup>er</sup> était parvenu à asseoir sa légitimité et celle de son royaume. L'Écosse était de retour sur la scène politique internationale et la France toujours en quête d'interlocuteurs prêts à s'associer contre l'Angleterre. Dans sa forme, le traité de Corbeil empruntait à celui de 1295 : sa raison d'être était après tout assez similaire. Sans surprise, toutefois, il ne contenait pas de référence directe à ce document, associé non seulement à John Balliol, adversaire de Bruce, mais aussi à la conquête anglaise et à l'inaction française. Difficile, on s'en doute, d'assumer pareil héritage. Le traité de Corbeil prenait donc la forme d'une refondation, exprimée dans un contexte plus propice que celui de 1295, tout en conservant les bénéfices politiques évoqués plus haut.

---

<sup>159</sup> Dans son histoire d'Écosse publiée en 1964, John Duncan Mackie arrivait à une conclusion qui rejoint en partie la nôtre, même si son jugement à l'égard du traité de 1295 est rapide et peu nuancé. De ce document il dit : « *the importance of the treaty has been exaggerated. Scotland and France had already drawn together to resist Angevin power. William the Lion [...] had made common cause with Louis VII (1173); Alexander II had married Marie de Coucy (1239) and Alexander III, Yolande de Dreux (1285). The friendship was not new and terms of the treaty were unequal [...]; it was not cited in the numerous renewals afterwards made, which conformed to the Treaty of Corbeuil between Robert I and Charles IV (1326); and it did not at the time aid Scotland* », dans J. D. MACKIE, *A History of Scotland*, Penguin Book, 1964.

L'élément de continuité, la célébration de plus en plus mythique des deux signataires originaux de l'Alliance – Robert I<sup>er</sup> d'Écosse et Charles IV de France – doit beaucoup à l'usage qui fut fait *a posteriori* du texte de 1326 par les chancelleries royales. Sur le plan matériel, il est essentiel de rappeler qu'une copie dudit texte figurait dans le plus ancien recueil de traités passés entre le roi de France et ses partenaires. Ce volume, commandé par Charles V, est connu sous le nom de *Livre des Alliances*<sup>160</sup>. Cette remarquable initiative du souverain témoigne de la vision que la royauté avait de son pouvoir et du rôle qu'y occupait la diplomatie. Le *Livre* exprime surtout un besoin de rationaliser cette « mémoire » pour mieux la transmettre et l'exploiter. Il fait de la tradition un objet accessible et durable, qu'on garde à portée de main. Cet aide-mémoire est aussi et surtout un outil légal contenant des matériaux exploitables pour élaborer ou renouveler de futurs traités. Une alliance comme celle des rois de France et d'Écosse, qui s'inscrit dans un ordre naturel, une géographie immuable, se doit de suivre une tradition cohérente : ça n'est pas un hasard si un chapitre du *Livre de Alliance* était intitulé « Du Roi D'escoce ». Le traité de Corbeil est la pièce maîtresse de ce chapitre, ce qui semble confirmer, par la force des choses, son statut de socle véritable de l'Alliance dans une tradition, désormais conçue et articulée de façon consciente et matérialisée physiquement. Par la suite, tous les traités et renouvellements pouvaient trouver une justification dans le fil continu les reliant à ce texte séminal. Le traité de Corbeil et ses signataires représentent ce passage dans la « bonne mémoire » évoqué à l'autre extrémité de corpus, par exemple dans le texte de 1484.

Une fois la machine lancée en 1326, il semble possible de répartir les traités en deux groupes dont les frontières se juxtaposent parfois. On relève d'abord une catégorie de textes, les renouvellements au sens strict, réalisés le plus souvent en début de règne. Ces textes-soudures sont les artisans, au fil de leur accumulation, de l'entrée de la Vieille Alliance dans une tradition admise et liée à l'exercice même du pouvoir royal français et écossais. Le traité de Vincennes signé en 1371 suivait directement le couronnement de Robert II et reprenait le traité de Corbeil. À ce stade l'Alliance franco-écossaise arborait déjà dans le texte le statut de « *confederacionum antiquarum* » et commençait à s'enrichir d'additions progressives. Le langage diplomatique se faisait ainsi le reflet d'une alliance qui mûrit et se renforçait en vieillissant.

---

<sup>160</sup> Voir A. ARTONNE, « Le recueil des traités de la France composé par ordre de Charles V », *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel*, t. 1, Paris, 1955, p. 53–63.

À ces renouvellements attendus s'ajoutent des opérations diplomatiques plus exceptionnelles, conditionnées par des urgences politiques dont les traités, sans les mentionner, se font l'écho. Malgré les apparences, aucun renouvellement n'est jamais fortuit, et tous répondent *a minima* à la nécessité de clarifier et de rassurer. Le traité de 1428, qui s'accompagnait d'une promesse de mariage royal, trahissait des craintes plus aiguës : reflet de la situation délicate de Charles VII, il incarna une étape supplémentaire franchie dans les échanges franco-écossais et dans la proximité susceptible de rapprocher les deux royaumes.

Ce qui retient le plus l'attention, en considérant le corpus des traités dans son ensemble, c'est l'univers qu'ils mettent en scène, et la nature des lois qui le régissent. On a bien sûr relevé le silence quant aux contextes, aux évènements qui présidaient aux renouvellements de l'Alliance. Derrière le langage codifié, les formules ritualisées, une histoire changeante et complexe n'en finissait pas de se dérouler. On pourra rétorquer à juste titre que les documents diplomatiques n'avaient pas pour but de jouer le rôle des chroniques. Dans une certaine mesure, leur rôle est même diamétralement opposé : là où les chroniqueurs cherchèrent à remonter aux origines du monde puis à livrer un récit chronologique et linéaire, les traités martèlent un état de fait, une donnée immuable. Le parallèle avec les chroniques se limite à la dimension mémorielle ; si ces dernières eurent (entre autres choses) pour vocation de maintenir le souvenir des évènements passés, les textes diplomatiques relatifs à la Vieille Alliance jouèrent un rôle similaire. Ils rappelaient l'ancienneté de l'Alliance, mais aussi la nécessité de la renouveler ; non seulement parce que les circonstances le requéraient, mais aussi pour honorer une tradition. Continuité, permanence et unité semblent dominer le discours des traités. Pour tenter de corroborer ces intuitions et mieux cerner leurs implications, il faut à présent s'extraire du simple rapport entre les traités et leurs contextes, de l'égrenage des dates. Bien que cet angle d'étude soit capital à la bonne compréhension des raisons de la longévité de l'Alliance, les traités recèlent d'autres informations précieuses à la compréhension de notre sujet.





## **CHAPITRE II. UN UNIVERS COHÉRENT : SYSTÈME DIPLOMATIQUE ET DISCOURS PROPAGANDISTE**

### **INTRODUCTION**

Replacés dans l'ensemble du corpus, les textes diplomatiques occupent une place à part dans les témoignages qui nous renseignent sur l'alliance franco-écossaise. Ils livrent un portrait sinon en totale rupture, du moins très à rebours de ce que l'on peut collecter à partir d'autres sources. Faut-il en déduire que les traités ne représentent rien de plus qu'une façade trompeuse, masque souriant dissimulant le vrai visage – plus accidenté – des relations entre les deux alliés ? Faut-il estimer que ce voile doit être déchiré, ou ignoré ? Agir de la sorte serait faire entorse aux méthodes de l'histoire des représentations et se priver d'une ressource précieuse. La notion de façade ou de masque pour qualifier ce langage diplomatique vient facilement à l'esprit, mais elle interpelle : elle traduit l'impression palpable d'un filtre surimposé, d'un parti pris évident dans le choix des formes du discours. Ce qui se dessine n'est rien de moins qu'un système de représentation théorisé et conscient, servant un but précis. Plus que d'opinions brutes, de jugements hâtifs, les traités sont remplis de formules et de mots judicieusement pesés. En considérant donc ces discours non comme un simple écran de fumée qu'il faudrait dissiper, mais comme le véhicule de représentations propres et organisées, on peut aller au-delà de l'entreprise de contextualisation et de déconstruction pure et simple pour chercher à comprendre les tenants et les aboutissants d'un tel système.

Le modèle construit par les traités, bien davantage qu'un vernis, qu'un portrait idyllique sans intérêt, peut en réalité être mis en résonance avec d'autres discours, d'autres sources contemporaines. Dans ce dialogue avec des sources parfois contradictoires, les traités ont le mérite de proposer une vision très claire et structurée qui permet de renverser les polarités habituelles. Face à une alliance au fonctionnement parfois erratique, à l'efficacité parfois remise en cause, face aux ambiguïtés, aux tensions entre les alliés, la Vieille Alliance des traités revêt les atours d'un évangile rassurant et ordonné, n'offrant au regard méfiant qu'une surface impeccable dont on arase toujours mieux les aspérités potentielles. Les grandes déclarations d'amour des traités, avec leur emphase caractéristique, leurs allures de rituels bien rodés, sont aux antipodes d'un sentimentalisme naïf. En parallèle du rôle joué par la haine et la rivalité entre voisins, la coopération et l'amitié trouvent elles aussi leur place sur la scène géopolitique européenne. Elles contribuent aussi à la définition et au renforcement des États modernes dans ce rapport qu'ils entretiennent avec leur environnement.

La force neutralisante, l'absence de pierres d'achoppement ou de rugosités dans les traités peut sembler frustrante, surtout pour un œil habitué à traquer dans les sources des éléments de distinction, de hiérarchisation, de mise à distance. Mais ce constat prend un intérêt renouvelé lorsque l'on veut bien admettre que le discours des traités chercha très justement à éviter cet automatisme. L'objet des traités n'est pas de proclamer une supériorité par rapport à l'allié, mais justement de faire l'apologie du lien, de la concorde et de la coopération. De construire, en somme, un espace abrité, dépassant les rivalités et la méfiance. Dans l'environnement contrôlé de la sphère diplomatique, l'Alliance peut trouver un sol propice, une scène partagée. Elle peut se maintenir et fructifier, tout en proclamant et en fixant ses principes, les infusant dans les esprits et dans le temps, de manière concrète, effective. En cela, les traités constituent un témoignage unique. Outre son intérêt inhérent, la représentation diplomatique de l'Alliance, dans sa formulation homogène, se déploie donc comme un système de contrepoids.

Pour pouvoir fonctionner, ce système de représentation diplomatique s'appuie sur un certain nombre de thèmes clés qui permettent, à condition de les exploiter correctement, de développer de façon crédible et argumentée un discours favorable à l'Alliance. Ces thèmes sont à double tranchant. Parce qu'ils permettent de décréter ce qui est bon, juste et souhaitable, ils peuvent aussi être employés à rebours pour mesurer ce qui relève du négatif ; cet aspect se fera de plus en plus manifeste au fil du développement de ce travail. Comprendre la qualité particulière de certains thèmes implique, à la manière de Nabert dans son analyse sémantique des réseaux d'alliance, d'ouvrir le corpus pour y intégrer des sources qui, si elles ne font pas partie *stricto sensu* des sources diplomatiques de la Vieille Alliance, permettent d'en éclairer le contenu.

Fondamentalement, la diplomatie est affaire de politique et, naturellement, de pouvoir. Elle se fait l'écho des préoccupations royales et les alliances entre royaumes visent à accroître leur puissance. Si la construction des États modernes résulte en partie de conflits intenses avec un ennemi extérieur, le rôle joué par l'environnement international dans le développement des identités nationales se nourrit également de la création d'un tissu de relations et d'échanges ou l'hostilité ouverte n'est pas le seul mot d'ordre. Au moyen de l'activité diplomatique, le pouvoir s'exprime, se met en scène, en représentation. De là, plusieurs grands sujets, liés les uns aux autres, se dégagent. La manière dont ils sont présentés justifie l'Alliance, renforce ses acteurs, mais fournit aussi des matériaux qui pourront ailleurs être utilisés à des fins différentes, pour séparer, hiérarchiser. Le langage diplomatique fait bien sûr le choix de ne

rien laisser filtrer de tel dans les traités, ou du moins de le neutraliser le plus possible. Tout ce qui relève du négatif est concentré sur l'ennemi commun aux deux alliés.

Les thèmes fondamentaux du discours diplomatique constituent à mes yeux la véritable toile mentale, la vraie force de leur argumentaire. Ce sont ces éléments universels qui permirent à l'Alliance de justifier son existence et de faire preuve d'une si grande résilience. Ces thèmes doivent surtout être dégagés le plus vite possible, car ils comptent parmi les lignes récurrentes qui traversent et structurent l'ensemble de cette enquête. Parmi ces notions, citons le rapport au temps, le rôle des Anglais, la place de Dieu et celle de la paix, avant de conclure sur l'idée d'harmonie dans la représentation du pouvoir. Le développement qui suit est avant tout la synthèse des éléments forts déjà repérés au moment d'étudier individuellement les traités, éléments cette fois abordés de façon transversale pour en isoler les qualités. On les retrouvera, manipulés à des fins différentes, au fil de cet essai.

Dans un second temps, les observations faites ici seront étudiées *via* un exemple concret, à la fois symbole familier de l'alliance franco-écossaise et élément fort de l'imaginaire national français : la figure de Charlemagne. Cette étude de cas sera l'occasion d'éprouver les conclusions tirées de cette étude transversale et thématique des traités en les confrontant à un symbole politique dont l'envergure – nationale et internationale – embrasse et dépasse largement la question des rapports franco-écossais. L'intrusion de Charlemagne peut surprendre : il n'a pas été mentionné dans les traités que nous avons étudiés. Dans notre analyse, il joue en fait le rôle d'ambassadeur de tous les thèmes présentés dans le corpus diplomatique ; projection idéale du pouvoir, de l'influence et de la grandeur des rois de France au sein du royaume et à l'étranger. Charlemagne permet de démontrer comment les supports idéologiques qui structurent le discours des traités existent aussi en dehors de ces derniers.

Ce débordement hors du corpus diplomatique permet de s'extraire du contexte immédiat de production des traités pour aborder un système mental plus vaste, mais qui entretient avec lui un dialogue constant. Pour étudier cet univers mental – socle qui conditionne et sur lequel reposent les interactions avec l'étranger – il faut donc élargir le champ d'étude pour y intégrer cette littérature de propagande qui naît et se développe en même temps que la pratique diplomatique.

La frontière est fine entre le domaine de la diplomatie et celui de la propagande. Alain Chartier est un parfait exemple de la porosité entre ces deux domaines, lui qui fut à la fois ambassadeur – notamment en Écosse – et l'un des principaux auteurs de textes polémiques et propagandistes français à la fin du Moyen Âge. La littérature politique dite de propagande

revêt une importance critique pour notre sujet. Elle permet notamment d'aborder la manière dont se conçoivent et se représentent les royaumes sous la plume des élites lettrées proches du pouvoir. Il s'agit d'une étape cruciale avant de pouvoir traiter à proprement parler la question des échanges avec l'Écosse. Faut-il rappeler que la France de la fin du Moyen Âge constitue pour le chercheur, fût-il Français, un domaine aussi étranger que n'importe quel pays éloigné ? La nature des rapports entre la France et l'Écosse implique nécessairement un questionnement sur ce que pouvait couvrir ce terme générique de « France » à un moment donné, sur l'image, les traits et le rôle qui lui étaient associés.

On l'a vu, le contexte qui avait donné naissance à l'alliance franco-écossaise était éminemment spécifique. Si la rivalité franco-anglaise était déjà palpable à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les deux siècles qui suivirent développèrent *ad nauseam* le récit d'un conflit qui paraissait sans fin, et dont les ravages avaient sérieusement ébranlé l'intégrité du royaume et de la monarchie. Sur un plan strictement évènementiel, politique et chronologique, la première partie dédiée aux traités d'alliance a contribué à éclairer la scène. Plus subtilement, l'enjeu consiste maintenant à tenter de cerner ce que pouvait représenter la France pour les auteurs qui abordèrent, à un moment ou à un autre la question écossaise. Ce qu'il faut maintenant envisager relève donc de la contextualisation mentale, laquelle fait fonctionner ensemble une multitude de composantes ; culturelles, politiques, religieuses, dont nous ne pouvons percevoir que des fragments. Nous ne retiendrons ici que les éléments forts, et en rapport avec notre sujet, qu'ils touchent notamment à la perception de l'espace (*l'ici* et *l'ailleurs*) ou de l'altérité (*le soi* et *l'autre*). À ce titre, les traités constituent une première matière, dont les contenus peuvent être développés, mais aussi questionnés, notamment grâce au croisement des sources dites de propagande.

Il ne nous revient pas de défendre l'existence et le rôle de la littérature politique de propagande à la fin du Moyen Âge, ou de justifier ses connexions évidentes avec le processus de genèse des États modernes et d'affirmation des identités nationales. Ces sujets ont été abondamment étudiés et défendus par des chercheurs comme Bernard Guenée, Colette Beaune, Philippe Contamine ou Nicole Pons, laquelle affirme que

la naissance en France d'un état monarchique moderne à la fin du Moyen Âge a été un processus complexe dont des recherches récentes permettent de cerner de mieux en mieux les mécanismes. Parallèlement aux transformations sociales et institutionnelles se dessine une évolution idéologique sous l'influence de la réflexion menée par les intellectuels de l'époque, réflexion permettant notamment la mise en place progressive de la conscience d'appartenir à une même communauté nationale.

Toujours selon Pons, « Certains textes sont particulièrement significatifs pour comprendre l'essor du sentiment national en France à la fin du Moyen Âge. Ces textes appartiennent à la littérature de propagande, une des formes que peut prendre la littérature politique »<sup>161</sup>. Le domaine de la propagande politique est un ensemble vaste, aux contours flous, capable de couvrir, sans s'y limiter, l'ensemble des sources que nous avons mobilisé au cours de ce travail. Selon Jacques Verger, ce champ se caractérise par « l'absence de définition d'ensemble claire ». Il intègre une multitude de genres et de formes. « Il y a d'abord tout ce qui relève de l'écrit bref, volontairement technique (« court traité », tract, pamphlet, mémoire) ou plus populaire (sermon, poème, chanson) ; certains sont en latin, d'autres en vernaculaire, quelques-uns, comme les traités anti-anglais de Jean de Montreuil, existant d'ailleurs en plusieurs versions dans l'une et l'autre langue ». À cela il ajoute une dimension que nous ne pouvons guère mesurer, puisque ces textes « impliquaient aussi une performance orale (harangue, récitation publique) ». La diplomatie elle-même, comme on l'a vu, peut être rattachée au genre. Jacques Verger mentionne d'ailleurs « de nombreux actes diplomatiques destinés à une certaine publicité (lettres patentes, ordonnances, bulles) dont les préambules et considérants renvoyaient souvent à des notions politiques générales destinées à justifier l'action concrète du prince ». Enfin, la propagande « s'étendait aussi au monde, bien plus vaste encore, des images, des objets, des gestes, des rites, des fêtes et cérémonies publiques, dès lors que la mise en œuvre de ceux-ci était consciemment orchestrée pour transmettre au spectateur un message politique et susciter chez lui l'adhésion à la cause défendue »<sup>162</sup>.

La production de ce corpus était profondément enracinée dans le contexte difficile de la guerre de Cent Ans et des autres crises traversées par le royaume de France à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces textes « jouent un rôle fondamental au cours du long conflit qui a opposé la France et l'Angleterre aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ». Il s'agissait de formuler une réponse, d'engager, dans le champ des idées, un bras de fer implacable avec l'Angleterre et tous les ennemis du roi de France. Outil de représailles en forme d'argumentaire militant, le texte propagandiste célébrait le royaume de France, l'union de la terre, du peuple, de la couronne et de Dieu. Il porta aux nues la grandeur passée et à venir de ce royaume, son histoire (et ses mythes), ses qualités « naturelles » (un mot sur lequel on reviendra), qu'il soit question de

---

<sup>161</sup> N. PONS, *L'honneur de la Couronne de France : quatre libelles contre les Anglais (vers 1418-vers 1429)*, éd. pour la Société de l'histoire de France par Nicole Pons, librairie de la société de l'histoire de France, Paris, 1990, p. 9.

<sup>162</sup> J. VERGER, « Théorie politique et propagande politique », dans *Forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, relazioni tenute al convegno internazionale di Trieste, École Française de Rome, Rome, 1994. p. 29-44, p. 31-32.

climat, de paysage ou de ressources. Il s'agissait surtout de défendre le droit inaliénable de la France à se maintenir, à exister malgré les maux qui l'accablaient. La littérature de propagande proclama et théorisa la supériorité française, défendit la couronne, fustigea l'Angleterre et se fit le héraut de l'inéluctable victoire finale. Parmi les auteurs qui « ne se soucient pas tant de la vérité ou de la rigueur logique de leur propos que de la force de leurs arguments, car il s'agit essentiellement pour eux de gagner à leur discours l'adhésion du plus grand nombre de lecteurs possibles »<sup>163</sup>, citons Jean de Montreuil, Jean Juvénal des Ursins, Noël de Fribois et bien sûr Alain Chartier.

Difficile bien sûr de catégoriser en quelques phrases une production aussi riche. Rappelons toutefois que cette littérature fut l'apanage d'une élite, et que la question de sa diffusion demeure sujette à caution. Encore une fois, l'enjeu pour nous consiste à dégager un ensemble de clés et de fils conducteurs capables d'éclairer le mieux notre sujet, en faisant preuve de certaines précautions. Il ne s'agit pas de prétendre que le contenu d'une poignée de textes propagandistes peut permettre de prendre précisément la température du sentiment national de tous les Français au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle. Au sujet des libelles anti-anglais, Nicole Pons précise par exemple que l'on pourrait croire que

ces textes n'ont eu aucun rayonnement, qu'ils ont été peu connus et pratiquement pas diffusés. Cependant, l'étude de la forme sous laquelle se présentent ces traités dans la tradition laisse supposer qu'en réalité ils ont eu une certaine importance ; celle-ci, sans doute, a été limitée dans le temps puisqu'il s'agit de textes de circonstance, mais cela n'enlève rien au fait que cette forme de propagande a pu imprégner les esprits à un moment donné<sup>164</sup>.

La littérature de propagande n'en demeure pas moins « un champ extrêmement vaste puisque bien des traités, bien des poèmes exaltant telle ou telle nation, tel ou tel prince, peuvent être considérés comme des pièces de propagande »<sup>165</sup>. En somme, la propagande est déjà présente partout au Moyen Âge, sous une forme ou une autre. On aura l'occasion de revenir sur certaines œuvres de ce type ; mais dans le contexte du lien franco-écossais, c'est notamment le domaine de la propagande de guerre française qui va nous intéresser. Cette littérature « se contente de démontrer le bon droit de la cause française et l'injustice, ou plutôt la perversité, de la cause anglaise ; aux combattants de la guerre franco-anglaise, elle cherche à fournir la justification morale et historique de leurs actes ». Selon Pons, « l'ensemble des œuvres de ce type pourrait être regroupé sous le nom générique de traités contre les

---

<sup>163</sup> N. PONS, *L'honneur de la Couronne de France...*, op. cit., p. 9.

<sup>164</sup> N. PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants*, 1982, p. 191-214, p. 206.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 191.

prétentions des rois d'Angleterre ». C'est Jean de Montreuil qui initia ce courant au début du XV<sup>e</sup> siècle, bien qu'il ait eu un prédécesseur en la figure de Richard Lescot, chroniqueur de St-Denis et auteur d'un traité (perdu) intitulé *Contre les prétentions des Anglais à la couronne de France*. La propagande de guerre était devenue un genre à part entière au moment de la production du *Traité Compendieux* de Jean Juvénal des Ursins en 1444, et fut encore représentée dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle par Robert Blondel ou Noël de Fribois.

Toutes proportions gardées, il semble clair que le sentiment anti-anglais – trait marquant de cette littérature de propagande – était le plus universellement répandu en France. Il ne fit que croître, jusqu'à culminer au moment de la production d'une série de textes produits durant la période la plus noire de la guerre de Cent Ans (1419-1429), les « libelles anti-Anglais » déjà évoqués un peu plus tôt. Parmi ces derniers citons une chronique anti-anglaise rédigée aux alentours de 1418-1419, *Débats et appointements* (aussi appelée *Après la destruction de Troye*) ; une réponse de 1420 aux lettres bourguignonnes préparant le traité de Troyes intitulée *la Réponse d'un bon et loyal François* ; ou encore un traité contre les prétentions des rois d'Angleterre, le *Fluxo biennali spacio* (rédigé entre 1422 et 1430). Ces libelles sont des œuvres courtes, dont les auteurs ne sont pas identifiés. Il est toutefois intéressant de noter que ces œuvres revêtent « une couleur différente et n'ont pas le ton triomphaliste des œuvres de Montreuil ; bien au contraire, la position de leurs auteurs est très défensive »<sup>166</sup>. Cette nuance a son importance. Si la littérature de propagande avait naturellement tendance à pavoiser, les périodes de crises plus aiguës virent parfois le discours virer à la plainte, à la lamentation. La France est alors une figure en souffrance, accablée, qu'il faut défendre et protéger.

Dans le contexte des échanges franco-écossais, ces deux facettes vont nous intéresser. La présentation flatteuse de la France, la grandeur et le prestige qui lui sont associés, sous la forme de traits caractéristiques, vont évidemment avoir valeur de référence et faire office de grille de lecture. Cet aspect sera prééminent au moment d'aborder les perceptions physiques et spatiales de l'ailleurs, de décrire le royaume étranger et ses occupants. Dans un premier temps, et dans le sillage des traités, ce sont les éléments liés au rôle de l'Angleterre, à la caractérisation du pouvoir royal français et à la défense du royaume qui vont nous intéresser. C'est dans ces domaines que le rôle joué par l'Écosse dans la littérature politique française, et le lien avec le corpus diplomatique est le plus visible. Pour évoquer les thématiques communes aux libelles anti-Anglais cités plus tôt, Pons les réunit en trois groupes : « les problèmes liés à la succession au trône, ceux qui sont liés à la présence anglaise en France,

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 192.



enfin ceux qui proviennent de la conjoncture politico-militaire »<sup>167</sup>. Le lien avec les traités d'alliance franco-écossaise et leurs contenus est facile à faire.

## 1. LE MONDE DES TRAITÉS

### 1.1. Le temps de l'Alliance

Le singulier rapport au temps dans lequel nous a plongé l'étude du corpus diplomatique témoigne bien de la puissance idéologique propre à ce discours. Le fait que l'Alliance semble s'étirer indéfiniment dans le passé, qu'elle ait vocation à se projeter éternellement dans le futur, résonne de façon déroutante dans l'esprit des historiens qui chercheraient à la circonvenir. Ce modèle a aussi tendance à entrer en conflit avec un temps plus familier, linéaire, porteur de changements, d'accidents, de basculements : le temps de l'histoire tel qu'on aurait naturellement tendance à le concevoir. Quand l'Alliance a-t-elle vraiment débuté ? Quand s'est-elle achevée ? Il semble que les traités écartent ces interrogations plutôt que d'y répondre. Dans un discours qui met en scène un système atemporel autonome, ces questions sont rendues caduques, et doivent plutôt être abordées comme autant d'outils politiques.

Bien sûr, on pourra rétorquer à raison que l'Alliance fut parfois mise de côté, au profit de trêves, de rapprochements avec l'Angleterre. Comme on l'a souvent répété auparavant, le contexte politique, qui avait justifié la collaboration entre la France et l'Écosse créa également des situations la rendant moins vitale, et parfois même encombrante. N'oublions pas non plus que le véritable enjeu de l'Alliance consistait à épauler des États en gestation, avant tout soucieux de leurs propres intérêts. C'est bien cet échelon, *in fine*, qui devait primer. L'élaboration des imaginaires nationaux soutenant ces États se caractérisa pourtant par l'établissement de repères, d'éléments de permanence. Le langage diplomatique des traités se plie volontiers à l'exercice et s'avère particulièrement déterminé à conjurer toute suggestion de flottement et d'incertitude. Cette cohérence, qui ne peut se concevoir que dans le temps très long, plonge toujours ses racines dans un autrefois reculé. Dans cette zone du mythe, la France et l'Écosse sont associées depuis des temps immémoriaux. C'est dans ce contexte que l'on peut le mieux appréhender la question de la datation de l'Alliance, marquée, aussi bien dans les productions diplomatiques que dans les traités théoriques ou dans les chroniques « du signe de l'ancienneté »<sup>168</sup>.

---

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>168</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne... », *op. cit.*, p. 33.

L'environnement international – européen – du royaume contribue donc à mieux le définir rétroactivement en esquisant ce qui se trouve au-delà de ses frontières. Cet environnement se doit d'être aussi immuable que possible pour offrir le moins de prise aux vents du changement ; un paysage géopolitique maintenu à l'équilibre. Établir, entretenir et invoquer des traditions est donc essentiel : elles constituent une sorte de cadre politique implicite, susceptible d'être temporairement ignoré ou aliéné, mais sans jamais pouvoir être complètement défait. Ce cadre est imprimé dans la fibre des États émergents, il cartographie l'Europe, fixe le statut des puissances étrangères dans leurs rapports mutuels. Ce système, rendu plus friable après la fin de la guerre de Cent Ans, puisa avec une vigueur sans cesse renouvelée dans un passé déterminant pour se projeter dans un futur à son tour déterminé. Au sein des traités, la mention systématique des prédécesseurs et des successeurs qui encadrent le règne en cours est un indice visible de ce phénomène. Ainsi l'Alliance, même malmenée, même ignorée, pouvait toujours être réactivée pour la simple et bonne raison que les rapports profonds entre la France et l'Écosse faisaient d'eux des amis *naturels*. Inversement, les négociations, trêves et accords passés avec l'Angleterre ne pouvaient être que superficiels, limités, périssables. Dans cet horizon figé, le seul chemin vers la paix consiste à maintenir dressée contre le vieil ennemi la puissance d'une amitié tout aussi ancienne. Cette conclusion peut être tirée directement de l'étude des traités ; il faut néanmoins s'ouvrir à d'autres discours pour comprendre comment un pareil système, avec ce qu'il a de monumental, avait pu être élaboré.

Au moyen des traités, on a pu s'arrêter sur les débuts officiels et admis de l'Alliance. Au-delà de ce domaine « renseigné », on a également été confronté à un argumentaire évoquant constamment un lien ancien, lequel fut progressivement rattaché à Charlemagne, au carrefour de tous les thèmes abordés par la littérature de propagande. Pourtant, dès qu'il s'agit de revenir sur les origines du royaume de France, certains discours n'hésitèrent pas à remonter encore beaucoup plus loin dans le passé. Bien que l'on s'éloigne un peu ici de la propagande de guerre, l'ancienneté du royaume, à l'image de l'ancienneté de l'Alliance, servit à aménager et à défendre une place dans le présent, en forme de souveraineté invoquée face au risque de domination étrangère.

L'amitié franco-écossaise trouve dans l'ancienneté de sa relation le premier motif de son renouvellement. Dans le discours diplomatique, le temps sert à amorcer le propos et se fait argument de légitimité. Ce temps long, surtout, sert à établir un état général des choses en figeant dans le passé une image qui se prolonge dans le présent. Cette fixité est favorable aux

échanges diplomatiques, car elle encourage le maintien des traditions au nom d'une continuité naturelle. C'est cette logique qui garantit la fluidité et l'évidence (apparentes) des renouvellements de l'Alliance.

Le rôle attribué à Charlemagne, lointain créateur de l'Alliance, se replace dans ce schéma. Dans le contexte de l'élaboration des imaginaires nationaux, certains auteurs allèrent plus loin encore. Comme le précise Colette Beaune, l'historiographie française officielle de la fin du Moyen Âge discernait trois périodes critiques<sup>169</sup> : la période de « maturité » (qui correspondait aux règnes de Saint Louis, de Philippe Auguste et de Philippe le Bel) avait succédé à une période de « jeunesse » tissée d'exploits et d'aventures. Ce second âge était associé aux Carolingiens, dominés par la figure de Charlemagne. Il existait enfin un premier âge, capital, celui des « origines ». Le récit de la fondation mythique du royaume servait bien sûr un objectif politique. Il s'agissait de souligner, dans le passé le plus reculé, une grandeur et un prestige constituant un patrimoine transmis aux générations suivantes.

La fabrication des origines mythiques de la nation à des fins de propagande est un sujet bien connu : en Europe occidentale, elle prolongeait la concurrence entre royaumes rivaux, chaque peuple cherchant à s'arroger l'origine la plus formidable possible. On peut toutefois noter dans cette concurrence une forme d'adhésion à des objectifs communs, et souligner des lignes de développement idéologiques assez semblables. À ce titre, la France et l'Écosse élaborèrent une culture nationale où plusieurs éléments phares, en se croisant, purent faciliter leur mise en relation. La pression anglaise – ressentie en France comme en Écosse – fut un facteur crucial qui alimenta ce processus et orienta son élaboration. La question de la foi occupe également une place prépondérante dans ce système de valeurs partagées, mais elle n'est pas la seule. Français et Écossais peuvent aussi être considérés comme des interlocuteurs naturels en raison du prestige de leurs origines. Bien qu'elles ne soient pas communes (on est ici aux sources de ce qui définit le caractère unique des nations modernes) ces origines s'enracinent dans un terreau antique « universel », capable d'être reconnu aussi bien en France qu'en Écosse ou qu'en Angleterre : « De leurs origines troyennes, que personne ne conteste, les jeunes nations européennes tirent de l'orgueil, et leurs chefs de puissants arguments »<sup>170</sup>.

L'histoire nationale française, bien qu'elle en vienne à être qualifiée de « sainte »,

---

<sup>169</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, op. cit., p. 23.

<sup>170</sup> B. GUENÉE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 126.

commença « paradoxalement par une légende païenne »<sup>171</sup>. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, Frédégaire affirmait dans l'*Historia Francorum* que les Francs étaient d'origine troyenne. Ce récit traversa l'époque carolingienne et perdura jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi « comme les Romains qui gouvernèrent le monde, les Francs ou Français sont issus de la race la plus ancienne et la plus noble »<sup>172</sup>. Le mythe avait pour acteur principal un prince troyen, présenté comme le frère d'Énée, Francion. Celui-ci se serait établi un royaume en Germanie et y aurait fondé la ville de Sycambria. Au IV<sup>e</sup> siècle, ses héritiers Francs auraient pénétré en Gaule, sous la conduite de leur chef Marcomir. Le fils de Marcomir, Pharamond, est désigné comme le premier roi des Francs. Dans la mythologie nationale, il est l'instaurateur de la loi salique et le père de la dynastie mérovingienne. L'histoire nationale et les généalogies royales avaient ainsi leur point de départ. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les *Grandes Chroniques* et le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais repriront ces mythes.

Précisons que cette matière n'était pas inaltérable. Elle évolua et certains récits présentaient des différences. Notons par exemple que le rôle des Gaulois fut revisité au XIV<sup>e</sup> siècle : décrits comme vaillants, cultivés et pieux, ils en vinrent à jouer le rôle d'ancêtres favoris. Le processus de transfert se termina à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, quand Jean Lemaire des Belges revisita la légende pour faire des Gaulois les ancêtres... des Troyens<sup>173</sup> ! L'arrivée de Francion en Gaule consacrait alors un retour sur la terre des ancêtres et permettait de présenter commodément Gaulois et Troyens comme un seul et même peuple, en formant une boucle fermée.

C'est ensuite un illustre descendant de Pharamond, Clovis, qui par son baptême symbolisa la naissance divine du peuple Franc. Pour Colette Beaune, « les origines de la nation se décomposent donc en deux phases, l'une païenne – dont l'héritage le plus apprécié est la loi salique –, l'une chrétienne. L'histoire de Clovis est en fait un second mythe d'origine parallèle à celui de Pharamond »<sup>174</sup>. Nous reviendrons sur le rôle « civilisateur » des Troyens, notamment par le biais de Marcomir. Comme on aura l'occasion de le voir, l'opposition entre civilisation et sauvagerie est un thème clé dans l'interprétation des rapports de représentation entre la France et l'Écosse<sup>175</sup>.

En Écosse, le contexte de la première Guerre d'Indépendance stimula fortement la mise

---

<sup>171</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, op. cit., p. 22.

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>173</sup> JEAN LEMAIRE DE BELGES, *Les Illustrations de Gaule et Singularité de Troie*, publié par J. Stecher, Louvain, 2 vols., 1882.

<sup>174</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, op. cit., p. 23.

<sup>175</sup> Sur ce sujet, voir p. III, chap. VI, 2 & 3.

en forme d'un mythe des origines nationales. En 1301, Édouard I<sup>er</sup> avait fait parvenir au pape une lettre où il faisait valoir son droit à régner sur l'Écosse dans la droite lignée de Brutus, premier roi de Bretagne lui-même doté d'une ascendance troyenne. Ce récit s'appuyait notamment sur l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffrey de Monmouth, rédigée au XII<sup>e</sup> siècle. Selon Monmouth, les fils de Brutus avaient hérité des trois régions constituant la Bretagne. Locrinus, l'aîné, avait reçu la Loegria (l'Angleterre), le second, Kamner, la kambria (le pays de Galles) et Albanactus, le benjamin, Albany (l'Écosse). Ces territoires sont hiérarchisés en fonction de leurs maîtres respectifs, l'Angleterre constituant la part la plus avantageuse, et l'Écosse la moins désirable. Quand Albanactus fut tué par les envahisseurs Huns, son peuple trouva refuge et protection chez Locrinus. C'est sur cet argument que les Anglais basèrent la preuve de l'autorité du royaume du sud sur celui du nord<sup>176</sup>.

Face à cette « annexion par l'histoire », les auteurs écossais élaborèrent leur propre récit alternatif. Ils utilisèrent une légende connue en Écosse depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, faisant des Irlandais et des Écossais les descendants de Scota, la fille d'un pharaon d'Égypte<sup>177</sup>. Toute dépendance vis-à-vis d'une *pseudo* dynastie troyenne établie en Angleterre fut ainsi rejetée. Les auteurs écossais allèrent plus loin encore. La généalogie mythique écossaise fut pensée pour surpasser celle de l'Angleterre, dans le prestige et dans le temps. Aux origines romaines et troyennes des Anglais, ils opposèrent des origines grecques (par le biais du prince grec Gathelos) et égyptiennes (par le biais de Scota, épouse de Gathelos et fille du pharaon noyé dans la mer Rouge)<sup>178</sup>. Associée à l'*Exode*, l'origine du peuple écossais remontait donc (selon la datation biblique) à quinze siècles, et donc à un âge antérieur à celui du siège de Troie. Comme l'affirma John Fordun, au moment de raconter cette légende, « le royaume d'Égypte, originellement appelé Etherea, est, selon Vincentius le plus ancien de tous les royaumes, à l'exception de celui des Scythes »<sup>179</sup>.

On retrouvait les premières traces de cette légende dans un récit des origines irlandais, le *Lebor Gabála Éirenn*, ou *Livre des Invasions* et dans une source plus ancienne encore, l'*Historia Brittonum* (*Histoire des Bretons*) produite durant la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Notons que Geoffrey de Monmouth avait lui-même mobilisé cette source pour écrire son

---

<sup>176</sup> *Short Scottish Prose Chronicles*, edited by Dan Embree, Edward Donald Kennedy, Kathleen Daly, Boydell Press, 2012, p. 7.

<sup>177</sup> V. FLOOD., *Prophecy, politics and place in medieval England, from Geoffrey of Monmouth to Thomas of Erceuldoune*, D. S. Brewer, Cambridge, 2016, p. 78-79.

<sup>178</sup> *Short Scottish Prose Chronicles...*, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>179</sup> JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871, chap. 9, p. 7.

*Historia*. Comme en France, ce récit, qui dès ses débuts répondait à des besoins particuliers, évolua. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les auteurs écossais firent de l'Écosse, et non l'Irlande, la terre natale des « Scoti » (traduction latine de « Gaidil », terme pouvant, selon le contexte être traduit par « Gaels », « Irish » ou « Scots »). L'exclusivité nationale s'affirmait. Toujours est-il que la légende de Scota et celle des origines égyptiennes du peuple écossais jouèrent un rôle important dans l'autoreprésentation de la royauté écossaise à partir du XIII<sup>e</sup> siècle : la *Chronique* de John Fordun raconte que lorsque le roi Alexandre III fut couronné roi d'Écosse à Scone en 1249, la récitation de sa généalogie remontait déjà jusqu'à Scota<sup>180</sup>. Fordun fut repris par d'autres grands auteurs écossais après lui, de Bower (au XV<sup>e</sup> siècle) à Boèce (au XVI<sup>e</sup> siècle). Au moment du couronnement de John Balliol en 1292, une liste regroupa les noms de 112 rois d'Écosse en mélangeant deux généalogies parallèles plus anciennes de rois des Pictes et du Dal Riata. Mis bout à bout, ces règnes permettaient d'affirmer qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les rois d'Écosse avaient régné – sans interférence étrangère – sur leur royaume depuis (précisément) 1976 ans, 9 mois et 8 jours<sup>181</sup>.

En 1297, le *Great Roll* de John of Caen fut présenté à Édouard I<sup>er</sup> d'Angleterre. Il contenait les résultats d'enquêtes lancées en 1291<sup>182</sup> et rendit possible l'envoi de la fameuse lettre au pape en 1301. Le *Roll* s'ouvre sur ces mots : « ces choses parmi d'autres furent trouvées dans des vieilles chroniques dans différents monastères d'Angleterre et d'Écosse, desquelles il découle clairement que depuis longtemps les rois d'Angleterre reçurent soumission, hommage, suzeraineté et seigneurie du royaume d'Écosse »<sup>183</sup>. Goldstein a bien résumé les enjeux politiques réels de cette manœuvre. Selon lui, « la pratique légale médiévale était en général fondée sur le « prestige du passé », le principe étant que « ce qui a été a *ipso facto* le droit d'être ». Son concept central, la *seinen* (*sasine* en Scots) a été défini comme « possession rendue vénérable par le passage du temps ».

En 1301, les *Instructiones* et le *Processus* de Baldred Bisset<sup>184</sup>, ambassadeur écossais

<sup>180</sup> R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland: historical narrative in Medieval Scotland*, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 1993, p. 16-18.

<sup>181</sup> D. BROUN, « The Birth of Scottish History », *The Scottish Historical Review*, vol. 76, No. 201, Part 1: 'Writing Scotland's History': *Proceedings of the 1996 Edinburgh Conference*, 1997, Edinburgh University Press, p. 13.

<sup>182</sup> En 1291 Édouard avait ordonné à l'abbé d'Evesham « d'examiner ses chroniques et d'envoyer sans délai, et sous son sceau, tout ce qu'il pouvait rassembler à propos de notre royaume et de l'autorité sur l'Écosse », dans E. L. G., STONES, G. SIMPSON, *Edward I and the Throne of Scotland, 1290-1296*, An edition of the record sources for the Great Cause, 2 vol., Oxford, 1978, t. 1, p. 139.

<sup>183</sup> R. J., GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland...*, *op. cit.*, p. 58-59.

<sup>184</sup> *Chronicles of the Picts, chronicles of the Scots, and other early memorials of Scottish history*, edited by W. F. Skene, 1867, p. 232-271 (*Instructiones*), p. 271-284 (*Processus*); *Liber Pluscardensis*, The Historians of Scotland, vol. 7, edited by Felix J. H. Skene, William Paterson, Edinburgh, 1877, vol. 1., p. 205-218 (*Processus*);

envoyé à Rome, contenaient la réponse écossaise aux arguments d'Édouard. Ces textes défendent la légitimité des états séculiers et religieux de l'Écosse, mais professent aussi l'indépendance de leur pays, réclamant son autonomie vis-à-vis de l'Angleterre<sup>185</sup>. Selon Goldstein, la conscience nationale ne suffisait pas à protéger l'Écosse de son voisin. Pour obtenir le soutien d'un plus grand nombre d'alliés potentiels, « une idéologie plus universelle que nationale était requise. Ce n'est qu'en défendant l'idée d'égalité entre tous les royaumes devant la loi que l'Écosse pouvait espérer convaincre les leaders européens que la "force" ne devrait pas déterminer "le droit" »<sup>186</sup>.

En France, l'objectif était très similaire. D'après Colette Beaune, « Les origines troyennes servent à prouver l'hellénisme de la nation, son rattachement à un monde éloigné dans le temps, mais prestigieux par sa vaillance et sa culture »<sup>187</sup>. La prestigieuse influence troyenne est également exprimée à travers la mise en place de la loi salique, laquelle sert à prouver le caractère unique ainsi que l'indépendance de la nation : « elle durera autant que le royaume, dont elle est le nouveau palladium ». Sous l'angle international, « le mythe des origines troyennes avait donc l'avantage de justifier la place du royaume entre les autres États », mais ce n'est pas tout. Il permettait de « recréer aux origines les parentés, les répulsions et les attirances du XV<sup>e</sup> siècle, en donnant ainsi à celles-ci une justification commode et apparemment solide »<sup>188</sup>. Cette affirmation de Colette Beaune s'applique à la France, mais a des implications très similaires pour l'Écosse. Dans la mythologie de l'Alliance, c'est Charlemagne qui occupa la place la plus considérable. Pourtant, dans certains discours liés aux récits des origines lointaines, on retrouve déjà la volonté de justifier des situations plus actuelles. Colette Beaune précise que certains raisonnements permettaient de « prouver que [...] les alliances traditionnelles avec l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande étaient justifiées par la commune origine troyenne »<sup>189</sup>. Ainsi, dit-elle, dans la *Chanson de Cyperis de Vigneaux* rédigée au XIV<sup>e</sup> siècle, un prince d'origine troyenne, le mérovingien Childéric III, maria ses fils aux reines de Galles, d'Irlande et d'Écosse.

La place de la Vieille Alliance (soulignons ici l'importance particulière de l'épithète), la

---

*Liber Pluscardensis*, The Historians of Scotland, vol. 10, edited by Felix J. H. Skene, William Paterson, Edinburgh, 1880, vol. 2., p. 141-163 (*Instructiones*).

<sup>185</sup> Pour une réflexion poussée sur le contexte entourant la production de ces textes, voir R. J. GOLDSTEIN, « The Scottish Mission to Boniface VIII in 1301: A Reconsideration of the Context of the *Instructiones* and *Processus* », *The Scottish Historical Review*, vol. 70, No. 189, Edinburgh University Press, 1991, p. 1-15.

<sup>186</sup> R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland...*, *op. cit.*, p. p. 68.

<sup>187</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 60.

plaçait au cœur d'une guerre temporelle qui ne se déroulait pas que sur les champs de bataille, mais qui se prolongeait également dans le passé mythique des nations. Il s'agit là d'un motif qui écorne en partie la vision traditionnelle d'un pacte qui se serait borné – de manière circonstancielle et souvent peu probante – au domaine militaire. L'Écosse, plus durement et plus tôt exposée aux ambitions dominatrices de l'Angleterre, tirait sans doute un bénéfice particulier de cet accord avec la France. Cet argument s'oppose à la théorie parfois reprise d'une Écosse manipulée et exploitée sans vergogne par son allié français.

L'enracinement des nations dans des temps mythiques servait certainement un objectif défensif : on le voit en Écosse avec Baldred Bisset dès 1301, et en France de façon particulièrement marquée durant la période très difficile qui suivit la signature du traité de Troyes (1420). À la manière de l'Alliance franco-écossaise, la dimension purement protectrice se doublait d'un volet offensif tourné contre l'Angleterre. Édouard l'avait prouvé avec son enquête de 1291 : l'histoire – notamment l'histoire reculée – était une arme qui pouvait être employée aussi bien pour se légitimer soi-même que pour fragiliser un adversaire. Pour renforcer leurs positions respectives, Français et Écossais avaient donc tout intérêt à s'engager de concert dans un travail de sape et de démolition des mythes anglais.

Côté écossais, il devint impératif de battre en brèche le mythe des origines troyennes des Anglais, afin d'invalider le récit qui rendait possible l'annexion de l'Écosse. Baldred Bisset multiplia les arguments politiques, juridiques, moraux et historiques à cette fin<sup>190</sup> : les égaux n'ayant pas autorité les uns sur les autres, un roi ne peut en subjuguier un autre. Par ailleurs, la couronne anglaise a usé de la violence et de la terreur pour faire reconnaître son droit : Bisset relate le massacre de la population à Berwick, et les pillages sacrilèges de lieux saints menés par les Anglais en campagne. Comme Édouard, Bisset affirme également que l'ancienneté valide le droit. Il rappelle que le royaume d'Écosse étant parfaitement autonome durant le règne d'Alexandre III, c'est donc qu'il devait en être ainsi depuis longtemps. Enfin, plutôt que de nier complètement la validité du récit mythique anglais, Bisset le corrige. Il évoque notamment le fait que l'Angleterre de Brutus a été envahie à plusieurs reprises, par les Saxons, les Danois, les Normands : l'héritage troyen dont se réclament les Anglais a donc été corrompu.

On retrouve le même angle d'approche côté français. Dans le *Débat des Hérauts d'Armes de France et d'Angleterre*, il est dit qu'après

---

<sup>190</sup> R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland...*, op. cit., p. 68.



la destruction faite a Troye, un vaillant chevalier nommé Eneas, troyen, acompaigné de plusieurs noblez, s'en vint ou païs de Romme, et de lui descendit subsecutivement ung chevalier qui soy nomma Brutus, lequel Brutus descendit fort acompaigné en l'isle d'Albion qui pour le présent se nomme Angleterre et se combatit avecques pluseurs geans qui estoienten la dicte yslle<sup>191</sup>.

L'ascendance troyenne et le rôle de Brutus ne sont pas niés. C'est lui qui donna à Albion le nom de Bretagne. Mais la Bretagne n'est pas l'Angleterre, laquelle tient son nom des Anglais, un peuple « sailliz du pays de Saxonne qui est une contrée en Allamaingne ». La lignée de Brutus, finalement défaite, quitta l'île de Bretagne pour gagner la Gaule, et s'établit en Bretagne continentale. En plus de rattacher les Bretons aux Français, cette réécriture retire au peuple anglais ses origines illustres. Pire, elle fait d'eux des escrocs s'étant arrogés un héritage qui n'est pas le leur. « Les Anglais ne peuvent donc se glorifier des exploits de Brutus ou d'Arthur. Ils ne sont qu'une race mêlée, capable de toutes les mauvaises actions »<sup>192</sup>. Ce récit permettait également, côté français, de rompre avec le concept embarrassant d'origines partagées avec l'Angleterre. Comme le remarque Colette Beaune, les liens familiaux ancestraux qui rattachaient Francion aux Anglais par Brutus et aux Turcs par Turcus furent définitivement écartés à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : ces peuples étant considérés comme d'irréconciliables ennemis avec lesquels un lien de sang ne pouvait être envisagé<sup>193</sup>. Rappelons-le, le caractère ancien d'un tel lien ne réduisait en rien son importance, bien au contraire !

D'après Colette Beaune, les ancêtres troyens justifiaient en France

le rang du royaume parmi les nations européennes et face à l'Église et à l'Empire. Alliances et guerres s'y trouvaient en germe dès les origines. Toutes les aventures extérieures pouvaient s'y enraciner, des croisades aux guerres d'Italie et aux prétentions de la domination mondiale. Enfin ces guerriers, devenus tardivement des héros civilisateurs, fondateurs de cités, édicateurs de lois et de mots allèrent garantir à l'aube de la nation l'originalité de sa culture<sup>194</sup>.

Ce raisonnement s'applique parfaitement à la définition des rapports entre la France et l'Angleterre, mais également à ceux de la France et de l'Écosse. Le temps, *a fortiori* le passé, est capté par le présent qui lui surimpose un cadre de lecture tranché, monolithique, où tout est déjà, d'avance, gravé dans le marbre. Le lien avec le *modus operandi* des discours diplomatiques est frappant. En creux, ce raisonnement annonce aussi les limites qui seront

---

<sup>191</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre (v. 1456-1461), suivi de The debate between the heralds of England and France by John Coke, v. 1460*, édition commencée par Léopold Pannier et achevée par M. Paul Meyer, Firmin Didot, Paris, 1877, p. 10.

<sup>192</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>194</sup> *Ibid.*, p. 73.

celles imposées par les spécificités d'un sentiment identitaire national exalté. Celles-ci seront inévitablement facteur de distance et de tension avec les pouvoirs étrangers, fussent-ils alliés. Côté français, la « volonté de domination mondiale » ou le « rôle civilisateur », seront autant d'attributs problématiques, qui fixeront les limites de l'amitié franco-écossaise. Une nouvelle fois, l'étude du rôle prêté à Charlemagne permettra de donner du relief à ces premières observations. Avant d'en arriver à ce point, il faut encore explorer un autre élément phare du rapprochement franco-écossais dans le domaine du discours et de la propagande.

La campagne active de discrédit de l'Angleterre était déjà perceptible dans les traités diplomatiques. Elle devient plus manifeste encore dans le domaine de l'histoire mythique traitée ici. Au XV<sup>e</sup> siècle, la *Vraie Chronique d'Escoce*, un petit texte aux allures de pamphlet reprit le mythe des origines saxonnes des Anglais<sup>195</sup>: « Et s'appellent les Anglois, Anglois [...] à cause d'une contree nommee Angolus, qui est en saxoingne, dont premiers vindrent les Saxons ». L'auteur poursuit : le terme « Angleterre » viendrait du mot « angle », car, selon l'adage, la vérité ne cherche pas de recoins : « Autres disent qu'elle est appelée Angleterre *ab angulo, quia veritas non querit angulos* ». La nature malfaisante – anguleuse – des Anglais est ici décelée jusque dans l'étymologie supposée de leur nom. Il s'agit bel et bien d'un coup porté aux origines les plus profondes de l'ennemi. Dans cette guerre, qui se déploie dans l'espace, mais aussi dans le temps, les intérêts franco-écossais se conjuguent et se complètent dans une entreprise de dénigrement systémique de l'Angleterre et de ses prétentions.

## 1.2. Dieu pour soi (au Diable les Anglais)

Le temps des traités n'est pas celui des hommes et s'abrite derrière une organisation du monde plus vaste et plus stable, ordonnée par Dieu. Cette perception rassure, parce qu'elle protège indirectement des acteurs nationaux dont l'ancienneté peut, par exemple au moyen du renouvellement d'une alliance ancestrale, être constamment rappelée. Il s'agit d'une déclaration qui bénéficie également aux deux royaumes de France et d'Écosse, qui s'apportent mutuellement le témoignage de leur reconnaissance face à un pouvoir ennemi qui a l'audace de les contester. Convoquer Dieu permet ainsi aux deux alliés de sanctuariser leur existence, de consacrer leur lien, et de consigner l'Angleterre au rôle d'impie. Décelable en creux dans les traités, cette entreprise se lit encore mieux dans des ouvrages polémiques tels que le *Songe du Vieil Pèlerin* de Philippe de Mézières (1389), le *Songe du Vergier* (*Somnium Viridarii*)

---

<sup>195</sup> *Short Scottish Prose Chronicles...*, op. cit., p. 86.

d'Evrart de Trémaugon (débuté en 1376) ou le plus tardif *Fluxo biennali spacio* (entre 1422 et 1430).

*Le Songe du Vieil Pèlerin* peut à lui seul servir à justifier l'Alliance franco-écossaise, non comme une ligue militaire spontanée, mais comme une coopération rendue nécessaire par les maux causés par l'Angleterre ; conséquence et réponse à une violence exercée depuis l'extérieur. Pour soutenir cette idée, les Anglais doivent bien entendu être fustigés comme des agresseurs insatiables, défiant Dieu et son message de paix et de concorde entre les chrétiens. Les discours anti-anglais sont nombreux, et ne constituent pas le cœur de notre propos. Néanmoins, pour comprendre comment l'Alliance cherche à se représenter, il faut nécessairement prendre le temps d'explorer un peu plus en profondeur le lexique négatif toujours associé à l'ennemi contre lequel on unit ses forces. Son caractère diabolique, ses fautes, sont le meilleur socle de l'Alliance.

D'après Nicole Pons<sup>196</sup>, « Démontrer la quasi-sainteté de la cause française et parallèlement l'iniquité de la cause anglaise, tel semble être le seul but du *Fluxo* », l'un des trois libelles contre les Anglais déjà évoqués. Celui-ci s'étend notamment sur les origines de la guerre, en affirmant qu'elle a pour maître d'œuvre le diable lui-même, qui fit de Robert d'Artois et des Flamands ses intermédiaires. « Ceux-ci, en effet, sous la double menace d'une excommunication et d'une forte amende au cas où ils se rebelleraient contre le roi de France, ont poussé Édouard III à revendiquer la couronne, ou plutôt à prendre le titre, pour écarter ce qui menaçait à la fois leur âme et leur porte-monnaie ». On retrouve encore le Diable derrière la guerre qui empêcha Philippe VI d'organiser une croisade : « ainsi la guerre sainte fut-elle détournée en guerre entre chrétiens ». Le caractère sacrilège d'un conflit inspiré par le Diable en personne, qui jette les chrétiens les uns contre les autres et détourne les princes de la guerre la plus juste qui soit – la croisade contre les païens – fait peser une lourde responsabilité sur l'Angleterre. On retrouvait cette idée dans la lettre de 1309 envoyée par les barons d'Écosse au roi de France<sup>197</sup>. L'argument de la croisade contrariée est souvent exploité pour s'attirer la sympathie de Rome, mettre en lumière l'union entre Chrétiens, et retrancher l'Angleterre de cette communauté. Dans les discours français et écossais, c'est bien évidemment sur elle que repose la responsabilité de l'impossible mise en œuvre de cet idéal. La *Declaration of Arbroath*, produite en Écosse en 1320 et destinée au pape contient un passage qui résonne très justement avec ce positionnement sur lequel Français et Écossais s'appuient de concert pour

---

<sup>196</sup> N. PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *op. cit.*, p. 204.

<sup>197</sup> Cf. p. I, chap. I, 2.1.

renforcer la validité de leur témoignage et isoler l'Angleterre, collectivement condamnée par les bons chrétiens :

Cela vous concerne tout particulièrement, Saint-Père, puisque vous voyez la sauvagerie des païens s'acharner contre les chrétiens [...] et les frontières de la Chrétienté repoussées vers l'intérieur chaque jour. [...] Ensuite s'élèvent les princes Chrétiens qui, au nom de motifs fallacieux, prétendent qu'ils ne peuvent porter assistance à la Terre Sainte, en raison des guerres qu'ils mènent contre leurs voisins. La seule vraie raison qui les en empêche réside dans l'avantage qu'ils trouvent à combattre des petits voisins, où la résistance est plus faible<sup>198</sup>.

Dans le *Songe du Vieil Pélerin*, la reine Vérité se rend en Grande-Bretagne et fustige les Anglais<sup>199</sup>: « Quel merveille ! » s'exclame-t-on, en voyant les changements survenus en « ladcite Grant Bretagne », jadis pays de Saint Anselme et de Bède le Vénérable, gouverné par des « sains roys ». Cette île est désormais livrée aux « contraires », sa « clarté estoit convertie en fumée de vent de septentrion » et elle est frappée par la « dure renommée de tous les voisins ». La reine Vérité s'adresse alors « aux grands Sangliers Noirs, parez des liepars, qui avoient les grans dens ressortees et toutes rouges du sang des Crestiens » et libère un torrent furieux contre « barons et contes et a la chevalerie d'Angleterre » avant de prononcer un avertissement : « Or m'entendez tous ensemble, semence d'orribe effusion de sang humain [...], la jugement de mon Pere approche, du sang humain et crestien que voz peres sans mesure ont espandu en terre, dont les doiz de voz mains ne seront ja tant lavez qu'ilz ne soient tous ensanglantez ». Qui peut en effet compter les âmes innombrables que les Anglais et leurs pères avant eux (on retrouve la notion de permanence, cette fois dans toute sa dimension négative) ont « envoyées en enfer » ? Cette conduite est un affront jeté au visage de Dieu, lui qui s'est sacrifié sur la Croix.

Vérité compare ensuite les Anglais aux Romains, affirmant que ces derniers, malgré l'ampleur de leurs conquêtes et de leurs victoires « gardèrent souverainement les temps des dieux de leurs ennemis, et aux femmes et enfans de leurs ennemis, sur peine de perdre la teste, ils n'osoient toucher ». Les Anglais, eux, ont mis en ruine les « belles églises de mon Pere ». « Par l'épée de leur grande cruauté », ils ont violé confusément nobles dames, religieuses, prudes femmes, pauvres vierges et pucelles... En France et en Écosse, les Anglais ont fait tant de veuves, de pauvres, de malades et d'orphelins, que leur « cruauté ne sera point oubliée au jugement de mon Pere quand elle sera mise en la balance ». La guerre causée par l'Angleterre

<sup>198</sup> *The Declaration of Arbroath*, consultable en ligne : <https://www.nrscotland.gov.uk/Declaration>, National Records of Scotland.

<sup>199</sup> PHILIPPE DE MEZIERES, *Le Songe du Vieil Pelerin*, edited by G. W. Coopland, Cambridge U. P., Cambridge, 1969., t. 1, p. 396.

est une « male guerre », car elle est motivée par « orgueil et ambicion », car elle a retourné la Chrétienté pendant cinquante ans. Au gré des victoires et des défaites, les Anglais ont par leurs mains « espandu » le « sang crestien » à grande « effussion ».

Mais il y a pire. La puissance anglaise n'est pas le fruit du hasard. Les Anglais ont reçu la « permission divine » de châtier par l'épée les « grans et vieulx pechiez du royaume de Gaule et d'Escoce ». Il se sont toutefois attribué à tort la gloire de ces victoires, à eux et à leur propre « vaillance et chevalerie ». Ils sont si enflés du « vent d'Aquilon », qu'ils n'ont plus de compagnons dans ce monde, plus d'amis, plus d'égaux. Vérité procède à une analogie avec des sergents d'armes qui, sans ordre de leur prévôt, et après avoir fait justice aux malfaiteurs, abuseraient de leur pouvoir sur ces derniers à « leur propre prouffit », se « glorifiant de ladictte prise et possession tyrannique ». Que penserait le prévôt de ses agents, « presumptueux, cruelx et avaricieux » ? Pour l'exemple, et pour que justice triomphe, ils devront fatalement « estre chastiez par leur maistre », afin que tous les autres sergents « y preissent exemple »<sup>200</sup>.

Dans ce contexte, l'alliance franco-écossaise prend la forme d'une union naturelle entre bons chrétiens et sert à illustrer, réciproquement, l'isolement grandissant d'une Angleterre impénitente qui persiste dans ses fautes, et qui a gâché l'espoir placé en elle par Dieu. Vérité insiste sur ce point, et s'emploie à corriger l'idée même que l'Angleterre se fait de ses triomphes. « À celui qui est afflicte, on ne doit pas donner nouvelle affliction », sans quoi c'est tyrannie. Dieu a fait des Anglais ses sergents, afin qu'ils puissent châtier « les Escoz et Francois pour leur pechiez », mais il ne les a pas autorisés à confisquer leur héritage. Les Anglais devraient savoir se contenter de leur « pauvre royaume et de l'onneur des belles victoyres qui vous estoient octroiees avec le grant pillage et les grandes et oultrageuses et inhumaines rancons des Francois et Escoz, sans usurper lesdiz royaumes et leur héritage ». Il est clair que Dieu a donné licence aux Anglais « comme sergens pour chastier et non pas pour posseder ». Il s'agit qui plus est d'une attitude présomptueuse, puisque « non obstant la prise du roy d'Escoce et les deux horribles victoires de Crecy et de Poictiers », des deux royaumes ils n'en détiennent pas le centième<sup>201</sup>. L'élément divin rejoint ici l'élément temporel, le discours faisant une distinction claire entre les victoires anglaises, ponctuelles, et l'existence des royaumes de France et d'Écosse, avec leur caractère éternel et inviolable.

Après la signature du traité de Troyes en 1420, le ton se fait plus sinistre chez les propagandistes. Il s'agit d'éviter une catastrophe imminente. Dans le libelle *Après la*

---

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 398.

*destruction de Troyes*, le poids du contexte se fait écrasant. Nicole Pons notait les similitudes entre ce traité et celui de Montreuil, son prédécesseur. Cette fois, pourtant, il est dit que

France n'est plus le plus beau fleuron de la chrétienté, mais un pays faible et soumis au destin. Alors que Montreuil n'avait de cesse d'exalter la valeur militaire française, l'auteur d'*Après la destruction* met ces paroles dans la bouche de France : « Ou temps passé, je en avoye toute la fleur (de chevalerie) sur toutes autres regions, et toutesvoyes a grant paine pouoye resister contre mesdiz ennemis et perdoye presque toutes les grans batailles ». Si donc, au temps passé déjà, il était difficile de vaincre l'ennemi, que faire dès lors que « mon peuple est destruit et devisé ; l'Eglise est a nonchallee et hors de devocion ; ma chevalerie est toute devisee et a perdu loyaulté, vaillance et hardement, ou au moins la greigneur partie <sup>202</sup> ?

La France est victime d'une punition divine, ses péchés révélés aux yeux de tous, car entre Français « n'a plus amour ne pitié, chanté, pacience ne loyaulté ». « Et je scay trop bien », poursuit l'auteur, « que par cez inconveniens plusieurs provinces ont esté destruites », ainsi Rome et Troie qui l'ont été « par la multiplicacion des pechiés qui y estoient commis ». Suit alors une longue dissertation sur le rôle de la fortune et les coups qu'elle assène aux puissants de ce monde. Dans ce passage, Pons croit déceler la trace d'un profond désespoir, dont le voile n'allait se lever qu'avec l'arrivée de Jeanne d'Arc :

Cette quasi-soumission à la fatalité porte bien la marque de la tentation de baisser les bras que devaient éprouver à l'époque les partisans du dauphin, même les plus convaincus d'entre eux. Quand Vérité répond à France, elle se doit, bien sûr, de lui remonter le moral. Mais le premier conseil qu'elle donne, c'est de s'en remettre à Dieu, de « s'appaisier premièrement avant tout euvre avec Nostreseigneur, avec sa très doulce mere, avec ses sains »<sup>203</sup>.

La période qui suivit la signature du traité de Troyes avait certainement de quoi inquiéter les partisans du dauphin, mais plusieurs autres éléments retiennent l'attention. On retrouve en premier lieu une confiance absolue placée dans le jugement de Dieu, la reconnaissance de fautes, en forme de péchés qu'il faut confesser et corriger, ainsi que la nécessité de redoubler de ferveur. Si les Français ne se décident pas à réagir rapidement, alors la France pourrait véritablement disparaître, à la manière dont tombèrent jadis Rome et Troie. L'enjeu est immense. On retrouvera chez Chartier ce ton où panique et prévisions catastrophiques viennent assombrir l'horizon d'un royaume pourtant sûr de son ancienneté et de sa supériorité. Bien que les Français soient en partie rendus maîtres de leur destin (à eux de s'amender et de se relever), on sent chez les propagandistes une volonté de s'en remettre à Dieu, l'attente d'un miracle, d'une aide providentielle. À ce stade, seule son intervention

---

<sup>202</sup> N. PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants*, 1982, p. 191-214, p. 205.

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 205.

semble pouvoir retourner la situation. Avant Jeanne d'Arc, il est à peu près certain que les Écossais cherchèrent à jouer ce rôle, à occuper cette vacance dans un système identitaire français, plus que jamais exalté par la perspective de sa fin prochaine<sup>204</sup>.

On peut résumer ce discours et en tirer quelques idées dominantes. L'association de la France et de l'Écosse est le fruit naturel des violences similaires, brutales et injustes qu'elles ont à subir aux mains d'un même peuple. Leur attitude est celle de la contrition : ces deux royaumes acceptent avec humilité le poids de leurs péchés, et la pénitence qu'ils doivent subir. Les défaites franco-écossaises et les victoires anglaises résultent de la providence, et se justifient nécessairement. Certains propagandistes, en revanche, n'hésitent pas à faire du Diable l'instigateur véritable du conflit. Dans cette vision de l'ordre naturel des choses, les Anglais ne servent donc que d'exécutants, d'instruments. En admettant qu'ils aient reçu de Dieu le droit de punir les Français pour leurs péchés, ils ont en revanche abusé de ce pouvoir, comme des sous-fifres enivrés par l'autorité dont ils se sentent investis. L'auteur du *Songe* insiste sur la violence, le caractère en soi « horrible » des victoires anglaises sur les Français et les Écossais ; mais ce sont les abus, la convoitise anglaise qui concentrent ses critiques. Les Anglais ont été mobilisés par Dieu pour infliger une correction, pas pour imposer leur domination. Les Anglais ne peuvent même pas être comparés à un autre grand peuple conquérant, celui des Romains, puisque ces derniers savaient, *a minima* respecter les temples de divinités qui n'étaient pas les leurs. Pour les Anglais, la situation est bien plus grave, puisque ces lieux de cultes qu'ils détruisent sont aussi ceux du Dieu dont ils se réclament. Il s'agit en somme d'une véritable trahison à l'égard de celui qui a placé en eux son pouvoir. L'arrogance anglaise les pousse à célébrer leur vaillance et leur chevalerie, mais que penser du viol et du massacre des innocents, de la souffrance de ceux que le chevalier chrétien doit normalement épargner, et même défendre ?

Un symbolisme plus violent est à l'œuvre ici. Dans la figure du serviteur qui par orgueil trahit la confiance de son maître, qui entraîne par milliers les âmes chrétiennes vers l'Enfer, on retrouve derrière les Anglais une attitude toute luciférienne. En opposition aux Romains, païens, mais mesurés, en rupture avec les codes de la chevalerie qu'ils croient (à tort) incarner, on retrouve chez les Anglais les traits de la barbarie qui déferle du nord, avec ses tonalités infernales. La figure du Nord, et sa symbolique négative bien connue, se retrouve aux détours de certaines formules : ainsi la clarté qui caractérisait jadis le royaume d'Angleterre s'est-elle muée en fumée portée par le vent du Septentrion. Ailleurs, on retrouve

---

<sup>204</sup> Sur ce sujet, voir notamment p. II, chap. III, 2 & chap. IV, 1.1.

les Anglais si enflés par le vent d'Aquilon qu'il est dit qu'ils n'ont plus aucun compagnon ; ils sont en rupture avec cette Chrétienté à laquelle ils appartenaient « jadis ». Les voilà renvoyés au nord barbare, à une obscurité diabolique<sup>205</sup> : leur image est désormais celle de « noirs sangliers » aux dents rouges de sang... La finalité de ce discours consiste à démontrer que malgré les victoires anglaises, malgré la souffrance qu'elles ont occasionnée, l'ambition dévorante de ce royaume, désormais isolé dans ses fautes, le mènera irrémédiablement à sa perte. Il faut avoir le triomphe modeste. Les royaumes de France et d'Écosse ne sont pas conquis, et parce que ces derniers acceptent avec humilité la sentence divine, le prix à payer pour leurs péchés (partagés ?), ils obtiendront réparation.

Quand l'heure du jugement viendra, l'Angleterre devra rendre des comptes ; quant aux deux royaumes alliés, on devine que le cortège de misères qu'ils ont eu à endurer, ces morts, ces veuves, ces orphelins, n'auront fait que renforcer leur résolution et leur communion. Cette union scellée dans la douleur, dans le sang, ce ton plaintif, ce regard tourné vers Dieu, on les retrouvera plus forts que jamais au XV<sup>e</sup> siècle, notamment dans la prose d'Alain Chartier ou des libelles anti-anglais. Cette fois, le blâme est étendu à la chevalerie française, incapable de protéger le royaume. L'ombre d'un doute se profile : à moins de redoubler d'effort, d'abjurer ses péchés, le royaume de France pourrait bien succomber. L'heure est plus que jamais à la prière. Incapable de se protéger elle-même (honte suprême), la France n'a jamais eu autant besoin d'aide.

Invoquer Dieu pour justifier et sanctifier la Vieille Alliance ainsi que pour fustiger et isoler l'Angleterre n'est pas la seule manœuvre du pouvoir à l'œuvre derrière les traités diplomatiques. Il s'agit d'aller plus loin encore. Pour le pouvoir royal, l'enjeu consiste non seulement à prouver sa foi et à clamer son amour de Dieu, mais aussi à se placer comme véritable champion de cette cause. Évoquée dans les traités, la bénédiction papale est à n'en pas douter un atout précieux, un gain politique vecteur de légitimité pour les membres de l'Alliance. Elle vise à caparaçonner le contrat – à le rendre incontestable – en le plaçant sous le sceau de Dieu et du représentant de son autorité sur terre. Ceux qui décident de réclamer un tel traitement pour l'Alliance ne sont pas naïfs, tant s'en faut : confier au pape le pouvoir de valider l'alliance, c'est aussi lui laisser le pouvoir de la défaire. Le pape est un homme ; son jugement peut évoluer, poussé par un élan spontané ou sous l'effet d'influences extérieures. Les traités, sans nommer personne, envisagent ce retournement. À leur façon, les clauses qui précisent que le pape ne pourra libérer un royaume de son engagement envers son allié ou

---

<sup>205</sup> On retrouvera également cette imagerie associée à l'Écosse : voir p. III, chap. VI, 1.2.



dissoudre l'Alliance mettent aussi en lumière ce jeu d'oscillation entre l'importance prêtée à la scène internationale et l'affirmation jalouse d'une autorité de référence suprême dont les contours adoptent résolument ceux de l'État.

Cette hypothèse semble confirmée par le *Songe du Vergier*, ouvrage commandé par Charles V et décrit comme « un traité politique de première importance, une œuvre littéraire au plein sens du terme, un texte reflétant les préoccupations politiques et intellectuelles du roi de France »<sup>206</sup>. Dans l'inventaire de la librairie de Charles V, le traité est présenté comme « un avis comment le pape ne peut ne doit avoir congnoissance en ce qui touche le temporel ne la justice du Roy »<sup>207</sup>. Selon Bertrand Schnerb, l'étude approfondie du propos d'Évrart de Trémaugon permet de saisir la façon dont le roi de France se conçoit désormais « vicair de Dieu en la temporalité ». La mise en parallèle du traité d'Évrart et des sources diplomatiques permet donc bel et bien d'illustrer cette « conception politique par laquelle les droits du roi sont hautement affirmés, mais qui inclut aussi une célébration du royaume de France, en tant qu'espace politique et qu'espace sacré. On peut ajouter que la sacralité s'étend à la nation de France, présentée comme le nouveau peuple élu »<sup>208</sup>. Dans cette perspective, le pape peut consacrer l'Alliance, mais il ne fait figure que de témoin : dans leurs fautes (côté anglais) et leurs vertus (côté franco-écossais), les royaumes et les peuples impliqués sont placés directement sous le regard de Dieu. Au terme de ce raisonnement, les discours propagandistes français parviennent à dresser un paysage européen parfaitement polarisé, séparant l'Angleterre, isolée, vouée au mal, de tous les royaumes voisins exposés à cette dernière. Dans son traité contre les Anglais, Jean de Montreuil affirme que « se les Escoz et lez Galois, les Espaignos et cheux d'Irlande en estoient interrogiez, voire tous les aultres voisins desdiz Anglois, ils tesmoigneroient lesdiz Angloiz estre gens intollerables, rigoureux et hays de leurs voisins »<sup>209</sup>. En présentant les choses sous cet angle, l'Alliance, devant témoins, apparaît irréprochable et légitime. Elle n'est pas un outil politique destiné à asseoir une domination sur un royaume voisin, mais la réponse excédée d'une communauté chrétienne internationale constamment accablée par l'Angleterre.

---

<sup>206</sup> B. SCHNERB, « Charles V au miroir du Songe du Vergier », *Le Moyen Age*, vol. cxvi, n° 3, 2010, p. 545-559, p. 545.

<sup>207</sup> L. DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V, roi de France, 1337-1380*, t. 2, Paris, 1907, p. 74.

<sup>208</sup> B. SCHNERB, « Charles V au miroir du Songe du Vergier »..., *op. cit.* p. 548-549.

<sup>209</sup> JEAN DE MONTREUIL, *Opera*, vol. 2, l'Oeuvre Historique et Polémique, édition critique par N. grévy, E. Ornato, G. Ouy, Torino, 1975, p. 201-202.

### 1.3. Établir la paix

Face aux images associées à l'alliance franco-écossaise, ligue militaire contre l'Angleterre, forgée pour et par le conflit, il est essentiel de souligner le fait que les mots choisis par le discours diplomatique cherchent, de façon de plus en plus ferme au fil des renouvellements, à la présenter d'abord comme un outil de paix. Dans les textes, c'est d'abord l'amour que se portent mutuellement les dirigeants qui sous-tend leur rapprochement, et non pas l'hostilité anglaise. Ils représentent en cela un exemple de fraternité entre princes chrétiens, soucieux du bien-être de leur royaume et de leurs sujets. Ce bien-être est souvent associé aux notions de prospérité et de tranquillité, notions découlant elles-mêmes du meilleur état qui soit, celui de la paix. Dans la paix se conjuguent à la fois la volonté de Dieu et le bon exercice du pouvoir royal, qui en fait sa finalité.

En cherchant à établir et à préserver la paix, la Vieille Alliance sert donc le but le plus noble qui soit, se fait véhicule de la volonté divine et permet aux princes impliqués de donner d'eux-mêmes et de leur règne l'image la plus flatteuse possible. Face à l'Angleterre, perturbatrice de l'ordre divin, fauteuse de troubles et de malheur, les rois français et écossais se positionnent dans le camp opposé, celui de l'ordre et de la paix. En faisant triompher cette cause, en bons rois chrétiens, ils assureront en outre le salut et la grandeur de leurs royaumes.

En mobilisant un corpus élargi, puisant dans la littérature et les traités politiques, on peut mieux saisir les enjeux que cette notion de paix recouvre. Le *Songe du Verger* l'exprime parfaitement :

Tu es Roy de grant victoire. Tu es le Roy paisible, car, sur touz lez desirs de ce monde, tu aimes, tu quieres, tu procures la paix et la tranquillité de ton pueple ; tout ce que tu penses, tout ce que tu palles, tout ce que tu fais est pour la paix de ton pueple ; lez labours et lez angoises que tu portes jour et nuit et sueffres, lez conseulx que tu assemblez, lez alliances que tu fermes, lez amitiés que tu acquiers ; ce que tu humilies lez orgueilleux, que tu fais paour aux princes et menances tez anemis ; le grant tresor que tu assambles et que tu elargis en murs, en fossés et en chastiaux reparer et redreger, et aucuns faire de novel, car en edifices de palais et de chastiaux nul n'est plus soutif ne de plus grant magnificence que tu soies ; et tout ce fais pour la pais du pueple, et le garder d'oppression et deffendre<sup>210</sup>.

Énoncé en des termes à peu près similaire en 1326, le traité de 1449 se place bel et bien dans la même ligne de pensée :

Comme pour la conservacion et bon entretenement des royaumes et seigneuries es mains et ou gouvernement des princes a qui par raison elles doyvent appartenir refraindre les

---

210 Le *Songe du Vergier*, édité d'après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library, éd. M. Schnerb-Lièvre, 2 vols., Paris, 1982, t. 1, p. 6.

courages de ceulx qui en ce les voudroient grever, perturber et empescher et trouver tous bons moyens de entretenir et conserver eulx et leurs subgiés en repos et tranquillité convenable et deue chose soit iceulx princes par lien de bonne amitié, allience et confederacion estre joins et unis les ungs avecques les aultres.

Les alliances et les amitiés formées par le roi ont donc pour finalité de procurer « la paix et la tranquillité » à son « peuple ». L'établissement et le maintien de la paix, comme on a pu s'en rendre compte en parcourant les traités, n'est pas une activité anodine. Prérrogative royale, manifestation suprême d'un pouvoir soucieux de la protection de son royaume et de son peuple, elle confine au divin. Dans son ouvrage portant spécifiquement sur la paix durant la guerre de Cent Ans, Nicolas Offenstadt s'appuie sur un autre auteur central de notre corpus, Alain Chartier, pour rappeler que Dieu, à la fin du Moyen Âge, est aussi appelé *Deus pacis*. D'après Alain Chartier, « Dieu seulement donne la paix »<sup>211</sup> et cette dernière est parfois appelée « fille de Dieu » chez des auteurs tels que Marot ou Ronsard. Comme le souligne Nicolas Offenstadt, « La figure du Dieu de paix s'exprime d'abord par la négative : il n'aime pas la guerre qui voit couler le sang des Chrétiens ». La paix se conçoit donc comme un « don de Dieu ». Il est « insufflé aux princes », et c'est ensuite « aux papes de reconnaître cette inspiration dans la concorde retrouvée »<sup>212</sup>.

Ce que disent les traités et les manuels politiques, c'est que la paix, pour être établie, requiert une poigne de fer, des moyens, une autorité incontestée, une puissance capable d'inspirer la terreur chez les ennemis du royaume. Les alliances et les amitiés entretenues par le roi ne sont rien d'autre que des additions faites à cette puissance : elles la renforcent. Cette paix des traités pourrait donc se traduire comme un *si vis pacem, para bellum* permanent et exalté. Comme le résume Bertrand Shnerb, « la paix ne s'obtient pas par la négociation et le renoncement. [...] Cette paix est une paix armée »<sup>213</sup>. Étroitement liée à Dieu, elle permet au roi d'empiéter sur l'espace auparavant occupé par le pape, de devenir le véritable arbitre suprême, et de réduire celui-ci au rôle de témoin. Dans les discours produits pendant le règne de Charles VI, Offenstadt constate ainsi une frappante « sur-christianisation » du pouvoir royal. En s'appuyant toujours sur le *Songe du Vergier*, Shnerb explicite : « Les réussites du roi ne sont pas *euvre de nature, mais euvre de Dieu*. La protection divine lui a donné de triompher de ses ennemis et de manifester ses vertus, lui qui porte l'image de Dieu ». Ce que le *Songe* énonce, et ce que contribuent à mettre en œuvre les traités de l'Alliance, c'est donc bien une

<sup>211</sup> ALAIN CHARTIER, *Les Œuvres Latines d'Alain Chartier*, édition critique éditée par P. Bourgain-Hemerick et le Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1977, p. 323.

<sup>212</sup> N. OFFENSTADT, *Faire la paix au Moyen Âge : discours et gestes de paix pendant la Guerre de Cent Ans*, Odile Jacob, 2007, Paris, p. 35-36.

<sup>213</sup> B. SCHNERB, « Charles V au miroir du Songe du Vergier »..., *op. cit.* p. 551.

« image magnifiée du roi, dont la sagesse, la science, les vertus, les qualités et les succès sont exaltés pour justifier son rôle d'arbitre dans la querelle opposant la Puissance spirituelle et la Puissance séculière ». L'objectif à atteindre ne vise rien de moins que prouver le « caractère sacré de la royauté »<sup>214</sup>.

En éclairant le discours diplomatique au moyen des traités politiques, on devine, côté français, au-delà des vœux de paix et des déclarations d'amitié, les contours d'un pouvoir qui se rêve sans égal et qui œuvre à son seul bénéfice. Le caractère sacré de ce pouvoir dépasse la figure royale pour envelopper le royaume et le peuple, consacrer un statut « élu » fédérateur. La construction de l'État voit ainsi le renforcement, en parallèle, d'un imaginaire national qui s'emploie à mettre en scène une incontestable supériorité identitaire. Dans les textes diplomatiques, ce rapport de force est exclusivement concentré sur l'ennemi anglais, adversaire de la paix, du bien, de Dieu : si les pacificateurs sont célébrés, ceux qui n'œuvrent pas pour la paix se verront, eux, réserver une « place peu enviable dans la mémoire des hommes »<sup>215</sup>.

Comme on peut le voir, les textes diplomatiques, malgré l'aspect clos et contrôlé des systèmes qu'ils élaborent, peuvent facilement être éclairés par d'autres sources, directement concernées par la question de l'exercice du pouvoir. La notion de paix, omniprésente dans les traités, et définie par Alain Chartier dans l'un de ses dialogues comme « la tranquillité ordonnée des esprits s'accordant dans le bien », en est un exemple flagrant<sup>216</sup>. L'ensemble des grands thèmes, des valeurs présents dans ce corpus diplomatique peut être mis en résonance avec d'autres sources, pour en livrer une lecture complémentaire, parfois contradictoire. Une fois sortis de la zone neutre circonscrite par les textes diplomatiques, la plupart de ces thèmes, exploités pour mettre en scène une hégémonie identitaire, peuvent être retournés pour décrire défavorablement ou rabaisser cet étranger qui, s'il peut se targuer d'être un allié, ne saurait prétendre être un égal...

Loin d'ébrécher la valeur et la portée de l'Alliance, ces dernières remarques permettent *a contrario* de souligner le caractère remarquable de ce lien tendu entre deux pouvoirs sur leurs gardes, maintenu au moyen de calibrations délicates et précises, dans un contexte qui donnait la part belle au conflit. Sous la forme ritualisée, simple et répétitive des textes diplomatiques se dissimule une pensée élaborée, très consciente des enjeux et des risques réels. Françoise

---

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 552-553.

<sup>215</sup> N. OFFENSTADT, *Faire la paix au Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>216</sup> ALAIN CHARTIER, *Les Œuvres Latines d'Alain Chartier...*, *op. cit.*, p. 212-213.

Autrand évoque par exemple le commentaire de la *Politique* d'Aristote produit par Nicolas Oresme entre 1370 et 1374 : « Se tous vouloient tousjours estre sans guerre et obeïr a une souverain qui tousjours sceust et peust bien tout jugier et bien tout ordener [...] ce ceroit belle chose [...] Mes ce est aussi comme une fiction poétique ». D'après Oresme, ce « monde », « il le convient prendre tel comme il est », c'est à dire divisé en royaumes souvent rivaux<sup>217</sup>.

À la lecture de ce passage d'Oresme, on réalise que l'importance prêtée à la paix n'a d'égal que la violence du climat environnant. La guerre fait partie de la vie. On reprend l'*Ecclésiaste*, affirmant qu'il y a un temps pour la paix, un temps pour la guerre. D'après Oresme, ceux qui « promettent au monde une paes (paix) generale proceine (prochaine) a venir et dient qu'elle durera mil ans » sont des menteurs et des faux-prophètes... Car, dit Autrand, « la paix n'est pas de ce monde, mais de l'autre ». Le remède à ce triste état des choses, toujours selon Oresme, « est que chescun royalme ou cité tienne justice en soy et ne face injustice as estranges, et que il ait puissance d'armes pour soi garder et pour resister a ceulx qui le voudroient injustement grever », ce que Françoise Autrand traduit par « pas d'agression, une force de dissuasion et chacun chez soi. Aucune autre forme de relation entre États n'est envisagée que cette paix armée »<sup>218</sup>.

À sa manière, la Vieille Alliance prenait acte de ces recommandations et en subissait les conséquences. Le fait de préciser qu'il ne faut pas soumettre l'étranger à l'injustice tout en se préoccupant exclusivement de ce qui regarde son propre royaume définissait les contours un peu troubles du jeu politique international. Dans un cadre mental comme celui-ci, la coopération entre États, fussent-ils alliés, ne pouvait être que limitée. En cette fin de Moyen Âge, les amitiés réciproques et l'amour des uns envers les autres, à l'échelle des nations, ne peuvent sans doute pas se concevoir ni s'évaluer au moyen de nos critères contemporains sans tomber dans le jugement anachronique. Il serait tout aussi anachronique de formuler un jugement de valeur défavorable, teinté de déception. Étant données les circonstances, la Vieille Alliance constituait à n'en pas douter une composante bien identifiable et admise au sein des sociétés françaises et écossaises, une pièce caractéristique de l'échiquier géopolitique européen, et un modèle de rapport international remarquablement stable et cordial au regard du contexte de l'époque.

---

<sup>217</sup> F. AUTRAND, « L'enfance de l'art diplomatique : La rédaction des documents diplomatiques en France XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », dans L. BÉLY, (sous la direction de) *L'invention de la diplomatie : Moyen Age - Temps modernes*, PUF, Paris, 1998. p.207-224, p. 207.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 208.

Face au ton résigné de Nicolas Oresme, d'autres penseurs comme Philippe de Mézière dans *Le Songe du Vieil Pelerin* cherchèrent le moyen de résoudre les vieilles guerres et « haynes anciennes », au premier rang desquelles trônait le conflit anglo-français. Pour y mettre un terme, Philippe de Mézières avait même envisagé la création d'un grand concile laïc. Même à ses yeux, pourtant, il s'agissait là d'une « chose impossible ». Françoise Autrand note qu'

il fallut beaucoup de temps pour que les théoriciens, renonçant au rêve de paix et d'union universelle, admettent avec réalisme que des ruptures de la chrétienté pouvait naître un nouvel ordre du monde que l'on appellera plus tard l'équilibre européen. Commynes l'avait bien vu et le dit dans un célèbre chapitre de ses *Mémoires*<sup>219</sup>.

Si ce nouvel ordre fut en grande partie forgé par la guerre et les antagonismes, et caractérisé par l'éveil et les frictions entre États modernes, l'alliance franco-écossaise permet également, à sa manière, et en suivant les entrelacs parfois ambigus d'une « étrange amitié », de porter un autre regard sur cette période. Il faut bien sûr tempérer cette dernière citation de Françoise Autrand, tout en admettant qu'à son niveau, le discours diplomatique était bel et bien parvenu à promulguer une alliance qui établissait une « fraternité entre les rois et les royaumes [...] », à élaborer un système de relations politiques européennes capable de dépasser le « dangereux face-à-face de Nicolas Oresme ».

## 2. LE CAS CHARLEMAGNE

### 2.1. Les origines mythiques de l'Alliance

L'étude stricte des traités de l'alliance donne le sentiment de se confronter à un texte unique, dont la lente maturation s'étalerait sur des siècles. La recherche de « l'*urtext* » de l'Alliance nous ramène, on l'a vu, au traité de 1326, qui servit (davantage que celui de 1295) à établir le modèle incessamment repris et retravaillé par la suite. Dès 1295, pourtant, le texte du traité faisait référence à des liens et à une amitié enracinés dans un passé nébuleux qui continue à intriguer les historiens. Loin de la crédulité volontaire de certains auteurs, désireux de prendre pour argent comptant la prétendue ancienneté de cette « amitié », plusieurs pistes permettent toujours d'envisager assez sérieusement l'existence de liens antérieurs à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. L'assise primitive de l'Alliance, si difficile à évaluer de façon concrète par les historiens, recèle surtout une portée politique d'un grand intérêt. Elle nous éclaire sur la façon dont se représente et se conçoit le pouvoir royal, à la fois dans sa relation avec son peuple et

---

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 209.

son royaume, mais aussi dans son rapport, amical ou hostile, égalitaire ou suprémaciste, vis-à-vis des puissances étrangères qui l'entourent.

Pour mieux comprendre la façon dont se construit et se représente ce système, on peut commencer par rappeler que le discours des traités nous transportait déjà dans un univers mental qu'on pourrait dire caractérisé par une forme « d'uniformitarisme ». Ce principe fut défini par le géologue écossais James Hutton au XVIII<sup>e</sup> pour affirmer que les processus qui se sont exercés dans le passé lointain s'exercent encore de nos jours. Dans le domaine de la géologie, cette théorie permet d'affirmer que le présent contient les clés qui permettent de comprendre le passé. Dans les textes diplomatiques, le négatif de ce concept s'exprime avec tout autant d'emphase : le passé y est mobilisé pour justifier la mise en ordre du présent, en mettant en avant des phénomènes de récurrence. Le passé, parce qu'il relève de l'expérience connue, éclaire et articule le présent. Dans le domaine politique, ce principe relève bien sûr du dogmatisme : une action menée dans le présent ou projetée dans l'avenir pourra nécessairement se justifier par le biais d'antécédents et devra indubitablement conduire au même dénouement. Le passé est donc naturellement invoqué (ou fabriqué) pour devenir un instrument de légitimité. « De tout temps, les princes soucieux du bien de leur royaume ont dû s'allier pour faire face à des menaces extérieures » : il s'agit d'un précepte inlassablement répété en ouverture de chaque traité. Cette formule introduit rituellement le discours diplomatique, mais recèle aussi la clé qui permet de pénétrer dans un espace-temps doté de ses propres règles, de sa propre logique. Dans l'absolu, l'étude des textes diplomatiques nous pousse à emprunter à Hutton sa conclusion du *Theory of the Earth* et d'affirmer que le « *no vestige of a beginning, no prospect of an end* » peut, dans le champ de la représentation diplomatique, s'appliquer à l'amitié franco-écossaise.

Deux marqueurs temporels viennent toutefois renforcer cette déclaration pour la cheviller à un terrain plus concret. Le premier est posé par le traité de Corbeil de 1326, systématiquement cité par la suite ; un document avéré et officiel qui fut utilisé par la suite comme modèle par les chancelleries royales. En raison du caractère fondateur de ce document, ses signataires originaux, Robert et de Philippe, prirent dans les traités successifs une importance particulière qui symbolisa l'entrée de l'amitié franco-écossaise dans « la bonne mémoire ». Nous évoluons encore ici dans le domaine du strictement documenté. À partir de 1326, les renouvellements de l'Alliance, scandés, se font eux-mêmes le témoignage d'un état de fait présenté comme « naturel ».

Le second repère, celui qui va principalement nous intéresser ici, nous ramène à la grande ancienneté de l'amitié franco-écossaise en l'associant au règne Charlemagne. En étudiant les plaidoiries présentées au parlement au XV<sup>e</sup> siècle, Alain Demurger a constaté que plaideurs et avocats se réfèrent souvent à une culture historique forte pour soutenir leur argumentaire. Pour qualifier les événements historiques auxquels ils ont besoin de faire référence, « Ils utilisent trois procédés, séparément ou conjointement : la durée ; la date ; la référence à un fait ou un personnage historiquement daté ». Les formules telles que « il y a longtemps », « anciennement », « de tel temps qu'il n'est mémoire du contraire » sont monnaie courante ; on les a également observées dans notre étude. Mais comme le précise Demurger, « la chronologie s'accroche autant à un nom qu'à une date et davantage encore, me semble-t-il, pour le passé le plus éloigné ». Il analyse ce constat et en tire une conclusion qui nous intéresse au plus haut point. Selon lui,

le procédé n'est naturellement pas d'une grande précision, mais il peut être commode quand on ne dispose pas d'une date précise, sûre ou unique pour un événement, ce qui est plus souvent le cas pour le passé lointain que pour le passé proche. Cette façon de faire présente aussi l'avantage d'accroître la notoriété d'un fait et donc de l'individu ou de la collectivité qui s'y réfère : dire de son couvent qu'il a été fondé par Clovis, le premier roi chrétien, est plus prestigieux et plus évocateur que de dire qu'il l'a été en 500 ou 506<sup>220</sup>.

Plus important encore, Demurger précise que « ces noms ne sont donc pas que le succédané d'une date. Ils révèlent, mieux que celle-ci, les lignes de force, les temps forts d'un passé, parce qu'ils contribuent à le structurer et à l'organiser. C'est un élément plus concret d'une culture historique ». Point d'ancrage commode, Charlemagne semble avoir été cité aussi bien côté français que côté écossais pour doter l'Alliance de ses racines les plus profondes. Il permettait en outre de donner de la consistance à un lien réputé ancien, mais qui, sans figure royale associée, restait nébuleux et désincarné avant l'émergence des signataires du traité de 1326. Ces remarques appellent plusieurs questions, bien que l'étude des textes diplomatiques ait déjà apporté des éléments de réponse. On sait déjà quels besoins – exprimés dans le présent – avaient appelé à mobiliser le passé. Dans le contexte de l'Alliance franco-écossaise, c'est la figure de Charlemagne qui a retenu l'attention. Reste à déterminer les motivations derrière ce choix, à étudier la manière dont cette tranche de passé fut exploitée, et bien sûr à évaluer son rôle et son impact dans le sujet qui nous intéresse.

En 1999, Elizabeth Bonner, dans la longue tradition des historiens ayant tenté de remonter le cours de l'Alliance jusqu'à sa source originelle, s'interrogeait encore sur le crédit

---

<sup>220</sup> A. DEMURGER, « L'histoire au secours de la chicane : la place de l'histoire dans les procès au parlement au début du quinzième siècle (1419-1436) », *Journal des Savants*, 1985, p. 231-312, p. 233-235.



qu'il fallait accorder à ce prétendu rôle joué par Charlemagne dans le rapprochement entre la France et l'Écosse. Elle constata que certains indices, pour fugaces qu'ils soient, « nous font nous interroger sur les faits qui se cachaient peut-être dans la fable »<sup>221</sup>. Tout en laissant la porte ouverte à de nouvelles découvertes, elle se rallia finalement (comme nous) au raisonnement à la fois plus pragmatique et plus ouvert de Donaldson.

*The firm belief of sixteenth and seventeenth-century Scots in the antiquity of their alliance with Charlemagne, notwithstanding their attitude to it, especially after the institution of the Scottish Reformation in 1560, was shown by Innes in the eighteenth century to have had absolutely no foundation. But it was eagerly taken up by Scots and French alike in the sixteenth and seventeenth centuries. As Professor Donaldson points out, history is the story not only of what happened but of what men believed: the point is that people believed in the antiquity of the Franco-Scottish alliance and such a belief added to its force from a propagandist angle* <sup>222</sup>.

Malgré son caractère infondé aux yeux des historiens, comment expliquer l'apparition et le renforcement progressif d'un sentiment d'association entre la France et l'Écosse remontant à l'époque carolingienne ? Déjà bien représenté dans l'historiographie française et écossaise avant le XV<sup>e</sup> siècle<sup>223</sup>, Charlemagne ne fit son apparition officielle dans les traités franco-écossais qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Sa popularité ne fit que s'accroître par la suite. Il était déjà, avant cela, associé à la tradition diplomatique de l'Alliance. Au XV<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur écossais Walter Bower raconte par exemple que l'ambassade envoyée en Écosse en 1428 visait à « renouer les pactes, alliances et anciennes amitiés entre les royaumes de France et d'Écosse, remontant à l'époque de Charlemagne »<sup>224</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, autrement dit après la fin officielle de l'Alliance, mais avant que ne soit signé l'*Act of Union* entre l'Angleterre et l'Écosse, Charlemagne incarnait toujours la figure autour de laquelle s'était nouées la proximité et l'amitié entre la France et l'Écosse :

*In the sixteenth and seventeenth centuries, the Scots firmly believed in the antiquity of their alliance with Charlemagne. This belief was also readily accepted by the French and was used in preambles to documents of state, or as a justification for action, in a number of not only sixteenth-century French documents, but also in Scottish ones*<sup>225</sup>.

<sup>221</sup> E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295-1560 », *History*, Wiley, vol. 84, n°273, 1999, p. 5-30, p. 7.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 11 et G. DONALDSON, *The Auld Alliance*, op. cit., p. 24.

<sup>223</sup> Voir notamment JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871, chap. 48 et 49.

<sup>224</sup> « ...ad renovandum ligas confederaciones et antiquas amicitias inter regna Francie et Scotorum a tempore Karolimagni continuatas », dans WALTER BOWER, *Scotichronicon*, D. E. R. Watt (gen. ed.), Aberdeen University Press, 9 vols., 1987-1998, t. 8, p. 246-247.

<sup>225</sup> E. BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France... », op. cit., p. 7.

Avant de se pencher sur le lien entre mise en exergue de Charlemagne et propagande nationale, il faut s'arrêter un instant sur les matériaux dont disposaient les auteurs de la fin du Moyen Âge pour rappeler l'ancienne association entre Français et Écossais. Les premières mentions de « Scots » firent leur apparition dans des textes consacrés à Charlemagne antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle. Déjà en 1295, la référence à l'ancienne amitié entre rois de France et d'Écosse s'était peut-être appuyée sur la *Vita Karoli Magni* d'Eginhard, rédigée au IX<sup>e</sup> siècle. Face à Charlemagne, il est dit que « les rois des Scots, gagnés par sa munificence, furent à sa dévotion au point de ne l'appeler jamais que leur seigneur et de se dire toujours ses sujets et ses serfs. Des lettres qu'ils lui envoyèrent subsistent, qui attestent leurs sentiments à son égard »<sup>226</sup>. Sans trop s'arrêter sur l'aspect douteux de ce récit (le terme « Scot » faisant d'ailleurs plus vraisemblablement référence aux Irlandais qu'aux Écossais), il est intéressant de s'arrêter sur la nature des rapports entretenus par Charlemagne vis-à-vis des puissances étrangères chez Eginhard. Si le rôle de Charlemagne se développa dans l'historiographie médiévale, le récit qui l'entourait évolua lui aussi pour répondre de façon plus commode aux attentes de ceux qui l'invoquaient. Dans la source primaire qu'est la *Vita Karoli*, notons simplement le caractère lapidaire du passage et le rapport de soumission total des interlocuteurs écossais (anonymes) vis-à-vis de Charlemagne. Loin des précautions qui seront celles du discours diplomatique, le rapport de proximité entretenu par Charlemagne à l'égard des rois étrangers dans la *Vita Karoli* ne reflète que son incontestable supériorité. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la *Chronique Rimée* de l'évêque de Cambrai Philippe Mouskes consacra une bonne partie de son développement à Charlemagne. Cette chronique versifiée – la première du genre consacrée aux rois de France – court des origines mythiques du peuple franc à la mort de Louis IX en 1242. Un passage attire l'attention :

*Aprîés Karles et sa compagne  
Prisent grant partie d'Espagne  
Et si ocist Turs et païens  
Et mist lor tière à cresttiens,  
Conquist Escos et les Frisons,  
Et les Mansiaus et les Bretons,  
Et Nierbounois et Berruiers,  
Les Esclavons et les Baiwiers  
Et Engletière et Danemarce,*

---

<sup>226</sup> « *Scottorum quoque reges sic habuit ad suam voluntatem per munificentiam inclinatos ut eum numquam aliter nisi dominum seque subditos et servos ejus pronuntiarent. Extant epistolae ab eis ad ilium missae quibus hujusmodi affectus eorum erga ilium indicatur* » dans EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen, Honoré Champion, Paris, 1923, p. 46-47.

*Ki moult estoit lointaine marce*<sup>227</sup>

Les « Escos » comptent une nouvelle fois parmi les conquêtes de Charlemagne (au même titre d'ailleurs que l'Angleterre). Ici c'est sans aucun doute l'effet d'accumulation, conséquence d'une longue énumération en rimes, qu'il faut souligner. Au fond, ce sont l'étendue du pouvoir de Charlemagne et l'ampleur de ses victoires qui sont mises en avant. Dans pareil discours, les Écossais ne sont qu'un nom de plus et un trophée parmi d'autres. À l'aune de ces quelques fragments, il apparaît déjà que Charlemagne représente avant tout une figure de pouvoir devant laquelle aucun rival étranger, aucun peuple ne peut se dresser. Motivé par la foi, il met en ordre le monde (chrétien) autour de lui pour mieux diriger sa puissance contre les païens. Ces quelques notions, pour vagues qu'elles soient, sont capitales pour comprendre certains pivots de la propagande nationale française à la fin du Moyen Âge.

Selon Alain Demurger, « l'histoire est bien l'un des fondements les plus solides de la nation »<sup>228</sup>. Même refrain pour Bernard Guenée. D'après lui, « dès qu'elle prend conscience d'elle-même, une nation veut justifier son présent par son passé. Rien ne lui prouve mieux son existence que son histoire. En un sens, ce sont les historiens qui créent les nations. Il n'y a pas de nation sans histoire nationale ». Ces remarques rejoignent naturellement le propos relatif à l'usage politique du temps mené un peu plus tôt. Ces histoires nationales

apparaissent, en Occident, au XII<sup>e</sup> siècle. Vers 1135, Geoffrey de Monmouth écrit son *Historia regum Britanniae*. [...] Entre 1185 et 1204, de mille fragments épars, des moines de Saint-Denis compilent une *Historia regum Francorum*. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, en fait rédiger une version plus complète. Sur son ordre, en 1274, le moine Primat en donne une traduction française. Au XV<sup>e</sup> siècle, les *Grandes chroniques de France* sont, pour les Français, presque une Bible<sup>229</sup>.

C'est à cette « Bible nationale » que nous allons nous intéresser. Mieux connues et largement plus diffusées que la chronique de Mouskès, les *Grandes Chroniques de France* commencèrent à être produites dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait d'une traduction en français de textes latins plus anciens, compilés dès le XII<sup>e</sup> siècle et collectivement connus sous le titre de *Chroniques de Saint-Denis*. C'est sur ordre de Louis IX que le moine Primat de Saint-Denis commença à élaborer les *Grandes Chroniques* à partir des *Chroniques de Saint-Denis* en 1250. Véritable généalogie officielle des rois de France (on continue de les enrichir d'additions jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle), les *Grandes Chroniques* reviennent

<sup>227</sup> *Chronique Rimée de Philippe Mouskes, évêque de Tournay au XIII<sup>e</sup> siècle*, publiée par le baron de Reiffenberg, Bruxelles, 2 vols., 1836, t.1, p. 187.

<sup>228</sup> DEMURGER A., « L'histoire au secours de la chicane... », *op. cit.*, p. 239.

<sup>229</sup> GUENÉE B., *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, *op. cit.* p. 123-124.

sur l'ensemble des règnes des dynasties mérovingiennes, carolingiennes et capétiennes. Surtout, elles ménagent une place importante au règne de Charlemagne et l'associent étroitement à la couronne française. Comme le remarqua Jules Viard, à qui l'on doit une réédition des *Grandes Chroniques*,

Le développement donné par les *Grandes Chroniques* à l'histoire du règne de Charlemagne est la preuve du prestige dont cet empereur jouissait au moyen âge. Ce qu'il accomplit sous son règne, ses luttes contre les Saxons et les Sarrasins, le rétablissement de l'Empire d'Occident, la renaissance littéraire, ses relations avec l'Orient, les capitulaires qu'il édicta pour régir son immense empire jusque dans ses moindres détails, tout cet ensemble frappa fortement les générations qui suivirent<sup>230</sup>.

Le récit du règne de Charlemagne, désormais associé à l'historiographie officielle des rois de France, nous permet de retrouver la trace des Écossais. Parmi les sources reprises par Primat, on retrouve Eginhard, déjà cité, mais aussi d'autres textes, comme la chronique dite de Turpin (ou du Pseudo-Turpin). Ce document, extrêmement populaire malgré ses origines douteuses (il fut écrit vers 1119, mais prétend lui-même avoir été rédigé par un archevêque de Reims, Turpin, au IX<sup>e</sup> siècle) raconte la conquête de l'Espagne par Charlemagne<sup>231</sup>. On attribue à ce texte, qui connut une large diffusion, la paternité du mythe compostellan, ainsi que le récit de la mort de Roland à Roncevaux. Surtout, il relate l'affrontement entre forces chrétiennes et païennes, thème toujours étroitement associé au règne de Charlemagne. Encore une fois, la présence écossaise peut passer inaperçue, mais elle existe. Le texte nomme en effet « li plus grant des princes qui ovec lui [Charlemagne] alerent en Espagne ». S'ensuit, à la manière de l'inventaire de Muskes, la longue énumération de ceux qui accompagnèrent Charlemagne en Espagne. « Li dux Rollanz » arrive en premier, suivi quelques lignes plus loin, « d'estouz li Escoz » (tous les Écossais), sans plus de détails. Le passage se ferme sur l'arrivée de Charlemagne à Pampelune, où le roi païen « Aygolant l'atendoit à bataille ». Quand celui-ci vit la taille de l'armée et l'ampleur du pouvoir de Charlemagne, il n'osa le combattre et demanda une trêve<sup>232</sup>. Une fois encore, les Écossais sont confusément associés à une vaste cohorte dont le seul rôle semble être la célébration de la puissance de Charlemagne. Il est toutefois bon de noter que si les Écossais suivent Charlemagne, c'est ici au titre de contingent envoyé contre les païens. Ces nuances, on va le voir, ont leur importance.

La dernière référence aux Écossais dans les *Grandes Chroniques* est également un emprunt fait à un texte plus ancien, les *Gesta Karoli Magni* attribuées à Notker le Bègue,

<sup>230</sup> *Les Grandes Chroniques de France*, Jules Viard (ed.), Édouard Champion, Paris, 1923, t. 3, p. 1.

<sup>231</sup> D. PERICARD-MEA, « Premier pèlerin, Charlemagne. Le Pseudo-Turpin », dans *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, sous la direction de Denise Péricard-Méa, PUF, 2000, p. 233-239, p. 233.

<sup>232</sup> *Les Grandes Chroniques de France*, op. cit., t. 3, livre 4, p. 230.

moine de l'abbaye de Saint-Gall au IX<sup>e</sup> siècle. Primat emprunta à cette source le récit de « II moines Escoz qui enseignoient les genz sapience pour l'amor Nostre Seigneur ». Il est dit qu'au temps de Charlemagne, « li estudes de theologie et de philosophie ausi come toz mis en obli, et li estudes de la divinité ausi come touz entrelessiez ». C'est dans ce contexte peu favorable que

Dui moine d'Escoce né arriverent en France. Si estoient passé ovec marcheanz de la gent de Bretagne. Cil moine estoient merueilleusement sage, et es choses temporiex, et es divines escritures. Preudome estoient ; nule autre marchaandise ne menoient fors que il desirroient que li mondes fust introduiz et enseigniez de lor doctrine. Pour ce, crioient chascun jor au pople : « Se aucuns est covoitous de prendre sapience, viegne à nous et aprenge. » La novele vint à l'empereor, qui touz jors avoit amée sapience.

Les deux hommes furent amenés devant Charlemagne, qui décida de s'attacher leur service. Il ordonna à l'un, « qui Climenz avoit non » de rester à Paris pour enseigner. L'autre fut envoyé en Lombardie « et li dona une abbaïe de Saint Augustin, delez la cité de Pavie, pour ce que tuit cil qui vorroient aprendre sapience alassent à li en ce lieu »<sup>233</sup>.

Ces quelques exemples peuvent nous aider à mieux comprendre comment la popularité toujours croissante de Charlemagne constitua une opportunité de rapprochement dans les discours relatifs aux affaires franco-écossaises. Les bases étaient maigres – on peut sans exagérer parler de bribes – les termes anachroniques, et le poids de Charlemagne écrasant. Certains textes – ceux d'Eginhart ou de Mouskes – réduisaient les Écossais au rôle de peuple soumis par Charlemagne. Le pseudo Turpin et Notker le Bègue ouvraient des pistes plus intéressantes : bien qu'ils soient toujours placés sous les ordres de Charlemagne, les Écossais revêtent aussi le rôle d'alliés dans la guerre contre les païens, ou de gardiens du savoir (notamment dans le domaine de la théologie). En creux, leur valeur militaire et leur piété pouvaient être déduites de ces quelques fragments. Immensément populaires et étroitement liées au pouvoir royal français, les *Grandes Chroniques* avaient très bien pu servir de source d'inspiration aux traités qui, dès 1295, proclamaient l'ancienneté vénérable de l'amitié franco-écossaise. Ces chroniques étaient également connues des Écossais. Au XIV<sup>e</sup> siècle, John Fordun était en mesure d'articuler et de développer les passages que nous venons de mentionner pour fabriquer un discours capable de légitimer de façon cohérente une amitié franco-écossaise fermement arrimée dans la période carolingienne, soudée par des luttes et des valeurs communes. On reviendra sur l'interprétation que Fordun fit des passages cités plus haut.

---

<sup>233</sup> *Ibid.*, t. 3, livre 3, p. 156-158.

Au fil du développement de l'Alliance, la place occupée par Charlemagne évolua. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il représentait déjà plus qu'un outil de datation ou de collage opportun entre deux royaumes. Toujours en phase avec une forme d'uniformitarisme, les circonstances qui auraient jadis présidé au rapprochement entre Charlemagne et les rois d'Écosse furent développées pour être mises en parallèle avec le contexte de la création de la Vieille Alliance. Côté français, il devint l'expression d'ambitions politiques prophétiques ; à travers lui se dessinait un programme idéologique et identitaire qui se conjugait aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Côté écossais, la « vision européenne » structurée autour de la figure centralisatrice de Charlemagne fut comprise et exploitée, parfois au moyen de manœuvres subtiles destinées à réduire ce qu'elle avait d'écrasant et d'autoritaire.

## **2.2. (Re)mettre le monde en ordre**

Que représentait Charlemagne, et comment l'Alliance franco-écossaise en vint-elle à lui être associée ? Rappelons-le, dans la tradition diplomatique, la Vieille Alliance fut toujours présentée comme l'expression d'un désir de concorde exprimé entre princes voisins aspirant à un même but, la paix. La paix, toutefois, devait être maintenue et protégée, par la force si nécessaire. Les royaumes chrétiens avaient donc tout intérêt à s'unir pour répondre à l'existence de menaces extérieures. Bien qu'il s'agisse là d'un principe universel, les traités de l'alliance Franco-écossaise caractérisèrent clairement la menace qui rendait nécessaire la collaboration entre les deux alliés. Aux antipodes d'une menace païenne tapie aux lisières de la Chrétienté, le risque posé par l'Angleterre est présenté comme une forme de corruption interne. Cette menace très spécifique est présentée comme un mal insidieux et néfaste au plus haut degré. Elle s'apparente à une forme de cancer du corps Chrétien. Les discours qui construisirent la Vieille Alliance contribuèrent directement à circonscrire et à définir l'ennemi en le dotant de caractéristiques propres. D'après Philippe de Mézières, les Anglais avaient abusé du pouvoir investi en eux par Dieu (et originellement destiné à ramener les royaumes voisins en humilité) et revendiquaient désormais ce qui n'avait jamais eu vocation à leur appartenir. Ils sont décrits comme aveuglés, cupides et orgueilleux, persuadés qu'ils ne doivent leurs victoires qu'à eux-mêmes.

Face à cette rupture de l'ordre voulu par Dieu, au dévoiement impie de l'Angleterre, l'Alliance franco-écossaise se présente comme l'instrument capable d'enrayer ce dérèglement. En filigrane, elle se définit aussi comme la manifestation « réactionnaire » de l'ordre en péril voulu par Dieu ; elle exprime la concorde entre royaumes chrétiens aspirant au

rétablissement de la paix. Cet « ordre » auquel elle fait référence n'est pas chimérique, il est même associé à un nom, à un temps, celui de Charlemagne.

Si la formulation officielle de l'entente franco-écossaise de 1326 se justifiait comme une réaction face à une situation particulière – l'agression anglaise – le recours à Charlemagne permit de normaliser et d'articuler cette réaction autour d'un précédent. Mieux encore, le fait que ces événements soient survenus dans le passé permettait de construire une réponse appropriée, de prédire, en somme, l'inévitable résolution, à la façon d'un cycle dont le rythme et la conclusion seraient connus d'avance.

La Vieille Alliance devait donc être maintenue et renouvelée pour des raisons pratiques, immédiates, liées à la persistance des conflits avec l'Angleterre. Elle faisait aussi office de vestige, de fragment préservé d'un ordre naturel, harmonieux, idéal. Désormais compromis, c'est aux rois de France qu'échut la mission de le restaurer. En invoquant Charlemagne, le ton est donné : la Vieille Alliance dépasse alors le rôle de relique d'un âge perdu pour revêtir aussi celui d'une promesse ou d'une prophétie. Sa mise en œuvre évoque, de façon tangible, la possibilité d'une restauration, et, plus concrètement, d'un programme politique ; l'agenda, en quelque sorte, des rois de France. Dans cette projection, l'Alliance revêt son aspect le plus caractéristique, associé à l'idée de permanence, ou de continuité. Elle est en phase avec une tradition bousculée par l'Angleterre, mais recèle aussi la solution au problème posé par cette dernière.

Nous rejoignons à ce stade plusieurs observations faites par l'historien Jacques Krynen, notamment dans un article consacré à l'argument de la Nature dans la pensée politique médiévale<sup>234</sup>. Derrière l'évocation surprenante d'éléments de géologie moderne, derrière l'uniformitarisme de Hutton, c'est d'abord l'intuition d'une pensée politique médiévale intimement liée à « l'ordre naturel des choses » qui interpelle. Selon Krynen, la genèse de cette pensée peut s'expliquer assez simplement. Elle reposait d'abord sur un socle philosophique bâti par Aristote et Thomas d'Aquin. Le thomisme permit « d'assimiler en politique l'idée aristotélicienne d'une nature essentiellement bonne ». De plus « l'idée d'une Nature humaine, immuable et universelle, avait triomphé dans le développement de la pensée juridique aboutissant, avec saint Thomas encore, à une doctrine durable du droit naturel chrétien ». Plus concrètement, et pour comprendre l'importance de ce constat pour la période qui nous intéresse, Krynen souligne aussi en France « l'angoisse du temps » qui caractérise la

---

<sup>234</sup> J. KRYNEN, « Naturel, Essai sur l'argument de la Nature dans la pensée politique à la fin du Moyen Âge », dans *Journal des savants*, 1982, p. 169-190.

période de la guerre de Cent Ans. « L'agitation sociale, la guerre civile, l'invasion du territoire et l'abandon de la couronne, tout concourt à l'ébranlement des consciences, déjà affectées par le schisme qui divise l'Église universelle ». Cette agitation, cette incertitude provoquèrent dans les cercles intellectuels la mise au point d'une batterie d'idées politiques, l'élaboration d'une « argumentation politique spécifiquement française » employée « à des fins exclusivement nationales »<sup>235</sup>. Dans les textes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, Krynen nota l'importance du sentiment de la Nature dans l'argumentation des intellectuels, constat qui résonne également dans le discours diplomatique que nous avons étudié. « Les références à la nature reviennent comme des leitmotiv et pour les questions les plus graves », précise-t-il.

L'idée s'affirme et se répand que la vie sociale et politique trouve un modèle parfait dans la Nature et dans ses œuvres. Comme si l'ordre politique découvrait sa raison dernière dans l'imitation d'un ordre établi par la Nature. Par bien des aspects la politique est présentée comme un prolongement de la vie biologique. C'est une forme de "naturalisme politique" qui se fait jour.<sup>236</sup>

La figure idéalisée de l'empereur se situe aux confluences de tous les thèmes abordés plus tôt et articule autour d'elle une certaine conception du temps, de l'espace et du pouvoir (divin et terrestre) dont la Vieille Alliance se fait le témoin. Charlemagne est associé à une forme de toute-puissance du pouvoir royal français, mais il évoque aussi un monde simple, que son incontestable autorité maintient en ordre ; un monde où la paix est assurée entre royaumes chrétiens, et où les feux de la guerre sont dirigés contre les païens. Dans les textes des propagandistes, Charlemagne en vient naturellement à endosser le rôle de champion de ce « naturalisme politique ». On repense ici au *Fluxo biennali spacio*, qui faisait du Diable le premier instigateur de la guerre. Dans ce désordre dont la responsabilité échoit à l'Angleterre, les chrétiens s'étripent et les rêves de croisades s'évaporent.

À sa manière, le discours officiel qui entoure et qui soutient l'Alliance est conforme à l'adage formulé par Krynen : « le Moyen Âge a toujours eu la passion de l'unité »<sup>237</sup>. Cette unité, on la retrouve dans la représentation du temps, entre permanence et cycles familiaux. Les forces (politiques) en présence sont figées dans leurs proximités et leurs oppositions mutuelles, et les écarts dans les lignes de conduite ne peuvent être qu'anecdotiques. Malgré les aléas et les périodes de froid, rien ne saurait venir à bout de l'irréductible amitié franco-écossaise. À l'inverse, rappelons que les trêves conclues avec l'Angleterre sont toujours perçues comme une suspension temporaire du conflit. On retrouve ici la rectitude et la

---

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 173.



certitude de la prose diplomatique, très imprégnée de ce naturalisme politique. Dieu, garant de cette unité, ajoute aux forces en présence une dimension éminemment morale. Certaines visent au maintien, à la défense ou à la restauration de cet ordre naturel ; d'autres puissances la mettent en péril et doivent être combattues. Comme le rappelle Krynen, « l'univers mental du Moyen Âge a ceci de très spécifique d'être fondé sur l'alliance du naturel et du surnaturel. Rien d'étonnant dès lors, si ces "lois de nature" nouvellement invoquées en politique ne contredisent jamais celles de la religion ». Comme tient à le rappeler Alain Chartier, les droits de la Nature « ont leur commencement en la divine providence »<sup>238</sup>.

Sur le plan temporel, l'approche figée des rapports entre les deux alliés – déjà relevée dans l'étude du corpus diplomatique – n'est donc pas qu'un filtre destiné à se préserver des aléas de la politique ou à brouiller des débuts laborieux. On peut se risquer à avancer l'hypothèse d'une double dynamique à l'œuvre. Le « naturalisme politique » sain et harmonieux dont Charlemagne est érigé en porte-étendard répond d'abord à un besoin de protection, en forme de réaction face à l'agression anglaise. Il répond à l'angoisse du temps et aux incertitudes traversées par le pouvoir français. Ce mouvement de protection, dont la Vieille Alliance est un parfait témoin, se caractérise par la calcification d'éléments qui, une fois réunis, formeront l'ossature de l'identité nationale française. « À la fin du Moyen Âge, en France, le sentiment national est plus ou moins répandu, diversement exprimé, mais il existe et ne cesse de progresser. C'est un fait. Ses manifestations sont à la fois religieuses, historiques, culturelles ». En donnant corps à la nation, en en faisant une donnée naturelle, incontestable, le premier objectif consiste à refuser à toute puissance étrangère le droit d'occuper son territoire.

Évoquant les ambitions du roi d'Angleterre (Guillaume le Roux) sur le royaume de France, Suger écrit qu'il n'était « ni permis, ni naturel que les Français soient soumis aux Anglais, ni même les Anglais aux Français ». Aux yeux d'un intellectuel du XII<sup>e</sup> siècle, la France et l'Angleterre semblent déjà posséder une identité irréductible qu'il serait vain, car antinaturel, de vouloir concilier. Au XIII<sup>e</sup> siècle, pour qualifier le régnicole, on utilise le mot « naturel », et on en vient au siècle suivant à opposer couramment le « naturel », (celui qui est natif du royaume), à l'étranger (celui qui est né hors du royaume)<sup>239</sup>.

Dans cette configuration, l'Alliance n'est qu'une extension appliquée de ce principe ; un outil de défense de l'ordre naturel destiné à garantir la légitime intégrité du royaume.

Même son de cloche au XIV<sup>e</sup> siècle chez Philippe de Mézières qui affirme dans son *Epistre au Roi Richart* que « comme il est dit en proverbe, Lombardie demourra as Lombars,

---

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>239</sup> *Ibid.* p. 181.

Espagnes aux Espaigneux France aux François, et Engleterre aux Anglois »<sup>240</sup>. En poussant un peu plus loin, on comprend que le recours à de tels arguments pouvait exprimer l'état de détresse dans lequel se trouvait par exemple le dauphin Charles après la signature du traité de Troyes en 1420, qui risquait de voir le royaume de France tomber aux mains de l'héritier du roi d'Angleterre. Les discours propagandistes avaient beau disqualifier ce scénario comme totalement irrecevable, le libelle *Après la destruction de Troye*, alla jusqu'à envisager réellement l'écroulement du royaume de France, dans la droite tradition de la chute de Troie ou de Rome avant lui.

Cette obsession de la défense du royaume a un corollaire évident qui touche de près à l'essence de notre sujet. Comme le précise Krynen, ces phénomènes « n'excluent pas non plus le mépris, voire la haine de l'étranger » ; au contraire. Dans le cas de l'Angleterre, la construction d'un antagonisme systémique est frappante. Le phénomène de construction et de définition de « l'ennemi naturel » a déjà été abordé. Thème omniprésent dans les textes propagandistes, ingrédient essentiel de la construction nationale (affirmation du « soi » par rapport à un « autre » menaçant), il se retrouve chez de nombreux auteurs déjà cités, Chartier, Mézières ou Jean de Montreuil. « Au dire des écrivains patriotes », précise Krynen, « l'ennemi n'est pas un agresseur ordinaire. Les Anglais sont convoiteux, perfides, cruels, violeurs, incendiaires et pilleurs. Ils ne désirent rien d'autre que de « gaster et détruire » le royaume. Ces Anglais appartiennent à une race fatale aux mœurs les plus bestiales : ils sont « couez », « bestes pleines de rage », « tous nourris de cervoise », « sanglans, meseaux, puants, pourris ». « Je les ai en telle abhominacion et haine », écrit Jean de Montreuil, « que j'aime ceulz qui les heent et hez ceulx qui les aiment »<sup>241</sup>. La violence du discours de Montreuil contrebalance de manière intéressante le propos plus apaisé des diplomates, mais s'inscrit dans une représentation du monde en tout point similaire. Pour afficher une façade morale irréprochable, le langage diplomatique préfère se reposer sur l'amour mutuel des princes qui aiment la paix pour justifier le rapprochement. Aucun traité franco-écossais ne s'ouvre sur le constat d'une haine partagée à l'égard de l'Angleterre justifiant une mise en commun des moyens destinés à l'écraser. Chez Montreuil, c'est d'abord la présence insupportable de l'ennemi, et la haine qu'on lui voue, qui conditionnent le reste. Dans son propos, l'amour répond à la haine, et la haine surgit lorsque l'on voit son pays (objet d'amour

---

<sup>240</sup> PHILIPPE DE MEZIERES, *Epistre au Roi Richart*, Introduced and Translated by G. W. Coopland, Liverpool, Liverpool University Press, 1975, p. 87.

<sup>241</sup> J. KRYNEN, *L'empire du roi, idées et croyances politiques en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1993, p. 313.

patriotique) menacé. Le ton furieux de Montreuil révèle néanmoins la présence bien réelle d'une haine profonde, inextinguible. Résolument absente des traités diplomatiques, on aura toutefois à bien des reprises l'occasion de revenir sur la place prise par la haine dans le contexte des rapports entre la France, l'Angleterre et l'Écosse. Malgré cette observation, pourtant, la configuration naturelle de l'équilibre des forces politiques reste invariablement la même : la virulence du discours propagandiste « haineux » et l'emphase bienveillante de la prose diplomatique ne sont que les deux faces d'une même pièce.

Si le poids de la haine et son rôle dans la construction des identités nationales ont bien été perçus et étudiés, la place de « l'amour », la construction d'un lien de confiance et d'amitié envers des étrangers dans un contexte où le patriotisme et le rejet de l'autre se galvanisent mutuellement a de quoi laisser perplexe. Il ne fait aucun doute pour les historiens que la haine de l'étranger ne se conçoit que dans un amour inversement proportionnel envers la patrie. Il en découle que la haine ne serait que le fruit de l'amour voué à sa patrie menacée. Chez les propagandistes de la fin du Moyen Âge, on sait déjà célébrer l'accord profond entre un peuple et un pays sur le fondement d'une nécessité affective. Krynen rappelle que Jean Juvénal, reprenant Chartier,

excite la haine des « naturelz ennemis », et cela pour mieux mettre au jour l'attachement à la terre, au sol qui « soutient et donne pasture ». Le pays n'est-il pas le cadre de vie le plus essentiel, le plus apte à répondre aux aspirations les plus profondes de l'individu ? L'homme est conduit par « l'amour naturel du pays » parce qu'il y trouve « sa sceurté, sa paix, son refuge, le repos de sa vieillesce et sa derreniere sepulture ». Les accents de Chartier sont barrésiens. La nation lui apparaît telle une communauté de vivants et de morts ou l'individu ne peut justifier son existence « sans fructifier a la commune utilité », au besoin jusqu'au suprême sacrifice. Mourir pour la patrie n'est pas un thème complètement neuf en cette fin de Moyen Âge. Mais nul mieux que Chartier n'a pu su le rattacher à l'obligation pesant sur les vivants d'assumer l'héritage des morts<sup>242</sup>.

L'étude de la Vieille Alliance met pourtant en avant ce postulat : la perception aiguisée de l'étranger et de ce qu'il représente ne se réduit pas toujours à la haine et le rejet. Si les « Français sont unis au royaume par des liens qui, secrétés par la nature, ne peuvent être rompus »<sup>243</sup>, le recours à la notion de liens inaliénables – naturels – est également présente dans les documents diplomatiques, notamment pour caractériser le rapport d'amitié entretenus par les Français et les Écossais. En cela, le discours diplomatique de l'amitié se construit en suivant des règles préétablies, et, par extension, généralement admises ; en accord avec la Nature.

---

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 330.

<sup>243</sup> J. KRYNEN, « Naturel, Essai sur l'argument de la Nature... », *op. cit.*, p. 181.

Quant aux Écossais, le fait qu'ils contribuent à la défense du royaume les place dans une situation hautement gratifiante. Ils accomplissent une mission qui fait d'eux les égaux des Français. Dans un contexte d'affermissement identitaire qui va jusqu'à célébrer l'idée de mourir pour la patrie, il est essentiel de rappeler que pour Chartier, c'est précisément dans le sang versé ensemble qu'a été scellée la Vieille Alliance. Sous une plume propagandiste, ce discours dépasse largement la louange du courage et du compagnonnage militaire pour toucher à quelque chose de hautement sacré. En se sacrifiant les uns et les autres pour préserver leurs royaumes respectifs d'une menace commune, les Français et les Écossais touchent à une forme de communion très intime. Peut-être sont-ils même en mesure de ne plus se considérer comme des étrangers ; hypothèse qui perçait déjà dans le ton adopté par le langage diplomatique au XV<sup>e</sup> siècle, où le « lien de sang » en venait à dépasser le domaine de la guerre pour évoquer l'union consacrée par le mariage entre deux couronnes, et par extension entre deux peuples.

L'urgence se fait sentir au travers des discours de Chartier. Sauver la France est alors un impératif qui éclipse tous les autres. En cela, il rappelle l'un des libelles anti-anglais évoqués plus tôt, la *Réponse d'un bon et loyal françois*. « Dans les premiers mois de 1420 », écrit Nicole Pons,

pendant les préparatifs du traité de Troyes qui allait assurer le transfert de la couronne et du royaume de France à Henri V d'Angleterre en déshéritant le futur Charles VII, un officier du parlement de Poitiers, un fidèle du dauphin, rédigea un libelle qui entendait sauver le royaume de la domination anglaise ; il s'agit donc d'une œuvre polémique « nationaliste » ; moyennant quoi, au lieu de célébrer la gloire ancienne de la France comme on pourrait s'y attendre dans ce type de littérature, l'auteur lance un appel vibrant à défendre « l'honneur des fleurs de lis et de la couronne » pour qui tout un chacun doit être prêt à mourir<sup>244</sup>.

Au fond, il en va de même pour Chartier, qui se soucie d'abord des intérêts nationaux qu'il représente, et donc du salut du dauphin. S'il mobilisa l'argument de l'ancienneté de l'Alliance dans son discours au roi d'Écosse, c'était bien pour répondre à une situation urgente. Tout en œuvrant à l'étranger pour réunir des soutiens, son premier but, en tant que propagandiste, était de réveiller les consciences et de provoquer un sursaut national. Dans le *Quadrilogue Invectif*, il affirme par exemple que les Écossais sont venus suppléer aux insuffisances de la noblesse de France. Cet argument est d'abord utilisé par les propagandistes pour infliger un blâme et susciter une réaction. Chartier stigmatise ainsi « la 'commune désertion' de ses compatriotes, rendus responsables du chaos ambiant, tout en proclamant sa

---

<sup>244</sup> N. PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *op. cit.*, p. 203.

foi dans le redressement national. En acceptant avec passivité la domination étrangère, les Français ne se sont pas seulement déshonorés, ils se sont aussi fourvoyés. « Car vous puis je mettre au-devant que Nature vous a devant toute autre chose obligiez au commun salut du pays de vostre nativité et a la defense de celle seigneurie soubz laquelle Dieu vous a fait naistre et avoir vie ». Se porter au secours de sa terre assiégée résulte d'un devoir de religion, mais également d'une « loy de Nature » respectée par tous les animaux, abeilles, ours ou lions, et qui « toutes choses soubz le ciel oblige par lien indissoluble ». Puisque telle est la loi de Nature, nul effort, nul labeur ne doivent être épargnés pour « celui pays et seigneurie sauver »<sup>245</sup>. La critique à l'égard des Français n'a d'égal que la valeur de ces étrangers qui se font plus « français que les Français » en protégeant le royaume. Dans le *Quadriologue Invectif*, Chartier durcit ses accusations en faisant référence à ceux qui acceptent d'affronter les périls de la mer pour secourir la France : « Nous voyons les estrangiers allez de nostre royaume qui passent les fortunes de mer pour venir a nostre secours et estre parçonniers de nostre adversité et de nostre peine »<sup>246</sup>. Encore une fois, les règles de la nature semblent ébranlées : tandis que les Français se montrent incapables d'assurer leur devoir, c'est un autre peuple qui prend la peine de se déplacer pour jouer ce rôle. La notion de déplacement dans l'espace (maritime qui plus est) est mise en avant parce qu'elle implique un effort supplémentaire par rapport à la défense « statique » d'un territoire qui devrait être « naturellement » assuré par ses occupants.

Ce mot de Chartier suscite une interrogation familière : faut-il y voir une sincère appréciation des alliés Écossais ou l'humiliante condamnation de la noblesse française, surpassée par des « estrangiers » ? Le propos, même s'il vise effectivement à exhorter la noblesse française – quitte à la malmener – peut aussi faire référence à une contribution écossaise largement admise par Chartier. Au fond, pourtant, l'ordre naturel n'est pas respecté, et le rôle pris par les Écossais se conçoit d'abord comme le symptôme d'un mal intérieur qu'il faut traiter. Aux abeilles de défendre leur ruche natale : cette mission ne devrait pas revenir à la colonie voisine. Pour cette dernière, en tout cas, le mérite est double. Cela, les auteurs écossais l'avaient compris.

Le discours propagandiste écossais sut profiter de cette ouverture, en revendiquant une qualité martiale particulière qui permettait à l'Écosse de rafler le titre de bête noire de l'Angleterre. Le bénéfice était double. La capacité à résister à l'Angleterre, dont la puissance

---

<sup>245</sup> J. KRYNEN, « Naturel, Essai sur l'argument de la Nature... », *op. cit.*, p 181.

<sup>246</sup> ALAIN CHARTIER, *Le Quadriologue Invectif*, édité par E. Droz, H. Champion, Paris, 1923, p. 51.

était largement admise, n'avait d'égal que le prestige lié à la sauvegarde du royaume de France, lequel prétendait volontiers culminer au-dessus de tous ses voisins. Ce statut de sauveur ou d'exemple, s'il permettait à l'Écosse de s'auréoler de gloire, n'était pas sans risque. En creux, souligner l'importance des alliés étrangers pour mieux pointer du doigt les insuffisances françaises pouvait s'avérer dangereux, pour la simple raison qu'il fragilisait les piliers d'une identité nationale jalouse de sa supériorité.

Le recours à Charlemagne, au-delà de son caractère réactionnaire, défensif, destiné à durcir la coquille identitaire d'un royaume en péril servait d'autres objectifs. *Via* Charlemagne, on touche à un autrefois fantasmé, dont les contours dessinaient un modèle à reconstruire plutôt qu'un expédient en période de débâcle. Le passé, reconstitué, brandi comme un étendard, servait ainsi à légitimer une attitude contemporaine dont le but n'était rien de moins que le rétablissement d'un âge d'or. On retrouve ici l'idée désormais bien familière d'une unité et d'un ordre universel capables de transcender le temps linéaire et d'apporter, en période de crise et de doute, une forme de réconfort, ainsi qu'une indiscutable légitimité. Cette construction de s'embarrasse pas de vraisemblance historique et peut surprendre. Rappelons, en citant MacKinnon, que l'idée même d'une alliance entre des royaumes constitués – la France d'une part et l'Écosse de l'autre – est totalement anachronique au VIII<sup>e</sup> siècle :

*There was neither a France nor a Scotland in the national sense to enter into a treaty with each other at the end of the eighth century, even if there had been a Scottish King Achaius who was willing to do so. At this period the term "Scotia" was applied to Ireland, and what after became Scotland was then designated Alban or Albania<sup>247</sup>.*

Sur le plan politique et religieux, en gardant à l'esprit la dimension propagandiste que recouvre la construction d'un tel mythe, Charlemagne et son règne correspondaient à une période où la grandeur du royaume de France s'exprimait de tout son éclat dans le contexte plus large d'un espace chrétien en paix, prospère et harmonieux.

La filiation revendiquée entre Charlemagne et les rois de France investit ces derniers de prérogatives et d'ambitions similaires. Ils ont ainsi toute légitimité pour marcher dans les pas de leur ancêtre exemplaire et assumer la mission divine qui leur incombe. À ce titre, la création de réseaux diplomatiques sous la forme d'une toile tendue depuis le royaume de France vers l'extérieur reproduit fidèlement le grand plan de paix jadis établi par Charlemagne. Les renouvellements de l'alliance franco-écossaise ainsi que leur formulation

---

<sup>247</sup> J. MACKINNON, « The Franco-Scottish League in the Fourteenth Century », *op. cit.*, p. 121.

expriment à merveille cette idée de transmission ritualisée. Cet exercice produit des bénéfices multiples : il contribue à rendre l'Alliance indiscutable en démultipliant sa longévité, tout en faisant l'écho d'une ère hégémonique, d'un âge de paix voué à être rétabli, puisque conforme aux volontés de Dieu. À bien des égards, ce que représente le passé carolingien distordu des propagandistes de la fin du Moyen Âge, c'est un programme.

### **2.3. Ambivalences et adaptations : Charlemagne, emblème national ou patrimoine partagé ?**

Dans ce vaste programme, il faut souligner le fait que l'Alliance franco-écossaise, si elle fait figure d'héritage vivant, de fragment préservé de l'ère carolingienne, ne représente qu'une pierre dans un édifice beaucoup plus vaste. L'usage de la figure de Charlemagne comme « ciment » entre la France et d'autres puissances étrangères ne fut pas, en effet, un privilège exclusivement réservé aux échanges franco-écossais. Dans *Le songe du vieil pelerin*, Philippe de Mezieres explique comment le roi de France, parce qu'il a été choisi par Dieu, pourra établir une paix généralisée. Il lui faut pour cela obtenir l'amour et l'amitié des princes chrétiens (mission clairement assumée dans les textes diplomatiques), mais aussi, chose plus surprenante, du sultan de Babylone et des seigneurs de Turquie. L'activité diplomatique, au-delà de sa fonction de dialogue et de négociation avec des puissances étrangères, est un exercice visant à acquérir et à exposer une influence qui dépasse les limites du royaume. À en croire Mezieres, il s'agit même d'une arme. Se tenir informé de la situation à l'étranger, avoir sur place des oreilles capables de rapporter les bruits qui y circulent, tout cela bénéficie au roi de France et accroît sa puissance. L'information, qu'elle soit accumulée de façon officielle ou plus discrète (on pense bien sûr à l'espionnage) est une ressource essentielle, *a fortiori* pour un roi qui nourrit l'ambition d'organiser autour de lui et de policer l'ensemble des royaumes avoisinants.

Mezieres l'admet, tisser des liens avec le sultan de Babylone peut se révéler délicat. Pour obtenir gain de cause, il dévoile alors une stratégie calculée ; stratégie qui illustre une nouvelle fois la manière dont « l'outil Charlemagne » pouvait être exploité à des fins purement politiciennes. Il suffira, écrit-il, d'annoncer au sultan que l'on a retrouvé dans quelque vieille chronique la preuve que les ancêtres respectifs du roi de France étaient en bons termes avec ceux du sultan et qu'ils s'envoyaient des cadeaux. La cause de cette entente venait du fait que Charlemagne voulait garantir la tranquillité des chrétiens vivant sur les terres des Sarrasins. Le sultan, parce qu'il aimait Charlemagne, fit en sorte qu'aucun mal ne soit fait aux chrétiens :

*Sa messagerie sera telle : c'est assavoir, Beau Filz, que tu a treuve es anciennes croniques royales que ton grand pere, le tresvaillant roy Charlemaine, en son temps ot grant amitie avecques le souldan et lui mandoit souvent ses lessaiges et ses presens, et le soldan lui remandoit les siens ; laquelle chose par meur et saige conseil le dit Charlemaine faisoit afin que le souldan traictast bien les Crestiens qui estoient sans nombre, comme aujourd'hui ilz sont, dessoubz sa seigneurie. Laquelle chose le soldan faisoit tres gracieusement pour l'amour de l'empereur Charlemaine<sup>248</sup>.*

À lui seul, ce passage nous éclaire sur le rôle réel de la figure de Charlemagne dans le rapprochement entre la France et l'Écosse. Charlemagne peut, visiblement, être convoqué en préambule de toute discussion diplomatique avec une puissance étrangère pour établir les bases d'une relation détendue, car enracinée dans une tradition. Au besoin, il suffira d'évoquer quelque vieux texte pour garantir l'authenticité de cette affirmation. Dans ce passage, le rapport de proximité avec un prince païen est justifié par la protection des chrétiens, mission suprêmement bonne replacée au cœur du programme politique royal. C'est le même rôle de pacification, destiné à prévenir l'épanchement du sang chrétien, qui est attribué à la Vieille Alliance.

Charlemagne est un outil, politique et idéologique, dont l'usage justifie et oriente l'activité diplomatique française. Il insuffle en celle-ci une cohérence globale et la drapè de valeurs positives. Le but du jeu diplomatique ne saurait se cantonner à la sauvegarde du royaume, constat susceptible de traduire une faiblesse et de grandes insuffisances. Bien que l'héritage glorieux de Charlemagne assume ce rôle défensif, il contribue aussi et surtout à la mise en œuvre d'un grand plan d'organisation et d'apaisement de l'espace géopolitique européen, où la France est destinée à jouer le rôle d'arbitre et de gendarme suprême.

*In fine*, ces observations nous éloignent progressivement des conclusions relatives à l'étude des traités franco-écossais pour nous ramener subtilement au domaine des imaginaires et des intérêts nationaux. Au fil de leurs itérations, les traités d'alliance évitèrent de façon de plus en plus nette – dans la forme comme dans le fond – la mise en scène d'une rivalité ou d'une hiérarchisation entre les alliés. Le discours diplomatique occulta efficacement l'impression d'un rapport de force ou d'une pression hégémonique exercée par l'un des partenaires sur son homologue. Pourtant, dans la résurrection du rêve impérial associé à Charlemagne, seul un peuple, un royaume et un roi ont été désignés par Dieu pour porter le titre d'élus. La paix ne pourra être ré-établie que grâce à l'autorité d'un prince incontesté, entretenant avec tous ses pairs des relations de bienveillance garanties par une supériorité

---

248 PHILIPPE DE MEZIERES, *Le Songe du Vieil Pelerin*, edited by G. W. Coopland, Cambridge U. P., Cambridge, 1969, t. 2, p. 94.



universellement admise, une supériorité telle qu'à en croire Mezieres, elle pourra même rayonner au-delà du monde chrétien. Cet incontestable rapport de force est la seule clé capable de maintenir l'équilibre et l'harmonie au sein d'un système géopolitique aussi complexe que précaire.

Cette mythologie nationale redynamisée, au ton conquérant, flattait l'identité française et contribuait à renforcer le sentiment de distanciation vis-à-vis de l'étranger. Malgré les déclarations tantôt enflammées tantôt ambiguës d'Alain Chartier, le ton des propagandistes français propageait d'abord l'amour de la patrie et la haine de l'ennemi anglais. Le cas écossais implique un jeu de représentation plus délicat et complexe, où des dynamiques opposées doivent se réconcilier. Plutôt que d'accepter l'idée d'un étranger foncièrement appréciable, proposition aux allures d'oxymore, on s'emploie à réduire la distance avec l'autre quand le besoin s'en fait sentir. Au lieu d'exacerber la différence avec l'autre, on la maquille. Par nécessité, on se cherche des points communs. Dans le cas des échanges diplomatiques, l'adhésion partagée à des principes politico-religieux (défense de la paix et du royaume) et la nécessité d'une union des forces face à une menace commune jouèrent ce rôle. De façon active ou inconsciente (dans des proportions difficiles à mesurer), on métamorphose l'étrange pour en faire du familier. L'apparition d'éléments partagés dans des mythologies fondamentalement nationales trahit ce phénomène. À ce titre, il n'est guère à ma connaissance d'exemple plus frappant que celui des rapports franco-écossais. Rappelons que Charlemagne était encore invoqué au XVII<sup>e</sup> siècle pour attester des liens entre la France et l'Écosse, à une époque où la tradition diplomatique du renouvellement des traités s'était déjà perdue.

Contrairement à l'espace diplomatique, territoire maîtrisé tendant à instaurer une forme d'égalité stricte entre les interlocuteurs, la figure de Charlemagne représente une passerelle plus complexe et exclusive. Conçue pour et par le discours idéologique et propagandiste français, elle ménage au sein de cet espace clos des « *rights of way* », ou, disons, des zones de perméabilité et d'interaction positive avec l'étranger. Cet état de fait se justifie par l'ampleur de l'influence prêtée à Charlemagne, qui dépasse largement les frontières du royaume. Cette influence internationale est un témoin symbolique et concret de la puissance royale : en maintenant ces réseaux, en créant du dialogue ou simplement en prêtant l'oreille à ce qui se trame dans les cours royales voisines, le pouvoir royal s'étend. Dans la représentation d'un pouvoir français doté d'une influence étendue (d'une emprise ?) sur son environnement se dessine, on l'a déjà dit, un projet de mise en ordre de l'Europe, aux consonances impériales. Les Écossais eux-mêmes font les frais de ce discours. Dans son ouvrage *À toute la chevalerie*,

Jean de Montreuil – reprenant vraisemblablement Eginhart et les *Grandes Chroniques* – dit de Charlemagne que « les roys des Escoces il ot si a sa voulenté et obéissance que ilz l'appeloient leur seigneur et eulx ses subgés et serviteurs »<sup>249</sup>. Si le discours diplomatique se flattait de réunir des égaux, les propagandistes eurent moins de scrupules, et ne cherchèrent pas forcément à gommer le ton conquérant et dominateur des discours associés à Charlemagne.

Ces implications n'échappaient à personne, et certainement pas aux Écossais, qui replacèrent Charlemagne dans un paysage politique myriadaire pour insister sur le fait qu'il ne menait pas ses combats en solitaire et qu'il avait sans arrêt besoin de l'appui de partenaires étrangers pour assurer ses victoires. Au fond, les discours écossais ne firent qu'exploiter ce vieil adage qu'on retrouve en toute lettre dans le discours diplomatique, et en filigrane dans la « vision européenne » de Charlemagne. Les royaumes et les princes ont besoin d'alliés et ne peuvent espérer triompher seuls.

Côté écossais, le rôle de Charlemagne ne fut pas ignoré, bien au contraire. Les auteurs surent s'emparer de cette question pour la modeler à leurs propres fins. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur écossais John Fordun produisit les cinq livres de la *Chronica Gentis Scotorum*. Cette chronique constitue l'une des premières grandes productions historiques écossaises, et ses trois premiers livres sont dévolus à l'histoire reculée et mythique de la nation éponyme. L'importance et le poids de cet ouvrage dans l'historiographie écossaise, et par extension dans notre sujet, doivent être soulignés. Fordun fut notamment repris (et continué) par un autre chroniqueur écossais majeur de la fin du Moyen Âge, Walter Bower, qui produisit le *Scotichronicon* au XV<sup>e</sup> siècle. C'est à la fin du troisième livre de la *Chronica Gentis Scotorum* que Fordun fit intervenir Charlemagne. Il n'était toutefois pas question de laisser au roi des Francs le seul bénéfice de la création de l'Alliance. Dès le premier livre, Fordun, repris par Bower, affirma que Fergus, premier roi mythique d'Écosse « qui vécut 330 ans avant la naissance du Christ » avait déjà conclu une alliance avec la France. C'est en ce temps reculé que furent tissés les premiers liens entre les deux royaumes et que la fleur de lys aurait été ajoutée sur la bande extérieure du blason royal écossais<sup>250</sup>. La démarche, en forme de surenchère, permet de célébrer l'équivalent écossais de

---

<sup>249</sup> N. GREVY-PONS, « Propagande et sentiment national pendant le règne de Charles VI : l'exemple de Jean de Montreuil », dans *Francia - Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 8, 1980, p. 138.

<sup>250</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon*, edited by John and Winifred Macqueen, Aberdeen University Press, 1993, t. 1, p. 192.

Charlemagne et de repousser toujours plus loin dans le passé les débuts de l'amitié entre les deux alliés.

En 787, il est dit que le roi Achaius devint roi d'Écosse. Achaius avait un frère, Gilmerius, qui avait longtemps combattu les païens aux côtés de Charlemagne. C'est entre ce roi Achaius et Charlemagne que l'amitié entre les rois français et écossais, « inaltérée jusqu'à ce jour » est officialisée<sup>251</sup>. La mention de Gilmerius pourrait avoir son origine dans la chronique du Pseudo-Turpin – si populaire – qui signalait la présence d'Écossais dans l'armée de Charlemagne quand il se lança à la conquête de l'Espagne. Notons aussi quelques éléments nouveaux et d'intérêt par rapport au propos laconique d'Eginhart : le roi d'Écosse, nommé, n'est plus un interlocuteur anonyme. L'amitié mutuelle s'est forgée dans la guerre, sur le champ de bataille, face aux ennemis de Dieu. D'une certaine manière, ce prologue, avec ses accents familiers, annonce un développement sans surprise.

D'après Fordun, l'amitié entre les deux rois était le fruit du désordre provoqué par les rois des Anglais. Ces derniers, gonflés d'orgueil après avoir vaincu les Britons, ne se contentaient plus de malmener leurs voisins sur l'île de Bretagne – Écossais, Pictes et Britons – et s'employaient désormais à harceler les nations françaises au-delà de la mer. À cette époque, « le roi Charlemagne était assidûment mobilisé dans sa guerre contre les païens, afin d'assurer la paix de tous les chrétiens ». Face aux refus des Anglais de cesser leurs pillages et l'effusion de sang chrétien, Charlemagne s'employa à rassembler autour de lui ses amis, notamment ceux qui souffraient le plus aux mains des Anglais. Ses émissaires furent déployés dans toutes les directions, et le roi Achaius, après les avoir reçus, dépêcha ses propres agents auprès de Charlemagne. Un traité, contenant une déclaration mutuelle et équitable d'amitié fut couché sur une endenture et signé par les deux rois<sup>252</sup>.

Plusieurs éléments attirent l'attention : notons d'abord la caractérisation des Anglais, trouble-fêtes orgueilleux et avides qui, non contents d'accabler leurs voisins immédiats, poussent leurs déprédations jusque sur le continent. Par leurs actions, motivées par l'appât du gain, ils font couler le sang des chrétiens, crime infâme, et détournent les rois chrétiens de leurs guerres justes contre les impies. Fordun précise que Charlemagne écrivit à ses amis pour les informer qu'il n'était pas illégal de déclarer la guerre à un roi, fût-il chrétien, qui s'en prenait, violemment et à revers, à un royaume en guerre contre les païens. Le ton est donné et

---

<sup>251</sup> JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871, p. 127.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 127-128.

les règles fixées. Notons également la manière très protocolaire dont est présenté l'accord entre les deux rois : il n'est pas question ici d'hommage ou de soumission unilatérale. La demande d'assistance émane d'un Charlemagne assailli et en quête d'appuis. *Exit* les longs cortèges de rois et de peuples soumis et ralliés à sa cause par les armes. Achaius, voisin immédiat des Anglais, est le mieux placé pour compatir et apporter son aide. Son soutien gracieux est officialisé au moyen d'un document officiel, équitable, signé par les deux rois. La manière dont traitent les deux souverains, placés sur un pied d'égalité, emprunte aux us et coutumes qu'on retrouve dans le discours diplomatique. Le récit du rapprochement entre la France et l'Écosse adopte une tournure équilibrée et plus favorable à l'Écosse.

Reprenons Fordun : ramenés à la raison sous le coup de la peur, les Anglais entamèrent des négociations. Charlemagne, miséricordieux et toujours animé par la volonté d'assurer la paix, parvint à conclure un accord avec eux. Dans le chapitre suivant, Charlemagne, qui se préparait à envoyer des présents en Angleterre, les rappela en apprenant l'assassinat du roi Ethelred. Il se fendit d'une imprécation à l'égard de « cette nation, l'appelant infidèle et perverse, et souillée par le meurtre de ses seigneurs souverains, et la jugeant pire que les païens »<sup>253</sup>. Fordun se défend d'être un calomniateur. Il explique faire le récit de ces abominables assassinats et trahisons secrètes non pour blâmer une nation en particulier, mais pour produire un avertissement à celles qui sont encore à venir, pour les détourner de l'horreur de ces crimes. Au bout du raisonnement, et malgré les « précautions » rhétoriques de Fordun, c'est pourtant bien la nation anglaise qui est salie jusque dans ses temps reculés. Frappée à ses racines, elle est entachée par des crimes et des vices qui l'habitent et la caractérisent toujours. On retrouve ici un argument porté par le *Fluxo* pour rejeter l'idée même d'une domination exercée par les Anglais. Ce peuple, en effet, a la réputation de tuer ses propres rois : « bon est a congnoistre qu'ilz ne pourroient bien faire a autrui, quant ilz traïssent et destruisent leurs roys et souverains seigneurs, comme on puet savoir par le roy Richart et par plusieurs aultres de leurs roys jusques au nombre de xxii qu'ilz ont desappointez et faulusement traïz et fait mourir ou temps passé ». « En raison d'une telle habitude », écrit Nicole Pons, « il est bien évident que les Français doivent prendre garde de ne jamais se soumettre à une telle engeance. Noël de Fribois, plus tard, reprendra une attaque similaire contre les Anglais « tueurs de rois »<sup>254</sup>.

---

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>254</sup> N. PONS, « La propagande de guerre française... », *op. cit.*, p. 203.

Le texte de Fordun donne aux origines lointaines de l'Alliance une couleur familière. Les forces en présence, les enjeux, les honneurs et les fautes sont répartis de manière à faire écho au paysage idéologique contemporain du chroniqueur. L'amitié ancienne entre la France et l'Écosse n'a d'égal que le caractère intrinsèquement inique, perturbateur, de l'Angleterre. Les choses sont ce qu'elles sont pour la bonne et simple raison qu'il en a toujours été ainsi ; au moins depuis le temps d'Achais et de Charlemagne. À en croire la *Vraie Chronicque*, il ne faut jamais baisser sa garde, ou imaginer qu'un Anglais puisse être autre chose qu'un adversaire :

*Anglicus angelus est cui nunquam credere fas est,  
dum tibi dicit avec tanquam ab hoste cave*

Qui pourrait croire que l'Anglais est un ange,  
Quand il te salue, méfie-t'en comme d'un ennemi<sup>255</sup>

Bien que le rôle central de Charlemagne et la grandeur de ses ambitions ne soient pas absents du récit de Fordun, le chroniqueur ne se fait pas simplement le témoin béat d'un âge d'or : il décrit un monde où des forces familières sont en présence, et disposées sur un échiquier qui reste inchangé. L'aspect le plus frappant de son propos touche au statut du roi écossais. Celui-ci fait figure d'allié vital pour Charlemagne, qui sollicite son aide. Il s'inscrit dans une même vision politique, présidée d'abord par la préservation des chrétiens, la défense de la paix, la nécessité de faire la guerre aux païens. Il partage naturellement le même jugement défavorable à l'égard de l'Angleterre, dont il doit subir les attaques. Pour les rois de France et d'Écosse, le constat est le même : la domination anglaise doit être évitée à tout prix. Des Anglais, on dit qu'ils ne respectent pas même la vie de leurs rois. À bien des égards, y compris dès qu'il est question de la négociation de leur traité d'alliance, Achais et Charlemagne sont décrits comme des égaux, ou du moins comme des princes que tout rassemble face à un adversaire que l'on n'en finit plus de salir.

Ce passage illustre la manière dont les auteurs écossais surent – sans se laisser dominer ou dévaloriser – exploiter le mythe de Charlemagne pour en faire une source de prestige national. Plus ambitieux, le chapitre suivant de la chronique de Fordun développa les arguments qui permettaient de souligner les difficultés que traversait Charlemagne, avant que les Écossais ne lui portent assistance. Une fois n'est pas coutume, le récit s'écarte cette fois des affaires militaires. « Quand le roi commença à régner seul sur l'ouest, l'étude des lettres était partout tombée dans l'oubli, et le culte du vrai Dieu en était affadi. Mais il se trouva que

---

<sup>255</sup> *Short Scottish Prose Chronicles...*, op. cit., p. 86.

deux moines écossais débarquèrent en Gaule parmi des marchands ». Ces hommes au « savoir inégalé » aussi bien dans les matières séculaires que sacrées avaient pour nom John et Clément. C'est ainsi que, « durant le règne d'Achay, les écoles de Paris furent pour la première fois fondées par deux clercs venus d'Écosse »<sup>256</sup>. On reconnaît le passage des *Grandes Chroniques* tiré du texte produit au IX<sup>e</sup> siècle par Notker le Bègue. On ne peut pas manquer de remarquer que ces trois extraits semblent correspondre aux trois évocations relatives aux Écossais déjà présentes dans les *Grandes Chroniques*. Fordun ne fabrique rien *ex nihilo*. La participation des Écossais aux guerres contre les ennemis païens de Charlemagne est soulignée. Le rapprochement entre Charlemagne et Achaius – sans doute le passage le plus important – est revu pour gommer la notion de soumission écossaise (un passage allègrement repris dans sa forme plus dominante par Montreuil). Le troisième extrait, relatif à l'arrivée des moines Clément et John (dont le nom n'apparaît pas dans les *Grandes Chroniques*) est repris de façon extensive, et sans grande altération. Si les moines entraient bien au service de Charlemagne, il est de bon ton de rappeler l'état de délabrement intellectuel du royaume avant que les deux Écossais ne viennent arranger les choses. Ce dernier passage est peut-être celui qui illustre le mieux la manière dont les chroniqueurs écossais, sans chercher à le nier ou le réduire, surent accaparer une partie du prestige international associé à Charlemagne.

Dans un article consacré aux mythes fondateurs des universités médiévales, Serge Lusignan affirme que

le pouvoir impérial s'est déplacé depuis l'Orient vers l'Occident jusqu'à ce que finalement l'Empire romain soit restauré en 800 par Charlemagne. Cette histoire porte le grand mythe politique médiéval de la *translatio imperii*. À partir du XII<sup>e</sup> siècle, elle associe au déplacement du pouvoir politique celui du savoir qui logea successivement en Égypte, en Grèce, à Rome et ultimement chez les Francs. Ainsi naquit le thème de la *translatio studii* qui devint le premier et le plus important mythe médiéval de fondation d'une université, soit celui de l'Université de Paris fondée par Charlemagne<sup>257</sup>.

Fordun maîtrisait et comprenait les enjeux idéologiques et politiques de cette *translatio*, construite « autour de l'image de Charlemagne et d'une tripartition de l'espace géographique du déplacement du savoir de la Grèce, à Rome, puis à Paris grâce à l'action bénéfique de l'empereur ». Les Écossais se greffent à ce grand mouvement, et y revendiquent un rôle actif.

L'image des Écossais venant au secours du royaume de France ou jouant le rôle de « lieutenant favori » de Charlemagne semble être l'angle choisi par Fordun. Il est induit dans

<sup>256</sup> JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum...*, op. cit., p. 130.

<sup>257</sup> S. LUSIGNAN, « Les mythes de fondations des universités au Moyen Âge », in *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, tome 115, n°1. 2003. p. 445-479, p. 447-448.

les trois passages qu'il a empruntés aux *Grandes Chroniques*. Au travers de cette première réécriture du récit des débuts de l'Alliance, on constate que le statut de Charlemagne, comme figure centrale, comme modèle, n'est jamais nié. Fordun évite aussi l'écueil d'une surcompensation qui chercherait à retourner complètement la trame narrative en faveur des Écossais. On souligne en revanche la connivence, les similarités, entre Charlemagne et le roi d'Écosse. À l'instar du discours diplomatique, l'hostilité à l'égard de l'Angleterre ne prétend faire figure que de corollaire : ce qui unit les deux rois, c'est leur attachement à la paix entre chrétiens et, plus généralement, leur dévouement envers Dieu. Ensemble, ils contribuent à recentrer la grande lumière de l'empire et du savoir sur l'Occident. Dès lors, l'opposition aux Anglais, peuple sacrilège, plus nocif encore que les païens, semble aller de soi. Au-delà du caractère sacré de la ligue franco-écossaise, ce que dit surtout la chronique de Fordun c'est que même un souverain aussi puissant que Charlemagne ne peut espérer triompher seul. Il s'agit, on l'a vu, d'un bon moyen de valider la mythologie carolingienne tout en exploitant certaines de ses caractéristiques implicites. Le fait que la demande d'aide destinée à Achaius émane de Charlemagne n'a rien d'anodin.

Dès lors qu'il est question de circonscrire la menace anglaise, l'historiographie écossaise sait s'emparer du sujet pour jouer sa meilleure carte, et se présenter – pour reprendre une formule célèbre – comme l'antidote à ce mal. Sans prétendre confisquer à Charlemagne et à la France un statut central et fédérateur, l'historiographie écossaise puisa dans la longue tradition des luttes anglo-écossaises les matériaux qui permettaient de présenter l'Écosse comme le meilleur atout contre l'Angleterre : une spécialiste de la question, toujours placée en première ligne. Présentée comme précieuse et irremplaçable, l'aide écossaise permettait ainsi à ce petit royaume, si souvent renvoyé aux périphéries du monde, de se tailler une place de choix – centrale – sur le théâtre des opérations européennes, en revendiquant ses qualités martiales, religieuses et intellectuelles. Comme on va le voir dans la partie suivante, la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, caractérisée par la présence massive de troupes écossaises en France, allait permettre à des auteurs comme Bower de continuer à broder sur ce thème.

## CONCLUSION

De façon un peu paradoxale, Charlemagne évoque d'abord une ère d'harmonie, de piété et d'ordre reposant sur sa figure toute-puissante ; une période de paix entre chrétiens, de front unifié contre les Païens. Image rassurante, il assoit la légitimité du pouvoir royal français et lui rend sa confiance dans les contextes les plus mouvementés. Il fait aussi figure de référence

pour les rois, et l'exemplarité de son règne a valeur de programme politique. Simultanément, le monde de Charlemagne est invoqué avec d'autant plus de vigueur qu'il contraste avec la chrétienté divisée des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Le paradoxe intervient au moment de désigner la cause de ce mal, et d'infuser dans le récit de la vie de Charlemagne une dimension politique actualisée. Au nom de la préservation des principes de permanence et d'unité, le caractère perturbateur et les remous engendrés par l'Angleterre sont associés à l'époque de Charlemagne. Le caractère foncièrement malfaisant de l'Angleterre est ainsi inscrit dans le temps long, dans un autrefois qui définit et scelle son identité primaire. Cette manœuvre n'est pas sans rappeler les tournures adoptées dans les textes diplomatiques, où la conduite des rois, qu'elle soit louable ou détestable est invariablement associée à celle de leurs ancêtres et naturellement projetée sur leurs successeurs pour former une ligne continue. L'évocation de cycles déjà connus – où l'Angleterre occupe toujours le mauvais rôle – permettait en outre de présager l'inévitable résolution du conflit, au profit du camp français, capable, et voué à triompher (avec l'aide de ses alliés).

Très vite, la supériorité de Charlemagne vis-à-vis du voisin anglais fut associée à un dispositif bien connu, reposant sur les bons rapports entretenus avec les voisins de l'Angleterre. L'Alliance franco-écossaise prenait ainsi sa place légitime, celle de rouage naturel au sein d'un écheveau politique immuable où son rôle devait permettre de maintenir le pouvoir anglais en humilité. Face aux difficultés traversées par le royaume de France, l'importance de ce pacte jadis instauré au temps particulièrement béni et éclairé de Charlemagne ne faisait aucun doute et plaçait l'Écosse dans une position favorable à l'égard d'un allié qui n'avait de cesse de proclamer sa propre supériorité. Plus qu'une célébration aveugle de la grandeur solitaire de Charlemagne, c'est sa capacité à fédérer autour de lui le monde chrétien qui porte le meilleur témoignage de sa puissance, et qui recèle la clé de la victoire contre l'Angleterre. Encore une fois, les grands thèmes du discours diplomatique affleurent : les traités cherchaient bel et bien à justifier l'union de rois et de royaumes étrangers au nom de motifs religieux (au premier rang desquels la paix entre Chrétiens). Ils œuvraient simultanément à l'isolement de l'ennemi commun, mis au ban de la communauté internationale (pour ne pas dire européenne). Dans son traité *À toute la chevalerie*, Jean de Montreuil met parfaitement en scène cette communauté chrétienne, où plusieurs royaumes s'apportent mutuellement le soutien de leur témoignage pour disqualifier l'Angleterre. Après tout,



lesdiz Angloiz n'ont nulz voisins a qui ils n'aient fait et facent continuellement guerre mortelle [...] et de qui ilz ne soient mortelement haïz et ou ilz n'ayent esté cause d'espandre, et espandu plus de sang humain, bouté feux, violé femmes, destruit eglises, hospitaux et autre lieux sains que toutes aultres nations crestiennes, tesmoing France, Espaigne, Escoce, Gales et Yrlande<sup>258</sup>.

Autour de Charlemagne gravitent des dynamiques et des thèmes en apparence contradictoires, mais somme toute très complémentaires. L'obsession de la grandeur nationale va de pair avec une conscience aiguë du rôle joué par les affaires internationales. La crispation identitaire qui contribue à se distancier de « l'autre » et qui se focalise sur la définition d'un ennemi extérieur côtoie le dialogue avec l'étranger, où le vocabulaire de l'union brouille parfois les frontières établies. Le fait que Charlemagne ait été une figure également reconnue et traitée côté écossais illustre la plasticité et la qualité transnationale des valeurs incarnées par le personnage, en tout cas parmi les élites des deux royaumes. En s'appropriant un rôle (de choix) dans le paysage géopolitique et religieux incarné par Charlemagne, on constate côté écossais une capacité à dialoguer efficacement avec les productions françaises. On croit deviner l'existence d'un socle commun qui dépasse la simple reconnaissance d'une foi et d'un adversaire commun. Au fond, en validant le rôle joué par Charlemagne, l'Écosse embrasse aussi un projet politique plus vaste ; d'ampleur européenne ?

Dans ces interactions, on retrouve en tout cas les caractéristiques d'un naturalisme politique dont les règles, fixées par Dieu, font taire le doute. L'union franco-écossaise, dont les origines correspondent au règne de Charlemagne, n'a pas vocation à s'étioler tant que n'aura pas eu lieu une nouvelle « renaissance carolingienne » ; tant que l'Angleterre n'aura pas été domptée et un âge de paix entre chrétiens rétabli. Cette capacité à évoluer dans un territoire mental et physique commun – nécessitant parfois quelques acrobaties – rappelle « l'espace de rencontre » matérialisé par la langue diplomatique dans les traités. Quoiqu'il soit beaucoup plus incisif et frontal, que des rugosités se fassent sentir, le discours des propagandistes et des idéologues s'accommode donc assez bien du lien patiemment tissé entre la France et l'Écosse. La Vieille Alliance, image de l'amour entre deux rois, deux royaumes et deux peuples, évoque la vision carolingienne d'un Occident chrétien en paix, où la cohésion des valeurs morales et la somme des puissances politiques, liguées entre elles, permettent de maintenir en humilité ceux qui voudraient perturber cet ordre idéal.

Quel poids peut-on accorder à ces conclusions en les replaçant dans la réalité du temps ? Charlemagne était-il l'autorité historique la plus fréquemment évoquée et la mieux admise en

---

258 JEAN DE MONTREUIL, *Opera...*, *op. cit.*, p. 105.

France à la fin du Moyen Âge ? Est-il en somme un exemple vraiment représentatif et, le cas échéant, quel était son principal attribut ? Nos remarques relatives au rôle de Charlemagne et à l'ampleur de son influence dans la conceptualisation et la représentation de la Vieille Alliance sont ici éclairées par les conclusions d'Alain Demurger. Dans les plaidoiries qu'il a étudiées, il a vu se détacher du lot Clovis, le « premier roi chrétien », Charlemagne, Philippe Auguste, dit aussi « le conquérant », Saint Louis et Philippe le Bel. D'après lui, « ce sont là des repères solides dans la conscience historique des Français ». « De tous les Français ? », s'interroge-t-il. Il remarque que

Charlemagne est invoqué aussi bien par les Poitevins de Saint-Maixent que par les Toulousains, par l'abbaye de Luxeuil que par celle de Montmajour. Clovis est connu de Lagny, Paris, Saint-Maixent. Saint Louis est cité par Laon, Saint-Denis, l'abbaye de Psalmodi en Languedoc, Poitiers et Saint-Maixent. Philippe Auguste figure en bonne place dans le souvenir des Rouennais, des Berrichons, des chapelains d'une église d'Anjou ou des moines de Saint-Maixent.

Pourtant, parmi tous ces exemples, seul Charlemagne semble pouvoir revendiquer un rôle aussi admis que partagé :

Seul Charlemagne jouit, semble-t-il, d'une audience « nationale » comme diraient les politologues d'aujourd'hui. Clovis et les Mérovingiens en général (Clotaire, Dagobert) sont ignorés dans le Midi. Philippe Auguste est le roi des pays de la conquête : Normandie, Anjou, Poitou, Berry. Le Midi l'ignore qui, en revanche, connaît Saint Louis et Philippe le Bel et quelques actions marquantes de ceux-ci.

Au-delà des mesures géographiques, enfin, c'est de la nature profonde du symbole dont il est question ; la clé, peut-être, de l'influence du personnage. Selon Demurger, « Clovis est toujours associé, directement ou indirectement, à la fondation d'une église, alors que Charlemagne apparaît plutôt comme un restaurateur »<sup>259</sup>. Associée à Charlemagne, l'Alliance trouve sa place dans un chapitre clé de la mythologie nationale, animé par un puissant désir de renaissance. En accord avec Demurger, nous constatons en tout cas que ce qui se dégage finalement de ces « données succinctes, imprécises parfois, mais nombreuses » c'est bien « l'impression d'un passé historique bien jalonné »<sup>260</sup>.

Après s'être arrêté dans la zone de dialogue que représentait l'espace diplomatique et avoir reconnu le rôle de Charlemagne dans le rapprochement des deux alliés autour d'un vaste projet de renforcement mutuel, les remarques relatives à certains éléments idéologiques typiquement français ouvrent la voie à de nouveaux développements. Cette transition permet de commencer à saisir le principal enjeu et la difficulté que représente l'étude de l'Alliance

<sup>259</sup> A. DEMURGER, « L'histoire au secours de la chicane... », *op. cit.*, p. 235-236.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 240.

franco-écossaise, entre remarquable mise en œuvre d'un rapprochement et expression d'intérêts personnels (les deux ne s'opposant pas toujours). Attraction et répulsion résument ensemble la nature des rapports franco-écossais. Si défiance et hiérarchisation semblent déjà se lire en filigrane dans certains textes polémiques, s'inspirant parfois de chroniques plus anciennes, il est intéressant de noter que la lente maturation du contenu des traités avait de son côté produit un discours toujours plus élaboré et enthousiaste pour décrire des rapports d'amour et d'égalité présidant aux échanges entre les deux alliés. À titre d'hypothèse, il serait tentant de mettre en parallèle le soin apporté à la démarche collaborative avec l'enflamment des imaginaires nationaux ; pour faire contrepoids, mais aussi, côté français, parce que l'influence exercée sur ses voisins et alliés participait, profondément, à la façon dont cherchait à se représenter un État qui, dans le sillage de Charlemagne, voulait se placer au centre du paysage géopolitique européen.

Ce tropisme français, caractérisé par un fort sentiment de supériorité, est une composante essentielle des rapports de représentations entretenu avec tout ce qui relève de l'étranger. Dans le cas du rapport avec l'Angleterre, le schéma est facile à résumer : le climat de rivalité frontale s'imposait de lui-même. Il est rendu manifeste dans des textes comme le *Débat des Hérauts d'Arme*, dans lequel s'opposent et se jaugent des personnages qui se font la voix des puissances nationales en compétition. À son homologue anglais, le hérault français lance d'ailleurs « Et puis ledit Charlesmaigne fut empereur, et vous mesmes d'Angleterre fustes en son obéissance »<sup>261</sup> et un peu plus loin « Charlesmaigne, roy de France, conquist Angleterre, et furent ses sujetz »<sup>262</sup>. Les échanges entre la France et l'Écosse sont, d'une certaine manière, beaucoup plus subtils et ambigus. Derrière ces échanges diplomatiques, on l'a déjà compris, un univers de formes plus nuancées se dessine. L'étude du « cas Charlemagne » a permis d'explorer la façon dont le développement des identités nationales pouvait aussi dynamiser les échanges internationaux, tout en créant des nœuds de tension ; une crispation identitaire qui n'allait pas faciliter la concorde, même entre deux vieux alliés.

Loin d'être l'expression de sentiments naïfs et factices, le discours diplomatique chercha à anticiper et à étouffer des tensions et des difficultés prévisibles. Le discours diplomatique, parce qu'il vise (dans ce cas précis) à créer du lien, à formaliser et à apaiser le rapport entretenu avec l'étranger, nous permet à notre niveau de prendre conscience du défi que représentait une telle tâche, et, surtout, de son absolue nécessité. Se pose alors la question

---

<sup>261</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, op. cit., p. 13.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 19.

suiuante : quel genre d'environnement mental et concret nécessitait le déploiement de telles précautions ?

Cette étude a peut-être de quoi surprendre. Son objectif n'était pas d'analyser la fréquence des textes de l'Alliance ou d'interroger en profondeur les remous historiques sous-jacents, les contextes qui présidèrent à leur élaboration. Paradoxalement, c'est peut-être cet aspect déconnecté (en apparence) d'un réel complexe qui a pu donner le sentiment que ces traités formaient un corpus informe, répétitif, morne et abstrait, peu susceptible d'arrêter très longtemps l'œil du chercheur. Bien sûr, c'est là pure spéculation. Le fait est qu'une étude poussée des traités replacés dans leurs contextes reste à faire ; il s'agit toutefois d'une tâche qui n'est pas celle que se fixe cette étude. Le présent travail s'est borné à consulter et à croiser un certain nombre de documents capables de s'articuler dans une lecture cohérente. Il serait bien sûr possible de mobiliser d'autres matériaux pour élargir et densifier le corpus des traités. Les correspondances entretenues par les rois, mais aussi les instructions transmises aux ambassadeurs sont les premiers exemples qui viennent en tête. Pour reprendre Philippe Contamine,

l'étude des documents diplomatiques, au sens large, est susceptible de mettre en lumière, au-delà de leur stricte finalité événementielle, toute une vision politique des responsables et aussi des communautés qu'ils dirigeaient. Il vise enfin à rappeler aux historiens modernistes qu'une diplomatie déjà très élaborée, avec ses rouages, ses concepts et son personnel, avait bel et bien cours en France avant 1500 (avant Commines) et que la genèse de la diplomatie « moderne » accompagna naturellement et nécessairement la « genèse de l'État moderne », puisqu'elle en est l'un des aspects, et cela à partir des dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>263</sup>.

Dans cette optique, il me semble que le tour d'horizon proposé par ce chapitre a assez bien rempli ses objectifs. Ce travail, qui se penche sur les systèmes et les codes de la représentation, embrasse volontairement, en partie et – je l'espère – en conscience, le schéma narratif et « l'intention » des textes concernés. C'est la raison pour laquelle il ne cherche pas à affirmer que l'Alliance est née à un moment X, tout en avançant ses propres théories sur le rôle prépondérant des traités de 1295, et, surtout, de 1326. Les traités ressassent sans arrêt la notion d'ancienneté : il m'a paru intéressant de déplacer le débat sur ce point. On l'a vu, la prétendue rigidité des dates de naissance et de mort de l'Alliance invite surtout aux questionnements. Ce que les traités s'emploient à mettre en scène, c'est de toute façon autre chose ; une ligne fluide et ininterrompue, une certitude qui transcende jusqu'aux figures royales, détentrices temporaires d'un héritage transmis par leurs ancêtres et voué à passer à

---

263 F. AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances... », *op. cit.*, p. 95.

leurs descendants. Le temps n'a pas de prise sur l'Alliance des traités, et la nature souterraine des fracas historiques évoqués plus tôt ne doit pas forcément frustrer : elle est une composante d'un langage qui sait ce qu'il dit et ce qu'il passe sous silence, d'un discours qui agit selon ses règles pour servir ses propres fins. Le temps et le langage des traités ne sont pas ceux des chroniques ; comme on a cru le pressentir, ils semblent emprunter davantage au domaine du religieux, à un lexique et des formes qui sont l'expression d'un culte orchestré et contrôlé par le pouvoir laïc.

Il importe également de souligner le fait que ces traités charrient tous, à différents degrés, un lexique destiné à célébrer des valeurs positives, à déclarer et célébrer cette fameuse « amitié ». L'entente, l'harmonie entre les acteurs doivent non seulement être mises en scène au travers des discours, mais aussi se traduire dans la forme qu'ils adoptent. Rappelons-le, les traités ne font pas que témoigner de l'existence d'un lien : ils le matérialisent. Plutôt que de se perdre en douloureuses contorsions, les traités font le choix de la clarté pour établir un lieu de convergence, un espace d'expression où les acteurs en présence s'emploient, après 1295, et surtout à partir de 1326, à exprimer leurs sentiments d'affection mutuelle. Ils usent alors des mêmes codes, des mêmes formes, et, comme on le voit plus tardivement, prennent le temps de fixer certaines limites aux modalités de leur relation pour éviter qu'elle ne se corrompe, en laissant poindre le rapport de force, de domination.

L'hostilité est neutralisée dans les traités ; tout ce que l'Alliance recouvre de violence sourde, de haine, est concentré sur l'Angleterre. À bien y regarder, la figure partagée de l'ennemi occupe toujours une place prépondérante, même quand elle ne semble pas être le premier sujet des textes. La caractérisation de cette figure hostile et ses représentations font office de pierre angulaire dans les processus qui structurent les imaginaires nationaux franco-écossais : ce schéma est inscrit dans l'ADN des États modernes qui se solidifient sur la façade atlantique de la Chrétienté à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans cette logique de construction identitaire qui se définit souvent comme résistance face à une menace extérieure, il faut davantage prendre en compte la place occupée par ceux qui, toujours à l'extérieur, sont désignés comme amis et alliés. Rappelons-le, la période et les textes diplomatiques que nous étudions trahissent la peur de se trouver isolé et, très logiquement, des tentatives visant à imposer ce même sentiment de proscription à ses rivaux. Qu'on cultive en France un certain patriotisme et un sentiment de supériorité discriminant n'enlève rien au fait que face à un adversaire aussi formidable que l'Angleterre, mieux vaut pouvoir compter sur ses amis. C'est encore mieux si ces amis ont été eux-mêmes

préalablement arrachés à la sphère d'influence anglaise. À ce titre, l'Écosse ne fut pas le seul enjeu en termes de politique extérieure pour la France ; la Norvège ou la Castille constituent d'autres exemples dignes d'intérêt. Si l'étude des constructions identitaires évoque donc souvent (et à raison) l'idée d'une crispation et d'un regard d'abord fixé sur soi, elle ne s'y limite pas. Dans ce contexte, le développement de la diplomatie est un excellent indicateur de la vigueur de cette scène internationale agitée où s'esquissent les contours d'un espace politique européen. Françoise Autrand ne dit pas autre chose : « Qu'il s'agisse des guerres anglaises ou du Grand Schisme, c'est donc au milieu des ruptures qui divisent la Chrétienté et affirment les États nationaux que sont nées et se sont renforcées l'alliance et l'amitié entre l'Écosse et la France, aux origines de l'Europe moderne »<sup>264</sup>.

Ce que les traités construisent, en employant des médiums et des ressorts différents, c'est donc la figure de l'ami et la relation qui peut être entretenue avec ce dernier. Si l'ennemi est souvent symbolisé comme « l'autre » par excellence et caractérisé par un faisceau de valeurs foncièrement négatives, il est logique que l'ami nous ressemble et nous rejoigne dans la célébration de valeurs positives. L'allié, pourtant, n'est pas intégré à cette sphère familière, délimitée et enveloppante de l'État ; c'est un organisme distinct, avec son roi, ses communautés, son royaume, ses sujets. Il reste confiné à l'extérieur, à l'ailleurs. Il demeure un étranger. L'allié, l'ami, ne l'est donc souvent que parce qu'il partage avec nous un intérêt commun ; ou, comme on l'a vu ici, une souffrance commune ; peut-être même des péchés. C'est à partir de cette base, plus ou moins précaire, que la diplomatie travaille pour créer et entretenir des passerelles. Pour caractériser ce qui se trouve de l'autre côté, on le représente à la manière d'un reflet dans un miroir. Même organisation hiérarchique et ordonnée de la société. Même respect de l'ordre divin. Même ennemi. Même lexique. Mêmes formulations. Mêmes engagements mutuels. Dans sa prudence, le discours diplomatique prend soin de ne s'arrêter que sur ce qui lie, ce qui ressemble et donc rassemble. Une fois incarné, ce lien se matérialise dans le sang, versé et mêlé ensemble. Ce qui caractérise la représentation de l'autre, dans ces textes, c'est avant tout son aspect familial. Face à l'architecture pesante de « l'ennemi », grand totem autour duquel le durcissement identitaire se concrétise le mieux, le corpus diplomatique de l'Alliance nous offre un aperçu presque furtif de cet autre versant de la construction de l'État, en la forme d'un ciment interstitiel discret, coulé entre des blocs nationaux aux limites tranchées.

---

264 F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne... », *op. cit.*, p. 43.

Malgré son caractère unique, l'univers mental développé par le corpus diplomatique peut être décodé avec les mêmes clés que celles mobilisées pour l'étude de sources d'un genre différent. Avec une bonne dose de mesure, on peut même avancer que ces différentes pièces peuvent être articulées au sein d'une seule carte mentale hiérarchisée fourmillant de contrastes et de demi-teintes, ou, pour simplifier, dans un ordre universel dont Dieu est le garant au Moyen Âge. La constellation du langage diplomatique trouve sa place dans cette grande toile sans nécessairement entrer en collision ni désavouer les autres pans du corpus. On rejoint à nouveau Nathalie Nabert, laquelle note que

la relation structurelle lexico-référentielle se double d'une lecture connotative du réel. Dès lors se pose le problème de la délimitation du terrain documentaire qui dépasse, et de loin [...] les sources diplomatiques puisque la langue se charge d'intégrer des unités lexicales dans d'autres ensembles discursifs (historiques, politiques et littéraires) faisant appel à une pluralité d'idiolectes qui exploitent et enrichissent parfois la structure du contenu<sup>265</sup>.

Bien que la langue diplomatique soit spécialisée, spécifique et fortement structurée, son lexique n'existe pas comme pure abstraction et ne peut être interprété qu'en le replaçant dans un corpus plus large de productions écrites. Ces autres chambres de résonance sont nombreuses : en les recensant et en tâchant de mettre en œuvre un balayage aussi complet que possible, on peut contourner le « problème » d'une étude qui ne serait que parcellaire, voire très marginale, parce que cloisonnée. Comme on aura l'occasion de le voir, cette nomenclature n'empêche pas les dissonances. Face au bel ouvrage harmonieux des traités, d'autres systèmes de représentation émanant d'autres régions du corpus offrent une perspective bien différente sur les rapports entre la France et l'Écosse. Là où il avait de l'union, il y aura des divisions. Là où il avait de l'égalité et de la réciprocité, il y aura des rapports de force et des rivalités. En vérité, on peut même avancer que l'ampleur de ces tensions est précisément ce qui justifie le mieux le recours aux tournures simples et rassurantes de la langue diplomatique, dont le contenu joue aussi le rôle de contrepoids, ou, pour employer un terme plus provocateur, de camisole.

Ce que nous avons étudié ici, c'est un masque finement ciselé. Un masque souriant qui exprime l'amour et l'harmonie. Un masque nourri par le réel et par des situations et des préoccupations bien concrètes. Mais ce masque est bien davantage qu'un simple palliatif : ce qu'il proclame il le met aussi en œuvre. Il serait trompeur de réduire les traités à l'énonciation de principes vagues, universels et abstraits. Ces traités sont l'ossature de l'Alliance, son

---

265 N. NABERT, *Les réseaux d'alliance en diplomatie...*, *op. cit.*, p. 18.

assise ; son Verbe, sa moelle. Ils ont une valeur performative. Ils font partie de l'arsenal politique des royaumes, dont ils accroissent la puissance et dont ils manifestent la présence. L'Alliance est une arme polyvalente dont l'efficacité ne s'est pas toujours vérifiée de façon directe ; elle fut, en arrière-plan et sur le temps long, un levier capable aussi bien d'exercer une pression que d'apporter un supplément de stabilité.

Comme on le constate souvent en se consacrant à l'histoire des représentations, ces dernières ne sont jamais désolidarisées du terreau (parfois invisible) qui les a fait surgir. Les images ainsi produites s'y adaptent et le transforment en retour. Les supports et les discours qui les animent et les expriment altèrent et « terraforment » le réel, de façon plus ou moins intentionnelle, plus ou moins consciente. Le cas de la *Vieille Alliance* est un exemple frappant de ce processus. La langue des traités, sous ses allures fastidieuses et abstraites dissimule une force de suggestion et de résistance insoupçonnée. C'est une langue méthodique qui proclame, qui répète, qui assène, qui bétonne, pour ainsi dire. C'est ce langage qui a légué à nos contemporains cette idée « d'amitié franco-écossaise », notion désormais diffuse, déracinée, mais toujours vivace.





**PARTIE II.**  
**LE PRIX DE LA PROXIMITÉ : RACONTER L'ALLIANCE**  
**AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE**

---



## **CHAPITRE III. LES ÉCOSSAIS EN FRANCE : UNE UNION MATÉRIALISÉE ?**

### **INTRODUCTION : ENTRE CHIEN ET LOUP**

Le développement qui suit s'inscrit quelque part dans une zone grise, un espace de transition où se prolongent certaines dynamiques évoquées plus tôt, mais où le poids des divergences et des tensions entre les alliés va croissant, jusqu'à toucher à la rupture. Le vernis du langage diplomatique se craquelle, les éléments de propagandes combinés font place aux jeux de coudes.

L'étude du rôle joué par Charlemagne permettait déjà de constater la capacité d'adaptation et de cohabitation des alliés dans le discours officiel, tout en soulignant la spécificité de certaines composantes des identités nationales et de leurs imaginaires respectifs. Nous allons cette fois franchir un cap critique, et percevoir les conséquences ambivalentes de cette double approche. Cette étude sera l'occasion de développer une nouvelle fois la manière dont l'Alliance put constituer un cadre propice à l'expression et au renforcement de certaines composantes des imaginaires nationaux. Cette logique a ses limites ; au-delà, des nœuds de tension émergent. On pouvait déjà préfigurer ce phénomène en mesurant le caractère potentiellement écrasant de la figure de Charlemagne, icône monarchique française dont l'autorité symbolique débordait du royaume pour afficher des ambitions impériales. Le phénomène de tension est rendu cette fois plus manifeste – et plus brutal – en raison de la manière dont s'exprima la « spécificité » écossaise, non plus seulement par le biais de discours diplomatiques ou de textes propagandistes, mais pleinement incarnée, physiquement, sur le territoire français.

La notion de prolongement se manifeste ici de deux façons. La première s'inscrit dans la continuité directe des clauses prévues par les traités de l'Alliance, au moyen de la mise en pratique du front de défense commun contre l'Angleterre. Ce phénomène atteint ses proportions les plus considérables au XV<sup>e</sup> siècle, sur le sol français. Dans ce contexte, l'importance de l'allié écossais est perceptible : on la devine au ton pressant et particulièrement affable de la langue diplomatique, mais également au détour des chroniques produites durant la période. C'est à cette époque que l'ultime rapprochement entre les deux peuples et l'idée de leur union semble prendre vraiment corps. À la fébrilité chaleureuse des renouvellements de l'alliance, aux déclarations exaltées comme celles d'Alain Chartier, s'ajoutèrent finalement des lettres de naturalité, documents garantissant les droits des

ressortissants issus du royaume allié sur le territoire français. Quelle importance attacher à ces textes ? Furent-ils, en parallèle des mariages unissant les héritiers des couronnes des deux royaumes, l'expression d'un aboutissement dans l'histoire du rapprochement de la France et de l'Écosse ? Faut-il davantage y voir le signe d'une crise, expression de panique française, qui conduisit *in fine* à repenser l'équilibre et la distance prudente que les alliés avaient jusqu'ici maintenus entre eux, au risque de voir les écarts et les tensions se manifester de façon beaucoup plus frappante ?

Le second élément de continuité est justement associé à la nature et à l'étendue de l'implication directe des Écossais. Débarqués par milliers en France, ils vinrent soutenir la cause du dauphin (futur Charles VII), alors retranché à Bourges et considérablement affaibli par une longue succession de revers. Les Écossais hantent les champs de bataille français et consacrent sur la scène européenne leur rôle d'ennemis jurés des Anglais. Si l'Alliance avec l'Écosse avait pu servir à consolider certains traits de l'imaginaire national français, on peut aussi avancer qu'au-delà d'objectifs plus immédiats, la présence militaire des Écossais sur le continent amplifia leur visibilité sur la scène internationale. Comme on va le voir, elle constitua également un tremplin en faveur d'une tradition identitaire plus ancienne dont les bases avaient été jetées durant les Guerres d'Indépendance contre l'Angleterre. Cet imaginaire écossais se cristallisait autour des notions de résistance et de défense des libertés (au sens médiéval du terme). Il mettait en scène la capacité d'un petit royaume tenace à défier des circonstances défavorables et à tenir en échec le pouvoir considérable – et inique – des rois d'Angleterre. Par le biais de l'Alliance, les Écossais portent un message et exportent un modèle. Ils généralisent et revendiquent le statut de remède salutaire, « d'antidote » à un poison anglais que même le puissant royaume de France ne parvient pas à combattre efficacement. Les chroniqueurs écossais exploitèrent cette situation à leur avantage. La plupart des Écossais impliqués dans ces expéditions, et notamment leurs chefs, comme les Douglas, avaient quant à eux des objectifs plus évidents et personnels dont on va dire un mot. À bien des égards, l'action menée à l'étranger par les Écossais renforçait toutefois une propagande dont les bases avaient déjà été posées en Écosse pour faire barrage aux ambitions d'Édouard I<sup>er</sup>.

La présence des alliés écossais ne passa pas inaperçue en France. Sortis de l'appareil diplomatique, les témoignages sont, cette fois, plus nuancés. Si la valeur militaire des Écossais semble indéniable, le ton de certains chroniqueurs, le récit de certains événements – notamment des batailles qui émaillèrent la période – ne présentent pas les Écossais sous un

jour très favorable. Faut-il y voir le constat de l'inefficacité écossaise et abonder dans le sens des commentaires qui réduisirent l'Alliance à son bilan militaire mitigé ? Faut-il davantage y voir la manifestation d'une inquiétude française vis-à-vis d'un allié devenu encombrant ?

Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Ce développement est également pour nous l'occasion de rappeler le caractère asymétrique de l'Alliance, dès lors que l'on s'extrait du monde idéal et harmonieux de la langue diplomatique. Dans le cas présent, cette asymétrie se manifeste au moment d'étudier la manière dont l'Alliance fut mise en œuvre, mais aussi dans la nature des sources documentaires à notre disposition. Comme on va le voir, les expéditions françaises en Écosse qui avaient été menées au XIV<sup>e</sup> siècle sont difficilement comparables aux « grandes vagues » écossaises qui débarquèrent en France au XV<sup>e</sup> siècle. Les contextes, les effectifs, les objectifs, les impacts et par extension les témoignages relatifs à ces expéditions ne permettent pas de produire une simple étude croisée ou de tracer des parallèles évidents. La question des expéditions françaises sera à nouveau soulevée au moment d'étudier le rôle central de l'espace dans la définition de ceux qui en sont le produit, en troisième partie de cette étude. Comme on va le voir, la manière dont les Écossais furent dépeints – et mis à distance – sur le continent, put aisément être mise sur le compte de leurs origines, et de ce que celle-ci impliquait. Les sources écossaises, quant à elles, ne semblent pas s'être intéressées à l'espace français *per se*. Si les événements qui survinrent sur le continent furent abondamment traités, l'attention des chroniqueurs écossais fut surtout retenue par les actions menées par leurs compatriotes sur place. La France joue alors le rôle de théâtre, de décor propice à une mise en scène, à un récit. Elle est à la fois omniprésente et effacée. Cette disposition, *a priori* un peu curieuse, frustrante (même), nous oblige à emprunter des chemins détournés. Elle peut, en tout cas, être comprise (au moins partiellement).

Bien que le contexte de l'époque ait déjà été en partie abordé<sup>266</sup>, on va, en adoptant une approche similaire à celle de l'étude des traités diplomatiques, revenir sur les conditions qui créèrent l'environnement dans lequel s'inscrit cette étude. À la manière de la longue trame en apparence lisse des renouvellements diplomatiques de l'Alliance, il serait tentant de visualiser la mise en œuvre de l'Alliance au début du XV<sup>e</sup> siècle comme un développement logique, contrôlé et attendu. Pourtant, de même que les contextes changeants, les décisions et les ambitions de certains personnages avaient pu favoriser le maintien de l'Alliance au fil du temps, de même la forme prise par l'Alliance durant cette période critique fut largement

---

<sup>266</sup> Cf. p. I, chap. I, 4.

tributaire d'une convergence franco-écossaise qui reposait d'abord sur des objectifs personnels. Afin d'éclaircir cet aspect avant d'entrer dans l'analyse des représentations liées aux rapports franco-écossais, ce nouveau chapitre va d'abord procéder à un résumé factuel. Celui-ci sera l'occasion de s'extraire dès le départ d'une vision « évidente » ou idéalisée de l'Alliance comme force historique incontestable manœuvrée uniquement depuis les trônes de France et d'Écosse avant d'embrasser toute la population et le royaume dans son ensemble. Cette image, pour séduisante et forte qu'elle soit, nous ramène à l'architecture harmonieuse de la diplomatie. Ce résumé factuel sera aussi l'occasion de dérouler d'emblée les faits qui suivirent l'arrivée des troupes écossaises en France. On va tâcher de mesurer l'ampleur, réelle et supposée, de ces événements, avant d'en arriver à la manière dont ils furent traités dans les chroniques, qu'elles soient françaises ou écossaises. La diversité des approches et des réactions, selon qu'elles soient françaises (ou prêtées aux Français) ou écossaises, permet de tirer plusieurs conclusions intéressantes, notamment en raison de la divergence des points de vue. Comme on va essayer de le démontrer, le caractère (toujours) négligé de cette intervention écossaise dans l'historiographie française peut être associé au traitement qu'en firent les observateurs français contemporains ; un traitement qui ne doit sans doute pas grand-chose au hasard. Face à l'amnésie ou au déni français, on va en revanche souligner l'importance de cette période aux yeux des auteurs écossais, en montrant comment ces derniers reprirent ces événements pour faire de la France le lieu d'expression manifeste de certaines qualités à haute teneur patriotique. Afin de préparer ce terrain, nous reviendrons sur le matériel idéologique écossais déjà à disposition des auteurs du XV<sup>e</sup> siècle. Tout comme en France, l'émergence de l'imaginaire national écossais et les grandes lignes qui le caractérisent sont décelables dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Pour finir, désormais loin de l'espace maîtrisé et neutre du discours diplomatique, nous verrons dans une dernière partie comment les circonstances (matérielles, politiques, mentales) de la mise en relation des alliés réunissaient les ingrédients d'un cocktail particulièrement instable et dangereux.

Dans la continuité de la démarche et de la méthodologie adoptées au moment de traiter la question de Charlemagne sous un angle double, cette partie poursuit l'élargissement de notre corpus et consacre le rôle prépondérant des chroniques dans notre étude. Particulièrement nombreuses en France, leur production est sans surprise plus limitée en Écosse. C'est toutefois en comparant les témoignages français et écossais que les véritables enjeux apparaissent, qu'ils se manifestent au gré d'approches consensuelles ou plus franchement contradictoires.

## **L'action militaire en France : résumé rapide et limites de l'approche linéaire**

Malgré les mises en perspective diverses, ce chapitre a pour caractéristique de se pencher sur une période relativement brève : le gros des événements observés ici se déroulèrent sur une dizaine d'année seulement (1420-1430). Pendant cette décennie, l'Alliance entra dans une phase d'ébullition, d'activité inédite. L'état de crise profond qui frappait le pouvoir français, la division du royaume : tout cela entraîna un développement de l'activité diplomatique, une intervention militaire écossaise massive sur le continent et déboucha finalement sur l'établissement d'une force coalisée opérant sur un théâtre partagé. Pour un temps, l'histoire militaire franco-écossaise n'allait plus seulement s'écrire comme le récit d'une guerre sur deux fronts.

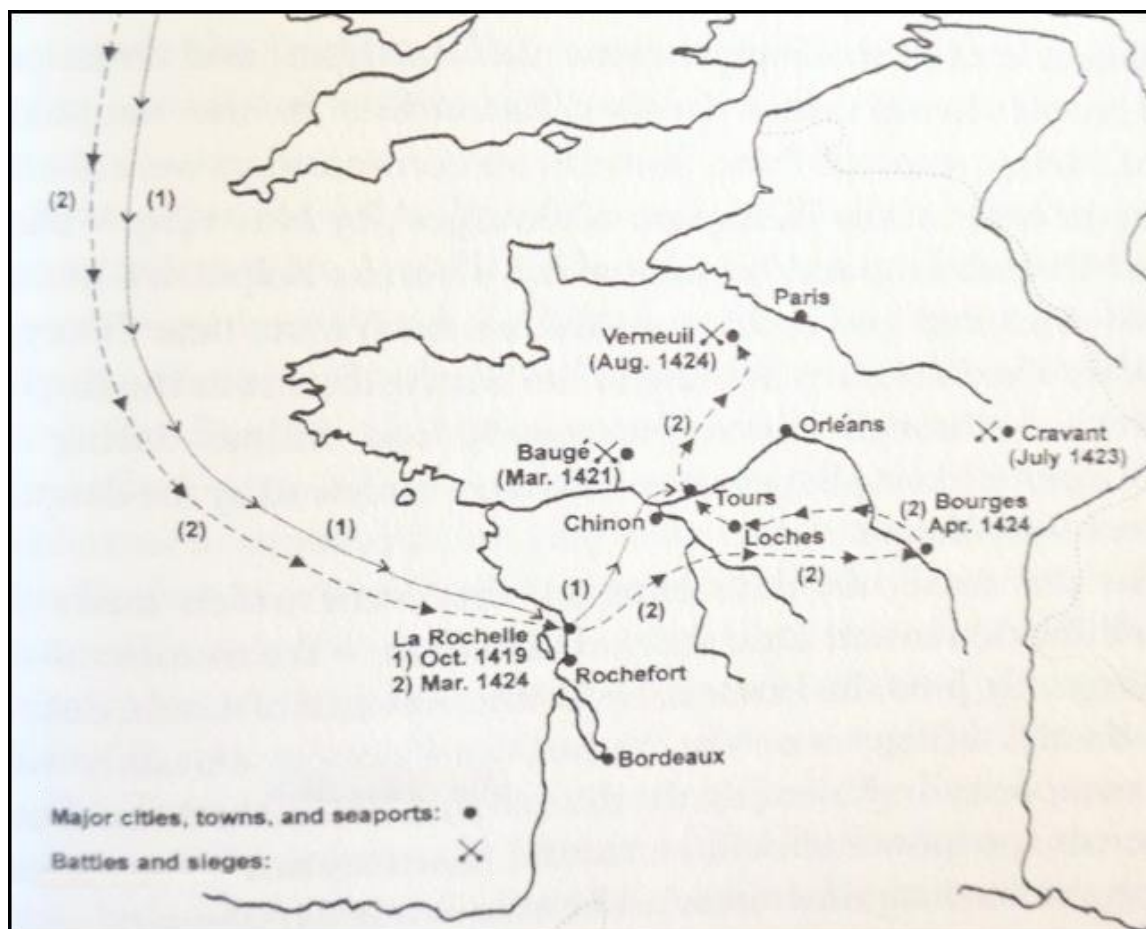
C'est d'abord à cette notion d'histoire, ou de récit, que nous allons nous intéresser. La période, en soi, est bien connue. On sait les dates, le déroulement des événements. Surtout, l'histoire événementielle et linéaire s'accommode parfaitement du cycle de batailles qui jalonne la période, la structure et lui donne son « sens de lecture ». Le récit des confrontations militaires, qui s'enchaînent naturellement, fournit un verdict commode, un fil d'Ariane pour appréhender la « valeur » qu'il faudrait donner à cette période. En fin de compte, il fut facile, pour les historiens (et ce dès le Moyen Âge) de résumer et d'évaluer cette dernière. Le bilan tiré de ce propos n'est, en règle générale, jamais présenté comme positif, ni pour les Écossais, ni pour l'histoire de l'Alliance en général. Tout au plus y voit-on une tentative ratée, un échec valeureux, un temps d'épreuve finalement « récompensé » par le rétablissement de la cause de Charles et le triomphe français final. À cela s'ajoutent aussi quelques « consolations », comme la création de la Garde Écossaise. Une façon, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, de dire que « tout ne fut pas si noir », tout en procédant également à une révision hautement romantique des relations franco-écossaises.

Nous allons nous-même faire un résumé de ces événements. Comme dans le premier chapitre, ce rappel un peu convenu sera l'occasion d'esquisser quelques contours, de fixer un cadre. Le fond de notre propos va toutefois consister en grande partie à questionner ces raccourcis trop souvent empruntés. À la manière des traités diplomatiques qui déployaient, au-delà de leur apparente neutralité, un système de représentation élaboré, les sources que nous allons cette fois mobiliser sont, fondamentalement, orientées pour donner aux événements qu'elles relatent une coloration, un sens particulier. Il ne s'agit pas d'attaquer furieusement les biais, conscients ou inconscients des auteurs contemporains, mais plutôt de les identifier et de les interpréter. Surtout, dans l'étude de cette période, le chercheur se heurte



sans arrêt à des schémas narratifs, à une « Histoire bouclée » dont l'orthodoxie, fixée dès le Moyen Âge, continua à être entretenue durant les siècles suivants. Teintée de romantisme, cette période, déjà très influencée par les dynamiques idéologiques qu'on voit émerger à la fin du Moyen Âge, est plus que jamais inscrite dans la grande machine du roman national au XIX<sup>e</sup> siècle. À bien des égards, et faute de nouveau regard global jeté sur ces faits, nous restons encore tributaires, et partiellement prisonniers, de ce récit.

À la suite de la capture du futur Jacques I<sup>er</sup> en 1406, le régent d'Écosse, Robert Stewart, duc d'Albany, avait procédé au renouvellement de l'Alliance. C'est durant la période qui s'ensuivit que la présence écossaise devint la plus visible en France. Une première armée écossaise débarqua à La Rochelle en 1419. Cette armée était placée sous le commandement de John Stewart (comte de Buchan), d'Archibald Douglas (5<sup>e</sup> comte de Douglas et de Wigtown), ainsi que de John Stewart of Darnley. En 1424, Archibald Douglas, (4<sup>e</sup> comte de Douglas) arriva à son tour à la tête de nouveaux renforts. Le document qui suit permet de visualiser les mouvements et les principales batailles qui impliquèrent les forces de John Stewart (1) et d'Archibald Douglas (2)<sup>267</sup>.



<sup>267</sup> N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English*, op. cit., p. 61.

Après une victoire notable à Baugé en 1421, la fortune tourna pour les contingents écossais, battus à Cravant en 1423. L'année suivante, Archibald Douglas, 4<sup>e</sup> comte de Douglas (père de celui mentionné plus tôt), arriva d'Écosse avec à sa suite plusieurs milliers d'hommes. L'armée écossaise fut en grande partie anéantie le 17 août 1424 lors de la bataille de Verneuil qui coûta également la vie à ses commandants, John Stewart (Buchan), et Archibald Douglas (père). Charles, toujours en manque de troupes, sollicita une nouvelle fois l'aide de ses alliés. John Stuart (Darnley) demeura, après Verneuil, le seul commandant écossais encore opérationnel sur le théâtre français. Il faisait partie de la mission diplomatique qui regagna l'Écosse en 1428. C'est à cette même ambassade que participa Alain Chartier. John revint en France l'année suivante et participa à une opération destinée à lever le siège d'Orléans. La bataille qui s'ensuivit, connue sous le nom de Journée des harengs, fut menée le 12 février 1429. Les troupes franco-écossaises furent défaites et Darnley perdit la vie au cours de l'affrontement.

Les reliquats des contingents écossais furent, à partir de 1445, réunis dans les compagnies d'ordonnance, des unités militaires permanentes qui préfiguraient les armées modernes. On retrouve aussi les Écossais dans la Garde éponyme, un bataillon d'élite chargé d'assurer la sécurité du roi. L'histoire de cette Garde Écossaise est probablement, encore aujourd'hui, l'élément le mieux préservé dans les mémoires françaises de l'Alliance au Moyen Âge. Étroitement liée à la figure de Louis XI, elle est indissociable de ces quelques nobles Écossais, qui, ayant survécu aux conflits, parvinrent, dans le sillage de la Guerre de Cent Ans, à s'implanter en France où ils continuèrent à occuper des fonctions prestigieuses et à jouer un rôle clé dans les relations entre la France et l'Écosse. Parmi ces figures, citons notamment John Stuart d'Aubigny (petit fils du précédent tué à Orléans, et capitaine de la Garde Écossaise), Robert Patillo de Dundee, Robert Cunningham et Sir William Monnypenny. Après 1429, un cap avait néanmoins été franchi et La Rochelle ne vit plus débarquer par milliers des contingents écossais. En 1434, Marguerite d'Écosse débarqua bien avec 2000 soldats, mais ces derniers furent renvoyés chez eux sans avoir eu l'occasion de combattre.

Malgré une victoire notable à Baugé, durant laquelle Thomas, duc de Clarence frère du roi d'Angleterre, avait trouvé la mort, force est d'admettre que les principaux affrontements qui suivirent se soldèrent fréquemment par la défaite des armées franco-écossaises. À la question « À quoi a servi cette alliance ? Quelle fut sa portée réelle ? », Françoise Autrand

répond que « sur le plan militaire, elle ne fut pas immense »<sup>268</sup>. Il est indéniable que la collaboration militaire entre Français et Écossais n'assura pas *directement*, ou au gré d'un coup d'éclat retentissant, le salut de la cause du dauphin. Verneuil fut un désastre. En 1429, la défaite finale des troupes écossaises en tentant de lever le siège d'Orléans constituait un symbole fort : la chute de la ville, point stratégique contrôlant le passage de la Loire, aurait permis aux armées anglo-bourguignonnes de marcher sur Bourges. Les observateurs ne manquèrent pas de remarquer que c'est finalement Jeanne d'Arc qui allait restaurer l'espoir, en triomphant là où les Écossais avaient échoué.

On reviendra sur la place bien particulière occupée par Jeanne d'Arc dans la construction d'un récit officiel dévolu à cette époque troublée. En évitant soigneusement de formuler à l'égard des Écossais un jugement *a posteriori*, mais en embrassant les perceptions des faits au moment de leur déroulement, il semble toutefois clair que leur importance n'avait rien d'anecdotique et que leur présence ne passa pas inaperçue. Ces précautions doivent impérativement être prises avant de pousser plus loin l'analyse. S'il semble facile, avec le recul, de dresser un bilan similaire à celui de Françoise Autrand, le constat de l'historien jetant sur le passé un regard distancié, froid, ne doit pas occulter le fait qu'une telle analyse n'était pas nécessairement partagée par les contemporains au moment des faits. Dans le cas qui nous intéresse ici, nos observations, au-delà de la litanie des batailles, pourraient aussi s'appuyer sur le ton critique, voire hostile, des chroniqueurs français pour mitiger encore davantage l'importance des Écossais. Notre démarche va plutôt consister à interroger cette attitude des auteurs français et à avancer certaines justifications potentielles. Nous allons également questionner les enjeux réels de l'implication écossaise au moment de sa stricte mise en œuvre : que pouvait-elle réellement signifier ? Comment semble-t-elle avoir été perçue par le dauphin, la noblesse française, les populations, par le pouvoir anglais ? Les témoignages issus de sources écossaises, enfin, peuvent apporter un éclairage nouveau sur certains événements, ou du moins sur la manière de les (re)présenter.

Cette étude a pour caractéristique de s'appuyer sur plusieurs travaux de recherches qui se sont déjà penchés sur ces événements. Elle contient également en corollaire quelques hypothèses critiques à l'encontre de l'historiographie relative à ce sujet, laquelle semble avoir été largement influencée par un discours français soucieux de réduire au maximum l'importance de l'allié écossais, notamment – je crois – au nom de motifs patriotiques ayant

---

<sup>268</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne : l'alliance France-Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 33-46, p. 41.

eux-mêmes contribué à renforcer un effet de source préexistant. L'intervention écossaise, en effet, perturbe et questionne certains éléments fondamentaux de l'imaginaire national en gestation, particulièrement excité par l'état de crise dans lequel le royaume est alors plongé. Cet état de fait se répercute dans les témoignages produits à la même époque, contribuant ainsi à forger l'image que l'on peut encore se faire de ces événements, plusieurs siècles plus tard. Si la fin du Moyen Âge marqua sans aucun doute une dilatation identitaire française dont Jeanne d'Arc devint le symbole, les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, et encore après, étaient susceptibles de s'inscrire dans une tradition au fond assez similaire. Cette inquiétude française, et ses implications sur la manière de raconter ces événements, n'eut d'égal que la propension des sources écossaises à exploiter – elles aussi – ces aventures continentales pour en tirer un récit particulièrement gratifiant. Sans chercher à démontrer que la vérité se cacherait peut-être quelque part dans un entre-deux, c'est davantage le sens à donner à ces divergences, à ces représentations parfois antagonistes, qui va nous intéresser.

En Écosse, le premier travail emblématique consacré à ce sujet fut signé par William Forbes Leith à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>269</sup>. En France, la question écossaise fut notamment abordée dans une enquête plus rigoureuse et au ton moins daté menée par Philippe Contamine. Bien que plusieurs articles plus récents soient depuis venus enrichir le sujet<sup>270</sup>, la thèse de Brian Ditcham, produite quelques années après la publication de l'ouvrage de Contamine (et en réponse à celui-ci) constitue toujours, à mes yeux, la meilleure somme d'études sur la question<sup>271</sup>. Citons également un article du même auteur, qui se concentre spécifiquement sur la question de la perception des soldats étrangers en France par les populations locales<sup>272</sup>. Ce travail marque de façon visible une transition opportune vers les champs de l'histoire des mentalités et des représentations. L'histoire des faits survenus à cette époque n'étant plus à refaire, ce sont les modalités entourant la narration de ces derniers par

---

<sup>269</sup> W. FORBES-LEITH, *The Scots Men-at-arms and Life Guards in France...*, *op. cit.*

<sup>270</sup> Voir notamment M. DUCHEIN, « L'Écosse dans la guerre de Cent Ans », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier / textes réunis sous la direction de Jean Kerhervé et Albert Rigaudière*, Paris, Fayard, 1999, p. 279-291, P. CONTAMINE, « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century : mercenaries, immigrants or frenchmen in the making ? » in *The scottish soldier abroad 1247-1967*, ed. By Grant G. Simpson, John Donald Publishers, Edinburgh, 1992, p. 16-30 ou encore B. CHEVALIER, « Les Alliés écossais au service du roi de France au XV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 47-57.

<sup>271</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops in the French royal armies 1415 – 1470*, PhD, Edinburgh University, 1978. DITCHAM B. G. H., « Mutton Guzzlers and Wine Bags: Foreign Soldiers and Native Reactions in Fifteenth-Century France » in *Power, Culture and Religion in France c. 1350-1550*, ed. C. T. Allmand, Woodbridge, 1989, p. 1-13.

<sup>272</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags: Foreign Soldiers and Native Reactions in Fifteenth-Century France » in *Power, Culture and Religion in France c. 1350-1550*, ed. C. T. Allmand, Woodbridge, 1989, p. 1-13.

des auteurs français et écossais, qui va nous intéresser. Pour cela, nous allons débiter cette analyse en abordant plus spécifiquement l'environnement qui favorisa cette implication écossaise. Malgré le cadre rassurant des traités diplomatiques, « l'Alliance », si souvent citée, n'avait pas d'existence en dehors des acteurs qui souhaitaient l'invoquer, ou l'exploiter comme argument leur permettant de légitimer des ambitions parfois très personnelles.

## 1. LA GRANDE CONJONCTION

### 1.1. Les Douglas et « L'armée d'Écosse »

La présence militaire écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle ne constituait pas une révolution en soi. Né au XI<sup>e</sup> siècle, le moine Guibert de Nogent avait raconté, dans ses *Gesta Dei per Francos*, comment des Écossais s'étaient joints à la Première Croisade en 1096 : « On vit les Écossais, sauvages chez eux, mais ne sachant faire la guerre ailleurs, jambes nues, vêtus de capes de poil hérissé, portant leurs sacs pour les vivres suspendus sur leurs épaules, accourir en foule de leur pays couvert de brouillards »<sup>273</sup>. En 1356, à la veille de la bataille de Poitiers, la *Chronique des quatre premiers Valois* mentionne la présence d'un noble écossais, le comte de Douglas, aux côtés du roi de France. Ses conseils avisés sont ignorés par le roi Jean, finalement capturé après avoir essuyé une défaite retentissante<sup>274</sup>.

Un mot doit être dit des Douglas, puissante famille basée dans le sud de l'Écosse. Ils furent, au XV<sup>e</sup> siècle, parmi les principaux architectes des grands mouvements de troupes en provenance de l'Écosse vers le continent. Cet exemple permet de prendre conscience du fait que l'Alliance fut parfois soutenue, incarnée et presque « confisquée » par des réseaux personnels. Ces initiatives privées constituent un véritable chaînon de la proximité franco-écossaise, susceptibles de supplanter l'Alliance imaginée des traités diplomatiques. Les Douglas en firent la démonstration au XIV<sup>e</sup> siècle, et plus encore au XV<sup>e</sup>. Déjà dans le *Bruce*,

---

<sup>273</sup> GUIBERT DE NOGENT, *Histoire des Croisades*, J. L. Brière, Paris, 1825, p. 16. Notons que la traduction donnée ici n'est pas vraiment correcte. L'original en latin ne parle pas de « pays couvert de brouillards », mais plutôt de confins marécageux (*de finibus uliginosis*), dans GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos, sive orientaliū expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia, a variis, sed illius aevi, scriptoribus litteris commendata, nunc primum aut editis aut ad libros veteres emendatis. Auctores praefatio ad lectorum exhibet*, éd. Jacques Bongars, Hanoviae, Typis Wecheliani, apud heredes J. Aubrii, 1611, t. 1., p. 471.

<sup>274</sup> « Sire, vous perdes les gens aujourd'hui. Car sachiez pour certain que la journée est contre vous et pour voz ennemis. Se vous me voullés croire, vous laisseres la bataille et vous logerees devant vos ennemis. Et je vueil perdre la vie, se ainsi le faictes, ilz se rendront à vostre mercy. Car ilz n'ont que mengier et votre host est plantureux de vivres et si vous croistront vos gens. Et je vous dit ce pour vostre prouffit et non pour aultre chose. Car vous et les haulz princes, contes et barons que voy peuvent bien scavoir que je ne le dy pas pour peur », dans *Chronique des quatre premiers Valois* (1327-1393), Paris, éd. Siméon Luce, Société de l'histoire de France, 1862, p. 53. La présence de Douglas et sa participation à la bataille sont également détaillées dans JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1872, p. 365, et JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 5, p. 428.

une œuvre écossaise centrale du XIV<sup>e</sup> siècle dont on va reparler, John Barbour écrivait que le jeune James Douglas, déshérité par le roi d'Angleterre, avait séjourné en France à partir de 1299. Contraint à vivre dans l'exil et la misère à Paris, où il n'a pas d'amis, il attend que Dieu lui envoie de l'aide. Il erre en ville et adopte les comportements dissolus propres à la jeunesse, traînant parfois en mauvaise compagnie. Il demeura ainsi trois ans dans cette situation avant d'apprendre la mort de son père et de décider de rentrer au pays afin de réclamer son héritage et de libérer ses hommes de leur servitude<sup>275</sup>. Pour Barbour, cette période est celle de l'égaré qui précède naturellement la maturité et la sagesse. Comme le souligne Michael Brown, rien ne permet de prouver la véracité de cette histoire, mais il semble avéré que Barbour pouvait s'appuyer sur la réputation déjà bien connue de l'attrance des Douglas à l'égard de la France<sup>276</sup>. Dans les années 1330, les Douglas étaient au côté du roi David d'Écosse lorsque celui-ci se réfugia sur le continent et qu'il demeura un temps à Château Gaillard en Normandie. L'un d'eux, William Douglas, en vint à séjourner treize ans en France. Il détenait les terres de Saint-Saëns en Normandie et était aussi français qu'écossais. Après un passage en Écosse, il revint sur le continent et servit aux côtés de Jean II, notamment lors de la bataille de Poitiers. Pour les Douglas, « cette longue alliance avec la France était d'une importance capitale », écrit Michael Brown. « Elle leur fournit, ainsi qu'à leurs compatriotes des rebords lointains de l'Europe, un lien direct avec le cœur de l'Occident chrétien »<sup>277</sup>.

Les parallèles entre ce choix d'itinéraire familial et l'importance que pouvait revêtir l'Alliance pour l'Écosse est évident. Très tôt, les Douglas comprirent le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de l'hostilité entre la France et l'Angleterre. Entre les années 1330 et 1420, cette dynastie écossaise joua un rôle prééminent, en soutenant activement l'alliance militaire et politique avec la France. En 1338-1339, William Douglas recruta par exemple une troupe de soldats et d'arbalétriers français pour participer à la capture de Cupar et de Perth. Selon Michael Brown, Archibald Douglas, « the Grim », participa peut-être à cette campagne. Toujours est-il que celui-ci devint justement un spécialiste des affaires diplomatiques avec la France. Durant le fameux renouvellement de l'Alliance en 1371, Archibald était à la tête de la délégation écossaise. Une nouvelle dynastie régnait désormais en Écosse, mais Archibald, qui avait déjà représenté David II en France, incarnait un élément de continuité entre les deux souverains. Au cours des négociations, Douglas obtint non seulement le renouvellement de

---

<sup>275</sup> JOHN BARBOUR, *The Bruce*, an edition with translation and notes by A. A. M. Duncan, Canongate Classics, Edinburgh, 1997, p. 57.

<sup>276</sup> M. BROWN, *The Black Douglasses, War and Lordship in Late Medieval Scotland, 1300-1455*, Tuckwell Press, East Lothian, 1998, p. 210.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 211.

l'Alliance, mais aussi la promesse d'une aide française active afin d'ouvrir un nouveau front contre l'Angleterre. Alors même que le roi d'Écosse Robert II se montrait réticent (il rejeta la mise en œuvre d'une action militaire combinée contre l'Angleterre), Douglas continua à jouer le rôle d'interlocuteur privilégié avec le roi de France, réclamant de l'aide pour mener une politique résolument agressive à l'égard du voisin anglais. On reviendra plus en détail sur les expéditions françaises en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, dont Douglas fut l'un des principaux instigateurs.

Ces événements eurent un impact sur les observateurs, comme Froissart, qui racontèrent ces événements. Le comte de Douglas était au cœur de ces récits, et sa relation spéciale avec la France le distinguait au sein de l'aristocratie écossaise. De même, « les ennemis de l'Angleterre sur le continent estimaient que les Douglas avaient suffisamment de pouvoir et d'indépendance pour orchestrer de grandes campagnes militaires dans le nord »<sup>278</sup>. La mort du comte de Douglas lors de la bataille d'Otterburn en 1388, emportée par les Écossais, ne ternit pas son image et contribua au contraire à le faire entrer dans la légende et à le consacrer comme le fléau des Anglais. Le successeur de James Douglas, Archibald The Grim, était déjà bien connu sur le continent comme soldat et comme diplomate. Lorsque le fils de celui-ci mena une invasion de l'Angleterre en 1402, il était accompagné par un groupe de chevaliers français venus se joindre à lui (et cela malgré la trêve en vigueur entre la France et l'Angleterre). Dans les années 1380, les voisins de l'Écosse, Français ou Écossais, considéraient Douglas comme la figure dominante du royaume : « ni le duc d'Albany, ni encore moins, Robert III et Jacques n'attirèrent à ce point l'attention des observateurs étrangers, et c'est un mariage avec la dynastie des Douglas, et non celle des Stewart, qui était perçu comme le plus prestigieux par les Français en 1404 »<sup>279</sup>. Le prestige militaire des Douglas fut ainsi construit, sur le continent, grâce à leur pouvoir et à leurs actions dans les marches du royaume d'Écosse<sup>280</sup>.

Les Écossais commençaient par ailleurs à faire parler d'eux sur le sol français. En 1402, David, comte de Crawford, entra au service du frère de Charles VI, Louis d'Orléans. Quelques années plus tard, c'est Alexandre, comte de Mar, qui se fit connaître sous les ordres de Jean, duc de Bourgogne. Les deux seigneurs furent bien payés et la qualité militaire des soldats écossais est admise. Pour l'ambitieux Archibald Douglas, dont la réputation était déjà

---

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 213.

<sup>280</sup> Le récit (très détaillé) de la bataille d'Otterburn réalisé par Froissart a pour caractéristique intéressante de lui avoir été inspiré par le témoignage direct d'un participant (« Jehan de Chastel-Neuf ») rencontré à Orthez à la cour du comte de Foix. Voir JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 13, p. 256-257.

acquise sur le continent, la France devint, à partir de 1413, l'objet de toute son attention. Archibald se rendit à Paris. Il était sollicité par le duc de Bourgogne, inquiet de voir son rival, le duc d'Orléans, négocier le soutien de l'Angleterre. C'est dans ce contexte que fut négocié un accord prévoyant que Douglas fournisse 4000 hommes d'armes et archers pour servir le duc de Bourgogne contre la prise en charge de l'acheminement des troupes et paiement. « Pour la première fois, un prince français cherchait à enrôler un important contingent écossais pour l'engager dans le conflit continental, et c'est vers les Douglas qu'il se tourna pour le fournir »<sup>281</sup>.

Ce pacte ne fut jamais mis en œuvre, en raison de l'accession d'Henri V au trône, lequel préféra favoriser une politique d'alliance avec le duché de Bourgogne. L'aide écossaise n'était plus nécessaire. Douglas profita toutefois de la reprise du conflit entre l'Angleterre et la France. En 1415, alors qu'Henri triomphait à Azincourt, Archibald profitait de l'absence du roi pour incendier Penrith dans le nord de l'Angleterre. Lors de la seconde expédition d'Henri en France deux années plus tard, Archibald s'entendit avec le régent d'Écosse, le duc d'Albany, pour attaquer Roxburgh et Berwick. Le frère d'Henri, le duc de Bedford, réagit efficacement et la double offensive écossaise se solda par un échec. En 1419, c'est finalement le dauphin de France, Charles, qui sollicita directement les Écossais. Quoique les négociations se soient tenues avec le régent Albany, Charles comptait, à la manière du duc de Bourgogne avant lui, sur l'aide de certains nobles et de leurs armées respectives, au premier rang desquels figuraient les Douglas. L'armée écossaise qui débarqua en France reflétait cette situation. Elle était placée sous le commandement de John Buchan, fils du régent Albany et de l'héritier du comte de Douglas (lui aussi nommé Archibald). Ce dernier est fait comte de Wigtown pour être mis sur un pied d'égalité avec John Buchan. Ainsi habilités à commander, les deux hommes pouvaient pleinement exploiter les ressources humaines à la disposition de leurs pères respectifs.

En 1419, Charles avait obtenu son armée sur mesure. Le gros des troupes débarqua avec Buchan et Wigtown (soit environ 6000 soldats). Malgré les pertes, de nouveaux renforts acheminés d'Écosse assurèrent le renouvellement. En 1424, l'armée écossaise représentait à elle seule 6500 hommes, et jusqu'à 15 000 Écossais avaient combattu en France entre 1419 et 1424. Même si certains éléments de cette armée purent séjourner dans des garnisons, à la différence des autres contingents étrangers, le gros des troupes formait un noyau autonome, une « armée d'Écosse » placée sous l'autorité des comtes et d'un connétable éprouvé, John

---

<sup>281</sup> M. BROWN, *The Black Douglases...*, *op. cit.*, p. 215.



Stewart of Darnley, et d'un maréchal, Thomas Kirkpatrick.

Liés à la perspective d'un enrichissement continental, les schémas du recrutement reflétaient aussi les structures locales des seigneuries écossaises placées sous l'autorité des nobles venus combattre en France. Ditcham note ainsi que « les armées écossaises étaient très largement l'affaire des *Lowlands*. On repère ici ou là un ou deux *Highlanders* [...], mais les *Highlands* d'Écosse vécurent leur propre vie sans être affectées par les affaires françaises ». Ditcham ajoute qu'il est permis de croire que ces troupes écossaises, plus que le reflet d'une conscription nationale, avaient presque l'allure d'armées privées : les capitaines aussi bien que les soldats provenaient des terres contrôlées par quelques grands personnages, au premier rang desquels les Douglas<sup>282</sup>. Autre spécificité : cette armée était visiblement adaptée aux techniques militaires continentales et conçue pour faire face aux stratégies anglaises. Contrairement aux formations de lanciers traditionnelles, si fréquemment employées lors des conflits anglo-écossais, l'armée d'Écosse en France comptait un grand nombre d'archers. En 1419, pour chaque soldat écossais débarqué en France, on relevait aussi deux archers. En 1424, Douglas commandait une force comprenant 2500 hommes d'armes et 4000 archers. Cette tendance répondait à la fois à une volonté française de se doter de troupes capables de faire face aux redoutables armées anglaises, ainsi qu'à la connaissance approfondie qu'avaient les Écossais des ravages que pouvait occasionner le maniement du *longbow* anglais. En cela, Archibald et Albany avaient anticipé les efforts de Jacques I<sup>er</sup>, dont les législations passées en Écosse pour encourager l'entraînement à l'arc découlaient de l'expérience que celui-ci avait tiré de sa participation aux campagnes militaires d'Henri V en France<sup>283</sup>.

Après une première victoire militaire d'envergure à Baugé en 1421, Wigtown et Buchan écrivirent à Charles, avec déjà en tête la promesse de récompenses. Ils demandèrent à Charles de faire Thomas Seton, un autre chef écossais d'importance, sénéchal du Berry. Seton disposait déjà de Langeais, non loin de Tours par le biais de sa femme française, Isabeau Goyon. Il n'était pas le seul à convoiter des terres françaises. Châtillon-sur-Indre, aux mains de Buchan, fit office de première base écossaise en Touraine. Wigtown, de son côté, mit la main sur Dun-le-roi. Les autres Écossais ne furent pas en reste. En 1423, Charles déboursa 30 000 livres tournois afin de les payer pour deux mois, faisant au passage des emprunts et démobilisant certaines autres composantes de son armée. Après Baugé, les gains immédiats furent considérables et renforcèrent l'ardeur écossaise. Un simple écuyer, Laurence Vernor, fit

<sup>282</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops in the french royal armies 1415 – 1470*, PhD, Edinburgh University, 1978, p. 182.

<sup>283</sup> M. BROWN, *The Black Douglases...*, op. cit., p. 216-217.

fortune en livrant le comte de Somerset à Charles. Le comté de Longueville (aux mains anglaises) fut octroyé à Wigtown tandis que Buchan héritait du titre de connétable de France. Quand la nouvelle de la victoire parvint aux oreilles d'Archibald Douglas (père) resté en Écosse, celui-ci commença à calculer les bénéfices qu'il pourrait tirer de sa participation au conflit. Ses manœuvres, toutefois, étaient très subtiles et illustrent la complexité des plans et des calculs à l'œuvre sous la surface en apparence lisse de la Vieille Alliance. Douglas commença en effet par négocier ses services auprès d'Henri V. Ce faisant, il obtint l'assentiment de Jacques, otage et « invité » du roi d'Angleterre. En échange de son service, Douglas reçut la promesse que Jacques pourrait séjourner trois mois en son royaume d'Écosse. Selon Michael Brown, il faut toutefois prendre ces agissements avec une pincée de sel<sup>284</sup>. Il est peu probable que Douglas ait sérieusement envisagé de combattre ses pairs en France côté anglais, et sa stratégie à long terme dépassait l'urgence immédiate. Contrairement au régent Albany, visiblement peu préoccupé par le sort du roi d'Écosse, Archibald ménagea sa relation avec Jacques. La perspective de son ralliement à Henri pouvait également être employée comme moyen de pression sur le dauphin, avec lequel il était par ailleurs toujours en relation.

La mort de Henri V et de Charles VI en 1422 fit évoluer la situation. Charles VII était en quête de nouveaux renforts écossais et la crainte montait côté anglais. Les deux ennemis envoyèrent des ambassades en Écosse, véritable enjeu capable de peser dans le dénouement des conflits encore à venir. Encore une fois, Archibald Douglas était au cœur de ces tractations. Pour le rallier à sa cause, Charles lui envoya Buchan et lui fit miroiter terres et titres. De leur côté, les Anglais proposaient de relâcher Jacques et demandaient en retour une trêve et la suspension de l'aide écossaise à Charles. Archibald fit pression afin d'obtenir le beurre et l'argent du beurre : une trêve fut négociée entre l'Écosse et l'Angleterre, mais elle excluait les Écossais en France. Cette habile manœuvre permit à Archibald, dont les terres écossaises étaient désormais sécurisées, de rassembler une armée pour aller combattre en France, hors de la zone couverte par les trêves.

En février 1424, Douglas et son armée embarquèrent dans des navires français et espagnols affrétés par Charles. Ils quittèrent la Clyde et débarquèrent à La Rochelle le 7 mars. Les nouveaux renforts écossais se mêlèrent aux troupes déjà sur place et c'est une armée forte de 6500 hommes qui est passée en revue par Charles à Bourges. Archibald reçut les récompenses promises. À l'exception de Chinon et de quelques autres domaines, il se vit

---

<sup>284</sup> *Ibid.*, p. 219.

octroyer le duché de Touraine dans son intégralité. Il hérita par ailleurs du titre de lieutenant général de Charles, une charge qui en faisait de lui l'équivalent d'un vice-roi dans la lutte contre les Anglais. C'est ainsi que « le roi du plus riche royaume occidental confia vastes terres et grands pouvoirs à un comte d'Écosse. Aucun noble étranger, aucun Français sans lien direct avec la maison royale n'avait reçu le titre de duc des mains d'un roi de France à la fin du Moyen Âge. Au cours du siècle précédent, la Touraine avait été détenue par les fils des rois, y compris le propre frère de Charles »<sup>285</sup>.

En réalité le prix à payer pouvait paraître raisonnable, pour une armée capable de battre les Anglais. De plus, les Écossais contrôlaient déjà virtuellement la Touraine. On ne va pas revenir tout de suite sur le temps passé par Douglas et ses troupes à Tours et aux environs ; cette période ne fut pas au goût des habitants qu'ils soient bourgeois ou qu'ils vivent dans les campagnes alentour. Plus globalement, aux yeux de la noblesse, on considéra avec une suspicion grandissante ces Écossais venus arracher à Charles terres et titres. Toujours est-il que « pour les Écossais, l'opportunité de vivre sur la riche vallée de la Loire valait les risques encourus par la guerre. Pour Archibald Douglas, la fortune et la stature d'un prince européen les valaient très certainement »<sup>286</sup>. Douglas souhaitait désormais voir son futur écrit en France, une ambition qu'il partageait avec son plus jeune fils, Jacques. Le duc était au faîte de sa puissance. Il était pleinement conscient de son influence auprès des pouvoirs français et anglais. Il avait pu organiser la libération du roi d'Écosse. Il était à la tête d'un vaste domaine français et d'une puissante armée recrutée sur ses territoires écossais. Surtout, Douglas savait pouvoir compter sur une tradition étroitement liée à l'histoire même de l'Alliance franco-écossaise. Celle-ci avait débuté dans les années 1330 : « La France avait une relation spéciale avec la maison des Douglas, et l'hommage d'Archibald à Charles renouvelait un lien déjà établi lorsque le comte William avait été fait chevalier par l'arrière-grand-père de Charles, Jean II, à Poitiers »<sup>287</sup>.

En 1424, l'heure était venue pour Archibald d'assurer sa part du contrat. Le dénouement fatidique eut lieu à Verneuil. Contre l'avis des chefs français (on reviendra sur les récits de cette bataille), Archibald décida d'affronter l'armée du duc de Bedford, en infériorité numérique. Douglas espérait peut-être ainsi honorer sa nouvelle fonction de lieutenant général auprès de Charles VII et marquer les esprits par un coup d'éclat. Walter Bower affirma que Douglas avait échangé des lettres avec Bedford pour annoncer qu'il ne prendrait pas de

---

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 222.

prisonniers. Le combat qui s'ensuivit, le 17 août, fut l'un des plus violents et des plus meurtriers de toute la guerre. Les Écossais combattirent furieusement, mais le retrait du reste de l'armée, notamment de la cavalerie lombarde qui pris la fuite, les laissa seuls, entourés par les forces anglaises qui scandaient le nom de Clarence, en référence à la bataille de Baugé. C'est un massacre. Sur 6000 Écossais, seuls 40 auraient échappé à la tuerie de Verneuil. Douglas faisait partie des morts, ainsi que son fils, mais aussi Buchan et tous les autres chefs de sa nouvelle armée. L'élan de Douglas, sa carrière fulgurante, furent brisés net. Archibald fut sans doute « l'expression la plus exceptionnelle du pouvoir aristocratique écossais de la fin du Moyen Âge. L'ironie de sa carrière réside dans le fait que ses plus grands succès furent acquis dans les domaines de la politique et de la diplomatie, et non sur le champ de bataille »<sup>288</sup>.

Malgré toutes ces explications, il faut souligner le fait que l'afflux écossais dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle était une nouveauté. À ses débuts, la Vieille Alliance semblait surtout, côté français, esquisser les contours d'une base arrière et d'un nouveau front contre l'Angleterre. Dans son expression la plus ambitieuse et la plus féroce, elle fut peut-être même perçue comme la clé qui permettrait de briser le pouvoir anglais. C'est à cette entreprise que semblait s'être, en vain, attelé le traité de 1295 dans sa formulation. À l'aube de la Guerre de Cent Ans, ce grand rêve était encore vivace, et des plans de grande envergure furent élaborés pour mener depuis l'Écosse une opération militaire conjointe contre l'Angleterre. En 1337, on avait envisagé d'envoyer sur place 1 200 hommes d'armes et 20 000 piétons grâce à une flotte de 200 navires, accompagnés par 60 bateaux de pêche et 30 galères. À cela s'ajoutaient des provisions en grande quantité, du vin notamment, ainsi que de l'équipement militaire. Un inventaire impressionnant et détaillé qui court sur 6 pages (dans son édition moderne) relate tous ces détails<sup>289</sup>. Jamais concrétisé, ce grand plan d'invasion fit place à plusieurs expéditions plus modestes, destinées à acheminer des troupes françaises en Écosse, mais aussi à entretenir et à soutenir le conflit grâce à des aides financières et à l'envoi de matériel. L'exemple le plus connu est celui de l'expédition de Jean de Vienne qui, en 1385, se rendit en Écosse avec 2 000 hommes, 1 400 armures et 50 000 francs. Le succès de ces opérations fut mitigé, et était souvent lié à ces initiatives personnelles qui impliquèrent notamment les Douglas. Elles cessèrent au XV<sup>e</sup> siècle, avant que les Français ne marquent leur grand retour

---

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 223.

<sup>289</sup> J. PETIT, *Essai de restitution des plus anciens mémoires de la Chambre des Comptes de Paris*, Paris, 1899, p. 204-210, cité dans P. CONTAMINE, « Froissart and Scotland », in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p.43-58, p. 46.

en Écosse au siècle suivant<sup>290</sup>. Inversement, la présence militaire écossaise en France, peu visible aux débuts de la Guerre de Cent Ans se renforça au fil du conflit. Ces variations permettent de nuancer l'approche figée du récit diplomatique. Si la France pouvait s'autoriser le luxe de mener de (petites) expéditions depuis l'Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, l'état du royaume dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle et le recours aux Écossais traduisaient la posture beaucoup plus délicate de Charles, acculé et aux abois.

L'ampleur de la présence écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle pourrait être interprétée comme le signe visible de la maturation d'une alliance finalement devenue effective et enfin conforme aux principes édictés dans les traités depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quoique la place accordée à l'Écosse et aux Écossais soit plutôt restreinte à l'échelle du corpus des chroniques françaises, l'arrivée de milliers de soldats écossais à La Rochelle au XV<sup>e</sup> siècle ne pouvait pas passer inaperçue, et ces événements furent systématiquement relevés par les chroniqueurs. Ce sont plus d'une vingtaine de chroniques françaises du XV<sup>e</sup> siècle qui ont été mobilisées dans cette étude et qui témoignent (souvent de manière résiduelle ou anecdotique) de cette présence écossaise. À ce titre, on peut dire des Écossais que leur présence était résolument palpable, mais qu'ils ne se taillèrent jamais la place du lion dans les chroniques. Tâchons, dans un premier temps, de caractériser la manière dont fut perçu leur accueil.

Pour le parti du dauphin en mal de renforts, il semble évident que ces nouvelles troupes répondaient à une attente. Elles représentaient l'espoir, peut-être, d'un retournement. L'historien Gaston Du Fresne de Beaucourt évoque ainsi une lettre que Charles avait envoyé aux habitants de Tournai le 9 octobre 1423. Le roi y développe un plan clair et ambitieux : « Et c'est bien nostre entente [...] de nous mettre sus à toute puissance, à l'entrée de la saison nouvelle, et d'aller par delà et jusques à Reims pour nous y faire sacrer et couronner, et pour réduire tous nos diz subgez rebelles ». Pour cela, il a fait appel au « conte de Foix, qui, par appointment pris avecques lui, nous doit amener mil chevaliers et escuiers, mil hommes de trait et mil targans ». Mais il compte aussi sur son « beau cousin le connestable de France (John Stuart Buchan) qui est pieça arrivé en Escosse, doit nous amener, où navire que pour ce lui avons faire delivrer, huit mille combatans dudit païs ». Charles en est sûr : « Et par ainsi, Dieux avant, joint nostre autre puissance, pensons bien estre assez fors pour aller partout nostre dit royaume, et pour oster vous et les autres des dangiers où vous estes »<sup>291</sup>. Les

---

<sup>290</sup> La question des expéditions en Écosse est traitée plus en détail dans la troisième partie de cette étude. Voir p. III, chap. V, 2.

<sup>291</sup> D'après un original conservé aux archives de Tournai, cité par G. DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, Librairie de la Société Bibliographique, Paris, 1881, t. 2. p. 59-60.

Écossais ne sont rien de moins que l'outil sur lequel Charles comptait pour lancer sa reconquête du royaume.

Après le revers franco-écossais à Cravant, l'espoir fut ranimé à l'occasion de l'arrivée d'Archibald Douglas. Charles VII l'accueillit à bras ouverts et le fit duc de Touraine, titre jusqu'alors réservé aux princes royaux de France. Jean Chartier, auteur d'une *Chronique de Charles VII*, décrit ainsi l'arrivée d'Archibald et de ses hommes :

En celle saison dessendi en royaume de France le conte Duglas à la Roche, pour venir secourir le roy de France et son dit royaume, lequel fut reçu par le dit roy moult grandement et honnourablement, et lui donna le dit roy la duché de Thouraine, et avoit bien en sa compaignie le dit conte Duglaz, ainssy que on disoit quatre à cinq mille combatans<sup>292</sup>.

Notons ici le rôle prêté à Douglas, dont la mission n'est rien de moins que la sauvegarde du roi de France et de son royaume ! On repense bien sûr, également, au discours de Chartier dans *le Quadrilogue Invectif*, lorsque celui-ci louait le courage des Écossais qui, bravant les périls de la mer, vinrent au secours des Français, pour porter une partie de leur fardeau d'épreuves et de peines<sup>293</sup>. Relevons enfin le caractère *a priori* très chaleureux de l'accueil fait par Charles aux nouveaux arrivants.

## 1.2. Louis et Marguerite : un seul sang ?

Cette dynamique positive semble confortée par l'évolution du discours diplomatique qui l'encadre et la formalise. À ce titre, l'ambassade de 1428 et le discours d'Alain Chartier se démarquaient : jamais le vocabulaire entourant l'amitié franco-écossaise n'avait été aussi riche et appuyé. Français et Écossais ne sont plus seulement liés par l'encre des traités, mais par un pacte plus fort et plus intime, celui du sang (« *non atramento, immo sanguine mixtim fuso inscripta est* »). Ce lien de sang est souligné dans les marques d'affection que se dispensent Charles et Jacques (*Principem Fratrem, Consanguineum et Confœderatum nostrum*), on le retrouve enfin inscrit dans le projet de mariage qui devait lier Marguerite au dauphin Louis. Toujours dans le système théorique mis en place par la langue diplomatique, il

---

<sup>292</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, édition établie par Auguste Vallet de Viriville, 3 vols., Pierre Jannet, 1858, t. 1., p. 40.

<sup>293</sup> « Nous voyons les estrangiers alliez de nostre royaume qui passent les fortunes de mer pour venir a nostre secours et estre parçonniers de nostre adversité et de nostre peine », dans ALAIN CHARTIER, *Le Quadrilogue Invectif*, édité par E. Droz, H. Champion, Paris, 1923, p. 51.

apparaît que ce lien de sang avait pour finalité une unification globale des deux royaumes, une union qui embrasse les rois comme leurs sujets. Ce mélange du sang semble consacrer, en avance, la création d'un lien de parenté au sens propre du terme. Bien sûr, tout cela restait très théorique. L'arrivée des Écossais sur le continent, la mise en œuvre d'un premier mariage princier : une union véritable était-elle en train de se matérialiser ?

Les négociations qui conduisirent à l'organisation du mariage furent difficiles et prirent du temps, notamment en raison du grand nombre d'échanges qui furent requis pour aboutir à un accord définitif. Jacques, en effet, réévalua à la hausse ses propres exigences, conscient du fait que Charles désirait ardemment l'arrivée de renforts. Il renforça les précautions et le montant des compensations en cas d'imprévus entourant le mariage et réclama le comté de Saintonge (encore sous le contrôle de Charles) ainsi que la possibilité de l'échanger contre le comté de Bourges ou d'Évreux, une fois le royaume libéré des Anglais<sup>294</sup>. Le document, finalement signé par le roi de France à Chinon en octobre 1428 prévoyait que Marguerite arrive en France accompagnée de 6000 soldats. Plus qu'une simple alliance matrimoniale, c'était donc avant toute chose une armée que Charles convoitait. Quatre mois plus tard, le traité fut contresigné à Édimbourg par Jacques. Il est intéressant de noter que Charles n'avait pas attendu cette validation finale pour faire en sorte de transmettre la bonne nouvelle à toutes les villes qui lui étaient encore fidèles. Dès le 3 janvier 1429, Charles informa la municipalité de Tournay que l'alliance avec l'Écosse avait été renouvelée, que le mariage entre la princesse écossaise et le dauphin était imminent et que cette dernière arriverait en France avant la Pentecôte, accompagnée de 4 000 soldats. Si ces renforts devaient s'avérer insuffisants, le roi d'Écosse lui-même débarquerait ensuite avec sa propre armée<sup>295</sup>. Au soulagement français répondit l'inquiétude anglaise. Informé de ces nouvelles, le *Privy Council* donna le 17 avril l'ordre d'équiper une flotte afin d'intercepter la princesse et ses troupes, chiffrées à 6 000 hommes, et de les empêcher d'atteindre un port français.

L'application de ce traité de Chinon, toutefois, fut considérablement repoussée. C'est finalement en 1434 que Charles envoya en Écosse l'ambassade chargée de ramener Marguerite. Une fois encore, les négociations traînèrent en longueur. À cette occasion, l'ambassadeur Regnault Girard fut contraint de demeurer plusieurs mois en Écosse en attendant la réponse de Charles aux dernières demandes de Jacques : « Et je, Regnault Girart demourey seul par delà en atendant la response telle qu'il plairoit au Roy me mander et

---

<sup>294</sup> L. A. BARBÉ, *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis...*, op. cit., 1917, p. 26.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 29.

commander ». L'idée de rester seul en Écosse pour une durée indéterminée ne semble pas avoir enchanté l'ambassadeur, qui se plia aux circonstances, ce « qui ne fut sans grant ennuy et desplaisir ». Le roi d'Écosse prit Regnault en pitié et « m'envoya en plusieurs bonnes villes de son royaume pour passer temps et me mettre hors d'ennuy, et me bailla gens pour m'accompagner et fuz en sa ville de Dondi où je fus grandement festoïé par les bourgeois de sadicte ville, et à Saint Andrieu où je fus aussi festoïé tant par l'evesque que aussi par le prieur dudict lieu ». Après avoir exploré ces régions orientales des *Lowlands* écossaises et profité de l'hospitalité des bourgeois de Dundee et des clercs de Saint Andrews, Regnault termina son séjour ravi. Il acheva son récit sur une remarque qui semble couronner tout l'argumentaire développé plus tôt :

Et à veoir dire, en quelque part que je allasse, pour honneur du Roy ou me faisait honorable reception et de grans honneurs, tant gens d'églises, nobles, que gens de commun, et monstroient si grand vouloir au fait du Roy qu'il me semble qu'il ne pourroit estre de meilleurs ne plus loyaulx François<sup>296</sup>.

Le compliment vaut ici la peine d'être noté. Comme on aura l'occasion de le voir, ils ne furent pas si fréquents dès lors que l'on s'écarte un tant soit peu des sources strictement diplomatiques.

Marguerite n'arriva en France qu'en 1436. Elle était accompagnée de 2000 soldats. Le chroniqueur Perceval de Cagny, qui relata par ailleurs les aventures et mésaventures des Écossais en France, raconta l'arrivée de Marguerite à La Rochelle, laquelle avait, « en sa compagnie le conte d'Orquenay (Orkneys) et grant nombre de chevaliers et escuiers dudit pais d'Escoce et très belle compagnie de dames et de damoiselles dudit pais, touz les hommes et femmes et leurs servans, chacun en son estat en très riche et grant appareil ». Le cortège est fastueux et attira l'attention. Il était digne d'une future reine de France : « Et estoit belle chose de veoir les hacquenées, leurs hernais, la litière, les cherioz et chevaux pour les mener, richement parez et couvers, comme à la raigne de France pourroit appartenir »<sup>297</sup>. Selon Jean Chartier, l'auteur de la *Chronique de Charles VII*, Marguerite fut menée à Tours où elle fit une entrée en grandes pompes, « et fut receue moult honnorablement de ceulx de ladite

---

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>297</sup> PERCEVAL DE CAGNY, *Chroniques de Perceval de Cagny, publiée pour la première fois pour la société de l'histoire de France par H. Moranvillé*, Paris, Librairie Renouard, 1902, p. 219.



ville. Et estoit ladite dame montée sur une hacquenée moult richement habillée »<sup>298</sup>. Quand vint le jour du mariage, la tenue de Marguerite, ramenée de son pays, attire l'œil. « Ledit conte de Orquenay, les autres chevaliers et escuiers, dames et damoiselles d'Escoce furent en grant estat celui jour. Et estoit moult noble chose de veoir les paremens et abillemens en quoi estoit madame la daulphine, lesquels elle avoit aportez de son pais ».

La fête, toutefois, dénota par sa simplicité peu coutumière. Elle ne fut pas prétexte aux déploiements fastueux auxquels on pouvait peut-être s'attendre : « Et fut la feste grande et plaine comme le cas le requeroit bien, sans y avoir joustes ne faire autres grans choses estranges »<sup>299</sup>. Jean Chartier note par ailleurs que lors de la bénédiction du mariage de son fils, le roi ne daigna même pas quitter ses habits de cavalier : « Et ne fut le roy en autre habit en ladite bénèisson qu'en celui en quoy il chevauchoit »<sup>300</sup>. Une fois le mariage expédié (au grand galop, donc) les membres de l'entourage de Marguerite furent à leur tour congédiés sans beaucoup d'égards. L'incompréhension et le mécontentement écossais sont palpables ; peut-être frôla-t-on l'incident diplomatique : « Et, environ xv jours après, le dit conte de Orquenay et presque tout le surplus des chevaliers et escuiers qui estoient demourez après ladite descente de la Rochelle avecques madame la daulphine furent renvoyez en leur pais et retournèrent mal contens du conseil du roy qui avoit petivement ordonné de leur retour »<sup>301</sup>. Nous ne reviendrons pas sur les suites d'un mariage qui fut, semble-t-il, malheureux pour Marguerite. Elle succomba en 1445 à l'âge de 20 ans.

Malgré l'intérêt visible des chroniqueurs français pour cet évènement, il apparaît clairement que l'ordre des priorités avait changé pour la couronne française. Après l'enthousiasme de Charles lorsqu'il avait vu débarquer les renforts écossais avant 1430, le traitement qu'il réserva à Marguerite semble indiquer une position quelque peu révisée. Contre toute attente, les renforts amenés par Marguerite – le premier motif de justification du mariage – furent renvoyés en Écosse. Dès leur arrivée à La Rochelle, les émissaires de Charles, « le conte de Vendosme, le chancelier de France, le sire de Gravelle, maistre des arbalestiers, bien acompaigniez de chevaliers et escuiers » notifient « et lesquelz, tant hommes que femmes, vendroient devers le roy et le surplus retourner et envoyer en leur pais »<sup>302</sup>. On note alors déjà une certaine colère écossaise, qui n'est pas sans rappeler celle des invités

---

<sup>298</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, édition établie par Auguste Vallet de Viriville, 3 vols, Pierre Jannet, 1858, t. 1, p. 230.

<sup>299</sup> PERCEVAL DE CAGNY, *Chroniques de Perceval de Cagny...*, *op. cit.*, p. 222.

<sup>300</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII...*, *op. cit.*, p. 231.

<sup>301</sup> PERCEVAL DE CAGNY, *Chroniques de Perceval de Cagny...*, *op. cit.*, p. 222.

<sup>302</sup> PERCEVAL DE CAGNY, *Ibid.*, p. 220.

congrédiés deux semaines après la tenue du mariage : « Et fut la departie d'entreulx tres forte à faire et touz les gens d'estat, hommes et femmes, chacun en droit soy, furent tres mal contens du coinseil du roy [...]. Et ad ce ne porent estre ouiz, et retournerent en leur pais mal contens »<sup>303</sup>.

Le mariage de Marguerite et de Louis, malgré un bel emballage diplomatique, peut difficilement être perçu comme une grande réussite. Il créa toutefois un précédent, et les familles princières de France et d'Écosse entreprirent de nouvelles tentatives d'union par la suite. Côté anglais, le danger que pouvait représenter cette union fut bien perçu. Politiquement et symboliquement, il allait à l'encontre d'un rapprochement entre l'Écosse et l'Angleterre. Sur le plan matériel, l'envoi d'une flotte pour tenter d'intercepter Marguerite et les nouveaux renforts promis au roi de France prouvent que l'affaire était prise au sérieux. Même si ce dernier arrivage de troupes écossaises ne joua pas le rôle tant attendu, les contingents écossais avaient été nombreux à affluer en France au cours des décennies précédentes.

Avant de poser les limites définitives atteintes par la proximité entre les deux alliés, il faut encore évoquer une autre catégorie de documents, communément regroupée sous le qualificatif de lettres de naturalisation. À certains égards, ces dernières pourraient être considérées comme les héritières des traités, ou du moins comme le prolongement naturel de l'entreprise de rapprochement que ces derniers avaient contribué à alimenter.

### 1.3. Les lettres de naturalisation : un corollaire

Mentionnée par Brian Ditcham, la question de la naturalisation des Écossais en France a surtout été abordée par Philippe Contamine et Elizabeth Bonner<sup>304</sup>. Leur analyse nous conduit à penser que ces lettres de naturalisation, plus qu'une mise en œuvre formelle du rapprochement entre peuples alliés, relevaient plutôt du résultat inattendu. Quoique ne faisant peut-être pas partie des plans initiaux, elles devinrent une contingence associée à la présence et aux tentatives d'implantations durables des Écossais sur le continent. Parmi ces derniers, certains parvinrent à la fois à bénéficier des largesses royales et à survivre aux affrontements auxquels ils participèrent. Dotés de terres et de titres, ils cherchèrent à protéger ce patrimoine français nouvellement acquis, notamment au bénéfice de leurs héritiers. La jouissance des

---

<sup>303</sup> *Ibid.*, p. 220

<sup>304</sup> P. CONTAMINE, « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century : mercenaries, immigrants or frenchmen in the making ? » in *The Scottish soldier abroad 1247-1967*, ed. By Grant G. Simpson, John Donald Publishers, Edinburgh, 1992, p. 16-30, E. BONNER, « French Naturalization of the Scots in the Fifteenth and Sixteenth Centuries », in *The Historical Journal*, vol. 40, Cambridge University Press, 1997, p. 1085-1115.

présents accordés par la couronne pouvait en effet se révéler de courte durée : en cas de mort des bénéficiaires directs, les membres de la famille, s'ils n'étaient pas présents en France, étaient à peu près certains de voir ce patrimoine leur être soustrait avant d'être redistribué au profit de nouveaux serviteurs du roi.

Entre 1419 et 1424, environ 15 000 soldats écossais seraient arrivés en France. Sur la période 1425-1440, Philippe Contamine estime que les Écossais représentaient entre un dixième et un cinquième des forces sous les ordres de Charles. En observant ces chiffres, Contamine ne peut que constater leur ampleur, *a fortiori* en prenant en ligne de compte le fait que la population totale en Écosse n'atteignait vraisemblablement pas un million d'habitants<sup>305</sup>. À partir 1450, soit cinq ans après la création de la Garde Écossaise, les troupes venues d'Écosse furent réparties dans deux groupes distincts : la Garde, qui évoluait dans l'environnement proche du roi de France et une (parfois deux) compagnies d'ordonnances. Entre 1450 et 1500, au moins 700 Écossais étaient encore en activité en France. Contamine note toutefois à juste titre que durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, c'est cinq à dix fois moins de soldats écossais qui sont recensés en France par rapport à la période 1419-1424. À la fin du règne de Louis XI, note-t-il, l'afflux de soldats suisses est désormais bien plus important. L'arrivée de contingents écossais en masse, plus qu'une évolution naturelle de l'Alliance, répondait donc à un contexte particulier et fut un phénomène limité dans le temps. Sans réduire l'impact de cette présence écossaise, son caractère aussi exceptionnel qu'inédit doit être souligné. Il s'agissait d'une première ; du fruit d'un contexte difficile bien davantage que d'une évolution « naturelle » de l'Alliance. Comme on va tâcher de le démontrer, il est très probable que cette forme nouvelle prise par l'Alliance ait pris de court un grand nombre d'observateurs, notamment en France.

Il faut encore préciser que malgré l'importance des effectifs, nombreux furent ceux qui, parmi ces Écossais qui arrivèrent en France, perdirent la vie. D'autres regagnèrent leur pays. Dans la majorité des cas, toutefois, il semble que les Écossais aient cherché à s'installer pour de bon. Leur implantation fut notamment marquée dans le Berry, la Touraine, le Poitou et Saintonge. Ils devinrent propriétaires de maisons ou de terres, épousèrent des Françaises. Les demandes de naturalisation s'inscrivaient dans ce processus de sédentarisation continentale, mais la couronne distribua ces lettres avec pondération. Entre 1440 et 1500, Contamine relève 300 documents de ce type, dont 10 % concernent des Écossais. Ce calcul ne prend toutefois pas en compte les Écossais effectivement installés en France, mais qui n'entreprirent pas cette

---

<sup>305</sup> P. CONTAMINE, « Scottish soldiers in France... », *op. cit.*, p. 16.

démarche longue et aux résultats incertains<sup>306</sup>. Initialement appelés *libertas testandi*, c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que ces documents devinrent connus sous le titre de *lettres de naturalité*. C'est également au XVI<sup>e</sup> siècle que furent publiées, pour la première fois, des *lettres de naturalisation générales*.

C'est à Louis XII que l'on doit la première publication d'une lettre de naturalisation généralisée à l'égard de tous les sujets du roi d'Écosse résidant en France. Comme le remarque Elizabeth Bonner, l'argument employé par le roi pour justifier cette mesure reposait sur « les services rendus par les Écossais à Charles VII, pour la grande loyauté qu'ils eurent envers lui, et parmi lesquels il en sélectionna 200 pour garder sa personne »<sup>307</sup>. C'est donc le motif de la création de la Garde Écossaise en 1445 par Charles VII qui fut employé par Louis XII pour justifier la publication de cette lettre. Les Écossais entrés au service de Charles furent en effet initialement récompensés individuellement. Afin que leur héritage soit sécurisé (ils vivaient désormais en France), Charles commença à publier des lettres de naturalisation, elles aussi nominatives : la première dont on ait connaissance fut produite à l'attention de Robert Petillot, intendant de l'écurie royale, le 4 mars 1453 à Tours. Ces lettres servaient à reconnaître les services rendus au roi en temps de guerre, et s'accompagnaient de pensions et/ou de terres. Par la suite, ce système fut élargi et employé pour récompenser, notamment, les services d'ordre diplomatique<sup>308</sup>. Louis XII, dans la droite ligne de son père (et en opposition avec Louis XI) afficha durant son règne une volonté de renouvellement et de renforcement du lien avec l'Écosse<sup>309</sup>. La lettre de naturalisation générale promulguée en 1513 s'inscrivait dans la continuité des renouvellements de l'Alliance en 1492 (entre Jacques IV et Charles VIII) et de 1511-1512 (entre Jacques IV et Louis XII). Elle devait par ailleurs être une nouvelle fois renouvelée en 1515 (entre Jacques V et Louis XII)<sup>310</sup>. Cette lettre de naturalisation générale précisait que tous les sujets du royaume d'Écosse qui résident ou qui seront amenés à résider et à mourir en France auront le droit d'y acquérir des terres et des biens en toute légalité. Par testament, ils pourront transmettre leurs possessions à leurs femmes et à leurs héritiers, comme n'importe quel autre sujet du roi. Les fonctions religieuses leur sont également ouvertes en France, où leurs droits seront garantis et similaires à ceux qui sont directement originaires du royaume. La seule condition fixée par ce document implique

---

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 20-23.

<sup>307</sup> E. BONNER, « French Naturalization of the Scots in the Fifteenth and Sixteenth Centuries », *The Historical Journal*, vol. 40, Cambridge University Press, 1997, p. 1085-1115, p. 1086.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 1087.

<sup>309</sup> Cf. p. I, chap. I, 5.

<sup>310</sup> E. BONNER, « French Naturalization of the Scots... », *op. cit.*, p. 1102-1103.

que sa réciproque soit validée par Jacques IV d'Écosse au profit des Français présents dans son royaume<sup>311</sup>.

En 1520, François I<sup>er</sup> adopta une posture similaire au moment de donner ses instructions à Robert Stuart d'Aubigny lors d'une ambassade en Écosse. Il déclara que

tous ceulx de la nation d'Escosse qui viennent en France y sont honnourablement recu et amez comme si estoient originaires du Royaume. Et la plupart a la soulde et gaige du Roy, et a grand nombre de nobles maisons en France, provenues des Escossois. Et a on deulx telle estimacion et finance quilz ont la principale garde du corps du Roy. Aussi se tiennent les anciennes alliances de tel temps quil nest memoir du contraire.<sup>312</sup>

Le vocabulaire employé ici attire l'attention. Parfaitement inscrit dans la tradition diplomatique qui dota l'Alliance de ses traits distinctifs, le propos de François I<sup>er</sup> semble enfin marquer l'aboutissement de siècles de rapprochement graduel. Au-delà des discours diplomatiques, des déclarations, des mariages princiers, c'est cette fois bel et bien l'union des deux peuples, ou du moins une absence de distinction entre ces derniers qui est mise en scène. À vrai dire, le propos du roi semble même indiquer que le processus est déjà bien entamé, que l'union relève désormais du fait établi, d'une tradition déjà vieille d'un siècle. Certains grands lignages « de France » eurent en effet pour fondateurs certains de ces Écossais venus servir le roi au XV<sup>e</sup> siècle.

Plus de 120 ans après le mariage de Marguerite d'Écosse et du dauphin Louis, un nouveau mariage princier, celui de Marie Stuart et de François (futur François II) s'accompagna, le 12 juin 1558, de nouvelles lettres de naturalisation générales promulguées par Henri II. Le 29 novembre suivant, le Parlement d'Écosse publia à son tour un acte similaire,

*because the maist cristine king of France hes grantit ane letter of naturalitie for him and his successouris to all and sindrie Scottismen being in the realme of France or salhappin*

---

<sup>311</sup> “In September 1513, Louis XII granted the first general letters of naturalization to all the subjects of « the kingdom of Scotland who shall reside, or come to reside, and shall hereafter decease in our said kingdoms, countries and seignories, of what station soever they be; ... [and] they shall be capable of acquiring therein all estates, seigneuries and possessions which they may lawfully acquire; ... to testate and dispose by testament and order of latter-will, living donation, or otherwise at their will and pleasure; and that their wives and children or heirs ... may by testament or otherwise, take and inherit their estates and successions, as if they were natives of said Kingdom. ... The Church shall be open to all benefices and dignities secular or regular ... and they, in like manner, [are] able to dispose of their said property, and that in all things those of the said nation be treated, favoured, held, deemed, and reputed, forever, as the true originals of our said kingdom; ... provided always that the said king of Scotland James IV], and his successors, shall grant and allow such and like privileges to our subjects in their said kingdom », MONCRIEFF, *Memoirs*, p. 28-30, cité dans E. BONNER, « French Naturalization of the Scots... », *op. cit.*, p. 1088.

<sup>312</sup> Dans *Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII, 1509-1547*, 21 vols., Brewer, Gairdner and Brodie, London, 1862-1910, vol. III (2) No. 1127, cité dans E. BONNER « French Naturalization of the Scots... », *op. cit.*, p. 1088.

*to be in the samyn in ony tymes tocum [...] thairfore the quenis grace dowiare and Regent [Marie de Guise] of this realme and thre estaitis of the same thinkis it gude and agreable that the elike letter of naturalite be gevin and grantit be the King and Quene of Scotland, dolphine and dolphines of Viennoys [François and Mary queen of Scots] to all and sindrie the said maist cristin king of France subiectis being or sal happin to be in the realme of Scotland.*

Le caractère réciproque de ces déclarations, leur enracinement dans la tradition diplomatique de l'*Auld Alliance*, le caractère unique, en Europe, d'un tel pacte entre deux royaumes (soulignons ce point)<sup>313</sup>, tout cela nous pousse à croire que l'interventionnisme écossais dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle avait porté ses fruits et permis à l'Alliance des diplomates, à l'amitié théorique, de se constituer en réalité tangible. En parallèle du ton adopté par les renouvellements de l'Alliance à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la mise en œuvre d'une politique d'union matrimoniale, le rôle des lettres de naturalité et enfin le caractère aussi unique qu'exceptionnel à l'échelle européenne de ces lettres de naturalisation générales peuvent être perçus comme le signe d'un aboutissement ; comme si la promesse de rapprochement depuis longtemps contenue dans les traités diplomatiques était finalement devenue réalité. Le lien raconté par Chartier semblait matérialisé, l'union en vue.

Les lettres, pourtant, furent peu nombreuses. Après la publication de nouvelles lettres de naturalités générales en 1558, loin de culminer, l'Alliance s'apprêtait en réalité à entrer dans une phase de crise, finalement conclue par sa rupture officielle en 1560 après la signature du Traité d'Édimbourg. Par ailleurs, il faut bien rappeler que les Écossais qui s'installèrent en France au XV<sup>e</sup> siècle durent faire un choix. En demeurant sur place, ils se fondirent dans la population, devinrent français ; un processus perçu par Philippe Contamine dans l'article dédié à ces mercenaires qui avaient aussi le statut d'immigrant et, qui dès qu'ils voulurent sécuriser leur situation, avaient vocation à devenir des sujets du roi de France comme les autres. Peut-on encore parler de mise en œuvre de l'Alliance à ce stade ?

Notons aussi que les quelques plus éminents membres de l'aristocratie écossaise qui s'étaient distingués par l'ampleur des présents faits par la couronne de France payèrent souvent le prix fort de leur allégeance. Les défaites de Cravant, de Verneuil et de la Journée des Harengs coûtèrent la vie à plusieurs de ces grands capitaines. Leur ascension fut aussi fulgurante qu'elle fut brève, et leurs héritiers ne purent pas toujours conserver le bénéfice des titres et des biens qu'ils avaient reçus.

---

<sup>313</sup> « [...] a phenomenon which appears to have been unique in European history. No European kingdom, other than Scotland, appears to have extended these rights of naturalization to the subjects of another European kingdom », dans E. BONNER, « French Naturalization of the Scots... », *op. cit.*, p. 1087.

Par la suite, la générosité de la couronne française se concentra sur quelques éléments clés : les membres de la Garde Écossaise, d'abord, assemblée à partir des reliquats de l'armée d'Écosse, ainsi que certains proches du roi qui, devenus des agents de la couronne française, purent jouer le rôle d'intermédiaires privilégiés avec l'Écosse, de diplomates d'élite. Rappelons enfin que tous ces développements ne faisaient vraisemblablement pas partie de la « fiche de route » initiale de l'Alliance qui, malgré son caractère déjà vénérable, n'avait jamais été à ce point sollicitée, ni dans de telles proportions. Plus qu'un processus naturel, et malgré l'abondante proximité déjà mise en scène par les sources diplomatiques, les lettres de naturalisations produites à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle reposaient sur le constat d'une présence écossaise modeste, mais désormais permanente. Ces lettres ne répondaient pas à un agenda politique sur le long terme, à une planification anticipée. Elles formulaient un besoin ponctuel, celui de doter les membres de la Garde d'un statut capable de pérenniser la valeur de leur service. Malgré le caractère hautement symbolique et même assez unique de ces documents, malgré leur dimension réciproque, ces derniers ne concernaient que peu d'individus, individus par ailleurs en passe d'être intégrés à la société française, ou dotés d'un statut bien particulier, interlocuteurs spécifiquement sélectionnés par le roi de France pour conduire ses affaires en Écosse.

Du côté des princes, le mariage entre Marguerite et le dauphin Louis fut un casse-tête diplomatique. Nourri par des impératifs très liés au contexte immédiat – le besoin de renforts – il cessa clairement d'être une priorité lorsque l'agenda de Charles évolua et que la pression exercée sur lui dans les années 1420 se relâcha, notamment après la levée du siège d'Orléans (tâche à laquelle les Écossais s'étaient eux-mêmes confrontés avec une inefficacité notoire). À l'union *symbolique* des lettres de naturalisation répondit donc un mariage aux répercussions *réduites*. Le mariage de Marie Stuart et de François II suivait un exemple qui n'était donc pas tout à fait nouveau ; cette nouvelle tentative ne produisit pas beaucoup plus de résultats, peut-être en raison du décès prématuré de François. Peut-être aussi parce que l'Alliance, rendue si nécessaire dans le contexte du XV<sup>e</sup> siècle, était en train d'adopter une forme nouvelle, dans un contexte différent. Sans trop nous avancer sur l'analyse des rapports franco-écossais au XVI<sup>e</sup>, marqués par une prééminence et un interventionnisme français accrus en Écosse, ce sont d'abord les conséquences de la présence marquée des Écossais en France dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle qui va nous préoccuper.

L'arrivée des renforts écossais, on l'a vu, changeait considérablement la donne. Il s'agissait d'une nouveauté, mais aussi d'un mouvement qui vacilla au fil des déconvenues

avant de s'interrompre dès lors que le pouvoir français fut en mesure de se rétablir. Au moment du mariage de 1434, l'âge d'or des grandes armées écossaises venues assurer la sauvegarde du royaume était déjà révolu. Celui de la Garde, petit corps d'élite au rôle (à mon sens) beaucoup plus symbolique, allait débiter.

Dans le cadre de notre recherche, en abordant la question des rapports franco-écossais sous l'angle des problématiques soulevées par la mise en relation de deux peuples soucieux de renforcer leur lien de proximité, mais par ailleurs exposés à un contexte violent et favorisant l'affermissement des imaginaires nationaux, le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle constitue un laboratoire explosif.

Les historiens écossais contemporains comme Walter Bower savaient que ce contexte n'était pas ordinaire, qu'une fenêtre d'opportunités s'ouvrait pour l'Écosse. À l'en croire, la perspective du mariage princier entre Marguerite et Louis constituait une offre particulièrement alléchante. « Il ne s'agissait en effet pas là de n'importe quel mari » écrit Bower, « mais du fils aîné du plus chrétien des rois, comme il est dit et a été écrit, destiné à hériter de celui-ci ». Selon lui, à cette nouvelle, la jeune princesse aurait pu dire, entre stupeur et admiration : « Comment se peut-il que cela m'arrive, que le trône de France tombe entre mes mains ? »<sup>314</sup>. Ces émotions que Bower attribue à Marguerite ont une portée symbolique ; derrière la surprise, on devine des possibles, une occasion, inespérée, à saisir.

Avant d'entrer dans le vif du problème et de considérer plus en détail la nature formidable des obstacles et des risques auxquels s'exposait la Vieille Alliance dans cette nouvelle forme qui fut la sienne, nous allons adopter une perspective résolument écossaise, afin d'analyser la manière dont les architectes de l'imaginaire national écossais purent trouver dans cette période tourmentée une formidable source de légitimité. Avant d'aborder plus spécifiquement, et dans les pas de Walter Bower, la représentation de la présence écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle, nous allons procéder à un rappel de certains éléments phares de l'imaginaire écossais. Comme on va le voir, ce sont ces mêmes codes qui furent mis en scène sur le continent.

---

<sup>314</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, op. cit., t. 8, p. 246-247.



## 2. SECOURIR L'ALLIÉ

### 2.1. « *Ab omni servitute liberas* » : la conceptualisation de l'imaginaire national écossais

James R. Goldstein remarqua que les Guerres d'Indépendance écossaises avaient largement contribué à nourrir le développement d'une conscience nationale à tous les niveaux de la société : « la classe dirigeante et ses composantes séculaires et religieuses, associées à une portion conséquente de la population écossaise dont les ressources jouèrent un rôle essentiel dans la victoire finale, produisit une conception plus aboutie de la nation, de son histoire, des formes traditionnelles de son gouvernement »<sup>315</sup>. Une des composantes essentielles de cet imaginaire national semble avoir reposé sur le recours insistant au concept de *liberté*. Cette notion doit cependant être entendue dans le sens qui lui était prêté au Moyen Âge et dans un contexte écossais bien particulier ; ceci afin d'éviter de prêter à cette idée une dimension anachronique.

Pour mieux cerner cette notion fondamentale, James Goldstein s'appuie notamment sur le contenu du traité de Birgham-Northampton. Conclu en 1290, cet accord fut signé par les Gardiens du royaume d'Écosse et Édouard d'Angleterre afin de résoudre la question de la succession d'Alexandre III. Le traité prévoyait le mariage du fils d'Édouard I<sup>er</sup>, Édouard de Carnarvon, et de Margaret de Norvège, héritière présomptive du trône d'Écosse. Bien qu'il ne soit jamais entré en vigueur, Margaret ayant perdu la vie au cours du périple qui devait la ramener en Écosse, le traité contenait une série de principes très clairs quant au statut de l'Écosse. En dépit du mariage, le texte précise que « les droits, lois, libertés et coutumes du même royaume d'Écosse » doivent être maintenus intacts, que « le royaume d'Écosse devra demeurer séparé, divisé et libre de toute sujétion vis-à-vis du royaume d'Angleterre ». En fixant ces préceptes élémentaires, le traité acquiert selon Goldstein le statut d'« index précieux » à la compréhension du sens à prêter à cette « liberté » écossaise<sup>316</sup>.

Édouard ne l'entendait pas de cette oreille. Pour battre en brèche cet argumentaire écossais qui insistait sur la nécessité de préserver les libertés du royaume, autrement dit en refusant l'autorité du roi d'Angleterre, ce dernier prépara en amont un appareil théorique capable de justifier une invasion et de légitimer l'intégration de l'Écosse à son royaume. Ce conflit invisible, souvent occulté par ses manifestations plus sanglantes, constitue pourtant un

---

<sup>315</sup> R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland: historical narrative in Medieval Scotland*, University of Nebraska Press, Lincoln and London, 1993, p. 23.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

enjeu central des Guerres d'Indépendance. La question du droit de l'Écosse à exister indépendamment de son voisin anglais se joua d'abord dans les discours, releva en tout premier du conflit idéologique. En 1297, John of Caen compila le *Great Roll* qui contenait le résultat des enquêtes ordonnées par Édouard six ans auparavant. Ce document devait permettre d'asseoir la légitimité du roi d'Angleterre à étendre son influence sur l'Écosse. C'est à ce document, déjà évoqué<sup>317</sup>, que Baldred Bisset répondit dans ses *Instructiones* et son *Processus*, véritables démentis de l'argumentaire anglais envoyés au pape en 1301.

Un autre document spécifique permet d'entrevoir les contours fondamentaux de l'imaginaire national écossais après la fin de la Première Guerre d'Indépendance : la *Declaration of Arbroath*<sup>318</sup>. Edward Cowan souligne que les échanges autour de la question de la souveraineté écossaise, débutés par une « bataille royale d'historiographie » dans la dernière décennie du XIII<sup>e</sup> siècle donnèrent lieu à de nombreux soubresauts et répétitions tout au long des deux siècles suivants<sup>319</sup>. Ce *continuum*, rythmé par le *Processus* de Bisset en 1301, la *Declaration for the Clergy* en 1309, et l'*Irish Remonstrance* de 1317, déboucha en 1320 sur la *Declaration of Arbroath*, « suprême articulation d'un statut national et constitutionnel écossais ». Il ne s'agit pas de voir dans ce document une « déclaration d'indépendance » au sens moderne du terme, ni même une fin en soi. Remise dans son contexte immédiat, la *Declaration* était d'abord une lettre en latin envoyée au pape Jean XII en réponse à l'excommunication sous laquelle Robert de Bruce était sous le coup depuis 3 ans pour avoir refusé de signer des trêves avec Édouard I<sup>er</sup>. Néanmoins, précise Cowan, les « concepts renfermés dans ce document représentent le point culminant d'un processus qui répondait à une combinaison de circonstances historiques qui avaient mis en péril l'existence de l'Écosse comme royaume indépendant »<sup>320</sup>.

Selon Goldstein, la *Declaration* se caractérise par un ton plus serein et affirmé que les textes de Bisset : il ne s'agit plus en effet de répondre sur le vif, de se justifier dans l'urgence et de combattre au coude à coude un argumentaire préjudiciable. Après sa victoire à Bannockburn et jusqu'à la reconnaissance de sa légitimité côté anglais par le traité de Northampton en 1328, Robert consacra beaucoup d'effort à la consolidation de son pouvoir.

---

<sup>317</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.1.

<sup>318</sup> *Transcription and Translation of the Declaration of Arbroath*, 6 April 1320, *National Records of Scotland*, SP13/7, <https://www.nrscotland.gov.uk/Declaration> ; voir aussi G. SIMPSON, « The Declaration of Arbroath revitalised », *The Scottish Historical Review*, vol. 56, No. 161, Edinburgh University Press, 1977, p. 11-33.

<sup>319</sup> E. J. COWAN, « Identity, Freedom and the Declaration of Arbroath », in *Image and Identity, the Making and Re-making of Scotland Through the Ages*, John Donald Publishers, Edinburgh, 1998, p. 38-68, p. 39.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 39.

La *Declaration* fait le récit du peuple écossais, lequel résida « longtemps en Espagne parmi les peuples les plus sauvages, mais jamais ne furent-il soumis par aucun d’eux, aussi barbares soient-ils ». Arrivés dans « l’ouest où ils résident toujours », ils « chassèrent les Bretons », « détruisirent les Pictes » et malgré les « assauts répétées des Norvégiens, des Danois et des Anglais », ils prirent possession de cette terre. « Comme en témoignent les anciennes histoires, ils l’ont maintenue libre de toute servitude depuis lors » (*Ipsaque ab omni servitute liberat, ut Priscorum testantur Historie, semper tenuit*). Malgré les tentatives iniques et brutales des rois d’Angleterre, l’Écosse est parvenue à préserver cette liberté. Cela est dû, selon la *Declaration*, à la piété des Écossais, laquelle est d’autant plus remarquable qu’elle concerne un peuple qui vit aux confins de la terre (*in ultimis terre finibus*). De ces maux innombrables, « nous avons été libérés, grâce au secours de Celui qui afflige, mais qui guérit et restaure, et par sire Robert, notre prince infatigable, roi et seigneur ».

La couronne d’Écosse est une réalité, validée par son ancienneté. Elle existe indépendamment des volontés prédatrices de l’Angleterre. Avec l’assistance de Dieu, dont l’aide traduit un statut privilégié, une élection, le roi d’Écosse, « nouveau Macchabée ou Joshua » a reçu la mission de protéger son royaume, de défendre ses libertés. C’est cette notion que la *Declaration* célèbre en priorité. La citation est célèbre : « Ce n’est pas, en vérité, pour la gloire, les richesses ou les honneurs que nous combattons, mais pour la seule liberté, à laquelle aucun homme honnête ne renonce, sinon avec la vie elle-même » (*Non enim propter gloriam, diuicias aut honores pugnamus set propter libertatem solummodo quam Nemo bonus nisi simul cum vita amittit*).

La référence aux Macchabées et au sacrifice ultime, celui de sa vie, est particulièrement intéressante. Norman Housley a relevé le renouveau des idées politiques d’Aristote (reprises par Thomas d’Aquin) pour doter l’État de sa dimension mystique à la fin du Moyen Âge<sup>321</sup>. Cette force désormais capable de « commander les ressources et même les vies des sujets » traduit le développement d’une vision qui présente l’État comme une entité qui surplombe la somme de ses membres, et placée directement en dessous de Dieu dans la grande hiérarchie de l’univers. Servir la « *patria* » ne peut donc pas offenser Dieu, au contraire. Le principal texte qui servait à épauler cette idée de « patriotisme sanctifié », associé à une *patria* sacrée qu’il faut protéger à tout prix se trouve justement dans les deux premiers *Livres des*

---

<sup>321</sup> N. HOUSLEY, « *Pro deo et patria mori* : Sanctified Patriotism in Europe, 1400-1600 », in P. CONTAMINE (ed), *War and competition between States*, Clarendon Press, Oxford, 2000, p. 221-248, p. 223-225.

*Macchabées*. Toujours selon Housley, il serait erroné de penser que cette idéologie (perceptible dans la *Declaration*), pénétrait déjà en profondeur les sociétés occidentales, mais elle chercha certainement à s'imposer durant la guerre de Cent Ans. En France, ces idées commencèrent à fleurir tout particulièrement durant le règne de Philippe le Bel, relayées par des apologistes fervents tels que Pierre Dubois ou Guillaume de Sauqueville. On retrouvait une référence aux *Macchabées* dans le discours d'Alain Chartier prononcé devant le roi d'Écosse en 1428 : « Il y a en effet toujours un intérêt pour les royaumes à entretenir leur amitié, pour maintenir leur stabilité et préserver leur puissance. Et nous lisons précisément dans le *Livre des Macchabées* que les royaumes qui avaient su entretenir leurs amitiés avaient perduré ». <sup>322</sup> On aura bientôt l'occasion de revenir sur l'importance que revêtait la notion de sacrifice pour la défense du royaume, et surtout ce que cette idée pouvait avoir de problématique quand les Écossais « confisquèrent » aux Français ce rôle en venant se battre sur le continent.

Il est intéressant de noter à quel point cet argumentaire, essentiel à la consolidation du pouvoir de Robert, résonne avec les discours produits dans le contexte de la Vieille Alliance. On retrouve le rôle fondamentalement perturbateur et menaçant irrémédiablement attaché à l'Angleterre ; un rôle révélé à la fois dans ses rapports avec l'Écosse, mais aussi avec ses autres voisins. On retrouve bien sûr un discours en faveur de ces royaumes injustement agressés. Dans le cas de l'Écosse, sa pauvreté et sa petite taille ne jouent pas contre elle : elles illustrent la rapacité insatiable, la lâcheté et la vanité de l'Angleterre (dont les ressources considérables pourraient, à la place, être tournées contre les ennemis de Dieu). Le pouvoir royal écossais insiste de plus sur son antiquité, sa légitimité (remise en question par Édouard I<sup>er</sup>) et sur sa ferveur religieuse. En accord avec ce dernier principe, la posture écossaise est donc résolument défensive : elle vise à établir et à défendre la paix. Les incendies, la guerre, le sang et les viols, la responsabilité de ces atrocités qui font injure à Dieu échoie entièrement à l'Angleterre. Cette rhétorique est en tout point conforme à celle qui structure et soutient les discours associés à la Vieille Alliance et s'y superpose avec une précision qui ne doit peut-être rien au hasard <sup>323</sup>.

---

<sup>322</sup> « *Non enim amicitie observancia parum interest ad regnum stabilienda regna salvandasque potestates. Et de machabeis hoc ipsum legimus quoniam conservaverunt amicitias, obtinuerunt regna* », discours d'Alain Chartier au roi d'Écosse Jacques I<sup>er</sup> (1428), *Les Oeuvres Latines d'Alain Chartier*, édition critique éditée par Pascale Bourgain-Hermeryck, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1977, p. 212-213.

<sup>323</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.2.

Rappelons que Robert fut l'architecte du renouveau et de la refondation de l'Alliance sur ces mêmes bases en 1327. Aux niveaux les plus élémentaires de l'imaginaire national écossais, la conceptualisation de la Vieille Alliance représente donc une formidable opportunité de renforcement. Théoriquement, cette dernière dédouble et contribue à diffuser sur le continent un discours rigoureusement similaire à celui que Robert s'efforça de replacer au cœur de la mise en scène de son propre pouvoir. La *Declaration* a toutefois pour caractéristique de renforcer également des éléments spécifiquement écossais ; ce sont ces derniers qu'il faut dégager avant de revenir à l'interprétation de la présence écossaise en France.

La petite taille de l'Écosse, sa pauvreté, sa solitude reculée, mais aussi le courage de ses rois et la piété de ses occupants, tout cela contribue à doter le royaume de caractéristiques particulières : une opiniâtreté plus que tenace, une capacité de résistance effarante qui va à l'encontre de toutes les prévisions. Face au Goliath anglais, l'Écosse revendique le rôle de David. Cette posture permet également de défier ceux qui, ailleurs en Europe, seraient tentés de se moquer ou de dénigrer l'Écosse. Dans sa capacité à défier l'Angleterre, à protéger son recoin de liberté et de piété dans les marges hostiles du monde, l'Écosse trouve la matière première qui lui permet de poser les bases de sa mythologie, de son imaginaire national. Ce sont, rappelons-le, en harmonie avec ces mêmes lignes que l'Écosse put s'aménager une place dans la vision européenne globale présidée par Charlemagne<sup>324</sup>.

Comme on l'a vu, la Vieille Alliance, souvent suspectée d'avoir joué le rôle d'outil unilatéral au service des intérêts français, peut tout aussi bien être perçue comme une puissante *caisse de résonance*, un outil capable d'étendre considérablement la portée des discours qui sous-tendaient l'imaginaire national écossais. La *Declaration*, qui apostrophe le pape, fonde son argumentaire sur les mêmes bases que les traités de l'Alliance, textes qui se caractérisaient eux aussi par la volonté de faire reconnaître le positionnement de l'Écosse sur la scène continentale. Nous avons abordé ce point central au moment d'analyser les ressorts qui orientèrent la conceptualisation théorique de l'Alliance dans sa formulation diplomatique. L'enjeu consistait, d'abord, à présenter un front commun ; à afficher une convergence « internationale » entre royaumes voisins capable de renforcer, par contraste, l'isolement de l'Angleterre. Au fond, il semble que cette question de l'isolement, si elle pouvait constituer un sujet de prédilection en France (royaume soucieux de se représenter dans une position de

---

<sup>324</sup> Cf. p. I, chap. II, 2.3.

centralité permanente), se posait comme un enjeu absolument capital en Écosse. La lutte acharnée et solitaire contre l'imposant voisin anglais, la nature reculée et précaire du royaume, tout cela perce dans le ton adopté par la *Declaration*. Ces *topoi* sont assumés et exploités pour mieux souligner la capacité des Écossais et de leur roi à surmonter les épreuves qui leur sont imposées. À aller jusqu'au sacrifice. Néanmoins, l'adhésion à une communauté politique plus vaste et la reconnaissance de puissances étrangères représentaient une condition très tôt placée au cœur d'un projet politique écossais très conscient des risques impliqués par une relation à huis clos, avec le royaume d'Angleterre pour seul interlocuteur.

Le discours écossais s'inscrivait aussi dans la sphère spirituelle et religieuse de la Chrétienté, espace premier de la communion avec la France. C'est au pape qu'était destinée la *Declaration*, et son message était clair : tant que le royaume d'Écosse sera aux prises avec l'Angleterre, tant que ses libertés n'auront pas été durablement garanties, les Écossais ne pourront pas quitter leur recoin du monde pour jouer leur vrai rôle, celui de protecteur de l'Église, de combattants au service du Christ. C'est cette place qui leur avait été attribuée aux côtés de Charlemagne dans ses guerres d'Espagne contre les païens. C'est aussi cette fonction que Robert Bruce chercha très tôt à assumer pour gagner l'assentiment du pape et des autres royaumes chrétiens. En 1309, lors d'une session du parlement réunie à St Andrews, les barons d'Écosse avaient déjà adressé à Philippe IV une lettre dans laquelle ils déclaraient vouloir embrasser le projet de croisade du roi de France. Dès que l'Écosse aura « regagnée sa liberté originelle, que la tempête de la guerre aura été apaisée et que la paix aura été établie, alors, votre majesté royale, vous recevrez notre soutien pour atteindre votre fin, le service de Dieu »<sup>325</sup>.

Au-delà de l'influence politique et symbolique inhérente aux accords diplomatiques, le théâtre français de la guerre de Cent Ans constituait une nouvelle opportunité pour les auteurs écossais dont les œuvres s'inscrivaient dans ce courant historiographique écossais à haute teneur patriotique. Selon Goldstein, la *Déclaration d'Arbroath* ne faisait que donner le ton, elle amorçait un mouvement. Après les aléas de la Première Guerre d'Indépendance, la tâche était loin d'être terminée et la question des rapports avec l'Angleterre n'était ni résolue ni

---

<sup>325</sup> « ...et regnum Scotie in pristinam redierit libertatem guerrarum tempestatibus suffocatis, securitate pacis concessa [...]ri propositum desiderii, in obsequium divinum et vestrum juvamen non solum dominum nostrum regem predictum verum ecciam incolas regni sui suis pro viribus habere poterit vestra regis celsitudo », *The Records of the Parliaments of Scotland to 1707*, K.M. Brown et al eds (St Andrews, 2007-2020), 1309/1.

apaisée. Outre le rôle joué par l'activité diplomatique, le courant historiographique national écossais s'enrichit de l'addition de plusieurs productions centrales au fil du temps.

Produit dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et rédigé en langue Scots (une première), le *Bruce* de John Barbour constitue sans doute, selon Archibald Duncan, l'œuvre littéraire la plus élaborée et la plus influente de la période médiévale écossaise<sup>326</sup>. Bénéficiant de la protection de Robert II, Barbour célébra le triomphe de Robert I<sup>er</sup> et de l'Écosse face aux ambitions anglaises. Le *Bruce* faisait écho au récit élaboré par la *Déclaration d'Arbroath*. Le thème de la liberté écossaise est indissociable de ce texte, et transpire au travers de certains vers bien connus :<sup>327</sup>

*A ! Fredome is a noble thing  
Fredome mays man to haiff liking.  
Fredome all solace to man giffis,  
He levys at es that frely levys.  
A noble hart may haiff nane es  
Na ellys nocht that may him ples  
Gyff fredome failyhe, for fre liking  
Is yharnyt our all other thing.  
Na he that ay has levyt fre  
May nocht knaw weill the propyrté  
That angyr na the wrechyt dome  
That is couplyt to foule thyrlidome,  
Bot gyff he had assayit it.  
And suld think fredome mar to prys  
Than all the gold in warld that it<sup>328</sup>.*

Outre le *Bruce* de Barbour, d'autres œuvres s'inscrivirent dans une tradition patriotique similaire. Citons par exemple l'*Oryginale Cronykil* de Wyntoun ou le *Wallace* de Blind Harry. À cela s'ajoutent des productions qui touchent de plus près à notre sujet, notamment les chroniques dont nous avons déjà tiré quelques éléments au moment d'aborder les questions portant sur le rôle symbolique de Charlemagne et sur le récit des origines mythiques du peuple écossais.

La constitution d'un corpus d'œuvres essentielles à la définition et au développement

---

<sup>326</sup> JOHN BARBOUR, *The Bruce*, an edition with translation and notes by A. A. M. Duncan, Canongate Classics, Edinburgh, 1997, p. 6; Voir aussi R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland...*, *op. cit.*, p. 134, ; S. MAPSTONE, « Scotland's Stories », dans J. WORMALD. (ed.), *Scotland, A History, edited by Jenny Wormald, Oxford University Press, 2005*, chap. 10, p. 250-273.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>328</sup> « Ah ! Noble chose que la liberté / La liberté qui laisse l'homme goûter au plaisir. / La liberté seule qui reconforte l'homme ; / Il vit sans peine, celui qui vit librement. / Un noble cœur ne connaîtra pas le répit, / Et rien ne pourra jamais le réjouir, / si liberté lui fait défaut, car libre choix / Surpasse de loin toute autre chose. / Non, celui qui a toujours vécu libre / Ne sait accepter les attributs / La colère et le sort misérable / Liés à l'infâme servitude, / S'il a pu un jour y goûter. / La liberté a pour lui plus de valeur / Que tout l'or qu'on trouve sur terre. »

d'un imaginaire national écossais reposa donc sur une variété de supports allant des traités diplomatiques aux déclarations comme celle d'Arbroath en passant par des poèmes évoquant le roman ou la geste comme le *Bruce*. La construction d'une histoire nationale par le biais des chroniques constituait évidemment un autre pan de ce phénomène. La *Chronica Gentis Scotorum*, que Fordun commença à rédiger dans les années 1360, fut la première à mettre en œuvre une histoire écossaise intégrale. C'est tout particulièrement le propos du continuateur de Fordun, Walter Bower, que nous allons à présent analyser pour tenter de définir le rôle prêté par l'historiographie écossaise à ces aventures françaises du XV<sup>e</sup> siècle.

Walter Bower avait occupé des fonctions diplomatiques et s'était rendu en France en 1433 afin d'apporter les touches finales en prévision du mariage de Marguerite d'Écosse avec le dauphin. Donald Watt, à qui on doit une réédition récente de l'œuvre colossale de Bower, note que si ce dernier avait sans surprise dédié l'essentiel de son récit aux affaires écossaises, il s'était aussi montré très prompt à replacer l'Écosse dans un environnement plus large, à la rattacher à un espace d'ampleur « européenne », sinon mondiale. Quoique le chroniqueur relate occasionnellement des faits se déroulant en Angleterre, son intérêt pour l'international se focalisa tout spécialement sur les affaires françaises, une caractéristique que Donald Watt attribue d'une part à la proximité politique et diplomatique entre la France et l'Écosse (dont Bower fut lui-même acteur), mais également aux relations académiques entretenues par les deux royaumes<sup>329</sup>.

Dans un contexte d'apaisement relatif avec l'Angleterre et de grande sollicitation de la part de l'allié continental, les Écossais purent trouver dans la France du début du XV<sup>e</sup> siècle un théâtre opportun, un espace dans lequel mettre en scène, aux yeux de tous, les qualités et les attributs dont ils s'étaient auréolés dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce raisonnement peut certainement s'appliquer à l'orientation que Bower donna à son œuvre. Il mettait ainsi en scène, dans une version actualisée, un récit qui venait compléter les grandes lignes narratives établies par Fordun<sup>330</sup>. La dimension patriotique de son œuvre est complètement assumée.

---

<sup>329</sup> D. E. R. WATT, *A history book for Scots, selections from Scotichronicon*, edited by D.E.R Watt, Edinburgh, 1998, p. 11.

<sup>330</sup> « *The Scotichronicon is a Scottish national treasure in the simple sense that it presents the story of the Scottish nation from its origins to the mid-fifteenth century. Whatever a 'nation' is (for good or bad), it needs its history to give it a sense of being separate, different and (in its own eyes at any rate) superior. Bower describes himself in one place as a 'historicus' - 'historian' - and it was certainly central to his purpose to trace the history of the Scotland that he knew in the 1440s, through its times of resistance to English attempts to absorb it, back to what were regarded as its earlier centuries of liberty, and to its origins in the mists of time long before written records were kept* », dans D. E. R. WATT, « A National Treasure ? The Scotichronicon of Walter Bower », *The Scottish Historical Review*, vol. 76, n°201, *Writing Scotland's History : Proceedings of the 1996 Edinburgh Conference*, Edinburgh University Press, 1997, p. 44-53, p. 47.



Selon Bower lui-même, parlant du *Scotichronicon*, « il n'est pas Écossais, celui qui n'aime pas ce livre »<sup>331</sup> !

Particulièrement bien informé, proche du pouvoir et du monde universitaire, Bower est non seulement à l'aise avec le récit des affaires françaises, mais il s'est aussi rendu sur place. Il maîtrise et joue avec les prises de position françaises vis-à-vis de l'Écosse et des Écossais pour éviter les pièges et tirer le plus grand bénéfice possible des épisodes qu'il relate. Faut-il pour autant systématiser son approche ? À l'échelle individuelle des Écossais qui se rendirent en France, on peut supposer que l'ordre des priorités était sensiblement différent. Il semble clair que la plupart des Écossais attirés en France furent d'abord poussés par des ambitions très pragmatiques. Il s'agissait pour ces soldats, oisifs chez eux en temps de trêve, de poursuivre leur carrière et de se rendre là où le vent de la guerre les porterait. À ce titre, le royaume de France, réputé pour ses richesses, constituait peut-être une destination alléchante<sup>332</sup>. Avec la guerre pour métier, il était naturel pour ces soldats de chercher à vendre leurs services ; en Écosse ou en France, il s'agissait après tout de se prêter à un exercice familier : combattre les Anglais. À l'image de leurs grands capitaines, venus chasser titres, terres et fortune en France, les milliers d'Écossais qui débarquèrent à La Rochelle caressaient certainement le rêve de s'enrichir ou de se garantir une situation leur permettant de s'établir durablement. Pour les chroniqueurs comme Bower, toutefois, le récit de ces expéditions écossaises pouvait trouver sa place dans une histoire nationale qui, dès ses origines, avait prêté une grande importance à la scène internationale.

## 2.2. « *Scoti Anglorum tiriaca sunt* » : L'antidote

Quand il commença la rédaction du *Scotichronicon*, en 1440, Walter Bower pouvait s'appuyer sur le caractère relativement contemporain des faits qu'il relatait. Outre son expérience personnelle et sa connaissance des affaires françaises, il pouvait aussi compter sur l'ancienneté déjà éprouvée de la Vieille Alliance : l'emblématique traité de Corbeil avait été signé plus d'un siècle auparavant et le lien diplomatique entre les deux royaumes n'avait cessé de se renforcer, jusqu'à se constituer en véritable tradition. En marchant dans les pas de

<sup>331</sup> « *Non Scotus est Christe cui liber non placet iste* », dans *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 8, p. 340.

<sup>332</sup> « La majorité des mercenaires viennent des régions plus pauvres, en crise, plus reculées de l'Europe, souvent des régions montagneuses, ou bien des régions où le manque de possibilités agricoles oblige les hommes à chercher ailleurs un gagne-pain. Parmi eux on trouve les Suisses, des hommes de Haute Allemagne, des lansquenets de Souabe et de la région rhénane, des Albanais, des Dalmates, des habitants de l'Europe de l'Est, des Écossais, des Irlandais, des Castellans... », dans L. A. RIBOT GARCIA., « Les types d'armées en Espagne au début des Temps modernes », *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de P. Contamine, Presses universitaires de France, Paris, 1998, p. 43-81, p. 58.

Fordun, et en tant que continuateur, Bower était par ailleurs en capacité de raccorder son histoire contemporaine aux éléments les plus anciens et les plus symboliques de la mythologie nationale écossaise. Ces passages, repris dans les premiers livres du *Scotichronicon*, donnent le ton et fixent le cap du récit. Ici, comme ailleurs, cohérence, stabilité et continuité sont les maîtres mots. En prenant en compte ces tendances (dont on a déjà mesuré le poids), on ne sera pas surpris de noter un important degré de correspondance entre les éléments les plus reculés et les plus récents de la grande histoire compilée de Bower.

Investi dans les tractations diplomatiques entourant le mariage de Marguerite, Walter Bower finalisa lui-même l'entreprise débutée par Alain Chartier. Le ton affable, presque suppliant, du diplomate français lorsqu'il se rendit en Écosse en 1428 laissait peu de place au doute. Charles avait à nouveau besoin d'aide. Walter Bower était à n'en pas douter bien au fait de la situation politique pour le moins précaire du dauphin. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, les désastres s'étaient succédé en cortège : la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs, la défaite tonitruante de la chevalerie Française à Azincourt, la folie de Charles VI et la signature du traité de Troyes, tous ces maux avaient considérablement entamé les ressources, la puissance et la légitimité de l'héritier désavoué de la couronne, lui-même chassé de Paris et retranché à Bourges. Malgré les nombreuses sollicitations, les alliés traditionnels, en Espagne notamment, prêtaient la sourde oreille<sup>333</sup>. Non contents d'avoir fait le voyage jusqu'à La Rochelle, les Écossais débarquèrent en nombre. Ces milliers d'hommes avaient peut-être le pouvoir de renverser la situation : ils représentaient un espoir providentiel. Peut-être en avaient-ils conscience ; en tant que chroniqueur, Walter Bower sut en tout cas tirer le meilleur parti de cette configuration hautement favorable.

Sur le plan symbolique, l'intervention écossaise s'inscrivait dans une démarche résolument conforme à la tradition établie par les codes de la Vieille Alliance. La salutaire arrivée des alliés concordait par ailleurs avec le récit mythique des origines de l'Alliance, du moins tel que formulé par les auteurs écossais. La situation de Charles, incarnation d'une grande puissance déstabilisée appelant ses alliés à l'aide pour faire face aux attaques Anglaises, en rappelle une autre : difficile de ne pas se remémorer la mise en scène écossaise de l'appel jadis lancé par Charlemagne exposé à une situation similaire. Loin d'être des mercenaires ordinaires, les Écossais jouaient en France un rôle qui n'appartient qu'à eux. Ils venaient honorer une Alliance dont le *credo*, rappelons-le, était l'établissement d'une paix

---

<sup>333</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary...*, *op. cit.*, p. 174-175.

conforme à la volonté de Dieu. Protéger le royaume et défendre ses libertés : cette ligne de conduite, validée en France par l'Alliance, est par ailleurs une pure transcription des préceptes énoncés dans la *Declaration of Arbroath* au sujet de l'Écosse. La configuration du conflit en France se faisait le reflet de la situation Écossaise. Dès lors, les mêmes règles s'appliquaient, faisant passer au second plan la nature du lieu. Seule compte, au fond, l'inévitable confrontation avec le vieil ennemi, lui aussi présent sur une terre étrangère transformée en nouvelle zone à défendre.

Tout comme les auteurs français, Walter Bower savait que l'arrivée des Écossais n'était pas anodine. Comme eux, il prend toutefois le temps de raconter leur arrivée. Dans le *Scotichronicon*, cet épisode fait l'objet d'un chapitre intitulé « *De transitu comitum Buchanie et Wigton ad Franciam in subsidium Francorum* », mettant en avant le fait que les Écossais volèrent au secours (*in subsidium*) des Français<sup>334</sup>. Cette ligne narrative, qui ne semble pas désavouée par les auteurs français contemporains, faisait peut-être consensus. On a déjà cité quelques exemples, mais ajoutons encore celui contenu dans la *Chronique* dite de Jean Raoulet, laquelle raconte comment « tantost après vindrent d'Escoce au sescour du Daulphin [...] le conte de Bouchan, fils du duc d'Albanye et autres pluseurs nobles et vaillans Escoçois, jousques au nombre de huit à neuf mille, qui lui aidèrent et servirent bien pour résister aux Anglois et Bourguignons »<sup>335</sup>. Bower écrit ensuite que

par une combinaison de vénérable maturité, d'admirable détermination, de perspicacité prudente, d'allure gracieuse, de vêtements séduisants, de bonnes manières, de grande maîtrise du langage et de beauté de visage, il [John Stewart, earl of Buchan] parvint à gagner le cœur du roi de France et ceux de son entourage, de sorte qu'il semblait s'être élevé comme un nouveau Messie parmi eux<sup>336</sup>.

Après cette mise en scène flatteuse et le lien personnel avec Charles souligné (c'est de lui seul que les Écossais prennent leurs ordres), il fallait à présent passer à l'acte. Aucune source française ne donne autant de détails que Walter Bower au moment de relater de la bataille de Baugé, durant laquelle les troupes franco-écossaises s'illustrèrent et où le duc Clarence, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, trouva la mort. Une fois encore, c'est un chapitre intégral, intitulé *De bello de Bawgy*<sup>337</sup>, qui détaille ces événements survenus en 1421. Il y est dit que Thomas, duc de Clarence, voulait se faire un nom en profitant de l'absence de

---

<sup>334</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 8, p. 113.

<sup>335</sup> JEAN RAOULET, *Chronique dite de Jean Raoulet*, dans Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, Roi de France*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858, vol. 3, p. 167-168.

<sup>336</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 8, p. 113.

<sup>337</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 118-122.

son frère, le roi Henri V. Alors qu'il assiégeait le château de Baugé, en Anjou, le comte de Buchan, accompagné par le comte de Wigton et un Français bien connu, La Hire, marcha contre l'armée anglaise avec 6 000 hommes.

D'après Bower, les Anglais lancèrent traîtreusement leur offensive le samedi de Pâques, alors qu'une trêve avait été conclue et que Buchan comptait assister au service divin jusqu'au lundi, en raison de sa grande piété. Anticipant la manœuvre, Buchan avait toutefois envoyé un corps d'éclaireurs, mené par John Stewart de Darnley et le sire de la Fontaine, accompagnés de 400 hommes, pour garder un œil sur les manœuvres anglaises. Buchan avait aussi chargé trente archers légèrement armés d'explorer le terrain et de repérer les gués dans le cours d'eau profond de Baugé. Ils arrivèrent au niveau d'un pont étroit en forme d'arche, seul point de passage, et firent face au duc de Clarence qui tentait de traverser. Le petit groupe défendit le pont et reçut le soutien de cent hommes qui étaient stationnés non loin de là dans une église. Après une furieuse mêlée, le duc de Clarence et ses hommes, ayant traversé le pont et laissé derrière eux leurs chevaux, furent finalement débordés par les hommes de Buchan arrivés en renfort. Le duc est tué (d'un coup de masse de Buchan) et les Anglais se dispersent. Bower élève les pertes à 1617 morts anglais, et à un nombre négligeable pour les Écossais et les Français. La victoire est totale. La bataille de Baugé envoyait, à n'en pas douter, un signal très prometteur.

Notons que cet affrontement était particulier en cela que les Anglais n'avaient pas, contrairement à d'autres affrontements majeurs de la guerre de Cent Ans, adopté une posture défensive et pu mettre à profit la puissance redoutable de leurs archers. La responsabilité de cette défaite fut traditionnellement associée à Clarence, qui paya cher sa conduite impulsive. Au cours des années qui suivirent, les troupes franco-écossaises ne bénéficièrent plus de pareille opportunité. Toujours est-il qu'au lendemain de la bataille de Baugé, le comte de Buchan et ses hommes pouvaient exulter. Du point de vue de la cohérence du récit national écossais, cette victoire actait la valeur proverbiale des Écossais contre les Anglais. La satisfaction de Charles, enfin, est une validation absolue. À travers lui, c'est la reconnaissance de tous les partisans du dauphin que s'octroient Buchan et ses hommes.

Cette reconnaissance n'allait pas de soi avant que les Écossais ne fassent leurs preuves. Bower prête ainsi à Charles une réaction très spontanée lorsqu'il eut vent de la victoire à Baugé. En réponse à l'attitude d'une partie de son entourage, visiblement peu favorable à la présence ou à l'efficacité des Écossais, Bower affirme « qu'il fit appeler les mécontents pour

leur demander ce qu'ils pensaient, à présent, de ces ivrognes mangeurs de moutons », les laissant sans voix<sup>338</sup>. Ce qualificatif particulièrement méprisant (*devoratores vini et multonem nebulones*) est bien connu ; il a fourni à Ditcham le titre de son article relatif à la perception des Écossais en France. Il n'existe pas, dans l'historiographie française ou écossaise de la période, d'autre d'expression aussi cinglante pour résumer la posture d'une partie de la noblesse française à l'égard des Écossais. Il faut être méfiant face à cet effet de source, le caractère unique de la formule ayant sans aucun doute renforcé sa visibilité et son usage. En restant prudent, on peut supposer que ces propos furent d'abord rapportés par Bower pour mieux battre en brèche une réputation vraisemblablement préétablie et (peut-être) assez répandue au sein de l'aristocratie française. Notre travail va naturellement nous conduire sur ce terrain où la prétendue amitié franco-écossaise est malmenée.

Pour l'heure, on peut replacer la stratégie adoptée par Bower dans un cadre plus vaste, qui n'est pas sans rappeler certaines caractéristiques – potentiellement dévalorisantes – qu'on voyait déjà assumées dans la *Declaration of Arbroath* pour évoquer la situation de l'Écosse. Il s'agit encore, pour les Écossais, de se confronter à une perception *a priori* négative, et à exploiter ce postulat négatif pour donner une leçon aux observateurs en créant la surprise. Il est à mon sens important de souligner l'absence de déni de la part de Bower. Le chroniqueur compose scrupuleusement avec une situation et un contexte dont il mesure les tonalités, y compris les moins flatteuses. En reconnaissant l'existence d'idées reçues, pour mieux leur tordre le cou, il opère ainsi un renversement qui n'en est que plus valorisant. La victoire écossaise à Baugé n'illustre pas seulement la valeur des Écossais ; elle inflige un démenti à ceux qui ne croyaient pas en leurs capacités, ou qui avaient pu manifester du mécontentement à l'idée de leur présence. Malgré l'accueil chaleureux du dauphin, les Écossais devaient donc composer avec un climat général qui ne leur était pas nécessairement favorable. On aura d'autres occasions de souligner une vraie volonté de la part de Bower de prendre en compte certains éléments de critique à l'égard des Écossais. Dans le sillage immédiat de la bataille de Baugé, toutefois, l'heure était à la célébration.

Bower ne perd pas de vue le fait que c'est d'abord la qualité militaire des Écossais qui leur permet de briller. Conscient des interprétations ambivalentes susceptibles d'être tirées d'un pareil trait de personnalité, le chroniqueur s'attache à constamment relier la férocité écossaise à leur militantisme religieux. La violence exercée par les Écossais est mise au

---

<sup>338</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 115.

service de Dieu et tournée contre ses contempteurs ; elle est en cela justifiée et digne de louanges. Tout comme la reconnaissance française s'exprimait par la bouche du dauphin, de même la piété écossaise s'exprime par l'intermédiaire de ses commandants. Rappelons l'attachement de Buchan au calendrier religieux à la veille de la bataille de Baugé, attitude bien sûr opposée à celle de Clarence, présenté à la fois comme un lâche et un impie lorsqu'il décide d'ignorer la trêve pour passer à l'attaque. Bower raconte ailleurs comment John Stewart fonda un estimable collège à Orléans en l'honneur de la Vierge Marie. À cette occasion, Darnley remarqua à Orléans une grande pierre, réputée impossible à sculpter et jugée impropre à tout usage architectural. Il déclara qu'il ferait sculpter ce bloc pour honorer la Vierge Marie, et fit en sorte d'en tirer une statue splendide. Il se rendit ensuite en pèlerinage à Jérusalem, et, plus tard, fut tué par les Anglais<sup>339</sup>. Figure militaire de premier plan, connétable de l'armée écossaise en France, John Darnley est aussi présenté comme le fondateur d'établissements dédiés au savoir, fait par ailleurs attesté par une dotation faite en 1421 à l'Université d'Orléans<sup>340</sup>. Cette tradition avait déjà été rappelée par Bower au moment de faire intervenir des moines écossais dans le récit de l'établissement de l'université de Paris<sup>341</sup>. Sa dévotion est soulignée, et sa carrière, en s'achevant par une mort héroïque au combat contre les Anglais, en fait une figure d'archétype du héros écossais.

L'affirmation de caractères propres à la piété écossaise est également soulignée par Bower. Le chroniqueur, qui occupa à la fin de sa vie la charge d'abbé d'Inchcolm dans l'estuaire de la Forth, n'était pas étranger à ces questions. On l'a vu, une grande partie du socle commun qui avait rendu possible l'association de la France et de l'Écosse reposait sur une convergence du discours religieux. Condamner l'effusion de sang chrétien et soutenir l'effort collectif contre les païens massés au-delà des frontières de la Chrétienté ; ces axes avaient aussi permis d'attaquer l'Angleterre, souvent en prenant le pape pour témoin. Il serait toutefois erroné de penser que les Écossais se contentaient de mimer la posture française. Laisant au roi de France le privilège d'assumer le titre de plus chrétien des rois, la position écossaise telle que définie dans la *Declaration of Arbroath* consistait plutôt à souligner les mérites d'une foi exceptionnellement vivace malgré le caractère reclus du royaume d'Écosse. Aussi petit et lointain soit-il, le royaume d'Écosse se dota de son propre collège de saints,

---

<sup>339</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 295.

<sup>340</sup> *Sir John Stewart's Foundation*, dans *Miscellany of the Scottish History Society*, vol. 2, Publications of the Scottish History Society, vol. 44, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1904, p. 91-93.

<sup>341</sup> Cf. p. I, chap. II, 2.3.

dont le pouvoir devait être démontré. Tout comme l'efficacité militaire, la puissance des saints écossais devait être prouvée : la France, une fois encore, fit office de tremplin.

Bower en profite pour faire la promotion de son propre établissement : il raconte par exemple qu'en 1412, Archibald, comte de Douglas, voulut se rendre en France. À trois reprises son navire dut faire demi-tour en raison du mauvais temps. Archibald se rendit alors en pèlerinage à Inchcolm et fit une offrande à St Columba. Il arriva naturellement en Flandre avec des vents favorables. Toujours avec saint Columba pour guide, il regagna ensuite l'Écosse sans encombre<sup>342</sup>. L'exemple qui va davantage nous intéresser ici associe, une fois encore, plusieurs éléments dont la portée ne se mesure qu'en prenant en compte leur imbrication. Dans le sillage de la victoire de Baugé, Bower raconte comment l'armée anglaise, affamée et fatiguée par le siège de Meaux, aurait pillé le sanctuaire de Saint Fiacre en 1422. Le chroniqueur fait sciemment le choix d'assimiler Fiacre à Fergus, fils d'un roi d'Écosse. Le pillage sacrilège de ce lieu justifie alors l'épidémie qui se met à sévir dans les rangs anglais. Malade, le roi Henri V, ayant demandé à ses médecins la cause de son mal, affirma avec un air sinistre : « Où que je pourchasse les Écossais, morts ou vivants, je les retrouve jusque dans ma barbe » (*Quocumque perrexero Scotos tam vivos quam defunctos in barbam meam reperio*)<sup>343</sup>. Bower affirme ensuite, non sans une certaine férocité, que le roi anglais s'éteignit au bois de Vincennes, succombant après la putréfaction de ses entrailles, de ses organes génitaux et de ses poumons. La phrase prêtée par Bower à Henri n'est pas anodine. Saints ou simples soldats, les Écossais semblent entièrement dévoués à leur tâche : combattre et contrarier les Anglais. Il s'agit sans aucun doute du signe distinctif écossais le plus frappant, ou du moins du plus facile à faire admettre et à illustrer à l'étranger.

En France, la présence écossaise ne se justifie elle-même que comme une réaction, que comme une réponse au mal anglais. Les Écossais ne sont pas une menace, ils ne viennent pas envahir ou imposer leur présence à leur allié : ils apportent leur assistance, ils sont une solution. Selon Bower, le pape Martin, ayant entendu un compte-rendu de la bataille de Baugé depuis Rome, aurait prononcé les mots suivants : « Vraiment, les Écossais sont un antidote contre les Anglais ! (*Vere scoti Anglorum tiriaca sunt*), d'où la phrase *Pontifex supremus Martinus fert vice quintus antidotum Scoti Anglorum sunt bene noti* »<sup>344</sup>.

---

<sup>342</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 81.

<sup>343</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 122.

<sup>344</sup> *Ibid.*, t. 8, p. 121.

### 2.3. Une reconnaissance française ?

Malgré l'enchaînement des déconvenues lors des grandes confrontations qui suivirent la bataille de Baugé (Verneuil, Cravant, Orléans...), la présence écossaise en France avait joué un rôle qui ne se cantonnait certainement pas à ces quelques épisodes. Bien sûr, les grandes batailles faisaient date et marquèrent les esprits. Elles sont relatées par les chroniqueurs et restent, encore aujourd'hui, des bornes auxquelles les historiens se réfèrent commodément. Il était naturel pour un chroniqueur comme Bower de profiter de la visibilité que la bataille de Baugé donna aux Écossais. Les chroniqueurs français s'étaient aussi saisis de cette histoire : six ans seulement après le désastre d'Azincourt, les partisans de Charles ne pouvaient que se féliciter de ce revers infligé à la puissance anglaise, et de la mort du propre frère du roi d'Angleterre. Le signal était fort. Il y avait toutefois un prix à payer, et cette stratégie comportait des risques : de même que Bower avait compté sur les prouesses écossaises à Baugé pour épauler son discours, de même les défaites qui suivirent ébranlèrent sérieusement le crédit des Écossais. On reviendra plus en détail sur les récits qui entourent ces épisodes, ainsi que sur la manière dont les auteurs français, et toute une tradition historiographique à leur suite, s'engouffrèrent dans la brèche pour dévaloriser les Écossais et, *in fine*, minimiser leur impact général. Avant d'en venir à ces questions délicates, considérons la manière dont les sources caractérisèrent le rôle joué par les Écossais sur le vif.

L'intensité du rapport de haine mutuelle entre Écossais et Anglais ne manqua pas de frapper les observateurs contemporains, quels qu'ils soient. Il n'avait pas d'équivalent. Même dans leurs relations pour le moins tumultueuses, les Français et les Anglais n'avaient pas poussé la détestation de l'autre à un tel degré, jusqu'à en faire un ingrédient absolument indissociable de leur imaginaire national. De même que l'aide écossaise fut reçue par Charles avec un certain soulagement, il semble clair que la nouvelle ne fut pas prise à la légère côté anglais. Cet argument, à lui seul, permet d'écarter l'hypothèse d'une intervention écossaise perçue au pire comme un non-événement, au mieux comme un détail. La remarque plaintive du roi d'Angleterre, harcelé jusqu'à sa dernière heure par des Écossais qui s'acharnent à compromettre ses plans, couvrait une réalité qui dépassait l'habileté des tournures de Bower. Dans une veine similaire, le constat prêté au pape, même s'il ne prononça peut-être jamais ces mots, ne paraît pas invraisemblable. De nombreuses sources s'accordaient à souligner le caractère singulier des relations entre l'Angleterre et l'Écosse ; et même s'il serait tentant d'assimiler les Écossais présents dans la barbe du roi à une forme de vermine tenace, le fait de souligner la contrariété anglaise ne pouvait être que bénéfique du point de vue des



chroniqueurs écossais. Qui se préoccupe en effet de blâmer ce qu'il peut négliger ou tout simplement décider d'ignorer ? Pour Bower, souligner l'hostilité anglaise, leur irritation palpable à l'égard des Écossais ne faisait que renforcer son propos ; il pouvait, qui plus est, s'appuyer confortablement sur une tradition qui était bien admise en France. Selon Ditcham, il est clair que « Henri était conscient du rôle joué par les Écossais dans les armées françaises qui lui tenaient tête »<sup>345</sup>.

C'est la raison qui justifia son recours à « la triste figure du roi d'Écosse captif à Melun, pour tenter de pousser les Écossais à la reddition ». En 1406, le jeune Jacques, fils de Robert III, avait été capturé par des pirates anglais alors qu'il naviguait vers la France. Jacques passa dix-huit années détenu à Londres. Devenu proche d'Henri V, il est alors traité par lui en parent et en vassal, et en vient même à participer aux expéditions françaises aux côtés du roi d'Angleterre. La présence de Jacques fournissait à Henri un levier commode pour pousser les Écossais au service de Charles à changer de camp ou, en cas de refus, pour les accuser de trahison. Le stratagème ne fonctionna pas à Melun. Les Écossais résistèrent, et lorsque la ville se rendit le 17 septembre, le traité de reddition spécifiait clairement que les déserteurs anglais et les Écossais seraient livrés au roi d'Angleterre : « *Item*, que messire Fordun, chevalier anglois ou Ecossois, et tous les Anglois et Ecossois, demeureront en la volonté du roi d'Angleterre »<sup>346</sup>. Ditcham précise que cette clause fut réemployée par la suite, même lorsque la présence d'Écossais dans les garnisons assiégées n'était pas avérée. On en trouve un exemple lorsque le chroniqueur bourguignon Georges Chastellain cite le traité de capitulation de la ville de Meaux en 1422, lequel spécifie que « si avec lesdits assiégés se trouvoient d'aventure aucuns Anglois, Gallois, Hirlandois, Escoçois ou autres qui eussent tenu autresfois le party du roy d'Angleterre, pareillement demeureroient à la volonté desdits roys »<sup>347</sup>. Il emprunte à Bower son compte-rendu pour rappeler qu'à Melun, « la réaction d'Henri fut simple et brutale ; il fit pendre 20 Écossais, accusés de trahison à l'égard du roi Jacques »<sup>348</sup>. Le recours à l'autorité de Jacques pour tenter de court-circuiter la Vieille Alliance était une stratégie largement éprouvée par Henri : Ditcham souligne la grande quantité de sauf-conduits accordés aux nobles d'Écosse désireux de venir à Londres rendre

---

<sup>345</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary...*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>346</sup> ENGUERRAND DE MONSTRELET, *Chroniques de Monstrelet*, Paris, Panthéon Littéraire, littérature française, Histoire. Choix de chroniques et mémoires, XV<sup>e</sup> siècle, par J. A. C. Buchon, A. Desrez, libraire-éditeur, 1836, p. 288.

<sup>347</sup> GEORGES CHASTELLAIN, *Oeuvres*, publiées par M. le Baron Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 8 vols., 1863-1866, t. 1, p. 303.

<sup>348</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary...*, *op. cit.*, p. 22.

visite à leur roi à cette période, dans l'espoir que Jacques puisse les influencer et peut-être même les pousser à soutenir la cause anglaise<sup>349</sup>.

Ces manœuvres diplomatiques eurent un succès mitigé. Les Écossais présents en France étaient loyaux à leurs chefs, lesquels avaient été bien traités par le dauphin et largement confortés dans leur loyauté par la distribution de terres et de titres. On l'a vu, ces dotations eurent tendance à être récupérées par le dauphin dès que leurs dépositaires perdaient la vie, mais leur importance doit néanmoins être soulignée : Charles savait que le pouvoir anglais ne restait pas inactif face aux risques posés par ces renforts écossais. Cette crainte, on la percevait dans le discours d'Alain Chartier, lorsque celui-ci implora Jacques de ne pas se laisser séduire par un nouvel ami, au détriment de l'ancien. L'équilibre ancestral des forces, incarné par la diplomatie de la Vieille Alliance, fut évidemment sollicité, mais il s'accompagna de présents particulièrement généreux. En août 1420, Darnley se vit attribuer le titre de « Connétable d'Écosse ». Cette fonction lui valut d'être placé à la tête d'une « Armée d'Écosse » dont le caractère officiel et la réalité administrative furent fixés par Charles. Outre les titres, Châtillon-sur Indre fut concédé à Buchan, Langeais à Seton, Dun le Roi à Wigtown et Concessault à Darnley.

Une partie de l'aristocratie française serra les dents devant ce spectacle ; on reviendra sur cet élément, véritable vecteur des tensions entre Français et Écossais. Du point de vue des chroniqueurs, français ou écossais, une chose au moins était sûre : la présence des Écossais contrariait fortement la couronne anglaise, et leur loyauté ne faisait aucun doute. Le chroniqueur français Jean Juvénal des Ursins a bien résumé les manœuvres diplomatiques anglaises, en deux temps. Il semble que le roi d'Angleterre ait d'abord exigé des Écossais qu'ils se rallient à leur roi prisonnier, avant de revoir ses exigences à la baisse en leur demandant *a minima* de ne pas prendre les armes contre lui. En vain.

l'An mille quatre cens et vingt, partit le Roy d'Angleterre de la ville de Troyes, et le Duc de Bourgogne avec luy, lesquels emmenerent avec eux le Roy d'Escosse, qui estoit lors prisonnier du Roy d'Angleterre, en intention que les Escossois qui estoient avec Monseigneur le Dauphin s'en retournassent avec leur Roy, ou au moins qu'ils ne s'armassent point contre le Roy d'Angleterre, mais lesdits Escossois n'y voulurent entendre ny rien faire pour leur Roy prisonnier, ainsi servirent tousjours Monseigneur le Dauphin avec grand effect.<sup>350</sup>

---

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

<sup>350</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI par Jean Juvénal Des Ursins, seconde édition augmentée de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques et annotations contenans divers traictez, contracts, testamens et autres actes et pièces du mesme temps non encore imprimées*, Paris, Denys Godefroy,

La présence écossaise en France eut d'autres effets. Outre le témoignage de Bower, certains chroniqueurs français eurent ainsi l'occasion d'entrer en contact et d'échanger avec des Écossais, lesquels apportaient aussi avec eux des nouvelles de leur pays. Ils contribuaient ainsi, à leur manière, à la diffusion d'informations qui ne seraient peut-être pas arrivées aux oreilles des chroniqueurs continentaux dans un contexte différent. De même que la victoire de Baugé avait pu mettre du baume au cœur de Charles, les nouvelles d'Écosse étaient aussi susceptibles d'intéresser les chroniqueurs, surtout lorsqu'il était question – toujours – du conflit avec l'Angleterre ; en somme de l'autre front de la Vieille Alliance.

D'où qu'elles viennent, les nouvelles des défaites anglaises ne pouvaient être que bien accueillies en France. Jean Chartier en donne un exemple très clair lorsqu'il raconte avoir rencontré trois prêtres écossais à Saint Denis. Ces derniers lui racontèrent, de vive voix, comment les forces anglaises avaient été battues lors de la bataille de Sark en 1448. Jean Chartier s'attache à souligner la véracité de ces témoignages et explique que

les susdites batailles furent relatées à Saint-Denis en France par trois hommes d'église prestres dudit pais d'Escosse, dont lung estoit chanoine et bien notable et authentique personne, comme il sembloit, qui les affermèrent par leurs sermens faitz solemnellement devant les précieux corps saints Denis et ses compagnons estre véritable ; pareillement les certifièrent ses compagnons et en paroles de prestre, estre et avoir esté vrayes, suivant la forme et manière dessus rapportée ; iceulx prestres examinez et interrogez par le croniqueur de France en la présence de plusieurs des religieux d'icelle église et autres gens de bien.

Le récit de la bataille est particulièrement détaillé<sup>351</sup>, et contient certains éléments typiques, qui méritent d'être rappelés pour la bonne et simple raison qu'ils font écho à plusieurs points déjà évoqués et constituent un parfait résumé de la « figure écossaise ». Le chapitre, intitulé « Comment les Anglois furent desconfitz en pais d'Escosse, plus par grâce divine que autrement », commence par rappeler que l'attaque anglaise intervenait alors que des trêves avaient été conclues avec la France, et que ces dernières incluaient l'Écosse : « Le douziesme jour d'aoust, audit an mille quatre cent quarante-neuf, y eut deux grandes journées de guerre dans le royaume d'Écosse ; lequel estoit compris es trêves sus mentionnées d'entre les roys de France et d'Angleterre ». Il s'agit là d'une clause traditionnellement encadrée par la Vieille Alliance, et d'un recours permettant de condamner d'office le rôle joué par les Anglais. Le jugement divin leur est naturellement défavorable puisque ces derniers sont, comme d'habitude, publiquement dénoncés comme une calamité aux yeux de tous leurs

---

Impr. royale, 1653, p. 439.

<sup>351</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII...*, op. cit., t. 2, p. 87-91.

voisins, fussent-ils chrétiens. Ils sont représentés comme des envahisseurs avides, illégitimes, et incapables de respecter l'intégrité inhérente des royaumes :

Et pour monstrier évidemment la vertu divine estre contre les Anglois et comme chose méritoire, est vray que iceulx Anglois de tout temps ont voulu entreprendre sur leurs voisins chrestiens, tant au royaume de France que celui d'Escosse, et es seigneuries d'Irlande, province de Galles et ailleurs, par voye de faits, violement et sans raison. Et n'ont point eu devant les yeulx les paroles de Jhésucrist, disant : *Reddite que sunt Cesaris Cesari et que sunt Dei Deo.*

Rien d'inhabituel, mais le dénigrement est caractéristique et s'inscrit dans un solide système de références communes, à l'usage éprouvé. De même la présentation des Écossais n'est pas sans intérêt : ils sont décrits comme de bons guerriers (« bons et subtils garroieux ») qui s'emploient à résister à l'envahisseur au nom d'un principe éminemment louable, la défense de la patrie. Chartier convoque Caton pour illustrer son propos : « Eulx, ayans devant les yeulx le proverbe de Chaton qui dit : *Pugna pro patria*, et voyans les Anglois importunément et sans quelconque droit venir dans leur pais, ils se préparèrent et misdrent peine de résister à l'encontre d'eux ». Après leur victoire, au lieu de s'attribuer tout le mérite de leur réussite (trait d'arrogance lui aussi souvent associé aux Anglais<sup>352</sup>), les Écossais se « contentent » de ravager tout le nord de l'Angleterre jusqu'à Newcastle, afin de donner une leçon d'humilité à leur voisin :

Iceulx Escossois, atribuans icelle victoire à la grâce divine, et non pas à leur puissance humaine, et afin que les Anglois ne fussent plus si oultrageux de venir ainsi impunément conquerrir ou envahir ce qui n'estoit pas leur, et en tousjours poursuivant lesdits Anglois, passèrent la susdite rivière et entrèrent ou pays d'Angleterre, ouquel desgastèrent bien et ravagèrent vingt lieues de long et six lieues de large, des lieues de France. Et ne demeura quasi bour ne maison, par où ilz passèrent, que tout ne fust ars (incendié) ou au moins pour la plus grande partie, jusques à une ville et forte place nommée le Neuf-Chastel sur Thim.

À la puissance anglaise, force impie, invasive et arrogante s'oppose la ténacité écossaise, puissance défensive, pieuse, mais néanmoins redoutable. En ravageant le nord de l'Angleterre après leur victoire, les Écossais infligent une leçon d'humilité aussi brutale que méritée. L'image de l'antidote semble, encore une fois, parfaitement adaptée.

Outre ce récit, susceptible de faire figure d'exemple parfait, d'autres chroniqueurs continentaux prirent le temps de rendre compte, ici et là, de l'activité écossaise. Retrouver ces fragments requiert une certaine minutie ; les Écossais, en effet, eurent tendance à être confinés

---

<sup>352</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.2.

par l'historiographie à une poignée de grandes batailles, et leur rôle fut souvent indexé sur le résultat immédiat de ces dernières. Leur présence, pourtant, était endémique. Robert Blondel, un chroniqueur normand du XV<sup>e</sup> siècle, fait par exemple le récit d'une escarmouche survenue à Barneville dans le Cotentin<sup>353</sup>. L'histoire est héroïque, et raconte comment un groupe de quatorze Écossais, retranchés dans la tour de l'église du village, tint tête à cinq cents Anglais. Malgré le déchaînement des assaillants, qui attaquent pendant toute une journée à grand renfort de flèches et de tirs de couleuvrine, le courage des défenseurs reste inébranlable. Des sapeurs finissent par ouvrir une brèche dans un mur, mais les Écossais ne cèdent pas. Un premier Anglais a la tête tranchée alors qu'il tente de pénétrer dans l'enceinte. Le second prend peur et recule : il reçoit toutefois un javelot qui le touche et reste fiché dans le corps de sa victime. Alors que l'homme blessé bat en retraite, un Écossais facétieux, pour se moquer de l'Anglais, lui demande de lui restituer son arme... (*Atque Scotus Anglo illudens exclamat : « Meam gavelinam, quam tecum oneratus apportas, michi restitue »*). Découragés, les Anglais quittent les lieux, redoutant l'arrivée de renforts.

Pour anecdotique qu'il soit, ce passage met bien en lumière les qualités militaires que l'on pouvait prêter aux Écossais, y compris hors des sources écossaises. En 1477, un chroniqueur, bourguignon cette fois, mentionne lui aussi un accrochage avec des Écossais<sup>354</sup>. Ces derniers étaient au service de Louis XI, et l'auteur, Jean Molinet, historiographe des ducs de Bourgogne, les perçoit donc comme une force hostile. Alors que les Français faisaient le siège de Vesoul, les différents groupes qui composaient l'armée se mirent en garnison dans plusieurs villages des environs : « Et avoit logé plusieurs compagnies de gendarmes par les villages à l'entour de Vesou, entre lesquelles la plus forte et la plus à craindre estoit la bande des Escoçois ». L'affaire tourna finalement en faveur des Bourguignons, qui dupèrent les Français en faisant sonner des trompes aux environs pour simuler l'arrivée de renforts. Les Français se dispersèrent, et dans la cohue qui s'ensuivit, les Écossais payèrent le prix fort :

Ils [les Français] tournèrent en fuite, et furent deslogés et surpris en desroy, abandonnans trésors et bagues. La malle adventure de ceste entreprinse cheut sur les Escoçois qui estoient logés en un village nommé Graterly, qui totalement furent rompus, morts ou prisonniers, et leurs bagues butinées. Ils perdirent joyaux, chaînes, vaisselles et cent chevaux de cent escus la pièce.

---

<sup>353</sup> ROBERT BLONDEL, *Oeuvres de Robert Blondel : historien normand du XV<sup>e</sup> siècle*, A. Héron, Rouen, 2 vols, 1891, 1893, t. 2, p. 106.

<sup>354</sup> JEAN MOLINET, *Chroniques*, éd. J. A. C. Buchon, Paris, 1827-1828, 5 vols., t. 1., p. 10-12.

De ce récit, on retiendra qu'il insiste sur la débâcle des Écossais, présentés comme une composante particulièrement redoutable de l'armée française. Le processus narratif n'en souligne que davantage l'étendue de la victoire bourguignonne. Derrière ce passage qu'on pourrait croire peu flatteur, il me semble que la réputation des Écossais sur la scène continentale se laisse deviner. Citons pour finir un extrait de la *Chronique du Mont Saint Michel*, une continuation de la *Chronique de Guillaume de Nangis* qui caractérisa ainsi l'arrivée des Écossais en France dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle<sup>355</sup> :

Environ ce temps ou au devant, il estoit venu une grande armée d'Escoce, bien x<sup>m</sup>, la ou estoit le connestable d'Escoce, le comte de Boucan qui puy fut connestable de France, et moult d'aultres vaillans gens de guerre, a l'aide du roy de France, qui moult vaillement se portèrent en gardant leur loyauté au roy nostre sire.

Ce petit extrait résume de façon exemplaire la caractérisation des Écossais dans les textes qui leurs furent les plus favorables. Outre l'ampleur des effectifs (ici estimés à 10 000 hommes), « l'aide » qu'ils apportent est servie par des soldats caractérisés par leur « vaillance » et par leur « loyauté ».

L'entreprise propagandiste de Bower était aussi fine que remarquable. Elle fut prompte à se saisir des nouveaux enjeux apportés par la situation critique du royaume de France au début du XV<sup>e</sup> siècle pour en tirer le plus grand bénéfice. La représentation des Écossais, la nature de leur rôle, leurs attributs, tout cela n'était pas produit *ex nihilo* par le chroniqueur, mais étroitement associé à un faisceau de valeurs et d'images promues en Écosse depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le compte-rendu du *Scotichronicon* n'inventait pas autant qu'il mettait en scène, devant témoins, une réalité jusqu'alors confinée au « recoin du monde » décrit par la *Declaration of Arbroath*.

En France, les Écossais font figure de vétérans de la lutte contre l'envahisseur anglais. Ils illustrent une tradition parfaitement rodée, reposant à la fois sur une certaine qualité militaire et sur les arguments qui la justifient. La violence qu'ils savent exercer respecte à la fois des préceptes moraux dictés par la foi et des principes d'ordre patriotique. Les mots de Jésus, repris par un chroniqueur français, « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », illustrent à merveille ce positionnement. Il s'agit de défendre la paix, la justice, les royaumes et leurs occupants, et de s'opposer à ceux qui font sciemment, et pour de mauvaises

---

<sup>355</sup> *Chronique du Mont Saint-Michel (1343-1468)*, publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise par Siméon Luce, Paris, Librairie Firmin Didot, 2 vols., 1879, t. 1, p. 25.

raisons, couler le sang chrétien. En France, l'imaginaire écossais trouve une chambre de résonance que Bower met à profit : le rôle qu'ils jouent en Écosse (en défendant leur royaume), les Écossais peuvent l'exporter auprès des autres voisins de l'Angleterre, affligés par un mal similaire. La notion d'antidote « universel » au problème anglais (lui aussi « universel », puisqu'il empoisonne le corps de la Chrétienté), constitue dès lors une formidable extension de l'imaginaire associé aux Écossais ; il le renforce à l'échelle nationale, et le valide à l'étranger.

Si les autres voisins de l'Angleterre sont souvent énumérés, la France occupe une place particulière. Durement touché par l'affliction anglaise, c'est un organisme affaibli particulièrement propice à l'application de l'antidote écossais. Cet état de fait est bien évidemment lié à l'ampleur des conflits avec l'Angleterre, mais également à son corollaire, c'est-à-dire au cadre officiel de la Vieille Alliance. Au XV<sup>e</sup> siècle, cette dernière avait déjà eu le temps de se constituer en socle de référence : en théorie, le terrain avait été préparé en vue d'une intervention de l'allié. Les auteurs français, par ailleurs, semblent avoir au moins en partie admis ce rôle, cette fonction particulière associée aux Écossais. Le propos des propagandistes écossais n'était donc pas un pur fantasme, ignoré ou contredit par les auteurs français.

Outre Chartier, Blondel et quelques autres qui mentionnèrent les Écossais au XV<sup>e</sup> siècle, d'autres voix françaises du même type, plus anciennes, semblent prouver que le modèle théorique déjà validé par la langue diplomatique avait connu des précédents dans le domaine des productions historico-narratives. Citons par exemple *la Chronique parisienne anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle*, un document qui relate, de manière assez détaillée, certains temps forts de l'histoire d'Écosse<sup>356</sup>. La *Chronique* s'attarde longuement sur le récit des origines et du déroulement des Guerres d'Indépendance<sup>357</sup>. Sans épargner Alexandre III, accusé d'être « moult esprits de luxure », ce qui causa sa perte, la chronique ne minimise pas non plus la gravité du meurtre de John Comynes par Robert Bruce. Elle ajoute que les Écossais furent « fols » de remettre leur sort entre les mains d'Édouard I<sup>er</sup> pour qu'il les aide à choisir leur nouveau roi. Il ne s'agit clairement pas d'un texte prêt à donner raison aux Écossais et à leurs rois sans aucune réserve. Outre l'intérêt que présente ce (rare) compte-rendu français de

---

<sup>356</sup> *Chronique parisienne anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque municipale de Rouen pour la Société de l'histoire de Paris, par A. Hellot, Daupeley-Gouverneur, Nogent-Le-Rotrou, 1884.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 78-84.

l'histoire écossaise, on note cependant quelques éléments plus évocateurs des thèmes abordés dans ce chapitre. On retrouve par exemple la défiance manifeste des Écossais vis-à-vis d'Édouard, lorsque celui-ci exigea d'eux qu'ils participent à sa guerre contre la France. À cette demande, les Écossais répondirent qu'ils ne lui enverront pas le pire garçon de leurs étales : « Aux quieux mandemens le roy Jehan de Bailleul et les barons d'Escoce, tous d'une voix, respondirent qu'i ne lui envoiroient pas le pire garchon de leur estable »<sup>358</sup>. Le fait que les Écossais représentent un double enjeu n'échappait ni aux Français ni aux Écossais ni aux Anglais. Dans leur bras de fer, la France et l'Angleterre étaient conscients de la valeur du soutien écossais dans la grande équation des forces en présence. Les Écossais ne firent pas qu'honorer leurs pactes avec la France ; ils rejetèrent aussi, de façon provocatrice, la main tendue, à plusieurs reprises, par l'Angleterre. Leur simple refus de se rallier à l'Angleterre pesait donc – implicitement – sur l'équilibre global du conflit. La présence du roi d'Écosse captif aux côtés du roi d'Angleterre dans ses campagnes françaises dans les années 1420 illustre l'importance de ce point. En rejetant les appels de pied de l'Angleterre, les Écossais se posaient en enjeu disputé tout en illustrant la rigueur de leur engagement.

Bien sûr, la réputation écossaise devait s'accompagner d'éléments plus tangibles. En France comme en Écosse, l'aspect militaire était un élément pivot de la caractérisation des Écossais. Après avoir assuré le caractère légitime et le bien-fondé de l'exercice de la guerre contre les Anglais, il fallait en somme passer à l'acte et faire ses preuves. Une fois encore, la *Chronique Anonyme* nous donne quelques éléments français antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle. L'exemple le plus frappant est sans conteste celui de la bataille de Falkirk en 1298. Quoique cet affrontement se soit soldé par la déconfiture du parti écossais alors mené par William Wallace, l'auteur de la *Chronique* exploita ce passage pour mettre en scène de façon particulièrement touchante l'engagement total des Écossais au nom des principes qui étaient les leurs<sup>359</sup>. Il est ainsi dit que « tout le povair d'Escoce sans gueires excepter, riches et povres, petits et grans, vieils et jennes, fames et hommez, gentilz et villains [...] tous d'une voulenté voullans avant mourir que la franche liberalité de leur pays et eux feussent au roi d'Engleterre a tous jours deboutez et asserviz ». L'engagement Écossais est total et la mobilisation de l'ensemble de la société, sans distinctions, revêt une coloration hautement patriotique. Au moment de la bataille, les gens d'Écosse « chevalereusement se plingierent et embattirent », mais ils furent submergés et rapidement « de toute pars furent avironnez et

---

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 83.



assailliz ». La bataille dura une journée et les Écossais, bien qu'ils se fussent « mont fort combattuz », furent battus massacrés. L'image employée par le chroniqueur est aussi excessive que visuelle : « si comme il fut dist, les chevaux entroient au sanc dez mors jusquez aux pances ». Jamais, d'après lui, « en nul age, (de)puis la fundacion d'Escoce ne d'Engleterre, eust en nulle bataille si grant mortalité de gens ». D'une certaine manière, le récit de cette bataille est la meilleure représentation possible d'une défaite. La détermination des Écossais à défendre leur liberté, leur engagement collectif, leur bravoure, le prix du sang qu'ils acceptent de payer dans des proportions inimaginables, tout cela fait office de gage, d'exemple.

Ce témoignage, surtout, est intéressant en raison du fait qu'il met en scène ce fameux sens du sacrifice, une célébration médiévale du « *pro patria mori* », dont la valeur éclipse la gloire des vainqueurs. Fait intéressant, les Écossais ne sont pas présentés comme invincibles et leur qualité n'est pas entièrement associée à leur capacité à défaire l'ennemi anglais. La force de leur engagement collectif, de leurs convictions, leur courage inébranlable ; tout cela parle en leur faveur et contribue à les présenter comme des alliés aussi fiables qu'honorables. On repense au contenu de la *Declaration of Arbroath* et à la notion de sacrifice pour la patrie<sup>360</sup>. Il y a aussi, d'un point de vue français, quelque chose de rassurant et de sacré dans ce sang que font couler les Anglais. Une confirmation et une preuve indéniables. Pour Alain Chartier, c'était justement dans ce sang versé de concert que l'Alliance avait été scellée, transformée en un pacte plus solide que celui signé à l'encre sur un vulgaire parchemin.

Rédigé entre 1456 et 1461, le *Débat des Hérauts d'Armes de France et d'Angleterre* met en scène un raisonnement assez similaire<sup>361</sup>. Dans ce texte de propagande français, l'Écosse fait figure d'atout pour démanteler l'argumentaire associé au héraut d'Angleterre, quand celui-ci tente de prendre l'avantage en énumérant les nombreuses victoires anglaises contre les Français. Le héraut français commence par rappeler qu'une ou même plusieurs victoires ponctuelles ne garantissent en rien le triomphe final. Il compare l'Angleterre à « Hanibal le Cartagien », « qui gagna troys ou quatre grosses batailles sur les Rommains ». Malgré ces défaites et l'ampleur de la menace, « les Rommains, nonobstant les dites batailles perdues, prindrent courage et envoierent Cypion l'Afriquen en Cartaige, qui fist si forte guerre qu'il

---

<sup>360</sup> Cf. p. II, chap. III, 2.3.

<sup>361</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre (v. 1456-1461), suivi de The debate between the heralds of England and France by John Coke, v. 1460*, édition commencée par Léopold Pannier et achevée par M. Paul Meyer, Firmin Didot, Paris, 1877, p. 17-18.

faillut que le dit Hanibal retournast en Cartage, et fut tué en bataille, et par les Rommains fut Cartage destruit ». Ceux qui avaient d’abord été vaincus « ainsi bien se revengerent des batailles perdues ». L’auteur du *Débat* mentionne ensuite « Jullius César, le vaillant prince, qui est du nombre des preux ». Au moment d’envahir l’Angleterre (la cible du héraut français se précise), il « par deux fois fut desconfit a l’entrée de Bretagne qui a présent se nomme Angleterre, comme recitoit le *Brut*, et a la tierce foiz il les subjuga et les mist en l’obeissance de Romme ».

Le héraut pousse son inventaire historique et avance dans le temps. Il fait ensuite référence à un Français, « Le vaillant chevalier Clesquin (Du Guesclin), connestable de France », qui fut défait à « la bataille d’Orren (Auray), et aussi la bataille de Nages en Espagne (Najera) ». Malgré l’issue défavorable du combat, il « fit tant de vaillances contre vous et aultres » qu’il est mis, en France, au rang des « preux ». Au bout de cette démonstration basée sur les leçons de l’histoire, le héraut de France lance son argument le plus cinglant.

Il fait alors directement référence à l’histoire écossaise, qu’il connaît. L’auteur résume la première guerre d’Indépendance écossaise en rappelant que « Robert de Brus, roy d’Escosse, perdit plusieurs batailles contre les Angloiz avant que fortune luy revint, et a la parfin fut si victorieux qu’il gecta hors de son royaume tous les Angloiz ».

L’ensemble de ce discours permet d’arriver à une appréciation plus globale des nuances à introduire dans la restitution du conflit entre la France et l’Angleterre. Les victoires en série de l’Angleterre, à l’image des premières batailles emportées par Hannibal, ne sont pas le présage d’un inéluctable triomphe anglais. Rien n’est joué. Comme le prouve l’exemple de Carthage, finalement détruite, les retournements spectaculaires ne furent pas chose inédite au gré de l’histoire. Dans un autre registre, l’auteur souligne le fait que les efforts répétés de Jules César contre l’Angleterre, après deux échecs, finirent par porter leurs fruits. Tout comme la ténacité de César l’emporta sur le bilan de ses déconvenues, les prouesses de Du Guesclin contre les Anglais ne furent pas entachées par la défaite. Face à l’Angleterre, c’est la patience, la résilience, la pugnacité, qui doivent être célébrées et qui obtiennent finalement gain de cause. Ce développement, qui mobilise des nombreuses figures parfois arrachées aux tréfonds de l’histoire, est couronné par l’exemple écossais, le plus récent et le plus évocateur de l’attitude à adopter face à la puissance anglaise.

L'exemple écossais est encore exploité par le héraut de France peu de temps après, afin de donner à l'Angleterre une leçon d'humilité<sup>362</sup>. Comparant l'Écosse et l'Angleterre, le héraut de France admet qu'il « est vray que vostre royaume d'Angleterre est plus puissant de richesses, de bonnes villes et de grant nombre de gens que n'est le dit royaume d'Escosse ». La démarche est familière. Tout comme chez les auteurs écossais, l'auteur français rappelle l'infériorité manifeste de l'Écosse à l'égard de son puissant voisin pour durcir le coup qu'il s'apprête à porter. Moqueur, le héraut de France s'adresse alors aux Anglais :

toutes foiz vous ne povez ne ne savez trouver manière de les subjuguier ne mectre en vostre obéissance, maiz est le dit roy d'Escosse vray possesseur, bien obey de tous ses subgetz ; et quant vous luy faites guerre, il vous scet bien résister, et y trouvez plus perte que gain. Et pour ce faut il dire que l'onneur est au dit roy d'Escosse et a ses subgetz, et que la honte vous demoure ; car il se scet mieulx deffendre que vous ne le savez assaillir, et demeure en son entier. Si n'avez cause de vous vanter de cette guerre.

Plusieurs éléments de ce texte (français, rappelons-le) frappent, tant ils sont révélateurs du rôle occupé symboliquement par l'Écosse dans le conflit qui oppose la France à l'Angleterre. On retrouve cet esprit de résistance, manifesté en Écosse par une obstination perçue comme l'expression parfaite d'un patriotisme qui s'accommode sans flancher du prix du sang et des défaites, qui refuse de s'abandonner au désespoir. La résistance écossaise, surtout, c'est la honte de l'Angleterre. Un défi, une insulte jetée au visage d'un royaume qui n'a de cesse de se pavaner et de se draper dans ses victoires, comme si elles justifiaient le droit. Dans le domaine de la guerre, l'agressivité anglaise, la figure de l'assaillant, se heurte en vain à celle du défenseur inébranlable. Tout est là, de l'esprit diplomatique de l'Alliance aux ressorts fondamentaux de l'imaginaire national écossais. L'ensemble, surtout, est mis au service de la propagande française pour démontrer que l'Angleterre n'est pas invincible, qu'il y a une faille dans sa cuirasse. Dans la confrontation entre un envahisseur féroce et un petit défenseur acharné, l'obstination victorieuse de l'Écosse en fait un symbole d'espoir dans un temps d'épreuve et de doute.

Élaborées en Écosse dès le XIII<sup>e</sup> siècle, renforcées et déjà perçues en France au XIV<sup>e</sup>, certaines composantes de l'imaginaire national écossais pouvaient s'appuyer sur des bases solides au moment de se mettre en scène sur le théâtre français du début du XV<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, alors que l'arrivée des grandes compagnies écossaises faisait déjà partie d'un temps révolu, la marque laissée dans l'histoire par les Écossais se lisait encore au détour des textes propagandistes français. La situation critique du dauphin, la

---

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 21.

densité d'un lien dont la formulation officielle était déjà vieille de plus d'un siècle, le prestige associé à la sauvegarde du royaume de France, tout cela orientait et facilitait la tâche d'un chroniqueur écossais comme Bower. Celui-ci pouvait en outre s'appuyer sur une tradition identitaire écossaise déjà clairement formulée et dont il était lui-même, en tant que continuateur de l'œuvre de Fordun, un chaînon assumé. En France, les Écossais étaient déjà dotés d'une solide réputation, qui précédait leur arrivée massive sur le continent. Leur présence semblait par ailleurs réellement attendue et appelée par le dauphin. Dans cette perspective, la bataille de Baugé joua un rôle capital : elle était la conclusion attendue par tous ceux qui espéraient voir les Écossais jouer le rôle qui était le leur. Dans le même temps, cette victoire faisait taire les voix de ceux qui ne partageaient pas l'excitation de Charles. Du roi de France exultant au pape sidéré, en passant par le roi d'Angleterre excédé, les Écossais semblent avoir remporté leur pari. En tant que remède à un problème aussi virulent qu'universel, au moyen d'une tradition qui les associait déjà de longue date avec un grand royaume justement affecté par ce problème, les Écossais trouvent leur place sur l'échiquier européen.

Les choses, on va le voir, allaient tourner court, pour un bon nombre de raisons. En avançant un peu dans le temps, pourtant, il faut conclure ce développement en citant le travail du mémorialiste de Louis XI, Philippe de Commines. Alors qu'il fait le récit des événements qui se déroulèrent en l'an 1477, l'auteur se fend d'un chapitre impromptu, en forme de « réflexion sur l'équilibre politique »<sup>363</sup>. Ses conclusions sont, sinon pessimistes, du moins très pragmatiques. Selon lui, « ni notre raison naturelle, ni notre intelligence, ni la crainte de Dieu, ni l'amour de notre prochain ne nous empêchent d'être violents les uns avec les autres, ni de conserver le bien d'autrui, ni de le lui prendre par tous les moyens qu'il nous sera possible ». Les hommes sont donc incapables de se contrôler ou de surmonter une nature fondamentalement dévoyée. Dès lors, l'équilibre doit leur être imposé depuis l'extérieur, par Dieu. Celui-ci active des leviers aussi simples qu'efficaces pour s'assurer que les puissances temporelles soient maintenues à leur place au moyen de forces adverses capables de les contrecarrer, de les contenir. Commines renonce ainsi à concevoir une Chrétienté un jour unie dans une paix béate. Un certain degré d'harmonie peut être atteint, mais au prix d'un système de pressions constantes, en abandonnant l'idée de sûreté, d'entente avec ses voisins. C'est la suspicion et la crainte de l'étranger qui vont pouvoir garantir l'intégrité de

---

<sup>363</sup> PHILIPPE DE COMMINES, *Mémoires*, traduit de l'ancien français par Joël Blanchard, Agora, Pocket, 2004, p. 396-402.

l'ensemble. « Il pourrait donc sembler que ces divisions soient nécessaires dans le monde, que ces aiguillons et adversaires que Dieu a donné à chaque État et presque à chaque personne, dont je viens de parler, qu'il soit nécessaire que cela existe ». Les exemples cités par Commynes sont familiers et résonnent parfaitement avec les précédents développements de cette étude :

En somme, il me semble que Dieu n'a rien créé dans ce monde, homme ou bête, dont il n'ait aussi fait le contraire, pour le tenir dans l'humilité et la crainte. [...] Ce n'est pas la seule nation que Dieu aiguillonne : au royaume de France il oppose les Anglais ; aux Anglais les Écossais ; au royaume d'Espagne le Portugal (etc).

On avait déjà abordé la fonction punitive parfois associée aux Anglais<sup>364</sup>. Cette association permettait de justifier leurs victoires brutales, en les replaçant dans un plan divin plus vaste. Il permettait également d'interpeler les Français, en les poussant à s'interroger sur leurs erreurs, en les invitant à s'amender et en les incitant à redoubler de ferveur. Ces réflexions étaient toutefois suivies d'un jugement défavorable prononcé à l'égard de l'Angleterre, incapable d'assumer avec retenue la mission confiée par Dieu et abusant de ses prérogatives pour s'adonner à toute sorte d'abus sur ses voisins. De même que les Anglais semblent habilités à contrarier les Français, de même les Écossais sont appelés à jouer un rôle similaire pour limiter à leur tour les excès anglais. Le schéma semble correspondre à celui mis en place par l'auteur du *Débat des Hérauts d'Armes*. Peu soucieux de développer le rôle spécifiquement dévolu à l'Écosse, et cherchant à comprendre le sens profond des interactions entre États européens à l'échelle internationale, Commynes consacre toutefois le rôle de l'antidote écossais dans cette grande machine.

Mieux encore, il en fait une donnée incontournable : l'Écosse est une pièce de ce puzzle européen, un authentique rouage de cette complexe machine d'horloger. Le résultat n'est certainement pas idyllique. Il est le reflet d'une nature humaine imparfaite, incapable d'atteindre un état de paix et d'harmonie véritable. Il fige le destin des royaumes dans un écheveau de tensions perpétuelles, les réduit à cet horizon indépassable. Ce portrait n'est pas sans rappeler l'argumentaire qui soutenait l'appareil théorique de la Vieille Alliance, à un niveau plus local. Si l'Alliance se fixait comme objectif l'établissement et le maintien de la paix, cette finalité ne pouvait être atteinte qu'en admettant la nécessité d'un dispositif coercitif. Celui-ci, toutefois, n'était pas le fruit d'un constat aussi sombre que celui de Commynes. Plus positive, la formulation de l'Alliance des traités mettait l'accent sur la bonne

---

<sup>364</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.2.

volonté des princes, soucieux de tisser entre leurs royaumes des liens d'amitié pour assurer leur prospérité mutuelle. La violence, la cupidité, l'impiété ; ces maux se fixaient sur la figure d'un adversaire spécifique au lieu d'être infusés dans la nature humaine.

À ce titre, le constat de Commynes traduit une forme de retournement. Ce n'est plus tant la volonté des royaumes à s'aider mutuellement contre un ennemi désigné qui prime que leur capacité à s'imposer mutuellement une forme de respect basé sur la peur, afin de limiter leurs ambitions respectives. Il ne s'agit pas, à partir d'une simple citation, d'extrapoler ou d'annoncer un véritable basculement. Indirectement, ces remarques permettent plutôt d'anticiper certaines complications. Pour les Écossais, se faire enfermer dans un rôle de recours circonstanciel contre l'Angleterre comportait des risques et posait des limites. Il occultait l'appel à la paix et l'exhortation à la bonne entente entre royaumes voisins, pourtant formulés dans le corpus diplomatique de l'Alliance. Comme on aura l'occasion de le voir, le spectacle de la haine entre Écossais et Anglais en vint, à terme, à troubler jusqu'aux observateurs français et à affecter la représentation des Écossais et de leur royaume, pour les confiner de manière réductrice à ce rôle d'agent anti-anglais. En prenant un peu de recul, on peut aussi voir, dans la vision théorique de Commynes, une logique qui n'est pas sans rappeler celle adoptée par les théoriciens de l'émergence des États modernes, ou par les historiens qui se sont consacrés à ce sujet d'étude. La force fondamentale, le terreau de ce développement, c'est d'abord la tension, l'antagonisme admis à l'égard de l'autre, du voisin. La notion d'amitié, de lien d'affection sincère tissé entre puissances étrangères, passe au second plan.

Pour finir, il faut souligner que ce jeu de chasseur-chassé, ce système d'équilibre des tensions, remettait en question une certaine hiérarchie traditionnelle chère à l'imaginaire français. On repense bien sûr à Charlemagne, astre central autour duquel l'Écosse faisait figure (dans l'historiographie française) de satellite docile. Dans le système dessiné par Commynes, l'Angleterre s'impose comme la Némésis de la France, tandis que l'Écosse hérite d'une fonction similaire à l'égard de l'Angleterre. La supériorité française, dès lors, n'a plus rien d'une évidence. Au XV<sup>e</sup> siècle, la situation avait évolué ; les Écossais pouvaient souligner le fait qu'ils avaient été à la fois courtisés par leur allié et par leur voisin. Ils démontraient non seulement que leur aide était ardemment désirée, mais que leur engagement

– significatif – s’accompagnait d’une indéfectible loyauté<sup>365</sup>. De cela, toutes les forces politiques en présence semblent avoir été conscientes. Le petit royaume d’Écosse, accroché aux bordures de l’Europe et du monde, avait un véritable rôle à jouer, et de lui pouvait dépendre l’issue d’un conflit incertain.

Au fond, c’est aussi le cadrage strict et équitable du langage diplomatique qui est remis en cause. Si celui-ci permettait de contenir une certaine arrogance française, palpable au XIV<sup>e</sup> siècle, le début du XV<sup>e</sup> siècle donna également l’occasion à un chroniqueur comme Bower de pousser plus loin l’avantage écossais, d’inverser les tendances. Fallait-il y voir une forme de revanche ? Citons pour terminer ce développement deux extraits particulièrement intéressants qui permettent d’imaginer que Bower fut tenté, occasionnellement, d’aller dans ce sens. Le premier cas de figure suit un schéma particulièrement classique. Bower raconte comment les Écossais rejetèrent une offre anglaise pour rester fidèles à leurs engagements traditionnels envers la France en 1433. Les Anglais tentaient de négocier la paix avec l’Écosse en promettant de restituer en échange Roxburgh et Berwick, deux sites particulièrement chers à la couronne d’Écosse. Les hauts dignitaires de l’Église et les autres grands du royaume se prononcèrent en faveur de cette paix, dans la mesure où elle pourrait être conclue dans le respect des alliances en vigueur. Il apparut alors qu’un accord avec l’Angleterre romprait *de facto* l’engagement de l’Écosse envers la France. Les discussions et débats se poursuivirent toute une journée et s’éternisèrent le jour suivant. La proposition de paix anglaise est enfin interprétée comme une manœuvre destinée à briser l’alliance franco-écossaise. Elle est finalement rejetée, d’autant que certains n’accordent aucun crédit à l’Angleterre et ne croient pas que les engagements seront respectés. Pour clore ce débat, Bower raconte une fable, en forme de résumé de la situation. Les loups rusés (les Anglais) envoyèrent un émissaire auprès des bergers en prétendant vouloir mettre un terme à leur vieille querelle. Ils promirent la paix en échange d’une simple requête : les bergers devraient renvoyer leurs chiens. Les bergers acceptèrent ce marché de dupes, et leur troupeau fut intégralement dévoré par les loups.

---

<sup>365</sup> Les Écossais n’étaient certainement pas irréprochables. Une affaire impliqua par exemple Robert Cunningham, archer écossais au service du duc Louis d’Orléans. Issu d’une famille prestigieuse il occupa la charge de capitaine d’ordonnance à partir de 1446. Durant le siège de Caen de 1450, il se serait entendu avec le duc de Somerset pour se séparer de Jean, comte de Dunois, et pour faire entrer 1500 Anglais dans le camp français. L’affaire fut découverte en 1455. Robert fut emprisonné et son lieutenant, Robin Campbell, exécuté. L’année suivante, une douzaine de ses proches, ainsi que le roi d’Écosse Jacques II, envoyèrent des lettres pour réclamer la clémence du roi de France (avec succès), dans P. CONTAMINE, « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century », *op. cit.*, p. 24.

« Ainsi les bergers ont-ils à la fois perdu leurs moutons et leurs chiens »<sup>366</sup>. Outre l'empressement des Anglais, désireux de se libérer de la menace écossaise, Bower démontre que l'Écosse est restée fidèle à ses engagements, même quand il lui en coûtait (le retour de Roxburgh et Berwick dans le royaume pouvait à juste titre être jugé alléchant). Le point le plus surprenant concerne la petite fable, en fait une mise en situation allégorique très habile. La France, associée aux chiens du berger, joue un rôle important, et il serait fou de vouloir s'en séparer. Sans ses chiens, le troupeau est exposé à la rapacité des loups. Dans la hiérarchie naturelle des choses, le berger, ici associé à l'Écosse, n'en est pas moins la figure dominante. Bower renverse, à dessein, un cliché persistant. Dans son récit, ce sont les Français qui font figure d'auxiliaires. Il ne fait aucun doute que chien et berger appartiennent au même camp, et qu'ils trouvent dans la présence du loup un solide motif de collaboration. Cette fable, toutefois, laisse de côté les précautions usuelles de la diplomatie. Elle met en scène des acteurs bien spécifiques, nourrissant leurs propres objectifs. La nécessité de leur collaboration ne fait pas l'ombre d'un doute, mais ils ne sont pas pour autant égaux. Dans ce cas de figure, Bower semble souligner le fait que la balle est dans le camp écossais ; c'est au berger, et non au chien, qu'il revient de prendre une décision quant à la manière de gérer la crise. La prudence doit être de mise : il faudrait être bien inconscient pour conclure un pacte avec le loup, dont la nature prédatrice ne saurait s'amender.

Cet exemple de retournement, pour original qu'il soit, n'est pas tout à fait unique. À une autre occasion, Bower cite un petit poème qui adopte une inclination similaire : « *Sculptor, dum sculpes, Anglos facies vulpes, et Gallos agnos, Normannos fac bene magnos ursos, sed Britones apros, Scotosque leones* »<sup>367</sup>. « Sculpteur, en sculptant, fais les Anglais pareils aux renards et les Français aux agneaux ; fais les Normands semblables aux grands ours, les Bretons aux sangliers, et les Écossais pareils aux lions ». On retiendra particulièrement ici l'association faite entre les Français et les agneaux d'une part et les Écossais et les lions de l'autre. Cette fois, la distinction est plus grossière. Outre la célébration débridée de la valeur écossaise, l'allié français ne fait plus ici figure que de proie vulnérable. Au gré de l'exposé patriotique de Bower, un certain penchant à souligner la faiblesse française affleure. Cette dernière ne fait que flatter davantage les Écossais, dont l'intervention n'est que plus salutaire.

---

<sup>366</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, op. cit., t. 8, p. 291.

<sup>367</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 415.



Bien qu'il s'agisse là d'une hypothèse reposant seulement sur une vague intuition, on pourrait peut-être en profiter pour rappeler que les représentations de la France brillaient par leur absence dans le texte de Bower. Les autres sources écossaises ne sont pas plus bavardes. Ce constat n'est peut-être que le fruit logique d'un corpus écossais plus mince que celui produit en France. Peut-être faut-il relier cela au fait que les Écossais qui voyagèrent en France, Bower inclus, furent nombreux au point de rendre la démarche totalement superflue. Ce qui interpelle davantage, c'est le fait que la France semble n'avoir été, pour Bower, qu'une toile de fond. Ce n'est pas tant l'espace français que ce qu'il représente, par la voix de Charles notamment, qui importe. La priorité de Bower consiste avant tout à faire la lumière sur les actions Écossaises, soudainement transposées hors de leurs habituelles marges reculées. La France fait figure de théâtre continental, un écrin flatteur où le patriotisme écossais de Bower peut complaisamment se mettre en scène. En poussant le raisonnement jusqu'à ses limites les plus extrêmes, on peut dire que le puissant royaume de France est renvoyé à une fonction purement passive. Charles et ses nobles, dont certains restent à convaincre, sont confinés au rôle de spectateurs et mis en retrait. Tout cela, bien sûr, allait de pair avec une perception française susceptible de jeter sur cette situation un regard autrement plus critique, mais également exacerbé par la tournure inédite et inquiétante de ces événements.

## CHAPITRE IV. DIVISIONS ET DÉFAITES : LA PRÉSENCE PROBLÉMATIQUE DE L'ALLIÉ

### 1. RELATER L'ÉCHEC

#### 1.1. Réticences et suspicions

Selon Roy James Goldstein, la conscience nationale ne suffisait pas à protéger l'Écosse de son voisin. Pour obtenir le soutien d'un plus grand nombre d'alliés potentiels, « une idéologie plus universelle que nationale était requise. Ce n'est qu'en défendant l'idée d'égalité entre tous les royaumes devant la loi que l'Écosse pouvait espérer convaincre les leaders européens que la *force* ne devrait pas déterminer le *droit* »<sup>368</sup>. Cette tendance écossaise à s'appuyer sur un réseau de soutien à l'international, notamment par le biais de la Vieille Alliance ou d'appels destinés à la papauté, prit une tournure nouvelle au XV<sup>e</sup> siècle. Les sollicitations françaises constituaient une formidable opportunité pour diffuser l'idéologie écossaise et pour renforcer l'idée d'un front solidaire contre la menace anglaise. Le rapport de force, pourtant, était devenu une donnée fondamentale. Même si la mise en œuvre de l'Alliance pouvait passer pour la « simple » application de clauses depuis longtemps prescrites par son corpus diplomatique, il s'agissait en fait d'une nouveauté dont la réalité allait bouleverser l'ordre symbolique établi entre les deux alliés.

Un texte français, la *Chronique Anonyme*, relatait selon un angle bien spécifique la création de l'Alliance entre la France et l'Écosse. Ce texte affirme que le roi de France « leur promist [aux Écossais] aide et secours faire en leur guerre contre le roy d'Engleterre, et pour ce, et en signe de feaulté et de hommaige, firent ceux d'Escoce en leur monnoie le signe d'une fleur de lys »<sup>369</sup>. La présence de la fleur de lys sur la monnaie écossaise, l'hommage déférent prêté au roi de France contre sa protection, tout cela traduit une perspective indéniablement française, un ton suffisant propre au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette suffisance, on la retrouve dans la façon dont les observateurs français contemporains appréhendèrent l'Écosse et ses occupants durant les expéditions qui eurent lieu durant la même période<sup>370</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, la situation avait bien changé.

On a lourdement insisté dans le premier chapitre sur l'aspect souvent négligé de l'Alliance comme outil de dissuasion, ou de pression constante. Au XV<sup>e</sup> siècle, toutefois, la

---

<sup>368</sup> R. J. GOLDSTEIN, *The Matter of Scotland...*, op. cit., p. 68.

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>370</sup> Sur cette question, voir p. III, chap. V, 2.

situation critique du royaume de France provoqua un emballement. De machine politique d'arrière-plan, l'Alliance, qui s'était jusqu'alors épanouie dans un cadre relativement peu contraignant, était sollicitée pour jouer un rôle actif. Même si la force ne devait toujours pas déterminer le droit, pour reprendre la formule de Goldstein, la mobilisation de l'Alliance impliquait cette fois un recours assumé à cette dernière pour permettre au droit d'être défendu. Sur le papier, l'affaire pouvait paraître limpide. Étienne de Conty, official de Corby mort en 1413 (soit quelques années avant l'arrivée des grands contingents écossais) avait par exemple résumé en ces mots les relations franco-écossaises dans son *Brevis Tractatus* :

Il faut savoir que dans le dit royaume d'Écosse il y a de bons hommes de guerre, audacieux et fidèles à leur roi. Toujours les Écossais ont aimé les Français et les Français les Écossais : catholiques envers Dieu et la sainte Église, ils ont toujours voulu se conformer aux Français tant en matière de foi catholique que dans les guerres<sup>371</sup>.

Dans un article consacré à la présence écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle, Bernard Chevalier reprend une idée souvent partagée dès qu'il s'agit de caractériser la période, en la considérant comme une étape de consolidation, certes pleine de défi, mais au déroulé logique. Le climat particulier de la période aurait ainsi provoqué « un resserrement considérable des deux alliés »<sup>372</sup>. Dans les faits, l'arrivée inopinée des contingents écossais sur le continent, loin de constituer une formalité, une simple mise en application des traités ou un apogée évident, peut, à l'inverse, être perçue comme une période d'intense mise à l'épreuve des relations franco-écossaises.

La notion de « resserrement », ici, ne paraît pas aller de soi. Pourrait-on aller jusqu'à parler de friction, de collision ? Le vernis du langage diplomatique, la routine bien huilée du respect et de la distance mutuelle, ces piliers fondamentaux au maintien d'une relation sereine entre les alliés étaient soudainement renversés. Côté écossais, on mesurait bien les opportunités, matérielles et symboliques, de ce nouvel équilibre. L'entrée de l'Écosse sur le devant de la scène n'allait pas, cependant, sans remettre en cause une certaine prééminence jusqu'ici jalousement assumée par la France. En prenant en compte cet élément, en y ajoutant les problèmes soulevés par la dimension militaire de cette coopération et en intégrant pour finir le verdict produit par les chroniqueurs français, le bilan s'assombrit considérablement. Ce développement est le premier, dans notre étude, à aborder de manière frontale les

---

<sup>371</sup> P. CONTAMINE, « Une interpolation de la Chronique martinienne, le *Brevis tractatus* d'Étienne de Conty, official de Corbie, mort en 1413 » dans *l'Historiographie en occident du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Tours, 10-12 juin 1977, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, 87 : 2, 1980, p. 367-386, p. 384.

<sup>372</sup> B. CHEVALIER, « Les Alliés écossais au service du roi de France... » *op. cit.*, p. 47.

difficultés auxquelles l'Alliance fut confrontée, non plus seulement au regard des contextes politiques ou dans le temps long, mais dans sa mise en œuvre concrète. L'existence de tensions entre les alliés est un phénomène connu, déjà bien mesuré par les historiens. Nous allons davantage nous concentrer ici sur les raisons qui permettent de comprendre ces dernières, leur impact plus général sur l'histoire des relations franco-écossaises, et naturellement leurs implications dans le domaine des représentations associées aux deux alliés.

Sans même entrer directement dans le feu de l'action, l'appel à des renforts étrangers, en tant que décision politique, pouvait déjà être considéré comme sujet à controverse. Si Bower avait tracé un parallèle entre Écossais et antidote, certains observateurs français semblent avoir davantage vu en eux le symptôme d'un mal profond, l'aveu d'une faiblesse. Dès le départ, la nécessité de faire appel à des contingents étrangers semble avoir fait tiquer les propagandistes et les chroniqueurs soucieux de célébrer l'imaginaire national français. Dans le domaine mental, dans la conception que les intellectuels pouvaient se faire de ce qui était naturel et de ce qui ne l'était pas, cet afflux écossais entraînait potentiellement dans la seconde catégorie. Aux sources de cette suspicion, il y a d'abord le caractère nouveau : on a longuement insisté, en première partie, sur les vertus associées à la tradition, à l'antiquité, à un ordre aux règles immuables. La Vieille Alliance s'était confortablement coulée dans ces moules, au fil de ses renouvellements. En évoluant pour adopter une forme inédite, l'Alliance ne mûrissait pas nécessairement : elle devenait un objet nouveau. Les discours de principe sur l'harmonie entre les deux peuples allaient-ils résister à cette mise à l'épreuve ?

Alain Chartier lui-même laissait poindre un message plus insidieux lorsqu'il soulignait le courage des soldats étrangers, venus de leur lointain royaume et bravant les périls de la mer pour venir à l'aide de Charles (« Nous voyons les estangiers allez de nostre royaume qui passent les fortunes de mer pour venir a nostre secours et estre parçonniers de nostre adversité et de nostre peine »<sup>373</sup>). L'engagement politique d'Alain Chartier était clair. Il fut partisan du dauphin, de l'unité nationale et de la résistance contre l'Angleterre. En 1420, horrifié par les implications du traité de Troyes, il avait fait parvenir une lettre en latin à l'attention de l'Université de Paris. Peu de temps après la mort d'Henri d'Angleterre, il composa *De detestatione belli gallici et suasionem pacis* ; en 1425 il adressa le *Lay de Paix* au duc de Bourgogne. S'il fut impliqué dans les affaires diplomatiques, le regard de Chartier était avant tout braqué sur la France et son salut. Dans le *Quadrilogue Invectif*, Chartier met en scène,

---

<sup>373</sup> ALAIN CHARTIER, *Le Quadrilogue Invectif*, Edité par E. Droz, H. Champion, Paris, 1923, p. 51.

dès le prologue, l'état d'agitation et de frayeur qui est le sien face au spectacle terrible du royaume : « le cueur m'est troublé de freur [frayeur] et les yeulx obscurcie de larmes, quant je voy sur nous les coups feruz qui sont signes de mort et donnent ensaignes de la divine indignacion, se nous n'y querons briefves medicines »<sup>374</sup>. Le recours au lexique médical interpelle, puisque c'est ce même registre qui sera employé par Bower. Le royaume est rongé par un mal auquel il faut trouver remède. Le *Quadrilogue*, toutefois, entend produire sa propre réaction immunitaire à partir de l'espace national, en appelant au ralliement de toutes les couches de la société. Pour créer la réaction attendue, produire rapidement une « médecine », Chartier insiste d'abord sur la gravité du diagnostic. Dans un rêve, il dit avoir vu une femme dans un champ en friche. Dame de haute extraction, elle semblait abattue : sur sa tête une couronne penchée, prête à tomber. Sur ses épaules, un manteau en lambeau couvert d'emblèmes prestigieux, dont la fleur de Lys, à demi effacée : « Or me fut advis en sommeillant que je veisse en ung païs en fresche une dame dont le hault port et seigneurie maintien signifioit sa tresexcellente extraction, mais tant fut dolente et esplouree que bien sembloit dame decheue... »<sup>375</sup>. Lorsque cette figure allégorique de la France tourne son visage plein de larmes, c'est pour déverser un flot de reproches sur ses trois enfants, représentations de la noblesse, du petit peuple et du clergé et pour les appeler à l'aide : « Si se retourna le visage couvert de larmes a l'entour de soy, comme désireuse de secours et contrainte par besoing. Et a celle heure apperceut trois de ses enfans, l'un estant droit en armes appuyé sur sa hasche, effrayé et songeux »<sup>376</sup>. Cette figure passive, appuyée sur sa hache, apeurée et en proie au doute, c'est la noblesse française. Dame France reproche à ses enfants leur « ingratitude », et Chartier lui prête un discours à forte consonance patriotique dont le contenu est proche de celui qu'on avait déjà vu déployé en Écosse. Il s'agit désormais de se soumettre aux lois de la nature, en se dressant pour défendre le pays où Dieu nous a fait naître : « Nature vous a devant toute autre chose obligiez au commun salut du pays de vostre nativité et a la défense de celle seigneurie soubz laquelle Dieu vous a fait naistre et avoir vie »<sup>377</sup>.

Les Écossais, avec toute leur bravoure, avec leur volonté de faire office d'antidote au mal anglais, ne sont pas disqualifiés par Chartier. C'est après tout le même Chartier qui était allé chanter les louanges de l'Alliance à la cour du roi d'Écosse en 1428. Néanmoins, si les

---

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>375</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 10.

Écossais font l'objet de l'admiration de Chartier, leur zèle, en allant combattre à l'étranger, n'en rend que plus manifeste l'impuissance de ceux à qui cette mission devait échoir en premier lieu. La présence écossaise et sa nouvelle place sur le continent résultent d'un appel d'air. En creux, cette vacance ne traduisait rien de moins que l'incompétence manifeste de la noblesse française, un état de fait que Chartier ne chercha pas à occulter. Il désigne les responsables, appelle la noblesse à prendre ses responsabilités. En flattant les Écossais dans le *Quadrilogue*, Chartier ne pouvait pas ignorer le fait que son propos pouvait être interprété comme une provocation à l'égard de la chevalerie française, surpassée par des étrangers.

Bien qu'il occupe une place fondamentale dans notre travail, aux carrefours de l'élaboration du corpus propagandiste français et de la diplomatie avec l'Écosse, Chartier n'était pas le seul auteur de son temps à avoir donné de la voix en choisissant l'angle patriotique. Citons également, parmi les plus fameux exemples de la période, Christine de Pisan, Jean Gerson, Jean Juvénal des Ursins ou Robert Blondel. Nous avons déjà cité certains de ces auteurs, mais parmi eux, Blondel se fend d'une observation particulièrement évocatrice. C'est à lui que l'on devait le récit de l'assaut de l'église de Barneville où les Écossais s'étaient illustrés ; il n'en était pas pour autant partisan du recours aux troupes étrangères. Tout comme Chartier, il rappelle comment « ce noble royaume de France a esté en grans perliz d'estre perdu ». Ces épreuves doivent servir de « perpetuel exemple aux François avenir », pour les inciter « par temps de paix » à se former et s'instruire à l'art de la guerre. Ainsi, « quant nécessité sera », nous autres Français serons « tousjours prestz et appareillez de recevoir et rebouter noz adversaires de nos fumiers ». Surtout, cette précaution permettra de ne plus avoir besoin « d'aller querir Escossois ne autre estrangiers pour venir deffendre les pays de France, ainsi que fait l'avons a grant nécessité et despence infinie de noz richesses »<sup>378</sup>.

Blondel ne remet pas en cause l'efficacité des Écossais, qui ont apparemment joué le rôle pour lequel on les avait mobilisés. Au-delà de l'argument strictement patriotique d'Alain Chartier, il semble surtout blâmer le coût et les contraintes liés à cette pratique. Plus fondamentalement, on devine Blondel peu favorable au fait de reverser « nos » richesses à des « estrangiers », au premier rang desquels les Écossais, qui vinrent en si grand nombre. Si l'angle qu'il adopte n'est pas le même que Chartier, l'idée de fond est bien la même : c'est aux Français de prendre en charge la défense de leur royaume.

---

<sup>378</sup> ROBERT BLONDEL, *Oeuvres de Robert Blondel : historien normand du XV<sup>e</sup> siècle*, A. Héron, Rouen, 2 vols., 1891, 1893, t. .1, p. 448-449.

Un dernier exemple, plus symbolique, nous ramène à une réaction attribuée à Jeanne d'Arc au moment où se négociait le mariage entre le dauphin de France et Marguerite d'Écosse. Alors qu'elle était à Vaucouleurs, au mois de février 1429, Jean de Metz aurait demandé à Jeanne si le roi allait être chassé de son royaume, et si les Français étaient condamnés à devenir Anglais. À cette question, elle répondit que nul au monde, ni roi, ni duc, ni la fille du roi d'Écosse ne pourrait récupérer le royaume de France : en elle seule était le secours (*nullus enim in mundo, nec reges, nec duces, nec filia regis Scotiae, aut alii, possunt recuperare regnum Franciae, nec est ei succursus nisi de memet*)<sup>379</sup>. Cette anecdote est moins anodine qu'il n'y paraît. Dans la bouche de Jeanne d'Arc, vouée à devenir un symbole du rétablissement français et à être transformée en icône patriotique, cette affirmation énonce clairement un thème cher aux propagandistes français : le salut du royaume de France ne peut être que le fruit de son propre effort. Les Étrangers, quels qu'ils soient, ne sont pas ceux à qui cette mission doit revenir.

Un dernier point, commun à tous ces exemples, retient l'attention. En combinant leurs voix pour appeler à un sursaut national, ces témoignages s'accordèrent à choisir spécifiquement l'exemple écossais pour le justifier. Si les contingents étrangers furent nombreux à servir en France, il faut toutefois noter que parmi ces derniers, ce sont les Écossais qui, par leur implication, et en raison de leurs effectifs considérables, en vinrent à manifester de la façon la plus claire la vulnérabilité du royaume et son incapacité à se défendre seul. Pour les Écossais, ce statut *a priori* privilégié avait donc un prix. Il faisait d'eux l'exemple le plus visible de cette présence étrangère venue se greffer à un royaume malade, sorte de bouture dont la forme « contre-nature » était la plus susceptible d'être remarquée et dénoncée. Au-delà de la portée symbolique ou identitaire, il faut bien imaginer que de façon concrète, la présence de milliers de soudards arrivés par mer et subitement lâchés dans le royaume ne pouvait pas être simplement vécue comme l'aboutissement d'un rapprochement attendu entre deux peuples. Ces hommes, bien qu'ils soient venus combattre une menace plus grande aux yeux de Charles, allaient évidemment poser des problèmes. On a déjà mesuré l'exploitation avantageuse faite de cette période par les auteurs écossais. On a aussi commencé à mesurer le malaise des intellectuels et propagandistes français. Ces deux constats sont liés et traduisent bien le basculement à l'œuvre. Il faut toutefois aller plus loin et s'attarder davantage sur les témoignages qui entourèrent, en France, cette présence écossaise. Comment fût-elle qualifiée, vécue ? Peut-on, à partir de ce moment de « contact » privilégié

---

<sup>379</sup> QUICHERAT J., *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, dite la Pucelle, Jules Renouard et cie, Paris, 1844, t. 2, p. 436.

entre Français et Écossais mieux comprendre comment se construisirent leurs rapports ?

Le développement qui suit nous amène à nous confronter à des difficultés qui furent par la suite souvent mobilisées pour dresser de l'Alliance un bilan mitigé ou pour disqualifier le discours diplomatique et ses intonations bienveillantes comme autant d'affabulations déconnectées du réel. L'étude de la présence écossaise en France se fait ici au moyen d'un trio de récepteurs dont l'attitude et les réactions permettent de mieux saisir certaines grandes lignes. Citons d'abord la figure du roi de France, Charles, qui sollicita l'aide écossaise. Dans un second temps, il faut s'arrêter sur ceux que les Écossais venaient épauler (remplacer ?) en France, à savoir la noblesse, et, plus largement les gens d'armes. Dans un troisième temps, on va tenter de détecter les indices qui permettent de déterminer plus globalement, à l'échelle des populations, la manière dont fut vécue la présence écossaise.

Précisons-le d'entrée de jeu, l'objectif n'est pas ici de parvenir à un portrait définitif, ou à fournir des données quantifiables. Par le biais de quelques textes, de certains témoignages, en mettant en relation ces observations avec l'appareil théorique préétabli par cette étude, le premier objectif consiste à dégager des tendances et, surtout, à les justifier. Plus que certains constats, au demeurant assez faciles à anticiper compte tenu du contexte politique et mental de l'époque, ce qui nous intéresse ici touche davantage à la perception de cet « ami » qui est aussi, avant tout, un « étranger ». La présence écossaise revêt d'autres spécificités : elle se matérialise en masse, et sous la forme d'une présence militaire. Elle intervient dans un royaume déstabilisé, et au service d'un pouvoir vacillant, prêt à beaucoup de concessions, mais aussi à beaucoup de manœuvres, pour rétablir sa primauté. En cela, l'étude de la présence écossaise est à la fois symptomatique d'une époque, tout en demeurant éminemment spécifique. Réputés pour leurs qualités martiales, venus porter secours au royaume de France, comment cette image des Écossais fut-elle perçue sur le terrain ? Pour finir, quelle place accorder à cette perception à l'échelle de l'ensemble du sujet ? À bien des égards, ces quelques années, dans la seconde décennie du XV<sup>e</sup> siècle, fixèrent durablement des images fortes qui ont encore aujourd'hui tendance à éclipser le reste du sujet.

Avant d'en arriver aux interprétations symboliques et idéologiques en lien avec la question de l'émergence et de l'affirmation des imaginaires nationaux, il faut commencer par évaluer les enjeux pragmatiques de la présence écossaise. À ce titre, Blondel offre sans doute le meilleur exemple. Les contraintes qu'il évoque sont d'abord liées à des questions techniques, de trésorerie. Rappelons que du côté des Écossais, les motifs pragmatiques, au premier rang desquels l'enrichissement personnel, pesaient certainement davantage que le



respect des vieux traités d'amitié avec la France ou les considérations purement idéologiques... On peut supposer que ces éléments jouèrent un rôle prééminent dans les esprits français lorsque les Écossais débarquèrent par milliers dans les années 1420. Chez les auteurs français et écossais, on devine une même réticence, une résistance qui ne dit pas son nom dans l'entourage de Charles. Les chroniqueurs ne semblent pas avoir désigné d'adversaire proclamé de la présence écossaise, mais les réactions parfois prêtées à Charles traduisent l'influence de son entourage. Après la victoire de Baugé, il trouva matière, selon Bower, à prendre sa revanche sur ceux qui médisaient des Écossais, qui les traitaient d'ivrognes mangeurs de mouton. L'efficacité écossaise permettait à Charles de prouver que son intuition avait été la bonne, de justifier une décision qui avait peut-être fait polémique. La grogne de son entourage était peut-être liée à un certain sentiment d'humiliation, mais aussi, plus généralement, à la perspective d'un déclassement au profit d'étrangers soudainement venus rafler les faveurs royales. Face à la relative passivité des autres alliés de la France, les Écossais furent peut-être aussi, malgré leur statut particulier, perçus comme un dernier recours plutôt qu'une solution providentielle.

Brian Ditcham a cherché à comprendre les origines de ce phénomène de méfiance ou d'hostilité de la noblesse française<sup>380</sup>. Certes, les grands capitaines écossais firent l'objet d'une attention particulière de la part du roi : le Comte de Buchan reçut le titre de connétable de France en 1421 tandis que Douglas recevait celui de duc de Touraine en 1424. En tant que connétable, Buchan était à la tête d'une armée au sens strict du terme, et non pas d'un ramassis de mercenaires agrégés aux armées françaises préexistantes. Cette armée d'Écosse disposait de statuts bien établis et constituait une entité entièrement distincte. À ce titre, elle conservait vraisemblablement ses propres archives. La perte de ces documents limite, malheureusement, les possibilités de mener un travail d'analyse approfondi sur ce sujet<sup>381</sup>. Selon Ditcham il semble en tout cas que les paiements aient été versés de manière plus régulière aux Écossais que dans d'autres corps de l'armée royale. En 1424, pour des raisons financières, Charles fut même contraint à dissoudre une bonne partie de son armée ; les corps

---

<sup>380</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags : Foreign Soldiers and Native Reactions in Fifteenth-Century France » in *Power, Culture and Religion in France c. 1350-1550*, ed. C. T. Allmand, Woodbridge, 1989, p. 1-13.

<sup>381</sup> « *The administrative consequences of this reorganisation were considerable, and, for the historian trying to trace the activities of the army, very annoying since the Army of Scotland, which presumably had its own administration was kept almost totally separate from the rest of the French military administration. While not all Scots belonged to the Army of Scotland, and the central administration was in a state of some chaos at this point anyway, the effective separation of the Scots from the rest of the army means that all records have vanished long ago* », dans B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops*, op. cit., p. 24.

écossais et italiens sont néanmoins épargnés par ces coupes budgétaires<sup>382</sup>. On peut supposer qu'une telle armée, et ses dirigeants entretenus à grands frais par le roi, attirèrent l'attention aussi bien que le ressentiment.

En réalité, la colère de la noblesse française ne change rien au fait que la plupart des privilèges accordés aux Écossais étaient symboliques et souvent précaires : Darnley put ainsi ajouter les armes du roi de France à son blason. Il reçut aussi le comté d'Évreux, mais ce dernier était détenu par les Anglais. Après la mort du comte de Douglas à Verneuil, sa veuve et son fils, malgré leurs demandes, furent bien vite écartés de leur héritage français. Quant à Wigtown, n'étant pas là pour protester, il perdit ses terres de Dun-le-Roi en 1431 au profit du Breton Richemont, nouvel allié stratégique favorisé par Charles. Pour Ditcham, « au niveau individuel, la générosité royale envers les étrangers avait la fâcheuse habitude d'être aussi éphémère qu'instable »<sup>383</sup>.

Les difficultés financières de Charles étaient à l'image de sa propre situation politique. Les ambassades envoyées à Gênes et en Castille n'avaient pas porté leurs fruits et ces alliés ne répondirent pas à la demande d'assistance bénévole avancée par Charles. Selon Ditcham, Charles, peut-être acculé, fit preuve de plus de souplesse dans ses négociations avec le régent Albany. En 1423, il concéda des droits commerciaux aux marchands écossais. Il prit également en charge le coût de l'acheminement maritime de l'armée écossais jusqu'en France. La noblesse française avait peut-être déjà commencé à protester contre ces dépenses. Lorsqu'ils débarquèrent en France, les Écossais pénétraient dans un monde déjà exsangue, où la compétition était rude et où les conditions étaient réunies pour favoriser un climat de rivalité et de défiance vis-à-vis des nouveaux venus. Ajoutons à cela le fait que les Écossais ne débarquèrent pas par petits groupes avant de s'amalgamer aux armées françaises : ce qu'on vit débarquer à La Rochelle ressemblait davantage à une authentique armée, unifiée ethniquement et culturellement, organisée autour de capitaines et de grandes figures natives du même pays. Il est facile de deviner comment la noblesse française put, alors, se sentir menacée : c'était sa raison d'être qui lui était confisquée. À plus long terme, les récompenses distribuées par Charles allaient peut-être signer son remplacement pur et simple. Bien sûr, une telle idée peut paraître excessive avec le recul. Elle ne le fut peut-être pas tant que cela sur le vif, et certains mots des chroniqueurs semblent indiquer qu'une véritable inquiétude régnait dans les rangs français.

---

<sup>382</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags... » *op. cit.*, p. 4.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 2.

Dans ce climat de suspicion, Bower insista, sûrement à dessein, sur la bonne impression que donnèrent les commandants écossais à leur arrivée. Surtout, il souligna les retombées positives de la victoire de Baugé. Ici et là, on note quelques détails qui laissent à penser que la bataille ne fut pas contée de la même façon selon que l'on soit Français ou Écossais, et les chroniques trahissent par exemple des chamailleries au moment de déterminer l'identité de celui qui avait l'honneur d'abattre le duc de Clarence<sup>384</sup>. Dans les chroniques écossaises, il est dit que les Français tentèrent de se prévaloir de tout l'honneur de la victoire au détriment des Écossais ; seul le décompte des prisonniers aurait permis à ces derniers de prouver leur rôle prédominant<sup>385</sup>. Cette anecdote attire néanmoins l'attention sur un aspect qui jouera un rôle critique par la suite : même s'ils combattaient dans le même camp, il semble avéré qu'une rivalité palpable était à l'œuvre entre Français et Écossais. Si cela ne constitua pas un facteur déterminant à Baugé, cet état de fait devint, par la suite, un élément de plus en plus visible et préoccupant.

## 1.2. Blâmer l'allié : Cravant et Verneuil

Après Baugé, fugace apothéose écossaise, la situation changea drastiquement lorsque les vents de la guerre tournèrent contre le front allié. L'attitude de Charles est alors, plus que jamais, ambivalente. Son tiraillement est particulièrement visible après la défaite de Cravant en 1423. Lors de cet affrontement, les troupes franco-écossaises, menées par John Stuart of Darnley, furent battues par une armée anglo-bourguignonne. De nombreux Écossais succombèrent à cette occasion et Darnley lui-même fut fait prisonnier. À la suite de cette bataille, qui affaiblissait le camp de Charles, celui-ci envoya une lettre aux habitants de Lyon afin de les rassurer. Dans ce document, il affirma que les pertes au sein de la noblesse française avaient été minimales et que les victimes se trouvaient principalement dans les rangs des Écossais, Espagnols et autres étrangers. Puisque ces derniers étaient connus pour vivre sur le pays, le mal n'avait donc pas été si grand<sup>386</sup>. Difficile de prétendre lire ici les sentiments véritables du roi. Dans le sillage immédiat de la défaite, il jouait son rôle en la minimisant. La perte de troupes étrangères, visiblement peu appréciées par les populations locales, est

---

<sup>384</sup> Le duc Clarence, selon Bower, aurait été blessé au visage par John Swinton, puis tué d'un coup de masse par Buchan. Un autre compte-rendu fait d'un soldat des Highlands, Alexander Macausland, un natif du Lennox, l'auteur du coup fatal, dans N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English...*, *op. cit.*, p. 65. Le chroniqueur bourguignon Georges Chastellain mentionne le « comte de Bocqam » (Buchan) à Baugé mais ne dit rien de la participation des Écossais. Son récit attribue la mort du duc de Clarence à un chevalier français, Charles le Bouteillier, dans GEORGES CHASTELLAIN, *Oeuvres*, publiées par M. le Baron Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, t. 1, p. 225.

<sup>385</sup> B. G. H. DITCHAM B, *The employment of foreign mercenary troops...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>386</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags... », *op. cit.*, p. 1.

présentée comme un mal pour un bien. De plus, puisque le sang qui a coulé n'est pas tant celui des Français que de leurs alliés, le véritable impact de la défaite est limité ; c'est presque comme si elle ne comptait pas. Malgré ce mépris de façade, pourtant, Charles comptait encore sur ses alliés étrangers. Tout en utilisant les Écossais comme tampon pour étouffer l'ampleur de la défaite à Cravant, il négocia la libération de Darnley. Il accepta finalement de verser une confortable rançon de 500 livres et de libérer le maréchal de Bourgogne qu'il détenait prisonnier.

À ce stade, la perception des Écossais, et, plus généralement, des troupes étrangères, se précise. Pour minimiser une défaite militaire, Charles pouvait visiblement compter sur l'hostilité de la population, pour qui ces hommes de guerres constituaient un fléau quotidien. La vie de ces soldats ne valant pas celle des Français, ils constituaient un atout commode pour le roi, qui pouvait à la fois tirer bénéfice de leurs victoires et réduire la portée des défaites qui les impliquaient. On peut imaginer une attitude similaire de la part de la noblesse française, elle-aussi troublée par la présence écossaise. Malgré les tentatives des chroniqueurs écossais comme Bower, il semble clair que Charles était le principal garant des Écossais en France. Il avait besoin d'eux, il les avait convoqués. Il pouvait à la fois les célébrer pour démontrer que sa politique avait porté ses fruits et créer un regain d'espoir pour son camp, ou, à l'inverse, afficher à leur égard une attitude hautaine ou indifférente quand la situation l'exigeait. Le rôle secondaire prêté en public aux contingents étrangers n'en était pas moins une posture. Après Cravant, Charles avait encore besoin de Darnley et de son armée : une victoire reposant sur la force de frappe écossaise était encore possible.

Le traitement de la bataille de Cravant par les chroniqueurs est intéressant en cela qu'ils ne semblèrent pas forcément adopter la même ligne que celle de Charles au moment de rassurer les habitants de Lyon. Le témoignage contenu dans la *Chronique de la Pucelle*, par exemple, est assez précis et particulier dans sa narration des faits. « L'an mil quatre cents et vingt-trois, la ville de Cravent tenoit pour le roy de France » mais les comtes de Salisbury et de Suffolk « vindrent mettre le siege devant ladite place, et avec eux le mareschal de Bourgogne ; et estoient quantité de gens de guerre »<sup>387</sup>. Sur ordre de Charles, une armée se mit en marche pour faire face aux anglo-bourguignons. Elle était dirigée par « le seigneur de Severac, mareschal de France, et le connestable d'Escosse (Darnley), bien vaillant chevalier ». À en croire l'auteur, la défaite qui s'ensuivit résultait peut-être d'un malentendu :

---

<sup>387</sup> *Chronique anonyme de la Pucelle*, Paris, Choix de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France avec notes et notices par J. A. C. Buchon, Auguste Desrez imprimeur-éditeur, 1838, p. 408-409.

l'attaque fut lancée par le « connestable d'Escosse » qui « descendit à pied, et avec lui plusieurs vaillants François et Escossois, croyant que Severac et les autres deussent ainsi faire ou au moins frapper à cheval sur les ennemis ». Les Écossais s'apprêtaient donc à lancer, avec la participation de certains Français, une charge d'infanterie, en comptant sur l'appui de Severac, ou du moins le soutien de la cavalerie française. La bataille fut brutale, mais « finalement, les François et les Escossois furent desfaits ». On compta entre deux et trois mille morts, et « si fut un grand dommage pour le roy de France ». Darnley perdit un œil dans la mêlée avant d'être fait prisonnier. En plus de se lamenter sur la mort de ces hommes, dont le trépas affaiblissait la cause de Charles, l'auteur précise que « le mareschal de Severac, messire robert de Lore, et autres s'enfuirent très deshonestement ». C'est là encore « grand dommage pour le roy de France ; car s'ils eussent arrêté et fait leur debvoir, la chose, comme il est vraisemblable, eust esté autrement ». Dans ce récit on retrouve plusieurs éléments « typiques », mais aussi une certaine originalité. Notons d'abord un leadership fracturé entre Français et Écossais, qui entraîna des complications. Il semble que les Écossais lancèrent leur attaque en pensant qu'ils seraient soutenus. Mauvaise communication, incompréhension mutuelle, impulsivité écossaise ou torpeur française, difficile de trancher. La charge écossaise, à pied, est par ailleurs un élément tactique que l'on retrouvera souvent au moment de caractériser le mode d'action privilégié par les alliés de la France sur le champ de bataille. La spécificité de ce texte réside surtout dans un point de vue distancié. La mort des Écossais, « vaillants », est tout bonnement décrite comme préjudiciable à Charles : on ne constate pas de biais partisan au sein de cette cause. Surtout, le chroniqueur n'hésite pas à faire porter la responsabilité de la défaite sur Séverac, accusé d'avoir pris la fuite et d'avoir abandonné les Écossais à leur sort. Ces derniers ne reculèrent pas et se battirent jusqu'au bout. Quoique défaits, leur conduite semble avoir été irréprochable. Si Séverac n'avait pas tourné bride, le résultat de la bataille aurait été, à en croire l'auteur, bien différent. En élargissant un peu notre champ d'analyse pour collecter des témoignages contemporains alternatifs, on comprend vite que la défaite de Cravant ne semble pas avoir été imputée aux Écossais. Les sources bourguignonnes, par exemple, donnent de la bataille un compte rendu qui dédouane plus franchement les Écossais.

Le *Livre des trahisons de France*, une chronique bourguignonne farouchement hostile aux Armagnacs, nous fournit plusieurs éléments particulièrement intéressants au sujet de cette bataille. Des détails complémentaires, d'abord, mais aussi une interprétation quelque peu différente. On note d'abord qu'au moment d'embrasser l'armée ennemie du regard, les

observateurs bourguignons furent d'abord frappés par la présence écossaise, car les « Escochois estoient bien Xm (dix mille) combattans ou plus, tous à piet comme les Englès. Aveuc ce se povoient trouver en l'armée du dauphin de IIII à Vm (quatre à cinq mille) Lombars ». Pour les affronter, le comte de Salisbury « vint de France atout deux mille archiers ; sy y vindrent les signeurs de Bourgongne et de Lorraine chy dessus moult fois nommés, et s'assainbla toutte l'armée de Bourgongne en la cité d'Aussoire (Auxerre), quy est à chincq petites lieues de Gravent (Cravant). Ils mandèrent tous les pavais (pavois : boucliers) et habillemens de guerre qu'ils porent trouver au pays pour résister contre le tret (les tirs) aux Escochois »<sup>388</sup>.

Relevons ici le fait que les Écossais se démarquent en raison de leurs manières qui rappellent les Anglais : privilégiant le combat à pied, ils s'appuient aussi sur de larges contingents d'archers. Aux yeux de l'auteur bourguignon de ce texte, ces choses différenciaient visiblement les Écossais des autres corps de l'armée de Charles. Les Anglais, d'ailleurs, s'adaptent en prévision de cette configuration peu orthodoxe : la collecte de boucliers, spécifiquement destinés à se protéger des tirs écossais, en est un signe.

L'affrontement fut féroce. Sans surprise, il débuta par des échanges de tirs nourris, entre deux armées qui semblaient avoir adopté des stratégies similaires : « Les Escochois, en deux elles, commenchèrent à tirer merveilleusement contre ceux de devers France pour deffendre la rivière. Ceux d'Aussoire tiroient de leurs veuglares tout au long des batailles, desquels ils firent grand occision, et les Englès du costé de Bourgongne aussy tiroient sur eux merveilleusement ». Le comte de Salisbury passa à l'attaque. À sa vue, les Bourguignons firent de même. La mêlée, dans les eaux de l'Yonne qui passe aux pieds de la ville, semble particulièrement brutale. « Là veoit-on mille et Vc (cinq cents) hommes ou plus, tout d'une veue en l'eaue jusques à la chainture, les lanches en lors poings, et le trait aux Escochois chéoit sur eulx à force ». Sous le feu des Écossais, les Bourguignons ne durent leur salut qu'à leur « bon harnois », dont « il estoit heureux, car bon mestier en avoit, et estoit illec bien esprouvé ». Les Écossais, néanmoins, tenaient leurs positions. Pour les déloger, et « alfin que les Bourguignons passassent », le comte de Salisbury « fist ses archiers tirer espesement sur les dis Escochois, et les firent tellement retraire qu'ils avoient les Lombars tous à decouvert ». La bataille bascula à ce moment précis. Dès qu'ils sentirent les tirs anglais les atteindre, les Lombards abandonnèrent le champ de bataille à grand galop : « Sy tost qu'ils

---

<sup>388</sup> *Le livre des trahisons de France*, édité par J. Kervyn de Lettenhove dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, F. Hayez, Bruxelles, 1873, t. 2, p. 169-171.

sentirent le tret aux Englès parmi leurs cuisses et parmi leurs grègues, qui trouvoit le faulte de leur harnois, ils tirèrent ce qu'ils porent à lors chevaux, parmy ce que leur cappitaine dessus dit leur en monstroit le chemin, et sy tost qu'ils orent habandonné la rive, quy ne polt monter à cheval, il y laissa les houseaux ». La scène, terrible, est vivement restituée par le chroniqueur. Les fantassins et archers écossais, coincés sur la rive, n'avaient pas de montures. Ils virent, impuissants, leurs alliés décamper sous leurs yeux, et eurent le temps de les couvrir d'insultes : « Là povoit-on ouyr (entendre) les Escochois en leur mauvais franchois, tel que communément le scèvent parler, maudire le bastard quy les avoit tray (trahi), car il monta le plus tost que oncques polt sus son coursier et picqua la Beusse ». Abandonnés, pris entre les Anglais et les Bourguignons, les Écossais furent encerclés et livrés à eux-mêmes. Le bilan est sans appel : « là furent Escochois détrenchiés et mors ». À aucun moment ce récit ne fait peser la responsabilité de la défaite sur les Écossais, dont la stratégie, calquée sur celle des Anglais, semble, sinon efficace, du moins cohérente. Visiblement atypique, la conduite particulière des troupes écossaises pourrait-elle à la fois expliquer l'absence de coordination efficace entre les alliés, et les conséquences dramatiques que cela pouvait engendrer ? Abandonnés par la cavalerie, « trahis », pour reprendre le texte bourguignon, les piétons écossais sont aisément encerclés et privés de solution de repli. À Cravant, la question de la communication et des échanges entre les alliés s'acheva, ironiquement, dans un flot d'injures prononcées dans un français approximatif par des Écossais qui se savaient perdus.

Les dissensions au sein des armées coalisées n'étaient pas une chose nouvelle. À en croire une autre source pro-bourguignonne, le comte de Buchan était entré dans une fureur noire après avoir été lui aussi abandonné par ses alliés<sup>389</sup>. Selon le Bourgeois de Paris, la scène se serait déroulée alors que Buchan faisait le siège de Melun. « Quant ce vint à la journée que combatre se dévoient les Arminalx (Armagnacs) [...], ung conte d'Escosse (Buchan) qui estoit bien acompagné [...] attendoit le secours de Tanguy du Chastel, qui lui avoit promis qu'il le secoureroit ». Ancien chambellan de Charles VI, Tanneguy était l'une des têtes du parti armagnac et une figure honnie par les Bourguignons en raison de sa participation au meurtre du duc de Bourgogne Jean sans Peur en 1419. Il aurait en tout cas joué de « son mestier dont Gannelon joua à son vivant », c'est à dire agi en traître. Alors que Buchan l'attendait devant Melun pour lancer l'attaque, « il n'y vint ne n'y envoya ». « Quant ce vit le conte d'Escosse qu'il fut trahy », il se replia « pour sauver ses gens et luy ». De retour en terrain ami, Buchan aurait confronté le responsable, « et là ot grant tançon entre luy

---

<sup>389</sup> *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449*, publié par Alexandre Tuetey, H. Champion, Paris, 1881, p. 184.

et Tanguy et grosses parolles ; par quoy ledit conte se party de leur compagnie et s'en alla en son pais ». Que cette dispute ait ou non eu lieu, elle n'était pas à l'origine du départ de Buchan vers l'Écosse. Dépêché par Charles, il avait pour mission de ramener de nouveaux renforts. Défaits à Cravant, les Écossais n'avaient donc pas dit leur dernier mot. Enguerrand de Monstrelet, un autre auteur Bourguignon, continua l'œuvre de Froissart pour l'enrichir d'une *chronique* courant des années 1400 à 1444. Lui aussi fait état de dissensions entre les capitaines français et écossais à Melun<sup>390</sup> : « En la fin du mois de février s'assemblèrent en très grant nombre les gens du roy charles, vers le pays de Berry, sous la conduite du conte d'Aumale, du conte de Bosqueaulx (Buchan), Escossois, dy viconte de Narbonne, de Tanegui du Chastel, breton, et polusieurs autres capitaines ». Cet état-major disparate commença à déployer une armée conséquente (6000 hommes à en croire le chroniqueur), mais « il se meut discencion entre eulx, parquoy il retournèrent en très petite ordonnance et sans rien faire ». La coalition se dispersa et les Anglais en profitèrent pour assaillir certains de ces groupes isolés les uns des autres. Furieux et désespérés, les habitants de Melun, qui comptaient sur l'armée française pour lever le siège, négocièrent leur reddition au duc de Bedford. Fait remarquable, l'armée du dauphin avait donc réalisé l'exploit d'être défaite sans même combattre...

Malgré ce cas de figure un peu spécifique, déjà révélateur de sérieux problèmes, il faut souligner le fait que les chroniqueurs français préférèrent par la suite faire porter aux Écossais la responsabilité des défaites sans la moindre vergogne. Ce qu'on pouvait tantôt qualifier de « vaillance » pouvait aisément être reconverti en témérité inconsciente... Dans ces récits, déterminer le vrai du faux, la responsabilité réelle de la calomnie, est ardu. Toujours est-il que le choix fut vite tranché pour déterminer si la conduite des Écossais relevait plutôt de la bravoure ou de la folie. La *Chronique Anonyme* traduit très bien ce basculement.

La bataille de Cravant aurait pu être mieux menée, mais les Écossais ne semblent pas avoir été pointés du doigt. L'année suivante, à Verneuil, il en alla tout autrement. Le déroulement de la bataille n'était pourtant pas sans similitudes avec celle de Cravant. Cette fois, pourtant, les témoignages comme celui de la *Chronique Anonyme* laissèrent peu place au doute pour justifier les raisons du désastre.

À Verneuil, l'armée d'Écosse était au faîte de sa puissance. Archibald Douglas, fraîchement débarqué en France et à la tête de nouveaux renforts qui se montaient à plus de 6000 hommes, y était accompagné par John Stuart Buchan. Ils quittèrent Tours, nouveau

---

<sup>390</sup> ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, publiée pour la Société de l'Histoire de France par L. Douët d'Arcq, Jules Renouard, Paris, 1858, t. 4, p. 137.



domaine d'Archibald, en août 1424. Ils opérèrent une jonction avec les chefs français, le duc d'Alençon, le comte d'Aumale et le vicomte de Narbonne. Cette opération, qui devait servir à lever le siège d'Ivry, tourna court lorsque les alliés apprirent que la ville était tombée. Les chefs de guerre durent marquer une pause et réfléchir à la meilleure conduite à adopter. C'est alors que les chroniqueurs commencent à s'en donner à cœur joie. Selon l'auteur de la *Chronique Anonyme de la Pucelle*, les Écossais commirent un premier faux pas<sup>391</sup>. Ils auraient en effet décidé, contre l'avis général, de mener bataille coûte que coûte. Puisque « lesdits chasteau et ville d'Yvry estoient rendus, il n'estoit pas de nécessité ou expédient de combattre ». C'est du moins l'avis du comte D'Aumale, du vicomte de Narbonne, et, notons la formule, « autres anciens capitaines et gens de guerre, qui sçavoient parler de telles matières, renommés d'estre vaillants, et se cognoissants en fait de guerre ». Le choix des mots intrigue, mais il est clair que le chroniqueur a choisi son camp. Cette expérience militaire, en France, était à n'en pas douter marquée par le souvenir douloureux d'Azincourt : « car oncques on ne conseilla dans le royaume de France, de combattre les Anglois en batailles rangées ; et quand on l'avoit fait, il en estoit mal advenu ». Les Écossais, ces nouveaux venus sur le continent, malgré leur cabotinage, sont présentés comme inexpérimentés et impulsifs. Face aux vétérans français éprouvés, « les comtes du Glas et de Boucan, les Escossois » obtiennent le soutien de certains « François jeunes, de grand courage, et de leur volonté, qui n'avoient pas si bien cognoissance des faits de guerre, et venoient droit de leurs maisons ». Ceux qui parmi les Français se seraient ralliés à cette position étaient donc issus (si on en croit toujours le texte) de la jeunesse française. Les naïfs inexpérimentés furent ainsi conquis par l'attitude bravache des bouillants Écossais. Surtout, ils insinuèrent que ceux qui ne voulaient pas combattre « avoient peur ». Les prudents, ainsi suspectés (à tort) d'être des pleutres et des lâches, sont mis dos au mur. En apprenant que le duc de Bedford était à quelque lieux de là, près de Verneuil, « il ne fut plus mis en question si on combattroit ; car les Escossois et aucuns François conclurent que on combattroit, et que bataille se feroit ».

Durant la bataille, Français et Écossais étaient à pied (rien de surprenant concernant les Écossais, dont c'est l'habitude). Les espoirs reposaient surtout sur une autre partie de l'armée, elle aussi constituée de troupes étrangères : la cavalerie lombarde. Celle-ci, positionnée sur l'un des flancs de l'armée (un petit contingent de cavaliers français tenant l'autre flanc) avait pour mission de destabiliser les redoutables archers anglais, eux aussi installés sur les côtes. Cette partie du plan sembla initialement se dérouler sans anicroche : la cavalerie lombarde,

---

<sup>391</sup> *Chronique anonyme de la Pucelle...*, op. cit., p. 412-413.

lourdement cuirassée, parvint à percer et à disperser les rangs des archers. Au centre, les choses prirent une tournure plus incongrue, à en croire le chroniqueur. Profitant du désarroi des archers anglais, l'infanterie écossaise marcha précipitamment sur l'ennemi, qui progressait avec prudence, en marquant des pauses, pour s'économiser. La scène est un peu surréaliste : « les Anglois marchoient lentement et sagement, sans se guères eschauffer. Et, au contraire, les Escossois marchoient légèrement et trop hastivement, du désir qu'ils avoient de parvenir à leurs ennemis ». La fureur des Écossais, leur désir d'en découdre, est palpable ; le jugement défavorable de l'auteur envers leur conduite également. Une fois encore, il semble suggérer que ce qui pourrait passer pour de la vaillance obscurcissait leur jugement et les entraînaient, eux et leurs alliés, au désastre. Les Français, en effet, semblèrent s'essouffler en courant sur les talons des Écossais : « Et de pareille allure s'avançoient les François, tellement qu'on disoit que la plupart d'eux estoient hors d'haleine avant que de se joindre aux ennemis ». Du côté des Lombards, le succès initial de la charge contre les archers fut vite gâché. Ayant percé les lignes ennemies, les mercenaires italiens préférèrent s'adonner au pillage du ravitaillement : « si passèrent outre, puis allèrent au bagage, et le gagnèrent ; puis ils en partirent et passèrent outre, sans plus rien faire ». L'auteur de la chronique ne donne pas d'autres détails quant à l'affrontement principal, qui tourna contre les Français et les Écossais. Les pertes sont élevées. En énumérant les morts, on commence par préciser que « furent tués le comte du Glas (Archibald Douglas), Jamet son fils, et Boucan (Buchan), Escossois, et de leurs gens plus que d'autres ». Les chefs français suivent : « et aussi le comte d'Aumale, le comte de Ventadour, le vicomte de Narbonne, le comte de Tonnerre... », la liste se poursuit avant d'atteindre un bilan final, « jusqu'au nombre de six à sept mille hommes ». Le tribut humain fut très lourd côté français ; il fut immense côté écossais. Bien que la *Chronique* ne le précise pas, les Écossais furent les derniers à tenir après que les Français eurent reflué vers Verneuil. Ils furent encerclés et tués sans merci. Les Écossais se battirent et périrent sur place, exterminés dans leur quasi-totalité. Ce bain de sang n'eut guère d'équivalent au cours de la guerre et pour l'historien français Michel Duchein, Verneuil fut, à n'en pas douter, l'un des « pires désastres de la guerre »<sup>392</sup>.

Au-delà des questions liées aux interprétations du récit de cette bataille, il faut préciser que son importance n'échappa pas aux chroniqueurs. Elle rappelait bien sûr le souvenir d'Azincourt, quoiqu'elle n'ait pas laissé un souvenir aussi marquant dans l'historiographie française. Si Azincourt avait largement été perçu comme un cuisant échec français, un

---

<sup>392</sup> M. DUCHEIN, « L'Écosse dans la guerre de Cent Ans », *op. cit.*, p. 288.

traumatisme qui avait remis en question jusqu'à l'équilibre symbolique de la société, le triste bilan de Verneuil fut peut-être en partie minimisé par la responsabilité prêtée aux Écossais. Toujours est-il que les auteurs mentionnèrent systématiquement cette bataille, et qu'il est important pour nous de nous y arrêter, tant elle marqua un point d'arrêt dans les derniers développements de l'Alliance franco-écossaise.

Dans sa *Chronique de Charles VII*, Jean Chartier n'avait consacré qu'un bref paragraphe au récit de la bataille de Cravant et à la capture du « sire de Deruelle (Darnley), Escot et connestable d'Escosse »<sup>393</sup>. Son récit de la bataille de Verneuil, quoique moins fourni que le compte-rendu de la *Chronique Anonyme*, est plus détaillé et adopte la même structure<sup>394</sup>. Chartier ne reprit pas le récit de la charge enragée des piétons écossais, mais il souligna lui aussi les divisions à l'œuvre à la tête de l'armée : on retrouve d'un côté les chefs écossais, désireux de livrer bataille à tout prix, et de l'autre le camp des prudents et des mieux informés. Parmi ceux qui estiment « qu'il n'estoit point de nécessité de combatre pour icelle heure ne de donner bataille » on range les capitaines français (le comte d'Aumale et le vicomte de Narbonne notamment) et « la plus grande partie des chevalliers et escuiers qui savoient parler de telz matières ». Face à cet avis éclairé, « l'oppinion du conte Duglitz (Archibald), de conte de Bouhain (Buchan), connestable de France, et autres escoz, estoit tout au contraire ». Une fois encore, c'est l'arrivée inopinée de Bedford qui scella la discussion : « il (Bedford) venoit pour combatre, et adonc ne fut plus sur ce tenu conseil, et à l'appetit et volonté d'iceulx escotz et de plussieurs fut conclud la bataille ». Jean Chartier n'accabla pas davantage les Écossais lors du récit de la bataille même, préférant réserver ses critiques pour les « Lombars, lesquelz férèrent plus sur le bagaige et charroy qu'ilz ne firent sur les archers, qui estoit leur princiapelle charge ». Le bilan est présenté de la même manière : « et finalement le dit duc de Bethefort au autres Angloiz gagnèrent la bataille, et ilz furent mors le conte Douglas et James son filz ; le conte de Bouhain, connestable de France ». Suivent les chefs français, « et plussieurs autres, jusques au nombre de trois ou quatre mille hommes ».

Le meilleur témoignage d'un consensus autour de la responsabilité écossaise dans la défaite de Verneuil est peut-être à chercher du côté de Walter Bower. Le chroniqueur écossais, toujours soucieux de faire valoir la qualité de ses compatriotes dès qu'il lui en était donné l'occasion savait, on l'a déjà vu, composer avec les réticences ou l'hostilité française. Il démontra une fois encore sa subtilité dans le récit qu'il livra de la bataille de Verneuil, tout

---

<sup>393</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, édition établie par Auguste Vallet de Viriville, Pierre Jannet, 3 vols., 1858, t. 1., p. 32.

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 40-43.

d'abord en reconnaissant le mauvais rôle joué par les Écossais. Face au fait accompli et à une opinion qu'on devine quasi-unanime sur le sujet, il admet que « c'est la vaine arrogance et la précipitation des Écossais qui causèrent leur chute et leur ruine »<sup>395</sup> aux yeux des Français.

S'il sait quand il faut céder du terrain, Walter Bower en profite pour contre-attaquer en mobilisant du mieux qu'il peut certains détails que l'on retrouve par ailleurs dans les comptes-rendus des chroniqueurs français. Ainsi, son propos, entre aveu et réinterprétation, semble conserver une certaine vraisemblance. Bower rappelle qu'en dépit de la réticence française, la victoire était en fait à portée de main (une supposition que l'on retrouve dans la *Chronique Anonyme*). Bower affirme ensuite que les archers anglais se firent transpercer par les lances écossaises et qu'ils commencèrent à prendre la fuite. Voyant cela, les lanciers anglais s'apprêtaient à suivre le mouvement. Le triomphe était proche... Bower, cependant, reprend un détail important, jusqu'ici laissé de côté par certains auteurs français : les Anglais avaient appris avant le commencement de la bataille que le duc de Touraine (Archibald Douglas) avait ordonné à ses hommes de ne pas prendre de prisonniers et de massacrer l'ennemi sans pitié. Ce facteur aurait incité les Anglais, redoutant de voir leur retraite transformée en carnage, à reformer leurs rangs et à résister coûte que coûte. Bower, enfin, s'applique à pointer du doigt un autre groupe d'étrangers, déjà frappé par la vindicte française. Selon lui, la fameuse cavalerie lombarde ne s'engagea pas dans la bataille et ne daigna pas descendre de cheval pour porter assistance aux troupes franco-écossaises. Les cavaliers s'enfuirent, pris de panique, et ne furent plus jamais, à en croire Bower, revus en France<sup>396</sup>. À sa manière, le chroniqueur écossais faisait usage d'une ruse déjà utilisée par les auteurs français pour éviter d'avoir à assumer la pleine responsabilité des déconfitures. Au sein d'armées disparates, composées de corps issus d'horizons variés (un élément qui fragilisait déjà la cohésion et la coordination de l'ensemble), blâmer l'autre, qu'il soit Écossais ou Italien, était visiblement une solution naturelle.

### 1.3. Le triomphe du désordre

À la guerre, dans ce domaine où ils étaient soucieux de briller, certains indices laissent à penser que les Écossais avaient des caractéristiques propres, en partie assumées devant leurs alliés, et parfois activement exploitées. Le titre d'antidote contre les Anglais (pour reprendre Bower), ou d'instrument de Dieu conçu pour maintenir l'Angleterre en humilité (pour reprendre Commynes) devait pouvoir reposer sur des qualités particulières. La valeur militaire

<sup>395</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 8, p. 125.

<sup>396</sup> *Ibid.* t. 8, p. 127.

des Écossais était une généralité admise ; leur ténacité et leur obstination figuraient aussi en creux dans cet esprit de résistance associé à l'imaginaire national écossais. Dans le contexte particulier du XV<sup>e</sup> siècle, les Français engagés aux côtés des Écossais étaient aux premières loges pour livrer leur propre témoignage. Après la victoire de Baugé, on assista à un glissement graduel ; à Cravant, d'abord, puis à Verneuil, sévère déconvenue qui marqua aussi la fin d'un très bref état de grâce écossais.

Difficile de mesurer la portée de certains témoignages. La tentation est parfois forte de se laisser duper par des effets de source, en reprenant par exemple un extrait jugé percutant, aussi bien en raison du ton adopté qu'à cause du peu de matériaux disponibles en règle générale pour se livrer à des études comparatives. Mesurer de façon fiable la portée d'une certaine opinion semble impossible. En prenant de la distance et en tâchant de déterminer des concordances, certains éléments semblent toutefois se répondre pour suggérer des tendances plus ou moins marquées. La tendance, déjà visible dans le développement précédent, que nous allons ici approfondir, contribue à mieux cerner le positionnement de la noblesse française. Surtout, elle prend la forme d'une déformation des qualités écossaises, d'une réinterprétation plus sombre. *Exit* la vaillance et le courage. Il n'est même plus question de témérité, d'audace excessive. Par leurs actions, et les résultats qu'elles engendrent, les Écossais ont adopté un comportement qui les distinguerait radicalement des Français.

Ce qui avait changé, c'était le caractère très immédiat de certaines observations, c'était le fait que Français et Écossais se retrouvaient subitement rassemblés sur un même champ de bataille au lieu de régler, à leur envie et sur leurs territoires respectifs, la question de la lutte contre les Anglais. On atteint ici, peut-être, une « limite » (bien difficile à mesurer) dans le rapport entretenu par les deux alliés, dans leur capacité à coopérer.

Unis dans leur lutte face à l'Angleterre, il semblerait que les Écossais, plus que les Français, aient nourri à l'égard de leur voisin des sentiments particulièrement hostiles. La chose n'était pas vraiment nouvelle, et, on l'a vu, les Écossais misèrent très tôt sur leur lutte séculaire avec l'Angleterre pour cheminer vers une définition identitaire qui se déclinait aussi (*via* la Vieille Alliance notamment) à l'international. Déjà au XIV<sup>e</sup> siècle dans ses *Chroniques*, le Flamand Jean Froissart, qui avait servi à la cour anglaise, mais qui s'était aussi rendu en Écosse, écrivait que « A ce temps là dedont il [les Écossais] amiroient et prisoient

assés petit les Englès, et encore font-il au temps présent »<sup>397</sup>. Hier comme aujourd'hui, les Écossais semblent n'avoir jamais beaucoup apprécié (on saisit l'euphémisme) leurs voisins. L'observation *a priori* banale de Froissart nous conduit, doucement, vers un autre constat. Ce qu'il décrit, c'est un rapport d'hostilité ancien, viscéral, un avatar négatif de la Vieille Alliance. Ailleurs, Froissart décrit très bien les implications de cette liaison dangereuse : « Anglois d'un costé et d'autre costé Escots sont très-bonnes gens d'armes, et quant ils se treuvent en rencontre et ou party d'armes, c'est sans espargnier : il n'y a entre euls nul tropel. Tant que lances et haches, espées et dagues et alayne leur pèvent durer, ils fièrent et frappent l'un sur l'autre et n'y a point de ho »<sup>398</sup>.

À Verneuil, un autre chroniqueur, français cette fois, Thomas Basin, livra un portrait saisissant de la mêlée qui opposa les deux vieux ennemis. L'observation générique de Froissart ne pouvait pas être mieux illustrée, cette fois devant témoins. On l'a vu, les Écossais voulaient visiblement livrer bataille à tout prix. Au moment de passer à l'action, ils auraient chargé, à pied, avec une énergie qui coupa (littéralement) le souffle de l'infanterie française. Les pulsions belliqueuses des Écossais, quoique remarquées, jouaient pourtant déjà en leur défaveur. Sous ses allures d'élan héroïque, cette brusquerie est opposée aux notions de prudence, d'expérience. Elle n'est pas synonyme de vaillance. Ce désir d'en découdre était perceptible dans la série d'évènements qui précédèrent la bataille. Il se manifesta au moment de la charge, sauvage et dispersée. Mais c'est au cœur du combat qu'il s'exprima dans toute sa violence. Dans l'arène sanglante de Verneuil, la valeur écossaise se révéla pour ce qu'elle était : un déferlement de haine inextinguible. Dans son *Histoire de Charles VII* rédigée vers 1471, Thomas Basin raconta, médusé, comment à la bataille de Verneuil, « peu s'en fallut qu'à cet endroit les bataillons écossais ne périssent tout entier avec leurs capitaines ci-dessus nommés. Entre eux et les Anglais la lutte fut longue, et acharnée jusqu'à destruction complète », (*ad totalem eorumdem interfectionem*)<sup>399</sup>. Le résultat parle de lui-même : « C'était un spectacle horrible que de voir sur le champ de bataille les cadavres en tas hauts et serrés, surtout là où avaient combattu les Écossais. Parmi eux, aucun prisonnier ; et les tas s'accroissaient des corps de soldats anglais tués avec eux pêle-mêle »<sup>400</sup>.

---

<sup>397</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques*, Bruxelles, *Oeuvres de Froissart publiées avec les variantes des divers manuscrits par M. le baron Bervyn de Lettenhove*, comptoir universel d'imprimerie et de librairie, 1867, 26 vols., t. 10, p. 299.

<sup>398</sup> *Ibid.*, t. 13, p. 219.

<sup>399</sup> THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII*, Paris, éditée et traduite par Ch. Samarin professeur à l'école des Chartes, coll. les Classiques de l'Histoire de France au Moyen-âge, société d'édition les Belles Lettres, 1933, t. 1, p. 96-97.

<sup>400</sup> *Ibid.*, p. 98-99.

Dans son édition du texte de Basin, Charles Samaran rappelle que « la plupart des chroniqueurs insistent, en effet, tout comme Basin, sur l'acharnement des Écossais à la bataille de Verneuil »<sup>401</sup>. Basin, que l'on voit ailleurs célébrer le duc de Bedford (un gouverneur « brave, humain et juste »<sup>402</sup>), n'en demeure pas moins un cas un peu à part. De tous les auteurs, il semble être celui qui a le plus accablé les Écossais. Avant Verneuil, s'il admettait que les Français avaient rassemblé « une grande multitude d'hommes, mais pour la plupart sans discipline et sans cadres, et peu instruits à se servir de leurs armes », il affirme que les nombreux Écossais rassemblés par le roi de France (*auxilia magna ex Scotis*), au nombre de 10 000 selon lui, étaient des « gens à la vérité vaillants et robustes, mais par trop plein de témérité et de confiance en soi »<sup>403</sup>. Son récit de la bataille est par ailleurs original en cela qu'il souligne le rôle critique des cavaliers italiens, spécifiquement recrutés pour percer les lignes des redoutables archers anglais. Selon Basin, ces derniers s'acquittèrent magistralement de leur mission. Ils se jetèrent ensuite sur le ravitaillement de l'armée ennemie pour le piller, pensant que la victoire était acquise et qu'il ne restait plus aux Français et aux Écossais qu'à finir le travail. Toujours selon Basin, les vrais responsables du désastre sont les Écossais, qui faussèrent ces prédictions.

Si la lutte fut aussi acharnée et cruelle, la cause en fut à l'orgueil et à la présomption des Écossais (*superbia atque presumptio*). Avant le début du combat, en effet, le duc de Bedford avait fait demander par un héraut aux capitaines écossais quelles conditions de guerre ils voulaient observer ce jour-là. Et ceux-ci, présumant avec trop d'arrogance et de témérité de leur force et de leur nombre, auraient répondu, dit-on, que ce jour-là ils ne feraient pas d'Anglais prisonniers et qu'ils ne voulaient pas, eux vivants, être prisonniers des Anglais. Cette réponse enflamma le cœur de ces derniers, les excitant à la haine et au meurtre. Elle retourna contre les Écossais la vengeance qu'ils avaient voulu tirer de leurs ennemis<sup>404</sup>.

Trop sûrs d'eux, poussés par une soif de sang aveugle qu'ils payent du prix de leur vie (et de celles de leurs alliés qu'ils entraînent dans leur chute), telle est la « nouvelle » image que les Écossais se seraient eux-mêmes, à cause de leurs actions irréfléchies, attachée. Cet acharnement leur aurait sans doute été pardonné s'il s'était soldé par une victoire. À en croire Bower, cette victoire ne leur aurait échappé que de justesse, et à cause de la défaillance des Lombards. Toujours est-il qu'à Verneuil, le fait que les Écossais se soient battus jusqu'au bout, jusqu'à leur propre anéantissement, ne leur valut guère de louanges. Ce que Basin décrivait, avec ses tas de cadavres entassés, ressemble à une effroyable boucherie, et non au

---

<sup>401</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 98-99.

théâtre d'une chute héroïque. Un authentique gâchis qui aurait pu être évité, où les règles habituelles qui codifiaient la guerre avaient été délaissées.

On reviendra sur la place bien particulière de cette « haine » manifestée par les Écossais à l'égard des Anglais, et comment ce symbole de leur valeur se transforma, en France, en arme à double tranchant<sup>405</sup>. Derrière cette haine, il y a autre chose, une incompatibilité. En France, les Écossais ne semblent pas dans leur élément, ne sont pas à leur place. Cette opinion semble fondée, au départ, sur l'incapacité (sans doute réelle) des alliés à s'entendre, aussi bien dans le domaine de la stratégie que de la tactique. De la décision (ou non) de livrer bataille à celle, plus grotesque, de la charge écossaise lancée à la surprise des Français qui peinent à suivre, tout semble indiquer que les alliés avaient du mal à s'accorder.

Les auteurs semblent aussi suggérer le fait que le désastre de Verneuil résultait clairement d'une décision écossaise, prise alors que Buchan et Douglas étaient à la tête des forces coalisées. Forts de leur puissante armée et du soutien de Charles, les nobles français, malgré leur expérience, furent ignorés, et embarqués dans un combat hasardeux contre leur gré et leur meilleure expertise. De ces observations on peut tenter d'extraire des éléments rationnels et crédibles : les partenaires eurent peut-être du mal à se comprendre. La coopération militaire entre les alliés, qui plus est à cette échelle, était nouvelle. Archibald Douglas venait de débarquer en France et avait moins d'expérience encore que Buchan, arrivé quelques années plus tôt. Les contingents écossais, forts de leur nombre, formaient une véritable armée autonome, ce qui ne facilita peut-être pas non plus la coordination avec les troupes françaises, dans lesquels ils ne furent pas « absorbés ». Malgré la mention de conseils et de discussions, tous les auteurs s'accordent à dire qu'autour de la table, les Écossais bénéficiaient d'une prééminence certaine. Ils avaient une armée, venaient renflouer un allié affaibli, et recevaient, peu de temps auparavant, les honneurs et les présents de Charles. La noblesse française n'aurait donc eu d'autre choix que de se taire et de suivre... À partir de ces premiers éléments, on peut tâcher d'affiner un peu notre analyse.

Du côté des Écossais, il est possible (il s'agit d'une pure hypothèse) que la nécessité de faire ses preuves, pour se montrer à la hauteur des faveurs royales et pour donner des gages à la noblesse française, ait incité à agir dans la précipitation. Malgré la déconvenue de Cravant, les Écossais n'avaient pas abandonné l'espoir d'une nouvelle bataille de Baugé. À Verneuil, le poids de la participation écossaise semblait écrasant. Les troupes françaises, Basin l'admet lui-même, ne sont pas à la hauteur et constituées principalement de jeunes recrues mal

---

<sup>405</sup> Sur cette question, voir p. III, chap. VI, 2 & 3.



préparées au combat. La « suffisance » écossaise découlait peut-être simplement d'une évaluation rapide des forces en présence, évaluation aussi perçue, non sans un certain malaise, côté français. Toujours est-il que ces derniers, peut-être effectivement entraînés dans cette bataille contre leur gré, avaient tout intérêt à faire porter l'entière responsabilité de la défaite sur les Écossais ou les Lombards. La critique, de plus, était à présent facile : les chefs écossais étaient morts, leur armée détruite. Le seul et dernier service qu'ils pouvaient encore rendre consisterait à exonérer les Français.

Un autre passage de la chronique de Basin permet de mieux cerner les sentiments de la noblesse, ainsi que les craintes profondes qui l'agitèrent en voyant ces étrangers venus rafler terres et titres et la transformer, dans un basculement sans doute mal vécu, en auxiliaire. Ce chapitre de Basin, qui fait directement suite au récit de la bataille, porte le titre évocateur de « Comment ce combat malheureux fut de quelque utilité au royaume de France ». Cette « consolation », censée tempérer la gravité de la défaite en y cherchant des éléments positifs n'est pas sans rappeler la manière dont, après Cravant, Charles avait rassuré les habitants de Lyon en leur rappelant que parmi les morts on comptait surtout des mercenaires étrangers, parasites notoires, dont le trépas n'était pas un trop grand mal. Basin, lui, va plus loin, en présentant les Écossais non comme de la chair à canon ou de vulgaires sangsues, mais comme une menace très sérieuse.

Quoique ce combat n'ait pas été peu préjudiciable et funeste aux Français, néanmoins, comme nous-mêmes l'avons souvent entendu dire par leurs plus sages capitaines, la mort, l'anéantissement des Écossais compensa suffisamment le dommage qu'ils avaient subi. Car, si grandes étaient, à ce qu'on disait, la présomption et l'audace des Écossais que, méprisant et tenant pour rien les forces et la puissance des Français, grandement affaiblies et diminuées tantôt par les guerres civiles et tantôt par les guerres étrangères, qu'ils avaient formé le projet, s'ils avaient vaincu les Anglais dans ce combat, de tuer tout ce qui restait de nobles en Anjou, Touraine, Berri et dans les régions voisines, et de s'emparer de leurs maisons, de leurs femmes, de leurs terres et de leurs riches possessions. Et sans nul doute il ne leur aurait pas été très difficile d'accomplir leur dessein si, après avoir exterminé comme ils le souhaitaient, tous les Anglais, ils étaient sortis vainqueurs de la lutte. Nous dirons donc que de ce malheur sortit un grand bonheur pour le royaume de France, s'il est vrai que des intentions aussi sauvages avaient pénétré dans les cœurs barbares des Écossais<sup>406</sup>.

Ce récit marque sans aucun doute un point culminant dans notre développement. Tout en gardant bien en vue le caractère isolé d'un tel chapitre et l'attitude notoirement hostile de Basin vis-à-vis des Écossais, difficile d'ignorer ce passage, non pas tellement pour ce qu'il dit que pour ce qu'il semble suggérer. Basin prétend ici exprimer une opinion à la fois extrême et

---

<sup>406</sup> THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII...*, op. cit., p. 99-101.

partagée. En elle se conjuguent de nombreux détails dont on a pu trouver des traces disséminées çà et là au gré des sources. Il en résulte une image frappante, un bilan qui livre un verdict final et qui cherche à clore une bonne fois pour toutes le chapitre particulièrement déplaisant de la présence écossaise en France.

Ce que Basin dit avoir entendu de capitaines français relève clairement du ragot médisant et de la plus pure spéculation. Ce sont des rumeurs, dont ne sait pas si elles circulaient vraiment, ni, le cas échéant, à quel point elles étaient répandues. Néanmoins, l'ensemble des éléments évoqués auparavant peut, à mon sens, donner une certaine crédibilité à ces bruits dont Basin se fit le relais, afin de servir son propos. Au niveau strictement idéologique, l'intervention de ces troupes étrangères bousculait la noblesse française dans son propre rôle. Loin d'être purement symboliques, les répercussions sur les plans politiques, sociaux, matériels, étaient considérables. Elles amenèrent leur lot de spéculations et pouvaient légitimement conduire une partie de l'élite française à s'inquiéter, à manifester des sentiments forts, signes d'une certaine détresse. On sent du mépris, et, de façon plus marquante, de la peur. Bien que Charles l'ait certainement démenti, qu'il ait lui-même contribué à minimiser la valeur des vies écossaises ou présenté ces renforts comme un mal nécessaire et temporaire, peut-être s'agissait-il aussi de donner des garanties, de rassurer. Il ne pouvait pas ignorer les critiques émises dans son entourage : l'exultation qu'on lui prêta après la bataille de Baugé en témoigne. Même en supposant qu'il s'agisse là d'un épisode fabriqué sur mesure par Walter Bower, l'objectif, le message à faire passer, remplit un objectif clair : démontrer que les Écossais venaient résoudre un problème et non causer du tracàs à des alliés visiblement très circonspects.

Dans les faits, il est indéniable que les Écossais étaient nombreux et constituaient une force à part avec laquelle il fallait compter. La chose est particulièrement manifeste en 1424. Ils venaient jouer pour Charles un rôle qui aurait dû revenir, comme les propagandistes le martelèrent, aux nobles du royaume. En concordance avec la mission qui était la leur, vitale au fonctionnement du royaume, les grands capitaines écossais reçurent un traitement qui seyait à leur statut. Faveurs royales, titres, prérogatives : on comprend aisément comment une partie de la noblesse française put se sentir déclassée et mise au rebut. Les Écossais, par ailleurs, n'étaient pas venus par simple courtoisie. Malgré les cadres respectables, mais très largement débordés de la Vieille Alliance « diplomatique », ils venaient en France en espérant tirer profit de leur métier, et souvent avec en tête l'idée de demeurer sur place.

On comprenait bien la raison de la présence des Écossais, et le rôle qu'ils devaient jouer.

La situation périlleuse dans laquelle se trouvait Charles n'échappait, semble-t-il, à personne. Par ailleurs, nul ne semble avoir remis en cause l'entrain des Écossais à combattre. Aux insultes méprisantes succédèrent un nouveau type de critiques, surtout exprimées à partir du moment où Archibald débarqua avec son armée. Cette fois les Écossais étaient nombreux. Sûrs d'eux, arrogants. Puissants ? Trop, peut-être ? Cette perception était sans doute partagée par une noblesse française toujours plus humiliée et inquiète. Derrière cette suffisance écossaise, ce sentiment de supériorité (un élément inédit), on croyait deviner d'autres intentions, une cupidité et un esprit de conquête, une immense convoitise.

Selon Basin, les Écossais ne se seraient pas contentés de remplacer cette portion de la noblesse française saignée par la guerre. Une fois les Anglais battus, nul n'aurait été en mesure d'éteindre leur appétit. Qui, d'ailleurs, aurait pu les empêcher d'exiger davantage ? D'aller jusqu'à massacrer les vestiges de la chevalerie française pour prendre femmes, terres et titres ? Peut-être véridiques, du moins assez crédibles pour que Basin en fasse état dans sa chronique, ces bruits prouvent en tout cas que les Écossais avaient acquis une notoriété certaine. Ces rumeurs sont à la fois les signes de l'importance prise par les Écossais, et, sans doute, la pire interprétation possible des conséquences que leur présence risquait d'entraîner. Ils étaient une force capable d'éliminer la menace anglaise, mais aussi une menace qui ne pourrait être contrôlée une fois cette mission accomplie. Les mangeurs de moutons avinés ressemblaient de plus en plus à des loups invités dans une bergerie. Ils se substituaient au mal qu'ils étaient venus combattre. Cette représentation bouleversée des rapports franco-écossais n'est pas complètement invraisemblable, dès lors qu'on la perçoit comme le versant français du triomphalisme particulier déployé par les chroniqueurs écossais. Pour un bref instant, dans les années 1420, l'équilibre de l'Alliance avait basculé.

Il est important, pour finir, de noter que ce chapitre venait aussi, dans la structure même du récit de Basin, mitiger le récit d'une bataille dont on admet qu'elle mettait le roi de France en mauvaise posture. Comme après Cravant, le massacre des Écossais est utilisé comme un recours facile destiné à éclairer un peu une scène qui s'était en fait considérablement assombrie. Pour utiliser une succession de formules convenues, les Écossais payèrent à la fois les pots cassés et permirent de sauver les meubles. Malgré cet effet de style, cette consolation peut-être largement factice, il ne faut pas exclure les nombreux éléments qui purent amener une partie de la noblesse à considérer les alliés écossais comme une menace dont l'élimination constituait, *in fine*, une vraie bonne nouvelle. Pour Charles, qui avait parié sur les Écossais pour inverser le cours de la guerre, Verneuil ne pouvait pas être autre chose qu'un

désastre et un désaveu de sa politique et de ses concessions en faveur des anciens alliés.

Le texte de Basin constitue un récit à part, bien que l'on puisse déceler des éléments de correspondance avec d'autres sources. On ne peut toutefois nier l'aspect souvent contradictoire des témoignages. Certes, on a cru déceler des angles qui donnent l'impression de se préciser tandis que le déroulement du conflit nous éloignait progressivement de la victoire de Baugé pour nous faire déboucher sur la catastrophe de Verneuil. Pourtant, là encore, rien ne concorde vraiment. S'il est un coupable tout désigné, qui traverse l'intégralité des récits, c'est l'indiscipline, l'incapacité des alliés à s'entendre.

La victoire semble toujours se dérober à cause de l'action saugrenue et suicidaire d'un chef de guerre, en raison de la conduite erratique d'une partie de l'armée, parce qu'un groupe de mercenaire a pris la fuite à un moment critique... Souvent, les chroniqueurs français semblent avoir fait peser cette responsabilité sur les Écossais, trop bouillants et impulsifs. On a vu que ce stratagème pouvait obéir aussi bien à une véritable défiance à l'égard de ces alliés encombrants qu'au besoin de désigner des boucs émissaires. Les choses ne sont pourtant pas toujours aussi évidentes. À Cravant, certains auteurs dénoncèrent l'inaction de Séverac, le maréchal de France. D'autres blâmèrent les Lombards, qui furent sous les insultes écossaises. À Verneuil, quoique les Écossais soient souvent jugés responsables de la défaite, la cavalerie lombarde n'est pas exempte de critique, tant s'en faut. Au fil de ces comptes-rendus, les erreurs sont tantôt stratégiques, tantôt tactiques. Omniprésentes, elles sont analysées diversement par les chroniqueurs, qui les traquent aussi bien dans les décisions qui menèrent à la bataille que dans les étapes de son déroulement. Un excellent exemple de ce désordre, de cette constante indiscipline, se trouve dans un texte que nous n'avons pas encore mentionné.

À la manière de Basin, les *Chroniques de Charles VII* de Gilles le Bouvier pourraient être décrites comme une bizarrerie. La raison en est simple : dans son récit des batailles de Cravant et de Verneuil, son auteur semble apporter des éléments nouveaux, allant parfois jusqu'à prendre le contre-pied des autres textes français. On retrouve pourtant un socle commun : ce que Gilles le Bouvier rapporte a trait à des fautes, stratégiques et tactiques, qui permettent d'éclairer l'issue défavorable des batailles. Cette chronique permet donc de mesurer le degré d'ouverture du faisceau des témoignages, mais aussi de mettre le doigt sur le seul vrai motif fondamental, la donnée qui, de Bouvier à Basin, s'impose comme une constante.

Le début du récit de Gilles le Bouvier nous ramène à Cravant en 1423<sup>407</sup>. D'après le chroniqueur, Charles aurait voulu envoyer Darnley en Champagne pour y secourir des troupes pourchassées par les Anglais. Celui-ci, au moment de traverser la Loire, aurait toutefois reçu des nouvelles du « bastard de la Baume, qui avoit esté Bourguignon » et l'aurait rejoint pour faire le siège devant Cravant. « Il y fut fort longuement », car, bien que la place soit faible, il demanda à Charles « qu'on lui envoyast des canons et bombardes ». De cela « on ne fit rien, pource que l'on lui avoit commandé qu'il s'en allast en Champagne ». Le chroniqueur ne mâche pas ses mots : le connétable allait « contre ces ordres qu'il avoit ». En s'obstinant à assiéger Cravant, il menait une action « qui ne luy avoit pas esté ny enchargé ny commandé ». Voyant que les Bourguignons et les Anglais s'apprêtaient à venir au secours de Cravant, Charles envoya enfin Séverac, « mareschal de France, avec quatre cent hommes d'armes Espagnols et routiers » à l'aide des Écossais. De la bataille, le chroniqueur ne dit en revanche presque rien.

Cet extrait, en tout cas, semble vouloir démontrer que les chefs écossais ne se plièrent pas si aisément aux ordres de Charles. Le fait est, à en croire ce texte, que les Écossais n'auraient pas dû se retrouver à Cravant. Ils n'auraient pas dû prolonger leur siège en attendant des pièces d'artillerie alors qu'ils n'en avaient pas besoin et qu'il était de toute façon hors de question de leur en fournir. Ils gâchèrent un temps précieux, ne vinrent pas à bout de la ville qu'ils assiégeaient et, au bout du compte, essuyèrent une défaite cinglante. Encore une fois, on pourra penser ce que l'on veut de ce récit. Il allait dans le sens d'une condamnation des Écossais (ou du moins de leurs chefs), ce qui, après tout n'était pas si surprenant, quoique les accusations à l'égard des Écossais aient été en général moins marquées à Cravant. Mais Gilles le Bouvier ne suit pas les narrations habituelles. Après le blâme de Cravant, il adopte un ton entièrement différent au moment de parler de Verneuil, et enrichit également le récit de la bataille de détails intéressants<sup>408</sup>.

Le chroniqueur raconte ainsi que le duc de Bedford avait envoyé un héraut dire « au Duc de Touraine, comte du Glas (Archibald Douglas), qu'il venoit pour boire avec luy ». À cette provocation, Archibald répondit sur le même ton, en lui disant qu'il était « le tres-bien venu, et qu'il estoit venu expres du royaume d'Escosse, pour le trouver et rencontrer enfin en

---

<sup>407</sup> GILLES LE BOUVIER, *Les chroniques du roi Charles VII*, dans *Histoire de Charles VII roy de France*, par Jean Chartier, sous-chantre de S. Denys ; Jacques le Bouvier, dit Berry, roi d'armes, Mathieu de Coucy, et autres auteurs du temps. Qui contient les choses les plus memorables, advenuës depuis l'an 1422 jusques en 1461, mise en lumiere, et enrichie de plusieurs titres, memoires, traitez, et autres pièces historiques, par Denys Godefroy conseiller et historiographe ordinaire du roy, 1661., p. 369-370.

<sup>408</sup> *Ibid.*, p. 371-372.

France, pource qu'il ne le pouvoit trouver en Angleterre ». Les deux hommes se connaissaient. Un lien étrange se tisse ici, entre deux ennemis se retrouvant face à face sur une terre étrangère, hors de leur terrain habituel. Quoique cette bataille se déroule en France, on retrouve bien là ce sentiment de transposition un peu surréaliste, qui occulte les Français pour laisser le champ libre aux anciens ennemis, que la situation semble presque amuser.

La suite du texte est tout aussi intéressante. Loin de reprendre le récit d'un Archibald Douglas batailleur et agité qui ignorerait le conseil des autres seigneurs, il est dit que « le dit Duc de Touraine avec tous les chefs de guerre de la campagne » avait « conclu et délibéré de ne point aller combattre les Anglois : mais de les attendre en la place où les François estoient près de la ville ». Cet épisode se déroulait peut-être après qu'il eut décidé de livrer bataille, et ne contredit pas nécessairement les textes qui disaient que les Français auraient préféré éviter un affrontement inutile et risqué. Douglas, en tout cas, aurait adopté une approche prudente et défensive, *a priori* en phase avec la nature même de son armée, qui imitait la forme (ainsi peut-être que les stratégies) de l'armée anglaise. Toujours est-il que, malgré des ordres clairs, la situation vira au désastre. À la surprise générale, « là-dessus marcha à pied promptement, mais indiscretement le Vicomte de Narbonne, avec toute sa bataille ». Son offensive précipitée pris les autres de court, qui n'eurent d'autre choix que de suivre le mouvement. Douglas était furieux : « quand ledit Duc de Touraine vid que ce Vicomte de Narbonne marchoit ainsi, il en fut fort courroucé ». Il n'avait cependant pas le choix ; les rôles se retournaient : « il fit par nécessité suivre et marcher ses batailles, ainsi qu'avoit fait ledit Vicomte : mais avant qu'ils s'assemblent en vue des Anglois, ils perdirent haleine, place et ordonnance ». À ce stade, les récits convergent à nouveau, bien que les responsabilités aient été redistribuées. Face à l'armée franco-écossaise désorganisée, qui chargeait et s'épuisait dans la confusion, les Anglais firent preuve d'une impeccable discipline. Le reste de la bataille suivit le cours qu'on sait, et lorsque les cavaliers lombards revinrent de leur pillage derrière les lignes ennemies, « estimant que les François eussent gagné ladite bataille », quelle ne fut pas leur surprise de les trouver « morts et tous nuds ».

Comment justifier la conduite du vicomte de Narbonne ? Voulait-il marquer son mépris vis-à-vis de ce chef étranger qui les avait menés ici ? Faut-il y voir un défi, un refus, spécifiquement tourné contre Archibald Douglas ? Chef armagnac et proche de Charles, le vicomte de Narbonne, Guillaume II, était un personnage considérable. Il trouva en tout cas la mort à Verneuil avec Archibald Douglas et tant d'autres Écossais. Tout comme Tanneguy du Chastel, déjà cité, il avait participé à l'entrevue de Montereau en 1419 et était

particulièrement haï des Bourguignons. Après la bataille, son cadavre fut récupéré « sur les fossez de la ville » et les Anglais « le porteront pendre à un gibet, disant qu'il avoit esté à la mort de feu le Duc de Bourgogne ».

#### **1.4. De John Stuart à Jeanne d'Arc**

Malgré ces déboires, les Écossais eurent encore une fois l'occasion de faire parler d'eux dans les années qui suivirent. Le 12 février 1429, un dernier affrontement, en forme de rengaine malheureuse, vint sceller dans l'historiographie médiévale (mais aussi plus contemporaine) un verdict définitif. Non loin d'Orléans, John Stuart Darnley enfonça, pour reprendre une locution britannique, le dernier clou dans le cercueil d'une alliance militaire qui, loin de jouer le rôle salvateur qui aurait dû être le sien, n'avait pas livré de résultats concluants. Un bilan facile, qui permettait d'occulter la place réelle que les Écossais, pour un temps, étaient parvenus à occuper sur la scène continentale.

Quoique bien moins importante que la bataille de Verneuil, la Journée des Harengs constitue un intéressant espace de transition. Son déroulé, par ailleurs, venait conclure un cortège de récits et d'épisodes militaires dont la synthèse fut ensuite exploitée pour caractériser l'Alliance et mesurer son efficacité.

L'affrontement se déroula non loin d'Orléans, cité qui faisait alors figure de point stratégique où se jouait le conflit, entré dans une phase critique. Sur la Loire, Orléans faisait office de dernier barrage, un verrou dont la chute aurait pu signer la fin de Charles, toujours retranché à Bourges à seulement cent kilomètres de là. C'est à ce même endroit, et dans un contexte similaire, que Jeanne d'Arc allait faire sa grande entrée sur scène. Ce détail n'a rien d'anodin : dans le roman national, c'est à Orléans que le vent tourna, que l'espoir fut restauré.

La cité était assiégée depuis octobre 1428 lorsque « pour secourir icelle ville d'Orléans, fut fait une grant armée de François, de laquelle estoit chief le duc de Bourbon, et estoit en sa compaignie ung chevalier nommé Senart (John Stuart Darnley), connestable d'Escosse [...] et plusieurs autres »<sup>409</sup>. C'est la cible de leur attaque qui donna à cette bataille son nom peu conventionnel. Les troupes franco-écossaises voulurent en effet s'attaquer au ravitaillement destiné à l'armée des assiégeants. Le convoi venu de Paris était constitué de « plusieurs charges et charrettes chargiées de vivres, et principalement, pource que c'estoit ou temps de karesme, il y avoit plusieurs charges de harrens ». Les Anglais eurent le temps de se préparer à l'attaque. Ils repositionnèrent les chariots pour les transformer en barrière défensive : « et se

---

<sup>409</sup> JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, op. cit., t. 1, p. 62-63.

mirent iceulx Angloiz à pié et se clouirent et fortiffièrent de leur charoy ». La suite est étrangement familière : « Et là se descendirent à pié sans ordonnance, cesdits Senart, connestable d'Escosse, le sire d'Orval et plusieurs autres. Lesquelz Senart et d'Orval furent mors, environ deux cens hommes en leur compaignie. Et se retira ledit duc de Bourbon et son armée à Orléans et ailleurs ès forteresses françoises ». Les Écossais auraient-ils encore chargé tête baissée, au mépris de leurs alliés, et transformé une potentielle victoire en déconfiture ? C'est en tout cas l'angle qu'adopte aussi la *Chronique de la Pucelle*, en donnant plus de détails<sup>410</sup>. « Messire Jehan Estuart ou Stuart connestable des Ecossois, comte d'Évreux, auquel le roy avoit donné cette comté, et son frère à grand compaignée d'Escossois » marchaient aux côtés des Français. Ensemble « fut conclu qu'ils ne descendroient point de cheval, fors seulement les gens de traict, qui à la veue des Anglois et à leur venue, assertiroient leurs canons, couleuvrines et autres traicts ». Une stratégie, claire, avait donc été définie au préalable : sage précaution. Face aux Anglais retranchés derrière leurs chariots et des rangées de pieux acérés, les Français mirent leurs « belles couleuvrines » à contribution, « contre lesquelles rien ne résistoit, qu'il ne fust mis en pièces. Là fut fait à cette attaque grande occision d'Anglois et de marchands de Paris ». Les choses semblaient bien engagées, « Mais le connestable d'Escosse fut tant désirans d'assembler contre ses ennemis, que lui et tous ses gens descendirent à pied pour aller quérir Anglois jusques en leur parc, outre la première ordonnance et sans attendre les autres ». Accompagnés par plusieurs nobles français, ils chargèrent à pied, obligeant l'artillerie à suspendre ses tirs. C'est alors que 1428 Anglais (très précisément) « issirent (sortirent) tout à coup de leur enclos et assemblèrent contre les susdits Escossois qui furent desconfits en peu d'heures ». À cette vue, « les Auvergnats et autres se prinrent à fuir sans assembler contre Anglois ». Durant la bataille « furent occis les dits connestable d'Escosse, les sires d'Orval, de Chasteaubrun, de Lesgot, et autres nobles de renom, jusques au nombre d'environ trois à quatre cent combatans, et la pluspart hommes d'armes ».

Il y a bien sûr quelque chose de familier dans ce récit. Encore une fois, c'est la conduite hasardeuse des Écossais, menés par un chef impulsif qui les conduit à leur perte, qui préfigure la défaite. Enguerrand de Monstrelet, qui soulignait déjà les divisions à l'œuvre entre Français et Écossais à Melun quelques années plus tôt, ne manqua pas de relever, une fois encore, le

---

<sup>410</sup> *Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique Normande de P. Cochon relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII*, avec notices, notes et développements par M. Vallet de Viriville, Adolphe Delahays, Paris, 1859, p. 266-269.



rôle crucial de ces désaccords<sup>411</sup>. Selon lui « les capitaines d'iceulx François ne ne concordoient point bien ensamble. Car les uns, et par espécial les Escossois, vouloient combatre à pied, et les aultres vouloient demeurer à cheval ». Après une discussion qu'on imagine animée, « ledit connestable d'Escoce et son filz se mirent à pied et avec eulx toutes leurs gens ». C'est la pagaille : « Sy alèrent en assez brief terme, les ungs à pied, les autres à cheval, envayr et combatre leurs enemis ». On connaît la suite.

La mort de John Stuart Darnley était un coup dur. Au fil du temps, il était devenu une figure centrale, véritable incarnation de l'Écossais venu rafler les faveurs du roi de France et acquis corps et âme à sa cause. Arrivé en France aux côtés de John Stuart, comte de Buchan, il avait participé à la victoire de Baugé. Récompensé pour ses services, il avait d'abord hérité de la seigneurie de Concessault qui lui rapportait 2000 livres de rente annuelle. L'année suivante, en 1422, John renouvela son service auprès de Charles, qui venait d'être couronné. A nouveau récompensé, il devint seigneur d'Aubigny. La lettre patente par laquelle Charles confirma ce don rappelait que John Stuart, « cher et aimé cousin », était venu d'Écosse répondre à sa prière, amenant avec lui grande quantité d'hommes d'armes et d'archers, afin d'honorer l'ancienne alliance des royaumes de France et d'Écosse, en cette époque de grand besoin. « John », poursuit la lettre, qui a servi et qui continue à le servir contre les Anglais, « nos anciens ennemis », a fait la preuve de son grand amour et de sa grande affection. Il s'est engagé avec ses hommes depuis trois ans dans de nombreuses épreuves non dénuées de danger. À Baugé, où il a servi noblement, librement et de sa propre volonté, il a démontré ses qualités de chevalier vaillant et courageux. Charles dit avoir contracté une dette éternelle à son égard, et veut que ses services soient reconnus. Le roi reconnaît ne pas pouvoir payer les 2000 livres de rente promises, en raison des grandes charges que fait peser cette guerre sur lui. La seigneurie d'Aubigny, dont lui et ses héritiers mâles en ligne directe pourront jouir éternellement, fait office de compensation<sup>412</sup>.

Après Baugé, Darnley est mentionné une fois alors qu'il traversait Orléans. Lui et ses hommes y sont bien reçus : on leur prépare une réception fastueuse et on leur sert du poisson de la Loire et du claret<sup>413</sup>. D'après les comptes du trésorier de France Hamon Ragulier,

---

<sup>411</sup> ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, op. cit., t. 4, p. 312.

<sup>412</sup> « Nostre cher et amé cousin Jean Stuart, seigneur de Darnelé et de Concessault, cosnestable de l'armée écossaise, à nostre prière et requeste, est venu dudit pays d'Écosse, et a amené avec lui grande compagnie de gendarmes, et de trait, en intention et mettant à effet les anciennes alliances des royaumes de France et d'Écosse et à nostre très grand besoin, affaire et nécessité », AN, K. 168, No 91, et E. CUST, *Some account of the Stuarts of Aubigny, in France, 1422-1672*, Chiswick press, London, 1891, p. 7-9.

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 9.

Darnley recevait également, entre novembre 1422 et décembre 1423, la somme de 1000 livres par mois pour l'entretien de ses hommes<sup>414</sup>. En 1423, il laissa un œil à Cravant, où il fut battu et fait prisonnier. Sa rançon fut payée par Charles, qui le tenait, semble-t-il, en haute estime. Il participa peut-être à la bataille de Verneuil l'année suivante, mais il échappa en tout cas au carnage qui emporta Douglas, Buchan, et le gros des contingents écossais.

Les reliquats de l'armée d'Écosse furent réorganisés après Verneuil pour former deux groupes distincts. Malgré des effectifs réduits, ces troupes se firent remarquer. Dans l'historiographie relative à l'histoire des relations franco-écossaises, la Garde Écossaise ainsi constituée se taille même la part du lion, un phénomène curieux qui pose question. Après la mort de Buchan et de Douglas, l'importance de Darnley ne fit que croître. En 1426, il reçut du roi le comté d'Évreux en Normandie (lequel était sous domination anglaise). L'année suivante, il participa à des combats en Bretagne aux côtés de celui qui faisait figure de nouveau champion du roi, le connétable de Richemont. Ensemble, ils levèrent le siège de Montargis. Charles, dont les coffres étaient vides, le récompensa en l'autorisant à porter la fleur de lys sur son blason. La lettre patente qui scella cet accord rappelait que John Stuart avait servi Charles depuis huit ans, qu'il était encore célébré pour ses exploits à Baugé, et que ce noble « cousin » du roi était lui-même lié à la maison royale d'Écosse, les plus proches et chers alliés de Charles. C'est toutefois bien au titre de vassal du roi de France qu'il fut récompensé<sup>415</sup>.

On peut supposer que Darnley était bel et bien devenu un agent du roi de France lorsqu'il fut invité à piloter à la fameuse ambassade écossaise aux côtés d'Alain Chartier et de l'archevêque de Reims en 1428. On a abondamment traité des enjeux de cette mission, véritable appel au secours d'un roi de France plus que jamais aux abois. John Stuart revint avec des renforts et surtout un début d'accord avec le roi Jacques d'Écosse, destiné à déboucher sur le mariage de sa fille avec le dauphin et sur l'envoi de nouvelles troupes sur le continent. La dernière mission de Darnley le conduisit à Orléans, où lui et son frère William trouvèrent la mort.

Le trépas de John Stuart ne marquait pas la fin de l'activité écossaise en France, mais les choses, à partir de ce moment, prirent une nouvelle tournure. Après Verneuil, une nouvelle dynamique était déjà à l'œuvre, et la nature de la présence écossaise, et au travers elle la représentation du lien franco-écossais, se reconfigurait. Après des années de carrière en

---

<sup>414</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>415</sup> *Ibid.*, p. 13.

France, John Stuart était pour ainsi dire devenu l'homme de Charles, un proche et un atout en raison de ses connexions avec son pays d'origine. Charles savait pouvoir compter sur John et ses Écossais, mais il put aussi trouver en lui un spécialiste des affaires écossaises : sa participation à l'ambassade de 1428 ne devait évidemment rien au hasard. Aux antipodes de l'encombrant Archibald Douglas, John Stuart parvint à faire une vraie carrière en France, jusqu'à pleinement embrasser son statut de vassal et à gagner sa place au sein de l'aristocratie française.

Ce phénomène de captation, très visible, peut être étendu, en partie, aux autres Écossais qui décidèrent de rester en France. De manière très frappante, il peut aussi être appliqué à un élément écossais bien connu de la période, la Garde Écossaise. La création de ce contingent était certes une conséquence directe de la destruction des grandes armées écossaises, mais il représentait aussi quelque chose d'autre : un bataillon identifiable, constitué de troupes étrangères, mais qui n'avait plus vocation à éclipser la noblesse française ou à se substituer à la puissance militaire du roi de France. On devine un objet moins encombrant, moins menaçant, en conséquence plus facile à accepter, à mettre en valeur. On ne parla jamais mieux des Écossais en France qu'une fois que leur puissance fut brisée. Leur rôle, désormais étroitement contrôlé, était tout en entier dévolu à la protection du roi. Cette fonction est aussi prestigieuse que lourde de sens sur le plan des symboles et de la représentation. À l'image de Darnley, ces Écossais furent avant tout des serviteurs entièrement acquis à la couronne de France. L'image de la garde dévouée éclipse celle de la horde envahissante. Les Écossais ne formaient plus une armée autonome, dirigée par des chefs capables d'imposer leurs conditions au roi de France. Ils n'étaient plus les sauveurs (et potentiellement les futurs maîtres) du royaume. L'ordre naturel si cher aux intellectuels du temps (on repense à la comparaison avec la ruche, qui se doit d'être défendue par ses occupantes) était ainsi restauré.

Bien que consacrés dans leurs qualités militaires, intimement liés au roi, les Écossais font désormais office de gardes du corps. D'une certaine manière, la Vieille Alliance retrouvait ainsi une allure harmonieuse. Derrière la complémentarité amicale, pourtant, perce une structure bien hiérarchisée. À sa façon, dans ce rôle de serviteur bien-aimé, John Stuart incarnait ce nouveau visage de l'Alliance, du moins dans sa matérialisation sur le sol français. Cette représentation, très flatteuse pour le roi de France, n'est pas sans rappeler la structure mythique néo-carolingienne que nous avons analysée précédemment.

Quoique toujours identifié comme Écossais, Darnley, avec ses possessions françaises, son blason arborant la fleur de lys, son statut de vassal, était devenu un élément certes atypique,

mais parfaitement intégré à l'environnement du roi de France. À ce titre, on ne sera pas étonné de voir que sa mort, contrairement à celle des autres chefs écossais tombés avant lui, put être déplorée en France. Là encore, prudence : il n'est pas question de tirer du *Mistère du Siège d'Orléans*, texte que nous allons citer, des conclusions générales. Toujours est-il que dans le corpus des œuvres produites au XV<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un cas qui retient l'attention. Jamais, jusqu'ici, une source française n'avait cherché à couvrir d'éloges l'un de ces Écossais venus combattre sur le continent. Puisqu'il faut, comme d'habitude, trouver des fautifs, le texte désigne cette fois le comte de Clermont, qui laissa le connétable d'Écosse charger l'ennemi sans lui porter assistance<sup>416</sup> : « et n'ont point de secours les François du comte de Cleremont ne de ses gens, mais les regardent sans coup ferir et les voyant morir et tuer devant eulx ». Après la bataille, le « bastart d'Orléans » (Jean, comte de Dunois) s'exclame :

Est mort tout le noble barnaige  
 Qui defendoit la fleur de lis.  
 Ha ! Le connestable d'Escosse,  
 Le plus vaillant dessus la terre,  
 Est demeuré a fine force,  
 Qui estoit tant prudent en guerre.  
 On ne pourroit son bruit exquerre,  
 Tant estoit vaillant et hardi ;  
 Or le convient il mectre en terre.  
 Helas ! Dieu ait l'ame de lui !

Ce *Mistère* est un ouvrage obscur, conservé dans un seul manuscrit, et dont la portée ne doit pas être surévaluée. Ce n'est toutefois pas par hasard si ce texte a été porté à notre connaissance, et si on décida de le publier au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est que la mort de John Stuart, dans l'historiographie nationale française, correspond à un moment clé. Inutile de chercher très loin pour comprendre les motivations qui poussèrent les éditeurs à exhumer ce texte : « si le nom immortel de la glorieuse libératrice d'Orléans ne recommandait le poème que nous publions à tous ceux qu'intéressent les grands souvenirs de la patrie, nous aurions hésité peut-être à le tirer de l'oubli où il reposait depuis plus de quatre siècles »<sup>417</sup>. Véritable icône, totem en devenir du patriotisme français, la figure de Jeanne d'Arc planait au-dessus d'Orléans. Dans l'historiographie comme dans la mémoire collective, sa présence n'a d'égal que l'obscurité dans laquelle sombrèrent les Écossais, eux qui avaient pourtant cherché à occuper une place très similaire. Après l'échec de leurs tentatives pour sauver le royaume de France,

---

<sup>416</sup> *Le Mistère du Siège d'Orléans*, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la bibliothèque du Vatican par M. F. Guessard et E. De Certain, Imprimerie Impériale, Paris, 1862, p. 341-342.

<sup>417</sup> *Ibid.*, p. I.

cette mission tomba finalement entre les mains d'une figure qui répondrait parfaitement aux exigences des propagandistes, et qui allait s'insérer à merveille dans l'appareil identitaire dont la France était en train de se doter, pour en devenir l'un des joyaux les plus brillants.

Plusieurs exemples permettent de percevoir cette transition. C'est justement en apprenant la nouvelle du siège d'Orléans que Jeanne aurait quitté son village de Domrémy. Non loin de là, elle tenta de convaincre le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Beaudricourt, de la laisser entrer au service du dauphin. La jeune femme ne fut pas prise au sérieux par le capitaine. Un évènement, toutefois, vint bouleverser le cours des choses et poussa le capitaine français à réviser son jugement. Cet évènement, c'est justement la nouvelle de la défaite des troupes franco-écossaises devant Orléans au cours de la Journée des Harengs. La *Chronique de la Pucelle* raconte que

Elle [Jeanne] pressoit tousjours instamment ledict capitaine qu'il l'envoya vers le roi ; et luy fist avoir habillemens d'homme, et cheval et compaignons à la conduire ; et entre autres choses luy dist : « En nom Dieu, vous mettez trop à m'envoyer ; car aujourd'hui le gentil Dauphin a eu assez près d'Orléans un bien grand dommaige, et sera il encore taillé de l'avoir plus grand, si ne m'envoyez bien tost vers lui ». Lequel capitaine mist lesdictes paroles en sa mémoire et imagination, et sceut depuis que ledict jour fut quand le connestable d'Escosse et le seigneur d'Orval furent desconfits par les Anglois.

Le capitaine se décida alors à lui faire faire « robe et chaperon d'homme, gipon, chausses à attacher, houseaux et esperons, et luy bailla un cheval et un varlet, puis ordonna à deux gentilhommes du pays de Champagne, qu'ils la voulussent conduire »<sup>418</sup>. Quoique leur puissance ait été brisée à Verneuil, le dernier échec des Écossais marquait un nouveau revers pour Charles. Peut-être celui de trop. Un fragment de chronique écossaise, le *Liber Pluscardensis*, affirme qu'en apprenant la nouvelle de cette défaite, Charles aurait sombré dans le désespoir. Se sentant cerné de toute part par les ennemis, il aurait même conçu l'idée de se réfugier en Écosse auprès du roi Jacques<sup>419</sup>. L'heure était sombre. Symboliquement, la route était ouverte pour Jeanne. En participant à la levée du siège d'Orléans, une opération cette fois couronnée de succès, elle triomphait là où les Écossais avaient échoué. Par extension, elle rendait caduque toute cette parenthèse écossaise, désastreuse, pour ouvrir une période plus faste. On repense aussi, bien sûr, à ces mots eux aussi prêtés à Jeanne d'Arc, lorsqu'elle affirmait que ni roi, ni duc, ni la fille du roi d'Écosse ne pourraient récupérer le

---

<sup>418</sup> *Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique Normande de P. Cochon relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII*, avec notices, notes et développements par M. Vallet de Viriville, Adolphe Delahays, Paris, 1859, p. 272.

<sup>419</sup> « *Rex Franciae nimio pavore perterritus, iturum se ad regem Scotiae Jacobum hujus nominis primum, omnibus viribus se praeparare disposuit* », dans J. QUICHERAT, *Procès...*, op. cit., t. 5, « Fragment du religieux de Dunfermling », p. 339.

royaume de France : en elle seule était le secours<sup>420</sup>. Ces quelques éléments ne permettent pas, naturellement, de démontrer un transfert évident ou conscient. Il faut toutefois remarquer que le rôle spécifique associé à la figure de Jeanne d'Arc dans la mythologie nationale (sauver le royaume, repousser les Anglais) se calquait rigoureusement sur celui de « l'antidote » que les Écossais avaient cherché à incarner. Le poids des échecs, qui ne fut souvent ni relativisé ni expliqué par les chroniqueurs contemporains ou par les historiens postérieurs, associé à un cadre mental perturbé et potentiellement hostile, contribuèrent à bannir cette intense période d'activité écossaise, avec ses enjeux et son caractère remarquable, de l'historiographie française. La place indéniablement discrète faite aux Écossais dans le roman national n'eut d'égal que la lumière jetée sur la Pucelle d'Orléans, icône du patriotisme français qui allait connaître une immense longévité.

Loin de nous l'idée d'inculper Jeanne d'Arc en la rendant responsable de l'occultation des alliés étrangers de Charles. En nous éloignant du rôle politique et symbolique prêté au personnage, on pourrait même tracer quelques autres parallèles entre elle et les Écossais. Un point, surtout, retient l'attention. Dans son petit ouvrage consacré à Jeanne d'Arc, Colette Beaune affirme que « l'envie est traditionnellement au deuxième rang dans la liste des sept péchés capitaux. L'envieux regarde d'un mauvais œil les succès d'autrui, qui lui font concurrence. Il se met à diffamer celui qu'il jalouse et à en préparer secrètement la perte ». L'envie serait-elle « un péché des classes inférieures, paysans ou artisans, de ceux qui n'ont ni richesse, ni position sociale, ni renommée ? » Rien n'est moins sûr selon Colette Beaune. On s'en doutait en tentant de déterminer la manière dont la noblesse française s'accommoda de la présence écossaise : « Les lieux où l'envie règne en maître sont plutôt [...], l'université de Paris et la cour royale. C'est là en effet que se distribuent les faveurs du prince, les honneurs, les richesses et les commandements militaires. L'armée royale, succursale, si l'on peut dire, de la cour, était aussi un des hauts lieux de l'envie. [...] Comme l'avancement ne faisait guère encore l'objet de règles bien nettes, les postes et le versement des soldes restaient liés davantage à la faveur et au sang qu'à la compétence ou à l'ancienneté ». À sa manière, et un peu comme les Écossais avant elle, Jeanne d'Arc perturbait ce système ; les faveurs dont elle fit l'objet lui valurent la rancœur de certains chefs de guerre. Quand elle fut prise par les Bourguignons en 1430, « tous ne furent donc pas désolés de l'annonce de sa capture »<sup>421</sup> ; un verdict impitoyable qui rappelle aussi le traitement dont les Écossais avaient eux-mêmes pu faire l'objet.

---

<sup>420</sup> Cf. p. I, chap. I, 4.3.

<sup>421</sup> C. BEAUNE, *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*, coll. Tempus, Perrin, Paris, 2008, p. 132-133.

## 2. AMI OU MENACE ?

### 2.1. « La grant clameur du peuple »

Le mépris et la peur qu'exsudait la noblesse, les espoirs déçus de Charles, la méfiance des propagandistes, la responsabilité des défaites hâtivement attribuées par les chroniqueurs... Difficile de résumer les nombreuses difficultés que la présence écossaise souleva en France. Les problèmes furent réels et nombreux, mais nous n'en avons pas encore tout à fait terminé. Le parcours de John Stuart Darnley, pour intéressant qu'il soit, ne permet pas, à lui seul, de tirer des conclusions générales. Pour achever cette étude relative à la présence écossaise en France dans les années 1420, nous allons essayer de rassembler quelques éléments relatifs à la perception des Écossais, comme groupe distinct (ou non) en France, cette fois en tâchant d'ouvrir un horizon pour discerner la place qu'ils purent occuper, sinon dans l'opinion publique, du moins auprès des contemporains, au sens le plus large possible.

Nos premières réflexions nous conduisent naturellement à penser que la présence écossaise en France durant cette période est indissociable d'un domaine particulier et lourd d'implications, celui de la guerre. Disons-le d'emblée, la catégorie d'Écossais qui se présenta en France à partir de 1419 était sans doute la pire et la moins adaptée à l'établissement de rapports apaisés ou amicaux avec les populations locales. Pour les Français du XV<sup>e</sup> siècle, ces soudards fraîchement débarqués avaient toutes les chances d'être d'abord perçus comme une nouvelle menace, une nouvelle source de problèmes avec laquelle il allait falloir composer. Rien, ou presque, ne pouvait les distinguer d'une quelconque autre bande de mercenaires. Français, Lombards, Anglais, Écossais ou Bretons, il n'est pas certain que les occupants des territoires qui avaient à endurer les déprédations (pillages, extorsions, viols, meurtres...) des hommes de guerre se soient particulièrement sentis concernés par les vieilles amitiés scellées entre le roi de France, son royaume et son peuple et leurs homologues écossais. À leur manière, tous ces hommes étaient des étrangers, et leur origine spécifique avait vraisemblablement quelque chose d'accessoire. Déjà en 1383, Jean Juvénal raconte comment des paysans révoltés du Poitou et d'Auvergne, « quand ils trouvoient nobles gens, ou bourgeois, ils mettoient tout à mort, et les tuoient ». Un Écossais, « bien vaillant homme d'armes et noble d'Escosse » selon l'auteur a le malheur de croiser leur chemin. Il fait l'objet de la fureur aveugle des paysans qui « lui mirent un bacinet tout ardent sur la teste, et piteusement le firent mourir »<sup>422</sup>. Dans la *Chronique d'Arthur de Richemont*, le chroniqueur

---

<sup>422</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, op. cit., p. 41.

Guillaume Gruel raconte comment, en 1438, un chef de guerre écossais, Bouays Glavy « qui faisoit tous les maux que on pourroit dire », fut capturé, jugé et pendu en France. L'auteur évoque au passage la solidarité des Écossais qui manifestèrent leur mécontentement et voulurent se plaindre au roi en apprenant cette nouvelle<sup>423</sup>.

Après la défaite de Cravant, et au moment de s'adresser à la population de Lyon, Charles avait spécifiquement évoqué le soulagement provoqué par la disparition de ces Écossais qui vivaient sur le pays. Il est néanmoins possible d'affiner davantage notre étude, en portant notre regard sur une région qui, plus que les autres, expérimenta de manière intensive, mais sur une durée relativement brève, la présence des Écossais : la Touraine. Tours et sa région passèrent en effet sous l'autorité d'Archibald Douglas lorsqu'il arriva en France en 1424. Bien que le chef de guerre écossais ait rapidement trouvé la mort avec le gros de ses troupes à Verneuil peu de temps après, les Écossais eurent le temps de marquer, ici plus qu'ailleurs, la vie des habitants.

Selon Ditcham, à Tours, après avoir réservé un accueil prudent au nouveau maître des lieux, on aurait rapidement fini par prendre les Écossais en grippe. Il résuma l'état d'esprit général en affirmant qu'un « bon Écossais était alors, sinon un Écossais mort, du moins un Écossais loin de Tours »<sup>424</sup>. En étudiant de près les archives relatives à la période durant laquelle les Écossais furent présents et actifs dans la région, Ditcham relève par exemple l'accueil chaleureux fait à Tours en 1422 à la comtesse de Buchan, dont l'époux était alors occupé à rassembler des bandes d'Écossais qui pillaient les environs. Son entreprise ne fut pas complètement efficace, puisqu'on retrouve encore des Écossais faisant le siège de Montrichard et dévastant les environs peu de temps après. À la demande des habitants de Tours, deux capitaines écossais, Guille Bel et Colin Desterville furent aussi implorés de calmer leurs compatriotes. En 1423, trois commandants écossais visitèrent la ville. Ils furent très bien reçus, et on les persuada de garder leurs hommes à une distance raisonnable du bourg et de ne pas prendre racine. Toujours d'après Ditcham, il semble avéré que « nul n'était à l'abri des déprédations causées par les Écossais »<sup>425</sup> : en 1421, les trésoriers du dauphin notèrent que le maître de la chambre des deniers avait perdu 527 livres, volées par les hommes de Buchan, installés à Châtillon sur Indre.

---

<sup>423</sup> GUILLAUME GRUEL, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458)* par Guillaume Gruel, publié pour la Société de l'histoire de France, par Achille Le Vavas seur, Paris, 1890, p. 140.

<sup>424</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags... » *op. cit.*, p. 7.

<sup>425</sup> *Ibid.*, p. 35-36.



Ailleurs, en 1423, il est fait mention d'un chasseur de perdrix, Jean de Pons, qui aurait été capturé avec six ouvriers agricoles aux environs de Vierzon par des Écossais. Ces derniers, en conflit avec les habitants de la région, pendirent tout ce beau monde à l'arbre le plus proche ; seul Jean en réchappa : la corde nouée autour de son cou se serait brisée après qu'il eut adressé ses prières à Sainte Catherine de Fierbois. Les anecdotes de ce type ne couvrent certainement pas l'entière réalité des faits. Elles traduisent néanmoins la difficile réalité des rapports entre les occupants des villes, mais aussi et surtout des campagnes avoisinantes, et ces bandes de mercenaires qui, lorsqu'elles ne sont pas occupées à mener bataille, maraudent et sèment la terreur.

Dans la région de Tours, plus qu'ailleurs, il est très vraisemblable que les Écossais, en raison de leur nombre, aient été plus clairement identifiés. Après la défaite de Verneuil, les réactions ne se firent pas attendre. En apprenant la mort de Douglas de la bouche d'un valet écossais, les habitants réglèrent rapidement la solde due au lieutenant de la garnison afin que lui et ses hommes quittent la ville. Le château fut barricadé pour s'assurer que les Écossais ne puissent pas maintenir leur autorité en se fixant sur place. Des stratégies identiques furent employées ailleurs en Touraine pour nettoyer les châteaux de leurs garnisons écossaises<sup>426</sup>. Archibald Douglas, lui, fut enterré à la hâte dans la cathédrale de Tours, où il repose toujours.

La présence écossaise se faisait encore sentir dans la région. D'après Ditcham, le passage de Douglas, pourtant fugace, traduisit dans les délibérations du Conseil de Tours un climat de « peur quasi-paranoïaque des Écossais »<sup>427</sup>. En novembre 1424, quand un groupe de 100 ou 120 Écossais fut envoyé en Touraine pour renforcer les garnisons, on ordonna aux commandants de les séparer autant que possible afin de les garder sous contrôle. Ce détail est intéressant : « diluer » la présence écossaise permettait visiblement de réduire les problèmes qu'ils pouvaient occasionner lorsqu'ils restaient entre eux. Si l'on s'en fie à ce raisonnement, appliqué ici à une centaine d'hommes, il n'est pas surprenant que la présence de milliers d'entre eux ait pu créer une vague de panique considérable. En octobre de la même année, le conseil de Tours retarda son départ pour assister aux États de Poitiers le temps d'assembler une escorte assez nombreuse pour tenir à distance les Écossais qui écumaient les routes.

Au fil des ans, les lamentations et les plaintes qui ont pour objet les Écossais rythmaient le quotidien de la région. Les déprédations écossaises adoptaient des formes multiples : pillages orchestrés par un certain sire de Polloc (Pollock ?) en 1425, paiements pour vider les

---

<sup>426</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, op.cit., p. 51.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 58.

places fortes qu'ils occupent en Touraine, extorsions perpétrées à l'encontre de la ville de Tours par un capitaine écossais du nom de Tourneboeuf. En 1428, on leva même une taxe exceptionnelle à Tours pour récupérer le château de Langeais, capturé par des Écossais. L'exemple le plus frappant, à Tours, survint en juin 1425, lorsque les hommes de Richemont approchèrent de la ville. Parmi eux, le « grant nombre de gens darmes et detrait estranges comme escossays lombars et autres » inquiète car ils « pairroient faire moult de maux en ladite ville si ilz y entroient ou pais denviron ». Redoutant les dégâts que ces étrangers, Lombards et Écossais, pourraient faire à la ville et aux alentours, on organisa un recensement de tous les Écossais qui se trouvaient dans le bourg, avant de les expulser tant que dura l'état d'alerte<sup>428</sup>.

En règle générale, il semble que la vallée de la Loire ait été le terrain de chasse favori des Écossais. En mai 1427, les agents de Charles d'Orléans, qui rassemblaient ses effets à Saumur, durent enrôler une escorte pour se protéger des Écossais qui brigandaient sur les routes. En 1428, il est dit que nul ne voyageait entre Orléans et Blois sans redouter de les croiser en chemin. Ditcham note que dans les villes, la subsistance était tout de même plus facile que dans les campagnes. En 1430, à Tours, monte « La grant clameur du peuple estant en ceste ville », causée par une bande d'Écossais qui dérobaient le bétail aux environs. On se terrait derrière les remparts, et nul en ville « n'ose mener lesd bestail pasturer aux champs »<sup>429</sup>.

Dans la région de Tours, bien après que les grandes compagnies écossaises eurent disparu pour être « remplacées » par les archers de la Garde Écossaise, un exemple plus léger nous pousse à croire que la figure de l'Écossais était toute de même devenue une référence connue et partagée. La quatrième histoire des *Cent Nouvelles Nouvelles*, un recueil de contes (le premier du genre) offert au duc de Bourgogne en 1462, relate ainsi la curieuse aventure d'une mercière, de son mari, et d'un soudard du pays d'Écosse.

La *quarte nouvelle*<sup>430</sup> raconte que « le roy estant naguères en sa ville de Tours, ung gentil compaignon escossois, archier de son corps et sa grand garde, s'enamoura trèsfort d'une trèsbelle et gente damoiselle mariée et mercière ». Il « pourchassa tant que la damoiselle, le voulant enchasser et donner le total congié, luy dist qu'elle advertiroit son mary ». Le mari en question « se courroussa amèrement encontre l'Escoissois qui deshonorer le vouloit et sa

---

<sup>428</sup> *Ibid.* p. 59.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>430</sup> *Les Cent nouvelles nouvelles*, publiées par Thomas Wright, P. Jannet libraire, Paris, 2 vols., 1858, t. 1, p. 26-31.

trèsbonne femme aussi ». Il décide finalement de tendre un piège à l'Écossais en demandant à sa femme d'inviter le soupirant dans sa propre chambre pour mieux l'estourbir. Le mercier « se fait armer d'un grand, lourd et vieil harnois, prend sa salade, ses ganteletz, et en sa main une grande hache », et va se dissimuler dans un coin de la pièce. L'Écossais « se met au chemin devers l'ostel de la mercière ; mais il n'oblya pas sa grande, forte et bonne espée à deux mains ». Dans la chambre, il demande à la mercière si son mari n'est pas présent. Elle répond par la négative, ce à quoi l'Écossais rétorque que « s'il y vient, je luy fendray la teste jusques aux dens ». L'époux, terrorisé, n'ose sortir de sa cachette et laisse l'Écossais conclure avec la mercière « ceste haulte adventure ». Après son départ, le mari s'en prend à sa femme, tandis que celle-ci lui reproche sa couardise. L'Écossais, toutefois, revient sur ses pas. Le mercier se cache à nouveau, cette fois tout tremblant sous le lit, et l'affaire reprend : « la dame fut reprise et derechef par l'amoureux enferrée trèsbien et à loysir, en la fasson que dessus, tousjours l'espée au près de luy. Après ceste rencharge et pluseurs aultres devises entre l'Escossois et la dame, l'heure vint de partir, si luy donna bonne nuyt et picque et s'en va ». Avec l'aide de sa femme, « le pouvre martir estant soubz le lit » finit par s'extraire de sa cachette et la tance à nouveau : il la traite de « mauvaise et desloyale » ; elle réplique en le qualifiant de « lasche, meschant et reprouché homme », qui l'a laissée se faire déshonorer. Le narrateur conclut son récit avec humour, en disant que la femme avait été aise de laisser « la resistance en la proesse en son mary », pour ne pas avoir à s'en charger. Elle, en vérité, « ne souffrit pas la volonté de l'Escossois pour plaisir qu'elle y prensit ».

Sans s'abandonner à une lecture qui chercherait, à partir d'un simple exemple, à généraliser un certain sens symbolique, il est intéressant de noter la manière dont « l'Écossais », ici un membre de la garde éponyme chargée de veiller sur le roi, semble camper un rôle convaincant et familier. C'est d'abord la figure du soldat, avec sa grande épée, qui profère des menaces, devant laquelle le bourgeois de Tours se ratatine. Quant à la relation entretenue par le soudard et la mercière (victime ou complice, l'auteur fait planer le doute), difficile de ne pas l'assimiler à ce butin que l'étranger vient collecter, sans égard pour cette société qu'il perturbe, qu'il envahit, qu'il viole. On repense aux rumeurs de Basin sur les Écossais venus s'emparer des terres et des femmes, prêts à exterminer les Français pour prendre leur place. À Tours, dans les régions fréquentées par ces bandes de mercenaires, c'est d'abord l'idée d'intrusion, de racket qui prime, ainsi, peut-être (du moins dans cette histoire) que l'image de l'impuissance ridicule des habitants. Vis-à-vis des civils, bourgeois ou paysans, l'Écossais, figure intimidante du soldat, semble doté d'une certaine impunité. Les

qualités martiales dont on le sent doté ne font aucun doute ; elles définissent d’abord l’Écossais comme un homme d’armes, tout en consacrant aussi, pour la population du royaume, un statut qui ne peut pas être celui d’ami.

Selon Ditcham, cette mauvaise réputation pesa peut-être également dans la décision de renoncer aux 6000 hommes que Marguerite d’Écosse aurait dû acheminer avec elle en 1436, en raison des « grans charges sur les pays et subjectz dudit Roy de France »<sup>431</sup>. Au-delà des pressions budgétaires, ces « charges » prenaient peut-être aussi en compte le coût réel que ces milliers de soldats étrangers risquaient de prélever sur le pays. Ditcham poursuit en affirmant que « les habitants de Tours, toujours tourmentés par les Écossais, auraient sans aucun doute approuvé sans réserve la politique royale dans ce domaine ». Les Écossais faisaient encore parler d’eux. En août de la même année, la milice avait été rassemblée pour empêcher Guille Stewart et ses hommes de pénétrer dans la ville. Le conseil dédommagea par la suite un des gardes stationnés aux portes : celui-ci avait été blessé et avait perdu un couvre-chef à l’occasion d’une rixe avec des rôdeurs écossais qui avaient tenté de forcer le passage<sup>432</sup>.

Selon Chevalier, la Touraine « qui avait été en passe de devenir une principauté écossaise » fut sans doute le territoire français où la présence des Écossais fut la mieux ressentie et où ils furent les plus détestés :

Après chaque campagne ils reviennent cantonner autour de leurs garnisons tourangelles : Bléré, Langeais, Châtillon-sur-Indre, et vivent sur le pays, puisqu’ils ne touchent pas de soldes et ne sont, du reste, astreints ni aux montres ni aux revues. Pillages, rançonnements, viols et incendies sont le lot quotidien ; une longue plainte qui est aussi un cri d’horreur monte du pays et le registre des délibérations municipales de Tours s’en fait l’impuissant écho. Par la force des choses le corps expéditionnaire écossais se comporte comme une armée étrangère d’occupation<sup>433</sup>.

Il ajoute à juste titre que leur présence aurait peut-être été « mieux supportée, si elle avait apporté la victoire. Il n’en fut rien ». Après la défaite de Verneuil, les Écossais perdirent jusqu’à ce statut de « mal nécessaire ». Sans compensation digne de ce nom, la présence écossaise, coûteuse, problématique, n’avait plus rien pour elle. En Touraine, là où il avait été le plus visible, le séjour de l’allié laissait dans les mémoires un souvenir amer, une image que chroniqueurs et historiens purent aisément replacer dans la grande narration des relations franco-écossaises pour mieux en souligner l’échec retentissant.

Pour compenser cet effet, il est tentant de chercher du côté de Darnley ou à Orléans des

---

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>432</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>433</sup> B. CHEVALIER, « Les Alliés écossais au service du roi de France... », *op. cit.*, p. 51.

éléments plus positifs. Les exemples sont maigres : outre le *Mistère* qui célébra l'héroïque « connestable d'Escosse, le plus vaillant dessus la terre », Ditcham note par exemple que dans les années 1430, le fils de Darnley fut reçu en grande pompe à Orléans, et que les Écossais blessés durant le siège recevaient encore la charité municipale en 1443<sup>434</sup>. À partir de 1426, c'est aussi un Écossais, John Carmichael, qui occupe la fonction d'évêque, et qui présida en tout état de cause l'inhumation de John Stuart dans la cathédrale en 1429.

Vécue à Tours ou à Orléans, la présence écossaise ne fut peut-être par ressentie de la même manière. Au-delà de ces cas particuliers, on peut, pour finir, essayer de dégager une image à la fois générale et évocatrice, capable de traduire grossièrement l'endroit où se situaient mentalement les Écossais pour une majeure partie de la population. Citons pour cela un poème anonyme, repris par Monstrelet dans sa *Chronique* et intitulé *La complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs de France*. *La Complainte* reprend les lamentations du petit peuple, accablé par les malheurs, et abandonné par les puissants. Ils sont « ... nuds par les rues / Aux gelées et aux froidures / Nostre pauvre vie quérant / Car nous n'avons plus rien vaillant ». Ceux qui les accablent « ... pensoient bien en Rodiguez<sup>435</sup> / Et Escoçois en leur complisses / Et ès yvers qui sont passez / Et autres voyes fort obliques / Dont tous estatz nous sont relicques / Comme chascun nous a plusmé »<sup>436</sup>. *La Complainte* contient un vaste inventaire des duretés et des injustices qui sont faites au petit peuple. Elle dénonce profusément « Prélats, princes, et bons seigneurs / Bourgeois, marchans, et advocats / Gens de mestiers grans et mineurs / Gens d'armes, et les trois estats / Qui vivez sur nous laboureurs ». Les Écossais, même s'ils sont spécifiquement cités, le sont au côté d'un illustre routier espagnol réputé pour ses méfaits et ses pillages. Ceux qui maltraitent et ignorent le petit peuple « plumé » sont donc tout bonnement associés à ces dangereux parasites venus d'ailleurs. Le nom d'Écossais, ici, est une insulte. Il symbolise, au plus haut degré, le mépris et le malheur dont sont victimes les populations.

## 2.2. L'homme d'armes : un invité encombrant

Le ton adopté par les traités diplomatiques semble loin. Ces textes n'étaient pas, on l'a vu, pensés pour s'appliquer au réel tel qu'il se matérialisa au XV<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, il est possible que l'image harmonieuse, aimante et sans défaut qu'ils perpétuèrent avec une vigueur inédite à partir de 1428 répondait en quelque sorte à un besoin plus grand que jamais.

<sup>434</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags... » *op. cit.*, p. 8.

<sup>435</sup> Référence à un chef routier espagnol, Rodrigo de Villandrado.

<sup>436</sup> ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet...*, *op. cit.*, t. 6, p. 189.

Pour les populations françaises, l'amour mutuel professé par les diplomates n'avait rien d'une évidence. De son côté, le mouvement des soldats écossais n'était pas davantage guidé par l'amour ou la bienveillance. On l'a vu, le gros des troupes écossaises avait été mobilisé par de grands nobles écossais sur leurs territoires respectifs des *Lowlands*. Ces acteurs mesuraient le potentiel et les opportunités de l'Alliance ; ils vinrent en France pour chercher gloire et fortune. Les hommes de rang qui les accompagnaient nourrissaient à n'en pas douter des ambitions similaires. Cette thèse est défendue par Ditcham pour qui « il ne peut y avoir que peu de doutes quant au fait que les hommes qui virent à l'aide du roi de France dans ses guerres étaient des mercenaires au sens le plus strict du terme, et qu'ils avaient été principalement recrutés sur les promesses de profit pendant ce service. L'appât se révéla très attrayant »<sup>437</sup>.

La perception des Écossais comme force extérieure prédatrice fut renforcée en France par d'autres éléments. Nous en avons déjà évoqué certains : les Écossais débarquèrent en nombre et ne firent pas une entrée discrète. Fonctionnant d'abord comme une armée autonome, la présence écossaise pouvait à juste titre être considérée comme une intrusion qui, au moins pour une part de la noblesse française, confinait à l'invasion. À Tours et aux environs, la soudaine prise de pouvoir écossaise autorisée par Charles pouvait certainement avoir des allures d'occupation. Même après la destruction de la grande armée d'Écosse, les bandes éparses de soldats représentaient toujours un risque. En Touraine, un groupe d'une centaine d'individus pouvait encore être perçu comme un bloc qu'il fallait dissoudre et disperser dans plusieurs garnisons pour éviter les problèmes. Cette méfiance était, à n'en pas douter, nourrie d'expériences douloureuses.

La peur et la haine qu'inspiraient ces hommes s'expliquent aisément. Une image traditionnelle, souvent reprise par les chroniques et lourdement soulignée dans les sources écossaises, associait volontiers métier d'arme et noblesse. C'est après tout dans cette activité que s'épanouissaient et se révélaient certaines caractéristiques fortes de l'identité écossaise. Le contexte particulier de la guerre de Cent Ans, la persistance du conflit, l'émergence d'une classe de soldats professionnels prêts à louer leurs services à qui pouvait payer, écorna cette image. Ditcham rappelle à juste titre que « le soldat professionnel était toujours une anomalie, que les théoriciens n'avaient pas réussi à intégrer dans leurs catégories et qui, dans la réalité de sa vie, résidait aux marges d'une société à laquelle il n'appartenait plus vraiment »<sup>438</sup>. De

---

<sup>437</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, *op. cit.*, p. 179.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 287.

respect, le soudard n'en impose guère, même quand il prétend encore mettre en avant une prétendue noblesse. Citons à titre d'exemple le peu d'estime qu'un cordonnier de Bayonne manifesta un jour à l'égard d'un soldat écossais qui lui avait commandé de nouvelles bottes, après lui avoir laissé sa vieille paire en gage. Au bout de deux semaines, constatant que l'homme n'a pas réalisé sa commande, l'Écossais s'en prend à l'artisan, qui lui rétorque qu'il ne fera rien tant qu'il n'aura pas vu la couleur de l'argent de son client. Quand il refuse de restituer la vieille paire de bottes, la situation dégénère. Le mépris du cordonnier pour ce soldat qui se prend pour un noble est manifeste : « Villain rigault Escossois, je suis aussi gentil homme que tu es », lui lance-t-il, avant que la situation ne vire au pugilat. S'il n'est pas un gentilhomme digne de ce nom, l'Écossais n'en connaît pas moins son métier, une leçon que le cordonnier paya de sa vie<sup>439</sup>.

Derrière cette anecdote, une autre idée se profile ; le soldat, qu'on imagine dominer les populations civiles de toute sa stature arrogante, vivait en fait une existence précaire, dominée par la violence et la paranoïa. Loin de tout cliché héroïque, on imagine plutôt « des petits groupes d'hommes se déplaçant nerveusement dans un environnement farouchement hostile, la plupart du temps dans un état de peur mortelle »<sup>440</sup>. Là se trouve peut-être une des raisons qui permettent de comprendre la sauvagerie que ces individus savaient déployer lorsqu'ils tombaient sur une proie, un village vulnérable. On en a la preuve lorsqu'une bande d'Écossais, dans le Berry, se livra à des représailles sur la population locale qui lui avait causé des difficultés. Après avoir capturé quelques paysans au hasard, ils les pendirent à l'arbre le plus proche<sup>441</sup>.

Ajoutons encore à cela un rythme de vie qui réunissait toutes les conditions propices aux incidents. À la violence des combats succédaient des périodes dominées par l'incertitude et les paiements irréguliers. Outre la précarité, l'ennui (durant les trêves) amenait son lot d'activités à risques. Tous les loisirs, toutes les activités sociales pouvaient virer au drame. Jeux de cartes ou de dés, femmes et ivrognerie, associés au tempérament sanguin et nerveux des soldats ; tout cela formait un dangereux mélange qui pouvait s'embraser à la moindre étincelle.

Quand ils n'étaient pas oisifs, en temps de guerre, la fortune pouvait effectivement jouer pour les Écossais. À Baugé, la capture de plusieurs nobles anglais assura de copieuses

---

<sup>439</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>440</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>441</sup> *Ibid.*, p. 243.

rançons. Là encore, pourtant, la situation pouvait vite tourner au vinaigre ; après une défaite, il fallait être en mesure de payer pour retrouver sa liberté. Les Écossais qui se rendirent en France étaient souvent des hommes de peu de ressources, qui ne purent que rarement compter sur les largesses d'autrui pour être tirés d'affaire. Après Cravant, Charles aurait payé 148 écus pour sauver 20 archers écossais de la mort. C'est que, cerise sur le gâteau, Henri V avait pris l'habitude de pendre les captifs originaires du pays d'Écosse, accusés de trahison à l'égard de leur roi Jacques (lui-même détenu par le roi d'Angleterre). À court d'options, certains, redoutant la mort ou le cachot jusqu'à la fin de leurs jours, préférèrent, comme un certain Peter Forrest, rejoindre une compagnie anglaise<sup>442</sup>.

Ces hommes étaient donc doublement étrangers à l'environnement dans lequel ils évoluaient. Leur métier les confinait aux marges de la société, leur quête de fortune les mena jusqu'en terre étrangère où ils étaient isolés. Ils entretenaient entre eux une grande solidarité et une prudence teintée d'agressivité à l'encontre du monde qui les entourait. C'est bien sûr contre les Anglais que ces émotions semblent avoir été les plus marquées. Mais les Écossais sont aussi redoutés et rejetés par les populations civiles, qui subissent leurs déprédations, et pour qui l'adjectif « écossais », est souvent synonyme de calamité. Le reste de la société française fait à peine meilleure figure. Si l'on dit toujours des Écossais qu'ils étaient venus à la demande de Charles et pour lui porter secours, ils ne furent pas pour autant appréciés par ceux qu'ils venaient épauler dans leur combat. La noblesse française, à qui ils faisaient de l'ombre, semble avoir cultivé à leur égard des sentiments peu amicaux : outre le mépris et jalousie, on sent également poindre une crainte sourde.

Encore une fois, difficile de mesurer l'ampleur de ces phénomènes. Si les problèmes affleurent parfois de façon visible dans les sources, précisons qu'à l'inverse les manifestations de fraternité, d'amitié ou d'admiration mutuelle entre Français et Écossais brillent surtout par leur absence sur toute cette période pourtant dominée par un contact particulièrement intense.

### **2.3. Les Anglais et les Écossais : une indicible fraternité ?**

À ces grands obstacles s'ajoutent ce que j'appellerais des facteurs aggravants. Plus subtils, ces derniers contribuent, indirectement, à mieux caractériser les Écossais en France, souvent à leurs dépens. Tous sont liés, d'une manière ou d'une autre, à une forme d'influence anglaise. Le premier détail, et le plus manifeste aux yeux des contemporains, a trait aux

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, p. 220.



émotions. Le second, peut-être moins bien perçu par les auteurs, est relatif à l'art de la guerre, tandis que le troisième est associé à la question de la langue. À leur manière, ces éléments permettent à la fois de conclure ce pan de notre analyse et de préparer la suite : ils touchent, en effet, à des questions plus larges.

La présence de l'allié s'était considérablement réduite à la fin des années 1420, mais des bandes d'Écossais écumaient toujours le pays. Ils se fondaient dans la masse des routiers et autres mercenaires dont la bannière ne revêtait, aux yeux des populations, qu'une importance très secondaire. Bien que cette conclusion soit sans doute la meilleure qui vaille pour résumer les choses dans leur ensemble, certains détails permettent de mieux définir, peut-être, une spécificité écossaise. Il y a d'abord cette sauvagerie particulière, peut-être exagérée, mais qui semble avoir souvent été associée aux Écossais. Ditcham relève par exemple le cas d'un soldat normand, qui, dans un témoignage, disait avoir entendu une dispute virer à la bagarre, et avoir immédiatement pensé que les agitateurs étaient écossais<sup>443</sup>. Sur le champ de bataille, la violence déployée par les Écossais était associée à la haine particulièrement vive qu'ils nourrissaient à l'égard de leurs voisins. De façon plus pragmatique, les Écossais, comme ceux qui furent capturés à Melun par Henri V, pouvaient s'attendre à un traitement particulièrement dur, ce qui n'arrangeait rien. Au combat, comme ce fut peut-être le cas à Verneuil, Anglais et Écossais purent s'entre-tuer avec d'autant plus de vigueur qu'ils s'étaient, selon certains témoignages, engagés à ne pas prendre de prisonniers. Impossible, encore une fois, de mesurer avec certitude ce phénomène, qui semble toutefois avoir été sciemment relayé par les chroniqueurs, et que l'on pourrait d'ailleurs analyser comme le prolongement d'une posture pleinement assumée par les auteurs écossais. La haine proverbiale déployée par les Écossais s'inscrivait par ailleurs dans le portrait plus général du mercenaire étranger, sans amis, cerné par la mort, et capable de déployer une grande violence aussi bien envers les adversaires qu'il doit combattre que les populations qui occupent cet environnement oppressant dans lequel il est confiné. La question de la haine, dans la suite de notre développement, prendra une importance particulière, en s'inscrivant dans une représentation globale subtile et orientée.

Avant d'en venir à ces questions, citons un second élément, qui a cette fois pour caractéristique de ne pas avoir été réellement présenté de manière articulée par les auteurs contemporains. Cette conjecture a surtout pour intérêt d'éclairer certaines déclarations, certaines situations. De mieux comprendre ce qui n'avait pas fonctionné. Ici, on rejoint la question de l'impossible coopération entre les Écossais et leurs alliés français sur le champ de

---

<sup>443</sup> B. G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags... » *op. cit.*, p. 9.

bataille. On a déjà évoqué les réticences palpables de la noblesse française. Les chroniqueurs français, de leur côté, furent prompts à blâmer l'inconscience des Écossais, trop pressés d'en découdre avec leurs vieux ennemis et se contentant en guise de stratégie de charger l'ennemi à pied. Et si le problème avait été plus profond ? En raison de sa taille, l'armée écossaise agissait comme un organe indépendant, ce qui ne facilita sans doute pas les manœuvres et l'articulation avec les autres corps de l'armée française ; mais son mode de fonctionnement avait aussi de quoi surprendre, et peut-être déplaire. Certains auteurs donnèrent des informations à ce sujet : les Écossais favorisaient le combat à pied (ce qui semble leur avoir été reproché). Ils s'appuyaient sur de forts contingents d'archers, et devaient donc, en tout état de cause, adopter des stratégies similaires à celles qu'on employait côté anglais. À Baugé, une approche défensive, confrontée à une offensive anglaise précipitée, avait permis d'inverser le déroulé habituel des grandes défaites françaises de la guerre de Cent Ans. Le chroniqueur Jean Juvénal des Ursins raconte d'ailleurs qu'à Baugé, quand les Anglais tentèrent d'emprunter un pont pour attaquer par surprise l'armée du dauphin, ils se heurtèrent à une troupe de « six à sept vingt archers escossois, qui commencerent fort à tirer, et longuement tindrent et empescherent le passage, tellement qu'ils n'y peurent passer »<sup>444</sup>. Dans ce récit, il n'est pas exagéré de dire que le sort de la bataille fut scellé à cet instant précis. En prévision de la bataille de Cravant, le *Livre des Trahisons de France*, source bourguignonne, raconte que le comte de Salisbury avait pris soin de rassembler tous les boucliers et armures à disposition pour se préparer à affronter les tirs des Écossais. Sur le pont de Baugé et sur les rives de l'Yonne à Cravant, la puissance de feu des Écossais ne se dément pas. Ce degré d'adaptation aux stratégies anglaises n'est jamais mentionné côté français. Sans en faire un enjeu absolument déterminant, on peut en tout cas y chercher une cause supplémentaire des dysfonctionnements entre les alliés. Les soldats écossais, et notamment ces archers, ne semblent pas avoir été médiocres, loin de là. On les retrouve dans la Garde Écossaise, un bataillon dont les prouesses et le statut privilégié de corps d'élite n'est pas renié par les auteurs français. Ici, on aborde une question sensible : la guerre, et la manière de la mener, touche à quelque chose de très intime et de très important dans la constitution des appareils idéologiques de ces nations occidentales qui s'affûtent justement au gré des conflits. Entre les alliés, il semble que cet exercice ait rapidement tourné à la compétition, ce qui joua certainement contre eux. On reviendra ailleurs sur cet aspect, également visible durant les

---

<sup>444</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI par Jean Juvénal Des Ursins*, seconde édition augmentée de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques et annotations contenant divers traictes, contracts, testamens et autres actes et pièces du mesme temps non encore imprimées, Paris, Denys Godefroy, Impr. Royale, 1653, p. 389.

opérations françaises conduites en Écosse au siècle précédent.

Terminons sur un élément qui ne semble pas, à ce jour, avoir vraiment attiré l'attention. On ne sera pas surpris d'apprendre que, durant cette période, la question de la langue put devenir, elle-aussi, une matière éminemment politique et un domaine d'extension du conflit entre nations occidentales émergentes. Sur le plan idéologique et symbolique, elle occupe une place prééminente. En cela, l'étude des traités diplomatiques constituait un exemple frappant : dans le choix des formules et des formes, les textes parvenaient à créer un merveilleux effet de miroir entre deux royaumes étrangers, gommant ainsi une barrière qu'on vit réémerger lorsque les Français se rendirent en Écosse, ou que les Écossais arrivèrent en France. Si les rois d'Angleterre avaient pu revendiquer leur maîtrise du français pour tenter de réduire la guerre avec la France à un simple conflit féodal de succession, l'anglais était également devenu un élément fort, un attribut national. Il en allait de même en France avec le français, qui devenait rapidement un élément culturel à part entière, doté de nombreuses qualités<sup>445</sup>. On en vient ainsi à affirmer que langue et nation coïncident, et la célébration de la langue accompagne celle des autres grands thèmes chers aux propagandistes. Outre son ascendance prestigieuse la rattachant au latin, le français est décrit, d'après Colette Beaune, comme « la plus belle langue du monde », « la plus douce » : langage noble et gracieux. En 1362, Oresme, dans un sermon, y voit un « noble langage » dans une vision plus mystique que linguistique. Montreuil fait lui aussi l'éloge du français dans son œuvre, tandis qu'Alain Chartier et Georges Chastellain soulignent sa souplesse et son euphonie<sup>446</sup>. Déjà diffusé dans les couches populaires au XII<sup>e</sup> siècle, le français s'impose au XIII<sup>e</sup> comme la langue des États latins d'Orient ; on le parle aussi aux cours de Flandre, d'Angleterre ou d'Allemagne. En France le progrès du français est inégal, il tarde surtout à pénétrer les régions méridionales. Mais la différenciation linguistique permet aussi et surtout d'affirmer sa défiance vis-à-vis des Anglais, qu'on ne peut dorénavant plus comprendre, avec qui on ne peut donc pas « s'entendre ».

Les Écossais, quant à eux, étaient en partie piégés par ce glissement progressif, qui visait à faire coïncider identité linguistique et territoire politique. Selon Jean Froissart, le fait que la langue anglaise soit fréquemment employée par les Écossais est un argument de poids en faveur du rattachement de l'Écosse à l'Angleterre, en tout cas aux yeux du conseil d'Édouard, qui affirme que les Écossais « ont toutes tels lois et tels coutumes que li Englès ont, et un

---

<sup>445</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, op. cit., p. 291.

<sup>446</sup> *Ibid.*, p. 295.

meysme langage. Dont il appert que li royaumes d'Escoce se descent dou royaume d'Engleterre »<sup>447</sup>.

La question de la langue, et les problèmes liés au fait que les Écossais, dont on sait qu'ils venaient en très grande majorité des *Lowlands*, communiquent en Anglais, font plusieurs fois irruption dans les textes. Le premier exemple qui nous intéresse apparaît en 1334, alors que le roi David II d'Écosse, fuyant son royaume, navigue vers la France pour trouver refuge auprès de Philippe VI. Il est arrêté en mer par une flottille normande. Il fallut alors un certain temps pour rompre le *quiproquo*. Quand les Écossais annoncent aux Français « nous sommes Escochois et au roy d'Escoche », on leur rétorque « Et quels gens estes-vous d'Escoche ? Nommés-vous : autrement vous estes tous morts, car nous mécréons que vous ne soyés anglès ». Les Écossais rassurent alors les Normands, et ces derniers « congurent bien par le langage et à leurs bannières qu'ils n'estoient mies Englès »<sup>448</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'Anglais et Écossais se croisent et s'affrontent sur le territoire français, la confusion débouche sur de réelles méprises. Le fait que les Anglais puissent se faire passer pour des Écossais, et inversement, devient une ruse de guerre. On relève plusieurs cas de figure de ce type durant les années 1420. La première occurrence semble survenir en 1421, alors que les Anglais battaient en retraite vers la Normandie après avoir été déconfits à Baugé. Devant le Mans, ils arboraient des croix blanches et se firent passer pour des amis. Ils demandèrent aux habitants de réparer le pont pour accéder à la ville, affirmant que la cavalerie française allait suivre. Dupés, les habitants permirent aux Anglais de traverser. La ville fut saccagée et incendiée par les Anglais qui reprirent ensuite leur route :

Et pour passer la riviere de Sarte, ils prirent les croix blanches, se feignans François, et assemblerent les bonnes gens du pays, qui les prenoient pour des gens du dauphin, et leur firent faire un pont par où ils passerent, mais quand ils furent passez, ils rompirent ledit pont, tuerent traistreusement les pauvres gens, et les mirent cruellement à mort<sup>449</sup>.

Côté écossais, la ruse est employée avec succès peu de temps avant la fameuse bataille de Verneuil. Dans son *Journal*, le bourgeois de Paris raconte que « quant ilz furent près de Verneil ou Perche », les Armagnacs « firent une grant traison »<sup>450</sup>. Leur objectif était de capturer la ville en incitant ses occupants à la reddition. Pour cela, « ilz prindrent grant foison

---

<sup>447</sup> JEAN FROISSART, JEAN FROISSART, *Chroniques*, publiées pour la Société de l'Histoire de France par Siméon Luce, Jules Renoir, Paris, 15 vols., 1869-1975, t. 2, p. 256.

<sup>448</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 330.

<sup>449</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, *op. cit.*, p. 390.

<sup>450</sup> *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449*, publié par Alexandre Tuetey, H. Champion, Paris, 1881, p. 195-196.

de leurs soudaiers (soudards) escossays, qui bien savoient parler le langaige d'Engleterre, et leur lièrent les mains, et les mirent aux queues des chevaulx ». Pour rendre l'illusion plus crédible, il les « touillèrent (couvrirent) de sanc (sang) en manière de plaies en mains, en bras et en visaige, et ainsi les menèrent devant Verneil ». Ces faux prisonniers anglais jouèrent ensuite un numéro destiné à faire croire aux occupants de la ville que l'armée anglaise avait été anéantie et qu'il n'y avait plus d'espoir. Ils s'en allèrent alors « criant et braiant à haulx criz en langaige d'Angloys : « Mal veismes ceste doloireuse journée ! quant nous cessera ceste douleur ? » La garnison, d'abord se mit en alerte : « Quant les Angloys qui dedens la ville estoient virent la douleur contrefaict, si furent moult esbahiz, et fermèrent leurs portes et se mirent en hault pour deffendre leur ville ». Les Armagnacs firent alors appel à un traître, le « sire de Torcy qui s'estoit rendu à eulx, qui estoit lié comme les autres par traison ». Celui-ci « leur dist que toute la chevalerie d'Angleterre estoit morte en celui jour devant Yvry, et que pour néant se tandroient, que jamais n'auroient secours ». Redoutant de ne pouvoir être secourus avant que leurs réserves de nourriture ne s'épuisent, voyant ce seigneur et cette troupe de prisonniers qui « parloient leur langaige et leur affermoient la chose estre toute vraye », les défenseurs cédèrent et ouvrirent la porte aux Armagnacs, qui s'emparèrent ainsi de la ville. Selon le même auteur, au cours de l'année 1433, une conjuration de ce type fut éventée à Paris. Au lieu de voir des Anglais arborer la croix blanche, ce sont cette fois des Écossais porteur d'une croix rouge qui auraient dû être impliqués. Les quelques Parisiens opposés au régime bourguignon qui organisèrent, cette « conjuracion ensemble bien maudite », avaient prévu de faire entrer dans Paris « grant foison d'Escossois qui auroient la croix rouge, et seroient iic (200) ou plus ». Ces faux Anglais auraient amené avec eux des prisonniers, en réalité « cent des plus fors et hardiz de leurs gens qui auroient la croix blanche et auroient les mains liées bien simplement et armez à couvert ». Une fois à l'intérieur, le plan consistait à se rendre aux portes Saint-Denis et Saint-Antoine à « environ medy, que les portiers disnent, et dévoient tous les portiers tuer ». Une fois les portes ouvertes, les Armagnacs dissimulés dans la campagne environnante auraient pu pénétrer sans peine dans la ville et en prendre le contrôle. Fort heureusement, d'après l'auteur, ce plan fut éventé à temps : les comploteurs furent arrêtés et la catastrophe évitée<sup>451</sup>.

Ces cas de figures ne sont pas très nombreux, mais on peut supposer, sans trop de doute, que d'autres confusions de ce type purent se produire ici et là, ce qui n'arrangea peut-être pas les Écossais, susceptibles d'être confondus avec leurs ennemis. Au milieu des généralités

---

<sup>451</sup> *Ibid.*, p. 296.

extrêmement négatives qu'on pouvait associer à la présence militaire écossaise, les quelques éléments qui permettent de mieux faire émerger leur spécificité ne font que noircir un portrait déjà bien sombre, rendre plus complexe une situation déjà particulièrement difficile et tendue.

Des stratégies militaires incomprises et une langue partagée avec les Anglais, mais aussi la « romance haineuse » qu'ils entretiennent avec ces derniers : on peut se demander si, côté français, les Écossais purent parfois être assimilés, ou du moins mentalement associés, à ce mal contre lequel ils devaient faire office de remède. Pour un continental peu informé, Écossais et Anglais pouvaient donner l'impression de partager, sinon certains traits, au moins une forme d'intimité. On retrouve d'ailleurs un phénomène d'association dans certains témoignages français produits au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>452</sup>. Ce chemin de pensée et son aboutissement ne semblent pas si incongrus : dès les débuts des grands conflits anglo-écossais à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la tendance avait été, pour les rois d'Angleterre, à revendiquer une forme d'autorité naturelle sur cet autre peuple de l'île de Bretagne. Tout l'enjeu du combat idéologique écossais résidait dans la négation d'un tel propos, dans le refus d'une confusion, d'une possible unification. Pour les Français, il y avait certainement quelque chose d'étrange et de dérangeant dans le fait de voir ces deux voisins, arrachés à leur île, à leur « patrie naturelle », venir régler leurs querelles dans un territoire extérieur, où ils pouvaient, paradoxalement, être confondus. Si le discours sur l'amitié avait pu créer un lien entre la France et l'Écosse, certains liens, d'une autre sorte, unissaient également Anglais et Écossais : après tout, aucun antidote ne peut se définir sans mal à traiter, sans poison auquel il est nécessairement associé.

#### **2.4. L'intégration**

Pour les Écossais, la présence en France n'avait que deux issues possibles une fois écarté un potentiel retour au pays : la mort ou l'intégration. Entre ces deux extrémités, la marge de manœuvre est très étroite. On remarque que les seules personnalités à assumer, longtemps après leur arrivée, le statut d'Écossais, étaient soit des figures acquises à la cause du roi de France et destinées à occuper la fonction d'agents de liaison avec l'Écosse, soit les membres de la garde royale, ce qui signifiait à peu près la même chose. On a insisté sur le fait que la Garde Écossaise avait régulièrement fait l'objet de louanges, et qu'elle disposa de la faveur des rois. Même Louis XI, dont on se souvient qu'il ne renouvela pas l'Alliance, fit montre d'une grande confiance à l'égard de ces hommes. Alors qu'il se livrait à une guerre sans merci

---

<sup>452</sup> Sur ce point, voir p. III, chap. V, 2.3.

contre une partie de la noblesse unifiée contre lui dans la Ligue du Bien Public, Louis put compter sur la loyauté indéfectible de ses Écossais. En 1465, lors de la bataille de Montlhéry, après une journée harassante, et alors que l'issue de la bataille semblait incertaine, la Garde Écossaise passa à l'action. Selon la *Chronique Scandaleuse*, « vers la nuit, les Escossois de la garde du roy, voians et considérons le grant danger où le roy estoit et la grant perte de leurs gens [...] prindrent le roy, qui moult estoit las et afflicte, et qui n'avoit cessé de combattre et faire grans armes toute la journée sans boire et sans manger, et le menèrent dedens le chastel dudit Montlehery »<sup>453</sup>. Un autre exemple cité par Philippe de Commines évoque le comportement exemplaire des Écossais qui protégèrent le roi d'une attaque nocturne durant le siège de Liège en 1468<sup>454</sup>.

Dix ans plus tard, une anecdote parisienne un peu sordide permet de deviner que l'esprit de corps et la solidarité entre Écossais était encore manifeste en France. L'auteur de la *Chronique Scandaleuse* raconte comment, en 1475, trois Écossais furent enrôlés pour cambrioler la demeure d'un certain Jehan Pensart, poissonnier parisien de son état<sup>455</sup>. Les voleurs, dont deux sont nommés (« Mortermer, dit l'Escuier, et l'un des autres Thomas le Clerc ») déroberent le pactole amassé par Pensart après le Carême. Thomas le Clerc fut rattrapé alors qu'il était retranché dans une église. Il livra bataille aux hommes du prévôt de Paris, en blessa plusieurs, avant d'être finalement arrêté et pendu au terme de son procès. Mortermer, lui, était sur le point d'être arrêté par « Maistre Philippe du Four » et ses hommes, mais il bénéficia de la protection inopinée de « deux autres Escossois de la garde du roy qui voudrent tuer ledit maistre Phelippe et ses sergens et firent eschapper ledit Mortermer ». Quoiqu'il en soit, ces Gardes, bien identifiés en raison de leurs origines étrangères, bénéficiaient d'une certaine impunité garantie par leur statut. En 1482, alors qu'il était proche de sa fin, plus paranoïaque que jamais et retranché dans son manoir du Plessis, Louis XI comptait toujours sur ses Écossais pour assurer sa sécurité, allant jusqu'à se couper du reste du monde. Selon Commines, « il n'entroit geyres de gens dedans le Plessis du Parc, qui estoit le lieu où se tenoit, fors (sauf) gens fort domesticques, et les archiers, dont il en avoit quatre cens qui en bon nombre faisoient chascun le guet, et se proumenoient par la place et

---

<sup>453</sup> JEAN DE ROYE, *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique Scandaleuse, 1460-1483*, publié pour la Société de l'Histoire de France par Bernard de Mandrot, Librairie Renouard, Paris, 2 vols, 1894, t. 1, p. 66-67.

<sup>454</sup> « Ils avaient également attaqué la maison du roi ; son hôte y entra ; il fut tué par les Écossais qui se montrèrent de valeureux combattants car ils ne bougèrent pas d'un pouce de leur maître, et tirèrent un nombre considérable de flèches, qui blessèrent plus de Bourguignons que de Liégeois », dans PHILIPPE DE COMMINES, *Mémoires...*, *op. cit.* p. 176.

<sup>455</sup> JEAN DE ROYE, *Journal de Jean de Roye...*, *op. cit.*, p. 326.

gardoient la porte »<sup>456</sup>.

On pouvait encore se méfier, au sein de la noblesse, de ces hommes. Les raisons n'étaient pas nouvelles : en France, ces étrangers ne disposaient pas d'un réseau, d'un enracinement assez solide et ancien pour faire de l'ombre ou s'opposer aux grandes instances dirigeantes ou pour s'affirmer dans les grandes luttes de pouvoir. Ils tenaient leurs faveurs et ne rendaient de comptes qu'au roi, avec qui ils entretenaient une relation assez exclusive. L'étroitesse de cette association, le rôle des Écossais dans le renforcement du pouvoir de la couronne permettent de comprendre le crédit qui leur fut accordé, *a posteriori*, dans l'historiographie. Bien après la fin des grands débarquements écossais, certains pestaient toujours contre ces agents étrangers qui bénéficiaient des faveurs royales. Philippe Contamine note par exemple qu'aux États Généraux de 1484, on enregistrait encore des plaintes à l'égard des étrangers qui détenaient des grands offices<sup>457</sup>. Il faut toutefois insister sur le fait que les critiques encore formulées à l'égard des Écossais, après la formation de la Garde, étaient strictement politiques. En 1425, alors qu'il était tombé en disgrâce, Arthur de Richemont accusa ses ennemis à la cour de recruter des étrangers contre lui. Selon Ditcham, ces propos permettent de deviner que le recours à « des troupes étrangères pour supprimer l'opposition à la faction au pouvoir était une tactique délibérée »<sup>458</sup>. La Garde Écossaise était au cœur de ce système et jouait un rôle éminemment politique en protégeant le roi de ses sujets les plus rétifs.

Hormis cette petite minorité visible, volontairement « isolée » pour servir sa fonction, le reste des Écossais finit par se fondre tout bonnement dans le paysage. En 1423, à Cravant, les Écossais, qui n'étaient pourtant pas en France depuis bien longtemps, insultèrent en français les mercenaires lombards qui prenaient la fuite. Ce « mauvais franchois », sans doute préférable à l'anglais, était un signe précurseur. Comme le note Ditcham, les disputes, rixes et autres crimes qui ponctuèrent la période et qui impliquaient les Écossais avaient pour beaucoup pour origine une injure ou un mauvais mot, autant d'éléments qui traduisaient au moins un degré élémentaire de compréhension mutuelle.

La majorité de ceux qui servirent en France chercha à s'implanter durablement, après avoir accumulé un petit pécule. C'est du moins ce que suggère la liste des hommes qui quittèrent les rangs de la Garde Écossaise. « Il y eut ceux qui moururent en captivité, ou qui se retirèrent en raison de leur grand âge ; plusieurs furent victimes de la lèpre ou des querelles

---

<sup>456</sup> PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 457.

<sup>457</sup> P. CONTAMINE, *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge : études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, 1972, p. 419.

<sup>458</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, *op. cit.*, p. 297.



meurtrières, certains périrent à la guerre, d'autres furent transférés dans les compagnies d'Ordonnance, mais un seul retourna en Écosse »<sup>459</sup>. Dans la Garde ou dans les compagnies d'Ordonnance, la même dynamique était à l'œuvre. La revue des troupes de Cunnigham, capitaine écossais, en 1469, associait ses hommes à leurs nouveaux lieux de résidence en France (Bordeaux et Bayonne notamment). Le processus avait commencé plus tôt : déjà, à Tours, l'expulsion des Écossais en 1425 prouve qu'une petite communauté, au moins semi-permanente, résidait déjà en ville. Elle entretenait encore vraisemblablement à ce stade des relations avec le reste des troupes écossaises et n'était visiblement pas totalement intégrée, ce qui peut expliquer la façon dont elle fut traitée<sup>460</sup>. Une fois sédentarisés, mariés, les Écossais ne semblèrent plus attirer l'attention ni poser de problème particulier ; peut-être pour la bonne et simple raison qu'ils étaient devenus Français.

On s'en rappelle, les largesses accordées par la couronne de France ne pouvaient être conservées qu'à la condition expresse de rester sur place (et en vie). Cet état de fait provoqua parfois des scissions au sein des familles écossaises. Ce fut le cas pour les Stuart, dont les terres françaises tombèrent entre les mains d'une branche cadette qui s'installa sur le continent de manière définitive. Si John Stuart avait succombé à Orléans, il avait encore en France des héritiers capables de faire vivre son nom et pour jouir de son patrimoine. En s'appuyant sur Philippe de Commines, Ditcham s'étonne du fait que Bérault Stuart d'Aubigny, petit-fils de John Stuart Darnley, né d'une mère française, soit encore décrit comme issu de « la nation d'Écosse » à la fin des années 1490, alors que sa famille servait la couronne de France depuis les années 1420. De ce cas pourtant si particulier, il déduit que « malgré ce processus d'intégration, il y avait toujours des différences, et il pouvait s'écouler une période étonnamment longue avant qu'une famille écossaise puisse être reconnue comme entièrement française »<sup>461</sup>. Je me risquerais, simplement sur ce point, à remettre en cause la conclusion de Ditcham.

De même que pour les membres de la Garde Écossaise, l'identité écossaise des Stuart d'Aubigny répondait bien davantage à une mission et à une exigence politique qu'à un éventuel rejet exprimé à leur égard. Mieux, le titre « d'Écossais » peut ici être perçu comme

---

<sup>459</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>460</sup> « *In addition to a passing friar, there were considerable concentrations in a few houses (four, for instance, lodged with one Norwil, who might have been the Scottish commander of that name), while the Lord of Poloc apparently had a house in the city and one Jehan Bel was stated to be married and resident in the town. Probably most had connections with the Army of Scotland in some way or other, and there are hints that some at least of the commanders had begun to buy property inside the walls even at this early date while others had settled down in the city on an equally permanent basis* », *Ibid.*, p. 299.

<sup>461</sup> *Ibid.*, p. 304-305.

une qualité, un statut revendiqué. Après tout, John Stuart, premier du nom, avait déjà raflé les faveurs du roi de France et sa notoriété s'étendait jusque dans la ville d'Orléans. Son nom, plus que les autres, semblait pouvoir prétendre à un traitement spécial. Les Écossais de petite extraction qui voulurent s'intégrer à la société française ne semblèrent pas rencontrer d'obstacles particuliers. Il est probable qu'après une ou deux générations, leur origine étrangère ait été en grande partie effacée. Il faut en cela les différencier des membres de la Garde, qui, on l'a vu, devaient conserver ce trait particulier de « corps étranger » pour faire écran entre le roi et ses nobles, et renforcer l'indépendance et la sécurité de l'un vis-à-vis des autres. De la même manière, Bérault Stuart, petit-fils de John Stuart, incarnation vivante d'une tradition commencée avant lui, occupait une fonction bien définie. Sous la protection du roi de France, il assumait le titre de capitaine de la Garde Écossaise et était en quelque sorte le « secrétaire d'État aux Affaires d'Écosse », une fonction parfaitement illustrée par le rôle d'ambassadeur qu'il endossa à plusieurs reprises durant sa vie. C'est ce même Bérault Stuart qui conduisit les négociations qui débouchèrent sur le renouvellement de l'Alliance en 1484. Personnage remarquable, Bérault eut une carrière particulièrement riche, qui n'est pas celle d'un marginal maintenu aux frontières de la haute société française. Il participa à la Bataille de Bosworth ainsi qu'aux Guerres d'Italie où il joua un rôle prédominant. Fait prisonnier à la fin de la seconde campagne d'Italie en 1503, il tira de sa riche carrière militaire de quoi produire un traité sur l'art de la guerre<sup>462</sup>. Il mourut et fut inhumé en Écosse en 1508, non loin d'Édimbourg, alors qu'il participait à une nouvelle mission diplomatique pour le compte du roi de France. Sa notoriété portait jusqu'à la cour du roi Jacques IV : le poète écossais William Dunbar lui consacra deux poèmes, *The Ballad of Lord Bernard Stewart* et *Elegy on the Death of Lord Bernard Stewart*. Difficile de percevoir dans la vie de Bérault Stuart les signes d'une intégration manquée ! Dans un paysage marqué par le rejet brut ou l'assimilation totale, Bérault avait réussi à ménager la chèvre et le chou, à incarner une figure hybride, fondamentalement associée à la France, mais toujours très intimement liée à l'Écosse. Il ne s'agissait pas seulement d'une volonté personnelle ou d'une vocation : dans le contexte de l'Alliance franco-écossaise, pour les rois de France (principalement), mais aussi d'Écosse, il était le meilleur outil de communication, le meilleur câble de transmission. Il occupait une fonction qui n'avait, jusqu'alors, jamais eu de vrai représentant. À ce titre, Bérault devait à la fois être capable de se présenter comme un fidèle du roi de France, et comme le digne représentant d'une prestigieuse lignée écossaise. En cela, il répondait fort bien à la définition

---

<sup>462</sup> *Traité sur l'art de la guerre de Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny*, introduction et édition par Elie de Comminges, La Haye, Pays-Bas, 1976.

que Charles VII avait jadis donné à son grand-père, au moment de lui octroyer le privilège de porter la fleur de lys sur son blason.

Même si elle vient fort à propos clôturer ce développement, à la manière d'un conte familial, avec son dénouement « optimiste », le cas Bérault Stuart ne doit pas faire figure d'arbre qui cache la forêt<sup>463</sup>. Faire ainsi serait en fait reprendre mot pour mot le balisage traditionnel qui encadre le récit de la Vieille Alliance depuis au moins deux siècles. On le retrouve formulé avec des intonations similaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle chez Francisque Michel, et chez son *alter ego* écossais, William Forbes-Leith, deux historiens emblématiques qui fixèrent un cadrage historico-narratif linéaire toujours en vigueur.

Encore aujourd'hui, il n'y a guère qu'à Aubigny où l'on maintienne de façon révérencieuse la mémoire de l'Alliance ; un musée dédié aux Stuart, et les « Fêtes franco-écossaises » en témoignent. On pourrait presque voir là le prolongement visible de l'historiographie traditionnelle, où la célébration des Stuart fit surtout office de réparation, de compensation réductrice. En eux, surtout, la Vieille Alliance semblait avoir enfin trouvé son vaisseau, son incarnation. Difficile, pourtant, de percevoir en lui la pure émanation du contenu des traités diplomatiques. « Issu de la nation d'Écosse », Bérault était d'abord français. La survie et les succès de cette lignée permettent, commodément, d'oublier les milliers d'Écossais qui débarquèrent et qui, dit-on, moururent en vain et en raison de leur propre incompetence sur les champs de France, avant que la Pucelle d'Orléans ne vienne rallumer, sous le souffle de la propagande, le flambeau de l'espoir et du triomphe français. Sans réduire leur rôle à rien, Bérault Stuart et les quelques centaines d'Écossais qui servirent dans la Garde ou dans les compagnies d'Ordonnance ne doivent pas occulter la réalité des faits qui survinrent pendant la décennie 1420, à la fois dans ce qu'ils eurent de terribles et de formidables. C'est durant ces années que l'Alliance fut réellement poussée jusqu'à ses limites, qu'elle explora de nouveaux terrains, qu'elle fut la plus révélatrice des questions associées à l'émergence des États modernes. Elle traduisit d'abord un enflamment démesuré de l'influence écossaise dans les rapports (de force) entre la France et l'Écosse, avant que cette présence ne soit sapée, dans les faits et dans le récit des faits, et les Écossais bientôt confinés dans leur

---

<sup>463</sup> On touche ici à un risque évoqué par Hervé Martin, lorsqu'il affirme que « la première difficulté » de l'historien « consiste à concilier l'individuel et le collectif, le particulier et le massif, l'original et le répété. Car les biographes s'attachent en général à des êtres singuliers, à des individus de haut relief, fréquemment en rupture avec leur milieu. [...] Les êtres de moindre relief, les individus qualifiés de typiques et de représentatifs, posent finalement moins de problèmes à l'historien soucieux d'échapper aux pièges de l'anecdote et de donner à son propos une dimension sociologique », dans H. MARTIN, *Mentalités Médiévales XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle Clio, 2<sup>ème</sup> édition corrigée, PUF, Paris, 1998, t.1, p. 455-456.

rôle d'auxiliaires ou d'oubliés. Dans cette optique, un personnage comme Bérault Stuart, pour remarquable qu'il soit, fait d'abord figure de corollaire, et son importance, son rôle si particulier, ne peuvent être vraiment compris qu'en prenant la mesure des bouleversements qui étaient survenus deux générations avant lui. Il était, au fond, le produit bien anecdotique de cette grande union entre deux peuples promise en 1428 par Alain Chartier.

#### CONCLUSION : SAISIR LES LIMITES

Il ne faut pas se laisser duper par l'aspect lisse et régulier du lien que les traités diplomatiques entre la France et l'Écosse avaient instauré et entretenu tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle. Sous un manteau de tradition et de continuité, l'outil politique et symbolique que les deux royaumes avaient mis en place pour se soutenir mutuellement se vit investi d'une nouvelle mission au siècle suivant ; une mission peut-être trop grande pour lui.

Curieusement, la place prédominante de l'Alliance, ce statut de recours en période de crise, correspondait bien davantage au contexte dans lequel avait été signé le traité de 1295. Ce document, dont on a pourtant dit qu'il était une forme d'anomalie, de brouillon ou de prototype aux ambitions maladroites, avait eu pour objectif immédiat la mise en forme d'un front militaire actif contre l'Angleterre. En 1295, c'était surtout l'Écosse, très fragilisée, qui avait ainsi cherché le moyen d'obtenir contre l'Angleterre une aide qui ne vint d'ailleurs jamais. Au début des années 1420, c'est un pouvoir français très affaibli, en plein désarroi, qui vient réclamer l'aide écossaise. L'Alliance sort alors du rôle traditionnel qui était le sien, et dont on a déjà discuté les atouts, pour redevenir une arme de guerre, une alliance militaire au sens strict du terme. Sous cette forme, l'Alliance n'avait jamais vraiment fait ses preuves, et la reconversion de l'Alliance après 1295 en témoignait. Héritage central de ce premier traité, la notion d'aide mutuelle que se devaient les deux alliés était bien sûr restée au cœur des discours diplomatiques. Principal pilier de l'Alliance, ses effets *in situ* avaient jusqu'alors été quasi nuls. Les Français étaient intervenus à plusieurs reprises en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle, mais toujours dans des proportions modestes et sans grand résultat. Au XV<sup>e</sup> siècle, la machine militaire imaginée par l'Alliance se mit pour la première fois en action, dans des proportions capables, peut-être, de renverser l'issue du conflit.

La configuration des relations franco-écossaises, malgré une tradition prétendument établie, malgré un faux air d'aboutissement ou de « simple » mise en œuvre, était en fait radicalement nouvelle. Il semble important de rappeler cet élément : certes, les contemporains et les diplomates de Charles VII furent les premiers à présenter leurs manœuvres comme

autant de demandes spontanées, logiques et naturelles. Les antécédents théoriques de l'Alliance, par le biais de ses renouvellements, pouvaient résolument être mobilisés pour justifier ce virage ; mais pareille nécessité n'était susceptible de surgir que dans un contexte particulièrement difficile. Loin d'un triomphe, ou d'un développement linéaire, la mise en œuvre de l'Alliance sonnait plutôt comme l'indicatrice d'une catastrophe imminente. Ni la France ni l'Écosse ne disposaient d'un manuel, de références ou de vrais cadres pour se préparer correctement à cette situation inédite, dominée par l'urgence. Ce raisonnement nous permet d'éviter le risque d'associer, d'entrée de jeu, l'arrivée des Écossais à une forme d'âge d'or (par la suite « gâché »). Désespoir, panique et opportunisme semblent des notions mieux adaptées ; surtout, ces idées permettent d'anticiper une certaine impréparation, aussi bien dans les faits que dans les esprits.

On l'a assez vu, les discours diplomatiques étaient également prompts à faire de l'Alliance un objet harmonieux et englobant, passerelle tissée entre deux royaumes amis, soucieux de protéger la paix au sein de la Chrétienté et de défendre leur intégrité mutuelle. Encore une fois, il faut se départir de ces images, qui exprimaient dans une banalité de façade un message aussi clair que faussement évident. À l'aune de cette représentation, il est facile d'imaginer l'Alliance comme un authentique mariage unissant la totalité des parties impliquées, du royaume au peuple, en passant bien sûr par les rois.

Charles n'était pas maître de son royaume au moment de solliciter les Écossais. Il avait été déshérité par son père, chassé de Paris, et ses partisans Armagnacs étaient englués dans une féroce guerre civile avec les Bourguignons. Entre les territoires détenus par les Bourguignons et ceux occupés par les Anglais, l'enclave contrôlée par Charles pouvait difficilement être assimilée à la France. Plus qu'une volonté subite de mettre au pas les Anglais, l'appel aux Écossais témoignait de l'affaiblissement visible du dauphin, qui, après le désastre d'Azincourt, n'avait plus ni les hommes ni les ressources requises pour poursuivre la lutte. Les propagandistes contemporains, en brochant la situation, présentaient un portrait particulièrement sombre. Leurs discours voient les lamentations se mêler aux appels au ralliement, le royaume qu'ils décrivent s'incarne sous les traits d'une princesse éplorée, la couronne de travers, au bord du gouffre.

Si l'on y regarde de près, l'image harmonieuse de l'Alliance était déjà ébréchée à partir de ce simple postulat. Il ne s'agissait pas pour la France et l'Écosse de conjuguer leurs forces, mais pour l'Écosse de juguler l'hémorragie française, de combler un vide. En présentant les choses de cette manière, il est déjà beaucoup plus facile d'anticiper les problèmes que cette

*greffe* risquait de poser à l'hôte, notamment celui d'un *rejet* face à une influence extérieure perçue comme intrusive.

Quant à l'engagement de « l'Écosse », il convient là aussi d'être prudent. Bien conscient du risque réel posé par ces troupes écossaises, ce n'est pas un hasard si Henri V mena campagne en France aux côtés du roi Jacques, son invité-captif, utilisé pour court-circuiter les discours de fond de l'Alliance. Jacques, par sa présence aux côtés du roi anglais, faisait des Écossais entrés au service de Charles des traîtres à leur propre roi. La présence de Jacques, pourtant, ne sembla guère affecter l'implication des Écossais aux côtés du dauphin. Il faut dire qu'en Écosse, les principaux interlocuteurs de Charles n'étaient pas des personnages de second plan, ni des acteurs politiques dénués d'arrière-pensées ou de motivations très personnelles. Albany, qui régentait l'Écosse en l'absence de Jacques, ne semble pas avoir hâté la libération de son roi. Impossible également de parler de « conscription nationale » ou de quelque chose d'approchant pour qualifier de l'aide fournie à Charles. Le gros des troupes qui se rendirent en France était issu des terres détenues dans les *Lowlands* par des familles qui percevaient fort bien les profits qu'elles pourraient tirer de ce conflit. Les Douglas avaient entretenu, à un niveau personnel, des relations anciennes avec la France. Au moyen de manœuvres habiles, ils parvinrent à la fois à sécuriser leurs bases écossaises, localisées près de la frontière, et à exporter leur puissance militaire là où le conflit faisait toujours rage. La région des *Borders* avait été la plus touchée par les affrontements immémoriaux avec l'Angleterre et les Douglas disposaient d'une réserve d'hommes éprouvée au métier des armes. En France, ils avaient l'opportunité de s'adonner à leurs activités de prédilection, tout en faisant main basse sur de grandes richesses (du moins l'espéraient-ils). Le royaume de France, bien que ravagé par la guerre, était une terre d'opportunités. Toujours est-il que ces injections de troupes, pour importantes qu'elles aient pu être, n'impliquaient au départ ni la Couronne, ni (et cela n'évolua pas par la suite) les populations issues notamment des territoires gaéliques des *Highlands*. Seule *une* Écosse participa activement à ce conflit sur le continent. C'est dans cette même Écosse, francophile et anglophone des *Lowlands*, que furent produites les sources que l'historien emploie encore aujourd'hui pour tenter d'étudier l'histoire des relations franco-écossaises. Quant à déterminer si oui ou non les *Highlands* faisaient partie du royaume dans l'esprit des contemporains, c'est une question que nous nous poserons dans le dernier chapitre.

Dans les discours écossais, la composante « arriviste » des missions en France fut occultée au profit d'un récit dominé par des thèmes propagandistes et mis au service de

l'imaginaire national en gestation. Pour un auteur comme Bower, le récit des aventures françaises des Écossais constituait une formidable chambre de résonance du caractère écossais, replacé au cœur de la Chrétienté continentale. La France, on l'a dit, se posait en scène de prédilection, et elle occupe dans le *Scotichronicon* une place considérable. Dans la vision que Bower se faisait de l'histoire de l'Écosse et des Écossais, cette parenthèse française n'avait rien d'anecdotique ; c'était, au contraire, une consécration. Bower n'a pas le temps de s'appesantir sur les ambitions personnelles ou la quête de richesse de ses compatriotes. L'espace France, lui-même, est renvoyé au second plan, et ne fait pas l'objet de descriptions. Ce qui compte, c'est la teneur de la mission des Écossais (sauver Charles et son royaume) et la nature de leur action (guerroyer contre les Anglais). En France, sous les yeux de leurs hôtes et alliés, les renforts écossais viennent mettre en pratique un discours élaboré dès le XIII<sup>e</sup> siècle, durant la période des Guerres d'Indépendances. Les Écossais, sortis de leur recoin du monde, revendiquent et célèbrent ouvertement leur rôle d'adversaires farouches et irréductibles des Anglais. Ils viennent réclamer leur place parmi les puissances occidentales qui émergent progressivement sur la scène européenne de la fin du Moyen Âge. Ils sont un antidote au mal qui ronge la France, un fléau qui pourchasse Henri V jusque dans sa barbe, une force divine, même, à qui Dieu a donné pour ordre de maintenir en humilité l'Angleterre. Le contexte du début du XV<sup>e</sup> siècle, le spectacle d'une France en péril, faisait écho aux épreuves traversées jadis par le royaume d'Écosse ; il permettait de réactualiser, presque sous forme de rituel, le message universel et plein de défi de la *Declaration of Arbroath*. L'Angleterre n'étendra pas indûment son emprise sur ses voisins éplorés tant que les Écossais seront prêts à en découdre. Dans la mythologie partagée de la Vieille Alliance, la disposition des forces en présence rappelle aussi le monde mythique au centre duquel trônait autrefois un Charlemagne mal en point, harcelé par les Anglais, et appelant les Écossais à son secours.

Cette configuration, on s'en doute, si elle est particulièrement favorable aux Écossais, n'était pas entièrement du goût des observateurs français. Que ce soit au niveau théorique, idéologique, ou dans ses implications beaucoup plus pragmatiques, l'arrivée de ces milliers d'étrangers poussés par l'ambition et (peut-être) par une sorte de vague mission identitaire, ne risquait pas de faire office de formalité. Charles, d'ailleurs, n'avait pas vraiment eu le choix : certes, la France et l'Écosse jouissaient déjà d'un statut particulier dans leurs échanges. La tradition diplomatique avait joué son rôle. Mais le dauphin n'avait pas uniquement sollicité son vieil allié. Privé de ressources, uniquement capable de promettre un conflit difficile et des récompenses incertaines, Charles n'avait pas réussi, malgré de nombreuses tentatives en ce

sens, à mobiliser ses autres alliés. Sur le plan diplomatique, seule la Vieille Alliance avait tenu ses promesses, et seuls les Écossais répondirent à l'appel dans des proportions susceptibles d'affecter le conflit. Dernier rempart, ils incarnaient un recours aussi singulier que précieux, un statut qu'ils exploitèrent, et que les auteurs ne manquèrent pas de souligner. Dos au mur, Charles ne pouvait pas se permettre de faire mauvaise figure ; d'autant que les renforts promis pouvaient raisonnablement être perçus comme l'outil, tant attendu, d'un retournement.

Ce ne sont pas seulement quelques contingents, plusieurs centaines de mercenaires qui débarquèrent en France. Aucun chroniqueur français n'omit de mentionner qu'à partir de 1419, les Écossais débarquèrent par milliers à La Rochelle. Compte tenu de la faible densité de l'Écosse, des obstacles liés à l'acheminement de troupes aussi nombreuses par voie maritime, on ne pourra jamais assez souligner le caractère aussi formidable qu'inédit d'une telle entreprise. Jamais l'Alliance n'avait donné lieu à de tels transferts de troupes et, à ma connaissance, cet évènement reste sans équivalent.

Les Écossais furent accueillis avec tous les égards par Charles. En emportant une première victoire décisive à Baugé en 1421, ils plaçaient la barre très haut, ce qui joua peut-être contre eux au bout du compte. Le déroulement de cette bataille fut en réalité assez particulier, et marqué par une offensive anglaise aussi audacieuse qu'imprudente. Les forces franco-écossaises mirent à profit cette configuration pour emporter l'affrontement. Les Écossais, dont certains auteurs ne manquent pas de rappeler qu'ils brillèrent surtout dans leur maîtrise du tir à l'arc, bénéficièrent à partir de ce moment d'un traitement particulièrement favorable de la part de Charles. Ils avaient fait leurs preuves. Celui-ci pouvait alors estimer avoir joué une bonne carte. Les alliés furent récompensés, et, galvanisés, attendirent avec impatience de pouvoir réitérer leur exploit.

La noblesse française, en retrait, grondait. Les propagandistes, y compris ceux qui, comme Alain Chartier, jouèrent un grand rôle dans le dialogue entre la France et l'Écosse, soulignèrent l'absurdité, l'aspect contre-nature de la situation. Comment un royaume comme la France pouvait-il espérer assumer le rôle qu'il revendiquait sur la scène internationale si sa propre noblesse était incapable de le défendre, et que cette mission tombait entre les mains d'étrangers ? Certains individus, comme John Stuart, bénéficièrent largement de cette victoire, qui les dota d'un premier capital de légitimité et qui continua à les auréoler de gloire bien après que ces heures fastes soient devenues un lointain souvenir. Baugé prouva que l'aide écossaise pouvait être un facteur déterminant ; si le premier accrochage avec les Anglais sur le continent s'était soldé par une débâcle, on peut supposer que les Douglas restés en Écosse



auraient peut-être hésité à investir le reste de leurs troupes et à se risquer eux-mêmes dans ce conflit.

Tant qu'ils permettaient à Charles et à son parti de poursuivre la lutte et d'emporter des victoires contre les Anglais, il n'était pas question de remettre en cause la légitimité de cette aide opportune. Le statut des Écossais, pourtant, était précaire, et grandement conditionné par le succès des opérations militaires auxquelles ils étaient mêlés. Après une première déconfiture à Cravant, le ton changea. Charles prouva qu'il pouvait aisément se désolidariser de ses alliés, en rappelant les dommages que leur présence imposait par ailleurs aux populations. L'impact de la disparition de ces mercenaires, sans forcément être un sujet de réjouissance, pouvait donc être modéré. Au fond, ces troupes étaient bien utiles : si la cause de Charles pouvait se féliciter de leurs victoires, il était aussi possible de mitiger l'impact des défaites en rappelant que ce sont des vies secondaires, celles d'étrangers, qui ont été sacrifiées. La disparition de ces hommes, véritables fléaux pour les populations, pouvait presque être présentée comme une bonne nouvelle. Quant aux récompenses, sous la forme de terres, octroyées « à perpétuité » aux Écossais, elles étaient fragiles. Sur la corde raide, Charles avait besoin de toutes les ressources à sa disposition : un Écossais, mort ou absent, ne pouvait espérer voir sa famille jouir des biens acquis en France, lesquels étaient immédiatement récupérés et redistribués par la couronne.

Les nouvelles de la victoire de Baugé avaient porté loin. Attiré par la promesse de récompenses fastueuses, c'est finalement Archibald Douglas qui débarqua à La Rochelle, avec à sa suite une véritable armée. Là encore, il faut souligner l'originalité de cette situation. Ces renforts écossais n'avaient pas pour vocation d'épauler, de fournir une aide ponctuelle : il s'agissait d'une armée complète, au sens strict du terme, unifiée jusque dans ses rangs et menée par des nobles issus du royaume d'Écosse. Si le recours à des mercenaires était une technique déjà éprouvée, le débarquement de cette force militaire constituée était un cas à part.

L'ampleur de l'investissement des Écossais permet peut-être d'expliquer en partie le ton critique généralement adopté par les sources françaises. Ils marquèrent d'abord les esprits en Touraine : c'était tout un duché, traditionnellement transmis entre membres de la famille royale, qui passa sous le contrôle des alliés de Charles. Pour la noblesse française, il s'agissait d'un présage inquiétant de plus, du symbole de la place prise par ces étrangers. Si, du côté des nobles, on s'inquiéta surtout de voir les Écossais bénéficier de telles faveurs, les habitants de la Vallée de la Loire eurent quant à eux à endurer directement la présence quotidienne de ces

hommes de guerre. Même si la grande armée d'Écosse fut rapidement balayée, une présence écossaise résiduelle, mais tenace continua à marquer de façon récurrente la région de Tours. Au fil des années, les Écossais se dotèrent d'une triste réputation, faite d'abus, de crimes et de violences diverses perpétrées à l'encontre des populations et des voyageurs.

À Verneuil, en 1424, le recours écossais brûla de ses derniers feux avant d'être brutalement consumé. Cette bataille, qui fit l'objet de nombreux récits et témoignages, nous permet de faire certaines observations, relatives à la manière dont les auteurs français décidèrent de raconter ces événements. L'extermination des Écossais ne provoqua pas, dans les pages des chroniques, de grands éclats de deuil ; l'ampleur du carnage, pourtant considérable, est minimisée. Cet angle de narration permettait évidemment de réduire l'impact réel de la défaite. Si la population de Lyon s'était montrée inquiète après la déconfiture des Écossais à Cravant (ce qui prouve bien que l'on attachait un certain prix à leurs victoires et à leurs défaites), la bataille de Verneuil, qui marquait pourtant un coup brutal infligé au parti de Charles, n'acquiesça jamais la même aura terrible, ne fut jamais hissée au même niveau que le traumatisme national d'Azincourt. À Verneuil, les chroniqueurs français s'accordèrent en général pour faire peser la responsabilité de la défaite sur les Écossais. Archibald Douglas, qui assumait visiblement le rôle de commandant, aurait imposé ses choix stratégiques douteux sans faire cas des conseils avisés des Français. Durant la bataille, l'inexpérience et l'indiscipline des Écossais signèrent leur fin, quoique le rôle ambigu de la cavalerie lombarde ait aussi fait l'objet de critique. Même Walter Bower a du mal à nier l'entière responsabilité des Écossais. À la manière des auteurs français qui se déchargèrent sur les Écossais, il s'emploie à accabler les Lombards. Il faut toujours trouver des responsables, et les Écossais, dont les chefs étaient presque tous morts avec leurs hommes étaient une cible facile. Un autre chroniqueur, Thomas Basin, va plus loin encore, en se faisant le porte-parole de bruits et de rumeurs qui avaient effectivement pu courir au sein de la noblesse française : selon lui, si la bataille de Verneuil fit du tort à Charles, il en sortit également un grand bien, puisque l'extermination des Écossais était en fait, tout bien considéré, une excellente nouvelle. Trop nombreux, trop sûrs d'eux, trop choyés, trop puissants, ces Écossais, réunis dans une grande armée, se seraient entendus, une fois les Anglais chassés du royaume, pour faire main basse sur celui-ci. Ce « grand remplacement » aurait été concrétisé par le massacre des vestiges de la noblesse de France, et la confiscation des terres et des femmes par les anciens alliés. Impossible de mesurer le fond de vérité d'un tel discours, dont Basin estime néanmoins qu'il était suffisamment vraisemblable pour être consigné dans ses chroniques. Les discours, les

impressions, en tout cas, concordent. À leur manière les chroniqueurs se font le reflet d'un sentiment d'inquiétude généralisé, sentiment qu'on retrouve théorisé chez les propagandistes : un royaume dont la défense est placée entre les mains d'étrangers serait *de facto* entièrement livré au bon vouloir de ces derniers. Par leur soif de récompenses, les Écossais n'avaient-ils pas déjà prouvé leur appétit insatiable ? Du dauphin vulnérable aux populations affligées, en passant par une noblesse jalouse et inquiète, rien ne permit aux Écossais de trouver grâce ou d'espérer une quelconque reconnaissance.

La condamnation des Écossais, par ailleurs, ne convainc pas : un filtre désapprouvateur, foncièrement critique, semble souvent voiler les récits. Si leur statut de guerriers opiniâtres et redoutables était bien sûr mis en avant dans les textes de Bower, il n'est, curieusement, jamais nié dans les chroniques continentales. À Baugé, à Cravant ou à Verneuil, les auteurs s'accordent pour dire que les Écossais ne cédèrent pas d'un pouce ; ils se distinguent en cela des Lombards, souvent présentés comme peu fiables et prompts à la fuite. Même quand la bataille tourne contre eux, les Écossais, qui de toute façon combattent à pied et n'ont nulle part où aller, ne fuyaient pas, et leurs cadavres s'amoncelaient là où ils tombaient. Les Écossais sont de bons combattants, et la chose est, une fois n'est pas coutume, universellement admise.

Hormis ce constat, ce qui frappe, ce sont les témoignages changeants, les irrégularités dans les discours. À rebours des témoignages français traditionnels, les textes bourguignons, par exemple, se montrent souvent moins critiques à l'égard des Écossais, perçus comme des ennemis valeureux et comme une menace à laquelle il faut s'adapter. Même dans le corpus français, certains récits se contredisent complètement. Jusqu'à Verneuil, théâtre de la chute et de la condamnation des Écossais, certains témoignages, comme celui de Gilles le Bouvier, divergent.

On peut toutefois dégager une ligne tangible sous ce brouhaha. Elle traverse l'ensemble des récits marqués par la défaite, de Cravant en 1423 à la Journée des Harengs en 1429, et permet d'éviter le constat d'une incompetence écossaise aussi systémique qu'in vraisemblable. Le problème, au fond, semble avoir résidé dans l'incapacité des troupes coalisées à fonctionner de concert, aux généraux d'une armée souvent disparate à s'entendre. Certes, on pouvait blâmer Archibald Douglas à Verneuil : du haut de sa puissance, à la tête de sa propre armée, peut-être soucieux d'emporter un coup d'éclat pour asseoir son nouveau statut, il est possible qu'il n'ait pas prêté l'oreille aux avis plus mesurés. Même à Verneuil, pourtant, un témoignage contredit ce récit pour raconter que Douglas, avisé, avait favorisé une posture

défensive, et qu'il n'avait donné l'ordre d'attaquer qu'après avoir été le témoin impuissant d'une charge stupide lancée au mépris des ordres par le vicomte de Narbonne. Une autre source, bourguignonne, racontait ailleurs que Buchan avait été dupé par Tanneguy du Chastel devant Melun, lorsque ce dernier ne s'était pas présenté avec des renforts promis. Compte-tenu de l'hostilité latente de la noblesse française, il ne paraît pas invraisemblable de croire que cette dernière, notamment par le biais de ses figures dominantes, fit régulièrement obstruction aux Écossais, qui semblent avoir été méprisés autant qu'ils étaient craints.

Un dernier élément nous permet de croire au mauvais procès fait par l'historiographie française aux Écossais ; on a constaté que les armées écossaises (dont on a vu qu'elles formaient des corps cohérents) étaient conçues à l'image des armées anglaises, un élément qui semble avoir totalement échappé aux auteurs français, ou du moins à leurs témoignages. Constituées majoritairement de fantassins et d'archers, ces troupes avaient prouvé leur efficacité contre les armées françaises à maintes reprises : Azincourt n'avait été que le dernier exemple d'une succession d'affrontements qui avaient vu les archers anglais venir à bout d'armées qui s'appuyaient notamment sur le recours à la cavalerie. Parmi les critiques souvent faites à l'égard des Écossais, et cela jusqu'en 1429 à la Journée des Harengs, on retrouve leur volonté de combattre à pied. Peut-on voir là le signe de l'incapacité pure et simple des auteurs à comprendre la manière dont les Écossais concevaient l'art de la guerre ? Si cette intuition se révélait crédible, il serait par extension possible d'imaginer que la logique des stratégies particulières associées à une armée qui l'était tout autant aient pu échapper aux chroniqueurs, ainsi, peut-être, qu'aux capitaines français. On l'a vu, la qualité militaire des Écossais n'est jamais remise en doute. Ici et là, et notamment dans les chroniques bourguignonnes (mais déjà à Baugé), on insiste sur les ravages que leurs archers peuvent causer. On aura à nouveau l'occasion de mesurer (et de mieux comprendre) ce phénomène d'incompréhension entre les alliés en matière de pratique militaire<sup>464</sup>. Dernier détail troublant : après l'annihilation de l'armée écossaise, les archers écossais de la garde du roi, eux, firent l'objet de tous les honneurs. Ce basculement peut s'expliquer assez aisément, en prenant en ligne de compte tout ce qui a été dit auparavant. Les Écossais ne faisant plus figure de menace, leur rôle pouvait être repensé et leurs qualités revalorisées.

Le XV<sup>e</sup> siècle vit la présence militaire écossaise se manifester sous plusieurs formes, et il est intéressant de noter qu'en fonction de ces formes, le traitement qu'en firent les auteurs français divergea considérablement. La période des grandes armées avait, semble-t-il, quelque

---

<sup>464</sup> Sur ce sujet, voir p. III, chap. V, 2.3.

chose d'ingérable et de terrifiant. Elle mettait en lumière la faiblesse du dauphin, l'influence écrasante de quelques grands nobles écossais ; elle faisait de la société française fantasmée par les propagandistes un portrait boiteux, humiliant : loin d'épauler la noblesse française, la puissance écossaise s'y substituait. Malgré le mot d'ordre officiel, celui d'assistance, bien inscrit dans la moelle diplomatique de l'Alliance, d'autres règles, moins souvent citées, furent remises en cause. On a étudié dans la première partie la question de l'équilibre des forces et du non-interventionnisme auquel devaient s'astreindre les royaumes alliés durant les périodes d'instabilité (par exemple en cas de crise dynastique). Tout cela contribuait à fixer des règles rassurantes, à instiller un peu de stabilité entre des puissances étrangères qui nourrissaient les unes à l'égard des autres la plus grande méfiance. À bien des égards, l'ampleur de la présence écossaise, dont la visibilité n'avait d'égal que la précarité du dauphin, troublait profondément cet ordre établi. Paradoxe étonnant : en assumant sa mission première, l'Alliance sortait aussi du rôle qui avait jusqu'alors été le sien. En violant la sacro-sainte distance instaurée entre eux, l'Alliance menaçait de renverser les rapports d'amitié traditionnels pour consacrer entre les alliés un nouveau rapport fondé sur l'hostilité. Pour résumer très sommairement, la représentation traditionnelle des Écossais, alliés venus prêter main-forte, pouvait aisément adopter une facette plus sombre les présentant comme une force étrangère écrasante et invasive. De l'allié à l'envahisseur, il n'y avait qu'un pas à franchir ; dans le champ des mentalités, au gré des textes de certains auteurs, on comprend qu'il fut allègrement franchi.

Ce type de réflexion se nourrit d'une gymnastique particulièrement pratique pour repenser notre sujet. Ce que nous tâchons de faire ici, notamment pour nous extraire des cadres rigides fixés par l'historiographie, du fil linéaire et familier de l'histoire de la Vieille Alliance, c'est de faire abstraction des fins pour tenter de recréer un contexte, une perception sur le vif. Un biais fréquent, dans l'étude de la Vieille Alliance, consiste à en mesurer l'efficacité à l'aune de résultats quantifiables, ou d'épisodes marquants. On a déjà lourdement insisté, dans le premier chapitre, sur le fait qu'un des atouts négligés de l'Alliance avait été d'exercer une pression constante, de faire planer, pendant des siècles, une menace : peu importe que cette menace ne se soit jamais vraiment concrétisée, ou qu'elle ne puisse être quantifiée par l'historien. Bien loin de conclure à l'échec, on peut supposer que sur le temps long, de manière plus ou moins insidieuse, elle avait joué son rôle de dissuasion. Transposée dans les faits, l'Alliance devenait plus tangible, mais aussi plus instable. Par ailleurs, en faisant abstraction du fait que les grands renforts écossais furent rapidement éliminés, il faut tâcher d'imaginer les réticences, bien fondées, de la noblesse et des auteurs français lorsqu'ils

furent confrontés à ces arrivées massives de soldats étrangers. Ils mesuraient sans doute la nécessité de faire appel à ces renforts ; mais leurs espoirs pouvaient être à la hauteur de leurs craintes. En faisant appel à ces milliers d'Écossais, Charles n'avait-il pas fait un pacte avec le diable, ou fait basculer sa cause de Charybde en Scylla ? La stratégie du recours à l'Écosse pouvait en tout cas être perçue comme une manœuvre extrême, celle d'un prince acculé, résigné à combattre le feu par le feu.

Ces réflexions nous conduisent aux derniers éléments de cette conclusion : les Écossais, à certains égards, pouvaient être liés aux Anglais. Ils faisaient partie intégrante d'un même problème à résoudre. Si, côté écossais, on profita sans retenue des opportunités ouvertes par ce champ continental, il pouvait y avoir quelque chose de perturbant, en France, à voir ces deux peuples insulaires s'affronter avec une « intime férocité » qui parvenait à méduser même des auteurs rompus au spectacle du sang. Certains traits semblaient unir les deux ennemis, par un lien viscéral qui concurrençait celui de l'Alliance : leur fureur, leur langue, leur convoitise, et peut-être même cette façon particulière de faire la guerre. Tant qu'ils avaient l'ascendant, les Écossais pouvaient être perçus comme une menace. Indirectement, cette crainte diffuse témoigne de leur puissance, et des capacités qui leur furent prêtées, en France ou en Angleterre. Il s'agit là d'un autre élément difficile à mesurer : quel crédit fut réellement accordé aux Écossais ? Dans quelle mesure leur présence, et ce que l'on pouvait attendre d'eux, put influencer le cours du conflit ? Sans être parvenus à « remplir leurs promesses » – formule délicate qui fait surtout écho à une « attente » que l'on devine considérable –, dans quelle mesure contribuèrent-ils à la victoire finale des Armagnacs ? Les Écossais pesèrent considérablement dans cette période critique, mais il est désormais bien difficile de mesurer leur impact objectif, en allant au-delà des défaites qui leur sont attribuées. Il est en tout cas indéniable que l'arrivée des Écossais fournit un répit, un second souffle à la cause du dauphin. L'activation de la Vieille Alliance, un attribut associé à la tradition royale française, constituait aussi un symbole fort, et pouvait avoir quelque chose de rassurant.

Quant à cette nouvelle configuration de l'Alliance, malgré son aspect peu orthodoxe, elle résultait tout de même d'un choix conscient. Plutôt que de prétendre maintenir une apparence de double front contre l'Angleterre, il sembla plus urgent pour Charles de rediriger la puissance écossaise, en la canalisant vers un front méridional au bord de la rupture. La politique qui consistait à soutenir des offensives écossaises dans le nord de l'Angleterre avait déjà prouvé ses limites (ce fut le cas à *Neville's Cross* en 1346) et elle allait encore le faire

(notamment à *Flodden* en 1513)<sup>465</sup>, mais personne ne pouvait prévoir à l'avance l'impact que pourraient avoir les Écossais en France. Pour risquée, dérangeante et nouvelle qu'elle ait pu sembler, cette stratégie pouvait paraître prometteuse. Les Écossais ravivèrent l'espoir de Charles et attisèrent la crainte de la noblesse française. Ils ne laissaient pas indifférents, et cela valait aussi pour les Anglais et leurs alliés bourguignons. La fin du règne d'Henri V fut marquée par un tracassé et une irritation palpable au contact des alliés de Charles sur le sol français. En cela, la force réelle de l'Alliance au début des années 1420 partageait certaines similitudes avec ces fronts plus discrets que nous avons étudiés dans le premier chapitre. Dans le domaine de la représentation, de la démonstration, Charles pouvait se targuer d'avoir emporté une victoire dans le domaine diplomatique, alors même que l'héritier au trône d'Écosse était aux mains des Anglais. En séduisant la noblesse écossaise, en la détournant du pouvoir anglais (loin d'être inactif dans le domaine des négociations), Charles avait peut-être évité le pire. Un ralliement de l'Écosse à l'Angleterre, dans ce contexte, aurait été catastrophique. L'acheminement, couronné de succès, de milliers de soldats écossais depuis l'Écosse vers la France pouvait également être vu comme une victoire, et comme un message fort. Encore une fois, il faut se départir du simple bilan des batailles, pour prendre aussi en ligne de compte d'autres événements qui, ponctuellement, purent fournir à Charles des raisons de se réjouir, et instiller la peur chez ses adversaires.

Après Verneuil, on aurait pu croire que c'en était fait des Écossais. En réalité, on entra dans alors dans une seconde phase, qui allait être progressivement marquée par un rétablissement de la confiance et de la prééminence française dans l'équilibre des rapports franco-écossais. De puissance extérieure menaçante, l'allié, dont le pouvoir a été considérablement réduit, est capté et réinjecté dans un moule sur mesure. Les Écossais furent progressivement intégrés à un récit identitaire qu'ils contribuèrent à renforcer. Ces évolutions avaient un air de revanche ; tout du moins trahissaient-elles les leçons tirées de cette mixture de crainte, d'espoir et d'humiliation qui avait dominé la haute société française jusqu'en 1424.

La transition eut lieu quelques années après Verneuil, lorsque John Stuart, vainqueur de Baugé et dernier grand capitaine écossais entré au service de Charles, perdit la vie en essayant de lever le siège d'Orléans. Durant cette fameuse Journée des Harengs, on retrouve la même routine narrative : John aurait insisté pour charger, à pied, et aurait littéralement couru à sa perte. Autour de cet épisode, de ce siège emblématique, s'articule un basculement symbolique

---

<sup>465</sup> « *It seems most likely that the provision of mercenary troops in fact fitted the interests of both Scotland and France better than the eternal Border skirmishes which had been the norm in the previous century* », dans B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, op. cit, p. 176.

très fort. Tandis que la figure complexe et problématique du sauveur écossais sombre pour de bon, on assiste à l'émergence d'un avatar idéal, dont les propagandistes s'emparent pour mettre en scène le rétablissement tant attendu. À sa façon, le rôle joué par Jeanne d'Arc entretenait des similarités évidentes avec celui que les Écossais avaient voulu incarner. En tant que produit du royaume, tout auréolée par le caractère sacré de sa mission, elle était cependant lavée de tous les aspects problématiques associés aux Écossais, ces étrangers qui par leur simple présence avaient mis en lumière une insuffisance, une inconcevable faiblesse. Elle manifestait le salut venu du royaume : non pas un antidote exotique douteux, mais le réflexe immunitaire d'un organisme encore vif. Elle était la preuve d'un destin national particulier en action, placé sous le signe de la providence, de l'élection divine.

À partir de 1445, la réorganisation des armées royales françaises permit d'épurer un secteur jusqu'alors particulièrement vicié, où les rapports sont dominés par les tensions et la violence. Les mercenaires écossais conjuguèrent jusqu'alors, il faut le souligner, les pires caractéristiques possible pour envisager un rapport apaisé avec les populations locales. En tant qu'hommes d'armes, ils pouvaient faire figure de fléau, notamment en période de trêves, où ces bandes de soldats privés de revenus arpentaient nerveusement la campagne, s'adonnaient au crime et entretenaient avec les habitants des lieux un rapport mutuel de haine et de rejet. Leur origine étrangère les excluait davantage encore de ce monde où le métier d'arme avait largement perdu son lustre d'antan. S'ils étaient faciles à identifier au sein de bandes armées dominées par une forte solidarité interne, les rescapés des guerres qui finirent par s'installer sur place semblent s'être rapidement fondus dans la population. Ils se marièrent à des Françaises, et ne tardèrent pas à se départir du bagage pesant associé au mercenaire étranger pour devenir des Français comme les autres. Les Écossais n'en demeuraient pas moins identifiables dans les compagnies d'ordonnances où ils furent regroupés, ainsi, surtout que dans la Garde Écossaise.

La visibilité de ce modeste bataillon, son prestige, aussi bien dans les textes contemporains que dans l'historiographie postérieure, interroge. Bien loin de la peur soulevée par les armées écossaises du début des années 1420, les gardes du corps écossais ne constituaient plus une menace pour le roi, ou pour la société française dans son ensemble, au contraire. Sorte de cocon protecteur déployé autour de la figure royale, ces étrangers rehaussaient le prestige de la couronne. Relativement coupés des luttes de pouvoir qui agitaient les rangs de la noblesse, ils étaient enfermés dans un rapport de proximité étroit avec le roi, qu'ils servaient exclusivement, et dont ils tiraient reconnaissance, salaire et statut. Pour



les rois, notamment Louis XI, ils eurent une dimension symbolique, qui touchait à l'apparat, qui témoignait de l'influence de la couronne au-delà des limites du royaume. Mais leur contribution au renforcement du pouvoir royal avait aussi des implications très concrètes, la fin du XV<sup>e</sup> siècle étant marquée par un bras de fer entre une couronne dont l'autorité ne cessait de s'affirmer et une partie de la noblesse attachée à ses privilèges. Dans cette lutte, les Écossais formaient un cordon protecteur autour du roi, ils le protégeaient de sa propre noblesse, quitte à être parfois considérés comme des outils mis au service d'une forme d'autoritarisme.

Dans la représentation globale des échanges entre la France et l'Écosse, ces évolutions sont lourdes de conséquences. La grande mission écossaise de sauvegarde du royaume et du dauphin, irréconciliable avec un imaginaire national français triomphant, fut bien vite reléguée aux fosses communes de l'Histoire. Les grandes batailles qui rythmèrent la période ne sont pas oubliées, mais leur narration contribue à construire et à transmettre le bilan largement négatif d'une alliance dont le rôle aurait été très secondaire. On peut même dire qu'elles furent souvent associées dans le roman national à une période de tribulations, pour rehausser encore davantage le moment Jeanne d'Arc. À la peur de l'allié succéda une forme de célébration suffisante : consignés dans la Garde, transformés en agents spéciaux du roi de France (on pense ici à John Stuart, mais aussi à son petit-fils, d'Aubigny), les Écossais ne répondaient plus guère aux modèles forts véhiculés par les textes diplomatiques. L'heure n'était plus au dialogue entre deux royaumes partenaires, mais au constat de l'hégémonie française, riche du soutien de ses auxiliaires écossais. Derrière ce revirement, on devine un rééquilibrage excessif, un retour de balancier brutal destiné à relativiser l'importance bien trop considérable que les Écossais avaient prise, ou avaient failli prendre, au moment où ils étaient arrivés en force sur le continent.

Avoir conscience de ce phénomène est absolument nécessaire pour jeter sur ces événements un regard un peu nouveau. Surtout, il importe de mesurer à quel point cette tendance, déjà affirmée au moment de la production des sources narratives contemporaines, put se répercuter et s'amplifier en suivant les mêmes inclinations au fil du temps, jusqu'à créer une sorte de consensus généralement accepté. L'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle, encore très empreinte d'un patriotisme qui faisait la place belle au roman national, trahissait une orientation qui avait pu directement se nourrir des sources médiévales. Ces influences étaient encore très perceptibles au XX<sup>e</sup> siècle. Sans nécessairement imaginer qu'elle soit toujours le fruit d'un choix conscient, il faut faire montre de prudence à l'égard de cette tradition

historiographique qui exerce toujours sur notre sujet une forte influence. Si le fait d'entretenir des alliances contribuait au renforcement du prestige national français, le fait de savoir le sort du royaume entre les mains de troupes étrangères n'ajoutait pas à l'architecture flatteuse de l'édifice identitaire. Pire, il le fragilisait. Cet état de fait est très justement perçu par Brian Ditcham qui, dès la première page de son étude, faisait état du curieux état de négligence ou d'amnésie des historiens français à l'égard de cette période :

Cela est dû à un désintérêt compréhensible de la part des historiens français à l'égard d'une période durant laquelle la France était sur le point de perdre le gros de son identité politique aux mains d'un envahisseur étranger, à la réorientation des efforts de recherche historique français depuis les champs étroits du politique et du diplomatique vers ceux du social et de l'économique, peut-être combiné à un certain biais contre un siècle où la France était bien loin d'être « une et indivisible » sur le front politique<sup>466</sup>.

Sans forcément étudier en profondeur les raisons de ce désintérêt français, Ditcham soulignait avec justesse les arguments qui permettent de restituer à ces événements leur caractère remarquable. Avant la bataille de Verneuil, il rappelle que l'armée écossaise qui fut passée en revue à Bourges « comptait 2500 hommes d'armes, et 4000 archers, tandis que Darnley avait son propre contingent de 150 hommes d'armes. [...] En comparaison, Arthur de Richemont, le Breton qui avait récemment déserté le camp anglais, avait 2000 hommes d'armes et 1500 archers. Même en admettant une certaine exagération, la taille de l'armée écossaise est incroyable »<sup>467</sup>. L'historien français Duchein, lui, affirme qu'après Verneuil, « les débris de l'armée écossaise ne jouèrent plus par la suite un rôle de premier plan dans la guerre »<sup>468</sup> ; c'est négliger le fait que la réorganisation des armées royales en 1445 ne signifia pas la fin des soldats étrangers dans les affaires militaires, bien au contraire. Pas moins de quatre compagnies, conçues spécialement pour eux, furent instaurées, avec chacune à leur tête un commandant étranger. Deux d'entre elles étaient écossaises, et furent placées sous l'autorité de Petillot et de Robert Cunningham »<sup>469</sup>. Sur le plan diplomatique, « la période de 1418 à 1424 fut dominée par un flux constant d'allées et venues à travers mer entre La Rochelle et l'Écosse »<sup>470</sup>, un renforcement des échanges sans lesquels l'évolution du discours associé à l'Alliance, tantôt servi par des intellectuels de renom comme Chartier ou comme des personnages aussi remarquables que John Stuart d'Aubigny, ne peut pas être comprise.

Constatant que la question du recrutement de renforts étrangers était alors « l'un des

---

<sup>466</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>468</sup> M. DUCHEIN, « L'Écosse dans la guerre de Cent Ans... » *op. cit.*, p. 279-291. p. 289.

<sup>469</sup> B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 168.

principaux thèmes sur lequel se concentrait la diplomatie française », Ditcham en profite pour poser une question aussi franche que légitime, en se demandant « si le régime de Charles VII à Bourges aurait pu survivre aux années 1420 sans leur aide »<sup>471</sup>. Il semble clair que la perception dominante des étrangers était celle d'une « mal nécessaire »<sup>472</sup>, et que les chefs de guerre français contribuèrent peut-être en grande partie, sinon à saboter, du moins à ne pas faciliter la collaboration avec l'allié écossais<sup>473</sup>. Le refus d'admettre l'importance réelle de l'aide écossaise est un biais qui relie encore l'historiographie française contemporaine aux sources médiévales : Ditcham note que « même Contamine, dans son étude fondamentale des armées françaises au Moyen Âge a, il me semble, négligé l'importance des éléments étrangers au sein de ces armées ». À ce phénomène s'associe une autre tendance, « l'admiration simpliste de “nos allies fidèles les Écossais” qui apparaît fréquemment dans les ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle et qui subsiste encore à ce jour »<sup>474</sup>. Cette tendance, on l'a vu, résonne davantage avec l'approche apaisée de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, qui vit les Écossais « rentrer dans le rang » et perdre leur allure menaçante pour devenir d'excellents serviteurs de la cause royale.

L'objectif de cette enquête ne prétend pas « faire justice » à une cause particulière, mais bien davantage à chercher le « pourquoi » qui permettrait de comprendre l'orientation d'un récit sur-balisé au point de conditionner encore très lourdement notre regard contemporain.

Dans la crainte de la noblesse française, dans la défiance des chroniqueurs, dans les ambitions nourries par les Écossais (et celles qu'on leur prêta), dans le seul choix qu'ils eurent de se fondre dans la société ou de surnager en tant qu'agents du roi de France, dans le grand échec, surtout, des deux alliés à s'entendre pour mener ensemble leur guerre contre l'ennemi commun, un constat clair semble émerger. Malgré l'intensité de l'activité diplomatique à cette période, malgré le sentiment de rapprochement entre les alliés, malgré le sang versé ensemble et l'union nationale préfigurée par la promesse de mariages princiers, la grande communion franco-écossaise n'avait pas eu lieu. Mieux, la mise en contact, directe, brute, semble avoir été bien davantage vécue comme une épreuve que comme un soulagement ou un aboutissement.

Derrière le rapprochement et la proximité mis en scène et entretenus par les traités, des forces plus puissantes font valoir leur primauté. L'émergence des États modernes fait de

---

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>473</sup> « *This division at the highest levels of command has a ring of truth about it; one suspects that the French never fully accepted the idea of a foreigner as supreme commander of their armies and did their best to make his life difficult* ». in B. G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops...*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 308.

l'Alliance un outil au service du renforcement du pouvoir royal. En dépit d'atouts qui se révèlent aussi bien dans le domaine du politique que du symbolique, l'Alliance est tenue et foncièrement limitée par des exigences très contraignantes, qui la dépassent. Si les alliés se doivent reconnaissance et soutien mutuel, la prudence et la retenue restent de mise. Une bonne mesure de distance vitale doit impérativement être respectée entre des partenaires dont l'amitié peut très facilement virer à l'antagonisme et qui, manifestement, sont incapables de se percevoir comme d'authentiques égaux. Derrière la distance, l'impossible collaboration et la nécessité de plus en plus claire de faire émerger au sein même des rapports avec l'allié les spécificités d'un imaginaire national incapable d'assumer la moindre faiblesse, l'Alliance entre dans un champ particulièrement nuancé et ambigu, dominé par l'approche comparatiste et les tentatives de hiérarchisation. Là encore, prudence, tant il est aisé de plaquer sur l'Alliance des attentes anachroniques ou par trop influencées par une langue diplomatique dont on a déjà détaillé les qualités remarquables. Pour comprendre ce constat et mieux analyser les succès de l'Alliance sans se faire écraser par ses échecs manifestes, il faut, encore une fois, élargir notre perception et tenter de reconstituer une toile de fond mentale plus vaste, quelque chose qui touche à l'ordre du monde, d'un monde agencé selon des principes qui ne sont plus tout à fait les nôtres.



**PARTIE III.**  
**MESURER LA DISTANCE : LES ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION**  
**SPATIALE**

---



## CHAPITRE V. L'ICI, L'AILLEURS ET L'ENTRE DEUX : DE LA FRANCE À L'ÉCOSSE

### **Introduction : Une théologie de l'espace<sup>475</sup>.**

Dans son ouvrage consacré aux mentalités médiévales, Hervé Martin rappelle que « les guerres entre Français et Anglais, entre Castillans et Portugais, entre Allemands et Slaves, etc..., ont joué un rôle essentiel pour souder les nations en leur faisant découvrir la menace représentée par l'autre et en alimentant une xénophobie ordinaire, véritable terreau du nationalisme ». Il précise plus loin que sur ces « sentiments élémentaires d'altérité et de supériorité, d'autant mieux enracinés que les conflits se prolongeaient, se sont greffés les arguments et les slogans diffusés par les propagandistes »<sup>476</sup>. Dans sa condamnation de l'ennemi anglais, la Vieille Alliance se prêtait à l'exercice ; on a vu qu'il s'agissait peut-être même de son premier rôle. La critique d'une puissance étrangère avait ici une caractéristique unique : elle reposait sur la mise en place d'une complicité avec un troisième acteur, lui-même extérieur, étranger. Comme on a pu le voir, la xénophobie n'est pas une règle généralisée. Dans le cas des échanges diplomatiques et officiels entre la France et l'Écosse, c'est même une stratégie inverse, toute dédiée au rapprochement avec l'autre, qui avait été élaborée. Malgré les précautions, le filet de sécurité de l'Alliance n'était pas à toute épreuve. Il reposait sur un équilibre fragile qui fut, par nécessité, altéré au XV<sup>e</sup> siècle. Les répercussions furent brutales et le lexique de l'amitié céda vite le pas à des discours moins bienveillants. Semblable, mais différent, ami, mais étranger, l'allié écossais semble consigné à un statut hybride, paradoxal. Il faut continuer à explorer les différentes modalités de sa représentation sans chercher à conclure trop rapidement ou à raisonner en termes absolus.

L'étendue de la bienveillance mutuelle entre royaumes voisins était nécessairement limitée par les cadres de pensée contemporains, eux-mêmes lourdement marqués par l'omniprésence du conflit. Moteur politique de l'Alliance, c'est aussi la guerre qui motiva le

---

<sup>475</sup> « La civilisation médiévale s'efforça difficilement, dramatiquement, à l'aide de notions pour nous inutilisables, de concevoir son insertion, l'insertion de son histoire, dans la réalité cosmique. Les « temps modernes » écartèrent simplement le problème. Il nous revient, et nous obsède, car nous n'avons plus aujourd'hui de conception centrale d'où seraient déduits tous les discours possibles sur l'univers. Nous n'avons pas même de science de l'espace. Les médiévaux n'en avaient, certes, pas non plus ; mais ils avaient une philosophie, une théologie de l'espace », dans P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde, représentation de l'espace au Moyen âge*, Paris, Seuil, coll. Poétique, 1993, p. 409-410.

<sup>476</sup> H. MARTIN, *Mentalités Médiévales XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle Clio, 2<sup>e</sup> édition corrigée, PUF, 1998, Paris, t. 2, p. 161.



déplacement des hommes dans l'espace. Venus d'ailleurs, les alliés conservèrent toutefois les uns pour les autres le statut d'étranger. Dans ce face-à-face tendu décrit par Nicolas Oresme, tous les royaumes environnants et leurs occupants pouvaient être assimilés à des rivaux ou à une menace. Créer des alliances permettait de mettre en scène et d'accroître sa puissance, mais aussi de sécuriser l'espace national en fixant les règles d'un rapport mutuel apaisé avec l'extérieur. Cette relation impliquait néanmoins, et avant toute chose, le respect d'une certaine distance de sécurité. À titre d'exemple, rappelons l'existence dans les traités de ces clauses (souvent oubliées) de non-intervention lors des périodes de transition entre deux règnes<sup>477</sup>. Séparées par l'Angleterre, la France et l'Écosse ne partageaient pas de frontière terrestre commune, ce qui facilitait certainement cet engagement. Il n'est donc pas surprenant de constater que c'est lorsque le contact se fit directement entre les alliés, chez l'un ou chez l'autre, que la situation se tendit et que l'Alliance devint vectrice de tensions. Tous les éléments relatifs au développement du sentiment national évoqués plus tôt adoptent alors leurs teintes plus violentes : la situation dégénère, la frontière entre l'allié-ami et l'étranger-envahisseur se brouille. Hors des textes diplomatiques, la confrontation directe avec l'étranger (qu'il soit ici question de lieux ou de personnes) fait d'abord émerger ce qui différencie et ce qui oppose. On l'a vu dans la seconde partie de cet essai ; au-delà des conventions diplomatiques, rien n'avait préparé les alliés à interagir comme ils durent le faire au XV<sup>e</sup> siècle. À certains égards, gérer une invasion ennemie, la réduire au « nous » contre « eux », prêtait moins à confusion. En Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle et en France au siècle suivant, il n'existait pas de « procédure » pour encadrer sereinement ces étrangers en armes qui vquaient dans un royaume qui leur était à la fois ouvert et hostile.

Constater et se limiter à souligner l'existence d'un sentiment xénophobe ne serait ni intéressant, ni nouveau. La manière dont s'articule et se construit ce sentiment, avec ses références, ses cibles, et surtout ses intentions, nous intéresse davantage. Dans le contexte des échanges franco-écossais, il revêt en outre des traits qui le différencient de celui qui opposait de façon frontale deux royaumes en conflit ouvert. En cela, la relation entre les deux alliés s'inscrit dans une zone grise, un espace trouble. Ici, la question des rapports entretenus entre Français et Écossais rappelle une formule quasi poétique d'Alain Guerreau qui, au sujet la représentation de l'espace, évoque « entre le cœur et les marges, une sorte de couronne intermédiaire, zone la plus mal définie »<sup>478</sup>. Cette configuration particulière a souvent pu

---

<sup>477</sup> Cf. p. I, chap. I, 3.

<sup>478</sup> A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans N. BULST, R. DESCIMON, A. GUERREAU, *L'État ou le Roi, les fondations de la modernité monarchique en France*,

échapper aux chercheurs qui se sont concentrés sur les grands ressorts antagonistes du développement des imaginaires nationaux ; sur ses implications les plus frappantes et ses manifestations les plus tranchées. Dans le domaine de l'Alliance, la nature complexe des échanges entre les alliés avait aussi permis de conclure (trop vite) à un échec. Philippe Contamine, auteur de plusieurs travaux en rapport avec ce sujet avait lui-même été amené à proclamer « l'inefficacité et même la faiblesse de l'alliance franco-écossaise »<sup>479</sup>.

Récapitulons. Le premier constat, et peut-être le plus important en termes d'implications, est celui d'un souci de cohérence et d'unité assumé dans les discours officiels. La représentation bilatérale de l'Alliance dans le corpus diplomatique l'inscrivait dans un paysage stable et harmonieux, délimité et soutenu par des références partagées. Des deux côtés, on souligne l'amour et le respect que se doivent princes et peuples chrétiens motivés par le maintien de la paix qui assure la prospérité de leurs royaumes. Des deux côtés, ce constat est également partagé à l'égard de l'Angleterre, qui met cet ordre en péril. Ces raisonnements sont formulés en des termes similaires. Ils lient les alliés, ainsi réunis dans leur appréciation « globale » de la situation internationale. Les forces en présence et leurs orientations respectives sont enfin placées sous le sceau de l'ancienneté, lequel garantit le caractère résolu et immuable de l'ensemble<sup>480</sup>.

Quoique foncièrement théoriques et abstraites, ces premières conclusions permettaient de constater l'existence d'un système de communication élaboré, d'un territoire mental en arrière-plan partagé par les deux alliés. Au niveau des élites intellectuelles et dirigeantes, on constate une adhésion mutuelle à des principes et à des discours – une langue – reposant sur une lecture du monde sinon identique du moins hautement compatible. Fruit d'une relation prolongée, cet état de fait déborde l'idée d'un accord ponctuel et opportuniste entre deux puissances fondamentalement fermées et ignorantes l'une de l'autre. Cette appréciation de l'ordre géopolitique occidental ancrerait les alliés dans un système plus vaste, régi par des règles universelles, où chaque chose doit, théoriquement, trouver la place qui lui revient.

---

*XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, table ronde du 25 mai 1991 à l'École normale supérieure, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, p. 85-101, p. 94.

<sup>479</sup> CONTAMINE P. « Froissart and Scotland », in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p. 43-58, p. 48.

<sup>480</sup> Ces notions sont bien résumées dans une lettre envoyée par Louis XI à Jacques II En 1457 : « [...] le roy a este tres joieux d'avoir sceu du bon estat et disposition du son beau frere et alie, le roy Descosse, le bien, honneur et prosperite duquel il desire autant que comme le sien propre ; tant en remembrant les grandes amistiez et aliances qui de toute anciennete ont este entre les deux roys et royaumes, comme pour les services et secours quilz ont faiz les ungs aux autres en leur necessitez. Et repute le roy le bien de lun estre le bien de lautre, et le mal et inconvenient de lun, le mal et inconvenient de lautre », dans J. STEVENSON (ed), *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the Sixth, King of England*, Longman, London, 1861, vol. 1., p. 336-337.

L'accent mis sur l'ancienneté de l'Alliance allait dans le même sens.

On a aussi vu comment ces systèmes d'échanges et de correspondances s'accordaient avec les dynamiques particulièrement vives qui caractérisent alors le développement des imaginaires nationaux. Des spécificités se font jour. On revendique côté français une place prépondérante, caractérisée par une forme d'élection, de centralité, de perfection, et auréolée d'un halo sacré. La propagande nationale fait des rois de France les héritiers légitimes de l'empire carolingien. La France, et surtout Paris, se posent en nouveaux phares de la connaissance universelle. Dans ce cadre rigide et exclusif, on a pourtant constaté la plasticité de la Vieille Alliance, capable non seulement de composer avec ces schémas, mais aussi de s'en nourrir et de les renforcer. Côté écossais, le rôle de Charlemagne et l'ampleur de son influence sont admis, mais on revendique une place prépondérante sans laquelle l'empereur ne saurait maintenir sa position. Les Écossais sont aux côtés de Charlemagne dans ses guerres contre les Sarrasins en Espagne. Quand les Anglais l'assaillent à revers, les Écossais sont les premiers à répondre à l'appel de Charlemagne pour se porter à son aide. Dans une France ravagée par la guerre et où le savoir se perd, enfin, les Écossais se font les maîtres d'œuvre de la *Translatio Studii*, et restaurent la prééminence française dans les domaines intellectuels. Le bénéfice est mutuel pour les deux royaumes, où ces « discours nationaux-compatibles » se valident ainsi l'un l'autre. La fondation de la Vieille Alliance est attribuée aux rois sur lesquels reposent le prestige et la légitimité des couronnes de France et d'Écosse ; les racines s'entremêlent et renforcent le socle des mythes nationaux.

L'appartenance à un système commun n'appelle pas pour autant – on le pressent déjà avec ce que représente Charlemagne – une égalité parfaite entre les membres qui le constituent. Si le jugement défavorable réservé à l'Angleterre est entendu et fait consensus, il reste à déterminer la manière dont se jaugent les deux alliés, dans un jeu de représentation aux règles partagées mais dominé par une inextinguible soif d'affirmation et par un climat de rivalité féroce entre États européens émergents. À partir de ce point, les ambitions et les priorités respectives des deux alliés se manifestent. Centralité et visions hégémoniques d'un côté ; de l'autre, refus d'être consigné aux périphéries sombres et sauvages des confins de l'Occident dans un éternel face à face avec l'Angleterre. Bien que ce vaste univers de formes soit compris et interprété en des termes et au moyen de références souvent similaires par les deux alliés, la notion de hiérarchisation reste omniprésente.

En Écosse la relation privilégiée avec un royaume continental aussi influent que la France recelait plus d'atouts que l'on a bien voulu l'admettre. Il n'en reste pas moins vrai que cette

relation – fondamentalement déséquilibrée – comportait des risques. Côté écossais, il fallut se réaffirmer face à cet allié écrasant, et composer avec des discours traduisant des regards aussi méprisants que tranchés. Il fallut être inventif, aussi, pour jouer avec des codes et des outils de représentation qui n'avaient pas été conçus « sur mesure ». Côté français, l'indéniable implication des Écossais, notamment au XV<sup>e</sup> siècle, contribuait à remettre en question, ou du moins à fragiliser un sentiment patriotique bien déterminé à ne faire reposer la gloire et le salut de la France que sur ses propres épaules. Il était dès lors, et plus que jamais, vital de réaffirmer ce qui faisait la qualité particulière du royaume, en usant pour cela d'arguments aussi utiles à la célébration nationale qu'au dénigrement des voisins. On réduisit le rôle joué par l'allié dans la sauvegarde des intérêts de Charles dans les années 1420 : pour les auteurs français, bouter les Anglais hors de France était une tâche qui ne pouvait être confiée à des étrangers. Ce récit allait contre l'idée d'un royaume fort et élu par Dieu ; pour les chroniqueurs, la figure de Jeanne d'Arc avait plus d'attraits que celle des Écossais. On a aussi vu comment l'imaginaire écossais avait su exploiter la vulnérabilité française pour prolonger un discours déjà éprouvé. Comme jadis du temps de Charlemagne, les Écossais volent au secours de la France, ils se font les défenseurs d'un ordre géopolitique déstabilisé par les invasions anglaises, qui remettent en cause les royaumes et leurs souverainetés respectives. En France comme en Écosse, le discours se durcit, le rapport de force semble s'affirmer.

De son côté, et sans doute aussi en réponse à ce phénomène, la diplomatie redouble d'effets de style pour célébrer le lien franco-écossais. Le sang versé ensemble à la guerre, le sang mêlé des unions princières : le lien prend des allures d'union. Pourtant, l'Alliance apparaît d'abord comme un moyen pour les deux royaumes associés de se préserver mutuellement, bien plus que de se fondre l'un dans l'autre. L'antidote écossais fait figure de remède désespéré. Il bouscule la société française, trahit le caractère isolé et affaibli du dauphin, inquiète la noblesse. Au quotidien, et pour les populations, l'homme d'armes écossais est un prédateur étranger de plus. Les chroniqueurs français, eux, témoignent de l'incapacité des alliés à s'entendre, à s'imposer dans ce domaine qui les avait pourtant ligüés et dans lequel ils se reconnaissent supposément un rôle partagé, celui de la guerre contre les Anglais.

Tant qu'ils sont identifiés, les Écossais font les frais d'un traitement défavorable. Ils sont une menace, un corps étranger. Ceux qui survécurent aux combats purent aisément se fondre dans les populations, devenir français. L'assimilation s'imposait naturellement. Ceux qui conservèrent l'étiquette écossaise le firent dans un cadre restreint et contrôlé ; au sein des

compagnies d'ordonnance, et surtout dans la Garde écossaise. Ils devinrent des outils au service du renforcement du pouvoir royal français. Ce statut renforçait leur visibilité, mais les confinait pour de bon dans leur rôle d'auxiliaires, de serviteurs dévoués. Sous ces auspices favorables (l'allié n'est désormais plus une menace), les chroniqueurs médiévaux et les historiens qui leur succédèrent jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle autorisèrent les Écossais à prendre une place symbolique dans le roman national français. *Quentin Durward*, le roman de Walter Scott publié en 1823, nous propulse spécifiquement dans cette période en suivant les aventures d'un Écossais entré au service de Louis XI. Adapté en film en 1955 puis en série télévisée en 1971, ce récit prolongea la visibilité particulière dont bénéficia la Garde écossaise au XX<sup>e</sup> siècle, au détriment du reste. Le XX<sup>e</sup> siècle poursuivait en cela le cap d'une narration fixée dès le XV<sup>e</sup> siècle.

Malgré les passerelles diplomatiques, les unions princières et les lettres de naturalité, malgré les fragments mythiques partagés, le sang versé ensemble par les alliés ne scella pas leur union, contrairement aux dires d'Alain Chartier. En France, le sang des Écossais avait moins de valeur que celui des Français. On alla jusqu'à se réjouir de le voir couler. On fit peser sur eux la responsabilité des défaites. La mise en relation directe des alliés ne mit pas en lumière leur proximité : elle fut au contraire l'occasion de souligner une distance, de construire une séparation, sur le vif. Sous la plume des auteurs français, ce sont même des qualités revendiquées par les Écossais qui sont retournées contre eux. Plus qu'un remède, ces Écossais qui viennent faire carrière en France sont présentés comme des parasites insatiables, quasiment des envahisseurs. Leurs qualités martiales sont renvoyées à une forme de brutalité sauvage, décousue et destructrice. La noblesse de leur mission, enfin, disparaît derrière le voile de la haine brûlante qu'ils vouent à l'égard des Anglais ; des Anglais avec qui ils semblent d'ailleurs partager des similarités troublantes. Face à ces Écossais qui venaient jouer en France le rôle naturellement dévolu à une noblesse française en faillite, la nécessité d'une distinction s'imposa avec une force inédite. Pour rendre manifeste cette séparation, il fallait renvoyer les Écossais à leur étrangeté. Même en France, ils arborent des caractéristiques qui trahissent leurs origines, leur appartenance à un autre monde. C'est à ce « monde » que nous allons nous consacrer dans cette nouvelle partie.

Après avoir étudié le temps de l'Alliance, immuable et vouée à persister en raison de son ancienneté, après avoir exploré les lieux de convergence mythiques, temporels, religieux et politiques, il faut donc à présent pénétrer dans un domaine plus problématique et plus riche, celui de l'espace. La perception de l'espace permet, pour paraphraser le titre de l'ouvrage que

Paul Zumthor a dédié à ce sujet, de prendre la « mesure du monde ». Derrière l'amitié franco-écossaise, ce sont d'abord deux entités, deux royaumes distincts, la France et l'Écosse, qui se dessinent et se font face. Ici, la notion même de contact avec l'étranger ou avec son étrangeté (quand on le côtoie chez soi) tend à renforcer, à mieux mettre en lumière les tentatives d'affirmations. On l'avait déjà deviné, mais ce pan de notre étude va être pour nous l'occasion de matérialiser de façon visible l'ampleur des défis auxquels l'Alliance était vouée à se confronter. De là, on pourrait aisément aboutir à un verdict qui va dans le sens des propos les plus critiques à l'égard de l'Alliance. À l'inverse, on peut aussi s'appuyer sur cet environnement ardu, difficile, pour souligner le caractère d'autant plus remarquable de l'entreprise du rapprochement franco-écossaise.

Idéalement, la meilleure façon d'étudier les représentations de la France et de l'Écosse dans le contexte de la Vieille Alliance aurait consisté à croiser des témoignages émanant des deux partis et à en tirer un bilan. La tâche se révèle difficile. Les sources françaises qui disent quelques mots de l'Écosse sont peu nombreuses, et les détails qu'elles renferment sont parcellaires et dispersés. Au Moyen Âge, l'Écosse est déjà un peu hors champ et ne concentre pas les regards.

S'ajoutent à cela un système de représentation du monde et un rapport à l'espace qui divergent considérablement de ce à quoi notre expérience contemporaine a pu nous habituer. Alain Bourreau a bien expliqué comment, dans l'Europe féodale, « l'espace n'était pas conçu comme continu et homogène, mais comme discontinu et hétérogène, en ce sens qu'il était à chaque endroit polarisé (certains points étant valorisés, sacralisés, par rapport à d'autres perçus – à partir des premiers et en relation, avec eux – comme négatifs). Une multitude de processus et marqueurs sociaux était à l'œuvre pour singulariser chaque point et s'opposer à toute possibilité d'équivalence ou de permutation »<sup>481</sup>. Ici, on soulignera l'importance centrale des notions d'équivalence et de permutation, idées que les auteurs médiévaux cherchèrent, systématiquement, à éviter.

En commençant ce travail, il aurait été tentant de se pencher directement sur cet aspect. Nous sommes en cela très influencé par notre propre rapport au monde et à l'espace, car l'Écosse exerce sur nous et nos contemporains un attrait particulier. Aujourd'hui, et plus que jamais, l'Écosse est associée à une forme de pittoresque. On lui prête une image héritée des romantiques, et toujours cultivée – jusqu'à l'usure et au cliché – par un tourisme frénétique. Ce qui fait aujourd'hui le charme de l'Écosse pour le visiteur venu de l'étranger, ses paysages

---

<sup>481</sup> A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », *op. cit.*, p. 87.

de landes et de montagnes sauvages, son climat capricieux et ses archipels reculés, cet aspect vierge où la présence humaine s'efface, tout cela n'exerçait pas nécessairement la même fascination sur l'observateur médiéval. Au contraire. Les notions de tourisme, de romantisme ou de pittoresque, si souvent associées à l'Écosse ne font pas partie de son lexique et ont ici valeur d'anachronisme ; au moins en partie. Ce pays nourrissait à n'en pas douter une forme de mystère qui éveilla parfois la curiosité au Moyen Âge. Terre de danger, terre d'aventure, on aura l'occasion d'évoquer la portée mythique aux consonances arthuriennes parfois associée à l'Écosse. Travailler sur la représentation médiévale de l'Écosse implique néanmoins une forme de gymnastique inconfortable, une tentative de distanciation par rapport à notre (ma) propre relation à ce sujet. Ce ne sont pas les paysages des *Highlands* qui furent à l'origine de la création du lien entre la France et l'Écosse. « L'ailleurs » écossais était, au Moyen Âge, un sujet marginal pour les auteurs continentaux. La situation ne s'améliora pas à la fin de la période : tandis que l'exploration de l'Asie et l'Afrique attisait curiosité et convoitise, que les horizons du monde connu s'élargissaient à la fin du Moyen Âge, la bordure nord-ouest de l'Europe, déjà passablement négligée, n'en plongea que davantage dans une obscure indifférence.

Pour compléter et enrichir le portrait de l'Écosse tel qu'il pouvait être construit depuis le continent, il faut puiser ailleurs, élargir autant que possible l'éventail des sources capables d'apporter une once d'éclairage supplémentaire. Surtout, il faut s'entendre sur le fait que l'œil de l'observateur médiéval n'obéissait pas nécessairement aux réflexes supposément naturels qui sont les nôtres. Le beau paysage a sa propre définition et réunit à lui seul deux notions complexes. Cette construction s'appuie sur des connaissances partielles, et l'imagination s'insinue (ou est injectée) là où le mystère subsiste. Le dépaysement, lui, a davantage pour conséquence la mobilisation d'un familier rassurant et positif que l'ouverture, la curiosité et la bienveillance au contact de l'altérité. Tous ces éléments nous ont incité à renverser l'ordre des choses, à renvoyer l'analyse géographique, séduisante et trompeusement naturelle, à la fin de ce travail. La représentation de l'Écosse n'a rien de neutre et ne constitue pas un lieu primordial à partir duquel pourrait s'exprimer un raisonnement déductif. Elle s'inscrit dans un système de représentation orienté, dont les conclusions pesèrent lourdement dans l'équilibre entre les deux alliés. Verrouillée aux extrémités du monde, l'Écosse pouvait enfin être renvoyée à ces obscurs confins dont elle n'avait pourtant jamais cessé de s'extraire.

Dans un ouvrage publié en 1891, Peter Hume Brown proposa un inventaire des premiers récits de voyage en Écosse<sup>482</sup>. Il est intéressant de noter que seuls cinq témoignages sont listés dans la période antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle. Deux témoignages supplémentaires émanent d'observateurs anglais. Le premier est attribué à un membre de l'entourage d'Édouard I<sup>er</sup> d'Angleterre, qui l'accompagna dans sa campagne écossaise de 1295. Le récit est bref, sec, et se borne à marquer les étapes de progression de l'armée anglaise. Le second a pour auteur John Hardyng, espion anglais envoyé en Écosse par Henri V dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle ; on lui doit également la première carte connue représentant exclusivement le royaume d'Écosse. On retrouve ensuite un observateur flamand capital, Jean Froissart. Entré au service de Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre et épouse d'Édouard III en 1361, Froissart avait effectivement voyagé en Écosse. La partie la plus percutante et détaillée de son témoignage n'en est pas moins un emprunt. Froissart a en effet repris le récit de Jehan le Bel, chevalier flamand qui participa aux côtés des Anglais à une campagne militaire contre les Écossais en 1327<sup>483</sup>. Malgré la richesse indéniable de son récit, il est important de noter que loin d'avoir exploré l'Écosse, Jean le Bel avait « simplement » participé à une incursion dans les *Borders*, région de marches frontalières disputées. Ce florilège est complété par le témoignage de deux Italiens. Citons d'abord le précieux compte-rendu d'Aeneas Sylvius Piccolomini, le futur pape Pie II, qui visita l'Écosse en 1435. En 1498, c'est un ambassadeur vénitien, Andrea Trevisano, qui se rendit sur place. La même année, un autre diplomate, espagnol cette fois, Pedro de Ayala, fut envoyé en ambassade auprès de Jacques IV. Le dernier témoignage est associé au périple d'un chevalier bourguignon, Jacques de Lalain, qui voyagea jusqu'en Écosse en 1448 pour participer à un tournoi. Bien que certains de ces documents soient rédigés en français (notamment le récit de Jean le Bel), les témoignages français semblent bien maigres. Autre facteur à prendre en ligne de compte, plusieurs de ces textes furent produits par des sources anglaises ou pro-anglaises, et parfois directement dans le contexte d'une campagne militaire en Écosse.

Il existe des solutions pour contourner certains de ces obstacles. Il faut d'abord questionner notre obsession très contemporaine pour le récit de voyage. Les limites posées par l'ouvrage de Brown sont d'abord le fruit de ses propres choix. La plupart de ces récits de voyage médiévaux (une catégorie littéraire qui pourrait déjà surprendre) sont en fait extraits

---

<sup>482</sup> P. H. BROWN, *Early Travellers in Scotland*, printed by Neill And Co for David Douglas, Edinburgh, 1891.

<sup>483</sup> JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques, Histoire vraye et notable des nouvelles guerres et choses avenues l'an mil CCCXXVI jusques à l'an LXI, en France, en Angleterre, en Escoce, en Bretagne et ailleurs, et principalement des haultz faitz du roy Edowart d'Angleterre et des deux rois Philippe et Jehan de France*, Bruxelles, publiées par M. L. Poulain, F. Heussner, libraire-éditeur, 1863.



de chroniques, ou tirés de lettres transmises par les ambassadeurs ; ils ne constituent pas un genre en soi et ne cherchent pas forcément à faire un « portrait » de l'Écosse. En adoptant une approche similaire, mais en intégrant à notre corpus des passages plus brefs, on relève bel et bien des mentions et des éléments relatifs à l'Écosse dans les sources françaises, mais jamais sous la forme d'une présentation détaillée ou d'un compte-rendu qui chercherait à être exhaustif. À vrai dire, même les passages plus longs sélectionnés par Brown ne remplissent pas ces conditions.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, Brown enrichit son compendium de deux textes produits par des Français. Le premier fut rédigé par Jean de Baugué, soldat présent en Écosse dans les années 1540 durant la période du *Rough Wooing*. Le second est inséré dans un petit ouvrage intitulé *Description des Royaulmes d'Angleterre et d'Escosse*, publié en 1558 par Estienne Perlin. Même si elles nous entraînent un peu hors de notre cadre temporel, ce type de description est particulièrement utile, car il cherche à donner des royaumes concernés un aperçu global. Mieux, les travaux qui traitent spécifiquement de la description du monde ou du moins de zones géographiques étendues permettent de mieux mettre en lumière les spécificités liées à certains espaces et d'adopter une approche strictement comparative. Dans le cas d'Estienne Perlin, le fait que la description de l'Écosse fasse suite à celle de l'Angleterre amène naturellement à une forme de comparaison, comparaison assumée jusque dans le texte.

Perlin ne fut pas le seul à produire un texte de ce type. Également précieux pour notre travail, citons deux prédécesseurs qui replacèrent l'Écosse dans un paysage géographique plus large. En 1400, Étienne de Conty fit un tableau général de la Chrétienté dans son *Brevis Tractatus*. D'après Philippe Contamine, « ce tableau n'offre rien de bien neuf, ni de bien rare. Son intérêt est plutôt de fournir un exemple de ce que pouvaient être, au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la démarche et l'ouverture intellectuelle, la vision du monde, le sens de l'espace et du temps, d'un grand officier monastique, ayant bénéficié d'une formation universitaire de très haut niveau »<sup>484</sup> ; cette appréciation convient parfaitement à nos exigences. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Gilles le Bouvier, héraut de Berry, rédigea quant à lui un *Livre de la Description des Pays* « afin que ceux qui le verront puissent savoir au vray la manière, la forme et les propriétés des choses » en « tous les royaulmes chrestiens et autres royaumes où il s'est

---

<sup>484</sup> P. CONTAMINE, « Une interpolation de la "Chronique Martinienne" : le "Brevis Tractatus" d'Étienne de Conty, official de Corbie († 1413) » in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 8<sup>e</sup> congrès, Tours, 1977, p. 367-386, p. 380.

trouvé »<sup>485</sup>. De manière tout à fait opportune pour notre raisonnement, Gilles débute sa présentation par une description complaisante et flatteuse de la France, rappelant en cela l'auteur contemporain du *Débat des hérauts d'Armes de France et d'Angleterre*.

Concernant l'Écosse, la source la plus intéressante pour notre sujet se trouve dans une encyclopédie produite par un moine franciscain anglais. En 1327, Barthélémy l'Anglais rédigea le *Liber de Proprietatibus Rerum*. En 1372, sur ordre de Charles V, Jean Corbechon traduisit l'ouvrage en français. Le *Livre Des Propriétés des Choses* est une extraordinaire somme de connaissances qui connut une grande popularité jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et dont de nombreux manuscrits sont encore recensés. Le quinzième livre de cette encyclopédie concernait diverses régions du monde. On y trouve une présentation de l'Écosse qui fit sans doute – à un degré évidemment difficile à mesurer – autorité. Cette description de l'Écosse ne figure pas dans l'inventaire de Brown. Peut-être parce qu'il ne s'agit pas d'un « récit de voyage » au sens où il l'entendait. Peut-être aussi parce que la description séminale de Barthélémy était aussi connue en Écosse, et qu'elle servit de base pour les chroniqueurs écossais. Texte anglais repris aussi bien en France qu'en Écosse, ce document est sans doute ce qui se rapproche le plus pour nous d'une valeur de référence partagée, mais son analyse requiert un traitement à part, en raison de ses implications considérables, et de la manière dont il fut repris – et altéré – selon les besoins.

Ajoutons enfin à ces différentes sources des documents dont l'usage se révélera précieux au moment d'aborder le second chapitre de cette partie. La cartographie médiévale exposa et ordonna l'espace selon des normes qui traduisaient des degrés de connaissance variés, mais qui livrait aussi une lecture hautement symbolique des lieux, selon qu'ils sont mis en lumière ou laissés dans l'ombre. L'Écosse, souvent confinée aux recoins de ces premières cartes, peine à exister, à définir ses contours. Au fil du temps, le portrait des îles britanniques se précise, mais c'est à un Anglais, John Hardyng, qu'on doit au XV<sup>e</sup> siècle la première carte entièrement consacrée à l'Écosse. La région la plus au nord de l'île de Bretagne y est présentée de manière avantageuse, pour raviver l'intérêt du roi d'Angleterre et l'inciter à reprendre ses campagnes d'invasion. En cela, ce document marginal présentait l'Écosse sous un jour nouveau. Jusqu'alors, même les cartes qui avaient minutieusement détaillé les contours et le contenu du royaume d'Angleterre, notamment la carte de Matthew Paris et la *Gough Map*, n'avaient pas fait la part belle à l'Écosse. Il faut toutefois préciser que la lente émergence de la cartographie

---

<sup>485</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays*, par le Dr E. T. Hamy, Ernest le Roux éditeur, Paris, 1908, p. 29.

à la fin du Moyen Âge n'était pas un phénomène répandu, et que la France, contrairement à l'Italie, n'était pas en avance dans ce domaine.

Ce petit inventaire peut sembler déconcertant. La plupart des discours cités par Brown ne proviennent pas de France. Ceux qui peuvent revendiquer cette qualité furent produits au XVI<sup>e</sup> siècle. Il faut néanmoins ajouter à cette première base les éléments disséminés au gré des sources françaises : chroniques, poèmes, chansons, romans. L'Écosse est là, mais comme souvent, et comme sur les cartes, elle ne fait pas l'objet de développements propres et détaillés. Ce constat permet de nuancer les limitations imposées par le choix de Brown dans sa sélection. La quantité importante de références à l'Écosse, même lorsqu'elle ne fait pas figure de sujet de prédilection, permet surtout de deviner une présence aussi diffuse que tenace dans les productions de l'époque.

Pour tenter de rassembler les « fragments écossais » disséminés dans les sources françaises, un travail d'inventaire minutieux a déjà été réalisé au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage emblématique de Francisque Michel, bien que très dépassé, constitue toujours une véritable somme de références en la matière. Contrairement à ces travaux préliminaires, notre enquête ne consiste toutefois pas à produire un énième inventaire ou une énumération chronologique réactualisée de l'ensemble des références à l'Écosse dans le corpus médiéval français. En mobilisant d'autres sources produites en Occident et en élargissant au besoin le cadrage chronologique, il est possible d'adopter une méthodologie flexible, capable de dégager les grands axes de représentations, les thèmes et les angles récurrents qui nous intéressent. Cette représentation de *l'ailleurs* peut par ailleurs être associée aux sources qui nous éclairent sur la perception de *l'ici*, autrement dit sur les modèles et les cadres de référence auxquels se réfèrent les auteurs. Parfois, comme dans le *Livre de la Description des Pays* qui s'ouvre directement sur une description de la France, les deux versants de ce travail sont déjà associés de façon naturelle, validant ainsi la cohérence de la démarche.

Côté français, de nombreuses productions écrites nous permettent de dessiner les contours d'un espace national familier, célébré au gré d'ouvrages de propagande dont nous avons déjà mesuré le potentiel pour notre sujet. Une fois encore, les nombreux travaux de recherche récents qui se sont consacrés au développement des États modernes et des imaginaires nationaux permettent de jeter de solides fondations sur lesquelles nous appuyer. Côté écossais, nous disposons également d'éléments de corpus particulièrement intéressants : ce sont ces sources de référence qui permettent de cerner le positionnement des auteurs et propagandistes

écossais à l'égard de leur propre royaume, ainsi que son statut sur la scène internationale.

Dans le sillage des textes propagandistes qui célébraient les origines des peuples et de leurs rois, on va voir que les éléments relatifs au royaume constituent à eux seuls une géographie mentale particulièrement structurée et significative pour notre sujet. Argument politique dressé contre les prétentions anglaises, la célébration du royaume est une composante fondamentale de la construction de l'imaginaire national français qui se décline aussi côté écossais<sup>486</sup>. On retrouve ici la notion d'ordre naturel, qui voit la représentation du royaume mise au service d'un propos qui le célèbre et l'élève au-dessus de tous les autres. Surtout, les caractéristiques du royaume forgent et dotent ses occupants de traits qui leur sont propres. Ces traits peuvent être flatteurs, ou, à l'inverse, fixer dans un paysage négatif des caractéristiques qui le sont tout autant. Avant même de se pencher sur les observations liées à un potentiel séjour en terre étrangère, il faut donc préparer le terrain (littéralement) en dégagant les clés de lecture, les grands codes d'interprétation susceptibles d'influencer le regard des observateurs contemporains. On l'a vu, il n'existe malheureusement pas, à notre connaissance, de descriptions de la France produites par des Écossais. Il nous faut donc suivre les pistes encore praticables. En prolongeant notre exploration des champs de déploiement de l'imaginaire national, nous allons d'abord revenir sur la manière dont est conceptualisé l'espace français, champ de référence, d'expression des valeurs associées au familier. Quelles sont ses caractéristiques ? Comment en mesure-t-on la qualité ?

Bien loin de la douceur conciliatrice des textes diplomatiques, c'est dans la lecture hiérarchisée du monde et dans la perception politique et morale du territoire étranger que se posent les bases les plus frappantes de la distinction entre l'Écosse et la France. Dans ce système de représentation du monde, tout est ramené à une stricte causalité dont Dieu est le garant. Le caractère d'un peuple sera donc conditionné par ceux associés à sa terre natale. Les enjeux de la représentation spatiale sont immenses. Sur la base de données géographiques ou climatologiques, ce système surimpose une lecture orientée du paysage humain, toujours au moyen de déductions naturelles. Il en résulte une appréciation de la richesse, du degré de civilisation, de l'activité religieuse ou de l'urbanisme du royaume qui permet de cerner l'identité caractéristique de ses occupants, et de l'évaluer. Dans ce système de mesure, dominé par une féroce compétition entre royaumes, que reste-t-il de l'égalité proclamée par les discours diplomatiques ?

Dans la continuité des expéditions écossaises en France étudiées dans la partie

---

<sup>486</sup> Cf. p. II, chap. III, 2.1

précédente, notre premier contact avec l'Écosse se fera par l'intermédiaire des Français qui se rendirent sur place, notamment au XIV<sup>e</sup> siècle, pour lancer depuis ce second front des incursions contre l'Angleterre. Comme on va le voir, ces missions n'avaient pas grand-chose à voir avec celles qui débouchèrent sur l'arrivée de milliers d'Écossais à La Rochelle dans les années 1420. Les premières expéditions étaient des missions de reconnaissance, peut-être destinées à tâter le terrain ou à mesurer la faisabilité d'une invasion de grande ampleur. Contrairement aux Écossais qui avaient souvent pris un « aller simple » pour la France, les Français qui se rendirent en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle comptaient bien revoir leur terre natale. À leur retour, ils livrèrent des récits qui furent repris par des chroniqueurs curieux, et visiblement friands de ce type de comptes-rendus. À partir de ces quelques éléments, on va pouvoir dresser un premier constat, qui n'est pas sans rappeler l'expérience de la cohabitation franco-écossaise au XV<sup>e</sup> siècle sur le continent. En affirmant qu'il préférerait être comte de Savoie que roi d'Écosse, l'amiral Jean de Vienne, qui dirigea la principale opération française en Écosse (en 1385) livrait un verdict amer et sans appel qu'il nous faut interpréter.

Au moyen des cartes et des différentes sources qui décrivent l'Écosse, la seconde partie de ce développement tentera d'appréhender l'Écosse en dépassant la perception partielle et rapide des chevaliers français. Les différents témoignages en provenance des Flandres, d'Italie ou d'ailleurs, seront compilés pour déterminer s'il existe une forme de consensus occidental dans la représentation de l'Écosse. Dans cette optique, la somme des témoignages nous permet de suppléer les carences françaises. En suivant une approche thématique, nous allons notamment nous concentrer sur les notions de pauvreté, de désert et de sauvagerie, avant de questionner la nature duale de l'espace écossais. Il s'agit d'un thème essentiel, dont l'écho porte toujours jusqu'à nous par l'intermédiaire de la division de l'Écosse entre les *Lowlands* et les *Highlands*. Ici, l'objectif consiste surtout à questionner l'idée d'un territoire qui serait d'abord caractérisé par une forme de rupture, ou de division interne. Aux antipodes de l'image harmonieuse associée par les auteurs français à leur propre royaume, le constat d'une Écosse divisée, en proie au désordre, va finalement être replacé dans une grille de lecture plus vaste. L'Écosse comme marche du monde, comme espace ambigu, liminal, adopte une forme inquiétante, qui se reflète aussi dans sa société, dans le pouvoir de ses rois. Tous les éléments propices à une implacable hiérarchisation sont en place.

Le développement suivant nous ramènera aux sources écossaises, à l'ingéniosité des chroniqueurs et à leur capacité à bâtir leurs propres argumentaires. Loin de se rallier ou de se résigner aux sentences rendues par le voisin anglais ou depuis le continent, les sources

écossaises qui se consacrent à sa description du royaume trouvent, comme en France, matière à célébrer le royaume. En adoptant des codes et des références capables d'être compris et appréciés hors du royaume, les représentations positives de l'Écosse s'inscrivaient toutefois dans un système contraignant, qui nécessitait des sacrifices. Pour mieux mettre en lumière les aspects positifs du royaume d'Écosse, cet argumentaire devait se désolidariser de ses éléments constitutifs les plus originaux, les plus étranges. Tout en renforçant son appartenance et ses similitudes avec le monde continental, l'Écosse matérialisait des contrastes internes qui allaient se renforcer avec le temps, tout en validant une forme de préséance française. Cette dernière, à la fin de la période, et après avoir été temporairement malmenée au XV<sup>e</sup> siècle, faisait son grand retour. Malgré la volonté de se différencier à tout prix de l'autre, de s'arroger le centre et de repousser l'allié vers les périphéries, on ne conclura pas à « l'échec » de l'Alliance. La quête d'affirmation se surimpose à la tradition créée par la Vieille Alliance, et semble chercher à dépasser les cadres qu'elle avait fixés, sans pour autant les désavouer. Tandis que se précisent les contours des États modernes, avec leurs mythologies, leurs imaginaires et leurs histoires nationales, le spectacle de la rivalité semble d'autant plus vivace qu'il met en scène deux puissances dont le lien ne s'est pas forgé dans l'opposition et dans la lutte. Notre conclusion cherchera donc à démontrer que le contraste apparent entre les deux alliés n'avait d'égal que leur proximité réelle.

Que vient faire une étude de la représentation de la France par des auteurs français dans un travail portant sur les représentations de l'autre et de l'ailleurs dans le contexte de la Vieille Alliance ? Plusieurs éléments amenés dans l'introduction permettent de saisir l'importance de ce travail préliminaire. Il s'agit dans un premier temps, et dans la continuité directe de l'étude dédiée à Charlemagne et aux textes des propagandistes, de poursuivre l'exploration du cadre de référence identitaire français ; un cadre qui se construit au fil du Moyen Âge et qui se structure aussi par le biais de ses représentations de l'étranger.

Selon Albrecht Classen, à qui l'on doit de nombreux travaux sur le rapport à l'altérité au Moyen Âge, les chercheurs ont traditionnellement assumé le fait que toutes les herméneutiques reposaient sur l'opposition binaire du *soi* et de *l'autre*. Le *soi* ne saurait se comprendre lui-même sans une démarcation claire vis-à-vis de *l'autre*. Sans l'étranger, il n'y aurait donc pas de familier, et *vice versa*. Le sentiment identitaire naîtrait donc de la confrontation du soi et du non-soi : « La construction de l'identité est inséparable de celle de l'altérité – en vérité, l'identité même ne prend sens que dans une juxtaposition avec l'altérité ». Classen cite le philosophe Hans Georg Gadamer : « un sujet qui est distingué doit

l'être par rapport à quelque chose qui, à son tour, doit être distingué de lui. Ainsi, toute forme de distinction rend également visible ce dont on veut le distinguer »<sup>487</sup>. L'étroite imbrication soulignée par ce raisonnement permet de deviner que la perception de l'Écosse pourra au moins en partie être conditionnée par une batterie de *topoi*, eux même mobilisés dans l'espace familial pour qualifier ce dernier. Cette méthode nous permet dans un premier temps de dégager les éléments perçus comme dignes d'intérêt ou comme remarquables dans la perception de l'espace médiéval : ce sur quoi l'œil s'arrête, mais aussi par extension ce qu'il décide (consciemment ou non) d'ignorer. Cette première étape permettra de mieux cerner les difficultés liées à la perception et la compréhension de l'espace écossais, de mieux interpréter le silence ou le ton laconique des sources.

Dans un second temps, on pourra comprendre comment est interprété l'ailleurs sur la base de ces références utilisées pour présenter (et célébrer) l'espace familial, dans sa dimension nationale. C'est en quelque sorte à cet obstacle que se heurta le travail de Hume Brown. La frustration est palpable dès la première page de sa préface, où il dit regretter que « dans ma liste ne figure qu'un voyageur venu du Danemark, et aucun de Norvège ou de Suède. C'est depuis ces trois pays que l'Écosse peut être jugée équitablement avant le XVIII<sup>e</sup> siècle ». Selon lui, « l'évaluer selon les normes de la France ou de l'Angleterre, ainsi que le firent naturellement les voyageurs venus de ces pays, nous laisse avec des impressions en partie faussées »<sup>488</sup>. Pour innocente qu'elle soit, cette remarque rejoint le principal centre d'intérêt de notre travail, et la nécessité d'ajuster ses attentes en fonction des sources à disposition. Il ne s'agit pas, pour les auteurs médiévaux, de « rendre justice » à l'Écosse, ni pour nous de faire de l'Écosse (ou de la France) un portrait objectif, ou neutre. Ce sont précisément les biais les plus visibles, l'orientation marquée des discours, et ces fameuses normes familières sur lesquelles s'appuient les auteurs qui nous intéressent. Elles traduisent un rapport au monde.

La présentation que nous allons faire de la France doit énormément aux recherches menées par Colette Beaune, dont nous empruntons l'esprit et la méthode. Colette Beaune le dit elle-même : elle ne propose pas un travail sur les réalités, mais sur l'image de la France : « C'est une histoire de l'imaginaire national et monarchique, de ce qui n'a d'existence que

---

<sup>487</sup>« *Whatever is being distinguished must be distinguished from something which in turn, must be distinguished from it. Thus all distinguishing also makes visible that from which something is distinguished* », in A. CLASSEN, *Meeting the foreign in the Middle Ages*, Routledge, New York and London, 2002, p. xii.

<sup>488</sup> P. H., BROWN, *Early Travellers in Scotland*, *op. cit.*, préface, p. V.

dans les esprits et dans les cœurs, la France ressentie à travers les mentalités collectives »<sup>489</sup>. Elle souligne également la nécessaire souplesse que requiert une telle entreprise : bien qu'elle désigne la période courant de 1300 à 1500 comme la plus essentielle, les références qu'elle mobilise peuvent être tirées aussi bien du Haut Moyen Âge que du XVIII<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle la notion de « sentiment national » est entièrement admise. L'importance des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles s'explique en raison des crises majeures que traversait alors la France capétienne : guerres, épidémies, famines et pouvoir royal disqualifié par les victoires anglaises (Poitiers, Crécy, Courtrai, Verneuil, Azincourt) formaient un cocktail particulièrement explosif. Selon Beaune, à cette incertitude répondent des « symboles reliés peu à peu entre eux par des mythes explicatifs », lesquels constituent un « extraordinaire foisonnement symbolique et légendaire ». Ici, « l'erreur partagée a autant de puissance de cohésion que la vérité partagée et toute société repose sur un certain nombre d'erreurs, un certain nombre de vérités et une masse de vérités aménagées »<sup>490</sup>. C'est dans ce territoire aux règles propres – où tout est fondamentalement orienté et biaisé pour répondre à un agenda politique – que se replace notre présentation de la France. Au fond, on est ici dans la continuité directe des exemples de Charlemagne et des mythes des origines évoqués plus tôt pour caractériser le pouvoir français. Ces éléments de définition permettaient déjà de justifier la nature et les enjeux des échanges diplomatiques avec l'Écosse.

Plus récents, les travaux de Léonard Dauphant se sont spécifiquement penchés sur la représentation et la perception de l'espace France ; ses conclusions rejoignent en partie celles de Colette Beaune, mais permettent aussi de nuancer et d'explorer une plus grande variété de modèles, d'éviter certains raccourcis faciles. Au-delà des grandes généralisations, le caractère pluriel et l'imbrication multiscalaire des identités au sein même de l'espace France sont indéniables. Sa méthode n'en reste pas moins hautement compatible avec notre approche du sujet. Selon lui, « les auteurs médiévaux ont d'abord été scrutés dans des enquêtes à charge » : on a listé leurs approximations et leurs erreurs, pour déterminer qu'ils n'avaient qu'une assez vague idée des choses et des lieux dont ils parlent. À cela il rétorque que « l'historien doit faire un pari : témoigner de l'empathie pour les textes, leur faire confiance pour y chercher humblement les traces d'une pensée cohérente »<sup>491</sup>.

Une fois ces recommandations prises en compte, soulignons la place particulière occupée

---

<sup>489</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>490</sup> *Ibid.* p. 14-15.

<sup>491</sup> L. DAUPHANT, *Géographies, Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, coll. Époques, Champ Vallon, 2018, Ceyzérieu, p. 7.



dans ce travail par Paul Zumthor, auteur d'un ouvrage de synthèse sur la représentation du monde au Moyen Âge particulièrement foisonnant. Au-delà de la stricte « perception française de l'espace France », les travaux de Zumthor tracent de grandes lignes, explorent des pistes qui permettent de déverrouiller cette « pensée cohérente » à une échelle plus globale. Dans l'Occident médiéval, Zumthor rappelle que « le christianisme a fait prévaloir [...] une vue plongeante de l'univers. De même que la théologie contient et justifie tous les savoirs, de même l'étendue atemporelle et sans dimensions de Dieu contient, en procession dûment contrôlée, tous les temps et tous les lieux ». Dès lors, « c'est moins à la synthèse en effet qu'aspire l'intelligence qu'à la compréhension d'un ordre ». Cet ordre est tissé à partir de « phénomènes » dont l'intérêt se justifie au nom de « fondements bibliques »<sup>492</sup>. Comme Colette Beaune et Léonard Dauphant, Paul Zumthor insiste aussi sur les évolutions propres à une période aussi étendue que le Moyen Âge. On retrouve ici un découpage familier, sur lequel reposent aussi les choix qui ont présidé à la délimitation de notre sujet. À l'ordre sacré garanti par Dieu, encore largement dominant au XII<sup>e</sup> siècle, se greffe en effet « une laïcisation (toute relative) de certaines valeurs, certaines formes, certaines institutions privées ou publiques. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement sera devenu irréversible, en partie récupéré par les monarchies et la classe bourgeoise en formation ». Toutefois, et malgré ces changements progressifs, jusqu'à l'époque moderne « aucune limite tranchée ne distingue le sacré du profane ; un fort instinct de l'immanence du divin détourne le regard de l'environnement immédiat et le dirige vers des profondeurs où s'interpénètrent nature et surnature »<sup>493</sup>. Ces deux éléments, le verdict définitif du sacré d'un côté, et la part de responsabilité humaine (le domaine du politique) de l'autre, vont constituer deux grandes clés d'interprétation dans cette étude. C'est la conjonction de ces deux facteurs qui va rendre possible l'élévation de la France, et justifier le rabaissement de l'Écosse.

## **1. ESPACE FAMILIER / ESPACE CÉLÉBRÉ : LA FRANCE COMME RÉFÉRENCE**

### **1.1. Une langue**

Commençons par revenir sur certains des éléments qui permettent de mieux percevoir les contours de plus en plus spécifiques d'une « identité française ». Les idées d'une culture et d'une langue française « officielles » font beaucoup de chemin à la fin du Moyen Âge. Néanmoins, selon Colette Beaune, la culture française n'est pas encore unifiée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Elle a un volet latin et un volet français. Le latin est la langue des textes sacrés, de

---

<sup>492</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, op. cit., p. 46.

<sup>493</sup> *Ibid.* p. 47.

la liturgie et de l'administration par excellence jusqu'en 1300. Le prestige de l'Antiquité, qui grandit au fil des siècles, ne fit que renforcer l'emprise du latin à la fin du Moyen Âge : « La situation de fait n'est donc pas favorable à la coïncidence langue-nation ». Quant à l'université parisienne, elle reste longtemps « la fille du pape bien plus que celle du roi ». De 1300 à 1500, les lignes bougent doucement. « La langue française devient aussi peu à peu une langue sacrée parée de qualités multiples ». Une « mystique de la langue » se construit. « Devenu langue maternelle, le français est objet d'amour, tandis que les affrontements guerriers se doublent désormais de rivalités linguistiques ». La notion de migration des études (*translatio studii*), d'abord attribuée à Alcuin puis saint Denis, « finit par être attribuée à Charlemagne »<sup>494</sup>. Comme le pays de France, la langue française est parée de toutes les qualités ; elle entre en compétition avec les autres langues des royaumes voisins. Surpasser l'autre est une mission globale à laquelle s'attachent les auteurs. Pour Nicolas Oresme et (plus tard) Jean de Montreuil, le Français est la plus belle langue du monde, la plus douce, la plus délectable à entendre, il est le langage « noble » par excellence. Cette réflexion est plus mystique que linguistique, car on ne tient pas vraiment compte des qualités techniques de la langue avant 1350.

Pour célébrer le français, Jean de Montreuil rabaisse surtout l'anglais, technique éprouvée, et que l'on va avoir l'occasion d'explorer encore bien davantage. L'anglais est confus et incertain, ses origines sont mélangées. Le français, lui, est doux à entendre, tempéré, équilibré. La souplesse et l'euphonie du français sont louées par d'autres auteurs dont les noms se retrouvent ailleurs au gré de cette étude : Alain Chartier et Georges Chastellain font l'éloge de sa fidélité, son exactitude, sa capacité à tout exprimer. Selon Jean Lemaire de Belges la « langue française est franche, gente, élégante et polie »<sup>495</sup>. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le français avait triomphé à l'international. Popularisé lors des croisades, il est la langue des classes cultivées et dirigeantes dans les cours d'Angleterre, d'Allemagne et de Flandre. Paradoxalement, la pénétration du français est plus lente et limitée dans le sud du royaume de France, où la langue d'Oc résiste. Le français commence seulement à s'imposer au début du XV<sup>e</sup> siècle en Auvergne. Il lui faudra un siècle de plus pour dominer à Bordeaux, et il ne s'impose dans les Pyrénées qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Âge, la diversité linguistique au sein du royaume de France n'est donc pas niée ; elle est même un fait établi. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur Guillaume Guiart énumère les idiomes : normand, picard, flamand... Bernard du Rosier, en 1450, affirme que deux langues sont parlées en

<sup>494</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, op. cit., p. 393.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 398.

France, « la langue gallicane et l'occitane ». En somme, le fait que le français soit diffusé et compris partout n'est pas admis.

Rapidement, le conflit avec l'Angleterre fit de l'unification linguistique du royaume un nouvel enjeu du conflit qui se jouait. Elle s'inscrivait dans ce processus de verrouillage, de solidification, dont le premier objectif est d'empêcher toute légitimation d'une conquête depuis l'extérieur. Chez Jean Juvénal des Ursins, la langue sert à mettre en lumière l'opposition entre les Français « ceux de notre langue » et les Anglais « ceux de leur langue ». Il ne fait aucun doute, selon Colette Beaune, qu'au fil du Moyen Âge, « l'unité linguistique commençait à apparaître comme nécessaire aux nations »<sup>496</sup>. Vers 1420, le *Dialogus inter Francum et Anglum* de Jean Gerson mit en lumière l'impossibilité des Français à obéir aux Anglais sur la base de leurs langages respectifs. Le même Jean Gerson affirma qu'en 1328, Philippe de Valois aurait été élu roi « parce que nous comprenions sa langue ». Interrogée sur ce point, Jeanne d'Arc précisa que les voix qu'elle entend s'expriment en français. « On se mit à penser que nature comme Dieu voulaient que les peuples de même langue soient réunis dans le même État. Tout conflit militaire se doubla d'un affrontement linguistique » ; en cela l'anglais parlé par une partie des Écossais n'était pas sans poser quelques problèmes. Il fut employé comme argument côté anglais pour revendiquer une autorité naturelle sur l'Écosse. En France, au XV<sup>e</sup> siècle, cette question pouvait causer une certaine confusion, et même rapprocher, dans l'esprit des Français, l'allié venu porter assistance et l'envahisseur anglais<sup>497</sup>. Selon Colette Beaune, l'évolution vers la notion de langue et de cultures propres fut, en France, extrêmement lente.

Le XIII<sup>e</sup> siècle pose certes les bases de cette recherche d'identité et de prestige. Il glorifie les qualités de la langue et des théologiens de l'université de Paris. Néanmoins, les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont sur ces deux problèmes des positions diverses et mitigées. Le royaume est en fait multilingue et le latin très prestigieux. Le sentiment national français peut s'appuyer sur bien d'autres facteurs d'unité et langue et culture n'en sont qu'un des éléments, qui n'est pas ressenti comme prioritaire. En ce sens, la situation est très différente en Angleterre où le problème de la langue est au premier plan des préoccupations nationales. Le reflux du français puis sa disparition y sont liés aux défaites sur le continent, à la montée de l'insularité et du patriotisme anglais<sup>498</sup>.

Si la langue n'était pour les auteurs contemporains qu'un facteur parmi d'autres destiné à mieux circonscrire le royaume et à souligner sa supériorité, le poids du conflit avec l'Angleterre s'exprima aussi dans d'autres secteurs, notamment celui de la représentation

---

<sup>496</sup> *Ibid.*, p. 401.

<sup>497</sup> Cf. p. II, chap. IV, 1.3.

<sup>498</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, op. cit., p. 415.

physique du royaume.

En se questionnant sur la manière dont un Français du Moyen Âge pouvait décrire son pays, Léonard Dauphant répond que « dans un monde sans cartes, le support de discours le plus courant et la plus stable était la liste »<sup>499</sup>. Ces listes pouvaient être converties en récits. Vers 1455, le *Livre de la Description des Pays* de Gilles le Bouvier, héraut de Berry, et le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre* sont les deux premiers textes de description et d'éloge de la France. « Ces textes nous apprennent ce que savent leurs auteurs, mais aussi ce qu'ils pensent, les grilles d'analyse qu'ils utilisent. Vers 1330, le *Chapel des trois fleurs de lis* de Philippe de Vitry énumérait les trois fleurs qui rendent la « France forte » : la Science, la Foi et Chevalerie »<sup>500</sup>. Un siècle plus tard, dans le *Débat des hérauts*, la notion de liste, trompeusement neutre, permet à la fois de déterminer les éléments constitutifs de cette « grille de lecture », et la manière dont son usage permit de transposer la lutte entre la France et l'Angleterre sur un nouveau plan.

La notion de comparaison est omniprésente dès qu'il s'agit de célébrer la grandeur de la France. Le caractère remarquable du royaume se pense à partir d'un absolu, le Paradis, et relativement, en fonction des voisins. Dans les textes propagandistes français, la description du royaume est une arme de plus au service de l'affirmation des imaginaires nationaux, un domaine d'extension de la lutte avec l'Angleterre. On l'avait déjà deviné en questionnant la portée réelle de l'activité diplomatique entre la France et l'Écosse : l'affirmation nationale a pour corollaire une conscience aiguë de l'espace international ; elle n'existe pas dans un système clos. Pour construire une échelle et y tenir le plus haut barreau, les valeurs de référence françaises requièrent des espaces d'appui, des zones du dehors. Chez l'étranger, on peut bien sûr constater l'absence ou la négation des valeurs. Dans le cas d'une confrontation particulièrement rude et prolongée entre voisins appartenant à un même monde (celui de la Chrétienté), le processus de définition et d'affirmation est plus subtil. Il ne se fait pas seulement en prenant le contre-pied, mais en mettant en scène une supériorité quantifiable, qui puisse être partout admise.

## 1.2. Comparer pour dépasser

Il ne s'agit pas seulement de dire que l'étranger est différent ; il faut encore démontrer en quoi on le surpasse. Le *Débat des hérauts d'Arme*, en opposant un représentant de la France et

---

<sup>499</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, op. cit., p. 171.

<sup>500</sup> *Ibid.*, p. 171.

un représentant de l'Angleterre dans un concours de plaidoirie arbitré par dame Prudence constitue un parfait exemple de ce « duel » où les adversaires sont jugés selon une seule et même règle. La première question posée par Prudence, « Qui est le royaume chrestien qui plus est digne d'estre approuché d'Onneur ? » fixe le cadre et l'enjeu principal du débat<sup>501</sup>. Pour développer son argumentaire, le héraut d'Angleterre dit s'appuyer sur trois « moyens » : plaisance, vaillance et richesse. La plaisance anglaise s'exprime par la beauté de ses *dames*, de ses *chasses* (des parcs où le gibier abonde) et de son *déduit*, autrement dit par sa forme générale : « car Angleterre est plat pays et est fort labouré et n'est point aboisé ». À cela s'ajoute le foisonnement de la faune (lièvres, oiseaux...). Quand il prend la parole, le héraut de France commence par s'exclamer, « je dis, dame Prudence, que les Anglois sont grans vantoires », avant de développer ses propres arguments. Les femmes de France sont aussi belles que celles qu'on côtoie en Angleterre. La France a des parcs supérieurs : « le parc du bois de Vincenes, le parc de Lesignan, le parc de Hesdin, et plusieurs autres ». Leur supériorité réside dans la nature de leur clotûre : ils « sont fermés a haultz murs comme villes fermées. [...] Il est bien vray que vous avez en Angleterre bien largement des parcz, mais ilz ne sont fermez que d'un petit foussé, d'une haye ou d'un palliz, ainsi que sont les vignes et les pasturaiges de France, fors le parc de Wyndesore »<sup>502</sup>. Hormis Windsor, le paysage d'Angleterre dévolu aux activités les plus nobles ne serait donc pas mieux ordonné que la campagne française ordinaire. Notons ici l'importance prêtée aux éléments qui séparent, qui délimitent, qui protègent et qui circonscrivent. La ligne de démarcation est un élément qui, à tous les niveaux du royaume, témoigne du règne de l'ordre.

De la *vaillance*, second point débattu par les hérauts, on a déjà parlé : dans le passé, la mémoire d'homme et au temps présent, les hérauts comparent la noblesse de leurs rois, mesurent leurs triomphes à la guerre. C'est à cette occasion, au moment de traiter du temps présent, que le héraut de France évoque l'Écosse pour ridiculiser la prétendue supériorité des Anglais. Bien que le « royaume d'Angleterre est plus puissant de richesses, de bonnes villes et de grant nombre de gens que n'est le dit royaume d'Escosse », son incapacité à subjuguier son voisin et à unifier l'île de Bretagne indique clairement que l'honneur est du côté des Écossais<sup>503</sup>. Notons ici le concept de *puissance*, sorte d'indice de classement mesuré à partir

---

<sup>501</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, op. cit., p. 2.

<sup>502</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>503</sup> *Ibid.*, p. 21 : « Et pour ce prenons premièrement au roy d'Escosse. Vous maintenez et dites le dit roy estre vostre homme de foy et vostre subget pour venir a vostre parlement toutes foiz que le mandez. Le roy d'Escosse dit qu'il est roy en son royaume comme vous estes ou vostre, et n'est en rien vostre servant ne subget, et n'est que vostre voysin. Or est ainsi que le dit royaume d'Escosse est au dedans d'Angleterre qui anciennement se

des richesses, des villes et des populations recensées dans les royaumes. Rédigé après 1456, l'auteur du *Débat* rappelle comment les Français reprirent la Normandie et finalement la Guyenne pour démontrer comment les Anglais, qui se plaisent à démarrer des conflits, se révèlent bien incapables de réaliser leurs grands rêves de conquête.

Le *Débat* se déplace ensuite vers la mer, et sur les revendications des deux royaumes à régner sur les flots<sup>504</sup>. Pareille entreprise nécessite des navires et le héraut français entend prouver que son royaume a dans ce domaine une longueur d'avance. « À faire navire fault troys choses », dit-il : du bois, du fer, des ouvriers. Du bois, il dit que « Dieu scet les belles forestz que le roy a en son royaume, dont les unes sont sur rivières et en propres places pour faire navire ». Le fer est présent en France comme en Angleterre, mais les gisements de qualité supérieure se trouvent en Espagne. Si les Anglais doivent déboursier des fortunes pour s'en procurer, les Français, eux, sont « voysins de Biscaye et alliez du roy d'Espagne : si en pouvons avoir legierement »<sup>505</sup>. Pour finir, l'emprise anglaise sur les mers est fragilisée par un élément bien connu, dont la Vieille Alliance est le meilleur témoin. En cas de tempête, les nefes anglaises ne pourront trouver refuge nulle part « car, pour ce que vous estes hayz de tous voz voisins ». Les Français, eux, « pour ce qu'ils sont bien aymez de tous leur voisins, [...] se pevent bien retraire en tous les havres qui sont depuis l'Escluse jusques a Bayonne : en Espagne en Escosse, et partout es Almaignes ». La mauvaise posture du navire anglais perdu en mer, seul et sans recours, est hautement symbolique. Au-delà de l'enjeu purement stratégique que représente le contrôle des voies maritimes, elle se fait le reflet d'une politique française éprouvée, qui s'était employée, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, à isoler l'Angleterre sur la scène internationale. Le héraut français va plus loin : face à l'Angleterre, le royaume de France est sécurisé sur l'ensemble de ses frontières à l'exception « d'un des quartiers, savoir est depuis l'Escluse jusques a Bayonne ». Les Anglais, en revanche, « pour ce que vous estes en isle et environnez de mer, les François vous pevent faire guerre tout environ et de tous les costez de vostre royaume soit en nort soit en ceust, ou en l'est ou en l'ouest ». La nature insulaire de l'Angleterre en fait un espace instable, défini par défaut. En perdant le contrôle de la mer,

---

nomma Bretagne, et n'y a bras de mer, montaignes ne grosses rivières par quoy on ne puisse aisément aler d'un royaume a l'autre. Et si est vray que vostre royaume d'Angleterre est plus puissant de richesses, de bonnes villes et de grant nombre de gens que n'est le dit royaume d'Escosse et toutes foiz vous ne povez ne ne savez trouver manière de les subjuguier ne mettre en vostre obéissance, maiz est le dit roy d'Escosse vray possesseur, bien obey de tous ses subgetz ; et quant vous luy faites guerre, il vous scet bien résister, et y trouvez plus perte que gain. Et pour ce faut il dire que l'onneur est au dit roy d'Escosse et a ses subgetz, et que la honte vous demoure ; car il se scet mieulx deffendre que vous ne le savez assaillir, et demeure en son entier. Si n'avez cause de vous vanter de cette guerre ».

<sup>504</sup> *Ibid.*, p. 31-32

<sup>505</sup> Aisément, à bon prix.

l'Angleterre s'expose sur trois de ses côtés. Au nord, bien sûr, c'est l'Écosse. Là encore, pourtant, la France étend son influence. Riche de ses ressources, aimée et soutenue par ses voisins, la puissance française environne et encercle une Angleterre recluse et haïe de tous.

Les hérauts poursuivent le débat en dissertant sur la nature de la richesse des royaumes<sup>506</sup>. Celle-ci est divisée entre la richesse sur la terre, sous la terre, et « environ la terre ». Partant de la richesse sur la terre, le héraut d'Angleterre affirme qu'elle se divise entre la richesse de peuple, la richesse de fruits et la richesse de bétail. Au sujet du peuple, il dit qu'en Angleterre « verres<sup>507</sup> de si groz villages et de si peuplés que c'est merveillez ; et s'ilz estoient fermez a murs, l'on diroit que ce seroient grosses villes ». Pour traiter de la richesse de fruits, il dit que « le pays est plain<sup>508</sup> et tout labouré, et n'y a nulles terres désertes ». Du bétail, on fait l'inventaire : bœufs, vaches, porcs, chevaux, en insistant sur les brebis dont la laine, très fine, est prisée par les tisserands. Les richesses souterraines sont l'occasion de rappeler la présence de mines d'étain, de plomb, d'argent, d'albâtre, de marbres (noir et blanc), de fer et de charbon. Pour finir, la richesse des environs de la terre se trouve être le poisson qu'on pêche en mer, qu'on sale et que les marchands d'Angleterre vont vendre en divers royaumes et pays. Le héraut de France, de façon beaucoup plus détaillée, mais en suivant un développement similaire, reprend ensuite la parole pour prouver, là-encore, la supériorité française. Pour mesurer la richesse du peuple, il commence par évoquer le clergé. La France surpasse l'Angleterre en ce domaine, puisque « en France doit avoir cent et un eveschié ; en Angleterre n'en y a que xiiii et deux arceveschiez ». À cela s'ajoutent les abbayes et sept universités (« Paris, qui passe toutes les autres ; Orlens, Angiers, Poitiers, Montpellier, Tholouze et Cohours »), là ou en Angleterre il n'y en a que deux (« Oxenfort et Cambrege »). Le héraut poursuit son développement, en énumérant les cathédrales et les reliques qu'on trouve en France. Là encore, l'inventaire fait figure d'argument d'autorité. Il s'agit purement et simplement de faire ployer l'adversaire sous la force des nombres. De là, il apparaît que « toute la Crestianté fait honneur a France, et mectent France la première nacion ». La supériorité française s'exprime devant témoins, sur la scène de la Chrétienté. Le *Débat* n'est certainement pas le seul texte à avoir insisté sur ce trait. Selon Colette Beaune,

Le fait que tous les chrétiens croyaient en un même Dieu aurait pu freiner les nationalismes naissants, car la chrétienté est universelle si la nation est particulière. Il n'en fut rien. [...] En France, où l'émergence nationale est particulièrement précoce, la nation se fit d'elle-même une image très religieuse et s'attribua une place de choix dans le

---

<sup>506</sup> *Ibid.*, p. 34-40

<sup>507</sup> Vous verrez.

<sup>508</sup> plat

plan de Dieu. La France est le peuple élu qui a remplacé les Juifs dans l'alliance avec Yaveh, la nation très chrétienne qui n'a jamais connu ni schisme ni hérésie.<sup>509</sup>

On retrouve la même obsession, formulée de façon particulièrement outrée, dans le *Songe du Vergier*, ouvrage de droit public écrit entre 1376 et 1378 et attribué à Évrart de Trémaugon. On peut se contenter de reprendre Nicole Pons, qui explique comment la France y est décrite comme la terre d'élection de Dieu. « En effet, non seulement « France est le lieu et le reffuge de leglyse », mais « véritablement, Diex est en ce lieu et en ceste terre de France », qu'il a comblée de « plusieurs priviliegues et prerogatives, lezquellez la nacion de France a devant toutes aultres naciones ». N'y trouve-t-on pas les « saintes reliques » du Christ (un morceau de la vraie croix, la couronne d'épines, des clous de la Passion, c'est-à-dire les reliques achetées par Louis IX à l'empereur Baudouin II de Constantinople) ? Il s'ensuit que « le pays de France est plus saint que celluy de Ronme » car le Christ, en lui laissant ses reliques, « a monstre plus grant samblant d'amour au pays de France que a nul pays de Crestianté »<sup>510</sup>.

Le héraut français évoque ensuite la noblesse de France, plus ancienne, nombreuse et prestigieuse. Il conclut cette partie de son exposé en soulignant la manière dont la présence de cette noblesse se manifeste dans le paysage, à la façon des parcs, des forêts, des cathédrales : « les nobles de France [...] ont communément beaulx chasteaulx ou belles forteresses ou ilz pevent seurement vivre et retraire leurs hommes et subgetz se mestier est, ou, s'il est guerre, entretenir leur loyaulté envers leur prince jusques acequ'ilz aient secours ; mais en Angleterre vous n'avez que simples manoirs. Et si vous avez aucuns chasteaulx, pour ung que vous avez, nous en avons cinquante »<sup>511</sup>.

L'énumération se poursuit au moment d'aborder le troisième pan de la richesse du peuple : « pour une ville fermée que vous avez, nous en avons plus de douze bien peuplées » ; c'est au tour de la ville d'être placée sur le canevas du royaume et mise en avant. Par leur présence incontestable, les villes incarnent la richesse et la santé d'un royaume qu'elles étoilent et qu'elles structurent. Leur quantité et leur densité permettent, enfin, d'asseoir la supériorité française. Les villes joueront, au moment d'appréhender l'Écosse, une place centrale. Elles sont l'un des symboles forts de la représentation spatiale au Moyen Âge. « L'imagination médiévale oppose avec force, à la terre nue, l'espace bâti », écrit Paul

---

<sup>509</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, op. cit., p. 110-111.

<sup>510</sup> N. PONS, « De la renommée du royaume à l'honneur de la France », dans *Médiévales*, n°24, 1993, p. 101-116, p. 104.

<sup>511</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, op. cit., p. 42.



Zumthor<sup>512</sup>. C'est là une « polarité primordiale ». Le bâti donne « un signal indubitable, qui introduit l'ordre dans le chaos spatial ». La ville rejette

le nomadisme de la société médiévale : à un univers ambiant parcellisé, elle oppose sa massivité ; à l'émiettement de solitudes rurales, à l'isolement des lignages féodaux, la concentration des êtres et de leurs ressources ; à l'abandon, au flottement dans la certitude des traditions, un dessein apparemment opiniâtre. [...] Du haut de sa verticalité, la ville rayonne : dans l'esprit de ceux qui la contemplent ; mais aussi sur la campagne, qui vit d'elle et dont elle vit. [...] Ainsi la ville est au monde : elle lui appartient et se situe en lui ; elle en est un morceau vivant, un organe.

Dans l'imaginaire médiéval, la ville est « source de vie, promesse d'avenir, pourvoyeuse de valeur ». Pour illustrer ce raisonnement, Zumthor s'appuie sur le *De Universo*, texte produit vers 1230 par Guillaume d'Auvergne, qui fut évêque de Paris. Guillaume y décrit la cité comme le produit du savoir-faire des hommes. « Parmi tant d'objets de bois, de pierre et de métal travaillés par son industrie », la ville ainsi fabriquée sépare l'homme du destin des bêtes brutes, « grâce aux talents déposés en lui par Dieu et rendus fructueux au sein d'un Ordre providentiel »<sup>513</sup>.

Le héraut français se révèle tout aussi loquace au moment de prouver la supériorité de son royaume dans le domaine des « fruiz dessus terre »<sup>514</sup>. Il commence son exposé par une petite pique, en affirmant que le plus gros du blé anglais est gâté pour produire « vostre boisson, c'est assavoir voz servoises ». En comparaison,

la terre de France est fort fertile, la Dieu mercy, et si avons beaucoup de choses que vous n'avez pas. Premièrement le vin, qui est la plus belle licour qui soit qui croist par tout le royaume de France habondamment, et vin de diverses manières, de fort, de blanc, de rouge et de toutes sortes, et si largement que noz laboureurs ne boivent point de servoise, et ne boivent que vin ; et les marchans des froides régions en viennent quérir, et vous mesmes quant vous en povez recouvrer.

La question de la boisson est moins anecdotique qu'il n'y paraît. Thème récurrent dans la plupart des témoignages contemporains, l'absence de vin dans les « froides régions » sert souvent de vaisseau à l'expression de la distance, de l'étrangeté et, par extension, du déplaisir. L'association entre climat et boisson s'impose dans une lecture du monde plus globale, mais toujours très hiérarchisée : dans ce système, le vin surpasse la cervoise, vile boisson dont on doit se contenter faute de mieux. Le héraut, d'ailleurs, n'est pas sans rappeler que les Anglais, dès qu'ils le peuvent, cherchent à importer chez eux le précieux breuvage qu'on trouve à foison sur le sol français. Au vin s'ajoutent d'autres produits qui confirment la supériorité

---

<sup>512</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde*, op. cit., p. 127-130.

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>514</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, op. cit., p. 43-44.

française en raison de leur absence sur le sol anglais : le sel, les noix, les olives (et l'huile qu'on en tire), les amandes, les figues, ainsi que des teintures comme l'écarlate et la guède. Partout en France, on trouve une grande variété de fruits. Rien de tel ne croît en Angleterre, sinon peut-être dans le Kent, et seulement dans des proportions modestes, qui « ne fourniroit pas a servir les petiz enfans de Londres ». Le héraut est moins bavard au sujet du bétail<sup>515</sup>. Il se borne à dire que celui de France est tout aussi bon que celui d'Angleterre, et qu'on trouve de plus en France des ânes et des mulets. Les laines et les tissus sont de meilleure qualité et vendus à meilleur prix. Contrairement aux Anglais, les Français savent fabriquer eux-mêmes leurs tissus, notamment dans les draperies de Rouen, Montivilliers, Paris et Bourges. L'approche est la même au moment de traiter des ressources qui se trouvent sous la terre. Le héraut français précise que l'on trouve de l'or dans les rivières. Le sol est par ailleurs riche en argent, fer, acier, plâtre et « y a largesse de salpêtre qui est bien necessaire pour guerre ». Le charbon ne manque pas, mais son usage est confiné aux forges et aux maréchaux-ferrants. Et effet « la Dieu mercy, le royaume de France est si bien porcionné que l'on y trouve par tous pays blé, vin et boys, duquel boys l'on se chauffe et en apreste l'en les viandes, qui est chose trop plus plaisante que n'est vostre charbon de pierre ».

C'est le constat d'un royaume « si bien porcionné » qu'il faut d'abord souligner. On le retrouve un peu plus loin au moment d'apprécier les cinq fleuves « si bien proporcionnez, que tous les biens qui croissent au royaume de France, se c'est leur plaisir, ilz les font venir a la mer »<sup>516</sup>. Ces voies fluviales structurent harmonieusement l'espace français et fournissent un poisson qui concurrence celui des Anglais. Surtout, ce sont des artères qui facilitent la circulation des nombreuses richesses produites au sein du royaume et leur permettent d'atteindre la mer, et, au-delà, d'autres destinations. L'argument concernant l'hydrographie, à la manière du passage qui traitait du contrôle de la mer, sert à rendre visible l'aisance avec laquelle les Français et leurs marchandises peuvent circuler. En comparaison, les Anglais, confinés dans leur île, entourés par des eaux dont le contrôle leur échappe, sont coupés du monde. La fin du passage est particulièrement triomphale. Elle associe les divers éléments évoqués plus tôt pour conclure qu'il

n'est royaume au monde mieulx garny ne mieulx proporcionné de fleuves et rivières que n'est le royaume de France. Et ainsi le royaume de France a cest avantage sur vous, car il se aide de la mer et des diz fleuves s'il veult, et peut on aler par terre, sans passer par mer, en Espagne, en Lombardie, en Almaine, ou la ou bon luy semble. Et vous ne le povez pas faire, car vous estez avironnez de mer, et ne povez saillir de vostre royaume que par

---

<sup>515</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>516</sup> *Ibid.*, p. 47.

mer ; et si ung puissant prince estoit roy de la mer et plus fort que vous, vous seriez asseigez et ne pourriez avoir secours.

Pour synthétiser son discours, et justifier le caractère profondément inéquitable de la répartition des richesses entre la France et l'Angleterre, le héraut français développe l'argument qui se dessinait déjà au moment de narguer les Anglais et leur piteuse cervoise. Ici, on touche au cœur théorique de la représentation de la France, à l'endroit où le verdict de la géographie converge avec le discours de propagande pour le compléter, le valider<sup>517</sup>. Le royaume de France est trop mieulx assis que vous n'estes », affirme le héraut, « car il est entre les chaudes et froides régions : les chaudes qui sont delà les mons sont fortez a endurer pour les grandes et excessives chaleurs, et les froides, en quoy vous estes, sont fort nuysans a corps humain, car l'yver y commence si de premier et y dure si longuement que les gens y vivent en doleur de froidure, et n'y peut croistre comme nulz fruitz, et ce qui y croist est mal aptemcé et asaisonné ». Si les régions du sud sont mal adaptées et inconfortables pour leurs habitants, c'est au nord qu'est consignée l'Angleterre. C'est là la source indépassable de son infériorité. « Mais France, qui est entre deux et ou meillieu, la se réponse vertu, et y est l'air doux et plaisant, et tous fruitz y croissent habondamment et sont vertueux et délicieux, et les gens y vivent plaisamment et actrempeement, sans trop grant chaleur ne trop grant froideur ».

La manière dont se pense la représentation française, dans le cadre du *Débat*, ne consiste pas, on l'a vu, à simplement se distinguer de l'Angleterre. Plus qu'une différence, c'est une indiscutable infériorité anglaise qui est mise en scène ; c'est un système qui a pour pivot, pour point focal, la France. Le royaume est prospère, bien défini, bien irrigué et desservi. Il est un carrefour à partir duquel sourdent des routes commerciales et se tissent des liens avec les royaumes voisins. Il est à la fois un centre de gravité et le lieu d'une saine circulation, un *hub*. Lieu d'abondance, protégé, contrôlé, encadré par ses châteaux, dominé par ses clochers, on y côtoie des villes bien murées qui frémissent d'activité, des pôles intellectuels et des campagnes prospères dont la vigne est le symbole. L'ensemble repose sur une théorie des climats qui soutient cet argumentaire, et qui traduit la faveur spéciale que Dieu a fait au royaume. La centralité auto-proclamée de la France, à laquelle correspond une forme de perfection terrestre, dessine autour d'elle des cercles concentriques où les valeurs se délitent progressivement. On décrit des périphéries de plus en plus médiocres, selon que l'on s'éloigne vers le nord ou le sud.

L'Angleterre n'est pas définie comme le lieu de l'altérité absolue. Intégrée à la

---

<sup>517</sup> *Ibid.*, p. 48.

chrétienté, elle est de la France un piètre concurrent, le voisin des faubourgs. Dans le grand ordre du monde, sa place est déjà fixée. À l'arrogance du héraut anglais, son interlocuteur français répond par une formule tranchante qui résume parfaitement la manière dont il a pensé et construit son portrait de la France : « Nous avons tout ce que vous avez, et si avons en toutes choses plus que vous n'avez »<sup>518</sup>.

On peut déjà, à ce stade, s'attendre à une forme de répercussion sur l'Écosse de la critique faite de l'Angleterre. La vision très utilitaire du pays, en fonction de ses richesses exploitables, le dénigrement des régions nordiques ; tout cela permet d'anticiper certains réflexes, de comprendre l'intention derrière le regard. Avant d'en venir aux expéditions françaises, on va une dernière fois solliciter l'enquête de Colette Beaune pour finaliser et synthétiser le portrait idéal de l'espace France. Dès le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, on commence à voir apparaître des qualificatifs stéréotypés accolés à l'évocation de la France. Ces derniers sont « très peu variés » : elle est douce et belle. Du chevalier elle a la fidélité, la loyauté, la courtoisie, la grâce, la libéralité. Du clerc elle tient bonne renommée et foi parfaite<sup>519</sup>. Ces grands traits n'ont pas de négatifs. Aucun défaut n'est attaché à l'idéale *Francia*. Certaines critiques visent les populations françaises, mais sans entacher ni compromettre l'ensemble. Parmi ces défauts on compte l'émotivité, l'impulsivité, le manque de ruse, une légèreté qui peut déboucher sur les luttes de partis ou des divisions, l'amour de l'argent, le contentement de soi et l'orgueil<sup>520</sup>. Toujours au XIII<sup>e</sup> siècle, Primat de Saint-Denis définit dans le prologue des *Grandes Chroniques* la France comme « très chrétienne ». Par la suite, des auteurs, comme Thomas Basin dans son *Apologia* (1475), précisèrent le portrait de la France, en y associant des spécificités linguistiques et politiques (comme la loi salique). Pour résumer, « La France militaire et très chrétienne du XII<sup>e</sup> siècle se voit dotée au XIII<sup>e</sup> siècle de prestige culturel, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles d'une identité institutionnelle »<sup>521</sup>.

Dans l'espace, la France est surtout représentée comme un jardin. Cette image « est issue de l'effort de penser la nation comme un territoire défini avec des limites et des qualités particulières, ce qui suppose un royaume doté d'une assise territoriale stabilisée »<sup>522</sup>. Léonard Dauphant précise que « la France médiévale a fait de la campagne son cadre culturel de référence. Il s'agit d'un choix : l'Islam classique, par exemple, se pense comme urbain et marchand. La Grèce et Rome ont aussi été des civilisations de la cité, mais ont fait de la

---

<sup>518</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>519</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, *op. cit.*, p. 420.

<sup>520</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>521</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>522</sup> *Ibid.*, p. 429.

campagne le lieu du ressourcement moral (les vertus paysannes) et du délasserement dans un lieu agréable »<sup>523</sup>. Certes, Paris, joue toujours un rôle « capital ». Encore perçu au XII<sup>e</sup> siècle comme un repère périphérique par rapport à la centralité romaine, Paris se hisse à partir du XIII<sup>e</sup> siècle au rang de centre mythique du royaume. « Ce sont les universitaires qui ont forgé le prestige de Paris : en faisant de la Sorbonne une université de rayonnement européen, le cœur de la théologie latine, ils prennent conscience que Paris joue le rôle majeur de dépositaire de la Vérité. »<sup>524</sup>. Par le biais de la *translatio studii* (dans laquelle se sont invités les Écossais<sup>525</sup>), Paris reprend (confisque) le flambeau de la connaissance qui brûla jadis à Athènes puis à Rome. D'après Léonard Dauphant, Raoul de Presles fit de Paris « la nouvelle Rome à la place de Constantinople ; Jean Juvénal lui donne le titre de nouvelle Athènes, honneur de la France et de la Chrétienté. Cette centralité de Paris est intégrée par la géographie commune au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Deux jeux de mots résument le rôle de la capitale scientifique de la Chrétienté : Paris sans pair ; Paris-Paradis »<sup>526</sup>.

Autour de Paris, pôle lumineux du royaume, le territoire est intensément cultivé, ordonné et contrôlé par l'homme. Ce paysage amène, qui rappelle le *locus amoenus* des auteurs antiques, s'étend dans la plaine découverte, hors de la forêt aventureuse. Il adopte les aspects symboliques du verger, du parc ou du jardin. La définition du jardin n'entre pas en conflit avec celle de ville ou, dans le cas français, de Paris. Selon Paul Zumthor, le jardin est la « forme incomparable du bâti ». Il signifie « l'espace universel, transmué en œuvre humaine. [...] Pour l'essentiel, il est fait de plantes et d'eau courante. Les unes exaltent les symbolismes latents de l'arbre et de la fleur ; l'autre signifie, avec évidence, l'éternité »<sup>527</sup>. Dans le « jardin de douce France », les fruits sont abondants. Un éternel printemps y rend l'air doux et tiède, et les fleuves qui l'irriguent empruntent à la représentation du Paradis. Si ce jardin fleurit, c'est justement parce que la bénédiction de Dieu est sur lui. Colette Beaune affirme que de nombreux auteurs filèrent cette allégorie, comme Gerson, qui développa dans un sermon l'analogie entre le jardin de France et celui de Dieu où fleurit la vertu.

Cette vision poétique s'enrichit au XV<sup>e</sup> siècle d'une dimension laïque. Le jardin de France n'est pas environné par l'eau, contrairement à l'Angleterre. Les frontières

---

<sup>523</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>525</sup> Cf. p. I, chap. II, 2.3.

<sup>526</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 99, voir aussi C. BEAUNE, « Raoul de Presles et les origines de Paris », dans F. AUTRAND, *Penser le pouvoir au Moyen Âge : (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand*, textes réunis par Dominique Boutet et Jacques Verger, éditions Rue D'ulm, 2000, p. 17-32.

<sup>527</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, *op. cit.*, p. 107.

continentales sont figurées par des palis déplaçables ou des clôtures légères. Le roi devient alors le grand jardinier de cet espace. C'est à lui que revient la tâche d'assurer l'entretien et la garde des clôtures. C'est son pouvoir, son autorité, qui contribuent à l'entretien du jardin, y garantissant la paix et la justice, deux piliers essentiels de la monarchie<sup>528</sup>. Notons toutefois que dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les traités passés entre la France et l'Écosse s'étaient appuyés sur un raisonnement très similaire. Les rois de France et d'Écosse – unis par l'amitié – avaient proclamé leur intention de promouvoir et de défendre la paix au nom de principes chrétiens. C'est en garantissant celle-ci (par la force si besoin) que la tranquillité et la prospérité des royaumes pourraient être assurées.

### 1.3. Un paysage social et symbolique

Selon Léonard Dauphant, la notion de « paysage » a toute sa place au Moyen Âge. Il importe toutefois de dépasser sa « définition rigide, fondée sur les Beaux-Arts », qui en ferait un « tableau abstrait du monde ». En réalité, « notre paysage recouvre une triple réalité : perçu, c'est un certain regard, formé par une culture ; construit, il est aussi une forme donnée à la Terre ; enfin, il est élu, valorisé par une civilisation, parmi les multiples milieux naturels qui l'accueillent. *In visu et in situ*, il définit donc une façon d'habiter la terre, il est le sentiment d'être au monde d'un peuple »<sup>529</sup>. On a étudié en ce sens le *Débat*, mais Léonard Dauphant cite également les productions iconographiques de la fin du Moyen Âge. Dans les *Très Riches Heures du duc de Berry* ou dans l'*Armorial du héraut Guillaume Revel*, on décèle la conscience du paysage du commanditaire : ces représentations dessinent des « lieux-idées ». De là, Dauphant affirme que « les premiers paysages peints en France sont des paysages sociaux ». Cette remarque est capitale à la compréhension de notre sujet. La forme et le sens donnés à la nature, l'influence de Dieu dans l'organisation de l'espace ne sont pas pour autant contradictoires. Dans son organisation naturelle et dans la manière dont il est perçu, le monde médiéval est *déjà* social : en France, Dieu a posé les bases qui justifient l'élaboration des caractéristiques remarquables associées au royaume (forme, climat...). Dieu a gratifié la France d'un potentiel lui permettant de faire valoir une prospérité sans égal, mais c'est à la société d'exploiter, d'ordonner et de protéger ce patrimoine, ce jardin paradisiaque. Si Zumthor favorise les notions d'harmonie et de lumière comme principes fondateurs du beau au Moyen Âge (on y reviendra), Dauphant, en s'appuyant notamment sur la structure du *Débat*, affirme que c'est aussi « l'honneur qui sert de paradigme dans cette société, pour les

<sup>528</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, *op. cit.*, p. 432-434.

<sup>529</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 30.

princes comme pour les paysans, et ce jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Cet honneur peut également être un paradigme de sa culture paysagère. L'habitat noble, le travail paysan, la chasse, les ressources de la terre, le panorama sont les divers éléments d'un pays perçu comme un véritable paysage quand leur beauté, issue de la plaisance, de la vaillance ou de la richesse, devient l'expression de l'honneur seigneurial »<sup>530</sup>.

Ces remarques de Dauphant permettent à la fois de mieux comprendre l'essence de la représentation du paysage médiéval, français notamment, mais aussi de nous faire prendre conscience du chemin parcouru. De la nécessité de nous désolidariser d'une perception contemporaine dont les enjeux ne sont peut-être plus les mêmes. « Aujourd'hui la présence de l'homme chasse la beauté. [...] Au Moyen Âge, le beau, le bon, le riche ne s'opposent pas, ils convergent. Dans les campagnes, beau et productif sont une même chose, parce que le fertile donne la vie et que la vie est bonne ». Dans un monde où l'esthétique a désormais tendance à se concevoir en réaction à l'économie, « nous sommes contraints de chercher la beauté en exil, dans le sauvage improductif (la haute montagne) ou dans le stérile inhabité (le désert) »<sup>531</sup>. Ces paysages nous éloignent du jardin. Nous éloignent des centres, de la lumière. On se dirige vers un espace ouvert, sombre et dépeuplé. Si ces environnements peuvent trouver grâce à nos yeux, on peut anticiper deux types de réactions chez l'observateur médiéval : le désintéret le plus complet, ou une approche critique, dominée par la valeur négative qu'on associe à ces lieux.

La supériorité française se conçoit dans un espace physique et naturel hautement favorable. À partir d'une centralité fixée et garantie par Dieu, au milieu de laquelle brille Paris, elle élabore un système de références absolues dont les qualités correspondent au royaume. L'éloignement, en fonction de la latitude, amène naturellement à un dévoiement progressif de ces qualités associées au familier. Cette pensée est systémique ; elle repose sur un phénomène de comparaison constant où le degré de similarité et de divergence sert à mesurer une distance, une différence. Par extension, toute différence, perçue comme un manque, une insuffisance, prend la forme d'une infériorité. On retrouve là la « théologie de l'espace » évoquée par Zumthor ; dans notre domaine d'étude, impossible de ne pas remarquer qu'elle se double d'un catéchisme très politique.

Le beau paysage médiéval resplendit dans la gloire de Dieu, mais il est aussi éminemment social, reflet de l'honneur seigneurial. Beauté et prospérité convergent sous le

---

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 89.

regard vigilant des rois et grâce à l'action combinée des différents corps qui composent la société. À l'image du royaume, des villes, des parcs et des champs, l'espace français, dont l'avatar de prédilection est le jardin, est hautement contrôlé et ordonné. Partout, des lignes délimitent des ensembles, matérialisent des frontières : le jardin est clos. Pour mesurer la grandeur du royaume, l'outil de prédilection, on l'a dit, est la liste. Des évêchés, aux ressources minières en passant par les villes, les fleuves et les universités, les chiffres permettent de souligner la fiabilité de ce système. Dans le *Débat des Hérauts d'Armes*, cet outil est employé pour proclamer, selon une méthode en apparence objective, la supériorité écrasante de la France sur l'Angleterre. Cette évaluation permet, une fois le verdict rendu, de souligner l'arrogance des Anglais, qui croient pouvoir se hisser au-dessus de leurs voisins français. C'était déjà cette arrogance qui avait été dénoncée dans le *Songe du Vergier* ; cette fois en insistant sur la manière dont l'Angleterre avait corrompu le pouvoir et la puissance investie en elle par Dieu pour s'adonner à la conquête inique et sanglante des royaumes voisins<sup>532</sup>.

Cet exemple illustre à merveille la manière dont la grâce divine, qui se manifeste diversement, induit aussi une responsabilité. Là où le roi de France prétend jouer le rôle de champion et de défenseur de la Chrétienté, d'architecte de paix (on retrouve ici la raison d'être de la Vieille Alliance), les ressources allouées à l'Angleterre sont dévoyées ; elles nourrissent un excès de confiance qui pousse ses princes à mener des guerres de conquête. Ce que les auteurs décrivent ici, c'est une responsabilité. La politique anglaise les a menés à se couper de leurs voisins. Ils sont seuls et haïs. Leur île est une forteresse de parias, environnée par une mer menaçante. Si la France est si belle, c'est parce qu'elle a usé à bon escient des présents que Dieu lui a faits. Elle a créé un réseau d'amitié avec ses voisins ; sa prospérité naturelle, dont le produit ruisselle le long des fleuves et jusqu'à la mer, est encore accrue par la manière dont le roi y mène sa bonne politique. Tandis que l'Angleterre lorgne sur ses voisins, s'isole et s'expose, la France assume confortablement un statut pluriel, mais dominant, à la fois carrefour ouvert sur les autres puissances chrétiennes, jardin paradisiaque, et espace protégé par des frontières bien établies et bien défendues. La description des fleuves, qui « font de la France un pays ouvert et sûr »<sup>533</sup>, résume parfaitement la manière dont les auteurs cherchèrent à personnaliser le royaume.

---

<sup>532</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.2.

<sup>533</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 195.



Le contenu du *Débat* est particulièrement intéressant en cela qu'il permet de comprendre comment s'ordonne la description du royaume, et quels éléments on mobilise pour en faire la promotion. Surtout, le *Débat* expose comment on peut mettre côte à côte deux royaumes et les « mesurer » au moyen d'une grille de lecture pensée comme universelle, mais qui n'a pas d'autre but que de mettre en valeur l'espace français. Le *Débat* a toutefois pour caractéristique principale de mettre en scène une confrontation, sans même prétendre s'en cacher. Il s'agit de déterminer la supériorité d'un royaume sur un autre, rien de plus, rien de moins. Comme on va le voir, les observations faites à partir du *Débat* tiennent, y compris lorsqu'on les rapproche de celles que l'on peut tirer du *Livre de la Description des Pays* de Gilles le Bouvier.

Contrairement au *Débat*, le *Livre* évoque la « délectation » et le « plaisir » qu'on éprouve à « veoir le monde, et les diverses choses qui y sont ». L'auteur destine son ouvrage à ceux qui « veullent savoir sans y aler, et les aultres [qui] veullent veoir, aler, et voyager ». Il entend partager le savoir qu'il détient sur « la forme et les propriétés des choses qu'ilz sont en tous les royaumes crestiens et des aultres royaumes où je me suis trouvé ; de la longueur d'iceulx, des montaignes qui y sont, et des fleuves qui y passent, de la propriété des pais, des hommes, et des aultres choses estranges »<sup>534</sup>. Ce que l'on décèle ici, c'est une curiosité tournée vers l'extérieur. Le texte traduit le plaisir associé au voyage, à la découverte, et une fascination certaine pour « l'étrangeté ». Léonard Dauphant souligne à juste titre le caractère remarquable de cet ouvrage : « Chez les hérauts, deux objets géographiques structurent l'imaginaire du territoire français : les rivières et les pays. Gilles le Bouvier est le premier à en donner une vision générale dans le Livre de la Description de pays ». Il propose en plus une « vision d'ensemble et objective : c'est un tournant dans la géographie populaire, qui devient un sujet à part entière »<sup>535</sup>. Doit-on pour autant s'attendre à un texte qui répondrait aux exigences contemporaines des ethnologues et des géographes ? Certainement pas. Contrairement au *Débat*, le regard de Gilles le Bouvier parvient à dépasser l'obsession anglaise ; on lui doit notamment une description de l'Écosse, à laquelle on va bien sûr revenir. Pourtant, c'est d'abord à la France que Gilles consacre, prudemment, et en forme d'introduction, toute la première partie de son développement. Le plongeon dans l'étrangeté ne se conçoit pas sans une révision préalable et une célébration détaillée de la zone depuis laquelle on va scruter les environs. Le texte propose « un mélange étonnant de traditionnel et de nouveau. Selon la conscience ancienne du décentrement, le héraut décrit un pseudo-voyage universel jusqu'en Chine, où il situe les plus grandes villes du monde. Mais il commence par la France, au nom

<sup>534</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays...*, op. cit., p. 29.

<sup>535</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, op. cit., p. 196.

du patriotisme ». Son portrait de la France, encadré par deux éloges, représente à lui seul un quart de l'œuvre. Toujours d'après Dauphant, le recentrement aboutit à un portrait de la France tout à fait nouveau, et « sous prétexte de guide de voyage, Gilles le Bouvier fait de sa première partie la première chorographie française »<sup>536</sup>. On ne va pas revenir sur les détails de sa description, sinon pour souligner les parallèles avec les observations tirées de l'étude du *Débat*, et les compléter par quelques autres éléments susceptibles de nous être utiles au fil de notre développement.

La première partie du portrait de la France est dévolue à la présentation globale du royaume. Il y est question de son climat, de sa taille, de ce qu'on y produit, des frontières et des rivières. On retrouve la notion de bonne proportion, tandis que la forme même du royaume, en diamant, le dote d'une harmonie toute géométrique. Léonard Dauphant précise qu'à partir de ses quatre extrémités, « le royaume forme un losange. [...] Ses deux axes le mesurent comme un espace-temps. La France fait 22 journées de long et 16 de large, ce qui correspond au temps de trajet du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble correspond, dans l'œil de l'auteur, à la définition qu'il se fait de la beauté : « le royaume est beau car il est « pourporcioné » grâce à l'équilibre des saisons, qui fait écho à l'équilibre des territoires ». Ce losange sert aussi d'enveloppe à un environnement équilibré et harmonieux :

Ce territoire en mouvement se dessine à travers une double circumambulation, au sud de la Loire autour du Massif Central dont le sanctuaire marial du Puy occupe le sommet, et au nord autour du Bassin parisien dont le centre est occupé par la capitale et son palais. [...] L'espace est donc perçu globalement comme un territoire aux limites nettes, décrit selon un itinéraire mental fait de deux boucles [...] dont la Loire trace la diagonale.<sup>537</sup>

Globalement, là où le *Débat* opposait frontalement deux royaumes, Gilles le Bouvier, dans son portrait de la France, est beaucoup plus précis. Il situe, caractérise et compare sans arrêt les « pays » qui constituent le royaume. Pour cela, il a recours à quatre éléments : le relief, la richesse du sol, les productions, la société. Les pays sont plats, de montagne ou de haute montagne. En employant une méthode désormais familière, il classe ces pays selon leur fertilité : « Ils sont bons, très bons, ou pauvres s'il s'agit de montagne ou de pays de sablons. Les productions sont surtout agricoles : vin, blé, bétails, forêts, étangs et textile. Certaines provinces se distinguent par leur commerce, leurs grandes villes, ou par des produits particuliers tel le sel ou les minerais ». On le voit par ailleurs distinguer les régions selon qu'on y consomme de la bière ou du vin, ou qu'on y laboure les champs avec des bœufs ou

---

<sup>536</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 196.

des chevaux. Gilles le Bouvier distingue trois types de pays : les régions de montagne, pauvres et rudes ; les pays riches aux populations arrogantes ; et les pays riches et vertueux. Dauphant note que « seuls les poitevins sont à la fois « bonnes gens » et pauvres puisqu'ils portent des bures ». La « rudesse » associée à la montagne est aussi utilisée à d'autres fins, notamment pour critiquer trois régions de plaines (Guyenne, Bretagne et Bourgogne). Au sortir de la guerre de Cent Ans, certaines cicatrices sont fraîches et ces trois duchés sont encore assimilés à des ennemis intérieurs<sup>538</sup>.

Le royaume vu par le héraut Berry est un territoire maîtrisé, pensé géométriquement. Il est le premier à faire de la Loire une structure générale du pays, explicitant la grande césure intérieure qui coupe le royaume en deux depuis (au moins) le XII<sup>e</sup> siècle. Par là même, il fait de ce mur une ligne directrice. La France est alors une somme de pays articulés par des lignes de faille, mais aussi des centralités complémentaires : Paris et le Massif central se répondent d'une rive de la Loire à l'autre. Ce sont désormais les limites politiques du royaume qui jouent le rôle de frontières mentales<sup>539</sup>.

Cette remarque, de même que le développement relatif à la variété des « pays » sont des éléments qu'il ne faut pas perdre de vue. Ils illustrent la manière dont la France peut à la fois se définir comme une entité propre, avec ses caractéristiques générales, mais aussi comme la somme harmonieuse de ses parties. Plutôt que de nier l'existence de ces variations, Gilles le Bouvier insiste sur la façon dont elles s'articulent, communiquent, et s'intègrent dans l'espace national. Les obstacles intérieurs, une fois dépassés, intégrés, renforcent la visibilité de la seule vraie frontière qui tienne : celle qui délimite le royaume. Cette représentation, faite de lignes, d'aplats, de points, permet de comprendre pourquoi la carte, d'abord utilisée par les marins, ne fut pas « l'outil de représentation privilégié des Français, peuple terrien ». À la place, on emploie des « formes simples » qui « saisissent donc l'espace avec un seul outil : des limites, des lignes, des points extrêmes. Les limites définissent un territoire entre les lignes qui l'enclosent, qu'il s'agisse de réalités naturelles (des rivières frontières) ou conventionnelles comme les frontières politiques ou les mentions de voisins (confronts). Les lignes « définissent le territoire de l'intérieur : la liste des lieux suit la logique du parcours, elle peut partir d'un centre et y revenir, ou seulement balayer l'espace »<sup>540</sup>. On retiendra surtout la forme générale du royaume : ce losange fait tenir ensemble chaque pièce, ordonne le tout et lui donne un aspect équilibré et inviolable. Aux antipodes du territoire accidenté ou de l'amalgame aléatoire, il rappelle encore le jardin, caractérisé par la pureté des lignes qui le définissent. « Dans le *Roman de la Rose*, le jardin est carré pour Guillaume de Lorris et rond

---

<sup>538</sup> *Ibid.*, p. 197-198.

<sup>539</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>540</sup> *Ibid.*, p. 201.

pour Jean de Meung »<sup>541</sup> ; rond ou carré, le jardin est d'abord un lieu de beauté, un espace où la nature féconde se conforme aux volontés humaines. Ce lieu idyllique, pour finir, se distingue de ce qui l'environne au moyen d'une haie, d'une clôture ou d'un mur ; la frontière le contient, le définit et le protège.

Du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la représentation spatiale de la France s'inscrit très clairement dans le processus d'affirmation de l'imaginaire national français. Il serait possible d'aller beaucoup plus loin dans cette étude, mais il nous faut revenir à l'étude de ce « corollaire » que constitue la place jouée par l'étranger dans ce développement, et, spécifiquement, la place de l'Écosse et de ses occupants. Toujours dans les pas de Léonard Dauphant, rappelons simplement qu'au XII<sup>e</sup> siècle, la France n'était qu'un pays parmi d'autres, cherchant à exister dans les vieux cadres carolingiens du royaume. Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles a lieu une « lente agrégation » entre les Français et leur roi<sup>542</sup>. Le XV<sup>e</sup> siècle, auquel on a consacré une place prééminente dans notre étude, marque « le temps de l'unité royale ». C'est l'époque de Jeanne d'Arc, figure immédiatement saisie par le pouvoir français pour faire passer un message clair. Elle « révèle la prégnance du sentiment national dans sa région de frontière. [...] Dans sa lettre de défi aux Anglais, elle affirme haut et fort l'idée d'une France étendue aux dimensions du royaume ». Elle annonce vouloir « bouter » les Anglais « hors de toute France »<sup>543</sup>. Cette unité royale prend la forme d'une « société d'offices tournée vers le service du roi », tandis qu'à l'échelle du royaume la culture française devient dominante. Cette transformation, dont se fait écho Gilles le Bouvier, « s'appuie sur une nouvelle donne socio-politique : le pouvoir royal se rend présent dans toutes les régions »<sup>544</sup>. Il s'agit là bien sûr d'un premier élément capital dans notre étude : la représentation de la France, à la fin du Moyen Âge, obéit à des normes strictes qui permettent à la fois de la caractériser (centralité, prospérité, unité, et harmonie) et de la rendre incomparable. Par incomparable, on ne disqualifie pas ici le recours à la comparaison, bien au contraire. C'est la comparaison avec les royaumes voisins qui valide la supériorité française, la rend indépassable. Il s'agit du second élément le plus important : si la guerre de Cent Ans a contribué en France « à l'union du Sud et du Nord », elle a aussi validé « l'étranglement » (l'éloignement, la séparation) de la France et de l'Angleterre<sup>545</sup>. On peut d'avance supposer que la perception à l'espace étranger, fût-il un territoire allié, fera écho à cette analyse.

---

<sup>541</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>542</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>543</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>544</sup> *Ibid.*, p. 245.

<sup>545</sup> *Ibid.*, p. 243.

Après avoir étudié l'espace neutre, aimant et égalitaire de la diplomatie, après avoir mesuré les limites intrinsèques de l'Alliance, le malaise et les frictions causées par la mise en relation directe des deux alliés, il est temps dans cette dernière partie d'intégrer la manière dont l'Écosse et ses habitants furent inclus – fixés – dans cette grille de lecture du monde.

## **2. LES EXPÉDITIONS FRANÇAISES EN ÉCOSSE AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE**

### **2.1. La traversée**

Le sentiment de saturation, le degré de tension qui caractérisèrent le rapport entre les Français et les Écossais au XV<sup>e</sup> siècle avaient pour racine un déséquilibre. L'Alliance s'était construite sur la reconnaissance mutuelle de deux entités séparées. Malgré les liens déployés par la diplomatie, ce sont toujours deux structures – similaires, mais distinctes – constituées d'un roi, de ses sujets et de son royaume qui communiquent. L'équation fut en quelque sorte faussée lorsque les Écossais débarquèrent par milliers en France. Associer deux royaumes dans une lutte commune n'appelait pas au déversement du contenu de l'un dans le second. L'idée d'un lien intime entre le royaume et ses occupants avait déjà fait du chemin. Le sujet est lié au royaume comme l'abeille à la ruche ; il en a les qualités, il peut mourir pour le défendre. Faire appel à des Écossais pour défendre la France n'était pas un aboutissement : c'est au mieux un pis-aller, et, dans tous les cas, une entorse faite à l'ordre naturel. Dès le départ, il y a entre les alliés le constat et la reconnaissance d'une distance, d'un éloignement qui est d'abord géographique. Cet éloignement avait paradoxalement été la source du rapprochement entre les deux puissances. Par le jeu de leurs situations respectives, les alliés prennent l'Angleterre en tenaille. Cette distance ne fut pas seulement une amorce, un point de départ ; elle garantit entre les alliés une certaine tranquillité en limitant les frictions causées par les rapports de proximité. Les relations tendues que l'Angleterre entretenait avec ses voisins français et écossais constituaient un bon exemple de ce phénomène. Si les rois anglais avaient pu initier avec la France une guerre qui se présentait au départ comme un « simple » conflit de succession, et si les Anglais et les Écossais partageaient une certaine contiguïté (territoriale et linguistique notamment), les Français et les Écossais pouvaient plus facilement se percevoir comme d'authentiques étrangers. Il y a là une certaine ironie. Aucune marche, aucune zone tampon : entre la France et l'Écosse, pas d'espace de glissement graduel ou d'acclimatation. Même la proximité « subie » qu'impose un long voisinage est absente. Le Français qui débarque à Édimbourg ou l'Écossais qui met pied à terre à La Rochelle pénètre dans un espace autre, où l'on va en retour le percevoir comme un élément extérieur. En dépit

de la longue tradition d'échanges entre la France et l'Écosse, qui adoucit évidemment ce phénomène, le caractère potentiellement brutal de cette transition ne doit pas être oublié.

Le trajet entre la France et l'Écosse était principalement, et pour des raisons évidentes, une affaire de navigation. Obstacle parfois formidable, la mer n'en était pas moins une voie de communication largement employée au Moyen Âge pour relier l'île de Bretagne au continent. On l'a vu dans le *Débat des Hérauts d'Armes*, la mer est un espace poreux, que l'on veut contrôler ; c'est un enjeu stratégique et un argument utilisé pour faire planer sur l'Angleterre la menace d'une invasion susceptible de survenir de tous les côtés. La côte orientale de l'Écosse, jalonnée de villes portuaires, entretenait depuis longtemps des échanges avec le continent, notamment par l'intermédiaire des Flandres, véritable plaque tournante du commerce maritime pour le quart nord-ouest de l'Europe. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'occupation de la Normandie par les Anglais conduisit à un basculement : dans les années 1420, les navires espagnols chargés de soldats écossais appareillèrent dans l'estuaire de la Clyde, sur la côte occidentale de l'Écosse, et voguèrent jusqu'à La Rochelle en passant par la Mer d'Irlande. Ce trajet fut aussi emprunté par les ambassadeurs français contemporains. L'un d'entre eux, Regnault Girard, a livré un témoignage saisissant de l'un de ces voyages en Écosse. Le trajet entre la France et l'Écosse, s'il pouvait se dérouler sans encombre, était une entreprise longue et risquée, aussi bien en raison des périls liés à la météorologie que du risque d'interception par des navires ennemis.

La mer et sa présence forment un domaine qui n'a rien d'anodin dans un propos qui touche à la représentation des royaumes. À défaut de marche, l'étendue marine constitue pour nous ce qui se rapproche le plus d'un espace de transition. La mer donne sa forme au royaume, le situe sur la carte d'un monde où elle joue aussi, à l'ouest, le rôle d'ultime frontière. En Écosse, elle est un lien vital, un couloir vers le continent qui contourne l'obstacle anglais. C'est la mer qui permet à l'Écosse d'éviter l'enfermement, le face-à-face exclusif avec l'Angleterre. Les règles qui régissent cet espace ont toutefois tendance à échapper aux normes édictées en France ou ailleurs, plus promptes à saisir les étendues terrestres. L'image du jardin, harmonieux, cultivé et contrôlé est bien loin. La mer est un espace capricieux, non anthropisé, mouvant. Elle échappe au désir d'ordre qui hante la pensée médiévale ; elle inquiète. Selon Michel Bochaca, à qui l'on doit un article consacré au voyage de Regnault Girard en Écosse, le « voyage sur un navire », pour ceux qui n'étaient pas marins, « représentait une sorte d'entre-deux spatial et temporel qui les séparait de la terre ferme sur laquelle ils possédaient leurs repères familiers, qu'ils quittaient à regret et non sans inquiétude

et qu'ils retrouvaient avec joie ou pour le moins avec soulagement ». Les dispositions habituelles du transport maritime se font le reflet de cette incertitude : « À partir du moment où le navire appareillait, les personnes et les biens qui se trouvaient à son bord étaient sous la responsabilité du maître qui exerçait le commandement après Dieu ». Quand le roi de France donne ses ordres, ses dispositions s'appliquaient « par deçà [la mer] » (la France) et « par delà [la mer] » (l'Écosse). L'entre-deux, le domaine maritime, est l'entière responsabilité et la seule affaire des marins<sup>546</sup>.

La mer n'en reste pas moins un espace qu'il faut pouvoir traverser : épreuve potentielle pour le voyageur, il n'est pas surprenant que les auteurs y aient souvent fait référence. Le premier témoignage français qui évoque les plans de traversée et les échecs qui en résultèrent se trouve dans la *Continuation de la Chronique latine* de Grégoire de Nangis. En 1333 l'aide que Philippe voulut fournir à l'Écosse, sous forme de ravitaillement en armes et en vivres, ne parvint jamais à destination en raison des vents contraires : faute de mieux, les dix navires écouèrent leur cargaison en Flandre<sup>547</sup>. Ailleurs, le chroniqueur flamand Jean Froissart, racontant les peines qu'avaient les Anglais à subvenir à leurs besoins pour se ravitailler en Écosse, mentionne lui-aussi les répercussions critiques des tempêtes marines : Édouard III en fit les frais et dut se résoudre à abrégier l'une de ses nombreuses campagnes punitives en Écosse « car il n'avoient nul vivres » et les navires « ne peurent prendre terre en Escoce, car c'est uns dangereux pays pour ariver pour estrangiers qui ne le cognoissent, et y eut, sicom je fui adont enfourmés, par tempeste de mer, XII nefes périés et desvoyées, et les aultres retournèrent à Bervich (Berwick) »<sup>548</sup>.

En 1435, l'Italien Aeneas Sylvius, futur pape Pie II, visita l'Écosse. On reviendra sur son témoignage, mais de son voyage, on peut déjà dire un mot. Il existe deux versions de ses *Commentaires* sur l'Écosse, rédigés vers 1462, dont les justifications sont contradictoires. La première affirme que le but de sa visite était de rencontrer certains évêques écossais (*Commentari Rerum Memorabilium*), la seconde qu'il était en mission diplomatique auprès de Jacques I pour l'inciter à entrer en guerre contre l'Angleterre (*Opera Omnia, Pii II, pont. max.*

---

<sup>546</sup> M. BOCHACA, « Navigation entre la France et l'Écosse d'après le récit de l'ambassade de Regnault Girard auprès de Jacques 1<sup>er</sup> Stuart (1434-1436) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 119-4, 2012, p.35-53 ; le manuscrit original est référencé comme suit : BnF, Manuscrit français 17730, f° 119-148., p. 43.

<sup>547</sup> « Hoc anno decem naves, munitae armis et victualibus, a rege Franciae Philippo in auxilium Scotorum in civitate de Bervic per gentes regis Angliae absessorum nissae sunt ; sed vento impellente contraro, ad portum optatum pervenire non valentes, portui de Sclusa in partibus Flandriae appulerunt, et ibi venditis omnibus, imo quasi dissipatis, parvum aut nullum effectum habuerunt » dans GUILLAUME DE NANGIS, *Chronique Latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300 avec les continuations de cette chronique de 1300 à 1368*, Paris, édition annotée et publiée par H. Géraud, Imprimerie Crapelet, 1843, p. 139.

<sup>548</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, op. cit., t. 5, p. 335.

*per. Joan. Antonium Camp. Episcopum Aretinum Vita*). Les deux comptes rendus insistent en tout cas sur la dureté du voyage en mer, ponctué d'orages, et dont Aeneas ne pensait pas échapper vivant. Pris de panique, il fit le vœu de se rendre en pèlerinage pieds nus au sanctuaire chrétien le plus proche si Dieu lui accordait de regagner la terre ferme en vie. C'est en tenant sa promesse et en parcourant plusieurs kilomètres dans la neige qu'il aurait commencé à souffrir de rhumatismes qui le taraudèrent toute sa vie durant. Le mauvais souvenir de la traversée et la peur du naufrage furent tels qu'Aeneas décida de changer ses plans au moment du retour. Il préféra regagner le continent *via* l'Angleterre, choix heureux dont il rendit grâce Dieu, puisque le bateau sur lequel il devait embarquer sombra avec tout son équipage au large du port d'Édimbourg<sup>549</sup>.

Une autre référence aux implications de ce voyage se trouve dans la *Chronique* de Mathieu d'Escouchy, bien qu'elle touche davantage au domaine de l'émotion. Le chroniqueur souligna cette fois le sentiment d'arrachement vécu par Marie de Gueldre en 1449. Alors qu'elle s'apprêtait à embarquer pour rejoindre en Écosse son futur mari, le roi Jacques II, Elle fondit en larmes. À nouveau, lorsque sa suite regagna le continent une fois le mariage célébré, « elle eut au cœur très grant tristesse quant ilz prindrent congé à elle, et plora tendrement ». On comprend que la séparation d'avec sa famille et ses proches est définitive : elle ne les reverra peut-être jamais. Une fois en sûreté au port de l'Écluse, l'équipage, soulagé, se félicita d'avoir pu échapper aux Anglais et aux tempêtes, à l'aller comme au retour<sup>550</sup>.

Les tempêtes sont une chose, mais, pour les Anglais, la possibilité de perturber les échanges maritimes entre la France et l'Écosse se joua souvent en mer. La mer est une passerelle plus étroite qu'il n'y paraît (on évite de trop s'éloigner des côtes, qui servent de repères aux navigateurs), et sur laquelle les tentatives d'interception sont monnaie courante. En 1334, David II d'Écosse était en fâcheuse posture. La plus grosse part de son royaume avait été conquise par le roi d'Angleterre. Son entourage décida de l'envoyer en France pour qu'il trouve refuge auprès du roi de France. Froissart nous a livré un récit du voyage du roi ; le moins que l'on puisse dire est qu'il ne fut pas de tout repos<sup>551</sup>. Embarqués à Aberdeen, « li roys d'Escoce et la royne [...] entrèrent en mer et singlèrent tant par l'ayde de Dieu et dou vent que il vinrent à l'Escluse ». Ils ne sont toutefois pas encore en sûreté en Flandre. David ne quitte pas son navire ; lui et son équipage se font passer pour des pèlerins en route pour Saint-Jacques en Galice et pour des marchands venus de Norvège. Ils évitent ainsi d'attirer

<sup>549</sup> P. H. BROWN, *Early Travellers...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>550</sup> MATHIEU D'ESCOUCHY, *Chronique...*, *op. cit.*, p. 182.

<sup>551</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 2, p. 329-330.



l'attention. Carrefour incontournable des routes maritimes qui sillonnaient la région, les Flandres n'étaient pas incluses dans le vieux pacte franco-écossais et entretenaient aussi des liens étroits avec l'Angleterre. Pour le roi d'Écosse, atteindre le continent n'était pas encore synonyme de salut. Après cette halte presque clandestine, ils reprirent la mer, espérant rallier Boulogne. Un « vens d'amont si fors » en décida autrement, et poussa « volsissent ou non », les navires écossais jusqu'à « l'entrée de la Tamise, encontre Mergate (Margate) en Engleterre ». La situation se compliqua lorsque les quatre navires furent interceptés par une flotte normande, qui les prit pour des Anglais. La confusion est similaire du côté des Écossais, qui pensaient eux-mêmes être tombés entre les mains de leur ennemi. Ne pouvant fuir, les Écossais s'armèrent en prévision d'une lutte désespérée. Ils jetèrent l'ancre et « bouttèrent hors comme bonnes gens les bannières d'Escoce et leurs pignons ». Le malentendu fut finalement dissipé lorsque les Écossais firent savoir qu'ils n'étaient pas Anglais et qu'ils se rendaient en France pour voir le Roi. Les Normands se réjouirent de cette nouvelle et décidèrent qu'ils « les conduiroient jusques à Calais ou à Bouloingne [...] Lors se désancrèrent, singlèrent tout ensamble et vinrent ce soir ou havène de Calais ». Lorsqu'il entreprit le même voyage pour se rendre en France en 1406, Jacques I<sup>er</sup> fut moins chanceux. Capturé en mer par les Anglais, il devint l'otage d'Henri IV. Ces voyages n'avaient rien d'une formalité. En s'exposant aux aléas de la mer en période de guerre, les rois d'Écosse prenaient un risque considérable.

Dans le *Scotichronicon*, Bower tira également du voyage de Marguerite d'Écosse vers la France (en 1436) un récit aux allures de grande aventure<sup>552</sup>. La future dauphine était à bord de la nef d'un certain Peter Chepye. Ce navire était, à en croire Bower, si rapide qu'il semblait porté par des ailes et était capable de semer le reste de la flotte en l'espace d'une demi-journée. Les Anglais ne comptaient pas laisser la princesse rejoindre son futur époux, le dauphin Louis : avec une flotte de 180 navires (ce sont les chiffres de Bower), ils se postèrent en embuscade à *Saint Matthew of the Havens* (la pointe Saint-Mathieu) au large de la Bretagne. Des navires flamands se dirigeant vers les Flandres avec une cargaison de vin en provenance de La Rochelle eurent le malheur de se présenter sur ces entrefaites. Les Anglais les capturèrent, mais cela leur apporta peu de joie, car le jour suivant une flotte espagnole inattendue vint au secours des Flamands et de leurs navires. Profitant de ce chaos, le navire de Marguerite parvint, par chance, à s'échapper et à atteindre La Rochelle. En comparaison,

---

<sup>552</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon*, op. cit., t. 8, p. 249.

l'aisance avec laquelle les renforts écossais avaient pu rallier la France en 1419 et en 1424 doit être rappelée !

En 1434, alors justement qu'il devait négocier le futur mariage de Marguerite et du dauphin, l'ambassadeur français Regnault Girard expérimenta directement les affres de la traversée. Son témoignage, toujours inédit, a été repris à partir d'une copie faite au XVI<sup>e</sup> siècle dans un ouvrage de Barbé consacré à Marguerite d'Écosse en 1917<sup>553</sup>. Plus récemment, Michel Bochaca a consacré un article à ce texte, à partir de la même copie (incomplète) conservée à la Bibliothèque Nationale<sup>554</sup>. Le témoignage de Regnault, inégalé en termes de détails, permet à la fois de « reconstituer les étapes d'un voyage type par mer à la fin du Moyen Âge », et de saisir les appréhensions d'un « terrien » qui « ne semble pas avoir eu auparavant d'expérience dans le domaine nautique »<sup>555</sup>. De son voyage, on retiendra qu'il a débuté à la mi-novembre, « époque à laquelle les conditions climatiques se dégradent avec l'arrivée de dépressions océaniques synonymes de tempêtes ». Le risque posé par une météo capricieuse réduisait en revanche celui d'une mauvaise rencontre avec des navires anglais. Regnault Girard est conscient du fait que « estoit ladite ambassade bien dangereuse et perilleuse ». Il souhaite « eschiver le dangier de la mer » et tente de repousser son départ en arguant que « que la saison estoit contraire contre tout droit de maroiage comme en la saison de l'hyver, que aussi pour ce que le Roy estoit en guerre contre le Roy d'Angleterre, contre le duc de Bourgogne et les Bretons ne luy donnoient faveur ne services »<sup>556</sup>. L'affaire est urgente : le roi ignore les récriminations de son agent et Regnault finit par embarquer, bon gré mal gré, sur le *Marie*, un baleinier. Regnault finira par arriver en Écosse, mais seulement après 56 jours de calvaire. Le *Marie* est pris dans une terrible tempête après avoir passé les Sorlingues. Il ne peut toutefois pas, et c'est toute la difficulté du trajet entre la France et l'Écosse, trouver refuge dans un port (procédure habituelle en cas de tempête) : « Aller chercher protection dans un port anglais de la côte sud de la Cornouailles eût été risqué du point de vue nautique et plus encore sur le plan politique. Une arrestation par des officiers du roi d'Angleterre aurait compromis la mission »<sup>557</sup>. Au bout du compte, et après cinq jours de tourmente, le *Marie* en vint à contourner l'Irlande non pas par l'est, mais par l'ouest. L'équipage esseulé finit par passer « le rax de Cantier qui est passage merveilleux et est le

---

<sup>553</sup> L. A. BARBÉ, *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis*, op. cit., 1917.

<sup>554</sup> M. BOCHACA, « Navigation entre la France et l'Écosse... », op. cit. ; le manuscrit original est référencé comme il suit : BnF, Manuscrit français 17730, f<sup>o</sup> 119-148 et largement retranscrit en annexes de l'article.

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>557</sup> *Ibid.*, p. 44.

distroit de Illandes et des isles Sauvages d'Escoce »<sup>558</sup>. Peut-être s'agit-il de l'île de Rathlin au nord de l'Irlande, ou tout simplement du Mull of Kintyre, péninsule souvent décrite (à tort) comme une île. Le baleinier français croise alors non loin d'Islay, la plus méridionale des îles Hébrides, cet archipel auquel on accole l'épithète singulier de « sauvage »<sup>559</sup>. Au bout du compte « demourasmes sur la mer cinquante et six jours en fin cueur d'hyver et en tourmente je eusmes fort a souffrir en grandz perilz et adventures qui trop longs seroient a reciter »<sup>560</sup>. Si ce récit nous est accessible, c'est paradoxalement en raison de son caractère peu orthodoxe. Rien ne semble s'être déroulé comme prévu : des dates d'embarquement à l'itinéraire, au temps passé en mer, le voyage de Regnault fut si calamiteux qu'il en devint unique, jusqu'à mériter son propre récit. Le diplomate est d'ailleurs beaucoup moins loquace au moment de raconter le retour en France en 1436<sup>561</sup>. Le voyage, qui se fit (presque) sans encombre, ne méritait pas de développement particulier.

Avant de clore cette parenthèse, relevons encore quelques détails intéressants qui touchent à Jacques I<sup>er</sup>. Celui-ci vint en effet inspecter les onze navires formant la flotte qui devait acheminer sa fille vers la France en 1436. On retrouvait là le baleinier de Regnault, mais aussi une plus grande nef française dirigée par le capitaine Jean Pimor ainsi qu'une nef castillane sous le commandement de Pere Chepye, personnage évoqué par Bower. Les autres vaisseaux étaient de bonne taille, destinés à acheminer en France les 1200 hommes d'armes qui accompagneraient Marguerite. Jacques, visiblement, n'était pas étranger au domaine nautique : c'est lui qui décida de faire embarquer sa fille sur le navire de Chepye car elle « estoit toute neufve et bonne de voyle »<sup>562</sup>. Il insista également pour que Regnault et son navire naviguent à proximité, afin de protéger sa fille en cas d'incident. Jacques était visiblement attaché à Marguerite : après son inspection, il « s'en alla a grans pleurs du regret de madicte Dame la Dauphine, sa fille ». Ces séparations ne sont pas sans rappeler celles de Marie de Gueldre évoquées plus tôt. Elles ont le même caractère final. Selon Michel Bochaca, « On peut penser que Jacques I<sup>er</sup> ne laissa pas partir Marguerite sans quelque émotion. Ayant alors dépassé les 40 ans, il mourut le 21 février 1437 sans jamais revoir sa fille. À l'heure

---

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>559</sup> Les « îles sauvages » font ici référence aux Hébrides, mais aussi, plus spécifiquement, à la Seigneurie des Îles, une province maritime de l'Écosse appelée «*the wyld Ilis of Scotland* » par Henri VIII dans une lettre ; dans J. BANNERMAN, « The Lordship of the Isles », *Scottish Society in the Fifteenth Century*, edited by Jennifer M. Brown, published by Edward Arnold, London, 1977, p. 209-240, p. 215.

<sup>560</sup> M. BOCHACA, « Navigation entre la France et l'Écosse... », *op. cit.*, p. 46.

<sup>561</sup> On a évoqué le séjour prolongé et contraint de Regnault Girard, cf. p. II, chap. III, 1.2.

<sup>562</sup> M. BOCHACA, « Navigation entre la France et l'Écosse... », *op. cit.*, p. 40.

d'abandonner son pays et sa famille, le déchirement devait être tout aussi grand pour la jeune princesse »<sup>563</sup>.

En dehors des allées et venues des diplomates, l'Écosse ne fut pas, au XV<sup>e</sup> siècle, une destination privilégiée par les soldats français. On l'a suffisamment vu, le pouvoir royal vacillait sur son propre territoire : il était inconcevable de détourner des ressources financières et humaines déjà largement entamées vers le front écossais. Ce type d'opération nécessitait une logistique et des moyens importants, ainsi qu'une part de chance. On pouvait aussi, en France, s'appuyer sur le bilan mitigé des expéditions antérieures pour estimer qu'il était plus utile (et urgent) d'inviter les Écossais à combattre en France. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la situation était différente. Alors que la perspective d'un conflit prolongé avec l'Angleterre se précisait, les opportunités ouvertes par l'alliance avec l'Écosse s'affirmèrent. L'interventionnisme français en Écosse pouvait donc adopter deux formes principales. La première, plus facile à mettre en œuvre, consistait à envoyer des renforts en petit nombre, et, surtout, des ressources (argent, équipement militaire et vivres) pour soutenir l'effort de guerre écossais. En soutenant les Écossais de la sorte, le pouvoir français renforçait les tensions dans le nord de l'Angleterre, et soufflait sur les braises de la guerre. Le front écossais demeurait une sérieuse préoccupation pour l'Angleterre et mobilisait une attention et des moyens constants. Organiser des campagnes en Écosse, assurer le maintien de garnisons dans les places fortes frontalières ; tout cela représentait un coût important<sup>564</sup>. La menace d'une invasion écossaise, par ailleurs, empêchait les rois anglais de vider leur royaume de ses forces armées pour concentrer leurs efforts en France. Une telle manœuvre aurait exposé le royaume, le rendant vulnérable aux incursions écossaises. En initiant et en soutenant ponctuellement des offensives depuis le nord, le pouvoir français cherchait tantôt à entretenir cette crainte, tantôt à inciter le roi d'Angleterre à regagner en urgence son propre royaume pour en assurer la défense.

La seconde opportunité offerte par l'alliance avec l'Écosse résidait dans le rêve tenace d'un authentique projet d'invasion. Malgré les défis posés par une telle entreprise, cette idée n'avait rien de farfelu et semble avoir eu ses partisans aussi bien en France qu'en Écosse. L'Écosse était bien sûr un second front autonome, mais ce royaume pouvait aussi faire office

---

<sup>563</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>564</sup> En 1337, l'entretien des garnisons et le maintien des forteresses à Edinburgh, Roxburgh, Stirling et Perth coûte 10 000 livres par an, alors que les revenus que le roi anglais tire de l'Écosse ne dépassent vraisemblablement pas 2 000 livres. Les victoires temporaires étaient faciles à saisir avec l'aide d'une armée imposante, mais les bénéfices étaient perdus dès que les troupes quittaient les lieux. Voir J. CAMPBELL, « England, Scotland and the hundred years war in the fourteenth century », in *Europe in the Late Middle Ages*, ed. By J. R. Hale, J. R. L. Highfield, B. Smalley, Faber and Faber, London, 1965, p.184-216, p. 185-186.

de base d'opérations avancée pour les Français. Cet avant-poste dans le dos de l'Angleterre disposait de ses propres ports ; autrement dit d'infrastructures capables d'accueillir une flotte, d'héberger temporairement une armée. Les troupes françaises fraîchement débarquées pouvaient espérer obtenir un répit appréciable sur ce territoire allié, avant de se lancer à l'assaut de l'Angleterre. Porte d'entrée, l'Écosse pouvait aussi faire figure de refuge après une campagne ou une retraite : la possibilité peu attrayante de se retrouver acculé entre une armée ennemie et la mer pouvait ainsi être évitée. La perspective des expéditions en Écosse excitait l'imagination ; mais elle impliquait aussi une bonne dose de risques, de nombreux dangers. Outre la mer et les Anglais, quelles surprises pourraient réserver le séjour en Écosse et la compagnie de ses habitants ? Le voyage en mer, décrit par Paul Zumthor comme « l'ultime péril du voyageur »<sup>565</sup> ne constituait qu'une première étape. Cet avant-goût, en forme d'avertissement, donnait d'ores et déjà au voyage en Écosse une coloration particulière.

## 2.2. « Faire un trou en Angleterre » ?

Dans la gestion de leurs affaires avec l'Écosse, les rois de France firent preuve d'opportunisme. L'Alliance restaurée par Robert Bruce était en vigueur depuis moins dix ans lorsque son fils, David II, fut contraint de fuir son royaume et de se réfugier sur le continent en 1334. Il demeura en France sept années durant. Son hôte, le roi Philippe, lui fit bon accueil et l'installa dans la forteresse de Château Gaillard en Normandie. Alors que les tensions avec l'Angleterre s'aggravaient, le roi de France ne perdit pas de vue le statut de son invité et les potentialités offertes par la question écossaise. Dans les années 1337-1338, on vit mûrir les premiers grands plans d'invasion de l'Angleterre. Trop ambitieux, il ne se concrétisèrent jamais<sup>566</sup>. Un peu plus tôt, en 1335, l'auteur de la *Chronique Anonyme Parisienne* prétend même qu'une expédition française avait déjà viré au fiasco. Ce témoignage n'est pas sans poser question : ce que décrit l'auteur est un désastre considérable (si l'on en croit ses ordres de grandeur), mais il est le seul à le relater. On a déjà mentionné l'expédition de soutien manquée de 1333, racontée dans la *Chronique de Nangis* ; il est possible que le récit de la *Chronique Anonyme*, qui reprend et prolonge celle de Nangis, présente en fait le même épisode sous un jour plus sombre. Il est ainsi dit que « Philippe le roy de France [...] envoya aux Escoz par mer iim (2000) hommes garnis d'armeures, de blez et de lars, et d'aultres vitailles ; et se mirent en mer à Lescluse en Flandrez, et y avoit environ bien xx (20) nefz ». Si

---

<sup>565</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, *op. cit.*, p. 174-175.

<sup>566</sup> Cf. p. I, chap. I, 2.3 ; J. PETIT, *Essai de restitution des plus anciens mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris*, Paris, 1899, p. 204-210, cité dans P. CONTAMINE, « Froissart and Scotland », in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p.43-58, p. 46.

l'opération échoue, ça n'est pas cette fois à cause du gros temps. Les navires et les équipages « furent prins et saisis » par « dez gens d'Engleterre » (« c'est assavoir dez pors », précise l'auteur). La mise en scène qui suit est macabre. Les prisonniers sont exécutés « et leurs testes coupées sur lez boutz des nefz ». Victorieux, les assaillants « amenerent en Angleterre » leur butin de navires, d'équipement militaire et de denrées<sup>567</sup>. Que l'on décide ou pas d'accorder du crédit à ce récit, il est indéniable que ces premiers échecs firent peut-être prendre conscience du caractère complexe et risqué de ces entreprises. Surtout, en 1340, la bataille navale de l'Écluse mit un terme aux rêves hégémoniques de la France dans le domaine maritime. Durant cet affrontement de grande ampleur, le premier de la guerre de Cent Ans, la flotte française fut anéantie. Impossible, dès lors, de garantir la sûreté des navires, ou de transformer l'île de Bretagne en forteresse assiégée.

Les rois de France ne renoncèrent pas pour autant à soutenir l'effort de guerre écossais, même si leurs contributions furent d'abord modestes. Le XIV<sup>e</sup> siècle fut le théâtre de plusieurs opérations militaires de moindre ampleur ; on tâtonne et on explore le terrain, jusqu'à la grande expédition de Jean de Vienne en 1385. Les premières missions visaient surtout à permettre le rétablissement de David en Écosse et à soutenir les Écossais qui s'employaient à reconquérir leur royaume.

En 1340, le comte de Moray et Guillaume Douglas (dont on a déjà parlé<sup>568</sup>), seigneurs écossais restés loyaux à David, reçurent des renforts français. Cette action obéissait à des impératifs très clairs. En aidant les partisans de David à reprendre le contrôle de son royaume, Philippe cherchait à alléger la pression que le roi d'Angleterre exerçait lui-même sur le continent. Profitant du fait que « li rois englès estoit par deçà et guerrioit le royaume de France », le roi Philippe envoya donc en « Escoce gens qui arrivèrent en la ville de Saint-Jehan (Perth) ». Il leur donna l'ordre (à transmettre également aux Écossais) de mener « grant guerre sus le royaume d'Engleterre »<sup>569</sup> afin d'inciter Édouard à abandonner le siège de Tournay pour le pousser regagner son royaume en catastrophe. L'opération était menée par un chevalier français, Arnoul d'Audrehem, accompagné de 200 hommes<sup>570</sup>.

Après cette première mission, des Français profitèrent du retour de David en Écosse pour l'accompagner. C'est aux côtés de ce fameux « chevaliers de France [...] que on clammoit

---

<sup>567</sup> *Chronique parisienne anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*, p. 164.

<sup>568</sup> Cf. p. II, chap. III, 1.1.

<sup>569</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 3, p. 236.

<sup>570</sup> Sur ce personnage, voir M. E. MOLINIER, « Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France », *Mémoires présentés par divers savants à l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France*, deuxième série, Imprimerie Nationale, Paris, 1883, t. 6.

messire Ernoul d'Audrehen » qui « autrefois avoit estet en Escoce »<sup>571</sup> que le roi exilé regagna finalement son royaume en 1341. Ce que les historiens ont parfois appelé le « premier règne » de David fut largement consacré au soutien de son allié français au moyen d'attaques contre le pouvoir anglais<sup>572</sup>. En 1342, David mena des raids qui furent couronnés par la reprise de Roxburgh et de Stirling. Cette dynamique fut brusquement interrompue quelques années plus tard. En 1346, David fut fait prisonnier après avoir essuyé une défaite catastrophique à la bataille de *Neville's Cross*. Sur le continent, la même année, le roi de France avait lui-même subi un brutal revers lors de la bataille de Crécy. L'envoi de troupes françaises en Écosse ne reprit qu'en 1355. Le successeur de Philippe VI, Jean II, décida alors d'envoyer Eugène de la Garencières, déjà familier du terrain écossais, par-delà la mer. Il amenait avec lui 50 hommes d'armes et (surtout) une somme d'argent substantielle destinée à persuader les Écossais de rompre leurs trêves avec l'Angleterre. Durant cette mission, la ville de Berwick fut prise par surprise (mais le château résista). Cette attaque poussa Édouard III à mener une violente campagne de représailles en Écosse l'année suivante, la « Chandeleur de feu » (*Burnt Candlemas*)<sup>573</sup>.

L'expédition française suivante fut lancée en 1384. Elle fut menée par Geoffroy de Charny, chevalier notable et respecté, connu notamment pour avoir rédigé plusieurs ouvrages sur la chevalerie. Après son retour, un plan est échafaudé par Robert II d'Écosse et le jeune Charles VI de France (ou plutôt ses puissants oncles) : cette fois, c'est une grande attaque conjointe sur l'Angleterre qui est planifiée. Les Français ont prévu de débarquer au sud, tandis que les Écossais attaqueront depuis le nord. Le rêve d'une invasion de l'Angleterre, après ces quelques brèves visites françaises en Écosse, avait donc encore des adeptes à la fin du siècle. Ce projet de grande ampleur ne se réalisa qu'à moitié. L'année suivante, en 1385, une armée française fit voile vers l'Écosse afin d'attaquer l'Angleterre par le nord. La mission fut confiée à l'amiral Jean de Vienne, personnage d'importance considérable<sup>574</sup>. On reviendra sur le récit de cette campagne : elle mit à jour des divergences entre les alliés qui n'étaient pas sans préfigurer les frictions qui caractérisèrent le contact entre Français et Écossais au XV<sup>e</sup> siècle.

L'Écosse où se rendirent les premiers chevaliers français dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle n'était pas exactement un havre de paix : il s'agissait d'un territoire déserté par

---

<sup>571</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, op. cit., t. 3, p. 343.

<sup>572</sup> N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English...*, op. cit., p. 39-40.

<sup>573</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>574</sup> Voir à ce sujet H. P. A. TERRIER DE LORAY, *Jean de Vienne, amiral de France, 1341-1396*, Librairie de la Société bibliographique, Paris, 1877.

son roi et majoritairement contrôlé par les Anglais, où les partisans de David bataillaient pour reprendre l'ascendant. La période dite de la Seconde Guerre d'indépendance écossaise (1332-1357) battait son plein. On ne va pas ici revenir en détail sur ces événements, mais il est utile de préciser que l'état du royaume ne se présentait pas, alors, sous son meilleur jour. Rappelons simplement qu'Édouard Balliol, fils de John Balliol, avait tenté en 1332 de reprendre la couronne que Robert the Bruce avait confisquée à son père. Malgré une première victoire militaire contre les partisans de David à Dupplin Moor, Balliol avait été contraint de quitter l'Écosse, faute d'appuis solides. Il se réfugia dans l'ombre d'Édouard III d'Angleterre, à qui il fit hommage. En 1333, Balliol assiégea la ville de Berwick qui se tient sur la frontière anglo-écossaise et, avec l'aide du roi d'Angleterre, détruisit une armée écossaise menée par Archibald Douglas à Halidon Hill. Ces événements, dramatiques pour le jeune David, le poussèrent à l'exil. Il bénéficiait néanmoins toujours de soutiens en Écosse : progressivement, ces derniers parvinrent à reprendre le contrôle du royaume. Tandis qu'Édouard d'Angleterre s'invitait dans les affaires écossaises, Philippe VI de France en profita pour faire de même. Alors que la guerre de Cent Ans s'apprêtait à éclater, l'Écosse devint un premier terrain d'affrontement par procuration entre les deux rivaux.

En retraçant l'itinéraire qu'avait emprunté par Édouard III pour soumettre l'Écosse après la prise de Berwick (en 1334-1335), le chroniqueur Jean Froissart dessine une première géographie stratégique de l'Écosse, en suivant un itinéraire ascendant qui va du sud au nord en serrant à l'est<sup>575</sup>. Sans entrer dans les détails plus complexes de ces événements, on va volontairement se cantonner à la présentation qu'en fit Froissart, au balayage rapide qui lui permet de résumer la progression anglaise dans l'espace écossais. Sa description reprend le schéma classique des campagnes anglaises en Écosse<sup>576</sup>, lui-même évocateur des routes jadis empruntées par les légions romaines durant l'Antiquité. Froissart maîtrisait ce sujet. En tant qu'invité de David II, il avait lui-même visité l'Écosse. Né en 1337, Jean Froissart a en effet servi à la cour de Philippa de Hainaut, femme d'Édouard III, jusqu'à la mort de cette dernière. En 1365, il se rendit en Écosse muni de lettres le recommandant au roi David II et au comte William Douglas : « Et je Froissars, actères de ces croniques, fui en Escoce en l'an de grasce 1365, car la bonne roine, madame Philippe de Hainnau, roine d'Engleterre, m'escripsi deviers le roi David d'Escoce, liquels fu fils au roi Robert de Brus »<sup>577</sup>. De juillet à septembre, il

---

<sup>575</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 3, p. 234.

<sup>576</sup> Voir également à ce sujet la campagne d'Édouard I<sup>er</sup> en Écosse (1295), P. H. BROWN, *Early Travellers in Scotland*, printed by Neill And Co for David Douglas, Edinburgh 1891, p. 1-6.

<sup>577</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 2., p.137.



accompagna le roi David II à travers son royaume, « et fu en la compagnie dou roi un quartier d'un an, et euch celle aventure que, ce que je fui en Escoce, il visita tout son païs, par laquelle visitation je apris et considérai moult de la matère et ordennance des Escoçois »<sup>578</sup>. En tant que diplomate, Froissart n'a pas eu à voyager par mer pour se rendre en Écosse. Arrivé d'Angleterre, l'itinéraire emprunté par Froissart en 1365 était rigoureusement similaire à celui qu'Édouard III avait suivi trente ans auparavant lors de sa campagne militaire.

Le roi d'Angleterre avait d'abord « conquist Bervic », ville portuaire frontalière et enjeu très disputé par les deux royaumes<sup>579</sup>. Plus à l'ouest il atteint ensuite Rossebourch (Roxburgh). Cette forteresse stratégique située aux abords de la Tweed contrôlait la frontière ; pour les chroniqueurs qui ont fait le récit des guerres anglo-écossaises, Roxburgh est un point de référence – d'accrochage – incontournable. Rien ne s'opposait ensuite à la marche du roi, qui remonta vers le nord pour se rendre maître d'« Haindebourch » (Edimbourg), capitale du royaume. Au nord, « Struvelin » (Stirling) est un autre enjeu central : là, le passage se fait plus étroit entre l'estuaire de la Clyde et les montagnes des Trossachs à l'ouest et l'estuaire de la Forth à l'est. Une fois ce verrou brisé, la route était ouverte jusqu'à la ville de « Saint-Jean » (Perth). En longeant la rivière Tay jusqu'à son estuaire, les Anglais atteignirent enfin « Dondieu » (Dundee). De là, la progression se fait en remontant la côte de la mer du Nord jusqu'à « Abredane » (Aberdeen). Tout cet espace forme ce que le chroniqueur flamand appelle la « plainne Escoche ». C'est ce pays qu'Édouard « ardi et essilla » (brûla et ravagea).

Fait étonnant noté par Froissart, les Écossais ne « font nul compte » des destructions occasionnées par les Anglais. En moins de cinq jours, ils savent édifier des maisons à moindre prix. Lorsqu'ils « sentent que li Englès doivent venir en leur pays », ils rassemblent leurs bêtes et leurs maigres possessions et se réfugient dans les bois (« et se metent ens ès foriès »). Ils ne laissent rien derrière eux qui puisse profiter à l'envahisseur, et « boutent le feu en leur maison affin que li Englès n'en aient point d'aise ». Impossible pour le roi d'Angleterre d'entretenir *ad vitam* une armée d'occupation sur ces terres dévastées. Impossible également de traquer les Écossais dans leurs forêts : pareille entreprise dépasse tout simplement les moyens du roi d'Angleterre, qui a d'autres fers au feu. Dès que les « Englès sont retret en leur pays », les représailles purent débuter. Les Écossais chevauchèrent vers le sud et entrèrent dans le « Northonbrelant » (le Northumberland) où ils se vengèrent des maux qu'on leur a fait subir (« et se contrevengent bien de leur dammaige »). En relatant cette campagne, on sent que

---

<sup>578</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 138.

<sup>579</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 234.

Froissart présente un portrait générique : il s'agit d'un cycle pervers, d'une trame éprouvée et répétée, vaine et destructrice. Les Écossais refluent devant les armées anglaises, mais ces dernières ne sont pas en mesure de pacifier le royaume ; tout au plus peut-on maintenir une forme de contrôle sur celui-ci à moyen de garnisons stationnées dans les places fortes.

C'est dans ce contexte pour le moins particulier qu'Arnoul d'Audrehem débarqua en 1340<sup>580</sup>. À en croire Froissart, l'initiative de cette mission revenait surtout aux nobles d'Écosse qui avaient escorté David jusqu'en France, notamment « li contes de Moret (Moray) et messires Guillaumes de Douglas ». Ils « rapassèrent la mer en Escoce », accompagnés par « 200 compagnons franchois » qui, ayant reçu « le congiet dou roy de France » cherchaient « les aventures ». Ce sont les « sires d'Aubegny et messires Ernouls d'Andrehen » qui « estoient cappittainne » de cette troupe. Nous n'avons pas d'information sur le voyage, qui se déroula peut-être sans encombre. Ils arrivèrent « en la ville de Saint-Jehan (Perth) ». Là, ils transmirent les ordres du roi de France, qui a saisi l'importance que pouvait revêtir pour lui la contre-offensive davidienne en Écosse. Les instructions sont limpides ; il s'agit de mener « grant guerre sus le royaume d'Engleterre » afin d'obliger Édouard à abandonner le siège de Tournay pour regagner son royaume<sup>581</sup>. Le modèle adopté par cette campagne est celui de la chevauchée. Plus qu'une lutte méthodique destinée à conquérir un territoire, l'objectif consiste à éviter les obstacles fortifiés bien défendus pour fondre sur les terres ennemies et y occasionner le plus de dégâts possibles. Le Northumberland, vulnérable, fait les frais de cette entreprise, et le nord de l'Angleterre est pillé jusqu'à Durham.

À l'exception de Berwick, l'Écosse semble retomber aux mains des partisans de David : Dalquest (Dalkeith), Dombare (Dunbar), Dondieu (Dundee) et Donfremelin (Dunfermline) sont repris. Quelques hauts-lieux résistent. Froissart nous en apprend davantage sur ces véritables nœuds stratégiques où les garnisons bénéficient d'un avantage écrasant et dont on ne peut aisément les déloger. Parmi ces « 3 chastiel si fort que à painnes poroit-on trouver si fors en nul pays », on compte Stirling, Roxburgh et « le souverain de tout le royaulme d'Escoce », Édimbourg. « Li chastiaus de Haindebourch », nous dit Froissart (qui reprend ici la description de Jean Le Bel) « siet sus une haute roce, par quoi on voit tout le pays d'environ ; et est la montagne si roide (raide) et si malaisie (difficile) que à painne y poet uns homs monter, sans reposer 2 fois ou 3, et ensi uns chevaus à demie chargé »<sup>582</sup>. Le château d'Édimbourg est finalement repris par William Douglas au moyen d'une ruse peu avant le

---

<sup>580</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 73.

<sup>581</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 236.

<sup>582</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 237.

retour de David en Écosse : il parvint à faire infiltrer le château et à ouvrir une porte de l'intérieur<sup>583</sup>. Les forces loyalistes concentrèrent également leurs efforts sur Stirling « qui sciet à 20 lieues d'Haindebourch ». C'est lors de ce siège que l'on retrouve les « Escot [...] et aucun (quelques) signeur de France avoech yaus (eux), que li rois Phelippes y avoit envoyet pour parfaire leur guerre devant le chastiel de Struvelin ». La situation n'est pas favorable à la garnison, et les « Englès qui dedens estoient et qui le gardoient, ne le pooient longuement tenir ». Édouard, finalement revenu en Angleterre après le siège de Tournay, « fu plainement et véritablement enfourmés des Escos comment il avoient chevauciet et reconquis les villes et les chastiaus d'Escoce, qui de jadis li avoient tant cousté a prendre »<sup>584</sup>. Le temps pour lui de parvenir à Newcastle, Stirling est tombée et l'hiver s'installe. Une trêve est finalement conclue.

Difficile de tirer de cette première expédition beaucoup d'éléments concluants pour notre étude. Arnoul d'Andrehem s'était certainement familiarisé avec l'Écosse durant ce voyage ; quand David décida qu'il était temps pour lui de regagner son royaume, Arnoul décida lui aussi d'y retourner<sup>585</sup>. Puisque « les besongnes d'Escoce estoient assés en bon point et que tous li païs le désiroit à ravoïr, et que la ville de Haindebourc et li chastiaus et aussi li chastiaus de Struvelin et pluisseur aultre estoient repris », David, alors âgé de 17 ou 18 ans, « prist congiet au roi de France, auquel il remonstra ses besongnes et le regracia de ce que si doucement et si courtoisement il lavoit recheu ». En 1341, il se rendit à Boulogne avec sa femme et sa suite, « et là trouva sa navie toute preste qui latendoit ». David ne rentra pas seul, puisque « avoecques le roi d'Escoce en alèrent [...] plus de soissante chevaliers et esquiers ». Ce voyage se déroula sans anicroche pour le roi et les Français qui l'accompagnaient, au point de constituer un étonnant (et improbable) record de vitesse. Selon Froissart, « si orent vent à volenté, et ne furent que trois jours sus mer, que il arivèrent ens ou havène de Haindebourc ». David commença par inspecter ce royaume nouvellement reconquis, mais « foulé » et « gasté » par les guerres. Les chevaliers français le suivent, observent et jugent. « Si visita li rois d'Escoce son païs, et mena ces chevaliers et ces esquiers de France partout avoecques lui pour euls monstrier le roiaulme d'Escoce ». Ils découvrirent « un povre païs rempli de bois et de bruières », et leur réaction se fit le miroir d'un mépris qui éclabousse le roi. Ils « s'en truffoient (moquent) et rioient li uns à l'aultre, et disoient : il ne peut estre riche homme, qui est sire d'un tel païs ». David lui-même, en visitant « ses villes, ses cités et ses fortrecs »

---

<sup>583</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 241-243.

<sup>584</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 428.

<sup>585</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 434-435.

éprouva « grant dœil et grant pitié quant il vit ensi son pays destruit et ses gens oyt complaindre ». À en croire Froissart, le roi d'Écosse ne contesta pas le bilan des chevaliers français, mais il en fit une lecture bien différente. Le sort de son pays l'affecte : après tout, les rois ont la responsabilité de garder et de protéger leur royaume, tâche que l'exil a rendue impossible. Les railleries françaises, elles, auraient été parfaitement déplacées si elles avaient été formulées devant le spectacle de la France dévastée. Il ne s'agit pas d'une matière à plaisanterie. Hors du royaume, toutefois, la misère de l'Écosse ne fait qu'alimenter un sentiment de supériorité et de détachement.

Froissart relate ensuite comment David décida d'exercer des représailles contre l'Angleterre. Après avoir échoué à prendre Newcastle, la ville de Durham est pillée par les Écossais, qui incendient au passage la cathédrale. Ce crime est ouvertement dénoncé par Froissart : ce fut « horrible pités ; car en le cité de Durem ne demora adont, ne homs, ne femme, ne petis enfans, ne maison, ne église, que tout ne fuissent mis à destruction, dont ce fu grans pités et cruele forsenerie et est quant on destruit ensi sainte crestienté et les églises où Diex est servis et honnerés »<sup>586</sup>. On notera ici la notion de « cruele forsenerie », cet acharnement cruel si fréquemment associé aux rencontres anglo-écossaises. Une fois leur campagne achevée, et sans avoir mené de grande bataille rangée, les Écossais se replient dans ces forêts où ils peuvent aisément se soustraire aux Anglais : « et s'en alèrent li dit Escot droit par devers le grant forest de Gedours, où li sauvage Escot se tiennent, tout bellement et à leur aise »<sup>587</sup>. L'armée anglaise, lancée à la poursuite des Écossais, prend position à la lisière du bois. Les chariots qui accompagnent l'armée sont alignés entre la forêt et le terrain découvert : commence un face-à-face qui va durer plusieurs jours, ponctué de défis et d'escarmouches. On note qu'Arnoul d'Audrehem, « ungs chevaliers de France qui autrefois avoit estet en Escoce et qui présentement avoit rapasset le mer avoecq le roy d'Escoche pour querre les armes » est encore là, aux côtés des Écossais<sup>588</sup>. Nous n'avons toujours pas, à ce stade, de compte-rendu précis émanant des Français. Froissart, lui, sait de quoi il parle, et il construit son propos en s'appuyant sur une logique et des thèmes récurrents. Les stratégies adoptées par les Écossais et leur manière de se tenir dans les forêts contrastent avec la puissance que les armées anglaises déploient face à eux, dans la plaine. Loin de confondre les Anglais et les Écossais, Froissart met en scène deux mondes. En cela, il s'inscrit dans une tradition historiographique plus ancienne (on y reviendra). Les quelques Français qui participèrent à

---

<sup>586</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 444.

<sup>587</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 453.

<sup>588</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 464.

ces actions semblent embarqués dans des événements qui les dépassent, et où ils ne font pas figure de décideurs. Malgré la stupeur et le ton moqueur des débuts, la présence française se fait discrète. On peut penser que leurs remarques servaient avant tout un but narratif. Certes, les Français ont pu ressentir un choc au contact de cette terre étrangère, et être frappés par l'état de destruction du pays ; mais ce que Froissart veut souligner, c'est cet état de misère généralisé et la colère qu'elle éveille chez David. La colère royale, à son tour, initie un nouveau cycle de représailles brutales. Ces faits accomplis, ils sont présentés sous un jour flatteur à Philippe de France par le messenger de David, qui lui raconte comment « li Escot avoient bien ars (brûlé) trois journées de pays en Eugleterre, et par espécial la cité de Durem (Durham) qui estoit riche et grande »<sup>589</sup>. Surtout, le messenger entend justifier les trêves que David a entreprises avec l'Angleterre. Si le roi de France veut bien l'accepter, ce répit permettra au roi de croître « en force et en puissanche » tandis que « se repeuplera nos pays, et aquerons (rassemblons) amis de tous costés ». Quand cette trêve sera révolue, les Écossais pourront faire « une bonne gherre, forte et esperte as Englès ». Son message se veut rassurant ; il est surtout révélateur d'une pensée structurée que Froissart sait très bien manipuler : « car jammais », affirme l'envoyé de David, « n'y ara ferme pais (paix) qui tiengne : trop les hayons (haïssons) à che costé ». La haine, intarissable, que vouent les Écossais aux Anglais est, au fond, la meilleure garantie qui puisse être offerte au roi de France, qui s'en estime content.

Les événements qui suivirent ne furent pas favorables aux deux alliés. Battu en 1346 à Crécy, le roi de France conjura David de lancer à son tour une attaque sur l'Angleterre. Alors qu'Édouard III faisait le siège de Calais, les Écossais passèrent à l'offensive. Cette campagne s'acheva non loin de Durham, et se solda par un désastre militaire à la bataille de *Neville's Cross*. David II fut capturé : il passa près de dix années en captivité dans le sud de l'Angleterre<sup>590</sup>.

La contribution directe des Français aux affaires militaires écossaises durant le règne de David II avait été modeste ; on ne peut pas tirer de ces premières « aventures », pour reprendre le terme employé par Froissart, beaucoup d'éléments susceptibles d'alimenter nos réflexions. Ces premières incursions, toutefois, créèrent un précédent. En 1376, Charles V chercha à entreprendre de nouvelles opérations contre l'Angleterre depuis l'Écosse. Froissart souligne l'habileté politique de ce souverain, qui était parvenu, en restant « en ses chambres et

---

<sup>589</sup> *Ibid.*, t. 3, p. 468-469.

<sup>590</sup> R. NICHOLSON, *Scotland, the Later Middle Ages*, op. cit., p. 145-148.

en ses déduis », à reconquérir « ce que si predecesseur avoient perdu sus les camps, la teste armée et l'espée en le main »<sup>591</sup>. Charles chercha à exploiter ce postulat que Froissart avait énoncé plus tôt. Il savait que « li rois Robers d'Escoce et tous li roiaulmes d'Escoce entirement avoient guerre et mortelle haine as Englès (car onques ne peurent chil doi royaulme amer l'un l'autre) ». Charles avait été informé du fait que « par Escoce ce estoit li païs ou monde par où on pooit mieux nuire les Englès » et il voulait exploiter cette opportunité. On a déjà mentionné l'ambassade ratée de Pierre de Bournazel, le chevalier que Charles voulut envoyer en Écosse pour « parlementer, traitier et aviser le païs et connoistre les barons et savoir se par Escoce ses gens poroient faire une bonne guerre as Englès ». Malgré l'échec de la mission de Bournazel, les projets d'attaque de l'Angleterre depuis le front écossais ne furent pas oubliés.

En 1384, une première opération fut organisée. Nous disposons, cette fois, d'un peu plus d'informations<sup>592</sup>. Froissart nous apprend que Charles et ses oncles envoyèrent en Écosse « messires Ainmars de Masse, sage chevalier et autentique, et messires Pières Framiel et uns sergans d'armes dou roy, liquels estoit de nation d'Escoce, et s'appelloit Janekins Campenois » ; ce dernier personnage avait une fonction spécifique, car « il savoit parler le langage et [...] il congnoissoit le païs ». Cette fois, l'objectif de la mission n'est pas de rétablir un roi exilé, mais de contourner les obstacles posés par les trêves et de « tâter le terrain ». En apprenant qu'une expédition se prépare, une troupe de chevaliers oisifs en profite. Ces hommes séjournèrent à l'Écluse, et ne savaient « ne en quel lieu, ne païs que ce fust pour honneur acquerre et eux avanchier, aler, [...] car les trièves entre France et Flandres et Engletière se tenoient ». En entendant que l'Angleterre et l'Écosse s'apprêtaient à reprendre le conflit, ils « furent tout resjoy » de ces nouvelles. Froissart mentionne en premier « Joffroi de Charni (Geoffroy de Charny) » et avec lui « environ 20 hommes d'armes, chevaliers et escuiers ». Ne sachant « où trouver les armes fors (à part) en Escoce », ils louèrent un navire et décident qu'il « s'en yroient en Escoce prendre l'aventure ensamble avoecques les Escos ». Nous disposons de certains détails relatifs à leur voyage, pour compléter nos premières observations sur ce sujet. Les chevaliers embarquèrent sur une bonne nef avec leurs armures, mais ils « laissèrent tous leurs chevaux pour le danger de la mer et pour le voiage qui estoit trop longs ». Ils se fièrent à l'expérience des navigateurs, qui leur disaient ne pas pouvoir prendre « tière en Haindebourc, ne à Dombare, ne ens es havènes (ports) prochains ». Les Anglais, en effet, sont présents et contrôlaient aussi bien le trafic sur terre que sur mer, car

<sup>591</sup> FROISSART, *chroniques...*, *op. cit.*, t. 9, p. 123-124.

<sup>592</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 287-288.

« otant bien estoit la navie d'Engleterre par mer comme par terre » et « estoient li Englès maistre et signeur de ces premiers pors d'Escoce ». Simultanément, Froissart mentionne la présence des ambassadeurs français à la cour d'Angleterre. Ces derniers s'abstinrent de mentionner l'incursion française, mais décidèrent de se rendre ensuite, par voie terrestre, jusqu'en Écosse. Ils reçurent pour leur protection et pour qu'on leur ouvre les portes des villes l'escorte de « 2 sergans d'armes dou roy d'Engletière pour eux mener sauvement parmy Engletière jusques en Escoce ». Pendant ce temps, et malgré « les périls dou rencontre des Englès sus mer », les Français parvinrent sans encombre à Montrose, port situé au nord d'Édimbourg, entre Dundee et Aberdeen. Les visiteurs furent reçus à bras ouverts par les Écossais : « Quand les gens qui demoroient en la ville entendirent que ce estoient François qui estoient là venu pour trouver les armes, si leur fisent bonne chièr et les adrechierent de tout che que il leur besongnoit ». Après s'être « rafraîchis » pendant deux jours (le temps de se remettre du voyage ?), les Français marchèrent au sud. Ils passèrent par Dundee avant d'arriver à Perth, « une bonne ville en Escoce où la rivière de Taie (Tay) keurt (coule), et là a bon havène de mer pour aler par tout le monde ». La suite de l'aventure adopta une coloration un peu trouble, aux airs de machination<sup>593</sup>.

Les Français furent bien reçus par la noblesse écossaise à Édimbourg, où ils relatèrent aux « roy et as barons d'Escoce [...] pourquoi il estoient venu en Escoce ». Les ambassadeurs français arrivèrent à Édimbourg sur ces entrefaites, pour apprendre à l'assemblée qu'une trêve avait été conclue entre les rois de France et d'Angleterre. Les Écossais, mécontents, s'y opposèrent. Ils affirmaient que la nouvelle leur avait été notifiée trop tard, qu'ils n'en tiendraient pas compte, et que les Anglais « leur avoient en celle saison porté et fait trop grant contraire ». La soif de vengeance dominait chez les Écossais, seulement contrariée par le roi Robert, qui affirma ne pouvoir ignorer ces trêves. Froissart souligne ainsi l'existence d'un « différent li rois et li chevalier de son pais l'un contre l'autre ». Certains nobles n'en démordirent pas, malgré les instructions du roi. Les comtes de Douglas, de Moray, les fils de Lindsay et « aucun (quelques) jone chevalier et escuier d'Escoce, qui désiroient les armes » se rassemblèrent clandestinement et « orent un secret parlement en Haindebourc ensamble en l'église de Saint-Gille ». Les chevaliers de France étaient présents lors de cette entrevue. Ils décidèrent de se joindre à une chevauchée destructrice dans le nord de l'Angleterre. « Tout résjoy » par cette perspective, « messires Joffrois de Garni, li chevalier et li escuier » se rendirent secrètement au château de Dalkeith (au sud d'Édimbourg) auprès du comte de

---

<sup>593</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 290.

Douglas. De là, ils rejoignirent le reste des Écossais dans les marches du pays. Ces derniers répétèrent leur vœu, et « dissent que il se contrevengeroient des despis et damages que li Englès leur avoient fais ». L'incursion qui s'ensuivit ne rencontra pas de résistance. Après avoir pénétré dans le Northumberland, ils « commenchièrent », comme le veut la tradition, « à pillier et à ardoir (incendier) ». Ils évitèrent soigneusement les lieux mieux défendus comme Roxburgh et, après quelques jours de ce manège, ils « entrèrent en leur país sans damage » en ramenant « grant pillage avoec eulx de hommes et de bestail ». Peu préoccupés par les conséquences de leurs actions, ils laissèrent au roi Robert la tâche de se justifier auprès du roi d'Angleterre. En apprenant que les trêves ont pu être sauvées, Charny et les chevaliers et écuyers de France décidèrent de retourner sur le continent<sup>594</sup>. Ils firent leurs adieux aux Écossais, notamment aux comtes de Douglas et de Moray « qui leur avoient fait très bonne compaignie ». Les chevaliers écossais s'adressèrent alors une dernière fois à leurs pairs français, et « leur dissent [...] ensi que on bourde et (devise en) langage d'armes ensamble », que cette opération devait servir d'avant-goût aux Français. Elle révélait l'immense potentiel stratégique de l'Écosse : « Signeur, vous avés veu la manière et condition de nostre país, mais vous n'avés pas veu toute la poissance, et sachiés que Escoche est la terre ou monde que li Englès crièment et doubtent le plus ; car nous poons, sicom vous avés veu, entrer en Engletière à nostre aise et chevauchier moult avant sans nul dangier de mer ». Ce potentiel, toutefois, devait être exploité, « et, se nous estions fors assés de gens, nous leur porterions plus de damages que nous ne fachons (faisons) ». Pour pouvoir déployer toute cette « puissance », les nobles d'Écosse avaient seulement besoin de renforts. Ils firent une promesse aux Français : « Sy voelliés, quant vous serés retourné en France, tout che dire et monstrier as compaignons, chevaliers et escuiers, [...] nous vous certifiens que, se nous avieus jà jusques à mille lances, chevaliers et escuiers de France, avoec les bonnes gens que nous trouveriens par dechà, nous feriens un si grant treu en Engletière que il y paroît 40 ans à venir ». Après cette incursion fructueuse, et riche du soutien de la noblesse écossaise, c'est avec en tête ce rêve d'un « grand trou » en Angleterre que Charny regagna la France.

### 2.3. « durs lis et povres nuis » : L'expédition de Jean de Vienne

Les discussions allèrent bon train en France après le retour des chevaliers<sup>595</sup>. On les interrogea sur leur voyage, et « si furent enquis et demandé des nouvelles et dou roialme d'Escoce ». Geoffroy de Charny s'entretint avec « Messires Jehans de Viane, amiraux de

---

<sup>594</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 296-297.

<sup>595</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 299.



France ». Une idée, surtout était dans tous esprits : les Français peuvent-ils « avoir une belle entrée en Engletière » ? On cita l'argument habituel : « par nature li Escocois ne pooient amer les Englès ». La décision est prise. Lorsque les trêves seront révolues, on enverra par-delà la mer une puissance capable « d'honnir Engletière ».

Il ne s'agissait plus d'épauler un roi exilé, ou de laisser d'une poignée de chevaliers vivre quelques aventures avec les éléments les plus agités de la noblesse écossaise. Le succès de l'opération de 1384, l'enthousiasme de ceux qui y participèrent et la bonne entente avec des chefs écossais qui affirmèrent à leurs invités qu'ils pourraient – avec une aide adéquate – mettre l'Angleterre à feu et à sang, tout cela préparait le terrain pour une opération de grande ampleur. Outre Froissart, nous disposons cette fois d'exposés plus détaillés de cette expédition consignés dans des chroniques françaises. En croisant les témoignages de Froissart avec ceux de Michel Pintouin et de Jean Juvénal des Ursins, qui rédigèrent des histoires de Charles VI, on peut (enfin) envisager une étude un peu plus approfondie des perceptions franco-écossaises, cette fois dans l'espace géographique écossais.

Après le retour de Geoffroy de Charny, le roi de France et ses oncles décidèrent de lancer une double offensive dès l'année suivante. Jean de Vienne allait se rendre en Écosse avec « 2000 lances, chevaliers et escuiers ». Simultanément, Louis de Bourbon, l'oncle du roi, lancerait une offensive en France avec 2000 combattants pour reprendre, dans le Languedoc, l'Auvergne et le Limousin, des châteaux tenus par les Anglais ou occupés par des brigands qui terrorisaient les régions environnantes. On rassembla du ravitaillement en vue de l'expédition en Écosse : en Hainaut et en Picardie on fit fabriquer des haches ; on amena du cuir depuis l'Artois et « grant plenté de bisquit » de Lille, Douai et Tournay. Tout cet équipement fut transféré à Harfleur et, de là, acheminé par mer jusqu'à l'Écluse. Au moment d'embarquer, Jean de Vienne chargea aussi des navires d'équipement destiné aux Écossais. Il y avait là, à en croire Froissart, de quoi « armer 1200 hommes d'armes de piet en cappe ». Pour cela, on avait réquisitionné un stock d'armures qui avait appartenu aux Parisiens. L'amiral était lui-même escorté par « grant fuisson de bonnes gens d'armes, toute fleur de chevalerie et d'esquirie » et par Geoffroy de Charny et ses compagnons déjà familiarisés avec l'Écosse. Ce sont eux qui avaient transmis certaines informations critiques au roi et à son conseil, notamment le fait qu'en Écosse « on estoit petitement et povrement armés de bons harnas ». C'est la raison pour laquelle Jean de Vienne devait aussi s'encombrer avec du matériel militaire. Il envisageait de déployer une armée « en kit » sur le sol écossais, et de doubler ses effectifs en profitant des ressources humaines disponibles sur place.

La force qui s'embarqua à l'Écluse était considérable<sup>596</sup>. Froissart fait une longue liste des principaux personnages qui participèrent à l'expédition. Il finit par préciser qu'il ne peut tous les nommer, mais qu'ils étaient en tout « mille lances, chevaliers et escuiers, sans les arbalestriers et les gros varlés (valets d'armes) ». Jean Juvénal affirme que Jean de Vienne était alors à la tête d'une flotte qui comptait « soixante navires et autres vaisseaux, garnis de gens de guerre et de vivres, et autres choses nécessaires »<sup>597</sup>.

En Angleterre, on était au fait de ces grands préparatifs, qui n'avaient rien d'un secret<sup>598</sup>. L'inquiétude était grande : « li Englès, qui estoient enfourmé de che voiage, s'en doubtoient moult grandement ». Toute l'Angleterre était alors sur le qui-vive. En apprenant que l'amiral de France allait arriver en Écosse avec « mille lances de chevaliers et escuiers, gens d'eslite », les Anglais « ne s'osèrent bouter hors, ne mettre de leur país hors nulles gens d'armes, ne archiers, ne eux afoiblir ; car il doubtoient (redoutaient) grandement le fait des Escos et des François ensamble ». Était-ce l'objectif recherché par le pouvoir français ? On peut le supposer ; cette situation permettait en tout cas d'envisager beaucoup plus sereinement une campagne de récupération des territoires français, en sachant les Anglais claquemurés sur leur île. Soulignons en tout cas la « doubtance » anglaise, cette crainte sur laquelle Froissart, qui n'est pas un auteur voué à la célébration du parti français, insiste. On peut penser que ces craintes étaient fondées quoique, comme Froissart le précise, les bruits et les rumeurs jouèrent aussi leur rôle. En Angleterre, le bruit courait (« couroit une vois ») que les Français allaient attaquer à trois endroits à la fois : depuis la Bretagne, la Normandie et l'Écosse. Pour un peu, on retrouverait ici cette description de l'Angleterre qui, loin de la dépeindre comme une forteresse protégée par des douves maritimes, la présente comme un lieu exposé et ouvert aux quatre vents<sup>599</sup>. C'est aussi le grand fantasme perdu de la Vieille Alliance qui se déploie, sous la forme d'une ligue concentrée sur la destruction de l'Angleterre. On retrouve ici les traces de cette *crainte* très réelle, souvent oubliée des historiens. Les garnisons des ports anglais furent renforcées et entre 80 et 100 navires patrouillaient dans les eaux de la Manche. Dans sa *Chronique*, Michel Pintouin tient un discours qui résume assez bien le message qu'on chercha

---

<sup>596</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 318-319.

<sup>597</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI par Jean Juvénal Des Ursins*, seconde édition augmentée de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques et annotations contenans divers traictes, contracts, testamens et autres actes et pièces du mesme temps non encore imprimées, Paris, Denys Godefroy, Impr. Royale, 1653, p. 47.

<sup>598</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 10, p. 333.

<sup>599</sup> Cf. p. III, chap. V, 1.2.

à envoyer depuis la France<sup>600</sup> : il s'agit de démontrer « que les ennemis ne fussent pas toujours les agresseurs, mais qu'ils s'accoutumassent à être attaqués eux-mêmes (*Iterum ne semper assuescerent hostes invadere, sed invadi etiam interdura*) ».

Moyennant « l'aide et le confort des Escos », les Français étaient optimistes et espéraient avoir « une bonne saison et feroient un grant exploit d'armes sus leurs ennemis en Engletière »<sup>601</sup>. Bien sûr, il fallait encore naviguer jusqu'en Écosse. Contrairement aux chroniqueurs français, qui relatèrent aussi cet évènement, Froissart ne romance pas à outrance le voyage en mer. Il affirme simplement qu'ils « eurent vent et biau voiage de mer, car li tamps estoit moult biaux sicom ou mois de may ». Chez Pintouin et des Ursins, en revanche, on assiste à un véritable déchaînement romanesque, destiné à souligner le caractère héroïque de l'entreprise française. Les deux grands obstacles traditionnels, les Anglais et la mer elle-même, tentèrent de s'interposer pour empêcher l'amiral de mener à bien sa mission. Jean Juvénal évoque d'abord les Anglais qui « à bien grosse puissance, et plus deux fois que n'estoient les François se mirent sur mer pour combatre les François ». Ils tentèrent d'abord de détruire la flotte française par le feu, en lui envoyant un brûlot : « et avoient fait faire un vaisseau tout fourré, farcy et garny de poix, pour le faire joindre aux vaisseaux des François. Et leur sembloit que par ce moyen avec autres habillemens qu'ils avoient, qu'ils brusleroient et arderoient les vaisseaux des François ». Ce plan échoua, mais les Français durent ensuite affronter la colère des flots : « cependant y eut merveilleuses tempestes sur mer de vents et tonnerres, et tellement que les aucuns vouloient comme que ce fust, retourner en France ». Alors même que l'aventure écossaise n'avait pas encore commencé, le moral des Français était déjà mis à rude épreuve, « et la plus grande partie de la compagnée de ceux qui là estoient, estoient d'opinion et volonté de retourner en France ». Jean Juvénal et Michel Pintouin racontent alors comme l'amiral, « qui estoit un vaillant Chevalier et courageux » parvint à galvaniser ses troupes et à leur faire reprendre courage. Enfin, sur la terre ferme, le peuple de France pria Dieu et « faisoient belles processions et bien devotes »<sup>602</sup>, afin qu'il porte assistance à l'amiral et sa compagnie. Michel Pintouin insiste lui aussi sur la mobilisation de Dieu dans cette entreprise<sup>603</sup>. Ainsi « le clergé et les personnes pieuses des deux sexes faisaient partout des processions publiques d'église en église, et adressaient, pendant le service divin, de ferventes prières à celui qui commande aux vents et à la mer, pour

---

<sup>600</sup>MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422*, Paris, publiée en latin et traduite par M. L. Bellaguet, Imprimerie de Crapelet, 1839-1852, 6 t., t.1, p. 351.

<sup>601</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 10, p. 319.

<sup>602</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>603</sup> MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, *op. cit.*, t.1, p. 361.

qu'il accordât aux Français une heureuse traversée ». Lui aussi raconte qu'à plus d'une reprise la flotte avait bien failli être perdue : il y avait d'abord eu « la violence extraordinaire d'une tempête qui poussait les vaisseaux les uns contre les autres », et « les Anglais secondés par le vent » qui « avaient essayé [...] de prendre ou de brûler cette flotte ». On retrouve l'épisode du brûlot lancé contre les Français, « auquel ils mirent le feu et qu'ils lancèrent tout embrasé contre la flotte ; mais l'adresse des matelots sauva les Français de la fureur des flammes ». La mer enfin, puissance malveillante et alliée des Anglais, « semblait prendre à tâche d'empêcher la traversée des Français ». La description de ce passage est particulièrement vive :

Tout à coup le ciel fut obscurci par d'épais nuages qui se répandirent de tous côtés et que sillonnait de temps en temps la lueur des éclairs ; les bruyants éclats du tonnerre frappèrent les matelots d'épouvante. Les vaisseaux, poussés par les vents contraires, errèrent çà et là pendant plusieurs jours au milieu des plus grands dangers ; mais, grâce à la protection divine et à l'habileté des pilotes, les bâtiments parvinrent à rentrer dans le port.

Le désarroi règne dans les rangs français, et « dans leur frayeur, quelques-uns des soldats avaient fait entendre des murmures : ils aimaient mieux, disaient-ils, retourner sains et saufs dans leurs foyers, que de s'exposer de nouveau aux périls d'une mer orageuse ». Comme Des Ursins, Pintouin célèbre Jean de Vienne, qui restaure le moral de l'armée au moyen d'une harangue passionnée<sup>604</sup>. Son discours s'appuie sur le refus de céder face à l'adversité, la part de hasard qui incombe à toute entreprise humaine et la bravoure héréditaire des Français. Après avoir prononcé ces mots, l'amiral « sauta le premier dans son vaisseau, et tous les autres le suivirent. Au bout de trois jours, vers la fête de Sainte-Catherine, ils abordèrent au principal port de l'Écosse que, dans le pays, on appelle Édimbourg. Voulant ôter à ses soldats tout espoir de fuite » et pour mieux « se jeter hardiment au milieu des périls, il renvoya la flotte ». Si les témoignages des chroniqueurs français se démarquent par leur caractère rocambolesque et un ton qu'on devine déjà très patriotique, force est de souligner la place accordée, encore une fois, au tour de force que constitue ce voyage en Écosse. Il ne s'agit pas d'une formalité, d'un détail anodin, *a fortiori* lorsque c'est un grand convoi, chargé de soldats, de vivres et d'équipement qui fait le trajet. L'ampleur de l'entreprise rend toute forme de discrétion caduque, et expose les navires à des attaques. Véridiques ou non, ces récits de navigation sont prisés par des chroniqueurs qui cherchent à faire souffler dans leurs textes un vent d'aventure teinté d'héroïsme.

---

<sup>604</sup> *Ibid.*, t. 1., p. 364.

Froissart, dans son récit de la traversée, introduit pour sa part une anecdote omise par les auteurs français, mais qui n'est pas sans intérêt. Peu glorieux, cet épisode réduit la dimension épique de l'expédition française : c'est la première douche froide que subirent les fiers aventuriers. Le chroniqueur raconte qu'alors que les navires arrivaient en vue de l'Écosse, il advint une grande infortune<sup>605</sup>. Un chevalier de France, « qui s'appelloit messires Aubiers de Hangiers » et qui « estoit jones et de grant volenté », voulut démontrer son adresse. Alors qu'il a son armure sur le dos, il « se mist à monter amont et à ramper contre le cable de la nef où il estoit ». Son pied lui fit défaut, et « il fu reversés en la mer et là péris » sans que personne ne puisse lui porter assistance. « De la mort et de la mésaventure dou chevalier furent tout li baron et li chevalier courouchié », mais ils ne purent qu'admettre leur impuissance. Ce n'était là que le premier signe révélateur de l'inconscience et de la superbe française. Déjà, pourtant, cet accident appelait à la prudence. Certes, l'arrivée en Écosse pouvait être perçue comme une victoire et un soulagement, mais les Français étaient en réalité bien loin d'être au bout de leurs peines.

On ne va pas entrer dans tous les détails de la campagne française en Écosse, mais on va s'attarder sur la question des rapports entre Français et Écossais à cette occasion, et sur le regard que les Français portèrent sur l'Écosse et ses occupants. Les choses, au départ, semblaient prendre une bonne tournure<sup>606</sup>. C'est naturellement Geoffroy de Charny qui se fit reconnaître en premier des barons d'Écosse, car « il avoit esté la saison passée en Escoce et bien 2 mois en leur compaignie ». Geoffroy de Charny se chargea ensuite d'introduire l'amiral et les barons de France auprès de ses hôtes écossais. Quoique les comtes de Douglas et de Moray soient là pour les recevoir, le roi Robert, lui, était absent : « li rois d'Escoce nestoit point encores venus en Haindebourc, mais se tenoit en la sauvage Escoce, où par usage il se tient plus volentiers que ailleurs ». Les problèmes commencèrent au moment d'héberger l'armée française. Les seigneurs français prirent leurs quartiers à Édimbourg, « au mieux qu'il peurent », mais nombreux étaient ceux « qui ne pooit estre logiés en la ville » et qui « se logeoit as villages environs ; car Haindebourc, comment que li rois d'Escoce y tiengne son siège et que ce soit Paris en Escoce, n'est pas une telle ville comme est Tournay ou Valenchiennes, car il n'y a pas en toute la ville 400 maisons ». Les Français s'installèrent aux abords de cette médiocre petite cité, à Dunfermline ou à Dunbare en passant par Queensferry. La nouvelle ne tarda pas à se répandre « parmy Escoce, que il avoit grant fuisson de gens d'armes de France venu en leur pais ». Des bruits, malveillants, commencèrent à circuler :

<sup>605</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, t. 10, p. 333.

<sup>606</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 334.

« Si commenchièrent à murmurer li aucun et à dire : « Quels diables les a mandés ? Ne savons-nous pas bien faire nostre guerre sans eux as Englès ? nous ne ferons jà bonne besongne tant qu'il soient avoec nous ». Selon Froissart, cette aide française n'était pas la bienvenue ; elle était au mieux perçue (de façon arrogante) comme inutile, ou comme une insulte à la qualité des Écossais, qui n'avaient besoin de personne pour les assister dans leurs luttes séculaires avec les Anglais.

Après avoir observé les réactions françaises à l'arrivée des Écossais en France au XV<sup>e</sup> siècle, on ne peut pas s'empêcher de faire un rapprochement. Il y a toujours une dimension problématique, quelque chose qui relève de l'aveu de faiblesse, dans le fait de voir les guerres de son royaume prises en charge par une force étrangère. La grande différence avec la France repose dans le fait que l'hostilité, en Écosse, semblait émaner de la population elle-même, alors que les nobles avaient pour leur part fait bon accueil aux Français. Ce sont aussi eux, on s'en rappelle, qui les avaient invités à revenir avec des renforts. La présence française est donc jugée caduque : « nous sommes gens assés en Escoce pour parmaintenir nostre guerre et que point nous ne volons leur compaignie ». Par ailleurs, les alliés ne semblèrent pas en mesure de communiquer, de s'entendre : « Il ne nous entendent point, ne nous eux ; nous ne savons parler ensamble », disent les Écossais. Comment, dans ces conditions imaginer une coopération efficace ? Indirectement, ces mêmes obstacles se présentèrent aux Écossais qui débarquèrent en France dans les années 1420. Le problème de la communication n'avait pas été évoqué au moment d'analyser l'incapacité des alliés à œuvrer de concert en France ; il est cette fois abordé de but en blanc. Ce barrage de la langue contribuait à faire de ces Français un corps identifiable parfaitement étranger au royaume ; il était annonciateur de troubles.

Mais ce n'est pas tout. On retrouve un problème bien connu des populations qui devaient subir la présence d'hommes d'armes dans leur voisinage : « Il aront tantos rifflé (raflé) et mengié tout ce qu'il y a en ce païs ». En cela, la réaction écossaise n'était pas très différente de celle des populations civiles françaises, qui partageaient la même haine à l'encontre des gens d'armes. Une ligne est franchie lorsque les Écossais affirmèrent que les Français allaient leur causer plus de dommages que ne pourraient jamais en faire les Anglais, et cela sans le moindre incendie ! En comparaison, les Écossais de Froissart n'avaient que mépris pour les entreprises de destructions anglaises, auxquelles ils étaient habitués. « Et se li Englès ardent nos maisons, que puet calloir (s'en soucier) ? nous en avons refait une à bon marchié, nous ny mettons au refaire que 3 jours ». Ce qui pourrait passer pour de la résilience n'est pas décrit

comme tel par Froissart. Ce qu'il met en scène, c'est une grande précarité, un mode de vie misérable. Les Écossais ne sont pas assez riches pour se permettre d'avoir des invités, mais ils dissimulent leur dénuement sous des propos bravaches. Le caractère rustre des Écossais, leur nature profonde se révèle : ils sont parfaitement acclimatés aux guerres et aux dévastations anglaises, mais ils ne savent pas accueillir chez eux leurs propres alliés. Peut-on prêter à Froissart un tel jugement ? Son propos ne fait pas de détours. Les Écossais haïssaient les Français et les « diffamoient en langage ce que il pooient, enssi comme rudes gens et sans honneur certes qu'il sont ». Une logique se dessine, une correspondance de valeurs. Les Français, en Écosse « ne veirent onques nul homme de bien, et sont enssi comme gent sauvage [...], et sont trop grandement envieus dou bien d'autrui, et se se doubtent de leurs biens à perdre, car il ont un povre païs ». La manière même dont les Anglais devaient s'organiser pour faire campagne en Écosse accable les Écossais et confirme ces suspicions : les soldats anglais étaient contraints d'amener avec eux tout leur ravitaillement et de le porter sur leur dos, car « on ne trueve riens sus le païs ». Froissart va plus loin : ce ne sont pas seulement les denrées alimentaires qui font défaut : « À grant dur y recoevre-on du fier (fer) pour fiérer les chevaux, ne de cuir pour faire harnas, selles, ne brides ». Pas non plus de produits manufacturés en Écosse. Ce qu'on parvient à dénicher à grand peine provient de l'extérieur : Les « coses toutes faites leur viennent de Flandres, et, quant chela leur defiaut, il n'ont nulle cose »<sup>607</sup>. Ce portrait lamentable est « couronné » par l'attitude équivoque du roi d'Écosse, à l'image de son peuple. On pourrait accuser Froissart, habitué à fréquenter le pouvoir anglais, de profiter de ce récit pour accabler les Écossais, mais les auteurs français ne sont pas plus complaisants. Jean Juvénal raconte que Robert « sembloit par ses manieres qu'il n'estoit pas joyeux de leur venue ». Il accepta bon gré mal gré d'assembler des troupes, mais l'affaire traîna en longueur, et les Français durent patienter pendant trois semaines. Pas question non plus d'entretenir grassement les invités continentaux pendant leur séjour forcé : Robert « fit crier que aux François on baillast vivres en les tres bien payant, et non autrement »<sup>608</sup>.

Le récit de Michel Pintouin est du même acabit<sup>609</sup>. La première chose que fit Jean de Vienne après être arrivé en Écosse fut de renvoyer, avec les navires, des lettres aux seigneurs de France. Il avait produit ces documents pour « les instruire de la stérilité de l'Écosse, où il ne trouvait que des bêtes sauvages, des forêts et des montagnes ». La description de l'Écosse

---

<sup>607</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 335-336.

<sup>608</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>609</sup> MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, *op. cit.*, t. 1., p. 365.

est ainsi résumée de façon percutante. Malgré le caractère singulièrement laconique de cette phrase, les auteurs contemporains poussèrent rarement plus loin leur description de l'Écosse. Ce portrait est en réalité très efficace ; sa brièveté même se fait le reflet du jugement porté sur ce territoire. Un tel pays ne mérite pas qu'on s'y attarde, qu'on le détaille en longueur : ce serait admettre la richesse et la densité de son contenu. En plantant ainsi le décor, le chroniqueur annonce certains enjeux et introduit une composante dramatique dans son récit. En Écosse, la survie des Français est rendue précaire. Avant même de partir à l'assaut de l'Angleterre, ils sont confinés dans une région hostile et reculée. Sauvagerie, forêts et montagnes : autant de nouveaux obstacles dont il va falloir triompher. Il y a bien sûr une contrepartie : cet environnement si rude, à l'image de la mer, ne fait que renforcer le mérite et le courage de ceux qui s'y mesurent et qui s'exposent à ses dangers. Selon Pintouin, Robert éconduisit les Français, et les trois semaines d'immobilisme résultaient d'une trêve nouvellement conclue entre lui et l'Angleterre. Les Français semblent avoir joué le rôle de naufragés, lorsque le roi leur « ordonna d'attendre la fin de cette trêve sur la plage stérile qui environne Édimbourg et enjoignit à tous ses sujets par la voix du héraut de ne fournir des vivres qu'à ceux qui paieraient comptant ». Dès lors, les Français subirent « grandes privations » et « dépenses ruineuses ». Naturellement, « ils endurent ces maux avec beaucoup de courage », jusqu'à ce que Robert consente enfin à leur joindre 3000 Écossais pour partir en guerre.

Même son de cloche chez Froissart, qui insiste sur l'humour dont firent preuve les Français<sup>610</sup>. Leur rire (moqueur) n'est pas sans rappeler celui des chevaliers qui avaient accompagné David II en 1341. C'est que les seigneurs français étaient habitués à d'autres conditions de vie, eux qui « avoient appris ces biaux hostels à trouver, ces salles parées et ces castiaux, et ces bons mos lis (lits douillets) pour reposer ». En Écosse, ils se « trouvèrent en celle povreté, si commenchièrent à rire et à dire : « En quel Prusse nous a chi amenés li amiraulx ? », ce traquenard écossais les plongea dans une « povreté » et une « dureté » inédites. Ils se remémorèrent des promesses faites par leurs pères et leurs mères, qui leur assuraient que s'ils vivaient assez vieux, ils auraient un jour le privilège de faire l'expérience « des durs lis et des povres nuis ». Dans cette misère, les Français finirent par s'impatienter : « Chevauchons sus Engletière », dirent-ils, car « longhement séjourner en celle Escoce ne nous est point proufitable, ne honnerable ». Jean de Vienne les conjura de prendre leur mal en patience : « il nous faut souffrir et atendre et parler bellement, puisque nous nos sommes mis

---

<sup>610</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques, op. cit.*, t. 10, p. 336-337.



en ce dangier ». À la tête de l'expédition, Jean de Vienne est celui qui, constamment, devait rappeler aux Français, perdus, qu'ils n'étaient plus en France, qu'ils devaient s'adapter. Il leur répéta qu'ils ne pouvaient « pas tousjours estre à Paris, ne à Dijon, ne à Biaune, ne à Chalon ». La fin de sa démonstration ne visait toutefois pas à affirmer que l'Écosse serait simplement différente. Ce lieu auquel il faut s'ajuster est indéniablement un lieu d'épreuve. Fataliste, il déclara que pour pouvoir vivre en ce monde, il fallait « avoir dou bien et dou mal » ! Durant cet inconfortable *statu quo*, seuls les comtes de Douglas et de Moray vinrent leur rendre visite. À eux seuls, ils procurèrent plus de « solas (réconfort) que tous les dimorans (habitants) d'Escoce ».

D'autres problèmes émergèrent. Les chevaux, en Écosse, étaient rares et vendus à prix d'or : ceux qui ne devaient valoir que 10 florins étaient vendus 60 ou 100. Quant aux harnais et à l'équipement nécessaire pour les monter, s'ils n'avaient pas pu être importés de Flandres, on ne pouvait espérer en trouver. Un mot revient, de plus en plus fréquemment : celui de danger : « En che dangier se trouvoient li François », notamment parce que leurs valets, qui fourraient dans les campagnes pour trouver de la nourriture, se faisaient détrousser et tuer. Froissart raconte qu'on les laissait bien charger leurs chevaux de tout qu'ils pouvaient emporter, avant de leur tendre des embuscades sur le chemin du retour. Ils étaient alors « villainement destroué et batu et souvent ochis (tués) », tant et si bien que les valets n'osaient plus sortir du camp, de crainte d'« estre mors ». En seulement un mois, les Français auraient ainsi perdu plus de cent valets. Quant à ceux qui allaient fourrager en groupe de trois ou quatre, ils étaient sûrs de ne jamais revenir. Robert finit par s'extraire de la « sauvage Escoce » pour « venir en Haindebourc ». Sa description, celle d'un bonhomme gras aux yeux rougis, n'est guère flatteuse. Après avoir reçu une « grande somme de florins pour luy et pour ses gens », le roi accepta finalement de prêter assistance aux Français. Après ces débuts laborieux, l'expédition pouvait (enfin) commencer<sup>611</sup>. Froissart rappelle comment, l'année passée, les nobles d'Écosse avaient promis qu'avec l'aide des Français et assez d'équipement pour armer 1000 soldats « il combateroient bien les Englès et feroient un si grant trauc en Engletière que jamais ne seroit recouvré ».

Quand ils arrivèrent en Écosse, les Français déchantèrent. Ils avaient trouvé « dures gens et mal amis et povre païs », un royaume où les valets ne pouvaient pas s'écarter « des grans routes pour les malandrins dou païs qui les atendoient aus pas et les mehaignoient (mutilaient) et ochioient (tuaient) ». Il fallait pourtant continuer. Les Français distribuèrent l'équipement

---

<sup>611</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 371-381.

militaire aux soldats écossais « qui estoient mal armet », et l'armée ainsi assemblée marcha vers le sud, jusqu'à Roxburgh. Des Ursins précise que sur la route « ils passerent par merveilleux deserts »<sup>612</sup>, Pintouin évoque quant à lui un « désert vaste et inculte (*vasta illam solitudinam*) de soixante milles »<sup>613</sup>. Ils se ravisèrent devant la forteresse, qui semblait bien défendue, et longèrent la Tweed pour se diriger vers Berwick. Sur la route, ils prirent le château de Wark. Froissart profite de ce passage pour comparer les prestations françaises et écossaises au combat. Pour lui, aucun doute : « À ce castiel de Werck ot un jour très-grant assaut, et moult bien s'i portèrent li François (trop mieux que li Escot) ». Le récit de Jean Juvénal abonde en ce sens, mais présente une scène encore plus contrastée, entièrement vouée à la célébration française et au dénigrement écossais. De ce château, il commence par dire que « Anglois et Escossois (le) tenoient comme imprenable ». Les Français, bien sûr, étaient là pour ébranler ces certitudes. L'amiral pensait que la place pouvait être prise, et « les Escossois au contraire disoient que ce seroit folie ». L'amiral « fit sonner ses trompettes à l'assaut » et, malgré la résistance des défenseurs, les « François assaillirent si vigoureusement et asprement la place, qu'ils y entrerent, et la gagnerent à la veue des Escossois ». Ces derniers « les regardoient, sans faire semblant d'aider aux François, et estoient comme statues de pierre, esbahis de la grande vaillance des François ». Le texte de Pintouin raconte la même chose, avec quelques détails supplémentaires<sup>614</sup>. L'amiral aurait d'abord proposé de mener un assaut conjoint, avant de suggérer une alternative : « Si vous craignez la différence des langues », dit-il aux Écossais, « choisissez la droite, et les Français prendront la gauche ». Ils refusèrent, mais « la lâcheté des Écossais » ne refroidit par l'amiral. Quand il envoya un messager pour demander à la garnison de se rendre, les Anglais lui répondirent « qu'au lieu de persister dans sa folle tentative, il ferait bien de s'éloigner, et qu'il devait s'estimer heureux s'il pouvait préserver son armée des trahisons et des pièges ordinaires des Écossais ». L'amiral pensa d'abord que ces mots n'avaient été prononcés que pour semer le doute, mais, après l'assaut, les Français apprirent « à douter de la bonne foi des Écossais par le refus qu'ils avaient fait de coopérer à leur entreprise ». On sent, au sein de cette armée franco-écossaise, le poids des dissensions, des rivalités et de la défiance. Au siècle suivant, c'est la France qui allait devenir le théâtre de scènes similaires.

Alors qu'ils n'avaient pas encore pu atteindre Berwick, les alliés apprirent qu'une armée anglaise était en route pour les intercepter. Pintouin raconte que Richard d'Angleterre aurait

---

<sup>612</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, op. cit., p. 48.

<sup>613</sup> MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, op. cit., t. 1., p. 367.

<sup>614</sup> *Ibid.*, t. 1., p. 369.

envoyé une lettre chargée de menace à Jean de Vienne<sup>615</sup> : il l'accusait de « présomption aveugle pour avoir osé porter jusque dans ce pays les armes françaises ». Il promettait un terrible châtement, et déclara que les intrus qui ne seront pas tombés sous le fer anglais « trouveront la mort au milieu des précipices et des abîmes ». Faut-il y voir une évocation de l'enfermement des Français, coincés sur une terre étrangère et dangereuse, environnés par la mer ? Froissart, de son côté, affirme que les opinions des alliés divergeaient : Jean de Vienne était « tous resjoïs : ossi furent li baron et li chevalier de France qui en se compagnie estoient, car il désiroient à avoir la bataille ; mais li Escoçois n'en faisoient compte ». Ces derniers proposèrent de battre en retraite, afin de ne pas se séparer de leur ravitaillement et pour prendre position sur un site plus avantageux : avec « leur pays au dos, et là sur leur marce il atenderoient leurs ennemis ». Malgré ses réticences, Jean de Vienne accepta de se ranger à cette opinion. La constante célébration de Jean de Vienne par les chroniqueurs, y compris Froissart, renvoie constamment les Écossais à leur propre incompetence ou à leur lâcheté. Au milieu de l'adversité, des doutes, Jean de Vienne est le héros français par excellence, le représentant de l'honneur et des valeurs chevaleresques. Au contact de la médiocrité écossaise, également mise en scène, il n'en resplendit que mieux. Même lorsqu'il est en désaccord avec les Écossais, on le décrit comme un chef sage et patient, courtois, ouvert au dialogue. Courageux, les Français sont souvent présentés comme prêts au combat, même si l'avantage n'est pas en leur faveur.

Dans le cas présent, il paraît toutefois facile de voir dans cette volonté d'affronter à tout prix l'armée ennemie une forme de témérité inconsciente. Froissart souligne d'ailleurs l'ampleur de la puissance anglaise<sup>616</sup> : en apprenant que « li François et li Escochois estoient entret en la marce de Northombrelande et ardoient et destruissoient tout le païs », les Anglais avaient rassemblé une force colossale. Froissart n'hésite pas à enfler les chiffres pour donner un ordre de grandeur écrasant. Les Anglais auraient ainsi rassemblé une flotte considérable, chargée de ravitailler une armée évaluée à « 7000 hommes d'armes et 60 000 archers ». Jean de Vienne s'accrochait à la promesse autrefois faite par les Écossais : ne lui avait-on pas dit qu'avec mille lances françaises les Écossais « sériés fort assés pour combatre les Englois » ? L'amiral insista, en déclarant que « li chevalier et li escuier qui sont en ma compagnie, sont droites gens d'armes et fleur de chevalerie, et point ne fuiront, mais atenderont l'aventure ». Il était prêt à se remettre entre les mains de Dieu.

---

<sup>615</sup> *Ibid.*, t. 1., p. 385.

<sup>616</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 10, p. 388.

Loin de ces belles postures chevaleresques (affectionnées par Froissart), les Écossais opposaient un raisonnement plus mitigé et moins flamboyant, mais qu'on devine mieux informé. Les barons d'Écosse « qui bien congnoissoient les Englès et leur poissance » affirmèrent qu'ils ne voulaient pas combattre. Ils reconnaissaient la vaillance française, mais les informations qu'ils avaient reçues confirmaient que « toute Engletière est vidée pour venir en ce païs ». Pour que l'amiral puisse se faire sa propre idée, les Écossais proposèrent de prendre position en hauteur pour tenter d'évaluer la menace à laquelle ils faisaient face : « De celle montaigne où li amiraulx estoit, et grant fuison chevalerie de France en sa compaignie, veirent il tout clèremet le poissance des Englès ». Tout bien considéré, ils comprirent « que il n'estoient pas gens assés pour eux combatre ». La faute n'en revenait pas aux Français ou à leurs pairs d'Écosse, trop peu nombreux, mais au gros de l'armée écossaise, constituée de gens « moult mal armés ».

Face à cet imprévu, l'amiral pris une décision importante : ils n'allaient pas affronter l'armée anglaise, mais la contourner. Tandis que les Anglais allaient s'enfoncer en Écosse, ils pourraient de leur côté descendre en Angleterre. On peut comprendre ce choix, mais ses implications n'étaient pas anodines. L'objectif était d'occasionner le maximum de dégâts au sein du royaume d'Angleterre, de détruire et de ravager. C'était là le cœur de la mission de Jean de Vienne. Pour atteindre ce but, l'Écosse, elle aussi exposée, fut livrée aux représailles anglaises. Le plan se déroula comme prévu : tandis que les alliés mettaient à feu et à sang le pays autour de Carlisle (sur la côte ouest), les Anglais, menés par Richard II, gagnèrent l'Écosse<sup>617</sup>. Ils ne rencontrèrent aucune résistance, car le pays a été vidé de ses « gens d'armes qui estoient avoecques l'amiral de France ». Par ailleurs, le mécanisme habituel de résistance, la technique de la terre brûlée, a été déployé en Écosse. Les Écossais « eux-meismes destruissoient leur païs et ardoient villages ». Hommes, femmes, enfants et ravitaillement furent acheminés dans les « forés d'Escoce, car bien savoient que li Englès ne les yroient jamais là quérir ». Le roi lui-même, qui ne brille pas par ses compétences militaires, se replia « en la sauvage Escoce, et là se tint toute leur guerre durant ». Les Anglais vinrent donc « se logier en Haindebourc, la souverainne ville d'Escoce, et là fu li rois 5 jours. À son département, elle fu toute arse que riens ny demora ». Durant leur séjour, les Anglais « coururent tout le païs d'environ et y fissent moult de desrois (dommages) » ; mais ils restaient bredouilles, car les Écossais « avoient retrait ens es forés [...] et là cachiet tout leur bestail ». Laissant de côté le château d'Édimbourg, trop difficile à prendre, les Anglais

---

<sup>617</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 391.

empruntèrent l'itinéraire d'invasion habituel : ils s'arrêtèrent à Dunfermline, qui fut, à leur départ, « toute arse (incendiée), abbéie et ville ». Étape suivante, le château de Stirling résista, et les Anglais poussèrent jusqu'à la ville de Perth, qu'ils brûlèrent également. Dundee subit le même sort, « et n'espargnoient abéies, ne moustiers. Tout mettoient li Englès en feu et en flame, et coururent jusques Abredane (Aberdeen) li coureur de l'avant-garde, laquelle cité siet sus mer et est à rencontre de la sauvage Escoce, mais nul mal n'y fissent ». Comme à son habitude, la puissance anglaise ravagea sans peine les *Lowlands* et les bourgs qui s'y trouvaient, mais elle se heurta en vain aux contreforts de la « Sauvage Écosse », cette impénétrable forteresse naturelle où la population, ses biens et la couronne, avaient trouvé refuge. Pendant ce temps, en Angleterre, Froissart détaille la conduite, somme tout similaire, de l'armée franco-écossaise<sup>618</sup> : et « en tel manière que li Englès se démenoient en Escoce, se démenoient li François et li Escoçois en Engletière en la marce de Northombrelande et de Galles ». Durant leur chevauchée, ils détruisirent « pluseurs gros villages où nuls homs de guerre n'avoit onques (ja),mais esté ; car li pais estoit tous wis (vide) de gens d'armes, car tout estoient en la chevauchie du roy ».

L'oncle de Richard, le duc de Lancastre, entendait bien piéger l'armée franco-écossaise. Il fit pression pour prolonger la campagne en Écosse. Ses conseils sont jugés dangereux par d'autres membres de l'entourage royal. Selon eux, une telle entreprise relevait de l'inconscience, et prouvait que l'oncle du roi cherchait à provoquer sa perte. Sans forcément traduire une perspective française, les propos qui suivent illustrent un point de vue qui, s'il est perçu comme légitime par Froissart, n'aurait sans doute pas choqué les Français<sup>619</sup>. Si le jeune Richard II s'entêtait à faire campagne en Écosse, lui dit-on, « aucunement jamais n'en retournerés ». Comment le duc peut-il « consillier à aler sus l'ivier (hiver) en pays que point ne connoissés et passer les montaignes de Northombrelande ? » Ce pays est dangereux, idéal pour les pièges et les embuscades : « Il y a tels 30 passages et destrois que, se nous estiens enclos dedens, jamais n'en seriens hors fors par le dangier des Escos ». Faire la guerre aux Écossais en hiver et dans pareil environnement rime avec « dangier, ne (et) péril » ! On appella le roi à la raison : « Vous en avés assés fait pour une saison », et on invoqua l'exemple des souverains illustres qui, avant lui, conduisirent des expéditions militaires en Écosse. Ni le « bons rois Édouwars, vostre tasyon (grand-père), ne monsigneur le prinche, vostre père, ne furent si avant en Escoce comme vous avés esté à celle fois : si vous doit bien souffire ». Richard se rendit à l'évidence et décida de regagner l'Angleterre. En soulignant le caractère

---

<sup>618</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 393.

<sup>619</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 395-396.

dangereux de l'Écosse, Froissart a recours à un stratagème narratif : il annonce le péril que les Français, plus candides que les Anglais, vont eux-mêmes devoir affronter.

De son côté, l'amiral avait appris que Richard avait « détruit la grignour (meilleure) partie dou roiaulme d'Escoce »<sup>620</sup>. Les ravitaillements s'amenuisaient, et il se « trouvoient en povre païs ; car il avoient tout destruit le marce de Karlion (Carlisle) et la terre le baron de Clifort et le signeur de Moutbray et l'évesquie (évêché) de Karlion ». La cité de Carlisle, bien défendue, a échappé à la dévastation. Après avoir mené campagne en Angleterre, les Français étaient catégoriques, et « disoient li François entre eux que » dans les évêchés de Durham et de Carlisle, ils avaient détruit « 4 villes qui mieus valent que toutes les villes dou royaume d'Escoce ». Tout est dit, et la « valeur » de l'Écosse, aux yeux des Français, semblait fixée.

Lorsque la compagnie regagna « la douce Escoce, il trouvèrent tout le païs destruit ». Froissart mitige l'ampleur des dégâts en invoquant encore une fois l'esprit bravache des Écossais qui « n'en faisoient compte » et qui prétendaient qu'ils auront « tantos fait nouvelles mancions (maisons) ». Les ressources du royaume ont été préservées car « li Escoçois les avoient sauvées ens es hautes forés ». Ce bilan est employé par Froissart pour montrer comment les Écossais, alors qu'ils ne sont pas dans le besoin, en profitèrent pour dépouiller les Français. Tout ce que les Français voulaient utiliser, « il leur convenoit paier (payer) et acater (acheter) bien chier ». Le marchandage allait bon train et, sans surprise, le ton monta : à plusieurs reprises « furent [...] en grant aventure li François et li Escot de eulx mesler par rihote (dispute) et débat l'un à l'autre ». Dans un climat de suspicion généralisée, Français et Écossais n'étaient pas loin d'en venir aux mains. Les Français se sentaient volés, quant aux Écossais, ils disaient « que li François leur avoient porté plus de damage que li Englois ». Froissart ne fait pas de corrélation évidente entre la destruction du royaume par les Anglais et la responsabilité des Français : il préfère renvoyer les Écossais à leur mesquinerie habituelle<sup>621</sup>. Ces derniers affirmèrent que les Français « en chevauchant nostre païs, [...] ont foullé et abatu les blés, les orges et les avoines, et que il ne dagnioient chevauchier les chemins ». En réponse, les Français furent privés de navires : pas question de les laisser tranquillement quitter l'Écosse sans avoir versé de dédommagement. On assista à une véritable prise d'otage et on fit savoir à l'amiral que « a point de che païs ne partirés, se serons tout satisfait des damages que en celle saison, pour faire vostre armée, nous avons eu ». Il allait falloir payer.

---

<sup>620</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 398.

<sup>621</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 399-400.

Durant leur second séjour forcé à Édimbourg, les Français furent exposés à « moult disettes et souffretés, et ne trouvoient à paines riens pour leurs deniers ». Comble de l'horreur, ils n'avaient pas de vin et durent se résoudre à boire de la bière ! « De vins n'avoient-ils nuls : à grant paine pooient-il avoir de la petite cervoise et dou pain d'orge ou d'avaine, et estoient leur cheval mort de froit et effondu de povreté et de faim ». Même lorsqu'ils se résignèrent à céder montures et équipement, le prix qu'on leur en donna était dérisoire. Les Français commencèrent à penser qu'ils allaient vivre leurs derniers jours sur cette terre hostile : ils firent savoir à l'amiral qu'ils ne « povoient longuement vivre en celle paine, car li royaumes d'Escoce n'estoit pas uns pays pour yverner (hiverner), ne hostoyer (se loger) ». Avant que ne revienne l'été, s'ils « demoroient là, il seroient tout mort de povreté ». Ils craignaient la haine des Écossais, qui avaient déjà battu et meurtri leurs valets lorsque ces derniers allaient fourrager dans les campagnes avoisinantes.

La manière dont les Français ont appréhendé l'Écosse et les Écossais semble avoir évolué depuis le début de leur séjour. Après la surprise, le mépris, la moquerie, la méfiance et la colère, l'heure était à la peur. On ne riait plus. Si les Français s'étaient plaints de la dureté des lits à leur arrivée, ils redoutaient à présent que les Écossais ne « les mourdresissent (assassinent) en leurs lis ». Conscient de ces dangers, l'amiral envoya des lettres sur le continent pour lever des fonds et payer les sommes exigées par les Écossais. Les premières lettres réclamaient des renforts, en « gens, or et argent et pourvéances » pour pouvoir faire « bonne guerre as Englès » à l'été. Mais la situation se dégradait à vue d'œil et ces ambitions furent révisées. Jean de Vienne « bien veoit, tout considéré, la mauvaisté des Escos, et le povreté dou pais, et le péril où ses gens seroient ». Sa seule priorité consista désormais à organiser le retour en France, à échapper à l'Écosse et à ses habitants. À en croire Froissart, le sentiment d'isolement, d'enfermement et de vulnérabilité était palpable : l'amiral « se trouvoit en sus de tous confors et enclos de la mer, et veoit les Escos de sauvage oppinion ». Il n'était pas en position de négocier. Les dédommagements furent finalement payés, et les aventuriers purent regagner le continent. À leur arrivée sur la terre ferme, le spectacle est saisissant<sup>622</sup> : les chevaliers qui débarquèrent à l'Écluse sont présentés comme « tout affamé et riens monté et sans armeures ». Ces piétons, amaigris et sans armes, « estoient si povre que [...] montoient des chevaux des ahainiers (laboureurs), que il trouvoient sus les camps ». Humiliés et furieux, ils firent un compte-rendu unanime et sans nuance : ils « maudissoient Escoce », « disoient que onques (jamais) si durs voïages ne fu ».

---

<sup>622</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 402.

De manière encore plus frappante, ils exprimèrent un désir de vengeance si violent qu'il bouscule les cadres habituels, et allèrent même jusqu'à imaginer une ligue (temporaire) avec les Anglais : « se Dieux les peuist aidier, il veroient volentiers que li rois de France s'acordast ou atrièvast (fit une trêve) as Englès un an ou deus, et puis alast en Escoce tout pardestruire ». Cette terre maudite, après tout, abritait une population tout aussi odieuse. Au lieu d'alliés et d'amis, les Français avaient trouvé le pire de tous les peuples, « car onques si malles gens que Escos sont, en nul pais il ne veirent, ne trouvèrent si faus, ne si traîtres, ne de si petite congnaissance ». Le compte-rendu de l'amiral, formulé au détour d'un festin, s'il était plus nuancé, faisait surtout la part belle au mépris, à la suffisance et aux prétextes<sup>623</sup>. Quand on lui demanda « des nouvelles d'Escoce et de la condition et de la nature dou roy et des barons et dou pais », Jean de Vienne déclara d'abord « que Escot se retraioient (ressemblent) par nature auques sus le condition des Englès, car il sont envieus sus les estraingniers ». Ce n'est pas la première fois que l'on note ce rapprochement<sup>624</sup>. L'association des Anglais et des Écossais n'était évidemment pas flatteuse. Les Français, eux, en raison de leur supériorité manifeste, étaient les glorieuses victimes de l'envie et de la jalousie de ces deux peuples, frères dans la bassesse et la médiocrité. Pas de jalousie, pas même le moindre soupçon d'envie ou d'admiration de la part de Jean de Vienne à l'égard de l'Écosse : « il aroit plus chier à estre conte de Savoie ou d'Artois ou d'un tel pais, que rois d'Escoce ». Ce royaume, qui ne valait pas un recoin de l'Angleterre, ne valait pas non plus un comté de France. Quant à la puissance écossaise, elle fit elle aussi l'objet d'une sévère critique : les chevaliers écossais étaient peu nombreux, et le reste des soldats qui formaient les rangs étaient « si mal armés que contre les archiers d'Engletière ou contre gens d'armes il n'aroient nulle durée ». Cet argument, lui aussi familier, qui consista à faire peser sur l'allié la responsabilité des défaites<sup>625</sup>, permettait ici à Jean de Vienne de justifier sa retraite face à l'armée anglaise. Il insista sur le fait que ce sont eux qui « refusoient et fuioient les Englès ». Quand le connétable de France interrogea l'amiral sur la possibilité de se mesurer à la puissance anglaise, celui-ci rétorqua que « se vous y eussies esté atout une bonne charge (un bon nombre) de gens d'armes et de Jenevois, sicom je le supposoie et que consillié fu quant je empris le voiage, nous les eussions combatu ». S'ils sont peut-être sincères, ces propos rapportés par Froissart peuvent aussi donner l'impression que Jean de Vienne voulait sauver les apparences. Au terme du repas, il semble être parvenu à

---

<sup>623</sup> *Ibid.*, t. 10, p. 404.

<sup>624</sup> Cf. p. II, chap. IV, 2.3.

<sup>625</sup> Cf. p. II, chap. IV, 1.2.



ses fins : en écoutant les discussions du connétable et de l'amiral, le duc de Bourgogne lui-même aurait eu « grant vollenté que de faire un voiage grant et estoffé en Engletière ».

Du côté des chroniqueurs français, la dernière étape du séjour français en Écosse, ce calvaire décrit par Froissart, est largement passé sous silence. À la place, c'est une variante romanesque, qui touche au grotesque, qui est introduite. Selon Pintouin,

L'amiral rechercha la compagnie des nobles dames d'Écosse ; l'oisiveté réveillant en lui le feu des passions, il s'éprit d'amour pour une cousine du roi et entretint avec elle une liaison coupable. Cette conduite lui attira la haine du roi et des gens de la cour, qui dès lors lui tendirent toutes sortes de pièges ; et il n'aurait pu échapper à la mort, s'il n'eût rassemblé des vaisseaux de tous côtés et ne fût parti avec les siens. Il mit à la voile, traversa la mer à l'aide d'un vent favorable, et revint en France<sup>626</sup>.

Jean Juvénal des Ursins raconte peu ou prou la même chose<sup>627</sup>, en disant que « commença l'admiral à frequenter les nobles dames et damoiselles du pays, lesquelles estoient bien joyeuses de voir les François, et joyeusement les receurent. Et tellement que l'admiral s'accointa d'une dame prochaine parente du Roy, et estoit aucune renommée qu'il avoit sa compagnée ». Il apprit de sa dame qu'il lui fallait fuir pour échapper à la colère que ce scandale était en train de susciter. Des navires furent préparés et les Français embarquèrent en secret. À leur retour en France, « ne rapporterent aucun profit, mais seulement renommée de vaillance et hardiesse et sans [...] nulle perte de gens ». L'orientation narrative favorisée par les chroniqueurs français est évocatrice. Lâches, traîtres, les Écossais étaient inférieurs au point d'être, en fin de compte, désertés par leurs propres femmes. Il s'agit, très clairement, de ridiculiser les Écossais et leur roi. Sous ces tournures badines et narquoises couve peut-être une vraie rancune, et la volonté d'humilier l'hôte écossais. Ces textes pouvaient insister sur la hardiesse et la renommée des Français, mais le bilan réel était mitigé. À défaut de prouesses militaires et de victoire digne de ce nom, cette fable sur les femmes écossaises, à l'image des histoires de tempêtes apocalyptiques, préservait le parfum d'aventure. Elle faisait, à n'en pas douter, une bonne histoire à raconter aux curieux qui, au pays, ne manquèrent pas de poser des questions.

Les chroniques écossaises ont repris, de manière moins détaillée et moins dramatique le récit de cette expédition de 1385. On en retrouve la trace dans l'*Orygynale Cronykil of Scotland* attribuée à Andrew Wyntoun, texte en vers rédigé en Anglais qui relate l'histoire de

<sup>626</sup> MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, op. cit., t. 1., p. 393.

<sup>627</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, op. cit., p. 49.

l'Écosse depuis les temps mythiques jusqu'à la mort du régent Robert Stewart en 1420<sup>628</sup>. Le récit de l'expédition française apparaît aussi dans les *Scotichronicon* de Bower, rédigé un peu plus tard<sup>629</sup>. Dans les deux sources écossaises, le récit est bref, et ne laisse absolument pas poindre la détresse des Français. L'angle narratif donne au contraire un sentiment de fluidité et d'efficacité : les faits s'enchaînent et laissent peu de place au flottement, à la peur et à l'incertitude qui rythmaient les textes continentaux.

Wyntoun et Bower livrent un compte-rendu très similaire. Au mois de mai, l'amiral Jean de Vienne débarqua à Leith avec 2 000 hommes d'armes. Selon Bower, cette expédition résultait directement des succès militaires récents des Écossais contre les Anglais. Le roi de France, enchanté par ces nouvelles, aurait envoyé Jean de Vienne, son chevalier le plus énergique et expert du métier des armes (*strenuissimum suum militem in armis expertem dominum Johannem Vien*) pour soutenir les Écossais dans leur entreprise. Wyntoun et Bower poursuivent de la même manière : Jean de Vienne rencontra avec l'aval du roi les nobles du royaume à Édimbourg et présenta les cadeaux du roi de France : 400 armures, autant de lances, d'autres pièces d'équipement et 50 000 francs d'or. Ces présents splendides semblent davantage honorer l'Écosse et prouver l'importance que lui prête le roi de France plutôt que de mettre en lumière ses insuffisances. Sans plus attendre, les Français se liguèrent avec le comte James Douglas. Ils chevauchèrent dans les *Borders*, capturèrent et détruisirent trois forteresses : Wark, Ford et Cornhill. Sans leur accorder de bénéfice exclusif, Bower attribue en partie la réussite de ces opérations au talent des Français (*arte et ingenio Francorum*). Les textes ne font pas état de frictions ou de désaccords, se concentrant sur l'efficacité et les résultats concrets de ces opérations. L'amiral et les Français rejoignirent ensuite Archibald Douglas. Ils pénétrèrent en Angleterre, ravageant tout sur leur passage sans rencontrer de résistance jusqu'à atteindre Carlisle. Tout semblait aller à merveille.

Bower précise ensuite que, pour échapper au danger, l'amiral fit demi-tour pour marcher sur Roxburgh. C'est là qu'un vrai problème sembla finalement émerger, mais la situation telle que décrite par les chroniqueurs écossais n'a pas grand-chose à voir avec les récits continentaux. À Roxburgh, les Français auraient fixé des conditions inacceptables, en réclamant que le château (une fois pris) soit livré à perpétuité au roi de France. Les Écossais refusèrent, une dispute éclata. En raison de ce désaccord, le siège fut finalement abandonné. Si ces chroniques écossaises mettent donc elles aussi en lumière de potentielles divisions,

---

<sup>628</sup> ANDREW OF WYNTOUN, *The Orygynale Cronykil of Scotland*, edited by David Laing, Edmonston and Douglas, William Paterson, Edinburgh, 1872, t. 3, p. 23-25.

<sup>629</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon*, *op. cit.*, t. 7, p. 402-407.

notons que l'enjeu ne touche pas à la qualité militaire des protagonistes. Ce sont tout simplement les exigences françaises qui sont jugées déraisonnables et outrancières à cette occasion. Dans une mesure moindre que dans les textes français (et selon un schéma qu'on a également perçu au XV<sup>e</sup> siècle), on retrouve toutefois ce levier narratif familier, qui consiste à faire peser sur l'allié la responsabilité des échecs. Quoique la campagne ait été quelque peu gâchée par ce dernier épisode, Bower clôture ce récit en rappelant que durant trois mois, les Français servirent admirablement (*egregie*) aux côtés des princes et des nobles d'Écosse. Lorsque l'argent vint à leur manquer (Bower ne donne pas plus de détails), ils reprirent la mer et rentrèrent en France.

#### 2.4. Impasses et aventures

Le bilan peut paraître mince. En y regardant de près, cette première analyse livre pourtant déjà une grande quantité d'informations. Il faut néanmoins commencer par souligner les limites évidentes auxquelles nous sommes ici confrontés. Avant 1385, les textes français n'attachent guère d'importance aux petites incursions françaises en Écosse. L'expédition de Jean de Vienne, bien qu'elle fasse l'objet d'une attention particulière, n'est relatée en détail que dans un récit. La chronique de Jean Juvénal des Ursins, rédigée au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, reprenait très largement le texte de Michel Pintouin, produit au début du même siècle. Le témoignage de Jean Froissart, plus ancien (il est contemporain des faits qu'il relate et a rencontré une bonne partie des personnages qu'il mentionne), se révèle beaucoup plus riche, tout en offrant une perspective un peu différente. Se fier à l'auteur flamand peut-il être jugé problématique pour notre démarche ? En croisant ces textes, on ne constate pas de véritable contradiction. Globalement, les enjeux, la présentation générale des acteurs et des lieux sont similaires à ceux que l'on trouve chez des auteurs français. Froissart insiste davantage sur le malaise, la peur et la frustration française ; éléments que les chroniqueurs français laissent de côté pour mettre en avant l'héroïsme de Jean de Vienne et de ses compatriotes. Il n'y a là rien de vraiment surprenant, d'autant que le portrait négatif de l'Écosse et de ses occupants (à l'exception de la noblesse) est quant à lui rigoureusement compatible avec celui produit par Froissart. La plus grande différence réside sans doute dans l'évaluation finale de l'expédition de 1385. Chez Froissart, le bilan est plus que mitigé : les Français n'ont rien accompli, ils ont été dépouillés et humiliés. Ils sont si mécontents que leur haine de l'allié écossais dépasse à présent celle des Anglais.

Il faut se rendre à l'évidence : la promesse du « grand trou » en Angleterre n'a pas été remplie. La mission a-t-elle été un échec ? Les auteurs français concèdent que les aventuriers

ne rentrèrent pas auréolés par la gloire d'une éclatante victoire militaire ou alourdis par le poids du butin. À la manière de Jean de Vienne, qui présente son expérience sous le meilleur angle possible à ses pairs, on préserve les apparences. Pour cela, on se moque des Écossais et de leur royaume. On les rend responsables de la retraite face aux Anglais et on se rassure, en disant qu'avec quelques renforts supplémentaires, la victoire contre l'armée anglaise aurait été assurée. Le courage avec lequel se sont conduits les Français est indéniable et leur honneur est sauf. Ils sont parvenus à regagner la France, qui plus est sans « grande perte de gens ». Cela seul semble garantir leur « renommée de vaillance et hardiesse ». Des dangers de la mer à l'implacable puissance anglaise, ils ont bravé tous les périls. Chez Froissart comme chez les auteurs français, ce sont toutefois le séjour en terre d'Écosse, les tensions avec la population et le compagnonnage militaire hasardeux avec l'allié écossais qui occupent le cœur du récit, qui forment le nœud de l'épreuve.

Dans le langage des chroniqueurs, le périple jusqu'en Écosse et le séjour sur l'île de Bretagne relèvent de *l'aventure* : c'est *l'aventure* que recherchent les chevaliers coincés à l'Écluse en temps de trêve. Contrairement aux Écossais qui vinrent en France pour y faire carrière et tenter de s'y installer durablement au XV<sup>e</sup> siècle, les Français qui se rendirent en Écosse participaient à des excursions perçues comme un éloignement temporaire. La traversée donne une forme spécifique au déplacement vers l'ailleurs écossais, matérialise ce saut dans un inconnu périlleux. Selon l'inspiration des auteurs, les hasards du ciel et des rencontres, la navigation constituent la première étape de cette quête. Rien, dans les textes des chroniqueurs, ne témoigne en faveur d'une proximité, d'une facilité. L'Écosse n'est pas accessible. On repense à ce jeune chevalier français téméraire, englouti par la mer avant même de poser le pied en Écosse : cette anecdote est employée par Froissart à la fois pour exprimer le soulagement (prématuré) que pouvait susciter la fin du voyage, mais aussi pour donner le ton. Il faut rester sur ses gardes et se préparer à de nouvelles difficultés. Le trajet peut parfois faire figure de formalité. À plusieurs reprises, on prétend qu'il n'aura duré que trois jours. Les marins, habitués à l'art de la navigation, familiers des côtes et des ports, se chargent de l'acheminement et font figure de passeurs. La volonté divine, qui rend possible la traversée et qui voit les Français triompher des tempêtes et des Anglais, apporte une caution indirecte à leur entreprise, tout en soulignant l'ampleur des dangers.

À leur arrivée, les Français passent d'un environnement inconnu (la mer) à un autre (l'Écosse). Après les marins, l'encadrement est alors assuré par les nobles d'Écosse ou du roi, figures directrices qui les accompagnent et les guident. Les nobles d'Écosse, aussi bien chez

Froissart que chez les chroniqueurs français, sont ce que l'Écosse a de moins étrange. Le contact avec eux semble aller de soi, peut-être parce que certains de ces personnages se sont eux-mêmes rendus en France et savent mieux communiquer avec les Français. Ensemble, ils partagent quelque chose, peut-être ce fameux « langage d'armes », sorte de camaraderie militaire capable de faire tomber certaines barrières. Le principal sujet de discussion entre les chevaliers d'Écosse et de France semble avoir été la manière dont on pourrait occasionner le plus de dommages à l'Angleterre : il y avait là matière à échanger. Même quand les Français se sentent isolés, ignorés par un roi distant et menacés par la population, ils peuvent compter sur cette valeur sûre que constitue la noblesse écossaise.

L'Écosse, en tout cas, est belle et bien présentée comme un espace étranger et mal connu. Cet effet est renforcé par l'attitude des Français, qui ne semblent pas bien préparés. Ils redoutent de se trouver isolés ou perdus. Lors de la mission de 1384, un Écossais, Janekins Campenois, qui jouait le rôle de guide et d'interprète, accompagnait les chevaliers français. Si cheminer vers Jérusalem, le cœur du monde et de la foi, pouvait avoir un certain sens, on ne peut en dire autant de l'Écosse. Ce ne sont pas les opportunités commerciales ou l'appel du pèlerinage qui justifient le voyage et ses périls ; les motifs sont exclusivement d'ordre géostratégique. Pour les Français, l'Écosse n'est pas une destination évidente ni un objectif en soi. En Écosse, les Français explorent une piste : cette région, pénible à atteindre, peut-elle faciliter l'accès à l'Angleterre ? Avec l'aide des Écossais, est-il envisageable de mener une irrésistible offensive depuis le nord ? Encore une fois, la noblesse d'Écosse joue un rôle central : c'est elle qui « vend » le projet aux Français. L'intention derrière le voyage en Écosse est essentielle à la compréhension de l'expérience française sur place. Il y a quelque chose qui relève de l'incidence et de l'utilitaire. Ce que les Français cherchent en Écosse, c'est un endroit pour débarquer et se reposer, une porte d'entrée vers l'Angleterre et une puissance militaire capable de s'associer à la leur. Contrairement aux Écossais arrivés en France au XV<sup>e</sup> siècle, il ne s'agit pas pour eux de sauver le royaume, d'y faire fortune ou d'envisager de s'y installer. Les attentes françaises n'ont que faire des spécificités écossaises. La nature du pays, sa pauvreté, les réticences du roi ou de la population, ces éléments ne font que perturber l'agenda français et suscitent la critique. Surtout, ce déferlement négatif permet de masquer la déception, l'échec des grands projets de conquête. Ce sont (déjà) les Écossais qui sont rendus responsables.

Les premières expéditions, très modestes, semblent avoir permis aux Français d'évaluer la situation. On note que ceux qui dirigèrent ces missions, comme Arnoul d'Audrehem ou

Geoffroy de Charny, firent plusieurs voyages. Ils collectent et rapportent des informations critiques en France, servent ensuite de relais entre la noblesse écossaise et les Français fraîchement débarqués. On peut sans doute parler de missions de reconnaissance, bien plus que de campagnes. On constate que des documents circulent, que des lettres sont envoyées. En décrivant la stérilité du pays, peu de temps après son arrivée, Jean de Vienne fait un compte-rendu, communique des informations utiles à ses destinataires restés en France. On peut, sur la base de ces observations, tirer quelques conclusions. L'Écosse est mal connue et fait encore très largement figure de *terra incognita*. Ce sentiment semble étayé par la notion de *surprise* (presque toujours mauvaise), si souvent palpable chez les voyageurs venus de France. Cet état de fait peut se justifier au moins par deux raisons : les échanges ne sont pas facilités par la présence intermédiaire de l'Angleterre et par les contraintes imposées par la navigation. Deuxièmement, l'Écosse ne constitue tout simplement pas une destination de choix : se rendre en Écosse signifie toujours chez les Français un éloignement, un déplacement vers une périphérie peu attractive.

Les enjeux politiques, qui s'incarnent sous la forme des intérêts placés sous le sceau de l'alliance franco-écossaise, altèrent ce postulat. En raison de sa localisation géographique, de ses rapports traditionnellement hostiles avec l'Angleterre et de ses ressources militaires, l'Écosse peut être perçue comme un enjeu important et un atout qu'il faut mettre à profit aux yeux du pouvoir français. Le contexte tendu du XIV<sup>e</sup> siècle, qui voit se préciser l'imminence d'un choc entre la France et l'Angleterre, est propice à la formation de ligues, à la création de réseaux internationaux capables de fournir un avantage dans ce conflit. Réduite à son plus simple appareil, la raison d'être de l'Alliance franco-écossaise repose en grande partie sur la simple disposition des royaumes dans l'espace. Le rapport avec la perception de l'Écosse est évident. Ce que les Français cherchent à mesurer en Écosse, c'est, presque exclusivement, un avantage stratégique. On ne sera pas, dès lors, surpris de voir les auteurs insister sur la pauvreté du pays. Ce discours a des implications plus subtiles, qui touchent aux notions problématiques d'amitié et d'étrangeté (on y reviendra). Au départ, il permet de prendre acte de la nécessité d'envoyer sur place de l'équipement militaire. Les Écossais conservent néanmoins un trait fondamental, qui jette la base de tous les possibles : ils ne peuvent aimer leurs voisins. Malgré la campagne (infructueuse) de David II en 1346, c'est la noblesse écossaise, dans son acharnement belliqueux, qui incarne le mieux cet aspect positif et rassurant. Les Français pensent pouvoir mettre à profit cette situation en donnant à la fureur écossaise les moyens de s'exprimer. Par ailleurs, les Français cherchent en Écosse un point

d'accès sécurisé vers l'Angleterre. Où qu'ils débarquent, on les voit passer par Édimbourg et descendre vers les *Borders*, en faisant le plus souvent halte à Dalkeith chez les Douglas. Ils prennent au passage la mesure de la « plaine Écosse » de Froissart, cette région qui constitue un ensemble cohérent, relié par des voies d'accès et ponctué de villes (souvent portuaires) et de châteaux. C'est cette Écosse que David inspecte et fait découvrir à ses hôtes français en 1341. Ils ne semblent pas impressionnés. Le reste du pays n'a pas d'utilité aux yeux des observateurs continentaux, même s'il semble en avoir pour les Écossais. Ce puissant contraste entre la *plaine* ou douce Écosse et son *alter ego* sauvage semble être une caractéristique centrale. Si la douce Écosse est en quelque sorte cartographiée, sa façade sauvage, elle, échappe au regard. Bien qu'elle serve d'abri aux Écossais en temps de guerre, la sauvage Écosse forme un espace confus et nébuleux, non délimité. Pas de villes, de routes, de lignes ou de surfaces : un chaos primaire de forêts et de montagnes qui, aux yeux des Français, ne mérite pas qu'on s'y arrête une seule seconde.

Les caractéristiques naturelles de l'Écosse ont-elles spontanément servi de support et d'inspiration au récit d'aventures ? L'Écosse a-t-elle plutôt été exploitée pour être mise au service d'un genre narratif ? Dans les deux cas, cette tendance traduit l'assimilation de l'Écosse à un ailleurs avéré. Un glissement a eu lieu. On aurait pu imaginer une transition douce de la France à l'Écosse, le vrai péril résidant dans la guerre en Angleterre. Il n'en est rien. Dès l'embarquement, on comprend que les auteurs se plaisent à faire basculer les aventuriers d'un environnement familier à des milieux plus ou moins hostiles, présentés en séquences. On pourrait aussi croire que l'altérité écossaise prendrait la forme d'une négation des concepts mobilisés par le discours diplomatique pour mettre en œuvre le rapprochement. Là encore, ça n'est pas le cas. L'Écosse lointaine est mesurée au moyen de références familières : pour évident qu'il paraisse, ce constat devait être épaulé par l'étude des réalités couvertes avec ce système référentiel français à la fin du Moyen Âge. Malgré son étrangeté, l'Écosse est présentée comme une unité traditionnelle de référence, un royaume, avec sa couronne et ses sujets. Par ailleurs, les (maigres) éléments qui touchent à la description du pays traduisent un système de perception qui s'appliquait déjà à la France, et qu'on mobilisait par exemple dans le *Débat* pour procéder à la comparaison avec l'Angleterre, pour analyser l'ailleurs. Il n'est toutefois pas question de tracer des parallèles rassurants ou de chercher des équivalences. L'Écosse, perçue à l'aune des valeurs françaises, présente un bien piètre reflet. Comme dans le *Débat*, le jeu de comparaison ne bénéficie qu'à la France, et rien en Écosse ne peut espérer l'égaliser. La différence écossaise, si elle peut s'exprimer (dans ses aspects les plus

extrêmes) sous la forme d'une négation, revêt donc le plus souvent un caractère d'infériorité. Plus le portrait de l'Écosse s'assombrit, plus la flamboyance française semble vibrer par contraste.

Si certaines caractéristiques naturelles de l'Écosse étaient sans doute propices à sa reconversion en lieu d'aventure, et si le voyage en mer pouvait constituer un excellent préambule, le caractère aventureux (dangereux) de l'Écosse est aussi et surtout rendu apparent dans la confrontation du chevalier français à un espace hostile de résistance : un lieu de duretés et d'épreuves à surmonter. Le parallèle avec la littérature romanesque qui met en scène des chevaliers en quête, seuls et parfois égarés dans les plus périlleux recoins du monde s'impose de lui-même. Pour devenir ce lieu de tous les dangers, rien n'est épargné à l'Écosse. Sa capitale ne saurait égaler Paris. Sa richesse ne vaut pas celle de la France ou de l'Angleterre. Du fait de sa géographie et des guerres qui l'ont ravagée, l'Écosse est fréquemment assimilée à un désert. On y boit de la cervoise au lieu de vin (un signe d'infériorité qui ne trompe pas) et les produits manufacturés qu'on y trouve, quand on peut les trouver, sont importés. Toutes ces choses mettent des bâtons dans les roues des Français et accentuent leurs difficultés. Se ravitailler, se loger, troquer, se détendre : tout cela relève du tour de force et le séjour en Écosse est vite perçu comme peu « profitable ». Le portrait des rois ne vaut guère mieux. David est le spectateur exilé et impuissant de la ruine de son royaume. À ses côtés, les chevaliers français s'esclaffent. Robert II, lui, est présenté comme un roi timoré et cupide, dénué de valeurs chevaleresques et prompt à trouver refuge au fond des bois. Son association avec la « sauvage Écosse » le disqualifie d'office.

Les Écossais, enfin, font l'objet des plus dures critiques. Ils sont envieux, haineux, suffisants, lâches. Ils disent du mal des Français, les maudissent, les escroquent. C'est la haine qui les caractérise ; et s'ils savent bien détester les Anglais, ils ne savent pas pour autant aimer leurs alliés. À l'image d'une partie de leur pays, leurs « sauvages opinions » les rendent dangereux. Ce sont d'abord les valets français qui en font les frais : ils se font dépouiller, rosser et parfois tuer en fourrageant aux environs d'Édimbourg. Dans le domaine militaire, les Écossais ne font guère meilleure impression. Face aux Anglais, les Écossais mettent en œuvre des stratégies non conventionnelles aux yeux des Français. Terre brûlée et guérilla en sont les deux exemples les plus frappants. Cette façon de combattre n'est pas dénuée de logique. Dans ce conflit asymétrique, les Écossais exploitent leur mobilité et le terrain pour éreinter les armées anglaises. Ils évitent les batailles rangées, favorisent les retraites stratégiques et les embuscades. Patients, ils attendent que les Anglais aient épuisé leur ravitaillement et soient



contraints à battre en retraite quand l'hiver arrive. Les incursions menées par les nobles d'Écosse dans le nord de l'Angleterre visent principalement à détruire et à piller : c'est le modèle type de la chevauchée. Durant ces raids, on évite autant que possible de s'enliser dans des sièges longs et difficiles. Tous ces éléments combinés répondent à une expérience que les Français n'ont pas. Pourtant, côté français, ces décisions sont constamment remises en cause lors de l'expédition de 1385. On insiste sur la lâcheté des Écossais, leur refus de coopérer et de prendre des risques, la médiocrité de leurs troupes. Le climat de tension entre les alliés finit par rendre doublement précaire la position des Français, qui font face aux Anglais et redoutent « les pièges » des Écossais. C'est toujours le même procédé narratif à l'œuvre : à l'omniprésence du danger correspond une valeur toujours plus manifeste côté français. Malgré les risques qu'ils encourent, les Français prétendent changer les règles du jeu. Un château jugé imprenable peut être pris. L'armée anglaise peut être défaite de façon traditionnelle. Ce discours qui accable les Écossais, leur caractère et leurs stratégies, n'est pas sans rappeler ceux qu'on produisit en France au XV<sup>e</sup> siècle.

L'expédition conjointe de 1385 était en réalité une entreprise collégiale assez particulière, qui avait été bien préparée et encadrée. Un document contemporain permet de déterminer qu'un ensemble de règles avait été fixé à l'avance pour veiller au bon déroulement de l'opération. Il est écrit noir sur blanc<sup>630</sup> que la décision ou non d'attaquer les châteaux devait être prise de façon collective, mais aussi qu'on chercherait à éviter les affrontements jugés trop risqués ou coûteux en vies en faisant le choix de « passer outre »<sup>631</sup>. Français et Écossais devront porter la croix de St André sur leurs habits pour s'identifier clairement<sup>632</sup>. Les conflits, disputes ou crimes entre Français et Écossais sont anticipés, et un système de justice (souvent brutal et dissuasif) a été mis en place pour régler les litiges. On peut imaginer qu'une partie des problèmes émergea de différends relatifs aux questions stratégiques. Si les Français décidèrent d'assaillir le château de Wark (contre l'avis des Écossais), ils se rallièrent à leur expertise au moment de déterminer s'il fallait ou non envisager d'affronter l'armée anglaise

---

<sup>630</sup> Voir « *A certain ordinance made in the king's council concerning various articles and points to be considered and kept in the war to be made simultaneously by the French and Scots* », *The Records of the Parliaments of Scotland to 1707*, K.M. Brown et al eds (St Andrews, 2007-2020), 1385/6/4, <http://www.rps.ac.uk/trans/1385/6/4>

<sup>631</sup> « Cest assavoir que quant ilz vendront as marches Dangleterre [...] et auront visie les chastiaus, que sont alentree des marrches sil leur soit alors advis qu'ilz sont delegier assaillables et gaignables ilz y pourront entendre silz le voudrent par commun accord, mais parce quilz peusent davoit la bataille, se aventure la donne ou cas quil leur semblera lassaut estre dur et grieveus, en tant quil y pourra appoir pouril et part de gens et au moins dy estre des blecez dont damage pourroit avenir quant vendroit a la bataille, il su assenti pour le miex, par commun accord, de passer outre et faire guerre en laissant tiex douteux assauz pour eschuer le pouril dessus dit ».

<sup>632</sup> « Item, que tout homme, Francois et Escot, ait un signe devant et derrere cest assavoir une croiz blanche Saint Andrieu et se son jacque soit blanc ou sa cote blanche il portera la dicte croiz blanche en une piece de drap noir ronde ou quarree ».

menée par Richard II. Ici, il convient surtout de souligner le fait que, dans son organisation, la campagne de 1385 était pensée comme une entreprise conjointe, où la charge des décisions et des responsabilités était mutualisée. Peu importe que l'analyse écossaise ait été judicieuse : face au manque de résultats, à l'absence de victoire militaire concrète, les Français et les chroniqueurs durent rendre des comptes et proposer des justifications. Confronté à ce bilan mitigé, et pour sauver l'honneur, le point focal et le principal enjeu du récit d'aventure se déplacent et se fixe sur l'Écosse et ses occupants. À défaut d'Anglais, les duretés que les Écossais et leur pays firent subir aux Français fournissent une excellente excuse et un bon récit. Ce constat permet aussi (on fait d'une pierre deux coups) de célébrer par comparaison la supériorité de la France et des Français. En revenant en vie, les aventuriers ne sont pas tout à fait bredouilles. Le beau récit d'aventures, lui, est quelque peu gâché. Malgré leurs tentatives, les chevaliers français n'ont pas réussi à imposer leur modèle ; tout au plus ont-ils été à la hauteur de leur réputation. Ils ont *subi* les duretés du pays et de ses habitants. Ils ont dû se plier aux règles d'un conflit avilissant, qui ne leur a apporté ni richesse ni gloire. Ils n'ont pas pu emporter contre les Anglais la bataille tant attendue, mais leur échec est tempéré par une série de prétextes, d'excuses. Les Écossais ont empêché les Français d'atteindre leur objectif primaire, mais, en devenant eux-mêmes l'épreuve à surmonter, ils ont sauvé le parfum d'aventure, l'honneur français. Pas de grande bataille rangée héroïque, donc, mais une série de tribulations qui rappellent aussi les divagations éprouvantes des chevaliers errants dans les régions les plus hostiles du monde.

L'hypothèse selon laquelle l'Écosse aurait simplement été recyclée en lieu d'aventure doit être nuancée. Il semble clair que les expéditions françaises s'inscrivaient dans un tissu stratégique plus large, mais aussi qu'elles jouèrent un véritable rôle. Comme souvent dès qu'il est question des affaires relatives à la Vieille Alliance, la force réelle des actions franco-écossaises reposait sur la menace qu'elles faisaient planer. Elles constituaient un risque que les rois d'Angleterre ne pouvaient pas se permettre d'ignorer. La noblesse d'Écosse avait insisté sur les ravages qui pourraient être perpétrés en Angleterre. Les Français semblent avoir accordé un certain crédit à ce propos. Selon toute vraisemblance, il en alla de même en Angleterre. Si la couronne française avait eu pour principal objectif de faire diversion, de perturber la « quiétude » des Anglais dans leurs entreprises continentales, ces expéditions avaient parfaitement rempli leur fonction. À plusieurs reprises le roi d'Angleterre fut contraint de regagner précipitamment le nord de son royaume, sans jamais pouvoir mettre un terme aux incursions écossaises. Perte de temps, de moyens, sentiment d'insécurité : on reconnaît là une

entreprise de sape discrète, la véritable marque de fabrique de l'Alliance. Quant à l'expédition de 1385, elle devait s'accompagner d'une offensive dans le midi : c'est là, peut-être, que se concentraient les intérêts réels du roi de France. L'objectif n'était certainement pas de conquérir l'Angleterre, mais bien d'y occasionner le plus de dégâts et de chaos possible.

Le lexique de l'aventure, pour finir, n'était peut-être pas seulement une manière de rendre palpitants une série d'exploits bien fades. Il ne faut pas négliger la curiosité sincère et la soif de découverte des contemporains. Les Écossais n'avaient pas été en mesure de gérer l'afflux important de soldats français en 1385. Ils n'avaient pas assez de place, pas assez de ressources, et la présence française bousculait un équilibre traditionnel et une société déjà exsangue pour prendre une coloration invasive. C'est à ce même phénomène que furent confrontés les Écossais qui arrivèrent en France par milliers dans les années 1420. Quoi qu'il en soit, les expéditions préliminaires semblent, de leur côté, s'être bien déroulées. Les chevaliers français firent souvent plusieurs voyages. À n'en pas douter, la perspective de l'aventure écossaise pouvait être pensée comme excitante et profitable. Au niveau individuel, la soif de découverte, de richesses et d'exploits pouvait sembler attrayante. Certains hommes d'armes ne rechignaient pas à entreprendre des voyages pour exercer leur métier, notamment pour contourner des trêves en vigueur. Ce transfert de ressources humaines destinées à la guerre n'était pas incohérent, et c'est une logique de trêves similaires entre l'Écosse et l'Angleterre qui devait permettre l'envoi de renforts écossais en France au XV<sup>e</sup> siècle. Au-delà des ambitions et des opportunités personnelles, ces dynamiques étaient aussi susceptibles de servir les intérêts du pouvoir français. Les raids écossais permettaient d'entretenir une logique de pression, de déstabilisation, *a minima* de créer des diversions. Au mieux, on put rêver d'une grande coalition franco-écossaise capable d'écraser la puissance anglaise. Impossible de mesurer la portée réelle de cette ambition autrement que par quelques pronostics. Les historiens qui se sont penchés sur ces opérations conjointes en Écosse au XIV<sup>e</sup> et en France au XV<sup>e</sup> siècle semblent en tout cas avoir eu le (fâcheux) réflexe de déterminer l'efficacité de l'Alliance sur cette seule base. On a noté l'inquiétude anglaise, l'enthousiasme de certains Français, alimenté par l'approbation des nobles d'Écosse ; difficile d'aller beaucoup plus loin. L'étude des expéditions françaises, la surprise et l'éventail des autres sentiments que l'on devine (l'inconfort, la peur, la colère...), semblent surtout suggérer un certain degré d'impréparation. Le recours à des références familières pour tenter de donner un sens à l'environnement étranger n'était pas forcément le signe révélateur d'une pensée politique aiguisée, d'un sentiment identitaire exacerbé. Dans notre quête d'un système de

représentation cohérent, il ne faut pas négliger la part d'irrationnel, de réaction instinctive, que les auteurs contribuèrent peut-être à restituer. Au-delà du vernis chevaleresque et littéraire, des grands rêves de conquêtes qui semblent battus en brèche par l'expérience du réel, la manière dont les Français vécurent leur expérience écossaise semble surtout traduire une part de choc, alimenté par la naïveté et l'ignorance. À plusieurs reprises, on voit Jean de Vienne rappeler à ses hommes qu'ils ne sont plus à Paris, à Dijon, à Beaune où à Châlons. C'est comme si les Français, désorientés, cherchaient à retrouver la France de l'autre côté de la mer : on s'attend à boire du vin, Édimbourg doit être Paris. Cette incapacité à se départir des références familières condamne l'Écosse à un amer portrait, les Français à la déception et au malaise.

Pour enrichir son propos, Froissart pouvait s'appuyer sur sa connaissance personnelle de l'Écosse, mais ses principales descriptions du pays et des Écossais sont elles-mêmes empruntées à un auteur antérieur, Jean Le Bel. La *Vraie Chronique* de Jean Le Bel est sans conteste le récit le plus vivant et le plus détaillé que l'on possède de l'Écosse telle qu'elle pouvait être perçue par un étranger au Moyen Âge. En raison de sa narration extrêmement soignée, des détails qui y fourmillent, la *Vraie Chronique* se distingue des comptes-rendus souvent vagues ou laconiques des chroniqueurs et nous a poussé à élargir notre corpus de sources pour tenter de mieux comprendre les enjeux de la représentation écossaise. En intégrant d'autres sources, françaises, mais aussi étrangères, qui ont pu évoquer l'Écosse et ses occupants, il semble possible de dessiner un cadre structurel plus vaste, un lieu de convergence des représentations. Ce consensus, aux allures de carcan étouffant, pose question. Peut-on mieux comprendre l'outillage mental et les raisonnements qui conduisirent à son élaboration ? Quelle lecture en faire ? Comment les auteurs écossais firent-ils face à cette situation, et quelles implications eurent leurs argumentaires ? C'est ce que nous allons à présent tâcher de déterminer.

En l'état, les informations tirées des sources françaises sont insuffisantes. Cette vacuité traduit peut-être autre chose : les chevaliers français qui se rendirent en Écosse étaient peu nombreux. Leur perception de l'Écosse est étroitement liée au motif de leur présence. Les échanges, en forme de témoignages ou d'anecdotes, adoptent un ton vantard ou moqueur. L'information semble se diffuser en petit comité, au gré d'une rencontre, d'un festin. On le voit dans le cas de Jean de Vienne, qui formule ses jugements à l'emporte-pièce en compagnie de quelques autres membres de la haute noblesse. Il en va de même pour les chroniqueurs, qui évoluent dans les mêmes cercles, où ils sont employés et lus. Difficile donc de tirer des

conclusions générales, ou de s'aventurer ici sur le terrain de l'opinion publique. Du sujet même, on a vite fait le tour : une fois écartée la dimension stratégique de l'Écosse dans le conflit entre la France et l'Angleterre, il ne reste pas grand-chose à scruter. On devine l'Écosse associée à une forme de dualité qui semble pouvoir se conjuguer sous bien des formes. L'ambiguïté des Écossais, amis et étrangers, fait écho aux Écosses douce et sauvage. On devine des paradoxes, des contradictions : l'Écosse réussit l'exploit d'être à la fois négligeable et menaçante, réduite et irréductible.

Le récit des expéditions françaises constituait une bonne entrée en matière. Pour espérer aller plus loin, il va falloir, à la manière de notre première partie, s'extraire des bornes imposées par l'approche événementielle pour aborder, de manière thématique et transversale, certaines des notions qu'on a pu voir apparaître au gré de ce premier tour d'horizon.

## **CHAPITRE VI. CARTOGRAPHIE DES CONFINS : LA REPRÉSENTATION DE L'ÉCOSSE**

### **INTRODUCTION**

Les témoignages relatifs aux expéditions en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle permettent de faire un premier pas vers la compréhension des structures qui sous-tendent la représentation de l'Écosse et de ses occupants sous l'angle « français ». L'Écosse est lointaine, mal connue, et d'abord mesurée à l'aune de l'avantage stratégique qu'elle peut procurer dans la lutte contre l'Angleterre. Que ce soit en raison du caractère exceptionnel de cette entreprise, des risques encourus, de la volonté de glorifier les acteurs français ou tout simplement pour compenser un bilan mitigé, les (rares) sources françaises qui relatent ces événements en livrent un portrait particulièrement romancé. La mer, les Anglais, la terre d'Écosse et ses occupants, tout se conjugue dans un récit saturé d'obstacles et d'épreuves mis au service de la glorification de la chevalerie française. Le caractère exceptionnel et inédit de l'expédition de 1385 (malgré quelques petites opérations préalables) permet à la fois de justifier le degré de surprise et d'impréparation française ainsi que la tournure rocambolesque et éprouvante associée à cet épisode. Avec un peu de recul, on comprend que les organisateurs de cette campagne et ceux qui y participèrent ne représentaient qu'un groupe très restreint. Nous sommes loin de ces familles écossaises comme les Douglas qui entretenaient des relations poussées avec le continent, ou de ces Écossais qui vinrent par milliers faire campagne et tenter de s'installer en France au XV<sup>e</sup> siècle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les affaires écossaises ne concernent que la couronne, une tranche de l'aristocratie française, et les chroniqueurs liés à ce milieu. L'aventure écossaise est pensée comme une opération limitée dans le temps, un séjour ponctuel à l'étranger : une brève incursion dans un ailleurs somme toute déplaisant. Il ne s'agit pas de s'attarder en Écosse, de défendre ce royaume ou de s'y installer. Il ne s'agit pas de s'adapter, de se fondre dans le décor. La perception de l'Écosse est strictement utilitaire : les Français ont besoin de ports où débarquer en sûreté, d'une base où se reposer et de l'assistance des Écossais pour se lancer à l'assaut de l'Angleterre.

Une fois de retour au pays, des histoires circulèrent certainement. À la manière des récits de Jean de Vienne, on imagine ces aventures lointaines racontées avec force détails à un auditoire curieux, autour d'une table, à l'occasion de retrouvailles, d'un repas. L'approche des chroniqueurs n'était pas très différente. Après tout, on ne raconte que les traversées difficiles : quiétude et similitude n'appartiennent pas au lexique de l'aventure en terre étrangère. La

forme même des expéditions françaises, leur contexte, favorisaient une approche romanesque qu'on pourrait qualifier de sensationnaliste. Parfois, comme on va avoir l'occasion de le voir dans ce développement, les auteurs faisaient sciemment le choix de raconter ce qu'il y avait de pire et de plus déplaisant dans le séjour à l'étranger. Le récit d'aventures pouvait parfois, comme dans le cas des malheurs du poète Eustache Deschamps durant ses périples hors de France, donner dans le grotesque et le comique pour toucher un certain public, à la fois friand d'exotisme et soucieux d'être conforté dans son sentiment d'appartenir à une communauté favorisée.

Parler de fascination « exotique » pour l'Écosse serait aussi complaisant qu'excessif, compte tenu de la place réduite de ces aventures écossaises à l'échelle de la production historico-narrative française et du ton laconique de ces témoignages. Minces et peu nombreux, le portrait qu'ils brossent de l'Écosse est au mieux vague, au pire inquiétant. De même que l'on avait pu voir la France reléguée au statut de toile de fond dans le *Scotichronicon*, l'Écosse des chroniqueurs français semble se résumer à un arrière-plan obscur, qui n'a d'autre usage que la mise en valeur, par contraste, de la présence française. Ce qu'on devine chez Froissart est pire encore : chez lui, l'Écosse incarne une authentique force hostile. Les Français n'ont pas seulement échoué dans leur campagne d'Angleterre à cause du manque d'entrain des Écossais ; leurs vies étaient en danger tant qu'ils demeurèrent chez leur « allié ». Ignorant la fable des amourettes clandestines qui auraient motivé le départ précipité des Français en 1385, Froissart insiste sur le piteux spectacle offert par les Français à leur retour sur le continent : une troupe amaigrie et ruinée, pleine de ressentiment.

Sans chercher à enfler artificiellement la place dévolue à l'Écosse dans les productions écrites françaises, il est possible, en élargissant notre corpus, de questionner la validité des quelques éléments sur lesquels les sources françaises s'appuyèrent pour caractériser l'Écosse et ses occupants. On a vu comment les *Chroniques* de Froissart pouvaient aisément être croisées avec le récit français de l'expédition de 1385 pour dégager certains thèmes dominants. En dépit d'interprétations parfois divergentes (surtout sur le bilan final des opérations françaises), ces sources illustrent un haut degré de compatibilité. On peut aller plus loin et exploiter ces matériaux pour éclairer les témoignages français. Froissart lui-même marchait dans les pas d'un prédécesseur qui s'était forgé une opinion sur l'Écosse après s'y être rendu.

## 1. « *IN FINIBUS ORBIS* »

### 1.1. « Par bruyères, par montaignes et vallées malaisiées » : l'Écosse de Jean le Bel

Intégralement repris par Froissart le témoignage de Jean le Bel est particulier et problématique. Les éléments qu'il contient, la profusion de détails, le ton même du récit, retiennent trop l'attention pour que ce premier récit d'aventure écossaise soit passé sous silence. La mobilisation de ces témoignages ne vise pas à constituer artificiellement un faisceau d'éléments convergents, mais bien au contraire à rassembler autant de matériaux que possible. Comme on l'a vu, et comme on va encore le voir, les témoignages continentaux relatifs à l'Écosse n'offrent pas de contrastes significatifs et semblent assez complémentaires. Les chroniques, récits de voyage, les romans ou les poèmes, produits en France et ailleurs, déploient une représentation qui semble faire l'unanimité, même si certains aspects sont parfois moins (ou mieux) traités. Cette dimension systémique est au cœur de l'étude qui suit. En partant de la *Chronique* de Jean le Bel, on va cette fois puiser dans un corpus élargi les informations capables d'enrichir et de contextualiser les quelques grands thèmes dessinés dans le chapitre précédent. Associés les uns aux autres pour produire un système de représentation global cohérent, ils s'articulent par exemple autour des notions d'éloignement, de pauvreté et de sauvagerie.

C'est d'abord Dieu qui, dans l'attribution de ses faveurs, permet de justifier l'état du monde, son organisation, la répartition de ses composantes. La théologie de l'espace médiévale est morale et universelle. Dieu avait déjà été mobilisé pour soutenir l'Alliance ou accabler l'Angleterre, mais l'étendue de son influence replace aussi les lieux dans un environnement ordonné. On peut s'attendre, au moins à l'échelle de l'Europe, à un certain nombre de lieux communs, notamment en ce qui concerne les lieux hautement caractéristiques. À ce titre, l'Écosse semble conçue, depuis la France, comme un modèle presque purement théorique ; une perception alimentée par le rapport que les Français entretenaient à l'égard d'une zone de contact « accidentelle ». L'Écosse n'était pas une destination attirante, mais une poterne, une entrée dérobée dans la forteresse anglaise. La grande question était de déterminer si les risques et les dangers que constituait le recours à ce passage en valaient la chandelle. La définition de l'Écosse se résume, côté français, à sa valeur stratégique. Dans quelle mesure les ressources (ou l'absence de ressources) en Écosse peuvent-elles soutenir ou entraver les plans français ? Dans cette équation, l'éloignement de l'Écosse confine à la dégradation. L'Écosse n'ajoute rien dans la balance. Au contraire, elle soustrait ; il faut injecter de l'argent et de l'équipement pour espérer obtenir des résultats,



résultats qui se révèlent eux-mêmes décevants. Cette définition par la négative d'une l'Écosse renvoyée à sa « stérilité » peut-elle être éclairée par des sources qui ne furent pas produites en France ? Est-il possible d'aller plus loin ? Fort heureusement, nous bénéficions de sources alternatives dont certaines firent leur chemin jusqu'en France, où elles pouvaient être comprises. On a déjà cité Froissart, mais ce dernier fut le vaisseau d'un témoignage plus ancien et plus saisissant, sur lequel il s'appuya pour fixer le cadre, l'ambiance particulière dans laquelle baignent des affaires d'Écosse. En matière de *worldbuilding*, Jean le Bel est à la fois un précurseur et un cas à part. Il est, de loin, celui qui a donné de l'expérience vécue par un étranger en Écosse le portrait le plus vivant, et le plus précis. Bien qu'il ne soit pas français, sa situation recoupe et complète l'approche française, tout en intégrant de nouveaux éléments.

Né à Liège vers 1290, Jean le Bel a la particularité de s'être rendu en armes en Écosse aux côtés de son protecteur Jean de Hainaut alors qu'il combattait pour le jeune roi Édouard III durant sa campagne de 1327 *contre* les Écossais. Le roi d'Écosse Robert, alors vieillissant, avait confié à deux de ses proches le commandement des troupes : son neveu, Thomas Randolph, comte de Moray et futur régent d'Écosse d'une part, et James Douglas, grand noble du royaume, d'autre part. L'expédition ne déboucha pas sur des résultats concrets, mais la description de son déroulement par Jean le Bel est absolument unique en son genre. Outre les insaisissables Écossais, les duretés du climat et les problèmes de ravitaillement, les Flamands durent aussi composer avec l'animosité des Anglais, avec qui ils entretenaient des relations si tendues qu'il fallut leur fournir une escorte pour les ramener à Douvres « pour la doubtance (peur) des Anglès et des archers, qui nous hayoient (haïssaient) et nous avoient durement menachié a la départie »<sup>633</sup>. En 1328, le Traité de Northampton reconnut sans équivoque l'indépendance écossaise sous l'autorité de Robert.

Jean le Bel a pour caractéristique de détester les Anglais avec lesquels il combat les Écossais, et si son œuvre fut sans doute mal connue (on n'en conserve d'ailleurs qu'un seul manuscrit), elle entra dans la postérité grâce à Froissart, son continuateur revendiqué, qui reprit dans son œuvre l'intégralité des passages traitant de l'Écosse en supprimant les remarques venimeuses à l'égard des Anglais. Il effaça par exemple une pique de Jean le Bel évoquant la périlleuse traversée de la Tyne durant laquelle plusieurs Anglais se noyèrent, sans

---

<sup>633</sup> JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques, Histoire vraye et notable des nouvelles guerres et choses avenues l'an mil CCCXXVI jusques à l'an LXI, en France, en Angleterre, en Escocce, en Bretaigne et ailleurs, et principalement des haultz faitz du roy Edowart d'Angleterre et des deux rois Philippe et Jehan de France*, Bruxelles, publiées par M. L. Polain, F. Heussner, libraire-éditeur, 1863, p. 77.

que les Flamands n’y prêtent attention : « Et aucuns des Anglais noyez, de quoy il ne nous chaloit pas grandement »<sup>634</sup>. Contrairement à la Chronique de Jean le Bel, celle de Froissart nous est encore connue, avec quelques variantes, par le biais de quatre-vingts manuscrits. Si la portée des écrits de Jean le Bel peut poser question, celle de Froissart ne fait aucun doute. Froissart résida en France où il acquit une notoriété certaine auprès de grands personnages, comme Gaston Fébus, comte de Foix et seigneur de Béarn. À travers lui, la voix de Jean le Bel, et son portrait de l’Écosse, bénéficièrent peut-être d’une certaine visibilité.

À la différence de Froissart, Jean le Bel ne côtoya pas de près le pouvoir royal anglais. Il ne nourrit pas de haine particulière à l’égard des Écossais, et la description extrêmement riche qu’il livre des sauvages régions du sud de l’Écosse et des soldats écossais est unique en son genre. Notons que malgré l’âpreté de la campagne d’Écosse, les difficultés et les revers essuyés par l’armée anglaise, l’opération à laquelle participa Jean ne fut pas conduite dans les recoins plus reculés de la sauvage Écosse, mais dans la région frontalière séparant l’Écosse de l’Angleterre, entre Carlisle et Newcastle. Il serait néanmoins trompeur de confondre les *Southern Uplands*, localisées au sud de l’Écosse, avec les *Lowlands*, plus au nord. À bien des égards, cette région dépeuplée, couverte de collines, de bois et de marais, répondait aux images associées à la sauvage Écosse. Un tableau complété par l’isolement, le froid et l’humidité dont les Flamands firent l’expérience. Par contraste, rien ne vient adoucir le texte de Jean le Bel, qui ne pénétra pas assez profondément en Écosse pour explorer la ceinture plus avenante des *Lowlands*. Son propos n’a donc ni vocation ni prétention à faire de l’Écosse un portrait global. Son témoignage se limite strictement aux événements survenus lors de la campagne de 1327. Linéaire, bien construit et fourmillant de détails, le texte de Jean le Bel, pour localisé et ciblé qu’il soit, est particulièrement saisissant. Ce « journal de marche assez circonstancié »<sup>635</sup> prend aussi la forme d’un récit semé d’embûches, susceptible de marquer l’imagination des lecteurs contemporains. À vrai dire, les mésaventures des Flamands commencèrent avant même de quitter l’Angleterre. Le chroniqueur raconte comment il y eut grand « hustin » (dispute) entre les Flamands et les archers anglais, « a loccasion du jeu de dez ». La scène dégénère et vire à l’émeute : il y a des blessés et des morts. Les Flamands, qui vécurent alors dans la peur (jusqu’au terme de leur périple), constatent que les Anglais « les hayoient (détestaient) assez plus que les Escots qui ardoient leur pays »<sup>636</sup>. Cette anecdote est

---

<sup>634</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>635</sup> P. CONTAMINE, « Froissart et l’Écosse », dans « *Des chardons et des lys* », *Souvenir et présence en Berry de la vieille alliance franco-écossaise*, Bourges, Conseil général du Cher, 1992, p. 30-44, p. 36.

<sup>636</sup> JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques...*, *op. cit.*, p. 39-41.

intéressante, car elle nous rappelle, dans des proportions bien plus extrêmes, les brouilles entre Français et Écossais. Cet exemple semble suggérer que les tensions entre corps étrangers au sein d'une même armée étaient monnaie courante, et que le sang pouvait rapidement couler au détour d'une simple dispute. On repense aux précautions prises par l'état-major français et écossais pour parer à ces crises et les résoudre rapidement avant leur départ en campagne<sup>637</sup>. Après avoir demeuré trois semaines « en telle paour et telle angoisse », les Flamands gagnèrent enfin le nord de l'Angleterre.

Au jour tiers tout lost (l'armée) se deslogea et tray avant, et tant de jour et de nuit que on vint en la cité de Duraine (Durham), une grande journée à l'entrée d'ung pays que on clame Northoberlandt (Northumberland), qui est sauvage pays, plain de désers et de grandes montaignes, et fortement povre fors que de bestes ; et court parmy une grosse rivière plaine de cailloux et de grosses pierres, laquelle a nom Tyen (Tyne). Sur celle rivière d'amont est la ville et le chastel que on clame Carduelh en Gales (Carlisle), qui fut jadis au roy Artus.<sup>638</sup>

Voilà en somme comment se résume le pays qui s'étend au nord de l'Angleterre. Ce qu'on nous présente est une terre sauvage, peuplée de bêtes et désertée par les hommes. Quant aux Écossais qui rôdent aux alentours, leur manière d'évoluer et de combattre est si particulière que les « gens se pourroient esmerveiller se ne sçavoient leur coustume »<sup>639</sup>. La formulation est intéressante, puisque Jean le Bel anticipe ici la réaction de ceux qui n'ont pas à leur disposition le savoir nécessaire pour dissiper l'incompréhension, qui produit à son tour la « merveille ». Des Écossais on apprend donc qu'ils « sont durement hardis et durs et moult travaillant en guerre », et qu'ils « redoubtoient bien poy (peu) les Angles ». Pour évoluer librement et avec rapidité dans les espaces les plus difficiles, ils voyagent léger et « ne mainnent point de charroy (chariots) pour les diverses montaignes qu'il y à passer parmy ce pays ». Leur régime est fruste, car ils n'emportent avec eux « ne de pain ne de vin », et préfèrent se contenter de « chair cuite à la moityé, sans pain, et de bonne eawe de rivière sans vin ». Soulignons l'absence de vin, encore et toujours mentionnée dès que les auteurs en ont l'occasion. Ils n'ont pas non plus d'ustensiles (marmites et autres chaudrons), puisqu'ils « cuisent bien leur chair dedens le cuir de la beste mesme ». Ils savent en effet trouver du gibier « à grande abondance ». Le reste de leur équipement se limite à « une grande plate pierre », et une « besache pleine de farine ». Après avoir consommé leur « chair mal cuite », ils « destrempent ung petit de leur farine d'eawe », et, quand leur « pierre est eschauffée » sur un feu, ils font cuire cette pâte improvisée de farine et d'eau pour s'en faire « ung petit

---

<sup>637</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.4.

<sup>638</sup> JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>639</sup> *Ibid.*, p. 47.

tourtelle ». Quoique fort peu ragoutant, ce régime spartiate permet de comprendre qu'il « n'est point de merveille s'ilz font plus grande journée que aultre gens »<sup>640</sup>. Voilà pour les Écossais. Quoique ces informations ne soient pas divulguées dans les sources françaises, ce passage est repris par Froissart et permet de comprendre qu'en matière de conflit, on s'en doutait, l'approche écossaise diverge de ce qui pouvait se faire en Angleterre, en Flandres et en France. Cette première étape est critique pour comprendre comment se déroula la suite de la campagne d'Édouard. Pour résumer, Jean le Bel raconte une course-poursuite éreintante, des Écossais qui se défilèrent et qui menèrent contre les Anglais une guerre d'usure, le tout dans un environnement particulièrement intolérable.

Jean le Bel et le reste de l'armée « chevauchèrent [...] parmi montaignes et valées, ne oncques ne poeumes aprocher les Escots qui tousjours ardoient (brûlaient) devant nous tant y avoit de bois, de mares et désers sauvages, et malaisiées montaignes et valées ». La poursuite continua, les armées évoluant « en haste terriblement par bruyères, par montaignes et valées malaisiées, sans point de plain (plat) pays ». Le merveilleux s'invite encore dans le récit et adopte à nouveau les traits de l'ennemi. Cette fois, la puissance hostile semblait être le pays lui-même : « Et par dessus les montaignes, et en plains de valées estoient fangas et marescages, et si divers passages que merveille estoit que chascun n'y demouroit, car chascun chevauchoit toudis avant sans attendre seigneur ne compaignon ». La confusion et le désordre, dans ce chaos de montaignes et de marécages est saisissant. Le danger, lui était réel, « et sachez quiconque estoit encroulé (embourbé), il trouvoit à grand paine qui luy aidast. Et si demourèrent grand foison de bouviers atout leurs chevaulx en maint de lieux et grand foison de sommiers et de chevaulx que on ne vit depuis ». Les chevaux et les chariots furent les premières victimes de ce terrain traître, qui semble les dévorer. L'impact psychologique est lui aussi palpable. L'alerte était souvent donnée depuis l'avant-garde, et on croyait l'affrontement imminent. Les hommes se précipitaient en avant dans la confusion la plus totale et chacun « se hastoit [...], parmi mares, pierres et cailloux, et parmi valées et montaignes, le heaume au chief, l'escu au col, le glaive ou l'espée au poing, sans attendre père, ne frère, ne compaignon ». Les espoirs furent déçus : on se rendit compte qu'on avait confondu les Écossais avec des « cerfs ou biches ou aultres bestes sauvages, dont il y avoit grand foison en ce bois et bruières »<sup>641</sup>. Le cheminement de l'armée se résuma en fin de compte à une errance hasardeuse dans un espace déstructuré. Chaque mot interpelle et rappelle une absence de balisage désormais familière : « Ainsy chevaucha le joeune roy le jour, et tout son ost, parmi

---

<sup>640</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>641</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

ces montagnes et ces désers, sans chemin tenir, sans voye et sans sentier, et sans ville fermée »<sup>642</sup>. On retrouve dans ce désert l'espace vacant que l'on va retrouver sur les cartes, l'absence de lignes (les routes) et de jalons (les villes).

Petit à petit, et conformément aux stratégies écossaises, la fatigue et la lassitude gagnèrent l'armée anglaise. Durant cette marche forcée, les hommes ne purent faire de halte « fors que (sauf) pour pisser, ou pour son cheval ressengler ». Lorsqu'ils s'arrêtèrent enfin, exténués, à la tombée de la nuit, ils n'avaient nulle part où attacher leurs chevaux, car les chariots étaient restés loin derrière. Sans ravitaillement, les montures n'avaient « ne de fain (foin), ne d'avaine (avoine), ne de fourrage ». Les hommes n'avaient pour se satisfaire que la miche de pain qu'ils transportent avec eux. Cerise sur le gâteau, ce pain était complètement trempé « de la sueur du cheval ». Sans « feu ne lumière », la soirée s'acheva dans le noir, avec pour seul breuvage l'eau de la rivière. Après une nuit de sommeil difficile (les soldats conservèrent leurs armures en cas d'attaque-surprise), l'impatience et la tension étaient à leur comble. On voulait évidemment en découdre avec les Écossais pour pouvoir enfin sortir de « cette mésaise et de celle povreté ».

C'est alors que la pluie commença à tomber, et « adoncques commença à plouvoir toute la journée ». L'armée fut clouée sur place tout le jour durant, la rivière étant devenue trop grosse pour être traversée. Les chevaux durent se contenter de gazon et de bruyère, tandis que Jean le Bel se lamente (encore) sur l'absence de vin<sup>643</sup>. Le calvaire, pourtant, ne faisait que commencer. Après quatre jours, le peu de nourriture, le pain « mal cuit » et le vin qui circulaient se négociaient à des prix exorbitants. Ces denrées sont arrachées des mains des marchands, de violentes disputes éclatèrent. Ces « meschiefs » (malheurs) eurent lieu sous la pluie, qui ne cessa de tomber toute la semaine durant. Les selles, les sangles, tout l'équipement en cuir finirent par pourrir. Les chevaux étaient blessés. On ne disposait pas du matériel requis pour remettre des fers à leurs sabots. L'humidité et le froid s'infiltraient partout et les hommes ne disposaient pour s'abriter que de leurs casaques rembourrées et de leurs armures. Impossible même de se réchauffer autour d'une bonne flambée, car « n'avions de quoy faire feu fors que de verde laigne (bois vert) qui ne povoit durer encontre la pluye »<sup>644</sup>. L'armée s'embourbait littéralement : dans sa reprise du texte de Jean le Bel, Froissart précise que face à la pluie contre laquelle « il ne se savoient comment deffendre », les soldats qui « aloient et venoient, pour quérir pourvéances ou pour veoir l'un l'aulture »

---

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>643</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>644</sup> *Ibid.*, p. 56.

finirent « en la bourbe jusques as queuilles »<sup>645</sup>. Exaspéré, le roi finit par promettre cent marcs de rente héréditaire et de faire chevalier quiconque serait en mesure de l'informer sur la position des Écossais. « Pour la convoitise de gagner cette promesse », quinze ou seize Anglais « passèrent la rivière à grand péril et montèrent sur les montaignes » avant de se séparer et de se mettre « chascun à l'aventure ». Le lendemain, l'armée traversa à son tour. Plusieurs Anglais furent emportés par le courant sous l'œil indifférent des Flamands. La nuit suivante, ils séjournèrent dans une petite ville que les Écossais avaient incendiée. En comparaison de leurs séjours précédents, l'endroit paraissait idyllique et « si nous sembla que nous fussions cheus (tombés) en Paradis ».

Après plusieurs journées de marche, on finit par apprendre que les Écossais étaient à quelques lieues de là, et installés sur une colline. Ils semblaient prêts à combattre : l'heure du dénouement était-elle enfin venue ? Une fois encore, l'affrontement n'eut pas lieu comme prévu. Les Écossais avaient l'avantage du terrain et s'étaient retranchés en hauteur et derrière d'un cours d'eau. L'armée d'Édouard se vit contrainte à une nouvelle nuit d'inconfort : « Ainsy nous logeasmes celle nuit moult à grand mésaise, sur dure terre et pierres sauvages, et tondis armez (tout armés) et à grand meschief »<sup>646</sup>. Le pire était encore à venir, et Jean le Bel convoque une imagerie saisissante pour décrire son expérience nocturne. Les Écossais, en effet, voyant leurs ennemis installés, allumèrent de brasiers si grands que « c'estoit merveille à regarder » et passèrent la nuit à souffler dans leurs « grands cors » et à « jupper (crier) tout à une voix ». Effarés, Jean le Bel et ses compagnons d'infortune eurent le sentiment d'avoir affaire à des « grands deables d'enfer qui là fussent venus pour nous estrangler »<sup>647</sup>. Durant trois jours, les escarmouches s'enchaînèrent de part et d'autre, avec leurs lots de morts et de prisonniers. L'issue demeurait incertaine. Chaque nuit, c'était le même manège : « et tant fausioient les Escots de feux à la minuit constumièremment, que c'estoit grande merveille ; et fausioient si grand bruit de corner et de jupper tout à une voix, que il nous sembloit que tout enfers fût là, et que les deables y fussent assemblez ». Édouard pensait avoir le temps pour lui, et le face-à-face prit des allures de siège. Un beau matin, les Anglais constatèrent que les Écossais avaient disparu. Ils avaient plié bagage durant la nuit et « si eurent noz seigneurs grande merveille, et ne sceurent que penser qu'ilz estoient devenus ». Les Écossais s'étaient simplement déplacés vers une autre colline à quelques lieues de là où ils avaient gagné un refuge encore plus inexpugnable que le précédent. Ils étaient cette fois cachés dans un bois,

---

<sup>645</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, op. cit., t. 2, p. 155.

<sup>646</sup> JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques...*, op. cit., p. 63.

<sup>647</sup> *Ibid.*, p. 64.

« pour estre mielx repus, et plus secrètement aller et venir quant ilz vouldroient »<sup>648</sup>. La confrontation reprit, dix-huit jours durant. Le bilan commençait à se préciser. Après « ung moys tout plain à tel meschief et à tel mesaise [...] toutes nos pourvéances (provisions) estoient faillies ». Il fallait se contenter de « pain mal cuit et de mauvaiz blé » et de « povre vin eschauffé ». La valeur et l'habileté des Écossais n'est jamais remise en question par Jean le Bel, qui mentionne à une occasion une incursion audacieuse menée par « messire Guillaume Dougas qui estoit moult proeu, hardi et entreprenant ». Au milieu de la nuit, il déferla avec 200 compagnons sur le camp anglais assoupi, parvint à abattre plus de 300 Anglais et s'approcha dangereusement de la tente royale, dont il « coppa deux ou trois cordes »<sup>649</sup> ! Si toute cette expérience fut pénible pour les Anglais, elle le fut davantage pour les Flamands. Une réflexion de Jean le Bel nous rappelle la situation décrite par les Français : lui et ses compatriotes, « de par dechà la mer » durent endurer « grand paine », et notamment assurer « deux guets chascune nuit », l'un pour garder un œil sur les Écossais, l'autre contre « les archiers, qui nous hayoient plus que les Escots »<sup>650</sup>. Il n'y avait pas d'allié sur cet autre rivage, seulement deux fois plus d'ennemis. Un mot revient, celui de *peur*, « paour ». Les Flamands étaient « jour et nuit en très-grand paour, en paour des Escots, qui si prez de nous estoient, et des archiers, qui entre nous logiez estoient » et « en grand paour de la famine et de plus grande mésaise ». Une nouvelle fois, toutes ces épreuves se révélèrent inutiles. Un beau jour, les Écossais disparurent à nouveau.

Après leur départ, Jean le Bel explora le campement qu'ils avaient abandonné derrière eux. C'est une vision particulière, dominée par la présence de « plus de cinq cens grosses bestes bonnes et crasses (grasses) » que les Écossais ont abattu à défaut de pouvoir les emmener avec eux, car ils « ne les vouloient pas les laisser vives (vivantes) aux Angles ». Le reste évoquait aussi une présence animale résiduelle, sous la forme de « chaudières faittes de cuir atout le poil, pendantes sur le feu, et plaines de chair et d'yawe », de « broches plaines de chair pour faire rostir » et d'une grande quantité de vieux « souliers tous usez faitz de cuir tout cru, atout le poil, que ils avoient laissé »<sup>651</sup>. Rien d'autre, à part quelques prisonniers nus, accrochés aux arbres. Carcasses, chair, cuir encore couvert de poil... Les vestiges de la présence écossaise n'ont pas grand-chose d'humain. Les quantités (400 chaudières, 1000 broches, 10 000 souliers...) évoquent une multitude (affamée). La vision d'ensemble avait

---

<sup>648</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>649</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>650</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>651</sup> *Ibid.*, p. 70.

quelque chose de bestial et d'inquiétant. Les Flamands semblaient arrivés au bout de leurs forces. Leurs chevaux ne pouvaient même plus les porter. Tout leur équipement était « rompu et pourry ». À la manière des Français en Écosse, Jean le Bel insiste sur les abus dont furent victimes ses compatriotes, à qui on extorqua des sommes délirantes au moindre prétexte : même les clous utilisés pour ferrer les chevaux étaient vendus à prix d'or. Brisée, l'armée finit par faire demi-tour et la campagne s'acheva sans gloire.

Selon le chroniqueur, jamais un si jeune roi n'avait jamais mené de « si dures, ne si travaillant, ne si périlleuses chevauchées ». De retour à Durham, fourbus, les Flamands furent ravis d'apprendre qu'une partie de leurs possessions avait été mise en sûreté par les bourgeois de la ville. Ils purent se changer, eux qui n'avaient rien pour se vêtir « fors (sauf) nos pourpains puans de sueur et de pluye, et povres brayes et mal lavées ». Protégés des archers anglais qui les détestaient toujours autant, les Flamands redescendirent jusqu'à Douvres escortés par douze chevaliers. Arrivés sur la côte, ils s'embarquèrent sans tarder et avec soulagement, « car nous désirions moult nostre retournée, pour la doubtance des Angles, et pour la grand mésaise que nous avons eu et enduré »<sup>652</sup>.

Après avoir intégré Froissart dans le chapitre précédent pour étudier les expéditions françaises en Écosse, l'addition de Jean le Bel ne semble pas si extravagante. On l'a dit, malgré son expérience diplomatique personnelle en Écosse, Froissart avait repris l'intégralité du récit du chevalier flamand pour l'insérer dans sa chronique. Indirectement, l'expérience militaire de Jean le Bel fait très souvent écho aux récits qui mettaient en scènes les difficiles rapports entre Français et Écossais. Tout comme les récits français, la perspective flamande décrit un environnement étouffant : « par delà la mer », le sentiment de vulnérabilité est accru. La peur domine le récit. On dort mal, on redoute autant (sinon davantage) l'allié que l'ennemi. La proximité forcée avec l'étranger créé un climat tendu, où les échanges (jeux, troc...) peuvent rapidement tourner au vinaigre. Ces hommes, impliqués ensemble dans une campagne ponctuelle sont peu habitués à collaborer : il n'y a pas d'esprit de corps au sein de cette armée. On a le sentiment que les groupes ne se mélangent pas, sont sur leurs gardes. Une querelle entre deux individus peut suffire à jeter les factions les unes contre les autres. En mesurant la toxicité des rapports entre les Flamands et les Anglais, on pourrait presque avoir le sentiment que les choses auraient pu être bien pires au sein de l'armée franco-écossaise en 1385, où ce type de dérapage avait été anticipé. On peut penser que ces tendances étaient toujours largement vraies au XV<sup>e</sup> siècle, quand ce fut au tour des Écossais de venir en France

---

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 73.



pour se battre contre les Anglais. Tout comme les Français, les Flamands sont obsédés par le prix des denrées. Ils ont le sentiment de se faire constamment berner et voler par leurs alliés. La question du ravitaillement est ici d'autant plus intéressante qu'elle nous ramène aux problèmes rencontrés par l'armée anglaise.

Durant cette campagne de 1327, la véritable préoccupation ne fut pas tant de devoir affronter les Écossais que de nourrir les soldats. Personne mieux que Jean le Bel ne permet de comprendre la cohérence et l'efficacité des stratégies adoptées par les Écossais. Ils évitent les batailles rangées, sont continuellement en mouvement. Les destructions qu'ils occasionnent renforcent la précarité de leurs ennemis, qui sont confrontés à de sérieux problèmes d'intendance. On redoute sans arrêt la famine. De la question des chariots qui ralentissent l'armée à celle des chevaux qu'il faut nourrir et qui requièrent une attention constante, on mesure de façon très concrète les bénéfices de l'approche écossaise, et le casse-tête que constituait le maintien d'une armée médiévale conséquente dans de telles circonstances. À cela s'ajoute un facteur psychologique : invisibles, les Écossais peuvent surgir de n'importe où. La moindre bête fuyant dans les bruyères peut être prise pour un ennemi en embuscade. Les brasiers et le tintamarre qu'ils organisent à la nuit tombée rongent le moral de leurs ennemis fatigués, nourrissent l'imagination et renforcent le sentiment d'insécurité. L'ensemble du récit est dominé par une atmosphère pesante, un sentiment de tension perpétuelle. Ces manœuvres écossaises sont peu conventionnelles et désarment le roi d'Angleterre et ses partisans. Il est hautement probable que les Français, lorsqu'ils participèrent à une chevauchée similaire en 1385, puissent avoir été eux-mêmes destabilisés par les manières de leurs alliés. Derrière les accusations de lâcheté, toujours faciles, on devine une véritable expertise. Jean le Bel, d'ailleurs, s'il partage avec Froissart et les auteurs français une admiration certaine pour les nobles d'Écosse, ne partage pas leur mépris à l'égard des Écossais en général. Il souligne leur absence de peur, leur sobriété, leur endurance. Ils se déplacent plus vite que leurs ennemis, et, surtout, savent exploiter le terrain à leur avantage. Nous touchons ici au point le plus intéressant, à cette fameuse passerelle qui associe caractère du pays et caractère de ses occupants<sup>653</sup>.

Dans les marches désolées et hostiles du nord de l'Angleterre, les Écossais sont comme des poissons dans l'eau, ou plutôt des prédateurs en maraude. Le pays, à l'image des Écossais,

---

<sup>653</sup> En parlant de Froissart et de Le Bel, Laurence Harf-Lancner, affirme que « chez les deux auteurs, analyse géographique et analyse ethnographique se répondent et se justifient mutuellement », HARF-LANCNER L., « Les Frontières de l'Europe et de la Civilisation dans les Chroniques de Froissart », dans *Problèmes Interculturels en Europe XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Études recueillies par Emanuelle Baumgartner, Adelin Fiorato, Augustin Redondo, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, p. 239-253, p. 239.

est particulièrement inquiétant. Ce domaine abandonné des hommes est le royaume des bêtes sauvages, que l'on confond d'ailleurs avec l'ennemi invisible<sup>654</sup>. On repense à ces dépouilles, ces cuirs encore couverts de poils trouvés dans leur camp. Les marécages avalent les chevaux et les chariots, les rivières emportent les hommes. La pluie ronge le cuir, le froid s'infiltré sous les habits et les armures. Les feux s'étouffent dans l'humidité ambiante ; l'absence de routes et de ville, de repères, induit un fort sentiment d'égarement. Les seuls marqueurs tangibles sont Carlisle à l'ouest, Newcastle à l'est, et la rivière Tyne. Les Écossais, eux, se juchent au sommet des montagnes, exploitent les cours d'eau, se cachent fond des bois. Ils tirent de ce pays leur subsistance : le gibier et l'eau satisfont leurs besoins, tandis que les Flamands (comme ailleurs les Français) souffrent du manque de vin, mâchent du pain mal cuit, quand il n'est pas détrempé par la pluie ou la sueur des chevaux.

Nous ne disposons pas de meilleure description de ce que pouvait être la « sauvage Écosse » telle que perçue par des étrangers. L'approche de Jean le Bel est intéressante aussi en cela qu'on la sent marquée par la surprise, un « émerveillement » associé à la confrontation avec un inconnu qui suscite des réactions très vives (malaise, inconfort, peur, souffrance...). Parfois, comme lorsqu'il raconte comment les Écossais se déplacent et s'alimentent, le chroniqueur prétend justement briser l'émerveillement, en apportant des éléments de réponse, une explication rationnelle. Difficile pourtant de garder la tête froide. Jean le Bel exagère peut-être : il fabrique un récit d'aventures qui vise aussi à faire sensation et à faire frissonner son auditoire en énumérant des anecdotes qui ne manqueront pas de causer la surprise. Il a recours à des codes connus, qui empruntent notamment à la littérature chevaleresque (on y reviendra). Son discours conserve pourtant un degré de vraisemblance indéniable. On s'écarte peut-être un peu ici de nos méthodes traditionnelles, mais quiconque a eu l'occasion, au cours d'une randonnée de plusieurs jours, de faire l'expérience de la pluie et du terrain écossais pourra *a minima* prêter une oreille compatissante au témoignage de Jean le Bel. La solitude, le manque de sommeil, l'humidité, le sentiment d'égarement, les risques posés par le terrain : ces éléments ne relèvent pas nécessairement du fantasme, même s'ils furent exploités par le chroniqueur pour pimenter son récit. Pas question en tout cas de disqualifier le témoignage des *Vraies Chroniques* et la caractérisation de l'Écosse comme « lieu de ténèbres et

---

<sup>654</sup> Selon Franck Tinland, le sauvage est « l'antithèse du chevalier, et, contre l'idéal de la chevalerie, représente l'impulsivité brute, que ne réfrène aucune norme sociale, et en particulier, libre de toute règle chrétienne », dans F. TINLAND, *L'Homme sauvage : Homo ferus et Homo sylvestris, de l'animal à l'homme*, Histoire des Sciences Humaines, l'Harmattan, Paris, 1968 (première édition), 2003, p. 42.

d'hallucinations » au seul prétexte que Jean le Bel aurait cédé à la « tentation littéraire »<sup>655</sup>.

La principale différence entre l'angle français et celui de Jean le Bel réside dans le positionnement vis-à-vis des Écossais eux-mêmes. À défaut de pouvoir appréhender les Écossais de façon conventionnelle, Jean le Bel comble un désir de définition en les associant à cet environnement hostile, auquel ils appartiennent, et qui doit donc nécessairement leur correspondre. Ce réflexe, qui emprunte peut-être autant à la créativité littéraire qu'à la volonté de restaurer un semblant d'ordre, n'est guère différent de la façon dont on peut tenter de déduire le caractère d'un individu en parcourant des yeux le contenu de sa bibliothèque, en étudiant la décoration et l'organisation de son appartement. Ce processus, qui déroule continuellement ses réseaux de correspondances, fait partie intégrante des systèmes de représentation au Moyen Âge. On en a eu de nombreux exemples au gré de cette étude, le plus récent figurant au début de ce chapitre, au moment d'aborder la construction que les propagandistes français firent de leur royaume. On peut comprendre que Jean le Bel, incapable d'appréhender les Écossais de façon directe, se soit davantage appuyé sur un environnement plus global pour les définir. Les Français, malgré leur proximité avec les Écossais, eurent pourtant recours aux mêmes techniques.

Dans la représentation des Écossais, *a fortiori* depuis l'étranger, leur association avec territoire dont ils sont issus et où ils évoluent est aussi manifeste qu'orientée. Avant d'en venir à la question de la sauvagerie, dont on commence à deviner le caractère endémique, encore faut-il s'arrêter sur le support à partir duquel s'opère la « contamination ». Jean le Bel livre un certain nombre de clés, mais, on l'a dit, son usage dans notre étude le cantonne à perception locale et partielle. Après avoir souligné l'importance de cet apport, nous allons faire un pas en arrière et opérer une transition depuis ce témoignage singulier vers un questionnement portant sur la forme globale du royaume et sur sa caractérisation.

## 1.2. Le nord

En 1474, Louis XI entama des négociations avec le duc de Milan pour marier sa fille avec le prince d'Écosse. Sforza lui répondit sèchement, en affirmant qu'il n'était pas question d'envoyer sa fille se marier au bout du monde, ou, selon ses mots, *in finibus orbis*<sup>656</sup>. L'activité des Écossais sur le continent au XV<sup>e</sup> siècle n'avait pas suffi à déjouer certaines perceptions spatiales bien enracinées. Au XI<sup>e</sup> siècle, déjà, Guibert de Nogent avait dit des

---

<sup>655</sup> N. CHAREYRON, « La sauvage Écosse dans la Chronique de Jean Le Bel », dans *Nouveaux mondes et mondes nouveaux au Moyen Âge*, D. Buschinger (dir.) Reineke-Verlag, Greifswald 1994, p. 19-27, p. 19.

<sup>656</sup> N. MACDOUGALL, *An Antidote to the English...*, *op. cit.*, p. 90.

Écossais qu'ils étaient descendus en France depuis leurs confins marécageux (*de finibus uliginosis*)<sup>657</sup>. De la lointaine Antiquité à la fin du Moyen Âge, de la Calédonie à l'Écosse, le verdict était resté le même. Pour Aeneas Sylvius, un autre Italien du XV<sup>e</sup> siècle, l'Écosse se caractérise d'abord comme « la partie la plus reculée de l'île qu'on nomme Angleterre », une région qui « s'étire vers le nord » et séparée de l'Angleterre par une région montagneuse (*quodam monte*)<sup>658</sup>. Précisons-le toutefois, « le nord ne répond à aucune définition universelle et dépend du contexte, des intentions et de la localisation de l'observateur, car il désigne avant tout la partie du monde qui est septentrionale à l'égard de quelque autre pays »<sup>659</sup>. S'il désigne à la fois une direction et un espace regroupant les régions les plus proches de l'étoile polaire, il est finalement bien difficile à délimiter de manière claire. Le nord est un objet mouvant, mais sa reconnaissance est ancienne ; dès l'Antiquité, les régions du nord sont circonscrites et entretiennent des relations directes ou indirectes avec le reste du monde. Vue depuis le continent, l'Écosse s'intègre néanmoins à cet « espace nimbé de mystère, écrasé par le froid, inhospitalier et farouche »<sup>660</sup>, même si sa situation n'est guère comparable à celle du Groenland ou de la Sibérie. C'est bien souvent le visiteur qui décide comment cataloguer ce qu'il a sous les yeux. Pour Aeneas, cet état se caractérise notamment en Écosse par le fait qu'en hiver, « le soleil ne brille que trois heures par jour »<sup>661</sup>.

L'association de l'Écosse avec le monde septentrional est une constante tout au long de la période étudiée et n'est pas l'apanage des observateurs italiens. Vers 1445, Gilles Bouvier produisit le *Livre de la Description des Pays*, dans lequel il fait l'inventaire de « tous les royaumes et païs » qui « sont les plus frois païs du monde, c'est assavoir Tartarie qui est si grant païs, Russie, Poulaine, Craco, Letau, L'Inflent, Nortveghe, Suege, Danemarche, Frise et Pruce. Ilz sont tous frois païs », précise-t-il, « et encores en sont Angleterre, Escoce, Hollande, Zélande et Flandres, combien que ilz ne sont pas si frois que les autres »<sup>662</sup>. On remarque que l'Écosse est ici associée aux pays surmontant directement la France et constituant un groupe de pays froids certes, mais pas autant que certains autres, plus rudes encore. Ces nuances n'étaient pas universelles. « En quel Prusce nous a chi amenés li amiraulx ? » Cette question fut mise par Froissart dans la bouche d'un chevalier français qui avait participé à l'expédition

<sup>657</sup> GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, op. cit., t. 1., p. 471.

<sup>658</sup> P. H. BROWN, *Early Travellers in Scotland...*, op. cit., p. 25 et AENEAS SYLVIUS, *Commentarii rerum memorabilium, quae temporibus suis contigerunt*, Romae, 1584, p. 5-6.

<sup>659</sup> E. SCHNAKENBOURG, (éd.) *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland et Sibérie ; perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 13.

<sup>660</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>661</sup> P. H. BROWN, *Early Travellers in Scotland...*, op. cit., p. 25.

<sup>662</sup> GILLES LE BOUVIER, op. cit., p. 102.

de Jean de Vienne<sup>663</sup>. La comparaison entre la Prusse et l'Écosse, ici, fait sans doute référence à son climat peu hospitalier. Il faut dire que si Jean le Bouvier avait mis les Flandres et l'Écosse dans le même panier, on pouvait s'attendre à un propos plus nuancé de la part d'un auteur Flamand.

L'appartenance au nord nous renvoie au caractère périphérique et reculé de l'Écosse, tout en lui associant les caractéristiques prêtées à ces latitudes. À bien des égards le nord embrasse l'espace qui s'étend au-delà du monde connu et habitable. Le Nord « a un potentiel onirique qui ne se dément pas depuis l'Antiquité, tout en conservant une puissance répulsive dont les prophéties de Jérémie offrent un témoignage »<sup>664</sup>, prophétie qu'on peut évoquer à titre d'illustration percutante : « Et l'Éternel me dit : c'est du Septentrion que la calamité se répand sur tous les habitants du pays » (*Jérémie*, 1:10). À la fin des temps, Ézéchiël annonce également l'arrivée des armées infernales de Gog venues « des extrémités du Septentrion » (*Ézéchiël*, 38:15). L'Écosse ne dérive pas dans cet espace obscur et inconnu, mais elle se tient à la limite, en position précaire. Avec ses jours qui ne dureraient que trois heures en hiver, les ténèbres et la nuit y ont une influence indéniable.

Bien qu'elle soit difficile à mesurer, et que ces questions nous entraînent hors de nos délimitations chronologiques, il ne faut pas négliger, dans les représentations de l'Écosse, la part héritée de l'Antiquité<sup>665</sup>. Le récit de la vie et de la mort d'Agricola (*De vita et moribus Iulii Agricolae*), rédigé par Tacite à la fin du I<sup>er</sup> siècle, avait déjà fixé quelques clichés tenaces qui, vingt siècles plus tard, ne seraient pas forcément reniés : des habitants de la Bretagne, Tacite dit par exemple que « leur ciel est constamment obscurci par les nuages et une pluie continuel » (*Caelum crebris imbribus ac nebulis foedum*)<sup>666</sup>. L'un des *Douze Panégyriques Latins*, un ensemble de discours rédigés entre la fin du III<sup>e</sup> siècle et la fin du IV<sup>e</sup> siècle, célèbre l'empereur Constantin en rappelant la gloire qui auréolait son père, Constance Chlore. Ce dernier était mort peu de temps après avoir mené, en 306, une campagne militaire dans le nord de la Bretagne contre les Pictes. C'est ainsi que le crépuscule du César est poétiquement

<sup>663</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 10, p. 336.

<sup>664</sup> SCHNAKENBOURG E., (éd.) *Figures du Nord...*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>665</sup> « Une connaissance empirique des espaces lointains se constitue petit à petit dans l'esprit des voyageurs et, plus ou moins indirectement, dans la mémoire collective des milieux dont ils proviennent. Cette connaissance n'a que faire, comme telle, de la géographie savante : avec celle-ci, elle entretient une relation fluide et complexe. Dans la mesure, jamais nette, où la communication de l'expérience exige un minimum d'abstraction, on satisfait à cette nécessité en invoquant une autorité livresque, voire une légende explicative. Le Grand nord européen en offre un bon exemple. Les Anciens ne semblent pas avoir voyagé au-delà des îles Orcades et, à part l'obscur mention de « Thulé », les auteurs ne parlent pas des zones arctiques. », dans ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, *op. cit.*, p. 234.

<sup>666</sup> TACITUS, *The Agricola*, with introduction and notes by Duane Reed Stuart, The Macmillan Company, New York, 1909, p. 8.

décrit par l'auteur anonyme du 7<sup>e</sup> panégyrique :

Cette journée s'achèverait avant mon discours, si je devais évoquer, même brièvement, tous les exploits de votre père. De plus, sa dernière expédition ne se préoccupait pas de nouvelles victoires en Bretagne, comme on l'a parfois cru. Les dieux l'appelaient, et il approchait alors du dernier seuil du monde. Car cet homme, après tant de prouesses, ne se souciait plus de conquérir les forêts et les marécages des Calédoniens et des Pictes (*non dico Caledonum aliorumque Pictorum silvas et paludes*). Son regard était tourné vers l'Irlande, la lointaine Thulé et les Îles Bénies, si toutefois elles existent. Il ne souhaitait pas que cela se sache. Mais alors qu'il s'apprêtait à quitter ce monde, il s'en alla contempler le père des dieux, Océanus, qui restaure l'éclat des étoiles au firmament. Alors qu'il s'apprêtait à entrer dans le royaume des lumières éternelles, il voulait voir de ses propres yeux ces jours qui ne connaissent presque pas de fin.<sup>667</sup>

On retrouve la présence familière des bois et des marais calédoniens. Le « seuil du monde » qui préfigure aussi la mort et l'entrée dans l'inconnu. Par-delà l'Irlande, Thulé et quelques îles mythiques, c'est l'océan éternel, ce lieu qui résiste à toutes les conquêtes. Bien que les nuits d'hiver soient longues sous ces latitudes, la tendance s'inverse en été, période durant laquelle le soleil peut passer du crépuscule à l'aube sans que l'obscurité ne parvienne à s'établir. Ce moment si particulier a un nom encore en usage en Écosse : « *simmer-dim* ». Il est aussi décrit par Tacite dans sa description de la Bretagne<sup>668</sup>. Le texte opère ici un basculement original, en faisant passer Constance Chlore des ténèbres du nord (et de la mort), à l'au-delà lumineux des longs jours d'été.

### 1.3. Le coin des cartes

Le sentiment de toucher aux dernières extrémités du monde est perceptible sur un autre type de document, que nous avons jusqu'ici laissé de côté : les cartes<sup>669</sup>. Dans le premier chapitre d'un ouvrage entièrement dédié aux représentations cartographiques de l'Écosse, on affirme que « les cartes ne sont pas des miroirs du monde. Elles sont répandues et utiles, mais toujours partiales »<sup>670</sup>. Si par « miroir » on entend ici représentation neutre et objective à l'abri des contingences politiques ou des limites imposées par le manque d'informations, ce postulat est sans doute vrai. À la manière des chroniques, les cartes sont pourtant les miroirs de leur temps, quoique l'idée de fragment ou d'éclat paraisse mieux adaptée. Sans les refléter ou les représenter dans leur ensemble, elles sont le produit d'un ensemble de connaissances,

<sup>667</sup> *XII Panegyrici Latini*, Emil Bahrens (ed), Lipsiae, In aedibus B.G. Teubneri, 1874, p. 164-165

<sup>668</sup> « Les jours excèdent en longueur ceux de nos régions du monde ; les nuits sont claires, et dans les extrémités du nord si brèves qu'entre la lumière du soleil et l'aube on ne peut percevoir qu'une subtile distinction. On dit qu'en l'absence de nuages, la splendeur du soleil peut briller à travers la nuit, qu'il ne se lève ni ne se couche, et traverse simplement les cieux », in TACITUS, *Agricola...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>669</sup> Les documents traités dans ce développement sont reproduits dans les annexes.

<sup>670</sup> C. FLEET, M. WILKES, C. W. J. WITHERS, *Scotland: Mapping the Nation*, Birlinn in association with the National Library of Scotland, Edinburgh, 2011, p. 1-2.

l’empreinte d’un regard. À partir de ce qu’elles montrent, de ce qu’elles ignorent (ou choisissent d’ignorer), dans le cadre plus vaste du monde où elles s’inscrivent, les cartes nous livrent une quantité d’informations hautement subjectives qui ont tout à fait leur place dans cette étude.

La tâche, ici, est complexe, à plus d’un titre. Les cartes médiévales ne sont pas des objets répandus et à l’usage généralisé. Tout comme les livres, leur production est coûteuse, leur nombre limité, et le passage du temps a prélevé un tribut impossible à déterminer sur ces documents par ailleurs particulièrement fragiles. De même que les chroniqueurs s’inspirent sans arrêt et reprennent à leur compte des textes et des informations rassemblés par des auteurs plus anciens, les cartes sont souvent conçues à partir d’une multitude de données, produites parfois sur un temps très long, et assemblées par un cartographe qui n’a pas lui-même forcément connaissance des lieux qu’il représente. Les cartes médiévales qui représentèrent l’Écosse étaient elles-mêmes tributaires de productions plus anciennes. À cela se surimpose un biais toujours perceptible dans nos cartes contemporaines, où les représentations du monde « environnant » se mesurent à partir de l’espace familier, replacé au centre du document, ou à partir d’un centre universel hautement symbolique. Notons aussi que ce *corpus* ne contient pas de cartes françaises ou écossaises : une fois encore, on va s’appuyer sur une production ouverte qui a pour caractéristique particulière d’inclure un certain nombre de documents produits en Angleterre ; cet aspect ne doit pas être perdu de vue. Directement lié à ce premier point, il faut préciser que les cartes qui représentèrent exclusivement l’Écosse n’existent pas (à notre connaissance) au Moyen Âge, à une exception notable sur laquelle on reviendra. Cette même exception, la carte anglaise de John Hardyng, est aussi l’une des seules, nous le verrons, à se soustraire à la question des usages. Dimension encyclopédique obéissant à une soif de connaissances, objets prestigieux, aide-mémoires pour les navigateurs ; on peut prêter diverses fonctions aux cartes.

Malgré ces questions ouvertes et les nombreux appels à la prudence, notons que les cartes présentes dans notre corpus n’en sont pas moins bavardes et riches d’informations. Elles traduisent, et c’est là un point rassurant, une manière d’appréhender l’espace qui ne nous est pas complètement étrangère. Sous leur dimension symbolique et hautement subjective, les codes qu’elles utilisent, leurs légendes, nous semblent hautement compatibles avec la manière dont les chroniqueurs interprétèrent et donnèrent forme au monde. Malgré leur aspect problématique, ces documents contribuent donc à éclairer notre sujet ; c’est la raison pour laquelle elles ont été retenues. La question de la représentation cartographique de l’Écosse

soulève aussi des problèmes familiaux. Ces sources sont peu nombreuses. Elles contribuent à construire et à entretenir certaines notions dont les origines et les raisons d'être sont souvent nébuleuses. On a commencé à souligner le rôle précurseur des témoignages antiques, dont les échos ont parfois pu résonner au travers du Moyen Âge. Malgré leur ancienneté par rapport à notre secteur d'étude, rien ne dit que certaines observations n'aient pas été réactualisées de façon naturelle. On l'a dit plus tôt : Constance Chlore, Jean le Bel ou Boris Johnson ; les visiteurs occasionnels qui se rendirent et se rendent encore en Écosse sont potentiellement à même de tirer d'une observation rapide de cet environnement des conclusions similaires. Impossible pour nous d'entreprendre ici une étude stratigraphique de chacune des sources mises à profit par cette étude. Du fait de son caractère très limité, on peut toutefois résumer la nature du corpus cartographique écossais médiéval en peu de mots, et en tirer quelques observations.

Les premières représentations de l'Écosse figurent sur les cartes produites au II<sup>e</sup> siècle par Ptolémée. Notons que ce ne sera qu'à partir des années 1560 que l'Écosse commencera à être véritablement représentée comme une entité propre<sup>671</sup>. La carte de Ptolémée a plusieurs caractéristiques importantes. La première est de représenter la Calédonie antique, autrement dit une région de l'île de Bretagne avant que la notion même « d'Écosse » ne commence à émerger. Ptolémée, qui travaillait depuis la bibliothèque d'Alexandrie, faisait œuvre de synthèse. Sa représentation de la Bretagne empruntait aux mesures astronomiques réalisées par Pytheas de Massilia, qui avait voyagé en Bretagne au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, sur les observations d'Eratosthènes de Cyrène (un siècle plus tard), du Grec Strabon (au premier siècle av. J.-C.) et de Marinus, un Romain du premier siècle. Strabon, ainsi que d'autres, firent en sorte de faire concorder leurs cartes avec le cadre théorique de l'*oikumene* (la partie habitable du monde), qui adoptait une forme rectangulaire<sup>672</sup>. Il en résulta une image quelque peu distordue, où le nord de la Bretagne faisait l'objet d'une nette « cassure », et l'équivalent actuel de l'Écosse était recourbé vers l'est sur un angle de 90°. Des réimpressions très tardives de Ptolémée présentèrent la même image au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>673</sup>. Sur cette carte, on note un détail particulièrement intéressant : en dehors des forts qui parsemaient la côte orientale de la Calédonie, le cœur de la région n'est représenté que par une tache verte, la forêt calédonienne (*Caledonia Silva*). On relève ici le premier rapprochement entre (ce qui va devenir) l'Écosse

---

<sup>671</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>672</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>673</sup> JOAN BLAEU, « *Insulae Albion et Hibernia* », in *Atlas Novus*, Library of Scotland, 1654.



et ce terrain si particulier qui lui reste associé jusqu'à la fin du Moyen Âge : la forêt impénétrable.

Sur les cartes médiévales, qui ont souvent pour centre Jérusalem (*Hereford Mappa Mundi*, carte de Fra Mauro, carte du monde du *Polychronicon* de Ranulph Higden...), l'île de Bretagne est bien souvent écrasée contre le rebord du disque : au-delà, le cerclage de la mer, et plus rien. La célèbre carte de Grande-Bretagne de Matthew Paris, moine anglais du XIII<sup>e</sup> siècle, conservée dans la préface de l'*Abbreviatio Chronicorum Angliae*, permet d'obtenir plus de détails<sup>674</sup>. Au sud, les lignes crénelées des murs d'Hadrien et d'Antonin opèrent un premier découpage de l'île, nous rappellent que l'Écosse ne fut pas intégrée à la sphère d'influence romaine et que le Moyen Âge avait conservé le souvenir de cet état de fait. Plus au nord, la majeure portion de l'Écosse est littéralement représentée comme une île à part entière, séparée du reste de la Bretagne par le *Firth of Forth*, alors appelé Mer Écossaise. C'est par le titre « *Scotia Ultramarina* » que la région en vient à être désignée chez Matthew Paris. Notons que d'autres cartes adoptèrent une division similaire, en soulignant de façon visible et tranchée la frontière entre le nord de l'Écosse (à partir de Stirling) et le reste de l'île de Bretagne. Cette perception était, encore une fois, héritée des premières cartes de Ptolémée. Une version révisée de sa *Géographie*, produite au second quart du XV<sup>e</sup> siècle en Italie, et qui faisait la synthèse des cartes de Ptolémée (produites au II<sup>e</sup> siècle), des *mappa mundi* médiévales et des portulans italiens, présente l'Écosse sous un jour similaire<sup>675</sup>. Plus tardif encore, le portulan de Giorgio Sideri conservait le souvenir de cette division marquée entre les deux royaumes<sup>676</sup>.

En revenant aux espaces maritimes qui délimitent l'Écosse sur la carte de Matthew Paris, on note qu'au nord et à l'ouest ne s'étend qu'une « mer immense et inconnue » (*pelagus vastissimum et inuium*). Sur la bordure occidentale de la carte, il est encore précisé que « cette partie, du nord au sud, ne regarde que vers la mer où vivent les monstres » (*Hec pars inter aquilonem et austrum tantum mare respicit ubi nil est nisi monstrorum habitatio*). Au large de la côte ouest de l'Écosse, le néant, hormis cette mention de l'*Insula Columkilli*, Iona, l'île où s'était établi Columba avec sa communauté au VI<sup>e</sup> siècle.

Mentionnons encore quelques autres cartes. La première, connue sous le nom de *Gough Map*, est un assemblage curieux, incluant des légendes rédigées dans les années 1370, à la fin

<sup>674</sup> Matthew Paris' map of Great Britain, St Albans, c.1250, British Library, Cotton MS Claudius, f.12.

<sup>675</sup> PTOLEMY, *Geography*, translated by Emanuel Chrysoloras and Jacobus Angelus, translated by Jacopo Angeli da Scarperia, with eighteen maps of Europe, Asia and Africa, British Library, Harley 3686, folio 14.

<sup>676</sup> GIORGIO SIDERI, Portolan chart of Europe, 1560, National Library of Scotland, MS. 20995.

du règne d'Édouard III, mais aussi des additions plus tardives qui prouvent que la carte était encore employée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>677</sup>. Certains travaux récents comme ceux de T. M. Smallwood estiment qu'une datation correspondant au règne de Henri IV (1399-1413) est plus probable<sup>678</sup>. En 2016, de nouvelles recherches ont éclairé en détail la genèse de ce document, qu'il faut bien davantage considérer comme un palimpseste que comme un objet immuable. En se basant sur la présence de trous de punaises, on a pu déterminer que la *Gough Map* avait été calquée à partir d'une proto-carte produite à la fin du règne d'Édouard I<sup>er</sup> (vers 1300). Dans son état actuel, la carte serait quant à elle le fruit de trois couches superposées les unes sur les autres<sup>679</sup>. La partie incluant l'Écosse fait partie de la première et plus ancienne strate (1390-1410). Elle n'est pas altérée par les deux filtres suivants (premier et dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle) qui se surimposent à l'Angleterre. Si ce document présente donc un portrait actualisé de l'Angleterre au XV<sup>e</sup> siècle, l'image de l'Écosse, elle, est plus archaïque et les cartographes n'ont pas jugé utile de la retoucher. « Cette anomalie peut être expliquée » en raison du fait que « l'Écosse était au cœur des préoccupations anglaises dans les décennies qui encadrent 1300, mais était de moindre importance (assez toutefois pour mériter son inclusion) un siècle plus tard »<sup>680</sup>. Une fois encore, il s'agit d'un document qui représente l'ensemble de l'île de Bretagne. Bien qu'elle contienne plus de 600 mentions de lieu, un rapide coup d'œil permet de mesurer le puissant contraste qui oppose l'Angleterre et l'Écosse. L'Angleterre, imposante et renflée, est saturée de villes (représentées symboliquement au moyen de petites maisons et de clochers) et reliées entre elles par une multitude de lignes qui sont autant de routes. L'ensemble forme un réseau particulièrement dense. Une fois encore, la frontière entre l'Angleterre et l'Écosse est matérialisée au moyen du Mur d'Hadrien. L'Écosse se prolonge ensuite sous la forme d'un appendice aux contours simplistes. Ce puissant contraste que l'on retrouve sur les cartes anglaises n'est évidemment pas favorable à l'Écosse, toujours représentée sous la forme d'une pauvre extrémité dont la vacuité est rendue encore plus manifeste en regard de l'aspect fourmillant du royaume voisin. On retrouve la même idée exposée dans une autre carte (anglaise) du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>681</sup>. L'Angleterre occupe la moitié supérieure de la page, selon un axe nord-sud inversé, tandis que la protubérance écossaise (à défaut d'un meilleur mot) s'étire vers le bas dans un espace où la

<sup>677</sup> *The Gough Map*, The Bodleian Library, MS. Gough Gen., Top. 16; voir aussi *Linguistic Geographies : The Gough Map of Great Britain*, <http://www.goughmap.org/>

<sup>678</sup> T. M. SMALLWOOD, « The date of the Gough Map », *Imago Mundi*, vol. 62, n°1, 2010, p. 3-29, p. 23.

<sup>679</sup> C. DELANO-SMITH, with P. BARBER, D. BOVE, C. CLARKSON, P. D. A. HARVEY, N. MILLEA, N. SAUL, W. SHANNON, C. WHITTICK, J. WILLOUGHBY, « New Light on the Medieval Gough Map of Britain », *Imago Mundi*, vol. 69, n°1, p. 1-36, 2016, p. 6-12.

<sup>680</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>681</sup> *Map of Britain or Totius Britanniae Tabula Chorographica*, British Library, Harley 1808, f. 9v.

part de la mer s'accroît. Quelques noms figurent sur le pourtour de cet embout, jusqu'à la mention du Caithness aux dernières extrémités. Le cœur de l'Écosse, lui, est figuré par un espace blanc, barré au nord par une ligne de montagnes. Selon Smallwood, difficile toutefois de voir dans la *Gough Map* un outil de propagande anglaise. Selon lui, « Au lieu de faire preuve d'un intérêt informé et admiratif des activités et des prétentions d'Édouard I<sup>er</sup>, les concepteurs de la carte étaient étonnamment ignorants de ses campagnes dans le Pays de Galles, n'étaient pas intéressés par ses succès en Écosse et, pour des Anglais de leur temps, semblent avoir été particulièrement peu préoccupés par le mythe arthurien »<sup>682</sup>.

Dans leur ensemble, ces cartes font de l'Écosse un portrait assez similaire, qui rappelle la description qu'en faisaient les chroniqueurs. Les villes qui occupent les *Lowlands* sont bien représentées, en suivant un arc qui court de Glasgow et Dumbarton à l'ouest jusqu'à Aberdeen au nord-est, en suivant le rivage de la mer du Nord. La *Gough Map* mentionne aussi le château de Kildrummy (*kildromy*), dernière forteresse royale située aux frontières de la « sauvage Écosse », sur les contreforts du massif des Cairngorms (un nom qui n'était pas en usage au Moyen Âge). Les régions du nord et de l'ouest, qui correspondent géologiquement aux *Highlands*, étaient largement ignorées par les auteurs. Les cartes ne sont pas beaucoup plus précises. Sur la *Gough Map* cet espace est couvert de petites montagnes symboliques aux allures de cumulus, disposées aléatoirement. On retrouve le même type de légende sur la *Hereford Mappa Mundi* ou la carte de Bretagne du *Harley 1808*. La *Gough Map* est enrichie de deux petits dessins, représentant respectivement un cerf et un loup, accompagnés d'une légende soulignant leur abondance dans la région (*Hic maxima venacio / Hic habundant lupi*). La carte de Matthew Paris est elle aussi complétée par quelques éléments de définition, qui semblent justifier l'absence d'autres contenus tangibles. Au nord de Dunkeld, tout le pays est occupé par un paragraphe décrivant « une région couverte de montagnes et de forêts », « produisant un peuple rude et pastoral » en raison des marais qui s'y trouvent (*gentem incultam generans et pastorem*). Notons ici la très intéressante correspondance entre la nature du pays et les caractéristiques des populations qu'elle « produit ». À l'ouest, une péninsule qui représente peut-être les principales îles des Hébrides Intérieures (Islay et Jura) est décrite comme une région maritime peuplée de montagnards (*pars maritima et gens montana*). Plus au nord, les Hébrides (Extérieures ?) sont séparées du reste de l'île par un simple détroit (le Minch) assimilé à une rivière, et décrites comme une contrée marécageuse

---

<sup>682</sup> T. M. SMALLWOOD, « The date of the Gough Map »..., *op. cit.*, p. 22-23.

et impraticable, propice au bétail et aux bergers (*patria palustris et inuia pecudibus et pastoribus apta*).

Le dernier document que nous allons évoquer dans ce bref balayage cartographique est, encore une fois, une production anglaise. La carte de John Hardyng a toutefois pour caractéristique d'être la première à représenter exclusivement l'Écosse. Contrairement aux autres documents mentionnés plus tôt, nous savons aussi, précisément, à quelle fin cette carte fut élaborée. Né en 1378, Hardyng séjourna plusieurs années en Écosse. Il y joua le rôle d'espion et rassembla toutes les informations requises pour faciliter la conquête militaire du royaume. Henri V n'eut pas le temps de mettre à profit les rapports élaborés par Hardyng, mais celui-ci ne laissa pas son ouvrage tomber dans l'oubli. Il intégra le fruit de ses recherches dans une chronique qu'il présenta à Henri VI et Édouard IV. La première carte que nous connaissons est contenue dans la première copie de cette chronique, rédigée en 1457<sup>683</sup>. À la différence des habituelles cartes de la Grande-Bretagne, qui décrédibilisaient l'Écosse, Hardyng chercha à exciter la convoitise du roi d'Angleterre. À cette fin, l'Écosse est présentée comme une prise alléchante, revêtue de tous les attributs que l'on peut associer à un territoire « désirable ». Plus question de représenter l'Écosse comme un appendice dénudé. Rectangulaire et renversée, elle occupe deux pages pleines et s'étend avec une parfaite régularité de la frontière avec l'Angleterre (sur la gauche) aux rivages septentrionaux de la mer du Nord (sur la droite). Très symbolique, la carte est construite et divisée sur la base de lignes droites qui donnent à l'ensemble un aspect équilibré, lisible et harmonieux. La frontière avec l'Angleterre est décrite comme une double ligne de démarcation, à la fois matérialisée par des cours d'eau (la Tweed) et par un intimidant réseau de forteresses anglaises qui donne le sentiment de verrouiller totalement le passage (Durham, Werk, Roxburgh et Carlisle). Cette frontière est en quelque sorte doublée, en Écosse, au niveau du pont de Stirling, selon un schéma désormais très familier. Au-delà de ces barrières s'étend un monde merveilleux qui n'attend que d'être saisi. Le reste du royaume répond aux exigences familières du beau paysage : il est donc couvert de villes murées, de châteaux, de clochers. La variété des formes (chaque lieu est personnalisé) et des couleurs donne à l'ensemble un aspect particulièrement dense, riche et attrayant, *a fortiori* pour un observateur médiéval. À sa manière, cette carte témoigne de la charge négative que l'on peut associer aux autres documents qui décrivaient l'Écosse. Le vide, l'espace blanc, indéfini, ne symbolise pas seulement le manque

---

<sup>683</sup> Hardyng's Map of Scotland, British Library, MS Lansdowne 204, f. 226v-227r., <https://www.bl.uk/collection-items/map-of-scotland-by-john-harding>

d'information ou la méconnaissance : il exprime un jugement, un désintérêt, l'absence de valeur.

En dépit d'intentions presque grossières, peut-on espérer voir dans l'argumentaire déployé par Hardyng le signe que la représentation de l'Écosse n'était ni univoque ni rongé par de puissants contrastes ? Bien au contraire. Si cette première carte faisait la part belle aux *Lowlands*, impossible d'ignorer, en glissant vers le nord, la présence de régions distinctes séparées les unes des autres et du reste du royaume par des motifs qui évoquent peut-être des montagnes et des forêts. On retrouve là les comtés d'Atholl (*Athell*), Moray (*Murret*) et, sur toute la bande nord, le Caithness (*Cattenesse*). Une bande similaire couvre la bordure occidentale du pays. Quoique rattaché à la terre, ce secteur correspond aux Hébrides (*Oysteyles*).

Une seconde version de la chronique d'Hardyng contient une autre carte qui nous permet d'aller plus loin<sup>684</sup>. Encore plus schématique, cette carte de l'Écosse se divise en trois parties. La première représente les *Lowlands*, avec son habituel éventail de noms et de lieux. La seconde page, qui prolonge la carte précédente en y ajoutant un nouveau segment, est une carte des *Highlands*. Peut-on seulement parler de carte ? Ici comme ailleurs, la sauvage Écosse se soustrait à toute tentative de description traditionnelle. On l'a vu, les cartes se plaisent à plaquer leurs structures sur des repères anthropisés : villes, routes, châteaux, églises. En l'absence de tels repères, l'espace échappe à la définition.

L'indéfinition n'exprime pas, on l'a vu, d'invitation particulière à l'exploration. Si rien n'est représenté, c'est parce qu'il n'y a rien à voir. Le lieu indéfini se fait donc aussi zone d'exclusion. Mais la sauvage Écosse n'est pas espace mort et dépeuplé. Dans sa carte stratégique, Hardyng ne peut pas ignorer l'enjeu que représentent les populations et les seigneurs qui occupent ces territoires. Il se rabat, de manière strictement symbolique, sur le seul autre élément naturel auquel la cartographie prête quelque importance : les cours d'eau. On a souligné l'importance du réseau hydrographique dans la représentation du royaume de France, et on aura l'occasion d'y revenir dans le contexte écossais. Ici, toutefois, les rivières sont employées (à la manière des lignes forestières de la première carte), pour diviser la sauvage Écosse en territoires géométriques, identiques les uns et autres et de forme rectangulaire. Les contours sont réduits à leur plus simple appareil : à l'ouest, l'espace est délimité par une « mer occidentale », à l'est par « une mer orientale ». Du nord au sud court une rivière dont les trois bras divisent l'espace en quatre régions. Au nord, un bras (de mer

<sup>684</sup> *Hardyng's Map of Scotland*, British Library, MS Harley MS. 661 f.187-188.

cette fois) parallèle, délimite une cinquième région. À défaut de pictogrammes ou de légende, les contenus de ces espaces sont résumés en ayant recours à du texte, selon un procédé déjà relevé sur d'autres cartes. Chacune de ces régions est ainsi peuplée par (en partant du sud) les Écossais sauvages de Ross (*Wilde Scottes of Ros*), les Écossais sauvages de Moray (*Wilde Scottes of Murreye*), les Écossais sauvages de Buchan et d'Atholl (*Wilde Scottes of Bouyhan and Atheles*), ceux de Mar et Gartly (*Wilde Scottys of Marre and Garioth*), avant de finir par le Strathearn et l'Angus (*Stratherne and Angus*). Les pans de textes, qui figurent sur la partie orientale de la carte, contiennent des informations génériques et condensées relatives aux lieux (villages, forêts et châteaux) qui se trouvent aux environs.

Malgré le caractère particulièrement dépouillé et laconique de cette carte, une étape supplémentaire est franchie au moment de passer au troisième et dernier feuillet. D'une certaine façon, le cheminement en trois étapes de la carte d'Hardyng constitue la meilleure fiche de lecture de la représentation spatiale de l'Écosse, sous sa forme la plus schématique, contrastée et critique. Les *Lowlands* forment une zone somme toute orthodoxe, structurée par ses villes, ses châteaux, ses sanctuaires. La frontière méridionale du royaume est, paradoxalement, validée par le confront anglais : rivières et forteresses facilitent la matérialisation de cette limite sur les cartes. Une rassurante clarté règne. La sauvage Écosse, dont on comprend qu'elle couvre les territoires plus montagneux et difficiles des Highlands, s'impose par sa présence à la fois vague et pesante. Chez les chroniqueurs, elle est perçue comme un refuge et un « royaume dans le royaume ». Les Écossais savent exploiter cette région et lui doivent souvent leur salut face aux armées anglaises, qui n'osent s'y aventurer. Seuls les Écossais ont la clé de ce sanctuaire impénétrable, couvert de bois, de marais, de montagnes et rempli de bêtes sauvages. Pour les autres, ce lieu produit instinctivement une méfiance, un recul. Inculte et dépourvue de villes dignes de ce nom, son organisation et sa structure échappent aux Anglais, aux Français, mais aussi aux cartographes médiévaux. Les légendes des cartes, qui reflètent la perception médiévale de l'espace, vouent cette région au vide et à l'horreur qu'elle inspire. Impossible pourtant d'en faire abstraction. La sauvage Écosse n'est pas un non-lieu. Elle a ses districts, peuplés par des Écossais aussi sauvages qu'elle. Mais au-delà de l'Écosse sauvage, qui concentre les ambiguïtés les plus extrêmes, on devine une influence plus terrible et plus obscure.

#### 1.4. L'autre rive

La sauvage Écosse incarne les dernières marches du monde : quoique son appartenance au royaume *stricto sensu* ne fasse pas débat, sa sauvagerie l'associe à quelque chose qui

relève de l'étrangeté absolue, de celle avec laquelle il ne peut pas y avoir de compromission. Cette dernière frontière de l'Écosse ne correspond à rien de moins que la dernière frontière du monde lui-même. Parfois, comme chez Matthew Paris, la dernière ligne se déroule là où les *finis terrae* écossaises tombent dans la mer. Au-delà, hors de la carte, une immensité informe, peuplée de monstres. Le « nord » dans ce qu'il a de plus hostile et repoussant. La carte d'Hardyng adopte en la matière un angle plus polémique, et encore moins favorable aux Écossais. Après les *Lowlands* détaillées, les contours incertains de sauvage Écosse, la description de l'espion anglais bascule finalement dans le domaine du merveilleux. Après les grands espaces vides de la partie précédente, la carte, toujours résumée à un rectangle environné d'eau, est intégralement occupée par un vaste château. Ce palais n'est pas celui d'un roi ordinaire, mais de Pluton lui-même. Les océans, fleuves et bras de mer ont également adopté une forme nouvelle : au sud du palais coule l'Achéron, au nord le Styx, à l'ouest le Phlégéon et à l'est le Cocyte. Dans la vacance de l'espace blanc des cartes, la présence des quatre fleuves infernaux (*foure flode furious infernall*) permet de replacer le nord de l'Écosse dans un espace *en quelque sorte* familier. Pour mythologique qu'il soit, ce rapprochement n'a pas d'autre but que d'associer les derniers confins de l'Écosse avec l'Enfer lui-même, où Pluton, assimilable à Satan, règne sans partage depuis son palais d'orgueil (*wher Pluto kyng of hell regneth in his palais of pride*). En l'occurrence, l'effort de définition a ici un résultat plus violent encore que l'absence de définition. C'est dans cette région, entre mer et collines d'Écosse (*betwene the see [...] and the hilles of Scotlonde*) que les sauvages Écossais ont leur demeure (*the wilde scotcie have their proper mancion*). On a ici atteint l'extrémité la plus marquée des discours relatifs à la disposition de l'Écosse dans l'espace. Ses implications ne sont pas anodines.

Du fait de ses origines anglaises, il est aisé de prêter à cette source les intentions les plus malveillantes qui soient. Ici ou là, certaines sources continentales se sont pourtant prêtées à des interprétations qui traduisaient une tentation similaire de glissement vers un merveilleux aux accents parfois diaboliques ; on l'a vu dans les textes bibliques<sup>685</sup> ou encore dans le témoignage de Jean le Bel<sup>686</sup>. Dans le *Livre de la Description des Pays*, Gilles le Bouvier rappelait qu'au-delà des dernières terres septentrionales, « n'a plus ysles ne terre, car on dit que oultre ce pais vers le couchant au parfont de la mer est enfer, et en aucun endroit n'a point de jour, et en part le vent de galerne que les Istalliens appellent le vent de la tresmontaine,

---

<sup>685</sup> Cf. p. III, chap. VI, 1.2.

<sup>686</sup> Cf. p. III, chap. VI, 1.1.

c'est le plus froit et le plus mauvais vent du monde »<sup>687</sup>. La *Chronique de Charles VI* de Jean Juvénal des Ursins renferme une anecdote qui fait de la sauvage Écosse le théâtre de manifestations diaboliques. La scène se déroula en 1403. Alors que Charles VI était frappé par des crises de folies, certains cherchèrent dans les activités les plus douteuses un recours qui permettrait de guérir le roi. Un homme

s'efforça de trouver moyen de parler au Diable, et fut en plusieurs et divers lieux pour s'enquerir s'il y avoit personne qui s'en meslast, mais rien n'y trouvoit : et luy fut conseillé qu'il allast en Escosse la sauvage, et de fait y alla, et luy fut enseigné une vieille, qu'on disoit se mesler de telles besongnes. A laquelle il parla, et elle luy dit qu'elle le feroit bien. Et de fait lui monstra un vieil chasteau ancien, tout rompu, où n'y avoit que les murs et parois, pleins de ronces et espines...<sup>688</sup>

Après s'être rendu sur place, l'homme fit la rencontre d'un « maur de Maurienne » (un maure de Mauritanie) qui le mit en relation avec l'esprit tourmenté du roi Salomon, réputé pour sa pratique de la sorcellerie. Il fut autorisé à lui poser trois questions. On ignore la réponse qu'il reçut à sa première question (qui portait vraisemblablement sur le destin du roi de France et de son lignage). Sa seconde demande avait pour objet l'enseignement des « trésors perdus », sa troisième question portait sur Paris : « La tierce demande fut si paris ne seroit point destruit ». Selon Jean-Patrice Boudet, qui a étudié ce passage de la chronique, « l'interrogatoire auquel nous assistons [...] ressemble fort à une scène de nécromancie christianisée ». Cette anecdote permet de déceler l'existence d'un « horizon onirique marqué nord-sud, donc, et non pas est-ouest comme l'est, plus généralement, celui de l'Occident médiéval qu'évoquait Jacques Le Goff à propos de l'océan Indien ». Quant au choix spécifique de l'Écosse pour situer la tombe de Salomon, il « s'explique peut-être par une contamination avec la légende du Merlin sylvestre, maudit et réfugié dans une forêt de Calédonie, telle qu'elle est racontée dans *Lailoken* et dans la *Vita Merlini* de Geoffroy de Monmouth »<sup>689</sup>.

Cette évocation de Merlin et des forêts calédoniennes nous permet de rappeler que si la sauvage Écosse ne fait pas systématiquement l'objet d'associations avec les puissances infernales, elle semble volontiers se prêter aux glissements vers le merveilleux. Extrémité du

<sup>687</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays...*, op. cit., p. 102.

<sup>688</sup> JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI par Jean Juvénal Des Ursins*, seconde édition augmentée de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques et annotations contenans divers traictez, contracts, testamens et autres actes et pièces du mesme temps non encore imprimées, Paris, Denys Godefroy, Impr. Royale, 1653, p. 192.

<sup>689</sup> J. P. BOUDET, « La chronique attribuée à Jean Juvénal des Ursins, la folie de Charles VI et la légende noire du roi Salomon », dans *Une histoire pour un royaume (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque *Corpus Regni* en hommage à Colette Beaune, 2007, Perrin, 2010, p. 299-309, p. 305-306.



monde méconnue exposée aux influences étranges du Septentrion, cette région qui se soustrait au regard des chroniqueurs comme des cartographes aménage dans ses « zones blanches » un champ propice à l'imagination. Une fois dépassé l'inventaire des villes et des lieux anthropisés, c'est, par la force des choses, sur certains repères naturels que se fixe occasionnellement l'attention des auteurs. Le *Roman de Brut*, ouvrage produit au XII<sup>e</sup> siècle qui brosse l'histoire légendaire de l'île de Bretagne, recèle par exemple une description de « l'estang de Lymonoï ». Le loch Lomond, dont il est ici question, a pour caractéristique de s'étirer sur un axe nord-sud et de constituer un point de transition potentiel entre la douce Écosse (au sud) et son *alter ego* sauvage (au nord). Le lac est décrit comme « grant et parfons (profond) / Car de valées et de mons / Soisante èves (rivières) dedens caoient (coulent) / Et aloc totes remanoient, / Fors (sauf) une qui de mer descent / Par une issue solement »<sup>690</sup>. Après cette présentation du loch, des montagnes qui l'entourent, des cours d'eau qui s'y déversent et de son estuaire, le *Roman* raconte comment soixante aigles, qui nichaient sur chacune des soixante îles du loch, se mettaient à piailler de concert lorsque l'Écosse était menacée (« quand male gent venir soloient / qui Escoce gaster devoient »). Dans le *Roman de Brut*, la description fantastique du loch Lomond s'intègre au récit des conquêtes du roi Arthur. Devant le loch, il se « Mervilla soi de la grandor / Del lé (lac) et de le grant longor / De tans illes se mervilla / Et de roces dont tant i a ; / De tans aigles et de tans nis / Et de lor noises et de lor cris »<sup>691</sup>. Quoique le *Roman* date du XII<sup>e</sup> siècle, les références à la matière arthurienne sont toujours nombreuses chez les chroniqueurs plus tardifs, qui associaient toujours le nord de l'Angleterre (notamment le Northumberland) et l'Écosse à certains éléments merveilleux tirés d'une mythologie familière. Chez Jean le Bel ou Froissart, ces éléments sont fréquemment renvoyés à un autrefois lointain (on reviendra sur la place de cet *autrefois*).

Ces sites légendaires semblent toutefois mal déterminés, et on les voit parfois employés confusément pour qualifier différents lieux. Le *Roman de Brut* associe par exemple Aclud (Dumbarton, dans l'estuaire de la Clyde) au légendaire Château des Pucelles<sup>692</sup>, mais les *Grandes Chroniques de France* reprennent par exemple ce qualificatif pour l'accoler à Édimbourg : « En ceste année meisme, le roy d'Angleterre, avec grant plenté de gent d'armes qu'il avoit assemblé, entra en Escoce, et gasta le pays tout environ jusques au chastiau de

---

<sup>690</sup> WACE, *Le roman de Brut*, publié d'après les manuscrits des bibliothèques de Paris par Le Roux de Lincy, Édouard frères, Paris, 2 vols., 1836, t. 2, p. 60.

<sup>691</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>692</sup> *Ibid.*, p. 75.

Pendebroc (Édimbourg) qui vaut autant à dire en François comme le chastel aux Pucelles »<sup>693</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Jean le Bel fait de Carlisle une forteresse arthurienne (« Le chastel que on clame Carduelh en Gales, qui fut jadis au roy Artus »<sup>694</sup>), mentionne une abbaye brûlée par les Écossais, « qu'on clamoit au temps du roy Artus, la Blanche Lande »<sup>695</sup>. Cette tendance est largement reprise par Jean Froissart qui fait, dans le sillage de son prédécesseur, du Northumberland un royaume arthurien (« Et cevauchent hardiement [...] et entrent en le contrée de Northonbrelant, qui fu jadis royaumes dou tamps le roy Artus »<sup>696</sup>). Il évoque également des sites plus énigmatiques, comme cette « grande abbéie de noirs moines qui dou temps le roy Artus estoit nommée li Noire Combe, pour ce que elle gist en ung val et sus une noire rivière qui départ anciennement Escoce et Engleterre »<sup>697</sup>. Le chroniqueur tente parfois d'étayer ces affirmations en les reliant à ses propres sources. Alors qu'il résidait à Stirling, les Écossais lui auraient soutenu qu'ici-même siégeaient jadis les chevaliers de la Table Ronde : « Et fu chils castiaux anciennement, dou temps le roy Artus nommés Smandon (Stirling), et là revenoient à le fois li chevalier de le Ronde Table, sicomme il me fu dit quant g'i fui, car ens ou castiel je reposay par III jours avecq le roy David d'Escoche »<sup>698</sup>.

Si les merveilles ont depuis longtemps reflué des *Lowlands*, où ne subsiste que le souvenir d'une époque glorieuse et révolue, la sauvage Écosse des *Highlands* conserve encore une part de mystère. Aeneas Sylvius, par exemple, avait entendu dire qu'en Écosse « existait une espèce d'arbres poussant près des rivières et dont le fruit, en forme d'oie, lorsqu'il arrivait à maturité, tombait soit dans l'eau soit sur terre. Ceux tombés sur terre pourrissaient immédiatement, mais ceux qui touchaient l'eau prenaient vie, nageaient sous la surface et s'envolaient, avec plumes et ailes ». Curieux, il tenta de déterminer précisément où un tel arbre pouvait être observé, mais « quand j'ai cherché à en apprendre davantage, j'ai réalisé que l'on faisait toujours référence à ce miracle en des lieux plus éloignés, au nord, et que cet arbre extraordinaire ne poussait pas en Écosse, mais dans les Orcades »<sup>699</sup>. Ici, le processus de reflux du merveilleux vers les régions les plus septentrionales du pays est très perceptible. Grâce à ce décalage, ce recul vers un nouvel ailleurs, la dimension merveilleuse de l'Écosse

---

<sup>693</sup> *Grandes Chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*, publiées par M. Paulin Paris, Techener, libraire, Paris, 1837, p. 263.

<sup>694</sup> JEAN LE BEL, *Les Vraies Chroniques...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>695</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>696</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 3, p. 234.

<sup>697</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 264.

<sup>698</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 313.

<sup>699</sup> P. H. BROWN, *Early Travellers in Scotland...*, *op. cit.*, p. 26.

parvient à subsister, maintenue envers et contre tout dans ses périphéries les plus reculées<sup>700</sup>. À sa manière, la carte échelonnée d'Hardyng obéit une logique similaire.

Ce chapitre s'était ouvert sur la remarque méprisante d'un prince italien, qui manifestait son désintérêt pour les lointains recoins du monde, où il refuse d'envoyer sa fille. On a aussi vu, dans la partie précédente, comment les Français s'étaient contentés d'appréhender l'Écosse sous un angle strictement utilitaire, pour tester sa qualité d'atout stratégique dans le conflit contre l'Angleterre. Ils avaient évoqué tout ce qui leur avait manqué, tout ce qui avait contrarié leurs entreprises. Pourtant, en plus d'un malaise et d'une déception palpable, la curiosité, la crainte et la surprise des chevaliers étaient souvent mises en relation avec un certain esprit d'aventure. Le voyage en Écosse était à n'en pas douter une expérience ; il portait en lui la promesse de danger et, peut-être, de gratifications (matérielles ou symboliques). Après avoir vu comment les cartographes et les auteurs avaient pu laisser filtrer une part de fantasme légendaire dans la représentation de l'Écosse, on peut – peut-être – se risquer à enrichir un peu notre premier bilan, qui faisait de l'Écosse un lieu profondément repoussant et dénué d'intérêt. Chez Jean le Bel ou Froissart, la dimension arthurienne trahissait autre chose. L'âpreté du voyage et du pays pouvait faire écho à une certaine littérature. Chez Aeneas Sylvius, on relève aussi cette part de curiosité à l'encontre d'un territoire qui n'a pas livré tous ses secrets. « L'imagination européenne a besoin d'exalter l'étrange, comme pour se convaincre de l'altérité de l'ailleurs », affirme Paul Zumthor. Il poursuit : « L'espace terrestre comporte, pense-t-on, des zones, des lieux privilégiés par une haute densité d'extraordinaire et toujours situés dans des régions d'accès difficile à cause de leur éloignement, de leur isolement ou de leur rudesse »<sup>701</sup>. L'Écosse ne répondrait-elle pas précisément à ces conditions ? Selon lui, l'Afrique, et l'homme noir cristallisent souvent ces perceptions, mais « la zone par excellence de l'Étrange, c'est l'Asie ». Et pourtant. Tout comme Jean-Patrice Boudet, on constate l'existence d'une tentation similaire dans le regard porté sur les derniers confins nordiques. De façon peut-être accidentelle, corollaire imprévu de la Vieille Alliance, la mise en relation d'une partie de la chevalerie française avec le territoire écossais avait peut-être contribué à créer un nouveau front mystérieux, à dégager un chemin sinueux et escarpé vers un terrain difficile, mais attirant, associé à une tradition

---

<sup>700</sup> Selon Serge Stolf, « Les *miracula* sont exclus par Piccolomini de l'espace rationnel et historique de l'Europe, relégués dans un autre monde, plus éloigné, celui de l'imaginaire, hors de toute exploration : Enea Silvio suggère que l'investigation rationnelle fait reculer ces « prodiges » hors du champ du réel connu et exploré », dans S. STOLF, « Espace géographique et espace culturel : le *De Europa de Enea Silvio Piccolomini* », *Camenaes*, Centre Guillaume Budé (composante de l'Equipe d'accueil 4081 « Rome et ses renaissances »), 2012, p. 1-17, p. 9-10.

<sup>701</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, *op. cit.*, p. 263-264.

littéraire et à une culture galante encore vivace. Paul Zumthor nous rappelle qu'il ne faut pas sous-estimer la curiosité de l'esprit médiéval, le goût de l'aristocratie pour l'univers littéraire arthurien. Selon lui, « l'imagination se lasse vite de la banalité et de la monotonie de la nature. Elle se saisit du naturel et en extrait les éléments de recompositions insolites »<sup>702</sup>. Il reprend l'exemple célèbre d'Isidore de Séville, qui dans le livre XI des *Étymologies*, énumère et décrit tout une variété de monstres. Cet étrange inventaire tératologique où figurent les cynocéphales ou les blemmyes occupe une place similaire à celle des « extra-terrestres de notre mythologie actuelle ». La variété des paysages et des créatures (y compris monstrueuses) « témoigne à sa manière (selon Augustin) de la richesse et de la fécondité de la création, mais, en même temps, pose tacitement une question terrible : l'être humain conserve-t-il, dans l'ailleurs, son identité ? »

La représentation particulière de l'Écosse et le ton adopté par les auteurs peuvent, sous cet angle, traduire quelque chose de plus profond. Tout commence avec la notion de traversée. L'élément liquide est celui qui, selon Zumthor, traduit le mieux l'idée de limite pour les romanciers des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>703</sup>. Celle-ci est « rigide ou poreuse, continue ou non, perçue aujourd'hui comme un obstacle, et demain comme passage, la limite tantôt est un mur, tantôt un seuil, une porte, une fenêtre ; pour l'un, signe de séparation ; pour l'autre, de contact ». La mer, comme obstacle et comme lieu de passage incarne à merveille cette « équivocité », de même que la rivière, le gué, « tel celui de Maupas dans le Tristan de Bérroul ». Cette autre rive, le passage de cette limite « me joint à ce qui n'est pas moi ; elle me permettra peut-être d'entrer en communication avec cet extérieur – à la seule condition qu'une quelconque compatibilité m'assure de ne pas perdre ma cohérence ». L'aventure en terre étrangère est donc avant tout un moyen de mettre à l'épreuve du feu sa propre identité, en la confrontant volontairement à cet ailleurs.

Cette perception permet de relire la carte d'Hardying, en dépassant l'idée de pur jugement négatif, de l'assimilation repoussante de l'Écosse à l'Enfer. Après tout, Hardying cherchait à rendre l'Écosse attractive, à pousser à l'invasion. Si la valeur et les bénéfices à tirer des *Lowlands* relèvent de l'évidence, on peut imaginer que la représentation d'un seuil (matérialisé par les fleuves infernaux) en Écosse puisse aussi constituer une forme d'appel. Au-delà d'une « banale » entreprise de conquête, l'invasion de l'Écosse symbolise ainsi cette aventure courageuse, cette entrée dans une dimension étrange qui caractérise la démarche de

---

<sup>702</sup> Ibid., p. 268.

<sup>703</sup> Ibid., p. 59.

chevaliers en quête d’accomplissement et de gloire, dans les dernières marches du monde. Peut-on parler de défi ? Imaginer que le message d’Hardyng puisse se comprendre comme un « Allez voir par vous-même, si vous l’osez » ? À la manière des Français, Hardyng présente l’Écosse comme un lieu dynamique qui invite l’action. Ce lieu n’est pas (encore) domestiqué. De même que Jean le Bel qui, à défaut de grande bataille avec les Écossais trouva matière à produire un récit haletant dans le récit de ses mésaventures, de même l’Écosse vécue par les Français devint le lieu de leur véritable épreuve. Dans leur comportement à la guerre, dans l’attitude de leur chef, le corps expéditionnaire français conserve sa cohérence, il ne s’abandonne pas, ne se perd pas. En résistant, en persévérant et en regagnant finalement leur pays, les chevaliers français se conformaient à la fois à une forme de modèle traditionnel inscrit dans une culture littéraire, et à un désir d’affirmation identitaire qui entretient des liens étroits avec notre problématique centrale. Au fond, on a tiré de l’étude des récits de Walter Bower des conclusions assez proches. Les Écossais venus combattre en France au XV<sup>e</sup> siècle avaient eux aussi un message à faire passer, une reconnaissance à obtenir et des qualités à illustrer.

Dans le cas des expéditions françaises en Écosse, le travail de mise à distance est aussi spécifique que nécessaire. Les Écossais ne pouvant être assimilés ni à des ennemis ni à des monstres, il faut bien trouver les motifs, les traits qui pourront les distinguer et – bien sûr – prouver leur infériorité à l’égard des Français. Dans la représentation de l’Écosse, la vision égalitaire des diplomates est bien loin. Le déplacement, le passage vers l’ailleurs a été matérialisé. Impossible d’imaginer un parfait reflet de soi et de son monde sur l’autre rive. La caractérisation se manifeste d’abord sur le sol, dans le ciel de l’Écosse. La distinction, aussitôt introduite, interdit toute confusion par la suite avec la France. Selon Paul Zumthor,

au XIII<sup>e</sup> siècle s’amorce un glissement conceptuel dont les effets ne deviendront manifestes qu’assez tard dans le XVI<sup>e</sup> siècle : l’opposition statique qui tranchait dans les esprits entre ici et ailleurs s’ouvre sur la perspective d’un mouvement et d’un faire. De plus en plus, l’ailleurs apparaît comme le lieu d’une activité possible. [...] L’ailleurs ainsi se délite, on y distingue le proche et le lointain, avec, tout au fond, l’obscur très lointain<sup>704</sup>.

L’Écosse se prête parfaitement à cette fragmentation. Le royaume n’est pas cohérent, pas homogène. Il n’est pas uniformément desservi et occupé. Il n’est pas non plus couvert par les bois et les montagnes et intégralement assimilé à un pur espace d’exclusion. En articulant ces différents mondes écossais sur plusieurs documents successifs, Hardyng représente très bien

---

<sup>704</sup> *Ibid.* p. 61.

ce morcellement. Cette configuration est doublement utile aux Français. Elle permet à la fois de créer un environnement propice à la mise en scène de leur valeur (et à la dissimulation de leur échec), tout en fournissant les bases élémentaires du dénigrement de l'allié écossais et de son royaume.

On sent bien sûr se dégager une forme de consensus autour de la représentation spatiale de l'Écosse. Ce renvoi aux périphéries servait néanmoins, on l'a vu, un modèle construit et pensé qui dépassait très largement le simple constat géographique. Pour illustrer la souplesse réelle de ce système (en fonction des besoins), on peut évoquer pour finir un petit document particulièrement intéressant, qui donne à la fois du crédit aux grandes lignes déjà développées, tout en cherchant à tordre le cou à certaines idées reçues. L'argument, toutefois, ne semble pas avoir convaincu.

En 1474, Christofforo Di Bollati, l'ambassadeur du duc de Milan Jean Galéas Marie Sforza à la cour du roi de France, fit parvenir au duc une lettre qui contenait une proposition<sup>705</sup>. Louis XI s'y présente comme le porte-parole de la noblesse écossaise, désireuse de voir un mariage conclu entre le fils aîné du roi d'Écosse et une fille du duc. Dans la lettre, le roi de France commence par se porter garant de l'ancienneté et de la noblesse de la maison d'Écosse, qui entretient des alliances avec de nombreux royaumes. Les choses prennent ensuite une tournure originale. Louis semble avoir anticipé les protestations que l'on pouvait faire à cette union. Que le duc ne s'y méprenne pas : si l'avantage et l'honneur à tirer de pareille union peuvent sembler dérisoires en raison de l'éloignement du royaume d'Écosse, le roi de France estime que cet obstacle n'en est pas un. En très peu de temps, les Écossais peuvent acheminer jusqu'en Normandie des milliers de soldats. Sans surprise, le roi de France précise que ces hommes sont de féroces et d'excellents guerriers. Une fois en France, ces troupes pourront traverser le royaume et se mettre rapidement au service du duc de Milan s'il souhaite (par exemple) faire la guerre aux Vénitiens. C'est le sénéchal de Saintonge (William Monypeny), Écossais au service du roi de France, qui pourra prendre la tête de ces troupes. Dans la suite de sa lettre, Christofforo sort de son rôle de messager pour livrer sa propre interprétation du discours royal. Il s'agit selon lui d'une pure manigance politique : le roi de France chercherait à faire capoter les discussions autour d'un potentiel mariage entre le fils du roi d'Écosse et une princesse anglaise ; rapprochement jugé dangereux. Cela dit, le diplomate encourage le duc à poursuivre les discussions avec le roi de France, mais à ne pas se laisser

---

<sup>705</sup> *Calendar of State Papers and Manuscripts existing in the Archives and Collections of Milan*, edited by Allen B Hinds, published by His Majesty's Stationery Office, printed by the Hereford Times Limited, hereford, 1912, vol. 1, p. 186-187.

berner. L'Écosse est indubitablement « *in finibus orbis* », au bout du monde, et si le royaume semble s'être subitement rapproché, il ne s'agit que d'une illusion alimentée par un discours royal français opportuniste. Le fameux mariage, en tout cas, ne fut jamais conclu.

## 2. GÉOGRAPHIE DE L'ÉCHEC

### 2.1. Exposer la pauvreté

Plus que la monstruosité de l'Écosse, c'est son infériorité qui permet de l'identifier et de mesurer « objectivement » la distance qui la sépare de la France. La fragmentation du territoire allait dans ce sens ; on y reviendra. Les textes français que nous avons déjà abordés faisaient reposer certaines des bases fondamentales de leur argumentaire sur les questions climatiques. L'infériorité de l'Angleterre était rendue manifeste en raison du fait que les régions froides « en quoy vous estes, sont fort nuysans a corps humain, car l'yver y commence si de premier et y dure si longuement que les gens y vivent en douleur de froidure, et n'y peut croistre comme nulz fruitz, et ce qui y croist est mal aptemcé et asaisonné »<sup>706</sup>. Les arguments créent, à partir du socle climatique, une chaîne de causalité qui a valeur de démonstration. La froidure qui entoure l'Angleterre a un impact négatif sur ses habitants, impact qui se mesure d'abord par les quantités et la qualité médiocres de ce qu'on peut y cultiver. L'absence de vigne et de vin était, on l'a vu, le plus fort symbole de ces lacunes. Dans son portrait de la France, Gilles le Bouvier adoptait un argumentaire similaire. Le fait que le royaume de France soit le mieux « pourporcioné de tous les aultres », ne repose pas seulement sur sa forme, mais sur son climat parfaitement équilibré, « car il a six moys d'esté et six moys d'iver, ce que n'a nul aultre royaulme. C'est assavoir esté y commence en avril et dure jusques en octobre que blez et vins sont recueillis. Et l'hiver dure d'octobre jusques en avril et n'est en ce dit royaulme l'esté trop chault, ne l'hiver trop froit selon ce qu'il est chault et froit en aultres pais »<sup>707</sup>. Cette notion d'équilibre est critique et permet de comprendre la lecture négative de l'espace nordique, perçu depuis un *ici* qui fait figure d'espace médian et de référence absolue. Pour un observateur venu d'Italie, le constat est le même. Dans ses *Commentaires*, Aeneas Sylvius affirme que l'Écosse, « en raison de sa froidure, ne se prête pas bien à l'agriculture, et que le bois y manque ». « Pour se chauffer », ajoute-t-il, « on a recours à une pierre sulfureuse extraite du sol, capable de s'embraser »<sup>708</sup>. Notons que l'usage

<sup>706</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, op. cit., p. 48.

<sup>707</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays...*, op. cit., p. 30.

<sup>708</sup> « *Terram frigidam, paucarum frugum feracem, magna ex parte arboribus carentem subterraneum ibi esse lapidem sulphureum, quem ignis causa desodiunt* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, op. cit., p. 6.

de ce combustible de substitution (il s'agit de charbon ou de tourbe) fait suite à un propos qui insiste sur le froid et l'absence de bois.

Un peu plus loin, pourtant, Aeneas Sylvius, comme tous les autres auteurs, nous rappelle que l'Écosse est divisée en deux parties, l'une cultivée, l'autre couverte de forêts. Les Écossais des bois parlent leur propre langue et se nourrissent parfois de l'écorce des arbres<sup>709</sup>. Au-delà de son aspect intrigant, on notera surtout ici cet étrange contraste entre un pays dont on dit que le bois y manque et qui comporte pourtant une façade qui serait couverte de forêts. On a le sentiment de deux espaces qui ne sont pas en adéquation, qui n'ont rien de complémentaire. Ici encore, la fragmentation de l'Écosse s'impose comme une donnée centrale.

La nature inégale du royaume se révèle dans ce qu'elle a de plus problématique : non content d'empêcher une circonscription harmonieuse de l'Écosse, le caractère inexploitable d'une région affaiblit l'ensemble, le tire vers le bas. L'improductivité n'est pas un élément neutre, complètement isolé, elle prélève un tribut sur le reste du royaume, c'est un furoncle disgracieux, une tumeur. Sur la variété et la qualité, Gilles le Bouvier affirme que la France « est très fertile de blez, de vins, de bestial, de fer, de plon, de cuivre, de laynes, de fruitz selon la challeur d'icelluy pais ». La notion d'abondance est renforcée par l'idée selon laquelle le royaume est « farmé depuis l'Escluse en Flandres jusques au royaulme de Navarre de mer », autrement dit d'un bout à l'autre<sup>710</sup>. La Sauvage Écosse n'est pas seulement un quartier douteux du royaume, c'est une zone qui ne contribue pas à la prospérité de ce dernier. En témoigne l'absence de villes, de routes, de données sur les cartes.

Dès lors, la richesse de l'Écosse ne peut être, selon les normes contemporaines, produite que dans la ceinture des *Lowlands*. Cette « plaine Écosse »<sup>711</sup> prise entre les marches du royaume au sud, délimitée à l'ouest par les contreforts des *Highlands* et au nord par le Moray Firth, constitue un espace familier, mais restreint. C'est cette zone qui est décrite par les chroniqueurs, ravagée par les armées anglaises, appréhendée et critiquée par les Français lors de leurs expéditions au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est là que se concentre tout le potentiel écossais, ce qui fait de cette région un royaume occidental chrétien, doté de caractéristiques reconnaissables, orthodoxes. En prenant en compte ces contraintes, on ne sera pas surpris de constater que les

---

<sup>709</sup> « *Scotiam duplicem dici, alteram cultam, alteram silvestrem, agro carentem : silvestres Scotos lingua uti diverfa, & arborum cortices nonnumquam habere pro cibo* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>710</sup> *Ibid.* p. 31.

<sup>711</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 13, p. 205.



descriptions de l'Écosse fragilisèrent son statut. Les *Lowlands* ne forment pas un territoire immense ; il est cultivé, mais son climat n'en reste pas moins celui d'une région nordique : le rendement et la variété de ce qu'on y produit y sont réduits. Cette portion du royaume est exposée aux attaques anglaises, et elle est détruite à coup sûr lors de chaque campagne militaire. Les *Lowlands* contiennent une poignée de châteaux remarquables. Pour le reste, on l'a vu, Édimbourg ne vaut pas Paris, et la région de Carlisle à elle seule contiendrait plus de richesses que toutes les villes écossaises réunies<sup>712</sup>.

L'idée d'un royaume frappé par la pauvreté prolonge naturellement tous les discours déjà cités. C'est le plus souvent à ce simple constat que se résument les observations françaises, sans même s'embarrasser de justifications plus approfondies. Ce verdict fut sans doute renforcé par les tentatives d'incursions françaises en Angleterre depuis l'Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle. Le royaume allié, qui devait faire office de refuge et de base avancée, qui devait faciliter l'entreprise française, est discrédité. On peut supposer, sans prendre trop de risques, que le stéréotype de la pauvreté était déjà associé à l'Écosse avant le XIV<sup>e</sup> siècle. *Le Roman de la Rose*, poème rédigé au XIII<sup>e</sup> siècle par deux auteurs successifs, Guillaume de Lorris et Jean de Meung, connut une immense popularité. Il s'agit de l'ouvrage qui comporte, avec la *Divine Comédie*<sup>713</sup>, le plus grand nombre de manuscrits au Moyen Âge, avec environ 250 exemplaires encore connus. Il fut réécrit par Evrard de Conty vers 1400, mis en prose par Jean Molinet en 1500, traduit en anglais par Geoffrey Chaucer, en italien par Dante... Ce texte évoque plusieurs figures allégoriques. Parmi elles, Faim est décrite comme la chambrière de Pauvreté. Elle est la nourrice de Larcin et a éduqué Malice. Ces funestes créatures se soutiennent et forment une inséparable famille. Faim, qui entretient donc un lien privilégié avec Pauvreté, réside dans un champ pierreux, une étendue stérile où ne poussent ni blé, ni plantes. Ce triste domaine s'étend dans les confins de l'Écosse, là où la terre est si froide qu'elle semble faite de marbre.

Fain demore en un champ perreus  
Où ne croist blé, buisson ne broce :  
Cist champ est en la fin d'Escoce,  
Si frois que por noient fust marbres<sup>714</sup>.

<sup>712</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

<sup>713</sup> Au sujet de la *Divine Comédie*, notons ce vers qui évoque les Écossais et les Anglais en proie à leurs vieilles luttes, dans le Livre XIX du *Paradis* : « Là se verra la soif d'orgueil qui rend si insensés l'Écossais et l'Anglais / qu'aucun d'eux ne peut se contenir au dedans de ses limites », dans DANTE, *La Divine Comédie*, traduction par F. R. de Lamennais, Didier et Cie libraires, 1863, Paris, t. 2, p. 412.

<sup>714</sup> GUILLAUME DE LORRIS et JEHAN DE MEUNG, *Le Roman de la Rose*, P. Didot, Paris, 1814, t.2, p. 282.

Comment se mesure la pauvreté de l'Écosse, et quelles sont ses conséquences les plus évidentes dans la logique des sources que nous avons consultées ? Non contente de ne pas contribuer à la richesse du royaume, la sauvage Écosse prélève un très lourd tribut sur l'ensemble du tableau. Les régions non profitables sont en premiers lieux les « déserts », souvent cités. Ces derniers sont localisés dans les *Highlands* mais aussi dans les *Southern Uplands*, cette région explorée par Jean le Bel et traversée par les Français lorsqu'ils chevauchèrent vers l'Angleterre. À la manière de la méthode exploitée par le *Débat*, c'est au moyen d'inventaires et de comparaisons que la pauvreté de l'Écosse est rendue manifeste. Une bonne partie du royaume étant d'entrée de jeu écartée, les chiffres, dès lors, rendent un implacable pronostic. On a déjà un aperçu du lien qui était fait entre le climat et la production agricole. Mais la pauvreté est partout perceptible en Écosse, et ses visages sont nombreux.

À la charnière du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, Étienne de Conty, official de l'abbaye de Corbie, produisit un petit texte qu'il intégra à la *Chronica Martiana* qu'il avait recopiée et annotée. Ce *Brevis Tractatus* se prête à un jeu désormais familier. L'Écosse et la France y sont associées, sous un jour positif, avant que ne vienne le temps de faire les comptes. Loin de considérer l'Écosse comme une région sous l'emprise du diable, Étienne de Conty la classe parmi les cinq royaumes où les rois sont les seuls à être couronnés et oints, les autres étant la France, l'Angleterre, Jérusalem, le royaume de Sicile et des Pouilles. Les Écossais sont loués pour leurs qualités martiales (*boni homines armorum*) et leur piété (*et sunt homines catholici*). Selon lui, ce sont là les raisons qui justifient l'estime perpétuelle entre Français et Écossais (*semper Scoti dilexerunt Galicos et Galici suos*).

Il ne faut toutefois pas se leurrer. La France peut se targuer d'avoir cent et une cités, dont douze archiépiscopales, et plus de mille villes closes. L'Écosse, elle, n'a que douze cités, et aucun archevêque<sup>715</sup>. À quoi rime cette comparaison ? Ici, elle permet de fixer les rôles de modèle et d'aspirant. Les qualités écossaises résultent d'une volonté d'imiter, de suivre l'exemple français, dans la foi comme dans la guerre (*et semper in fide catholica et in guerris volueront se conformare Galicis*). Ce propos, malgré sa brièveté, constitue un parfait exemple du modèle que l'on a cherché à reconstituer, et de ses bases les plus évidentes. Le texte de Conty incarne ce qui se rapproche le mieux d'une carte médiévale. On y présente d'une part un territoire saturé de bonnes villes fermées, dominées par des clochers, de l'autre une Écosse

---

<sup>715</sup> ETIENNE DE CONTY, *Brevis Tractatus*, continuation de la *Chronica Martiniana*, dans P. CONTAMINE « Une interpolation de la *Chronique martinienne*, le *Brevis tractatus* d'Étienne de Conty, official de Corbie, mort en 1413 », *l'Historiographie en occident du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Tours, 10-12 juin 1977, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 87:2, 1980, p. 384.

appréhendée selon des canons similaires, une légende commune. Cette démarche, en deux étapes – rapprochement, distinction – se retrouve ailleurs. Les chroniques de Froissart comparent à plusieurs reprises Paris et Édimbourg. Cet argument est utilisé une première fois au moment où la comtesse de Douglas aurait imploré le roi d'Angleterre, qui occupait alors Édimbourg, de ne pas brûler la ville, car c'est « Paris en Escoce, comment que (bien que) elle ne soit point fermée »<sup>716</sup>. L'absence de murs autour de la ville fixe quand même une limite (importante) au rapprochement. Nous avons également déjà cité cet autre épisode durant lequel Édimbourg, bien que « Paris en Écosse », souffre de la comparaison avec la capitale française<sup>717</sup>. Au moment d'étudier la représentation de l'espace français, on avait vu comment Paris était placée au cœur du royaume, associée au Paradis, à une nouvelle Rome<sup>718</sup>. Ce noyau, plus encore que n'importe quelle autre partie du royaume, ne saurait avoir d'égal.

Dans son *Livre de la Description des Pays*, Gilles le Bouvier n'a pas pour objectif de réduire à néant toutes les qualités de l'Écosse, contrairement au *Débat* qui ne concédait rien à l'Angleterre. Son exposé s'ouvre néanmoins sur un portrait de la France drapé de toutes les qualités. Il ne consacre que quelques lignes à l'Écosse et ses propos renforcent, jusque dans leur brièveté, un constat déjà établi. Il commence sa présentation de l'Écosse en affirmant que « sont les gens de la condition de ceulx d'Angleterre ». On l'a vu, ce rapprochement semble avoir été fréquent. Anglais et Écossais occupent ensemble une île dont ils partagent les caractéristiques (négatives). La production agricole écossaise est médiocre, mais il y a toutefois « grant foison bestial gros et menu » ainsi qu'une grande quantité de « poissons de mer et d'eaue douce ». Si l'Écosse se démarque dans un secteur, c'est celui de la production de saumon, car « plus y pescent de saulmons que en païs qu'on saiche ». Ce sont ces produits, transformés, que l'Écosse exporte vers le continent. Les poissons sont expédiés et vendus « tous sallés en Flandres et à Envers, aveques grans foisons cuirs de beufs et de vaches ». On ne sera pas surpris d'apprendre que les marchands écossais importaient en retour « blez et vins », deux produits essentiels dont les auteurs soulignèrent souvent la rareté. Même son de cloche chez Aeneas Sylvius, qui liste également les produits exportés depuis l'Écosse. On retrouve là des perles (tirées d'huîtres plus grosses que celles que l'on trouve en Angleterre), des peaux, de la laine, du poisson salé. Pas de vin en Écosse, sauf celui qu'on importe,

<sup>716</sup> JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 5, p. 336.

<sup>717</sup> « car Haindebourc, comment que li rois d'Escoce y tiengne son siège et que ce soit Paris en Escoce, n'est pas une telle ville comme est Tournay ou Valenchiennes, car il n'y a pas en toute la ville 400 maisons », dans FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 10, p. 335.

<sup>718</sup> Cf. p. III, chap. V, 1.2.

précise-t-il encore (*vinum non haberi nisi importatum*)<sup>719</sup>. Des villes, Gilles le Bouvier dit, comme Froissart, qu'elles ont la fâcheuse tendance de ne pas être encloses : « En ce país a peu villes farmées (fermées) et sont les deux meilleurs villes Glascou (Glasgow) et Arbedain (Aberdeen) et Saint Andry (Saint Andrews) »<sup>720</sup>. Aeneas Sylvius affirme lui aussi que les villes sont dépourvues de murs. Les maisons sont bâties sans mortier, les toitures sont en terre, et les portes des maisons les plus humbles se réduisent à une simple peau de bœuf<sup>721</sup>. Cet habitat est précaire, mal fixé, ouvert. Le bâti, ce repère immobile si central dans la représentation et la structuration du monde ne semble pas, en Écosse, très fiable.

La suite du développement de Gilles le Bouvier opère la jonction attendue entre la nature du royaume et le caractère de ses occupants. Cette corrélation est visible dans la plupart des sources. À la manière des Anglais, jaloux du royaume de France et des richesses qu'il renferme (on repense à leur goût pour le vin), la pauvreté du royaume d'Écosse suffit à justifier le caractère de ses habitants. Incapables de se satisfaire de leur « povre royaulme », les Écossais ont développé une tendance naturelle à la cupidité. On l'a vu, leur envie dévorante en fait une menace, y compris pour les Français. La crainte et le mépris manifestés par les Français s'étant rendus en Écosse s'appuyaient sur ce motif<sup>722</sup>. Des années plus tard, les Écossais venus en France furent eux aussi décrits comme des prédateurs avides, désireux de faire main basse sur le royaume, ses richesses et ses femmes (quitte à exterminer, selon Basin, les vestiges de la noblesse française). Aussi bien au XIV<sup>e</sup> qu'au XV<sup>e</sup> siècle, on voit les Écossais ponctuellement comparés aux Anglais, leurs voisins, avec qui ils semblent partager une indéniable rapacité<sup>723</sup>. Nonobstant les particularités liées au contexte de leur présence, on peut imaginer que les Écossais avaient peut-être déjà mauvaise réputation, avant même de débarquer en masse sur le continent dans les années 1420. Leur appartenance à un même monde nordique contribua sans doute à favoriser certains rapprochements entre eux et les Anglais, dont Gilles le Bouvier fut l'un des relais. Selon lui, les gens du nord sont « terribles gens et furieux, et gens à sang et frapent plus tost que ceulx qui sont nourris de vin, et sont tost près à batailler, et autresfois contre leur seigneur mesmes ». Le lien entre brutalité et

<sup>719</sup> AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>720</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays...*, *op. cit.*, p. 121-122.

<sup>721</sup> « *Civitates nullos habere muros, domos magna ex parte sine calce construdas, villarum tecta de cespitibus facta, hostia rusticana corio bovum claudi* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>722</sup> On retrouve le même motif chez Michel Mollat, qui affirme que la pauvreté incarne « l'antithèse des valeurs positives : détachée de son usage religieux, elle est laideur et délabrement physique. Le pauvre est repoussant, malodorant. Dénué de beauté, il lui manque aussi la richesse, aussi est-il ladre et voleur. De là, son incapacité à se conduire de manière noble, de donner dans la prouesse ; sournoiseries et coups fourrés sont ses seuls atouts », dans M. MOLLAT, *Les pauvres au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1973, p. 93.

<sup>723</sup> Cf. p. II, chap. IV, 2.3.

absence de vin est directement explicité par Gilles le Bouvier. Des Écossais, plus spécifiquement, il dit que « ces gens sont grans mangeurs de chars (viande) et de poissons pource que le pais est froit (froid) et que ilz ont peu de pain ». On retrouve là des observations déjà faites par Jean le Bel. À sa manière, l'aspect carnassier complète le fruste régime des gens du nord, dépourvu de vin. Même discours chez Aeneas Sylvius, qui dit du peuple qu'il est pauvre et rude, se nourrit de viande et de poisson, à défaut de pain<sup>724</sup>. Comme Jean le Bel, Froissart et les chroniqueurs français, Gilles le Bouvier précise que les nobles du pays sont « honorables et vaillans ». Cette affirmation est bien vite nuancée par la description du reste de la population, ces « communs » qui « sont rudes et périlleux à courroucer et sont povres d'argent plus que nul autre pais ».

## 2.2. Le goût de la critique : l'exemple d'Eustache Deschamps

Avant d'en venir plus spécifiquement à la notion de sauvagerie, plus complexe que celle d'un simple renvoi à une zone géographique défavorable, on va prendre le temps de mettre ces observations en parallèle avec un dernier témoignage, celui d'Eustache Deschamps, poète et polémiste français, qui fit un compte-rendu particulièrement acerbe et moqueur d'un voyage en Flandres. Son argumentaire permet d'explicitier encore davantage le recours à des notions et des images standardisées pour critiquer l'étranger, *a fortiori* les régions du nord. Ce développement permet de renforcer l'idée selon laquelle la représentation de l'Écosse, dans ses grandes lignes, est aussi superficielle que convenue. Elle n'est restituée que par le biais de *topoi* familiers, susceptibles d'être plaqués sur d'autres régions du monde pour livrer un portrait aussi succinct que critique, qui ne fait que mieux mettre en valeur les attributs positifs associés à la France. Ces descriptions de l'Écosse, on le comprend, nous renseignent bien davantage sur le regard des observateurs que sur l'objet observé. La position du poète vis-à-vis de la France a le mérite d'être claire. Notons cet extrait d'un poème, qui résonne à la fois avec ce que l'on a pu dire de l'imaginaire national français, et qui rappelle le contenu des traités diplomatiques signés entre la France et l'Écosse :

Vous qui voulez en paix vivre et régner  
Estre enrrichi, avoir honeur, science  
Et noblement au monde gouverner  
Tournez tousdis le bec pardevers France<sup>725</sup>

<sup>724</sup> « *Vulgus pauper, & incultum, carnes, & pisces ad saturitatem, panem pro obsonio comedere* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>725</sup> EUSTACHE DESCHAMPS, *Oeuvres Complètes*, Société des Anciens Textes Français, publiées d'après le manuscrit de la bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, librairie de Firmin Didot, t. 3, Paris, 1882, p. 21.

Décrit comme un « touriste accidentel » par Iris Black, Eustache Deschamps (1340-1404) fut contraint, au cours de sa carrière dans les administrations de Charles V et Charles VI, de voyager à l'étranger. Malgré quelques expériences plaisantes, Deschamps adopte avant tout une attitude « superbement ethnocentrique ». Surtout, on décèle chez lui un véritable goût pour la critique, un discours élevé au rang d'art et qui vise à distraire à un public perçu comme « culturellement homogène ». Ses témoignages seraient donc un excellent moyen de pénétrer dans cette perception franco-française de l'étranger, au moyen d'éléments qui empruntent aux stéréotypes, aux observations personnelles, à la satire et à la propagande<sup>726</sup>. Contemporain de Froissart, Deschamps est d'abord un poète, et l'une de ses ballades éreinte ouvertement les Flandres et les Flamands. Celle-ci évoque le « froid paiz de Flandres », ses nations orgueilleuses dont on n'a rien à craindre, car « n'ont vivres fruis, terres ne moissons, Fors marchander, quant on leur veult souffrir ». Il est intéressant de noter qu'aux yeux de Deschamps, avoir recours au commerce pour se procurer des biens que l'on ne peut produire chez soi est un signe de faiblesse. Le commerce peut être perturbé, interrompu : les auteurs ont souvent mentionné le fait qu'en Écosse, l'accès à de nombreux produits était conditionné par ces arrivages depuis l'étranger<sup>727</sup>. Iris Black note aussi que ce poème, qui célèbre la puissance militaire française, la présente dans toute sa variété. Français, Picards, Bourguignons et Bretons sont invités à assaillir ensemble les Flamands, présentés comme une « masse de communs interchangeable, serrés ensemble sous un parapluie de stéréotypes »<sup>728</sup>. Présentés comme des ennemis qu'il faut vaincre, Deschamps n'hésite pas à les bombarder de titres calomnieux ; ils sont « d'éresie contre Dieu forsenée » et attendus seulement de Lucifer. On a déjà évoqué le rôle fédérateur de l'étranger en général, de l'ennemi en particulier. En Écosse, où les nobles sont traités d'une part et la population de l'autre, les Français semblent toujours présenter un front uni dans l'épreuve qui leur est imposée. Ils sont plus solidaires que jamais, soudés par une identité commune dont les contours sont rendus manifestes dans la confrontation avec l'étranger. Ce réflexe est ancien et peut encore être observé dans les communautés d'expatriés, au sein desquelles des individus disparates réunis par le sentiment d'une origine commune tendent à se rapprocher. Le témoignage de Deschamps recèle d'autres points d'intérêt. Les Flandres sont décrites comme un lieu caractérisé par le *manque*. Face au froid et à la pluie, les logis et les lits ne sont pas à la hauteur, pas davantage que la nourriture

---

<sup>726</sup> I. BLACK, "An Accidental Tourist in the Hundred Years War : Images of the Foreign World in Eustache Deschamps" in A. V. MURRAY, S. FORDE, L. JOHNSON, *Concepts of National Identity in the Middle Ages, School of English, University of Leeds*, 1995, p.171-187, p. 171.

<sup>727</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

<sup>728</sup> I. BLACK, « An Accidental Tourist in the Hundred Years War... », *op. cit.*, p. 174.

et la boisson. Le pain et le vin, ces produits de première nécessité, brillent par leur absence<sup>729</sup>. Cette souffrance produit une réaction attendue, en ravivant le souvenir de la France où le poète veut retourner :

Je n'y quier plus demourer ;  
Trop froit y fait ; en France veuil aler,  
Si vivray bien, la prandray maint lopin  
Pour le default que j'ay eu recouvrer ;  
Je suis perdu quant on ne boit de vin<sup>730</sup>.

Citons pour finir un rondeau, qui résume de façon particulièrement fleurie l'horreur vécue lors d'un séjour en Bohême. Eustache Deschamps conjugue ici les tracas habituels auxquels les voyageurs qui s'étaient rendus en Écosse nous avaient habitués. Il ne s'arrête pas sur les problèmes de langue (qu'il mentionne ailleurs), mais la météo, la nourriture et le couchage lui fournissent une matière suffisante. Le refrain, qui ne se lasse pas de marteler l'inventaire sordide des « poux, puces, puanteur et pourceaux », rythme l'ensemble, et produit un effet comique évident.

Poulz, puces, puour et pourceaulx  
Est de behaingne (Bohème) la nature,  
Pain, poisson sallé et froidure,  
Poivre noir, choulz pourriz, poreaulx,  
Char enfumée, noire et dure ;  
Poulz, puces, puour et pourceaulx.  
Vint gens mangier en deux plateaux,  
Boire servoise amere et sure,  
Mal couchier, noir paille et ordure,  
Poulz, puces, puour et pourceaulx  
Est de behaingne la nature,  
Pain, poisson sallé et froidure<sup>731</sup>.

Le portrait est aussi noir que teinté d'humour. Il y a toutefois dans ce rondeau, au-delà de la caricature poussée à l'extrême, quelque chose de familier. Il est assez facile de faire un rapprochement entre les différents témoignages relatifs à l'Écosse et cette vision sinistre, celle d'un pays froid où le visiteur mal à l'aise est privé de ses repères familiers. Il ne trouve pas le sommeil, environné par des individus louches aux mœurs barbares qui se gorgent de bière. On retrouve, à la fin du récit du voyage d'Aeneas Sylvius, une anecdote qui nous rappelle fortement le ton adopté ici. Au moment de passer la frontière et d'atteindre l'Angleterre (il a

---

<sup>729</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>730</sup> Ballade 876, l. 23-26 dans I. BLACK, « An Accidental Tourist in the Hundred Years War... », *op. cit.*, p. 176.

<sup>731</sup> Rondeau 1326, dans I. BLACK, « An Accidental Tourist in the Hundred Years War... », *op. cit.*, p. 184.

refusé de regagner le continent par mer, jugeant le périple trop dangereux<sup>732</sup>), il logea une nuit dans une ferme. Là, il fit l'objet de la curiosité de ses hôtes. Au moment de mettre sur la table le pain et le vin dont il comptait faire son dîner, leur étonnement redoubla, car « ces barbares n'avaient jamais vu ni pain ni vin ». Il dut finalement abandonner ses denrées à des femmes enceintes et à leurs maris affamés venus renifler ses victuailles<sup>733</sup>. Le soulagement de l'Italien est palpable quand, au petit matin, il put reprendre son voyage. En atteignant Newcastle, « qui fut construite par César » (on retrouve l'empreinte rassurante de l'influence romaine), « il lui sembla pour la première fois revoir la civilisation, et un pays en apparence habitable, car l'Écosse et la partie de l'Angleterre attenante ne ressemblent pas à nos régions ; celles-ci sont rudes, incultes, et inaccessibles au soleil d'hiver »<sup>734</sup>.

Loin de toute dimension touristique, le voyage à l'étranger peut aisément créer un malaise ; il fait apparaître des incompatibilités, notamment au moyen de *manques*, d'insuffisances. Climat, logement, nourriture : rien n'est à la hauteur de ce qu'on a laissé derrière soi. De même, les spécificités de l'étranger, tant qu'il s'y conforme, font de lui une anomalie quand il fait intrusion dans le domaine du familier. Ce sentiment se manifeste avec plus de vigueur encore lorsque les étrangers arrivent en nombre, menaçant de renverser l'équilibre et l'ordre préexistant. C'est de ce phénomène que témoignent les textes qui décrivaient les Écossais venus en France au XV<sup>e</sup> siècle.

En raison de la présence intermédiaire de l'Angleterre et des difficultés liées au voyage en mer, l'éloignement devient une réalité concrète. On se félicite d'arriver sain et sauf en Écosse, on redoute d'y rester piégé. Depuis son assise continentale, le regard glisse donc d'un centre familier vers un extérieur périphérique, avant de se heurter aux limites mêmes du monde. Le logiciel de lecture et d'organisation du réel divague, se brouille et cesse de fonctionner. Au-delà, c'est l'océan mouvant, l'inconnu, l'indéfini, peut-être le monstrueux. L'influence de cet ailleurs radical infecte parfois les régions qui s'étendent au-delà de la clairière rassurante des *Lowlands*. Ces territoires peuvent être investis par un merveilleux qui confine parfois au diabolique. Le plus souvent, ils sont renvoyés à une vacuité, qui n'a même

---

<sup>732</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.1.

<sup>733</sup> « *Quibus expositis maior admiratio barbaros tenuit, qui neque vinum, neque panem album viderant Appropinquabant autem mense praegnantes feminas earusnque viri attractantes panem & vinum odorantes portionem petebant inter quos totum erogare necessum fuit.* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, op. cit., p. 7.

<sup>734</sup> « *Qui ubi dies illuxit, itineri se commisit, atque ad Novum castellum pervenit, quod Caesaris opus dicunt ibi primum figuram orbis, et habitabilem terram faciem visus est revisere nam terra Scotia, & Anglia pars vicina Scotis, nihil simile nostram habitationis habet, horrida, inculta, atque hiemali sole inaccessa* », dans AENEAS SYLVIUS, *Commentarii...*, op. cit., p. 7.



pas vocation à être cartographiée. Aucun auteur ne semble manifester la moindre fascination pour les *Highlands*, ni même envisager de s’y rendre. Ce terrain est fermé aux étrangers : on voit le roi d’Angleterre battre en retraite plutôt que de s’y confronter<sup>735</sup>. On a un aperçu de l’horreur qu’il suscite chez un chevalier flamand et auprès de toute une armée, pris au dépourvu. À cela, il faut ajouter le rôle joué par l’Angleterre et l’île de Bretagne, objet singulier sur la carte mentale du monde.

Qu’ils soient Français, Flamands ou Italiens, les observateurs conçoivent la Bretagne comme un espace autonome. Les polémistes français tentèrent de le marginaliser, de l’isoler dans l’océan. Les peuples qui se partagent ce bloc insulaire sont naturellement assimilés les uns aux autres ; même la haine qu’ils se vouent semble les lier<sup>736</sup>. Cette association géographique contribue à rapprocher les Anglais et les Écossais, ce qui, en France, ne contribue pas à améliorer l’image de l’allié. Le processus de hiérarchisation passe un cap supplémentaire lorsque l’Écosse est renvoyée à la portion la moins profitable de cette île. Non seulement l’aura négative dont les polémistes français drapent l’Angleterre enveloppe-t-elle en partie l’Écosse, mais cette dernière est encore perçue comme un royaume dont la puissance ne représente qu’une pâle copie de son voisin. C’est un recoin, une péninsule dont l’importance est considérablement dévalorisée par toute cette portion occidentale et nordique du pays que les auteurs ne peuvent, ne veulent pas voir. Ces perceptions semblent partagées et anciennes. Elles portent encore à la fin du Moyen Âge la trace de l’héritage antique, qui situait les confins de Calédonie au-delà des limites admises de l’Empire.

Outre ces perceptions génériques à connotation déjà négative, l’Écosse revêt des spécificités plus marquées qui requièrent une analyse approfondie. Ces dernières découlent des observations que nous avons déjà faites, mais s’enrichissent aussi d’un filtre plus politique. Pour terminer cette étude de l’Écosse, on va revenir sur les notions de désert et de sauvagerie. À bien des égards, elles semblent constituer l’alpha et l’oméga du système de représentation des Écossais et de leur royaume depuis l’étranger. Le concept de désert est emblématique. Vague et fourre-tout, il revêt des attributs symboliques pourtant très forts. À ce type de paysage répond un état, une condition humaine (mais tout juste) : la sauvagerie. On dépasse ici la simple comparaison, le jeu des inventaires et de l’énumération. La sauvagerie matérialise une forme d’altérité exacerbée. Elle concentre le plus dur jugement que l’observateur, constitué en représentant du monde civilisé, puisse formuler. Ses implications

---

<sup>735</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

<sup>736</sup> Cf. p. II, chap. IV, 2.3.

sont multiples, car « l'état » de sauvagerie, de même que la « situation » du désert ont des causes qui, cette fois, dépassent le secteur du naturel, du merveilleux ou du providentiel pour faire intervenir la notion de responsabilité politique. Ces mots s'inscrivent aussi dans une perception du monde qui, une fois n'est pas coutume, n'est pas immuable. La sauvagerie est une notion fluide. Elle est à la fois capable d'être dépassée et de se constituer en horizon inquiétant. Dans un univers qui nous avait habitué aux notions de continuité et de stabilité, cet élément dynamique se révèle particulièrement intéressant. Surtout, il permet de dépasser le filtre générique mis en scène par Eustache Deschamps. Du point de vue de l'opinion publique (ou ce qui semble s'y assimiler), le regard sur l'étranger répond à la fois à une curiosité et à une volonté de se rassurer soi-même. Là encore, les parallèles avec des réflexes toujours familiers sont tentants. Mauvais temps, mauvaise nourriture, mauvaises manières, langage déplaisant... Le jugement négatif s'appuie sur des références pratiques et simples à saisir. Il est aisé et amusant de se moquer du voisin. Il est nécessaire de rabaisser l'Angleterre. L'Écosse constitue une cible plus problématique. Le rapport de proximité favorisa l'élaboration d'un système où la critique et le jugement sont omniprésents, peut-être même dans une mesure qui dépassait le récit d'un voyage ponctuel à l'étranger. Ce que les Français recherchent en Écosse existe donc, simultanément, sous une forme dégradée ou négative. L'Écosse est un royaume allié, mais divisé, pauvre, déplaisant. Les Français doivent combattre avec les Écossais, mais ces derniers sont rudes, lâches, dangereux. L'Écosse est un lieu propice aux aventures, qui se prête à la mise en valeur des qualités françaises. Pour cela, son caractère reculé et dangereux doit être appuyé. Du péril du voyage à l'aura légendaire qui environne le pays, l'Écosse est un *objet* mis à profit et intégré à l'édifice identitaire français. L'Écosse représente un risque, mais surtout, beaucoup d'opportunités, idéologiques et politiques, qui dépassent la dimension militaire où on la confine si souvent. C'est en abordant la question du désert, et, plus largement, de la sauvagerie, que cette démonstration semble la plus frappante.

### 2.3. La fabrique du désert

« L'extrême parcimonie avec laquelle le Moyen Âge use de l'espace naturel conditionne en quelque manière le désir qui anime sa culture : un désir de plénitude et de contiguïté, engendrant l'horreur ou le mépris du vide, de la distance, du fossé qui sépare »<sup>737</sup>. Ces quelques mots de Paul Zumthor résument parfaitement une partie des problèmes soulevés par la représentation de l'Écosse au Moyen Âge. Le mot qui, dans la plupart des sources, est

<sup>737</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du Monde...*, op. cit., p. 260.

employé pour qualifier ce type d'environnement en Écosse est celui de *désert*.

La vacuité du désert, tel qu'on l'entend aujourd'hui, a des implications différentes au Moyen Âge. À l'étranger, elle sert à évoquer, sans s'y attarder, une étendue à parcourir, un temps de traversée. Dans sa description de l'Écosse, Gilles le Bouvier dit que les marches qui la séparent de l'Angleterre forment « trois journées de pays désert »<sup>738</sup>. Ces étendues furent arpentées dans l'autre sens, avec une égale économie de détails, par les Français durant les expéditions du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>739</sup>. Dans les textes, le désert peut traduire l'absence de données fiables, de repères identifiables ou, le plus souvent, le manque d'intérêt. Le désert est par définition un lieu qui n'est pas balisé selon les normes de la représentation médiévale. Il est du *manque*, concept déjà mentionné, le territoire par excellence.

Pas de champs cultivés, de routes, de villes. Le désert, désanthropisé, est par essence une zone sans valeur, sur laquelle l'œil glisse sans s'y arrêter. Il n'est pourtant pas sans importance, puisque l'argumentaire des auteurs médiévaux n'hésite pas s'en saisir. Pour flatter les qualités de son royaume, le héraut d'Angleterre clamait, dans le *Débat*, que « le pays est plain (plat) et tout labouré, et n'y a nulles terres désertes »<sup>740</sup>. Malgré son omniprésence, le désert écossais ne fait pas pour autant l'objet d'une définition plus élaborée. Sa présence, oppressante, fait déjà office de verdict et suffit à faire passer un message. Il n'existe pas de légende alternative ou de lexique pour le détailler ou lui trouver un intérêt. Dans les chroniques comme sur les cartes, sa non-conformité est manifeste, mais elle n'est pas explorée, ou très peu.

Jean le Bel, en faisant le choix de relater son séjour forcé dans les marches d'Écosse, adopta un angle similaire, tout en embrassant l'horreur de sa situation pour en tirer un récit haletant. Son intention initiale n'était pas d'explorer ou de définir ce désert écossais. Sa présence prolongée sur place était le fruit d'un dysfonctionnement. Son récit est celui d'un séjour contraint dans un espace inhumain, où personne n'aurait l'idée de séjourner, sinon pour couper à travers afin de se rendre de l'autre côté. Cet exemple permet toutefois de mesurer la place que cet environnement hostile, que l'on préfère habituellement ne pas décrire, peut prendre dans un récit d'aventures.

Dans la culture littéraire médiévale, le désert occupe une place bien spécifique et s'inscrit

---

<sup>738</sup> GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>739</sup> « Ils passerent par merueilleux deserts », dans JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI...*, *op. cit.*, p. 48 ; « ... un désert vaste et inculte (*vasta illam solitudinam*) de soixante milles », dans MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys...*, *op. cit.*, t. 1., p. 367.

<sup>740</sup> *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre...*, *op. cit.*, p. 35.

dans un imaginaire auquel l'œuvre de Jean le Bel peut être associée. À la différence des autres chroniques et des cartes étudiées plus tôt, son témoignage contredit l'idée d'un désert qui serait par essence indicible. Selon Paul Zumthor, la notion de « désert » recouvre traditionnellement au Moyen Âge trois types de paysages typiques : la lande, la montagne, la forêt. On constate que c'est cette trinité d'éléments emblématiques que l'on retrouve en Écosse, aux antipodes du pays « plain » ou « doux », associé aux *Lowlands* (ou même à l'Angleterre). Le compte-rendu que Jean de Vienne aurait envoyé pour instruire ses interlocuteurs français « de la stérilité de l'Écosse, où il ne trouvait que des bêtes sauvages, des forêts et des montagnes »<sup>741</sup>, va dans le même sens. On retrouve aussi dans l'image de l'Écosse des éléments de ce que Paul Zumthor nomme « le pays inconnu », dont l'image brouillée obsède l'imagination médiévale : « Les landes, les plaines inhabitées et incultes [...], étendue indifférenciée, confuse, non-lieu de transit sans origine et sans fin, espace de dispersion pure ». Voilà le désert écossais. Mais ce lieu renvoie aussi à la littérature, à la « terre ombrage » et à la « terre gaste » des romans arthuriens<sup>742</sup>. On repense à ces rivières qui emportent les hommes, ces marécages qui retiennent les montures et les chariots ; la pluie et le froid. Autant d'éléments qui hissent le désert écossais au rang de véritable antagoniste, d'acteur, chez Jean le Bel.

Si Dieu garantit la prospérité et la sûreté des royaumes, il semble logique que le désert, ce lieu de négation et de tribulation, soit placé sous le sceau du Diable<sup>743</sup>. Sans généraliser cette association extrême, on constate un rapport de proximité éprouvé entre les composantes du désert et l'intrusion du fantastique. Selon Francis Dubost, il faut discerner le lieu merveilleux, qui fait l'objet d'une partition avec le monde réel, du lieu fantastique, qui se définit par son indifférenciation. Caractérisé par l'intrusion de l'insolite, il est susceptible d'intervenir n'importe où, n'importe quand. Il existe néanmoins des lieux distincts où ce type de manifestation est susceptible de se produire : « d'un côté les espaces naturels, ouverts sur la vie sauvage, au premier rang la forêt, puis les landes, les cours d'eau, les montagnes, la mer avec ses îles mystérieuses, et au-delà les contrées lointaines réelles ou fabuleuses. De l'autre, les espaces construits, qui sont en général des espaces de clôture : le château, les maisons, les chapelles, le cimetière »<sup>744</sup>. Difficile de déterminer la part que put jouer la littérature arthurienne dans l'esprit des chevaliers qui se rendirent en Écosse pour « chercher

---

<sup>741</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

<sup>742</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du Monde...*, op. cit., p. 61-66.

<sup>743</sup> Cf. p. III, chap. VI, 1.4.

<sup>744</sup> F. DUBOST, « Aspects fantastiques de la Littérature médiévale, (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Paris, Nouvelle Bibliothèque médiévale, Champion, 1991, p. 5-753, p. 251.

l'aventure ». Si l'on se fie aux maigres informations relatives aux contenus des déserts écossais, on détecte en tout cas un certain nombre de *topoi* familiers, que l'on retrouve au détour des bois de la *Vita Merlini* ou des îles étranges qui étoilent le Loch Lomond du *Roman de Brut*. Dans la *Vita Merlini*, le désert écossais est symbolisé par l'espace forestier, la *caledonia silva* que l'on représentait déjà sur les cartes de Ptolémée. Ce poème du XII<sup>e</sup> siècle attribué à Geoffroy de Monmouth raconte l'histoire de Merlin, qui en compagnie de ses trois frères affronta Guennolé, le roi d'Écosse. Ses frères trouvèrent la mort durant le combat, et après trois jours de lamentations, Merlin, pris de folie, se réfugia dans les « fourrés broussailleux de la Calédonie »<sup>745</sup>. On lui offrit des présents aristocratiques magnifiques (vêtements somptueux, chiens, oiseaux, coupes ciselées...) pour tenter de le ramener à la civilisation et restaurer son statut. Merlin refusa : « Je préfère à tous ces objets les bois et les chênes aux branches largement déployées de la forêt de Calédonie »<sup>746</sup>. La forêt est un lieu hostile et coupé du monde. Lieu d'épreuve et de perdition pour le chevalier errant, seul le fou veut y résider ; « Quant à Merlin, il était retourné dans les bois et vivait à l'état sauvage, supportant l'eau gelée par le froid, endurant la neige ; la pluie, le souffle hostile du vent »<sup>747</sup>. Chez Robert de Boron, qui écrivit sa propre version de *Merlin*, au XIII<sup>e</sup> siècle, Merlin demanda à Blaise, son scribe, de se fixer en « une terre qui pour nom Northumberland » et « cette terre est pleine de très grandes forêts, et est si étrange, aux yeux des habitants du pays eux-mêmes, que certaines parties demeurent encore inexplorées »<sup>748</sup>.

Dans l'espace construit, celui des châteaux, on avait aussi relevé la tendance des chroniqueurs à faire correspondre certains lieux à des sites emblématiques de la mythologie arthurienne. Emmanuelle Baumgartner considère même que la pénétration du mythe arthurien est plus profonde encore qu'il n'y paraît chez Jean Froissart. Ainsi la bataille de *Neville's Cross*, qui voit le roi David blessé, est l'occasion pour le chroniqueur d'une curieuse anecdote, racontant comment David porta le stigmate de cette défaite sous la forme d'un éclat de flèche resté prisonnier entre la peau et le crâne : la dureté de sa déconfiture lui fut encore rappelée durant des décennies, quand la douleur de la blessure mal cicatrisée se ravivait à chaque nouvelle lune. Emmanuelle Baumgartner se permet là un rapprochement avec le

---

<sup>745</sup> « Une terre qui a non Norhombellande et cele terre si est plene de molt granz forez et si est molt estrange a genz dou païs meïmes, que il i a tels parties ou nul n'a encor esté », dans GEOFFREY DE MONMOUTH, *La vie de Merlin*, traduction Isabelle Jourdan, La Part Commune, Rennes, 2008, p. 23.

<sup>746</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>747</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>748</sup> ROBERT DE BORON, *Merlin, roman du XIII<sup>e</sup> siècle*, édition critique par A. Micha, Genève, Droz, 2000, p. 99.

« chevalier enferré » de Lancelot, ou encore le « roi méhaigné » des proses du Graal<sup>749</sup>. La présence de repères topographiques, en effet, ne suffit pas. Pour que l'alchimie fonctionne – on atteint là un point important –, il faut encore faire intervenir des données complémentaires, par exemple la référence à un *autrefois*, à une légende ou une rumeur associée.

Par la surimposition d'un filtre arthurien, l'aspect sauvage et inculte de l'Écosse aurait pu acquérir une profondeur et (peut-être) même un attrait particuliers aux yeux des voyageurs continentaux issus de l'aristocratie lettrée. Tout, dans la représentation spatiale de l'Écosse, peut concorder avec l'idée que l'on se fait d'une terre d'aventures. La mer, d'abord, et la traversée, incarnent à bien des niveaux le passage d'un monde à un autre, la transition entre le familier et l'étranger. Selon Jacques Le Goff, la mer représente « quelque chose d'inquiétant, de sauvage, encore proche du chaos biblique, qui avait en partie échappé à la mise en ordre de la création »<sup>750</sup>. Par ailleurs « L'insularité a toujours été favorable à la survivance des cultures et des civilisations traditionnelles, rôle qu'elle a d'ailleurs partagé avec la montagne » selon Francis Dubost<sup>751</sup>. Elle est chargée de « toutes les potentialités du symbolisme amniotique et des images affectives et mythiques liées au lieu circulaire et clos ». L'île incarne le lieu isolé et secret, formant une enclave hors du temps où s'est conservé l'état archaïque : *l'ailleurs* y rencontre volontiers *l'autrefois*. Coupé du monde, cet espace est par essence différent et fascinant. Site fermé, il sert aussi de champ isolé où se déroulent les épreuves du héros. Or, comme on a pu le voir, notamment par le biais de la carte de Matthew Paris, l'Écosse prend volontiers la forme d'une île à part entière, ce qui laisse à croire que les potentialités d'aventures liées à l'insularité lui étaient peut-être associées. Les paysages écossais, en reprenant la typologie spatiale de François Dubost, regorgent donc indéniablement d'espaces naturels susceptibles d'appeler et d'encadrer l'aventure chevaleresque, la forêt en particulier. Du point de vue continental, le fait de pouvoir associer l'éloignement de l'Écosse à un caractère ancestral avait un autre avantage : il renforçait cette la mise à distance, limitait encore le risque de confusion avec l'allié.

Dans le sillage de Jean le Bel, Jean Froissart était parfaitement en mesure d'exploiter cet environnement ; de le doter d'une cohérence propre et de l'enrichir de sens plus symboliques capables de retenir l'attention de lecteurs continentaux. À la différence de celle de son

---

<sup>749</sup> E. BAUMGARTNER, « Écosse et Écossais : l'entrelacs de la fiction et de l'histoire dans les Chroniques et le Meliadour de Froissart », dans *L'image de l'autre européen : XV-XVII<sup>e</sup> siècles* ; actes du colloque international, Paris, 23-25 mai 1991, études réunies par Jean Dufournet, Adelin Fiorato et Augustin Redondo, Paris, 1992, p. 11-21, p. 16.

<sup>750</sup> J. LE GOFF, *La Civilisation de l'Occident Médiéval*, Paris, Flammarion, 1992, p. 17.

<sup>751</sup> F. DUBOST, « Aspects fantastiques de la Littérature médiévale... », *op. cit.*, p. 284.

prédécesseur, l'œuvre de Jean Froissart intègre aussi une dimension temporelle dans le traitement qu'elle fait de l'Écosse, ainsi que des analyses plus politiques de la situation dans ce pays. La reprise du journal militaire de Jean le Bel n'est, ainsi, qu'un jalon sur la frise chronologique plus vaste conçue par Froissart. Dans les *Chroniques*, l'expérience vécue par Jean le Bel fait office d'état des lieux qui se conjugue au présent. C'est le spectacle navrant de la guerre entre l'Angleterre et l'Écosse, celui d'un royaume ravagé dont les occupants portent les stigmates. Dans une autre œuvre, pourtant, Froissart appréhenda l'Écosse sous un jour bien différent. Cette Écosse-là est celle d'un temps révolu, celle d'un *autrefois* qui affiche des divergences considérables vis-à-vis de son avatar contemporain. Le *Méliador* est un roman arthurien tardif, rédigé par Froissart vers 1380. Il raconte l'histoire de Méliador, chevalier valeureux qui désirait épouser la fille du roi d'Écosse<sup>752</sup>.

Ce roman, qui reprend les thèmes éprouvés de la quête, de l'errance et de l'aventure, nécessite, pour répondre aux canons du genre, de recourir à des lieux qui se prêtent à ces activités. Comme le rappelle Paul Zumthor, « L'exotisme géographique représente la forme la plus pittoresque et la plus spectaculaire de l'ailleurs imaginaire »<sup>753</sup>. L'Écosse constitue, dans ce contexte précis, une opportunité à saisir. Froissart braque son regard sur l'île de Bretagne, où de nombreuses aventures étranges vont advenir<sup>754</sup>. Les mentions de « lieux étranges » pullulent dans le texte, et on retrouve là des paysages familiers de landes et de montagnes, de bruyères au travers desquelles il faut chevaucher<sup>755</sup>. Tracer quelques parallèles avec le récit de Jean le Bel ne paraît pas difficile. Ce qui intrigue, surtout, c'est l'intérêt porté à l'Écosse, qui fait indirectement l'objet de la quête chevaleresque par l'intermédiaire de la fille du roi. On note surtout que le royaume est présenté sous un jour positif. L'Écosse qu'évoque Froissart est décrite comme un « pays gracieus et bon »<sup>756</sup>. Plus loin, la région d'Aberdeen est décrite comme un pays grand et bon, labouré, parsemé de villes et de châteaux.

---

<sup>752</sup> « Le roman de *Méliador*, qui comprend plus de 30 000 vers, se déroule en Écosse, en Angleterre et en Irlande, et raconte les aventures des chevaliers qui précèdent l'ère arthurienne. Il s'agit d'une quête pour la main d'Hermondine, fille et héritière du roi d'Écosse. Importunée par plusieurs prétendants, dont un la menace de lui faire la guerre, Hermondine déclare qu'elle n'épousera que le chevalier qui, après cinq ans d'épreuves, sera déclaré le plus vaillant devant la cour du roi Artus. Pendant ces cinq ans les chevaliers doivent garder l'anonymat et rester solitaires. Le récit suit les aventures amoureuses et chevaleresques entrelacées des divers chevaliers, dont les principaux sont Méliador, fils du duc de Cornouailles, Agamanor, un chevalier normand, et Sagremor, fils du roi d'Irlande. Il se termine avec une série de mariages, celui du vainqueur, Méliador », dans D. DELOGU, « Armes, amours, écriture. Figure de l'écrivain dans le *Méliador* de Jean Froissart », *Médiévales*, n°41, 2001, p. 133-148, p. 134.

<sup>753</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du Monde... op. cit.*, p. 71.

<sup>754</sup> « Entrés est en la Grant Bretagne / Ou tamainte aventure estragne / Li avenrons ainsi qu'il en isse », dans JEAN FROISSART, *Meliador*, Paris, Firmin Didot, 2 vols., 1894, t. 1, p. 131-132.

<sup>755</sup> « Devers Galles une montagne / En pays divers et estragnes », « Il chevauce parmi bruieries, / Et traverse landes moult fieras / Et pays durement estragne », *Ibid.*, t. 2, p. 286.

<sup>756</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 94.

La y sont villes et chastiaus,  
 Pays grans et manoirs moult biaux ;  
 Car on y labeure et ahane,  
 Et si y trueve on Abredane<sup>757</sup>.

Aberdeen, la ville écossaise la plus lointaine que Froissart ait visitée est également décrite en des termes positifs : elle incarne la richesse et l'abondance. Là, le chevalier Méliador, qui veut se faire passer pour un orfèvre afin d'approcher la fille du roi d'Écosse, fait l'acquisition d'un grand nombre de bijoux qu'il achète au gré des boutiques qui parsèment la ville :

Qui d'orfevre en orfevre va,  
 Ou moult de jeuelès leva,  
 Et les acata bien et chier ;  
 De tous chiaus qu'il avoit plus chier  
 Moult en cueilla parmi la ville,  
 Et tant fist qu'il ot une pille  
 D'anelès bons et bien dorés<sup>758</sup>.

Ces formules ont de quoi surprendre, surtout chez un auteur qui, par ailleurs, n'avait pas hésité à formuler à l'encontre de l'Écosse et de ses habitants des jugements au vitriol. Ce qui nous intéresse ici touche au fait que la belle Écosse du *Méliador* n'est pas celle des chroniques ; c'est une vision perdue dans les limbes du temps. Les catégories de paysages n'ont pas changé, mais c'est désormais le désert inculte qui a pris l'ascendant en Écosse. Les Français, quand ils se rendent sur place, ne découvrent pas dans les *Lowlands* une terre de cocagne, mais une poignée de villes mal protégées, ouvertes, qui, toutes regroupées, ne valent pas celles qu'on trouve dans la région de Carlisle en Angleterre<sup>759</sup>. La capitale du royaume est médiocre, les Écossais sont rudes et malveillants. Ce territoire se prête encore à l'aventure, mais tout le séjour en Écosse se résume en fin de compte à un seul obstacle à surmonter, à une épreuve dont il faut sortir vivant pour espérer rentrer chez soi. À leur retour en France, Froissart affirme que les Français maudirent l'Écosse<sup>760</sup>.

L'idée de terre maudite nous intéresse, car elle matérialise très bien l'intention que l'on peut prêter à Froissart, lorsque celui-ci faisait de l'Écosse d'antan, perdue, un portrait flatteur. Selon Emmanuelle Baumgartner, le *Méliador* projette dans un univers semi-fantastique l'image d'une Écosse « féminisée, lieu de richesse de beauté, d'amour ». Il dessine ce qu'aurait pu être l'Écosse si s'était nouée, avant qu'il ne soit trop tard, une alliance avec

---

<sup>757</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 71.

<sup>758</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 72.

<sup>759</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

<sup>760</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.



l'Angleterre<sup>761</sup>. L'Écosse réelle, telle que la décrit Froissart dans sa *Chronique*, serait donc le reflet de cet échec. Les déserts sont autant de paysages détruits, consumés et maudits. Chez Jean le Bel, le désert s'assimile indéniablement à la terre gaste, un espace noirci, souillé et maudit, damné par Dieu. La terre gaste ne revêt le visage sinistre qui est le sien qu'après qu'une faute ou qu'un crime ont été commis sur place : les lieux se font ainsi l'écho des événements qui s'y déroulent, de la moralité de ceux qui y vivent. Si l'influence du diable n'est pas toujours pointée du doigt en Écosse, la dureté du jugement de Dieu à l'égard de ce royaume et de ses occupants, elle, ne fait aucun doute. Ce jugement, toutefois, n'est pas que le fruit de données spatiales, comme on l'avait perçu plus tôt. L'Écosse n'est pas seulement misérable en raison de son caractère périphérique, ou du fait que la grâce divine se concentrerait ailleurs, dans le cœur brillant et continental de la Chrétienté. Son état lamentable, la malédiction qui la frappe sont le fruit de ses péchés, de ses fautes.

On pourrait penser que cette analyse n'engage que Froissart, un auteur qui entretenait des rapports de proximité avec le pouvoir anglais et qui n'avait, en règle générale, que peu d'amour à dispenser à l'égard des Écossais et de leur royaume. Au-delà de ses implications dans le domaine de la littérature, le désert est une notion dont on retrouve ailleurs les traces, y compris en se détachant de tout cet appareil arthurien. La façon dont le désert émerge – est produit – a des implications très politiques, qui permettent de traduire l'idée de malédiction dans une réalité très concrète ; celle de l'exercice du pouvoir et des aléas de la guerre.

Le paysage revêt, on l'a déjà vu, une dimension sociale. La notion de beauté découle plus volontiers de l'évaluation de qualités économiques que d'une supposée esthétique naturaliste. Le désert n'échappe pas à ces règles. Tout comme le beau paysage, bâti, peuplé, cultivé, le désert est fabriqué. En 1484, Jean Masselin, député de Rouen, élaborait un argumentaire destiné à éviter à son pays des charges fiscales supplémentaires. Son tableau, celui de la ruine et de la destruction, emprunte des canaux familiers. À quoi reconnaît-on le désert, et comment fait-il son apparition ? Son texte répond avec précision à ces deux questions<sup>762</sup>. Voici d'abord le tableau tel que le présenta Jean Masselin :

Lorsque toute la population eut été ainsi anéantie par la mort ou par la fuite, la terre demeura improductive et inculte. Où jadis vous eussiez admiré de brillantes moissons et des champs fertiles, s'offraient à la vue des buissons d'épines, des arbres qui avaient pris une croissance inutile ou démesurée. Cet abandon avait tellement changé la face de la

<sup>761</sup> E. BAUMGARTNER, « Écosse et Écossais : l'entrelacs de la fiction et de l'histoire... », *op. cit.*, p. 20.

<sup>762</sup> JEAN MASSELIN, *Journal des États généraux de France tenus à Tours en 1484 sous le règne de Charles VIII*, rédigé en latin par Jehan Masselin, publ. et trad. pour la première fois sur les manuscrits inédits de la bibliothèque du Roi par A. Bernier, Imprimerie Royale, Paris, 1835, p. 564-566.

terre, que personne ne reconnaissait ni sa ville ni sa maison, que le chemin public ne se distinguait pas d'avec le reste du sol. Une solitude profonde régnait au loin et partout un silence effrayant. Non seulement on n'entendait plus une voix d'homme, mais les oiseaux des bois même se turent [...]. Prodige de désolation que l'histoire ne nous dit avoir existé dans aucune province, eût-elle été naturellement infertile ! Telle fut cependant la destruction irréparable, le dernier anéantissement de ce pays, qu'il était devenu tout à fait sauvage.

C'est d'abord un espace vidé de ses habitants qui est présenté. Conséquence immédiate, les champs en friche, en l'absence de main-d'œuvre pour les cultiver, retournent progressivement à l'état sauvage. Les arbres et la végétation regagnent du terrain, annoncent le retour à la forêt primitive. Très vite, le pays devient méconnaissable. Il se *décartographie*, pour ainsi dire. Ce processus est matérialisé de façon concrète par la disparition des infrastructures qui soutenaient et organisaient le beau paysage, les routes et chemins notamment. Le règne de la solitude et du silence n'a rien de plaisant ou du rassurant. Ses mots sont ceux de l'horreur (« *fuit solitudo, tam terrificum silentium* »). La dévastation du pays l'a rendu similaire à une terre naturellement inculte. Détruit, il a perdu sa qualité, son identité. Il est devenu un désert qui ne se distingue plus de terres qui ne furent jamais domestiquées. Sans vie, sans bruit, il évoque la mort.

L'auteur précise aussi (on devine le cœur de sa requête) que ces destructions sont irréparables. Il ne faut pas négliger cet élément. Ici, Masselin veut anticiper la réponse qui lui sera faite. Puisque les pays semblent progressivement extraits de leur sauvagerie originelle grâce à l'action des hommes, il serait logique que le cycle de domestication reprenne sur ces territoires à l'abandon. Ce processus, on le comprend, peut être long et difficile. Plutôt que de gloser sur la durée de la convalescence, le député de Rouen préfère s'en tenir à l'idée d'un anéantissement complet, irrévocable.

Des causes et des dernières répercussions de cette terrible destruction, il parle aussi :

Et quoiqu'à cette époque la terre n'y fut nulle part sillonnée par la charrue, ni foulée par des pieds amis, ses désastres ne cessèrent point, la fureur des méchants ne s'arrêta pas : les gens d'armes des divers partis, qui tenaient les forteresses du pays, se déchaînèrent en forcenés les uns contre les autres, ils exercèrent leur rage sui les maisons et sur les édifices ; ils brûlèrent ou démolirent entièrement presque tout ce qui restait d'habitations. Le reste, qu'ébranlèrent la vétusté, les pluies et la violence des vents, croula naturellement, et les murs de pierre restèrent seuls debout pour annoncer que là avaient demeuré des hommes<sup>763</sup>.

On retrouve ici les gens d'armes, dont l'œuvre destructrice et la mauvaise réputation ont déjà été étudiés au cours de ce travail. On touche aussi à l'une des réalités associées à la

---

<sup>763</sup> *Ibid.*, p. 565.

présence des Écossais en France au XV<sup>e</sup> siècle, et, plus généralement, à une activité qui leur était couramment associée. Dans les marches d'Écosse ou sur le continent, l'antagonisme anglo-écossais est proverbial. Ici, toutefois, la guerre et ses implications réelles sont présentées sans fard. Les hommes d'armes brûlent et démolissent, ils sont guidés par la rage. Forcenés, déchaînés, ils sont les maîtres d'œuvre du désert. Les vestiges qu'ils laissent derrière eux sont ensuite rongés par une nature à laquelle rien ne s'oppose. D'autres témoignages contemporains présentent des scènes similaires, parfois à l'échelle du royaume, comme le fait Thomas Basin dans sa *Vie de Charles VII*. Il décrit comment « les vastes plaines de la Champagne, de la Beauce, de la Brie, du Gâtinais, du pays de Chartres, du pays de Dreux, du Maine et du Perche, du Vexin, tant français que normand, du Beauvaisis, du pays de Caux, depuis la Seine jusque vers Amiens et Abbeville, du pays de Senlis, du Soissonnais et du Valois jusqu'à Laon, et au-delà du côté du Hainaut » sont à présent « absolument désertes, incultes, abandonnées, vides d'habitants, couvertes de broussailles et de ronces ». Il poursuit en disant comment « dans la plupart des régions qui produisent les arbres les plus drus », on les voit « pousser en épaisses forêts. Et, en beaucoup d'endroits, on put craindre que les traces de cette dévastation ne durassent et ne restassent longtemps visibles, si la divine providence ne veillait pas de son mieux aux choses de ce monde »<sup>764</sup>. Le verdict est moins définitif que chez Masselin (Dieu veillera au rétablissement du royaume, dont la ruine est temporaire), mais l'inventaire des régions touchées contribue également à donner à cette dévastation un caractère généralisé et cataclysmique. C'est tout le royaume qui semble au bord de la destruction. L'image du royaume déserté sert de signal d'alarme. Son spectacle, navrant et incontestable, est un bilan politique. C'est aussi une maladie dont il faut interrompre la progression. Dans cette course contre la montre, c'est à ceux qui occupent le royaume et qui en ont la charge de le sauver du naufrage.

Le point de convergence, autour de la notion de sauvagerie, se précise. On va néanmoins citer un dernier exemple, qui permet de relier les observations laconiques des auteurs français aux constructions plus subtiles de Froissart et aux témoignages qui décrivaient la ruine de la France sous l'effet de la guerre. Cet extrait est tiré du *Songe du Vieil Pélerin*, une œuvre qui a déjà été largement mobilisée au cours de cette étude<sup>765</sup>. Philippe de Mézières, par l'intermédiaire de dame Vérité, explique comment il faut traiter en ennemis ceux qui interrompent le commerce. Son approche croise celle d'Eustache Deschamps qui, pour alimenter sa critique malveillante des Flandres, insistait sur le fait que l'incapacité d'un

<sup>764</sup> THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII...*, op. cit., p. 87.

<sup>765</sup> Cf., p. I, chap. II, 1.2.

royaume à subvenir à ses propres moyens était un signe de faiblesse. Certains royaumes auraient donc besoin d'entretenir des relations commerciales avec l'étranger pour ne pas s'effondrer. Pour illustrer cela, Philippe de Mézières prend l'exemple de l'Écosse, mais détaille surtout celui de Chypre, dont la situation serait comparable.

Les auteurs continentaux ont souvent évoqué les liens commerciaux que l'Écosse entretenait avec le continent (via les Flandres notamment). Durant leurs expéditions, les Français en Écosse eurent aussi l'occasion de critiquer le seul recours au commerce extérieur pour se fournir en produits transformés, en vin et en équipement équestre en particulier. Les arrivages, parfois irréguliers, ne facilitent pas le réapprovisionnement. Cette inconfortable dépendance de l'Écosse, attestée par tous les auteurs, est explicitée par dame Vérité qui rappelle que « les hommes des royaumes esquelz marchadie n'a son cours, et vivent et se passent de ce tant seulement qui croist en leyr terre, demeurent comme sauvaiges et, en la fin, remply de pauvrete ; sicomme aujourduy en partie se puet cognoistre du royaume d'Escoce, es parties d'occident et es parties d'orient, du royaume de Chippre ». Certains royaumes, naturellement destitués, ne peuvent tout simplement pas générer assez de richesses et de produits pour se maintenir à flot. Interrompre les liens commerciaux constitue donc bien un acte de guerre, car il peut conduire à l'asphyxie du royaume affecté. Outre le fond du propos, qui rappelle que certaines régions du monde sont naturellement défavorisées et plus vulnérables, on retrouve ici la réaction en chaîne qui associe la guerre à la ruine du royaume pour déboucher sur un état de sauvagerie, qui frappe les populations. François Autrand perçoit à raison dans l'argumentaire de Philippe de Mézière une volonté de rationaliser la sauvagerie écossaise<sup>766</sup>. On l'a vu à maintes reprises ; la terre et ceux qui l'occupent entretiennent une relation de proximité intime, et la sauvagerie écossaise peut *toujours* être expliquée rationnellement. Si Thomas Basin faisait des déserts français des lieux vidés de toute présence, Mézières pronostique un transfert plus profond. La ruine du pays, son retour au désert, influencent aussi ses occupants. Ainsi, le royaume de Chypre, jadis riche et prospère, est « a present » tombé sous le coup de « l'opression tyrannique » et de « l'avarice inhumaine » des Génois. Désormais « les habitans du royaume sont devenus sauvaiges et semblent mieulx mors que en vie »<sup>767</sup>. C'est dans l'analyse de l'état du royaume que la condition de ses habitants peut être lue, qu'elle se justifie.

---

<sup>766</sup> F. AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne... », *op. cit.*, p. 35.

<sup>767</sup> PHILIPPE DE MEZIERES, *Le Songe du Vieil Pelerin...*, *op. cit.*, t. 2, p. 419.

Ce point semble non seulement avéré et perceptible dans l'ensemble des sources et des témoignages étudiés, mais il a aussi pour caractéristique importante de s'inscrire dans une grille en trois dimensions, influencée par le passage du temps. Malgré l'aspect en apparence figé de certaines représentations, qui arriment leurs certitudes dans une organisation structurée par des données spatiales et climatiques inébranlables, la représentation des royaumes et des peuples s'accompagne d'une lecture qui emprunte moins à l'ordre divin qu'aux aléas de la politique et au passage du temps. La misère et la richesse ne font par leur apparition *ex nihilo*. Le beau paysage, peuplé, profitable et ordonné, peut rapidement devenir ou redevenir un désert, sous l'effet d'émotions et d'actes destructeurs. Cette dimension supplémentaire est essentielle, car elle facilite grandement la comparaison entre différentes entités. Derrière la dissemblance, l'étrangeté, on peut discerner des cheminements différents, des choix remplis de sagesse ou une conduite insensée. Sans s'arrêter à des données « naturelles » (la terre fertile contre le désert stérile), la prise en compte d'une dimension temporelle, foncièrement laïque, permet aussi de formuler un jugement moral. Elle permet de dessiner des courbes de progression, ou, à l'inverse, de mettre en scène une déchéance. L'étrangeté se perçoit, se calcule alors comme décalage temporel. Dans le cas de l'Écosse, la division d'un royaume mangé par ses déserts, la pauvreté endémique et son influence néfaste sur la population produit un cercle vicieux encore renforcé par la mise en scène d'un *autrefois* perdu, un temps où la paix avec l'Angleterre n'était une chimère.

En France aussi, les polémistes, dont le ton souvent alarmiste cherchait à susciter une prise de conscience et un regain de vigueur dans un conflit qui prenait une inquiétante tournure, étaient susceptibles de pointer du doigt l'avancée du désert. Le désert est un espace problématique, à la fois difficile à définir au-delà de la négation qu'il symbolise, et riche d'usages nombreux aussi bien dans les chroniques que les œuvres plus littéraires. S'il peut incarner le territoire encore indéfini qui précède la mise au pas de la nature, il peut aussi être le dernier héritage des royaumes en faillite. Le désert évoque la victoire de la mort sur la vie. Dans ce système, la représentation de l'Écosse, à partir d'une évaluation contemporaine plutôt défavorable, a tendance à embrasser l'idée d'une dégradation déjà bien entamée. Cette vision est encore renforcée par la prise en compte d'une époque faste, perdue dans les limbes de son passé. Ces points de repère, disséminés dans *l'autrefois* des royaumes, créent un effet de perspective, et permettent de faire le procès du temps présent. Éminemment politique, ce processus n'est pas très différent de l'âge d'or carolingien à rebâtir<sup>768</sup>.

---

<sup>768</sup> Cf. p. I, chap. II, 2.

Malgré son importance, le désert n’embrasse pas l’intégralité du sujet ; il qualifie le paysage, côtoie de près le concept phare de pauvreté. Dans le cas de la représentation de l’Écosse, c’est néanmoins à la notion de sauvagerie que l’on se réfère le plus souvent. Si les hommes peuvent être rendus responsables de la création du désert, le désert conditionne aussi en retour le caractère de ceux qui y vivent ou qui sont sous son influence. C’est de cette boucle que naît la sauvagerie, clé de lecture universelle, parfait outil de mesure, de distanciation et de hiérarchisation, que les auteurs français exploitent sans vergogne. Si la France de la fin du Moyen Âge a tant à perdre dans cette interminable période de conflit, c’est parce les auteurs pouvaient voir, dans la progression du désert et de la sauvagerie, les symptômes d’une maladie qui atteignait un stade critique.

Le récit légendaire de l’émergence du royaume de France hors des âges farouches était un thème connu des auteurs. Il s’agissait également d’un héritage aussi prestigieux que fragile. Dans *Naissance de la Nation France*, Colette Beaune débute naturellement son exposé en revenant sur les origines de la couronne et du peuple franc, ainsi que sur son implantation dans l’espace physique du royaume tel qu’on le connaît. On a déjà abordé la question de ce mythe des origines<sup>769</sup>. Le rapport au temps, dont on a déjà souligné l’importance, est une donnée constamment mobilisée pour décrire les sociétés et leurs évolutions. C’est d’abord dans l’aspect du royaume que le passage du temps se manifeste. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Guy de Bazoches, dans son *Apologia*, dessina un premier « portrait de France » éminemment flatteur. Populations, mœurs, terres : tout y est tempéré, harmonieux, aussi peut-on appeler la France « douce »<sup>770</sup>. Citant saint Jérôme, il écrit que « la Gaule seule n’a pas de monstres »<sup>771</sup>. L’absence de monstres ne peut signifier qu’une chose : le territoire que couvre le royaume a été entièrement dompté. Le royaume a atteint un *optimum* que le reste du monde ne peut que lui envier. Difficile de ne pas faire de comparaison avec cette Écosse dont certaines franges côtoient d’encore trop près l’inconnu et l’inhumain. D’après Colette Beaune, l’installation des Francs fut progressivement associée par les auteurs médiévaux à une domestication de

---

<sup>769</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.1.

<sup>770</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la Nation France...*, *op. cit.*, p. 422.

<sup>771</sup> « Il a été engendré dans notre univers des monstres nombreux. Isaïe nous parle de centaures, de sirènes, de hiboux et d’onocrotales. Job décrit dans un mystérieux langage Léviathan et Béhémoth ; les fables des poètes nous racontent Cerbère et les Stymphalides, et le sanglier d’Erymanthe, et le lion de Némée, et la chimère et l’Hydre à plusieurs têtes. Virgile décrit Cacus. Les Espagnes ont donné le triple Géryon. La Gaule seule n’a pas eu de monstres, mais a toujours abondé en hommes courageux et éloquents », *Œuvres Choisies de Saint Jérôme*, Perisse Frères, Paris, t. 8, 1842, p. 157.

l'espace. Le territoire originel est ainsi décrit dans *Parthonopeus de Blois*, un roman de la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>772</sup> :

Dont n'y avoit casteaus ne tors,  
 Ne nobles cités, ne beaux bors.  
 Ainsi manoient tote la gent,  
 Cà deux, ça trois, esparsément.  
 Li plus de France estoit gastine,  
 De bos plaine et de sauvegine :  
 N'i avoit rois, ne dus, ne contes,  
 Provos, ne maiors, ne viscontes ;  
 Cascuns ert del sien dus et rois :  
 Ensi vivoient dont François.

On retrouve le désert tel qu'on l'a défini tout au long de cette étude, caractérisé par son portrait en négatif : pas de châteaux, de tours, pas de cités ni de bourgs. Les habitants y vivent dispersés, le plus gros du pays est inculte, rempli de bois, rendu à la sauvagerie. Pas d'ordre politique organisé non plus dans ce désert, où règne l'anarchie.

Les choses prennent une tournure différente sous l'influence du prince troyen Marcomir qui leur fit fermer « riches châteaux et fortes cités » et « leur enseigna à vivre ensemble »<sup>773</sup>. Dans les chroniques, l'idée d'attribuer un rôle civilisateur à la migration troyenne émergea au XIII<sup>e</sup> siècle : « conformément à Aristote, ils [les Troyens] font passer les Gaulois de l'anarchie à la monarchie unitaire qui est le meilleur système de gouvernement. Après 1300, les mérites de la civilisation gauloise que l'on redécouvre lentement sont systématiquement portés au crédit des Troyens, dont le rôle civilisateur se trouve grandi »<sup>774</sup>. La loi salique est également décrite comme un apport de ces Troyens civilisateurs ; elle garantit l'aspect unique et ordonné de la société. Les Troyens sont passés, à la fin du Moyen Âge, du statut de héros guerriers à celui de « héros civilisateurs, fondateurs de cités, édicateurs de lois... ». Colette Beaune souligne le fait que ces éléments garantissent « à l'aube de la nation l'originalité de sa culture ». Cette transition exprimée par l'arrivée des Troyens nous intéresse à double titre. Elle révèle d'une part l'importance prêtée à la notion de civilisation ainsi que la façon dont cette dernière prend corps dans l'espace français : système politique unifié, paysage cultivé dominé par villes et châteaux eux-mêmes protégés par des murs. Les Troyens ordonnent de concert le paysage et la société. Cette transition révèle aussi – selon un processus de comparaison déjà familier – le négatif de ce paysage idéal, défini pour mieux s'en distancier.

---

<sup>772</sup> *Partonopeus de Blois*, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois fac-simile, par G.-A. Crapelet, Paris, 2 vols., 1834, t. 1, p. 13.

<sup>773</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>774</sup> *Ibid.*, p. 70.

Difficile, avec tous ces éléments sous les yeux, de ne pas sentir que la représentation de l'Écosse, dans sa contemporanéité, se faisait le reflet d'une condition qu'on estimait avoir depuis longtemps surpassée en France.

On peut ici faire un nouveau détour vers la littérature arthurienne, en la mettant au service de ce raisonnement. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Guillaume le Clerc, un trouvère anglo-normand, composa le *Roman de Fergus*, un texte qui, en raison de certaines particularités, a parfois été assimilé à une satire ou à une parodie du genre. La structure narrative de ce récit, en tout cas, diffère des modèles habituels et met en scène un cheminement particulièrement intéressant. Le roman s'ouvre sur une scène de chasse, au cours de laquelle Arthur et ses chevaliers, qui traquent un cerf blanc, le pourchassent jusqu'en Écosse. À leur retour, ils passent à proximité d'une ferme, où un jeune homme les remarque et tombe en admiration devant le roi. Fergus est le fils de Soumilloit (Somhairle en écossais), un paysan. Il décrète pourtant qu'il rejoindra les chevaliers de la Table Ronde : « Fergus, Voyant le roi Arthur chevaucher : / Je veul estre de sa maisnie »<sup>775</sup>. Son père est furieux, et cherche à le dissuader : sa place est avec ses frères, vêtus de peaux de moutons, à garder les bœufs et les vaches<sup>776</sup> :

Bues et vaces devés garder  
Comme vostre autre firere font,  
Qui cascun jour en ces cans vont  
Et afublent piaus de mouton

Grâce à l'intervention de sa mère, en qui coule un peu de sang noble, le jeune écuyer peut prendre la route, revêtu seulement d'une vieille armure piquée de rouille. Sur la route de Carlisle, il rencontre des brigands qu'il massacre à coup de hache, avant d'accrocher leurs têtes par la barbe à la selle de son cheval. C'est dans cet attirail qu'il se présente à la cour du roi Arthur. Le spectacle saisissant d'un fils de fermier dans une vieille armure avec une cargaison de têtes tranchées ne manque pas de susciter l'hilarité. Il est la cible des moqueries du sénéchal Keux, mais Arthur décide néanmoins de lui donner sa chance. La suite du roman relate les aventures de Fergus qui, pour gagner sa place, doit se soumettre à une série d'épreuves. Il arpente des terres sauvages, escalade un sommet du haut duquel il peut contempler de vastes forêts, la mer d'Irlande, l'Angleterre et les Cornouailles<sup>777</sup>. Il défait le géant de la Noire Montaigne, connaît l'amour, la folie, l'errance.

<sup>775</sup> GUILLAUME LE CLERC, *Le Roman des Aventures de Fregus*, par Guillaume le Clerc, trouvère du treizième siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, imprimé pour le club d'Abbotsford, Édimbourg, 1812, p. 16.

<sup>776</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>777</sup> « Et voit la forest large et grande / De si ke en la mer d'Irlande, / Voit Engleterre et Cournuille », *ibid.*, p. 74.



Après bien des épreuves, dont il émerge finalement victorieux, Fergus, le fils d'un fermier écossais, gagne sa place parmi les chevaliers de la Table Ronde. Bien que le roman soit étroitement calqué sur *Yvain*<sup>778</sup>, l'ascension de ce personnage, sa transformation, donne une coloration particulière au récit. Sans donner trop de poids à la portée symbolique de ce texte, force est de constater qu'il repose sur un processus d'élévation, une transformation qui voit un vulgaire garçon de ferme écossais, avec une vieille armure et des têtes accrochées à sa selle, se hisser au rang de chevalier. Sa pauvreté et sa rusticité, qui traduisent ses origines, suscitent d'abord un rire familier. Ce rire qui rappelle celui des chevaliers français quand ils découvrirent la piètre condition du royaume d'Écosse. À force de persévérance, Fergus parvient à dépasser sa condition initiale. Il se débarrasse des oripeaux associés à ses origines, se détache pour ainsi dire de la peau de mouton afin de se rallier à un modèle triomphant.

La ligne déclinante prêtée à l'Écosse et la trajectoire ascendante prêtée à la France se croisent ; peut-être de façon artificielle, puisque c'est nous qui avons choisi, ici, de mettre un ensemble de sources variées en résonance les unes avec les autres. Il ne s'agit pas de prétendre que les auteurs qui décrièrent l'Écosse avaient nécessairement en tête la volonté d'ériger la France en modèle à tout prix. Ce qui importe ici, c'est la logique inhérente à ces raisonnements, la manière dont les éléments constitutifs de la représentation, mais aussi ses modalités, ses cadres, présentent toujours un haut degré de compatibilité. Impossible de prouver avec certitude que la mention rapide du « désert » écossais dans nos sources ait fait l'objet de nombreuses arrière-pensées, de mesurer le poids du sous-entendu. Il est en revanche certain que le désert, comme la sauvagerie, sont des outils, des clés universelles de mise en ordre du monde pour les observateurs continentaux. La prise en compte d'une dimension temporelle, d'un facteur humain dans ce vaste cadre dont Dieu lui-même est le garant amène une nuance supplémentaire. Il introduit une notion de responsabilité. La supériorité française peut certes s'appuyer sur son climat, sa forme et ses fleuves pour imposer une forme de domination naturelle, mais, dans la logique de construction des imaginaires nationaux, les rois et les peuples jouent aussi un rôle crucial. Ce sont eux qui sculptent le diamant brut, qui exploitent le potentiel octroyé par Dieu pour le transformer en richesse, en puissance. La notion de responsabilité permet de rêver au retour d'un âge d'or impérial (temporairement) perdu. Elle permet d'éveiller les consciences lorsque le royaume semble dériver, courir à sa perte. Dans *Le songe du vieil pelerin*, Philippe de Mézières avait cherché à démontrer comment les Anglais avaient, eux, gâché et corrompu la grâce dont Dieu les avait investis.

---

<sup>778</sup> F. S. BARROW, *The Medieval Society Romances*, Columbia University Press, New York, 1924, p. 63.

Enivrés par cette puissance vertigineuse, ils ont exploité le pouvoir qui leur avait été confié pour tyranniser leurs voisins<sup>779</sup>. Ils sont responsables de leurs crimes et devront immanquablement en répondre devant Dieu et les autres royaumes chrétiens. Les Anglais les premiers se sont laissé corrompre et entraîner par une cupidité qui conduit à la guerre. La suite du raisonnement est entre les mains de leurs voisins français et écossais. Se laisseront-ils à leur tour emporter ? Ce filtre supplémentaire donne à la pauvreté de l'Écosse et au caractère déplaisant des Écossais des implications différentes. Traduction ultime de toutes les critiques formulées plus tôt, la description de l'Écosse revêt une dimension moralisatrice. Elle s'intègre à un raisonnement qui la mobilise pour formuler un avertissement.

#### **2.4. Le retour à la sauvagerie, ou l'avertissement écossais**

Les argumentaires médiévaux cherchent souvent à déterminer les causes qui permettent de justifier les défaites et les déboires, rien n'advenant jamais par hasard. Le texte de Masselin traduit également ce réflexe qui consiste à chercher chez les affligés la cause de leur propre malheur. Au compte-rendu des destructions, il joignit un petit argumentaire qui anticipait les tentatives de blâme, pour s'en innocenter<sup>780</sup>. « Ces maux ne leur sont-ils pas arrivés parce qu'ils s'étaient souillés de mensonges, de fraudes et de sang ? » À cette première accusation attendue, la réponse est « Non. Ce peuple était simple, sans dissimulation, pacifique et vivant sous les lois ». Vient la seconde accusation, très familière : le peuple a peut-être « été coupable d'avoir blasphémé, et d'avoir méprisé les honneurs et les devoirs dus à Dieu ? » Là encore, la réponse est « Non. Alors son innocence était telle qu'il n'y en avait guère qui sussent ce que c'était qu'un blasphème ; sa piété et sa dévotion étaient si grandes, que nulle part ailleurs sans doute une nation n'avait en ce temps-là plus de ferveur pour le culte de la Divinité ».

La notion de responsabilité, dont Masselin cherche à décharger les occupants de la région qu'il représente, est bien visible. Qu'il s'agisse de crimes contre la loi des hommes ou d'injures faites à Dieu, le malheur qui frappe un pays n'est pas sans amener une certaine suspicion. Quelle part ont pu jouer les occupants du lieu pour que le sort les accable ? C'est ce raisonnement qu'Emmanuelle Baumgartner croit déceler chez Froissart, qui fait de l'Écosse le portrait d'une terre consumée par la faute d'un peuple qui ne respecte ni la paix ni l'autorité. Les malédictions ont des causes, et derrière chaque jugement de Dieu, l'ombre d'un péché se dessine. Dans *Le songe du vieil pelerin*, Philippe de Mezieres, après avoir étrillé les Anglais,

---

<sup>779</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.2.

<sup>780</sup> JEAN MASSELIN, *Journal des États généraux de France...*, op. cit., p. 567.

réserve certains jugements sur l'Écosse, dont l'ardoise n'est pas immaculée au regard de Dieu<sup>781</sup>.

Le trajet de la Reine vérité, son traitement de l'Écosse dans l'espace et dans l'argumentaire suivent l'itinéraire classique de l'approche continentale de ce pays ; elle succède au traitement de l'Angleterre. Étant donné le caractère pour le moins accusateur du propos, on pouvait s'attendre à un peu plus de douceur dans ce second temps du discours, adressé spécifiquement à l'allié écossais. L'Écosse partage certainement les souffrances de la France, mais le discours de Mézière ne se satisfait pas de ce point commun. La reine fait halte en la « maistre cite d'Escoce », laquelle n'est pas nommée, et livre son verdict. Ce qui caractérise l'Écosse, c'est la notion de « contraires » et sa « multiplication », laquelle n'est pas de bon augure et trahit une forme d'instabilité. Le premier exemple pris ici est celui de la monnaie, « d'assez bon aloye », mais dont les Écossais ne « savoient pas bien user ». Un autre exemple, plus frappant, concerne « plusieurs » Écossais qui « estoient devenuz comme une gent sauvage ». La reine fustige les Écossais pour ces « contraires regnans au pais d'Escoce », mais insiste de manière « especial » sur le « pechie d'ingratitude » ; pour n'avoir pas reconnu, par le passé et encore au moment présent, la manifestation de la volonté de Dieu dans « la verge des Angloys ». C'est la raison pour laquelle ils « se trouverent tousjours en guerre, en pueur, en suspicion, en mainte tribulacion ». Le portrait fait de l'Écosse résume de façon fondamentale la manière dont elle pouvait être perçue, notamment par cet aspect fragmenté, caractérisé par la prééminence des « contraires ». Ces contraires, s'ils rappellent certaines qualités (la monnaie est bonne, la plupart des Écossais sont fréquentables), mettent surtout en relief un désordre, une absence d'harmonie. Ces contrastes sont foncièrement déplaisants, négatifs. Ils gâchent un potentiel. Ce désordre se manifeste ici dans deux domaines essentiels, celui de la prospérité du royaume et son degré de civilisation ; à un niveau matériel et humain. Il renvoie à des déficiences au niveau de l'administration du royaume, à des divisions internes elles-mêmes causées – comme pour les Anglais et les Français – par des fautes à l'égard de Dieu. Dans le cas de l'Écosse, la faute principale consisterait à ne pas percevoir la volonté divine à l'œuvre derrière la punition anglaise. Refusant en quelque sorte d'abjurer ou de corriger sa conduite, voici l'Écosse piégée dans un état de guerre perpétuelle, laquelle entraîne avec elle un cortège de maux, qui contribuent à leur tour à avilir et à affaiblir progressivement le royaume et ses occupants. Il est intéressant de souligner le fait qu'il est dit que ces Écossais sauvages le sont « devenuz ». Tout comme pour l'Angleterre (mais dans une bien moindre

---

<sup>781</sup> PHILIPPE DE MEZIERES, *Le songe du vieil pelerin...*, op. cit., t. 1, p. 403.

mesure), ce à quoi l'on assiste, c'est à une déchéance, un processus dont les signes ne trompent pas. Ici aussi, la fumée du septentrion a masqué la clarté du temps jadis<sup>782</sup>.

À la manière de l'Écosse de Froissart, passée d'un autrefois bienheureux à un quotidien sinistre, Mézières met en scène une transformation. La monstruosité, jadis bannie, rôde de nouveau à la lisière des forêts qui rampent sur le pays. Dans cette optique, la représentation de l'Écosse ne se traduit pas comme une indépassable étrangeté ; son piteux état résulte d'erreurs humaines. Ces erreurs ne sont pas admises, sont répétées. La plaie s'infecte. Cette chute, commencée dans le passé, se poursuit dans le présent.

Contre toute attente, le premier moteur de cette dynamique est celui de l'état de guerre permanent avec l'Angleterre. Nonobstant les allures d'antidote ou le rôle de royaume assailli luttant héroïquement pour sa préservation, le caractère belliqueux des Écossais, profondément inscrit dans l'ADN de leur propre imaginaire, se transforme en arme à double tranchant. C'est dans le rétablissement de la paix, la restauration d'un équilibre, que réside la vraie volonté de Dieu. Qu'ils assaillent l'Angleterre à revers où qu'ils affrontent les Anglais sur le continent, la véhémence écossaise semble toujours déraisonnable. La pugnacité des Écossais se distingue de la pratique noble à laquelle les auteurs associent les pratiques de la chevalerie française. Soutenus par une part de la noblesse écossaise, encore digne de ce titre, les Français combattent pour l'honneur, ne craignent pas le combat à découvert, ne tremblent pas devant un rapport de force défavorable. Jean de Vienne incarnait parfaitement ces valeurs chez les chroniqueurs. Certes, les Écossais décrits par Jean le Bel et par d'autres auteurs (y compris français) sont redoutables. Mais leur pratique de la guerre les assimile à des bêtes sauvages, sans principes. Ils courent sans armure, boivent de l'eau et mâchent de la viande presque crue. Ils se cachent dans les bois, en embuscade, harcèlent, incendient. Ils se dérobent, délaissent leurs alliés. Ils refusent d'attaquer les châteaux, préférant les proies plus faciles. Quand ils rencontrent les Anglais, enfin (c'est en France que ce spectacle choque le plus), ils laissent libre cours à leur fureur. La sauvagerie écossaise se nourrit de la haine inextinguible qu'ils ont pour les Anglais. Ils sont ainsi pris dans une spirale de violence qui les consume et qui consume leur royaume<sup>783</sup>.

---

<sup>782</sup> « Sa clarté estoit convertie en fumée de vent de septentrion », dans PHILIPPE DE MEZIERES, *Le songe du vieil pelerin...*, op. cit., t. 1, p. 396.

<sup>783</sup> On retrouve ici la forme de la barbarie associée par Thomas Basin aux Écossais. Selon Walter Jones, le terme de barbare ne désigne plus forcément le païen en tant que tel à la fin du Moyen Âge, mais celui qui se caractérise par sa férocité, sa brutalité, et son penchant naturel pour la trahison. Là encore, on note une troublante concordance avec les descriptions faites des Écossais. L'adjectif barbare va néanmoins plus loin ; ainsi la « *furor barbaricus* », plus que le paganisme, désigne une certaine qualité martiale, associée à une brutalité et une cruauté

L'Écosse n'est pas cet *ailleurs* radicalement autre, ce lieu de l'altérité absolue. À bien des égards, c'est sa proximité, son lien avec la France qui rend son portrait si inquiétant. Comme la France, l'Écosse est prise dans un bras de fer avec l'Angleterre ; un conflit ancien et maudit qui pourrait finir par signer l'arrêt de mort des royaumes, dans une grande annihilation mutuelle. La guerre n'a pas vocation à être un état perpétuel, une situation par défaut. Progressivement, elle ronge la terre, défait le lien social, anéantit la civilisation. Elle corrompt les hommes, les renvoie à une bestialité primitive, à l'image de leurs terres dévastées où la nature reprend ses droits.

On peut tirer plusieurs observations de ces quelques éléments. On constate tout d'abord que la mise à distance apparente de l'Écosse par les observateurs continentaux ne l'exclut pas de leur lecture ou de leur compréhension du monde. L'état de l'Écosse peut être justifié. Il est certes le fruit de données naturelles, mais aussi et d'abord de décisions politiques. L'Écosse ressemble à ce que la France avait pu être, avant que la civilisation n'y triomphe. L'Écosse représente aussi un scénario possible, une déclinaison pessimiste du destin français. Il y a là quelque chose qui relève de la mise en garde. Avec son identité construite autour de l'antagonisme avec l'Angleterre, avec ses haines recuites, sa « forsenerie », l'Écosse est au mieux dans l'impasse, au pire sur un chemin pentu, qui s'assombrit. Dans cette optique, il n'est pas très étonnant que les Anglais et les Écossais aient parfois été rapprochés par des observateurs français soucieux de prendre leurs distances. Il y a quelque chose de particulier dans le conflit anglo-écossais, quelque chose qui a pour cadre (pour arène, devrait-on dire) une île dotée de caractéristiques propres. Le « voisinage » anglo-écossais comportait des similarités qui dépassaient l'usage de l'anglais. Il s'inscrit dans un espace, un climat, un régime alimentaire. Les Anglais et les Écossais communient dans la bière, un breuvage rustre et sans noblesse. À certains égards, on a le sentiment que les acteurs français, malgré l'ampleur de l'hostilité avec l'Angleterre, ne veulent pas s'y perdre.

On comprend, dès lors, le malaise qui s'exprima lorsque les Écossais et les Anglais transposèrent leur lutte acharnée sur le continent. La crainte du remplacement exprimé par les auteurs français est une autre manifestation de cette peur d'une « contamination ». Le déferlement nordique, avec ses accents bibliques, depuis les périphéries vers le noyau continental européen constitue une grave remise en cause de l'ordre naturel des choses. « L'avertissement » écossais prenait au XV<sup>e</sup> siècle une importance considérable. La

---

exceptionnelles ; dans JONES W. R., « The Image of the Barbarian in Medieval Europe », dans *Comparative Studies in Society and History*, vol. 13, No. 4, 1971, p. 376-407, p. 397.

sauvagerie et le règne des contraires, après avoir pris l'ascendant en Écosse, risquait de submerger la France. Le royaume exemplaire, l'espace de référence, menaçait alors de perdre son ascendance, cette certitude satisfaite à la *Fergus*, qui permettait de justifier la « sortie », « l'envol », le « désir de recevoir l'Autre en soi et de le faire sien ». La « communication avec l'extérieur » pouvait, cette fois, rimer avec la perte de la « cohérence »<sup>784</sup>.

Cette crainte traduit simultanément la puissance suggestive de la présence écossaise, et étaye l'entreprise parfois acharnée de mise à distance. Dans une certaine mesure, on peut imaginer que le malaise suscité en France par la présence des Écossais reposait en partie sur le fait que ces marges dont ils étaient le produit, et que la centralité française avait (à grand renfort de mépris) consignées aux confins du monde, étaient mouvantes. Elles risquaient peut-être de se replier sur les régions centrales, de les recouvrir de leurs ombres. En dépit de la rigidité des règles qui fixaient l'organisation du monde, en phase avec le désir d'équilibre et d'harmonie qui obsède l'imaginaire médiéval occidental, cet aspect mouvant confère au jeu des représentations un dynamisme fascinant. Les Français, comme les Écossais, ne sont pas étrangers à la guerre, à la marche du désert. Les textes essentiels de la Vieille Alliance, dans le choix de leurs mots, cherchaient à conjurer cette malédiction qui pesait sur les deux royaumes.

On comprend l'intérêt que les deux alliés pouvaient trouver dans les pans partagés de leurs mythologies nationales. La vision d'une restauration carolingienne au cours de laquelle les Écossais viendraient ponctuellement prêter main-forte à leur allié en difficulté s'inscrivait dans une lecture plus apaisée d'un passé sur le point de se renouveler. L'ordre des choses était préservé. De même la moelle de l'Alliance, cet ensemble de textes diplomatiques qui prenait la forme d'un engagement clair en faveur de la paix, était vital. Il maintenait une ligne d'horizon commune, assurait le maintien d'une compréhension mutuelle entre deux acteurs aux identités et aux parcours distincts. Malgré les siècles de guerre, la sauvagerie et l'inquiétante division de l'Écosse, malgré la destruction qui menaçait le royaume de France, l'Alliance fixait un cap moral, prophétisait la fin d'un âge sanglant. Elle avait établi un programme qui unissait les couronnes au-delà des règnes individuels, qui unissait les royaumes et les peuples malgré les destructions, les défaites. Derrière tout le mépris et la distance que les auteurs français avaient pu exprimer à l'égard de l'Écosse, il y avait la conscience d'un partenaire pris dans un combat dans lequel la France était aussi engagé. La destitution de l'Écosse, si elle pouvait s'inscrire dans un processus de hiérarchisation

---

<sup>784</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, op. cit., p. 60.

rassurant dont on a longuement étudié les déclinaisons côté français, n'était pas, *in fine*, une bonne nouvelle. La chute de l'Écosse, son égarement dans une nouvelle ère de sauvagerie avait de quoi hanter les esprits français eux-mêmes confrontés à un conflit qui n'en finissait pas. La problématique générale, en France comme en Écosse, était la même. À sa manière, le bilan écossais contribuait peut-être aussi à rassurer. L'état de pourrissement de la France n'était pas (encore) trop avancé. Un autre chemin, évitant les pièges que l'Écosse avait rendus visibles (en tombant dedans...) était possible. Côté français, le statut malheureux de l'Écosse ne faisait que mieux mettre en lumière l'importance de la Vieille Alliance. En plus de présenter la paix comme un but ultime et souhaitable, l'Alliance réunissait des acteurs qui pouvaient s'observer mutuellement. Elle les mettait face à leurs responsabilités, face aux conséquences auxquelles ils s'exposaient en laissant le conflit les définir, les pervertir, les détruire.

### 3. L'ARÈNE DES REPRÉSENTATIONS

#### 3.1. « *Scocia pisce natat* » : l'Écosse du *Scotichronicon*

À ce stade de notre étude, les effets de source ont largement déstabilisé l'objectif d'équité (théorique) que nous nous étions initialement fixé. À l'échelle de la production documentaire, ou du moins de ce que l'on peut en percevoir aujourd'hui, les voix écossaises semblent mises en sourdine. Ce sentiment a encore été renforcé par l'incorporation de sources produites ailleurs sur le continent, et qui confortaient bien souvent la posture française. Néanmoins, certains textes écossais contiennent des passages qui, tout en traitant des mêmes sujets, savent en retourner les conclusions. On a vu comment certains témoignages, notamment ceux de l'expédition de 1385, avaient fait la part belle aux Français, accusant parfois les Écossais de lâcheté lorsqu'ils préférèrent rester en retrait<sup>785</sup>. Le *Bruce* de John Barbour, élément phare de l'appareil de propagande médiévale écossais, contenait des passages similaires, mais où le rapport de force est subverti de façon à louer la valeur écossaise par contraste avec celle des Français. Lorsque Robert le Bruce assiégea Perth en 1313, Barbour raconte comment le roi s'empara d'une échelle et se jeta en premier dans les fossés pour galvaniser ses troupes. Avec sa lance, il tâte le terrain au fil de sa progression, tandis que l'eau lui monte jusqu'au cou.

À cette époque il y avait dans son entourage un chevalier français, un homme à la fois fort et brave : voyant le roi se lancer ainsi sans hésitation dans l'eau avec son échelle, il se signa devant cet exploit et dit « Ah, Seigneur, que devrions-nous dire de nos seigneurs de France, eux qui passent leur temps à se farcir la panse de nourriture, ne songent qu'à

---

<sup>785</sup> Cf. p. III, chap. V, 2.3.

manger, boire et danser, tandis qu'un chevalier aussi noble que celui-ci s'expose aux plus grands périls afin de conquérir un misérable village.<sup>786</sup>

Il n'y a là rien de très surprenant. On retrouve le sentiment de rivalité qui s'exacerbe en présence de l'allié. Cet esprit de compétition reposant sur le recours à la comparaison et la généralisation est formulé dans les sources françaises, mais il existe aussi des témoignages écossais qui nient toujours l'idée d'une quelconque infériorité.

Les auteurs écossais surent exploiter la dimension militaire – lieu de convergence évident entre les alliés – pour s'imposer dans le domaine de la représentation. On a déjà vu comment le *Scotichronicon* de Walter Bower avait su déployer un argumentaire subtil et convaincant, se nourrissant de références et de schémas narratifs acceptés en France (et ailleurs) pour soutenir la position de l'Écosse sur la scène internationale. Cette méthode, utilisée notamment au moment de faire le récit des actions menées par les Écossais en France au XV<sup>e</sup> siècle est également appliquée par Bower à l'Écosse, pour défendre l'intégrité et la richesse de ce royaume.

La démarche de Bower, même s'il est difficile d'en mesurer la portée effective, est intéressante pour au moins deux raisons. Pour baliser l'espace écossais, il a recours à un langage, à des codes ou, pour reprendre le lexique des cartes, à une légende universelle. Il sait exploiter les points forts du royaume pour en tirer le meilleur bénéfice dans son argumentaire, mais aussi retourner certains éléments *a priori* négatifs pour en proposer une lecture différente. Le langage et les images qu'il utilise sont les mêmes que ceux que l'on retrouve dans les textes qui accablent l'Écosse. Ici, ils sont mis au service de sa définition et de sa célébration.

On ne sera pas surpris de voir que Walter Bower a son mot à dire sur le climat écossais. Il insiste sur le fait que la fertilité de l'Écosse n'a rien à envier aux sols d'Angleterre. Le climat est tempéré et particulièrement sain en raison de la fraîcheur venue du nord, elle-même mitigée par la douceur venue de l'ouest. L'air écossais est particulièrement salubre, car les variations de température sont limitées, aussi bien en été (où il ne fait pas trop chaud), qu'en hiver (où il ne fait pas trop froid). On retrouve ici l'équilibre et la stabilité, notions chères aux auteurs médiévaux soucieux d'appuyer l'idée d'harmonie. Bower illustre sa démonstration en précisant que personne en Écosse ne souffrirait d'érésipèle, au point que les Français se

---

<sup>786</sup> « *A lord, quhat sall we say off our lordis off Fraunce that thai with gud morsellis fayrcis thar pawnce and will bot ete and drink and dawnce* », dans JOHN BARBOUR, *The Bruce...*, op. cit., p. 341.



rendraient exprès en Écosse pour guérir de ce mal<sup>787</sup>. En raison d'une proximité (admise par l'auteur) avec le pôle nord, les nuits écossaises sont claires, au point de voir se confondre le crépuscule et les premiers rayons de l'aube. Après l'harmonie, la lumière, autre argument fétiche du lexique de la représentation idéale. Toujours dans la tradition du genre, Bower a recours à la comparaison pour affirmer que le jour écossais durerait 18 heures. À Meroe, capitale de l'Éthiopie, il ne durerait que 12 heures, 13 heures à Alexandrie et 15 heures en Italie. Au bout du monde, à Thulé, le jour dure 6 mois, et la nuit un temps similaire durant les mois d'hiver<sup>788</sup>. Bower a déplacé le curseur septentrional, a cherché à extraire l'Écosse de son ornière froide, stérile et enténébrée.

Pour décrire la forme du royaume, Bower ne peut pas simplement transformer les montagnes en plaines ou les forêts en champs cultivés. Il présente le pays de manière réaliste, sans prétendre gommer ses caractéristiques les plus typiques. Le chroniqueur admet que le territoire se divise bien entre deux régions contrastées, l'une montagneuse et l'autre plane (*Est namque regio quodammodo promontoria, quodammodo depressa sive plana*). Les montagnes, couvrant le centre et l'ouest du pays, servaient jadis de frontière entre les peuples Scots et Pictes et forment un pays difficile, où la circulation est difficile (*Terra quoque fortis, et progressus difficilis et laboriosus*). Bower a néanmoins recours à une comparaison destinée à mitiger l'aspect extraordinaire de cette géologie, et il affirme que ces montagnes ne sont pas différentes des Alpes que l'on peut observer en Europe (*ut Alpes altissimi per Europam*)<sup>789</sup>.

Contrairement aux auteurs continentaux, Bower a le souci du détail quand il s'agit de faire le portrait de l'Écosse, et il est intéressant de noter le soin apporté aux inventaires de ressources naturelles, allant des espèces animales aux types de pierres. Bower parle des nombreux oiseaux parcourant les cieux écossais, tel le faucon, associé à la noblesse et au courage. Il mentionne également les variétés de pierres exploitables (marbre noir, bicolore ou tricolore, albâtre...), et évoque la présence de mines en Écosse, regorgeant de fer et de plomb, mais également de bien d'autres sortes de métaux<sup>790</sup>. On retrouve ici la technique d'inventaire, largement employée par les auteurs français quand ils veulent faire l'étalage des richesses du royaume. Ici, l'énumération (qu'elle soit fondée ou non) permet tout simplement

---

<sup>787</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 2, p.182.

<sup>788</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 185.

<sup>789</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 181 ; sur les montagnes écossaises, on peut trouver plus d'information relatives à Drumalban (« massif de Bretagne » ou « chaîne d'Alba ») dans P. M. DUNSHEA, « *Druim Alban, Dorsum Britanniae, 'The Spine of Britain'* », *The Scottish Historical Review*, vol. XCII, 2, n°235, 2013, p.275-289.

<sup>790</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 184.

de créer un sentiment d'abondance. Ces contenus entassés conjurent le vide, le silence, la réduction au désert qui exprime la ruine du royaume.

Pour étudier la finesse et la cohérence entre les différentes parties de l'argumentaire de Bower, on peut se pencher sur un thème particulier, celui de l'hydrographie. La question de l'eau en général, des rivières en particulier, était déjà cruciale dans les sources françaises<sup>791</sup>. Dans le portrait que Bower fait de l'Écosse, la place de l'eau adopte une importance encore plus considérable, sans pour autant afficher de rupture conceptuelle avec les autres textes du corpus. C'est spécifiquement de cette ressource que Bower tire tous les éléments qui, une fois inventoriés et associés, permettent à la représentation de l'Écosse de se dégager ; de briller à la fois par son originalité et par une codification capable d'être comprise et acceptée ailleurs en Europe.

Bower débute son exposé à gros traits, en délimitant des ensembles territoriaux très clairs. Il décrit d'abord Albion, île située en Europe et qui s'étire sur 800 miles sur une largeur d'environ 200 miles. Au milieu de l'île, un isthme d'à peine vingt-deux miles divise pratiquement Albion en deux îles distinctes<sup>792</sup>. Cette représentation, dont les origines remontent à l'époque de Ptolémée, était déjà clairement visible sur la carte de Matthew Paris au XIII<sup>e</sup> siècle. Le fait d'imprimer dans le socle géologique même de la Bretagne une division entre l'Écosse et l'Angleterre faisait passer un message clair. Dans le *Scotichronicon*, les rivières retrouvent un premier statut familial, celui de délimitation, de frontière. Si les marches d'Écosse pouvaient donner l'impression de former une masse informe, floue et sauvage entre les deux royaumes, Bower, lui, se réfère aux cours d'eau pour faire l'histoire de la frontière et de ses déplacements.

La ligne de démarcation initiale avec l'Angleterre se trouvait selon lui au niveau de la mer d'Écosse (c'est à dire le Firth of Forth, au nord d'Édimbourg). Elle glissa vers le sud, jusqu'à la Humber, avant de refluer jusqu'à la Tyne et de se fixer durablement sur la Tweed (une délimitation toujours en vigueur). Bower conclut sur ce point en spécifiant que le territoire qui court de la Tweed jusqu'aux extrémités de l'Écosse s'étire sur 400 miles ; on ne peut s'empêcher de noter qu'il s'agirait là, selon ses calculs, de la moitié de l'île de Bretagne, une évaluation imprécise et favorable à l'Écosse, placée sur un pied d'égalité avec l'Angleterre<sup>793</sup>.

---

<sup>791</sup> Cf. p. III, chap. V, 1.2.

<sup>792</sup> WALTER BOWER, *Ibid.*, t. 1, p. 168-169.

<sup>793</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 180-181.

Au nord, justement, Bower contredit l'idée d'un vide ou d'une limite brutale. Là encore, l'eau fixe des contours et clarifie l'organisation de l'espace. Il cite notamment le Pentland Firth, qui sépare le *mainland* des Orcades. Bower livre un inventaire rapide de ces îles avant de mentionner une dernière terre au-delà, l'énigmatique Thulé. « Au-delà de cette île, vers le nord, la mer est gelée et il règne un froid perpétuel ». Malgré la rigueur de ces dernières extrémités arctiques, Bower a bien pris soin de pousser le phénomène de balayage et d'éloignement au-delà de l'Écosse, en « repoussant » le nord au large. Si Thulé et les Orcades constituent une nouvelle périphérie, elles permettent à l'Écosse de retrouver un équilibre qui rime avec climat tempéré<sup>794</sup>.

Bower n'en a pas fini avec l'Angleterre. Dans le chapitre suivant, il règle ses comptes avec Geoffroy de Monmouth et l'accuse d'avoir présenté un portrait fallacieux de l'île de Bretagne. Bower est en désaccord avec Monmouth, qui aurait proclamé qu'Albion « renferme trois nobles rivières », la Tamise, la Severn et l'Humber. Bower proteste, car « Albion contient certainement davantage de bonnes rivières ». Il entreprend alors d'inventorier les rivières écossaises, qui sont « plus grandes, contiennent plus de poisson, sont de meilleure qualité et bien plus productives ». Là où l'Angleterre de Monmouth vante ses trois rivières, Bower oppose cinq cours d'eau écossais, la Forth, l'Esk, la Clyde et les estuaires de Solway et de Cromarty. Notons l'absence curieuse de la Tay, qui traverse la ville de Perth, souvent citée comme la capitale du saumon<sup>795</sup>.

La plupart des auteurs ayant abordé la question économique s'étaient entendus pour souligner l'importance de la pêche en Écosse. Bower renchérit sur ce sujet, et déroule la liste interminable des poissons et des crustacés que l'on trouve en Écosse. Huîtres, moules, anguilles, crabes, carpes, lamproies, saumon (évidemment), esturgeon, hareng, murène, truite... Ce sont plus de vingt espèces qui sont inventoriées<sup>796</sup>. Les rivières sont donc un atout pour le royaume. Par leur nombre et par la variété des espèces qu'elles contiennent, elles assurent l'assise économique de l'Écosse. La grande valeur des rivières, fait partout admis, est ensuite exploitée par Bower pour tenter de réhabiliter des régions écossaises à la réputation plus sulfureuse et à l'utilité moins évidente.

---

<sup>794</sup> *Ibid.*, p. 15 and 194-195.

<sup>795</sup> « ... une cité que on clame Saint-Jehan, où on prend le bon saumon à grant fuison », dans JEAN FROISSART, *Chroniques...*, *op. cit.*, t. 3., p. 434.

<sup>796</sup> « *Preter hec alia quam plura que fluminibus Britannie superius dictis conchelinis sunt et marinis piscibus, utpote polipsis, ostreis, helcis, kilionibus, turbotis, ragadiis, rumbis, salmonibus, lampredis, anguillis, cancris, congruis, conchis, carpatis, cocleis, congeris, combionibus, luciis, murenis, merlinis, pectinibus, mullonibus, allecibus, trutis et similibus* », dans WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 1 p. 180-183.

On l'a vu, Bower a déjà reconnu la présence de régions montagneuses en Écosse, tout en cherchant à normaliser leur présence. Ce processus de réhabilitation de la montagne s'appuie sur plusieurs arguments. Les montagnes sont en effet environnées de forêts où le gibier est abondant. De plus, elles servent de refuge au bétail ainsi qu'aux populations en période de guerre<sup>797</sup>. Ces deux observations n'ont rien de choquant, on les retrouve d'ailleurs chez les chroniqueurs continentaux. Les montagnes écossaises ont une autre utilité : elles sont la source, la fontaine naturelle d'où ruissellent toutes les précieuses rivières du royaume. Pour l'occasion, Bower se fend d'une description particulièrement bucolique de ce paysage naturel. Il décrit la douce mélodie des eaux cristallines qui ruissellent sur le flanc des montagnes, évoque les fleurs qui poussent sur les berges. Surtout, il décrit un système naturel parfaitement harmonieux et fonctionnel. Les ruisseaux se rejoignent, forment les affluents qui alimentent les rivières qui font la fierté du royaume. Ces rivières rejoignent enfin les ports, avant de finir leur course et de déboucher sur la mer<sup>798</sup>. L'hydrographie naturelle fait l'objet d'une transition lors de cette dernière étape ; elle est intégrée à un système plus vaste, ouvert sur l'extérieur (via la mer) et structuré par le réseau urbain écossais. Conformément aux représentations continentales, les ressources naturelles sont ainsi exploitées, domestiquées par les habitants du royaume pour produire de la richesse. Ces ports sont eux-mêmes dotés de qualités particulières, puisqu'ils fournissent aux marins un abri pour s'abriter des tempêtes marines, et qu'ils sont autant de bras tendus vers le continent<sup>799</sup>. Étant donné la nature souvent conflictuelle des rapports avec l'Angleterre, il n'est pas surprenant que les ports, portes et poumons économiques du royaume, aient occupé une place particulière dans l'imaginaire national. La plupart des villes, d'ailleurs, dans les chroniques ou sur les cartes, listaient ces ports écossais concentrés sur la côte orientale du royaume (Dunbar, Edinburgh, St Andrews, Perth, Dundee, Arbroath, Montrose, Stonehaven...).

Si la proximité des ports et la présence des rivières contribuent aussi chez Bower à dynamiser les régions environnantes, le bilan se révèle plus complexe au moment de faire un point sur ces régions de collines qu'il a décidé d'intégrer à son exposé. Comme à son habitude, Bower s'abstient de raconter des fables invraisemblables. Il commence par assumer

---

<sup>797</sup> *Ibid.*, t.1, p. 180-181.

<sup>798</sup> « *Springs also bubble up and burst out from the steeply sloping mountain sides and hills, and they gurgle with a very sweet sound in the crystalline rivulets between their banks, which are covered at their edge in flowers. From the springs, as they flow down through the low-lying ground of the valleys, arise many burns, and from them in turn come great rivers, of which Scotland has an amazing abundance in comparison with other countries, and she has fine safe harbours at the mouths of the rivers, where they make their way to the sea* », in WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t.1, p. 180-181.

<sup>799</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 170-173.

quelques lieux communs que ses contemporains français n'auraient pas reniés. Difficile de cultiver quoi que ce soit sur ce terrain, à l'exception de l'avoine. Ailleurs, dit-il, le pays est « principalement constitué de landes marécageuses, émaillées de champs boueux et négligés ». Là, encore, pourtant, la rédemption est atteinte par l'intermédiaire de l'eau. « Là où l'eau court dans les glens », dit-il, le paysage est « agréablement vert », et le « sol couvert d'herbe » répond parfaitement aux besoins du gibier et du bétail<sup>800</sup>.

L'exposé de Walter Bower se ferme sur un petit poème, qui associe des peuples avec les richesses qui font leur renommée. Les Chaldéens ont de l'or, les Sabéens de l'encens. Les Assyriens ont de l'argent, les royaumes d'Afrique du grain. Les Indiens ont l'ivoire, les Flandres le lait. La Gaule a pour elle le vin, l'Angleterre la bière. L'Écosse, elle, « nage dans le poisson »<sup>801</sup>. On notera au passage les mentions familières du vin et de la bière, peut-être pour porter préjudice à l'Angleterre.

Les usages multiples de l'eau dans le discours de Bower empruntent les passages obligés de la description des royaumes. Il y a d'abord les mesures quantitatives, qui permettent de revendiquer une supériorité sur une région rivale en s'appuyant sur des chiffres. L'eau, ensuite, joue un rôle géopolitique dans la mesure où elle peut contribuer à définir les contours du royaume, à clarifier ses frontières. La principale valeur des rivières consiste ensuite à évoquer le profit que l'on en tire. Le chroniqueur écossais, qui ne peut espérer concurrencer les grands voisins français ou anglais dans le domaine de l'agriculture exploite frénétiquement cette manne. Les rivières sont aussi et surtout des voies de communication, qui irriguent et fertilisent le royaume. En Écosse, elles jouent un rôle d'autant plus important que l'on a beaucoup insisté sur le contraste violent qui opposait la région des *Lowlands* à celle des *Highlands*. Les rivières sont autant de liens qui réconcilient les deux Écosses des chroniqueurs. Elles structurent cet espace et redonnent un semblant de conformité à sa portion montagneuse.

L'existence de contraires, de fractures au sein du royaume peuvent gravement saper son image. Dans le domaine de la représentation, ce chaos s'oppose aux idées d'équilibre et d'harmonie, dont on a vu qu'elles étaient parmi les plus essentielles. Le royaume doit être défini, circonscrit, mais cette unité doit aussi revêtir une apparence d'homogénéité en son sein. Le réseau hydrographique écossais permet de mettre en scène un système de

---

<sup>800</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 182-183.

<sup>801</sup> « *Aurum Chaldeos opulentat, thura Sabeos / argentum Assiros, Affrica regna seges. / Indos ditat ebur, lac Flandria, Gallia vinum. / Anglia servisia, Scotia pisce natat.* », dans WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, op. cit., t. 2, p. 182-184.

complémentarité entre nature brute et espace anthropisé, une chaîne qui relie les montagnes d'Écosse au continent, favorisant au passage la prospérité de tout le royaume. De cette vision d'ensemble émerge un portrait résolument canonique, où chaque partie contribue à la prospérité du tout. Pas d'anomalies ou de paradoxes dans cette belle mécanique. En présentant cet organisme sain qu'est l'Écosse, Bower était à la fois parvenu à tirer profit d'un langage commun et à faire œuvre de définition, en élaborant un paysage unique, résolument spécifique ; intimement écossais.

Dans le domaine de la représentation, l'Écosse semble toujours caractérisée par un sentiment de division. Que cette division repose sur une lecture strictement géographique ou qu'elle adopte une forme plus politique, elle produit toujours une dualité systémique. Face à l'autorité des notions d'équilibre, d'ordre et d'harmonie, cette fracture se révèle extrêmement préjudiciable. En France, pourtant, le Moyen Âge n'avait certainement pas vu la société et les territoires se constituer en blocs uniformes et homogènes. Léonard Dauphant a étudié la grande palette de nuances entre ces pays qui formaient ensemble le canevas du royaume de France. Il cite le *Guide de Saint-Jacques*, qui évoque les dangers du Pays basque. La région, sa langue et sa population ; tout y est *barbarus* (étranger) ou *ferox* (sauvage). Le paysage, lui, y est « sauvage, forestier et étrange »<sup>802</sup>. Pourquoi, face à une France constituée d'une multitude de cellules encore bien distinctes, mais en apparence unifiée, l'Écosse semble-t-elle reléguée dans l'impasse des « contraires » ?

Les chroniqueurs écossais n'ont pas tenté d'occulter les nuances et les contrastes qui caractérisaient le royaume. On en a eu un bon exemple au moment d'étudier la structure hydrographique de l'Écosse dans le *Scotichronicon*. Ces contrastes ne portaient pas préjudice à l'intégrité de l'ensemble, mais ils semblent avoir, depuis l'extérieur, acquis une dimension structurelle qui dépassait la démonstration des auteurs écossais. Cette démonstration, celle d'une cohésion dans la variété, d'une logique et d'une harmonie des contrastes, ne fut pas seulement appliquée à la description spatiale du royaume. Le chapitre suivant du *Scotichronicon* abordait plus spécifiquement la nature des habitants de l'Écosse.

### 3.2. La nation écossaise : Des visages, une figure

On va cette fois prendre le temps de considérer la manière dont ce texte a été conçu, au-delà d'une simple analyse de ses contenus. Cette dernière étape dans notre étude est pour nous l'occasion de souligner (encore une fois) l'existence d'un socle méthodologique commun

---

<sup>802</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, op. cit., p. 71.

dans la manière dont les auteurs français et écossais procédèrent pour écrire l'histoire de leurs royaumes. Deux éléments nouveaux vont cette fois intervenir ; on va voir comment les limites de cet espace mental commun furent (peut-être) atteintes et la distinction entre la France et l'Écosse renforcée. On va aussi tenter de comprendre comment l'argumentaire écossais put être corrompu et transformé en arme à double tranchant. S'il est difficile de déterminer si les chroniqueurs écossais purent toucher une audience française, il est en revanche avéré que l'on avait pu avoir en France accès à des sources alternatives pour s'informer sur l'Écosse. Dans un paysage documentaire relativement stérile, on peut penser que le témoignage relatif à l'Écosse qui fut le mieux diffusé en France avait été produit... en Angleterre.

Le chapitre relatif à la géographie de l'Écosse n'était pas une création de Walter Bower, qui avait emprunté ce passage à son prédécesseur, John of Fordun. Bower avait enrichi ce passage (notamment par l'introduction du long inventaire de poissons et crustacés), confirmant en cela l'analyse de Martin MacGregor, qui affirme que Fordun fut la « fontaine » à laquelle une lignée de commentateurs écossais s'abreuva pendant deux cents ans.

C'est à partir des bases posées dans la *Chronica* de Fordun que la division *Highland/Lowland* devint un enjeu incontournable<sup>803</sup>. Imposée à la fin du Moyen Âge, cette perspective continua à prendre de l'ampleur, tant et si bien que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette division était encore perçue par certains comme la notion la plus structurante qui soit dans l'étude de l'histoire de l'Écosse. Martin MacGregor prend l'exemple de l'ouvrage *James V to James VII*, publié en 1965 par Gordon Donaldson. Selon lui, cet essai mêle à la tradition établie par Fordun des éléments de lecture raciale qui reflétaient une réflexion héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble cherchant à « présenter une Écosse de la fin du Moyen Âge fissurée par l'apartheid »<sup>804</sup>. Les chroniques de Fordun et de Bower ne visaient certainement pas à faire de l'Écosse un portrait défavorable. Après le passage consacré à la géographie (sur lequel nous nous sommes déjà arrêté), Fordun produisit l'un de ses chapitres les plus cités, portant sur « la division des Écossais selon leurs langages etc ». C'est ce

---

<sup>803</sup> Selon Dauvit Broun, il est établi que l'idée d'une Écosse divisée ne peut pas être antérieure à la seconde moitié ou à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Selon lui, rien dans les sources secondaires ou la littérature contemporaine ne permet de mettre à jour le thème de la division *Highland/Lowland* dans des proportions aussi marquées que chez Fordun. Citant le poème intitulé *The bonny earl of Moray*, et le vers « *Ye Hielans an ye Lawlans, oh whaur hae ye been?* » (*Highlands et Lowlands, oh, où étiez-vous ?*), Dauvit Broun affirme qu'il semble bien qu'elles n'aient été... nulle part ; dans D. BROUN, « Attitudes of Gall to Gaedhel in Scotland in Scotland before John of Fordun », in *Mìorun Mòr nan Gall, 'The Great Ill-Will of the Lowlander' ? Lowland Perceptions of the Highlands, Medieval and Modern*, edited by Dauvit Broun and Martin MacGregor [...], p.49-83, p. 51, p. 54.

<sup>804</sup> MACGREGOR M., « Gaelic Barbarity and Scottish Identity in the Later Middle Ages », in *Mìorun Mòr nan Gall, 'The Great Ill-Will of the Lowlander' ? Lowland Perceptions of the Highlands, Medieval and Modern*, edited by Dauvit Broun and Martin MacGregor [...], p.7-49, p. 8.

chapitre, lui aussi repris par Bower, qui va retenir notre attention<sup>805</sup>.

Le texte de Fordun peut sembler curieux. Rédigé au XIV<sup>e</sup> siècle, il amalgame des témoignages plus anciens empruntés à Isidore de Séville (un évêque du VII<sup>e</sup> siècle) ou à Solinus (un encyclopédiste chrétien du III<sup>e</sup> siècle). Son raisonnement reproduit en réalité un schéma bien connu, hérité lui aussi de l'Antiquité, mais largement répandu chez les auteurs occidentaux ; celui du conflit entre barbarie primitive et civilisation. Le texte de Fordun a surtout pour caractéristique de mettre en scène la transition entre ces deux états, tout en les faisant se côtoyer. Ce mélange contribue naturellement à brouiller la vision que l'on peut se faire de l'Écosse de la fin du Moyen Âge, avec ses insertions beaucoup plus archaïques.

John Fordun était en fait en train d'élaborer le premier portrait du *Lowlander* (auquel il s'identifie). MacGregor emploie une image qui s'accorde bien avec notre manière de raisonner, en affirmant que la démarche de Fordun ne visait pas tant à dérouler une carte de l'Écosse qu'à faire une démonstration destinée à asseoir une différence et un sentiment de supériorité<sup>806</sup>. À partir d'une masse d'informations confuses, dispersées dans le temps, Fordun reconstitue une trame, sélectionnant et arrangeant les matériaux à sa disposition pour leur donner une forme cohérente. Dans ce « processus d'adaptation »<sup>807</sup>, Fordun fait correspondre les premiers occupants de l'Écosse décrits dans les sources anciennes (*primeva Scotorum gens*) avec les populations gaéliques contemporaines. Il altère au passage Solinus, qui suggérait que ces peuples étaient païens. Les manipulations de Fordun sont comparables à ce que l'on a pu voir en France, au moment d'étudier le mythe des origines troyennes. De même qu'on revendiqua en Écosse de prestigieux fondateurs arrivés d'Égypte, il fallait pouvoir

---

<sup>805</sup> « *The manners and customs of the Scots vary with the diversity of their speech. For two languages are spoken amongst them, the Scottish and the Teutonic; the latter of which is the language of those who occupy the seaboard and plains, while the race of Scottish speech inhabits the highlands and outlying islands. The people of the coast are of domestic and civilized habits, trusty, patient, and urbane, decent in their attire, affable, and peaceful, devout in Divine worship, yet always prone to resist a wrong at the hand of their enemies. The highlanders and people of the islands, on the other hand, are a savage and untamed nation, rude and independent, given to rapine, ease-loving, of a docile and warm disposition, comely in person, but unsightly in dress, hostile to the English people and language, and, owing to diversity of speech, even to their own nation, and exceedingly cruel. They are, however, faithful and obedient to their king and country, and easily made to submit to law, if properly governed. Solinus, the historian, in describing the manners and customs of the Scottish nation of the olden time, says: In its social observances, the Scottish nation was always rugged and warlike. For, when males were born to them, the fathers were wont to offer them their first food on the point of a sword, so that they should desire to die not otherwise than under arms, in battle for liberty; and when, afterwards, they are grown up, and able to fight, the victors, after drinking of the blood of the slain, besmear their faces with it. For they are a high-spirited race, of sparing diet, of a fierce mettle, of a wild and stern countenance, rugged in address, but affable and kind to their own people, given to sports and hunting, and to ease rather than toil », dans JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, *The Historians of Scotland*, vol. 4, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871, p. 38 et WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 1, p. 185-186.*

<sup>806</sup> MACGREGOR M., « Gaelic Barbarity... », *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>807</sup> *Ibid.*, p. 12.



inscrire le peuple écossais dans une tradition ancienne, et assumer au passage cette dimension primitive. Les premiers Écossais sont donc à la fois présentés dans toute leur sauvagerie, un stade embryonnaire légitime, et comme un peuple qui avait dès ses débuts adhéré au christianisme. La division écossaise telle que présentée par Fordun ne visait donc pas à dénoncer une bipolarité, mais à souligner une évolution dont l'amplitude temporelle témoignait aussi en faveur de l'ancienneté du Royaume. On a déjà eu l'occasion de discuter de l'importance critique de cette notion dans le contexte de l'élaboration des imaginaires nationaux.

Comme le souligne MacGregor, cette transition a néanmoins pour qualité première d'être partielle<sup>808</sup>. Les Écossais des montagnes (*gens montana*) sont présentés comme le vestige vivant de ce que les Écossais avaient été du temps d'Isidore ou de Solinus. À raison, MacGregor souligne l'ironie de la situation : le texte de Fordun fut en effet exploité par la suite pour faire émerger de façon toujours plus appuyée la figure du *Highlander*, cet inquiétant sauvage qui menaçait de prendre l'ascendant sur le reste de la société. C'est exactement l'inverse que Fordun cherchait à démontrer, en illustrant comment la figure du *Lowlander* civilisé avait émergé d'un terreau primitif. On commence à comprendre la manière dont l'argumentaire de Fordun allait pouvoir se transformer en bombe à retardement.

Le lien avec les Écossais des montagnes était assumé (dans le temps et l'espace). Fordun ne leur retire pas leurs capacités d'apprentissage ni leur soumission à l'autorité royale écossaise. Néanmoins, et pour mieux démontrer l'appartenance des Écossais au monde civilisé, cette partie de la population est symboliquement mise à distance ; dans la démonstration de Fordun, elle fait figure de faire-valoir, de marchepied. Là encore, le procédé est familier : on a pu déceler dans les témoignages français une approche similaire (dont les Écossais firent eux-mêmes les frais). La dualité décrite par Fordun devait servir à mettre en scène une histoire longue et une maturation progressive. Ses effets visibles voient se côtoyer de manière cohérente un Ancien Monde (en recul) et un nouveau, dont l'émergence se mesure aussi dans la distanciation qu'il revendique avec ses racines sauvages. Mais le système de Fordun, appréhendé de manière superficielle, et en raison de son caractère partial, créait aussi les conditions propices à l'émergence de deux blocs monolithiques, deux forces qui pouvaient entrer en collision. Particulièrement frappante, la dualité écossaise était susceptible, à terme, d'être interprétée comme une cassure qui s'élargissait. À l'inverse, en France, le patchwork complexe des pays, des mœurs et des dialectes était progressivement aggloméré par les

---

<sup>808</sup> *Ibid.*, p. 14.

auteurs autour de notions strictes et singulières : une langue, une capitale au centre d'un royaume en forme de diamant. Le message des auteurs écossais, lui, semble avoir été progressivement brouillé. Chez Fordun, les éléments structurants reposaient sur la fidélité au roi, au royaume, à la loi et plus généralement sur un bon gouvernement. Dans ce système, *gens maritima* et *gens montana*, au-delà de leurs différences, formaient ensemble la *nacio scotorum*<sup>809</sup>.

Ce n'est pas tout. Les choses prennent une tournure particulièrement intrigante au moment de se questionner sur la manière dont ce schéma fut exporté vers la France. Les auteurs français avaient de multiples raisons de ne pas vouloir représenter l'Écosse comme un royaume fonctionnel. On l'a vu, l'approche systémique et particulièrement rigide des modalités de représentation de l'étranger ne laissait guère de latitude aux modèles alternatifs. La similarité, qui rendait possible les processus de comparaison et d'évaluation, contribuait à renforcer le modèle français. Il était aussi à la base du lien entre la France et l'Écosse dans le corpus diplomatique. Le langage de l'Alliance reposait sur un effet d'écho harmonieux entre deux couronnes, deux royaumes, deux peuples. Cette grille formait un appareil rassurant, clos, et utile, car élaboré à partir de valeurs qui servaient à merveille l'exemplarité française. Pour évaluer l'Écosse, les Français amènent avec eux leurs propres « instruments de mesure ». Il n'était pas question de s'adapter à un écosystème politique et social *autre*. Dans le cas de l'Écosse, ce *modus operandi* rigide était même simplifié par une indéniable proximité : l'Alliance, on s'en doute, n'aurait pas pu lier deux entités trop étrangères l'une à l'autre. Dans le contexte particulier de cette relation internationale, le socle commun s'était vite doublé d'une logique de hiérarchisation et de mise à distance. Le mythe de l'Écosse bipolaire était en cela séduisant, puisqu'il permettait à la fois de justifier une infériorité et un caractère remarquable<sup>810</sup>.

### 3.3. *De Propriatibus Rerum* : vers la division du royaume ?

Voilà pour la théorie. En réalité, il est possible que d'autres forces aient exercé une influence sur ces systèmes de représentation. Le chapitre de Fordun que nous venons

---

<sup>809</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>810</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur écossais Hector Boece chercha à inverser cette tendance. Déçu par la déchéance morale de son époque, « *the corruptit maneris of the world now present* », il élaborait une nouvelle vision, positive, humaniste et patriotique des *Highlanders*, dans MACGREGOR M., « Gaelic Barbarity and Scottish Identity in the Later Middle Ages »..., *op. cit.* p. 31. La description emblématique des populations écossaises par cet auteur est consultable dans HECTOR BOECE, *The History and Chronicles of Scotland*, written in Latin by Hector Boece, canon of Aberdeen, and translated by John Bellenden, W. and C. Tait, Edinburgh, 2 vols., 1821, t. 1, chap. 15, p. 54-62.

d'étudier constitue un excellent cas d'école pour explorer cette nouvelle piste. La manière dont la perception de l'Écosse fut diffusée en France, au sein de l'élite, doit peut-être à un enchaînement particulièrement curieux, qui introduit une nouvelle composante dans un édifice théorique déjà très distendu. C'est d'abord dans l'édition récente de Walter Bower qu'une « erreur » de Fordun, dans le chapitre qui a trait aux Écossais, est soulignée<sup>811</sup>. Elle est questionnée par Martin MacGregor<sup>812</sup> ainsi que par Philippe Contamine dans un article dévolu à Froissart<sup>813</sup>. Elle nous intéresse tout particulièrement, en raison de ses implications profondes sur l'ensemble de notre sujet. Cet élément troublant concerne un extrait de son chapitre que Fordun attribue, à tort, à Isidore. Ce passage suit directement celui que nous avons cité plus haut<sup>814</sup> :

La nation écossaise, écrit Isidore, est semblable à celle qui fut jadis en Irlande, et ressemble aux Irlandais en toutes choses – en langage, manières et caractère. Car les Écossais sont une nation frivole, fougueuse ; sauvages contre leurs ennemis, ils préfèrent mourir plutôt que d'être asservis et estiment que c'est paresse que de mourir en son lit, alors qu'il est glorieux de tuer l'ennemi et d'être tué par lui sur le champ de bataille ; ils sont sobres, capables de résister très longtemps à la faim, et ne mangent que rarement avant le coucher du soleil, se contentant de viande et de nourriture à base de lait. Et s'ils ont, par nature, une certaine grâce et de beaux visages, leurs étranges vêtements les enlaidissent considérablement.

Cet extrait fait bien évidemment écho à certains textes que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier. La sobriété écossaise fut par exemple détaillée par Jean le Bel et reprise par Froissart. De même les éléments qui touchent au régime carnassier, au caractère sauvage et à l'obsession guerrière ne nous sont pas étrangers. C'est néanmoins autre chose qui nous intéresse ici. Ce passage n'est pas, en effet, tiré d'Isidore de Séville, mais du *De Proprietibus Rerum*, une encyclopédie rédigée en Angleterre par un moine franciscain dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Barthélemy l'Anglais. « L'erreur » de Fordun n'en était peut-être pas une, car il a au passage altéré considérablement le texte initial. Celui-ci reposait sur un argumentaire critique, aux implications radicales, que le chroniqueur écossais ne pouvait pas se permettre de conserver en l'état dans ses pages. Qu'un texte produit en Angleterre ait présenté l'Écosse sous un jour moins favorable qu'ailleurs n'a peut-être pas de quoi

---

<sup>811</sup> WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 1, notes, p. 343.

<sup>812</sup> M. MACGREGOR, « Gaelic Barbarity... », *op. cit.*, p. 14-15.

<sup>813</sup> P. CONTAMINE, «Froissart and Scotland», in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p.43-58.

<sup>814</sup> JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, The Historians of Scotland, vol. 4, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871, p. 38 et WALTER BOWER, *Scotichronicon...*, *op. cit.*, t. 1, p. 185-186.

surprendre. L'élément réellement intrigant survient au moment de réaliser que cet exposé connut une large diffusion en France.

Philippe Contamine, en ouverture de son article sur Jean Froissart, s'interrogea sur le degré de connaissances que les Français de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> pouvaient avoir de l'Écosse<sup>815</sup>. Des Écossais étaient entrés au service de Louis IX durant la Huitième Croisade (1270), le Collège des Écossais avait été établi à Paris dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, comme l'étude des expéditions française en Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle semble l'avoir suggéré, les Écossais étaient mieux au fait des affaires continentales que les Français de ce qui se tramait en Écosse. La *Chronique parisienne anonyme*, que l'on a déjà évoquée, prouve que l'histoire de l'Écosse et le déroulement des conflits survenus lors des Guerres d'Indépendance n'étaient pas totalement inconnus<sup>816</sup>. En dépit de cet exemple, les sources d'information écrite relatives à l'Écosse sont rares, à l'exception d'un document dont la présence est bien attestée par plusieurs manuscrits au XIII<sup>e</sup> siècle, et plus encore au XIV<sup>e</sup> : le *De Proprietibus Rerum* de Barthélemy l'Anglais. Sa diffusion en France s'explique notamment en raison du rôle joué par un moine de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, Jean Corbechon. En 1372, il présenta à Charles V une traduction intégrale du *De Proprietibus* en français.

Impossible de tirer une conclusion définitive de cette information. Il faut toutefois prendre en ligne de compte le fait que cette encyclopédie, et le chapitre dévolu à l'Écosse qu'elle contenait, puissent avoir contribué à diffuser en France un certain nombre d'idées préconçues, à modeler la représentation de l'Écosse. Le portrait que Barthélemy fit de l'Écosse n'est pas celui de Fordun et, contrairement au chroniqueur écossais, l'influence de Barthélemy sur le continent semble indéniable. Quant à la traduction de Jean Corbechon, elle conserva le statut d'ouvrage de référence jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>817</sup>. Impossible donc d'ignorer le rôle que ce texte put jouer dans la modélisation française de l'Écosse. Jetons un œil à ce texte français que Charles V eut sous les yeux<sup>818</sup> :

Escoce est ainsi appellee pour escoz qui y abitent cest la plus haulte partie de lille de la grant bretagne et est divisee dangleterre par bras de mer et par rievieres qui coulent entre deux vers la partie daquilonie et a la partie opposite elle est toute environnee de la mer qui la separe dirlande.

---

<sup>815</sup> P. CONTAMINE «Froissart and Scotland... », *op. cit.* p. 43.

<sup>816</sup> Cf. p. II, chap. III, 2.3.

<sup>817</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>818</sup> La version qui suit est une transcription personnelle tirée de BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *Traité des Propriétés des choses*, traduction de Jean Corbechon, BnF, Département des Manuscrits Français 16993.

Les escoz sont moult semblables aceuls dillande en langaige en meurs et en nature et son gens de legier courage fiers contre leurs adversaires qui ont aussi chier a mourir comme destre en servitude et dient que cest honte de mourir en son lit et est grant honneur destre tue en tuant ses ennemis.

Les escos sont gens de petite vie et qui soustiennent paine moult longuement et pou souvent ils mangnent devant souleil couchant et vivent de lait de burre et de fromages de fruiz sechai et de poisson plus que de pain et sont moult belles gens de corps et de visaige mais ilz ont un habit qui moult les enlaisdist...

Cette partie est celle que les chroniqueurs écossais, Fordun et Bower après lui, reprirent à leur compte. La suite, en revanche, est bien différente :

... et par ce quilz sont mellez avec les anglois ilz ont moult lassie de leurs premieres condicions et de leurs habiz pour tout mie en mieuls et tout honestie que est entre eulx leur vient des anglois avec lesquelz ilz connussent, mais les escos sauvaiges qui habitent es bois aussicome ceuls dillande se glorifient en tenant leur ancien langage en parler et en maniere de vivre et ont en despit toutes manieres de gens qui ne vivent aussicome euls.

Les escos vuellent estre sus toutes aultres gens et dient mal de chascun et sont envieus sus leurs voisins. Ilz se moquent de tous et reprouvoient les condicions des autres et louent les leurs. Ils n'ont point honte de mantir et ne se prisent nulle personne noble ne bonne ne hardie sil nest de leur nascion ilz se glorifient en leurs meffaus et naiment point la paiz.

Leur region quant a habondance de biens et a beaute des bois et des rivieres et des fonteinnes et a plante de bestes nest pas pareille selon sa quantite au pais dangleterre sicome dit evesque qui enquist du siege des terres moult sagement sicomme dit Plinnus.

Il appert devenir en ce chapitre que latteur de ce livre ne fut pas escot, mais fut anglois et pour ce il le croira qui vouldra en ceste partie.

Le premier paragraphe recèle le coup le plus dur qui puisse être asséné à l'Écosse. Si l'image d'ensemble, celle d'un peuple divisé en deux groupes, est visible, et si l'idée d'un cheminement vers la civilisation et hors de la sauvagerie s'impose également, tout le crédit en est donné à l'Angleterre. Les Écossais qui ont « renoncé à leur première condition » l'ont fait parce qu'ils ont été « mêlés aux Anglais ». Ils ne se sont pas civilisés ; ils l'ont été par leurs voisins. La nuance est d'autant plus importante que les Écossais primitifs sont toujours présents. Leur nature sauvage, largement reprise et appuyée (y compris par les auteurs écossais), les discrédite d'autant plus qu'ils manifestent une résistance active aux forces civilisatrices à l'œuvre depuis l'Angleterre. Ils refusent de devenir « meilleurs », de tirer des Anglais un peu « d'honnêteté ». Ils se cramponnent à leur langage et leurs mœurs archaïques. Contrairement au *Lowlander* de Fordun, produit « naturel » de l'évolution des peuples gaéliques, les Écossais sauvages de Barthélemy ne s'inscrivent pas dans la fluidité. Ils sont bornés, immuables, fermés au changement et arc-boutés sur leur mode de vie. On retrouve ensuite des critiques assez classiques : les Écossais sont fiers, envieus de leurs voisins, ils n'aiment pas la paix. On retiendra surtout la convoitise des Écossais et leur goût prononcé pour la guerre. Si ces traits ont leurs racines dans des témoignages anciens, Barthélemy

exploite la confusion temporelle que l'on retrouve aussi chez les chroniqueurs écossais pour caractériser les Écossais au Moyen Âge. Ces derniers ont sciemment décidé de rester tels qu'ils étaient, confits dans leur état primitif.

Au-delà de l'argumentaire déployé ici par Barthélemy, on ne peut s'empêcher de tracer quelques parallèles avec les témoignages des auteurs français au fil de la période. La sauvagerie conditionne un caractère belliqueux, mais l'amour de la guerre (re)produit aussi la sauvagerie : cette boucle familière, ce cercle vicieux est souvent exploité pour justifier le triste état dans lequel se trouve le royaume d'Écosse et une partie de sa population. Le passage se ferme sur un exercice de comparaison. L'abondance de l'Écosse, en matière de bois, de rivières, de fontaines et de bétail, est dénigrée au profit de l'Angleterre. Si le recours à la comparaison constitue à ce stade de notre travail un réflexe familier, il est intéressant de noter qu'il renforce ici l'association mentale et géographique avec l'Angleterre. Ce point n'est pas anodin, et peut se comprendre comme une justification de la « condition » des deux royaumes évoquée plus tôt, avec d'une part une Angleterre riche et avancée, et de l'autre un pauvre royaume, où l'influence anglaise se fait sentir et tire vers le haut une partie de la population, tandis que l'autre se mure obstinément dans sa sauvagerie.

La division de la société écossaise, si incontournable, est ici présentée comme le résultat du voisinage avec les Anglais. Dans l'esprit des lecteurs français, cet exposé renforce de manière frappante l'association entre l'Écosse et l'Angleterre (élément particulièrement visible sur les cartes), tout en créant une structure hiérarchique qui existe en parallèle de celle qui structurait les relations entre la France et l'Écosse. Symboliquement, ce développement attache et inféode l'Écosse à l'Angleterre, royaume-référence et entité dominante dans la région.

De cette observation on peut tirer un constat très simple, qui déborde largement au-delà de ce texte : dans la perception française (continentale) de l'Écosse et de ses occupants, la place occupée par l'Angleterre était loin d'être anodine, et a pu contribuer au développement d'un certain malaise. On l'a dit et redit : aux yeux des observateurs continentaux, Anglais et Écossais entretiennent un « cousinage » (d'ordre géographique, historique ou linguistique). Il s'agissait après tout d'un argument exploité par le pouvoir anglais pour justifier son droit à étendre son autorité vers le nord, et que l'on retrouve chez un chroniqueur comme Froissart pour argumenter en faveur de la paix entre les deux royaumes. Difficile à mesurer, ce phénomène semble s'être discrètement manifesté tout au long de cette étude. Sa conséquence principale aura peut-être été de maintenir, côté français, un certain degré de suspicion, peut-

être aussi alimenté par la crainte de voir le rapprochement entre l'Angleterre et l'Écosse se concrétiser un jour. Cette appréhension se devinait parfois au gré des échanges diplomatiques entre les alliés<sup>819</sup>. Les auteurs français, on l'a aussi vu, étaient toujours à l'affût d'éléments susceptibles de clarifier un degré de distinction vis-à-vis de l'allié ; cette association avec l'Angleterre constituait à n'en pas douter un argument massue.

L'angle d'approche adopté par Barthélemy dans son *De Proprietibus* n'avait rien de très subtil. Ses implications semblent avoir été parfaitement comprises par Jean Corbechon, qui prit le temps de noter, à la fin de sa traduction, que ce texte avait pour auteur un Anglais, et que le crédit qu'il fallait lui apporter était à la discrétion du lecteur. Cette conscience de la dimension polémique du texte de Barthélemy semble aller dans le sens d'une prudence, d'une capacité à prendre la mesure du préjudice contenu dans ce texte. Il est toutefois indéniable que l'argumentaire simple et orienté de Barthélemy, en essence, peut être associé à une grande partie des sources continentales mobilisées au fil de cette enquête.

### 3.4. Proximité inavouable et rejet volontaire

En dépit de ces remarques, il semble avéré que les historiographes écossais de la fin du Moyen Âge étaient conscients des enjeux. En Écosse, l'affirmation identitaire et la construction nationale avaient dû composer dès leurs débuts avec le poids de l'influence anglaise ; les auteurs qui contribuèrent au développement de ce courant historiographique à partir du XIII<sup>e</sup> siècle produisirent des ouvrages qui accentuaient lourdement cette dynamique de distanciation et distinction vis-à-vis de l'Angleterre. Ces entreprises traduisaient une nécessité aussi bien qu'un choix stratégique conscient. On l'a vu au début de cette étude ; le conflit entre l'Écosse et l'Angleterre avait débuté avant les premiers affrontements militaires de la Guerre d'Indépendance et avait d'abord opposé des témoignages d'historiens compilés et présentés devant le pape. Les questions de légitimité, de souveraineté étaient au cœur de ces débats, que l'on retrouve, exprimées avec vivacité, chez Fordun et ses continuateurs. Il n'est pas étonnant, par exemple, de voir leurs attaques viser Monmouth, auteur de l'*Historia Regum Britanniae* et père de l'historiographie anglaise<sup>820</sup>. La propagande écossaise et l'imaginaire national qu'elle contribue à définir se concentrèrent sur la négation des ambitions anglaises et sur l'élaboration d'un argumentaire qui revendiquait une posture défensive<sup>821</sup>. Le langage associé à l'Alliance empruntait un canal similaire et renforçait ce positionnement.

---

<sup>819</sup> Cf. p. I, chap. I, 3.

<sup>820</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.1 ; p. III, chap. VI, 3.1.

<sup>821</sup> Cf. p. II, chap. III, 2.1.

Malgré les avantages liés au statut de victime, qui renvoie l'Angleterre à son rôle d'agresseur criminel, les auteurs écossais durent aussi composer avec l'aura négative qui caractérise, en Europe, la représentation de l'Écosse. Le travail de mise en ordre historique, de justification et même de célébration du royaume est clairement perceptible chez Fordun et chez Bower après lui. Six manuscrits du *Scotichronicon* ont survécu jusqu'à nous, ainsi que quatre versions abrégées et cinq autres incluant la *Chronica Gentis Scotorum* et l'*Annalia (Gesta Annalia)* de Fordun : c'est, pour l'Écosse, une quantité considérable, traduisant l'importance de cet ouvrage<sup>822</sup>. D'autres auteurs médiévaux écossais se tournèrent vers la langue scots pour rédiger leurs œuvres : ce fut le cas de Barbour et de son *Brus*. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Barbour fut suivi par Wyntoun qui élaborait une histoire universelle avec le souci d'y aménager une place pour l'Écosse. La crainte (souvent palpable en France) d'un rapprochement entre l'Angleterre et l'Écosse, notamment du fait de la couronne, contribua aussi à stimuler cette production : entre 1476 et 1478, alors que Jacques III envisageait la création d'une alliance avec l'Angleterre, Blind Harry rédigea *The Wallace*, récit qui célébrait le héros libérateur de l'Écosse et accablait l'Angleterre, ce voisin maléfique (« *fals nacioun that we are nychtbouris to* »)<sup>823</sup>. La pression ne se relâchait pas. Les grandes chroniques écossaises, ces monuments peu accessibles, furent progressivement adaptées pour faire passer leur message *via* des formats plus pratiques.

À partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les *Short Chronicles*, déjà mentionnées, devinrent un relais commode pour diffuser en scots, en français et en latin un sentiment de fierté nationale qui s'accompagnait de dénonciations de la menace anglaise. Brefs et condensés, ces textes réitéraient aussi la différence, la plus grande ancienneté et la supériorité de l'Écosse vis-à-vis de l'Angleterre. Ils vont jusqu'à promouvoir l'ancienneté de l'évangélisation de l'Écosse, qui serait antérieure à l'arrivée des missionnaires du pape Grégoire en Angleterre en 597<sup>824</sup>. On a déjà mesuré la valeur de l'ancienneté et le poids du passé dans le processus d'affirmation identitaire, *a fortiori* comme défense contre un pouvoir rival qui chercherait à revendiquer le rôle d'ancêtre pour légitimer sa domination. Selon Bernard Guenée, l'historien médiéval « n'eut pas simplement le pouvoir de réinterpréter le passé ; il eut celui de le réinventer [...] ». Le passé, au Moyen Âge, était aussi complaisant qu'il était respecté, aussi malléable qu'il

---

<sup>822</sup> D. EMBREE (ed), *Short Scottish Prose Chronicles...*, *op. cit.*, p. 15, voir aussi MAPSTONE S., « The Scotichronicon's First Readers » in *Church, Chronicle and Learning in Medieval and Early Renaissance Scotland*, ed. B.E. Crawford, Edinburgh University Press, 1999, p. 31-55.

<sup>823</sup> BLIND HARRY, *The Bruce and Wallace*, published from two ancient manuscripts preserved in the library of the Faculty of advocates, Maurice Ogle & Co., Glasgow, 2 vols., 1869, t. 2., p. 222.

<sup>824</sup> D. EMBREE (ed), *Short Scottish Prose Chronicles...*, *op. cit.*, p. 20.



était prestigieux »<sup>825</sup>. En cela, les chroniqueurs écossais, d'après Sally Mapstone, se sentaient capables d'altérer et de modifier le propos de sources préexistantes avec une aisance qui dépassait même les normes de l'époque !<sup>826</sup> On retrouve dans ces petits textes aux allures de pamphlets des thèmes et des idées maintes fois défendus.

L'un de ces textes, une *Vraie Chronique d'Escoce*, a pour particularité d'avoir été rédigé en français. On a connaissance de quatre manuscrits de ce document rédigé en 1464. L'un des manuscrits affirme que la chronique avait été transmise (à un propriétaire anonyme) par Bérault Stuart, et rédigée par John Ireland. La provenance de ce texte serait donc à chercher du côté de ces Écossais qui s'installèrent en France de façon permanente au XV<sup>e</sup> siècle. Au-delà de l'afflux de soldats, cette période fut peut-être propice à une meilleure diffusion, en France, des textes écossais. Difficile, encore une fois, de mesurer ce phénomène. Le fait est que cette source contient un passage particulièrement intéressant, dont la présence ne doit peut-être rien au hasard. Outre un récit élogieux de l'expédition de Jean de Vienne en Écosse en 1385 (ce souvenir ne s'était pas perdu), la chronique insiste lourdement sur le rôle de Kenneth MacAlpin, figure royale unificatrice exploitée par le texte pour appuyer l'unité du royaume d'Écosse. Voilà une notion qui, contrairement à celle d'ancienneté, s'était avérée problématique dans la représentation du royaume, notamment sur le continent. Face aux modèles (comme celui de Barthélemy) qui suggéraient l'existence d'une rupture au sein de l'Écosse, la *Vraie Chronique* résuma comme il suit le processus de formation du royaume sous la houlette de Kenneth.

Kyneth, filz de Alpin, lequel estoit roy de l'Escoce sauvage, et chassa tous les Pictes hors du royaume d'Escoce, tant sauvage que anglesche, et demoura le royaume tout Escoçois, supposé qu'il y eust divers langaiges, c'est assavoir, que les uns parlaissent escot anglois, c'est à dire autel langaige qu'ilz parlent en Angleterre, qui estoient Saxons, et les autres parloient l'escot sauvage, qui est pareil au langaige d'Irlande<sup>827</sup>.

On retrouve ici une origine lointaine inscrite dans la portion sauvage de l'Écosse, avant que n'en émerge un royaume où cohabitent différents langages. Les sauvages, comme les Anglais, ont été chassés de ces terres. Cette genèse n'est pas décrite comme une aberration. Elle semble au contraire éclairer un pan peut-être mal compris, en France, de l'histoire du royaume. Le concept central est clair : ce royaume « tout Escoçois » qu'il soit, est un lieu où coexistent « divers langaiges ». Que l'on parle « escot anglois » ou « escot sauvage », c'est ici

---

<sup>825</sup> B. GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident Médiéval*, Aubier Montaigne, Paris, 1980, p. 351-352.

<sup>826</sup> S. MAPSTONE, « The *Scotichronicon's* First Readers » in *Church, Chronicle and Learning in Medieval and Early Renaissance Scotland*, ed. B.E. Crawford, Edinburgh University Press, 1999, p. 31-55, 33-34.

<sup>827</sup> D. EMBREE (ed), *Short Scottish Prose Chronicles...*, op. cit., p. 15.

le recours à un dénominateur commun qu'il faut retenir.

La façon dont la nation écossaise se concevait aux yeux des auteurs écossais médiévaux semble avoir été corrompue et rendue illisible au point de donner, encore aujourd'hui, du fil à retordre aux historiens. La théorie selon laquelle la *Chronica* de Fordun ne visait pas à répandre l'idée d'un royaume affaibli par ses divisions est accréditée hors de la *Vraie Chronique*. Robert Bartlett voit ainsi dans le texte de la *Chronica Gentis Scotorum* la preuve que dans les mentalités médiévales, une « *natio* » pouvait être constituée de plusieurs « *gentes* ». Le cas écossais est particulièrement frappant, étant donné le contraste entre les habitants des *Highlands* et des *Lowlands*, *gens montana* et *gens maritima*. Fordun admettait que le conflit n'était pas automatique entre ces deux groupes, pour peu qu'ils soient bien gouvernés. Selon Robert Bartlett, « l'Écosse de Fordun, avec ses deux races, ses deux langues, mais formant une nation et un royaume incarnait la manière dont se construisait la relation entre origine ethnique et pouvoir politique »<sup>828</sup>. On retrouve une lecture similaire de Fordun chez Alexander Grant : selon lui, la distinction entre *gens montana* et *gens maritima* n'annule pas le fait que ces deux éléments forment une seule « *natio* ». La haine proverbiale de la *gens montana* contre le « *populo quidem anglorum et linguae* » ne désignerait même pas, selon Grant, les *Lowlanders* anglophones, mais le peuple anglais et sa langue, que Fordun différencie de l'anglais parlé en Écosse, qualifié de langage « teutonique »<sup>829</sup>.

Confinés dans (et résolus à défendre) leur propre système, les observateurs français n'étaient peut-être pas en mesure, peut-être pas disposés, à concevoir et à accréditer un autre modèle que le leur. Derrière les jeux de comparaison, après tout, le but suprême de toutes leurs démonstrations visait à promouvoir une supériorité basée sur une *puissance* mesurée de façon objective. Cette conception fluide de la nation permet de mieux comprendre de nombreux éléments évoqués ici et là au gré de notre travail. Ainsi les ambitions impérialistes d'Édouard en Écosse pouvaient composer avec l'idée d'un royaume et d'une couronne englobant sous son autorité des *gentes* différents. Avant que le processus d'affirmation des imaginaires nationaux et le durcissement de la coquille des États modernes ne fassent leur œuvre, il n'était pas avéré, contrairement à l'idée la plus répandue de nos jours, qu'à une nation devait correspondre un espace clairement délimité, une langue officielle et un cadre légal uniforme. Cette perspective s'imposait avec de plus en plus de force dans la France du XV<sup>e</sup> siècle ; mais chaque *gens* avait, encore au XIV<sup>e</sup> siècle, parfaitement le droit de rappeler

<sup>828</sup> R. BARTLETT, « Medieval and Modern Concepts of Race and Ethnicity », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, vol. 31, n°1, 2001, p. 39-56, p. 51.

<sup>829</sup> A. GRANT, « Aspects of National Consciousness in Medieval Scotland »..., *op. cit.*, p. 77.

sa spécificité et son droit à parler sa langue et à respecter ses coutumes, sans que cela induise nécessairement l'idée d'un royaume divisé où régnerait le désordre<sup>830</sup>. Il n'y avait, en tout cas, aucune connexion entre la dimension ethnique et l'homogénéité politique. La variété de situations était très bien illustrée sur les Îles Britanniques, où trois différentes visions se côtoyaient. Dans le pays de Galles du Haut Moyen Âge, l'unité culturelle coexistait avec un monde politique fragmenté. En Écosse, un royaume unifié émergea, sur la base de territoires affichant une grande variété culturelle et ethnique. En Angleterre, le modèle destiné à connaître un ascendant également palpable en France affichait une association étroite entre le royaume et le peuple anglais, produisant *in fine* un puissant mortier unificateur, la « solidarité ethnique et régaliennne » (*regal and ethnic solidarity*)<sup>831</sup>. Comme Alexander Grant, plusieurs historiens ont contribué à sortir le débat historique de l'ornière où il gisait depuis trop longtemps. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il avait atteint un cap critique, la division écossaise s'étant cristallisée dans le débat entre teutonistes et celtisants, parfaite incarnation d'un débat réduit à la tension entre deux polarités antagonistes<sup>832</sup>.

Le système écossais avait conçu ses propres outils de défense. Dans son étude de la *Declaration of Arbroath*, Dauvit Broun croit discerner les signes qui indiquent que les Écossais se définissaient comme un peuple avant tout caractérisé par la soumission à l'autorité de leur roi, ce qui les libérait de tout contrôle potentiellement exercé par un pouvoir étranger. La « doctrine » qui se déploie ici définit les peuples à partir des royaumes souverains, et ne présume pas que les communautés ethniques devraient être politiquement indépendantes. Les nations « étaient des communautés de soumission, pas des peuples liés ensemble par une culture commune ; elles étaient définies par de longues listes de rois, non par de gros dictionnaires ou de récits épiques en langue vernaculaire »<sup>833</sup>. On constate ici un degré de divergence par rapport à un cheminement à la française, où l'autorité du roi (si elle est centrale), s'accompagne à la fin du Moyen Âge d'un processus d'unification, d'uniformisation et d'organisation du royaume et de la société à divers niveaux. On a évoqué la centralité de Paris, le rôle joué par la langue française. Malgré l'intensité des variations et des contrastes au sein du royaume, le modèle français se cherche des lieux de convergence

---

<sup>830</sup> Cf. p. III, chap. V, 1.1.

<sup>831</sup> A. GRANT, « Aspects of National Consciousness in Medieval Scotland »..., *op. cit.*, p. 53.

<sup>832</sup> Sur ces questions, consulter par exemple M. H. HAMMOND, « Ethnicity and the Writing of Medieval Scottish History », *The Scottish Historical Review*, vol. LXXXV, 1 ; n°219, avril 2006, p.1-27, G. W. S. BARROW, *Robert Bruce and the Community of the Realm of Scotland*, Eyre and Spottiswoode, London, 1965, published to Edinburgh Scholarship Online : September 2012, G. W. S. BARROW, *Kingship and Unity, Scotland 1000-1306*, Edinburgh University press, 1981.

<sup>833</sup> D. BROUN, « The declaration of Arbroath: pedigree of a nation? » in G. Barrow, *The Declaration of Arbroath: History, Significance, Setting*, Society of Antiquaries of Scotland, Glasgow, 2003, p. 1-12, p. 11.

fédérateurs. Au sujet de la langue, Léonard Dauphant précise que « les Français ne partagent pas une langue ou une nationalité au XIII<sup>e</sup> siècle, mais, autour du terme français, ils se forgent l'idée d'une communauté linguistique »<sup>834</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les Anglais ont déjà associé sentiment national et usage de l'anglais (c'est d'ailleurs un argument employé pour justifier la conquête de l'Écosse<sup>835</sup>), mais ce n'est que peu à peu que la langue devient un marqueur identitaire : tout en restant un moyen de communication, elle commence à séparer. Selon Léonard Dauphant, il faut aussi regarder du côté de la capitale, du cœur du royaume pour voir ce processus de solidification nationale à l'œuvre :

C'est la capitale qui relie les Gascons aux Picards ou aux Tourangeaux, c'est par son intermédiaire que l'on se reconnaît Français. Le rôle de Paris est considérable. La conscience de l'unité française n'est pas ethnique, mais culturelle et politique. Elle émane du prestige de la grande ville royale, à qui on adresse des déclarations d'amour. C'est par elle que la marge française prend conscience d'elle-même et de sa valeur, devenant un pays<sup>836</sup>.

En Écosse, c'est d'abord le sentiment d'ancienneté et de continuité depuis les origines les plus lointaines qui semble faire recette, qui mobilise l'effort des auteurs et du pouvoir royal. Les rois d'Écosse ne cherchèrent pas, et c'est une notion centrale, à nier leurs propres origines gaéliques. À la manière de la démonstration de Fordun, qui faisait cohabiter *gens montana* associés aux origines et *gens maritima* associés à une forme de modernité tournée vers le continent, la déclaration d'Arbroath met en scène une transition lente, sans rupture brutale. Elle rappelle le caractère continu de la dynastie royale écossaise, assumant totalement ses racines gaéliques<sup>837</sup>. Comme semble le suggérer la *Vraie Chronique*, cela n'empêcha pas, en parallèle, l'idée d'une identité « écossaise » de faire son chemin. Cette scoticisation est perceptible dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En 1180, cette résolution apparaît visible dans les chartes royales, ne spécifiant plus les différentes origines des personnes concernées, mais les désignant communément sous le nom de « *all the good men of the [king's] whole land* » : toutes les bonnes gens de la terre du roi<sup>838</sup>. De son côté, Dauvit Broun illustre son argumentaire, qui va dans le même sens, en sollicitant une source intéressante, la *Chronique de Melrose*. Cette dernière, qui couvre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, a en effet pour particularité d'assimiler les « Scots » (Écossais) aux populations gaéliques du nord de la Forth. Les moines

---

<sup>834</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 254.

<sup>835</sup> Cf. p. II, chap. IV, 2.3.

<sup>836</sup> L. DAUPHANT, *Géographies...*, *op. cit.*, p. 99.

<sup>837</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.1.

<sup>838</sup> A. GRANT, « Scotland's 'Celtic Fringe' in the Late Middle Ages : The Macdonald Lords of the Isles and the Kingdom of Scotland », p. 118-142 dans *The British Isles 1100-1500, Comparisons, Contrasts and Connections*, edited by R. R. Davies, John Donald Publishers Ltd, Edinburgh, 1988, p. 119-120.

qui rédigèrent ces pages ont quant à eux le sentiment d'être anglais, de vivre sur des terres anglaises et dans le royaume des Écossais (« ... *in the land of England, and in the kingdom of the Scots* »). Pourtant, la dernière section de la chronique (entre 1285 et 1291) présente un changement étonnant, puisque les moines de Melrose commencèrent alors à se percevoir eux-mêmes comme « Scots ». À leurs yeux, le terme « Scot » avait perdu ses associations culturelles exclusives. Ils étaient désormais « Scots » (écossais, donc) parce que ce mot embrassait à présent la totalité des sujets du roi d'Écosse<sup>839</sup>.

On ne va pas s'aventurer beaucoup plus loin dans ce domaine, par ailleurs passionnant<sup>840</sup>. Le fait est que ce modèle, qualifié par Alexander Grant de système hybride<sup>841</sup>, ne semble pas avoir émergé indemne des jeux de représentations entre la France et l'Écosse. Les spécificités liées au modèle écossais que nous avons résumées ici très brièvement n'apparaissent pas dans notre corpus, et la meilleure visibilité de ces sujets repose en grande partie sur une historiographie encore très récente.

Jusqu'ici, nous avons mesuré l'ampleur des similitudes entre la France et l'Écosse, notamment dans l'approche structurelle et thématique des mécanismes de fond liés à l'émergence des identités nationales. Certes, ces dynamiques adoptaient une composante hautement spécifique, condition *sine qua non* de l'entreprise de définition : l'imaginaire national identifie, distingue. Entre la France et l'Écosse, ces dynamiques étaient toutefois capables de se compléter et de se soutenir mutuellement : il s'agit là de l'un des points les plus importants de notre étude. Cela ne signifie pas que des tensions, rivalités et tentatives de hiérarchisation n'étaient pas aussi à l'œuvre. Deux éléments doivent être pris en compte pour expliquer ce sentiment d'*incompréhension*, sur lequel notre travail semble pourtant s'être achevé. D'une part, il faut garder en tête la tendance marquée de la prose polémique française à la quête d'affirmation. Celle-ci se conjugait d'abord contre l'Angleterre, visait en premier lieu à dresser un rempart rassurant face à des crises et des doutes qui ébranlaient le royaume. Le processus de clarification de l'imaginaire français s'ancrait aussi dans une conception providentielle du destin national, dans une centralité outrée. Géographie, piété, richesse, puissance, beauté... La France ne peut tolérer aucun rival, aucun égal. Impossible, dans ces conditions, de s'attendre à un regard sur l'extérieur, sur l'allié, qui soit vraiment ouvert ou bienveillant. Pas de faux procès ou d'attentes déplacées ici : une telle approche serait, dans le

<sup>839</sup> D. BROUN, « The declaration of Arbroath... », *op. cit.*, p. 12.

<sup>840</sup> À ce sujet, voir notamment l'article de M. H. HAMMOND, « Ethnicity and the Writing of Medieval Scottish History », *op. cit.*, p.1-27.

<sup>841</sup> A. GRANT, « Scotland's 'Celtic Fringe' in the Late Middle Ages... » *op. cit.*, p. 120. M. H. HAMMOND, « Ethnicity and the Writing of Medieval Scottish History », *op. cit.*, p.1-27.

contexte de la fin du Moyen Âge, largement anachronique ; après tout, le poids des rivalités et des jeux de coudes identitaires dans le contexte de l'Europe du XXI<sup>e</sup> siècle a-t-il été dépassé ? Le « complexe de supériorité » français, composante ordinaire du nationalisme, pouvait aussi se manifester dans la création de liens pacifiques avec des puissances étrangères. En organisant autour de lui un réseau d'amitiés, le royaume validait à l'échelle européenne son statut de centre de gravité, se créait un réseau. À la fin du Moyen Âge, l'influence qu'un royaume pouvait exercer hors de ses frontières (par le biais de la diplomatie) était déjà perçue comme un moyen d'étendre et de mesurer sa puissance<sup>842</sup>. En suivant des principes similaires, cette importance prêtée à l'influence internationale visait aussi à promouvoir l'image de l'Angleterre comme pouvoir isolé, haï de ses voisins.

En dehors de l'espace codifié de la diplomatie, les auteurs français ne sentaient pas le besoin de ménager leurs partenaires, *a fortiori* lorsque le rapport de force semblait pencher en leur faveur. Par contraste, le ton suppliant d'Alain Chartier, au XV<sup>e</sup> siècle, se faisait le reflet d'un pouvoir malmené, qui avait besoin de compter sur ses appuis. En règle générale, le réflexe du discrédit jeté sur l'extérieur permettait par contraste de rehausser la valeur de l'environnement national et familial. Il ne fallait – il ne faut pas – attendre des observateurs continentaux un jugement empathique ou tolérant à l'égard de l'allié écossais. Pire, on peut s'attendre à ce que les failles (ou ce qui peut être interprété comme tel) soient volontairement repérées et appuyées. Du climat hostile à la proximité avec les Anglais, en passant bien sûr par la sauvagerie et la pauvreté qui vérolent le pays, tout ce sur quoi peut s'imprimer un sentiment de supériorité est mis à profit<sup>843</sup>.

Voilà pour le premier point. Le second touche à l'architecture mentale qui autorisait à la fois la communication entre les alliés et rendait possible la comparaison. Le système de représentation que nous avons étudié affiche un grand nombre d'inconnues, de contrastes et d'évolutions selon le point où l'on se situe dans l'espace et le temps. Dans ce vaste univers de formes, pourtant, il est possible de dégager un faisceau de thèmes fondamentaux, un métacadre. De même qu'un espace de rencontre était aménagé dans le dialogue diplomatique,

---

<sup>842</sup> Cf. p. I, chap. II, 2.3.

<sup>843</sup> Derrière ces évaluations françaises critiques, on peut déceler certaines des caractéristiques propres au sentiment national écossais (dont les spécificités furent ignorées). Adrian Hastings affirme par exemple que « ce furent deux choses qui la [l'Écosse] transformèrent en nation au fil des siècles : tout d'abord la lutte contre la domination du roi d'Angleterre, mais aussi le lent impact de la formation d'un État similaire au modèle anglais, dans un territoire défini. Les deux vont ensemble. C'est parce que l'Écosse était si semblable à l'Angleterre qu'elle fut en mesure de résister à l'Angleterre avec succès. Mais le facteur territorial est tout aussi important. Partager une terre et un roi créa la nation. L'Écosse, plus encore que l'Angleterre ou la France, représente le triomphe de la territorialité sur l'ethnicité dans la construction du sentiment national », dans A. HASTINGS, *The Construction of Nationhood, Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge University Press, 1997, p. 71.

de même ce métacadre rend possible le phénomène de comparaison et par extension de hiérarchisation. Ce logiciel facilite l'émergence de l'étrangeté, la mesure de la distance, tout cela après avoir au préalable facilité la création d'un environnement propice à l'établissement d'une proximité. Ce paradoxe ne semble pas si incohérent, si l'on se représente l'équilibre des relations entre la France et l'Écosse comme un jeu d'attraction et de rejet indissociables, un appareil magnétique.

L'idée d'une force de gravité capable d'assurer le maintien d'un système constitué d'une myriade d'entités distinctes autour d'un axe central résume assez bien la façon dont se construit le regard français sur l'Écosse. En garantissant l'équilibre du système, elle empêche sa dispersion ou son éclatement. En maintenant les éléments qui le composent à distance les uns des autres, cette force limite le risque de « collision » (d'invasion, de confusion), mais autorise aussi l'existence de relations privilégiées. À certains égards, cette représentation n'est pas sans rappeler les théories de l'équilibre des pouvoirs théorisées par Nicolas Oresme lorsqu'à défaut de paix universelle, il cherchait à déterminer le type de rapport que des royaumes européens par nature antagonistes pouvaient espérer entretenir les uns avec les autres ; un prudent *statu quo*<sup>844</sup>.

Cet ordre pouvait aussi se plier aux exigences des discours nationaux. Revendiquée en France, la notion de centralité pouvait non seulement s'accommoder, mais se nourrir de « satellites ». Ces régions périphériques sont à la fois intégrées à une zone d'influence et reléguées dans des confins où les qualités associées à la France sont largement érodées ou hors d'atteinte. La conceptualisation des marges complète et renforce aussi la cosmographie française. À la manière du chevalier errant quittant la ville et le château pour aller se confronter à la forêt périlleuse, la lisière écossaise révèle par contraste le rôle que s'octroie la France, la valeur de ses représentants. Ce système et ses variations transpirent dans la littérature médiévale. Ce processus consacrait une forme de domination symbolique tout en élaborant une implacable hiérarchie. On ne sera pas étonné, dès lors, de constater qu'au sujet de l'Écosse, la notion d'éloignement, de confinement aux périphéries lointaines du monde ait pu jouer un rôle prégnant. Malgré la présence écrasante de ce rapport de force, c'est aussi l'adhésion des auteurs et du pouvoir écossais à ce grand système qui permettait au royaume d'être (plus ou moins) visible, légitime, intégré, connecté.

Pour bénéficier des avantages fournis par ce cadre, les chroniqueurs écossais, issus de

---

<sup>844</sup> Cf. p. I, chap. II, 1.3.

l'élite lettrée de la société des *Lowlands*, manipulent des concepts et des images, un langage capable d'être entendu en Angleterre, en France, à Rome. Après tout, certains des principaux chroniqueurs écossais (Bower notamment) avaient séjourné et étudié à Paris. Cette connaissance de l'appareil mental et polémique en usage permettait à Walter Bower et ses pairs de combattre à armes égales. Il sait ce sur quoi il faut insister, quels pièges il faut éviter. Il maîtrise les règles tacites et contribue, à son niveau, à renforcer ce système en en devenant lui-même un contributeur. L'un des éléments les plus frappants de ce métacadre était hérité de l'Antiquité et touchait à l'opposition entre sauvagerie primitive et culture, reflet d'une société développée, civilisée. Excellent outil de comparaison, capable d'asseoir l'ancienneté des peuples, mais aussi de mesurer leur progression dans le temps, les auteurs écossais y eurent naturellement recours. Au gré de développements que Fordun ne pouvait peut-être pas anticiper, cet appareil semble s'être progressivement retourné contre ses architectes. Réorientée par les historiographes anglais comme Barthélemy pour revendiquer l'introduction de la civilisation dans un territoire sauvage, la vision d'une Écosse irrémédiablement divisée semble avoir aussi fait son chemin en France. Dans ce contexte, l'adhésion d'une partie du royaume et de la société aux canons continentaux ne suffit pas. Seules, les *Lowlands* ne permettent pas à l'Écosse de revendiquer une place parmi les grands pouvoirs occidentaux. Le royaume d'Écosse était plus vaste, et les observateurs étrangers ont conscience de l'importance des *Highlands* dans l'histoire et dans le maintien du royaume, quoique les mots leur manquent. De toutes les forteresses écossaises, seules les collines et les bois de la sauvage Écosse sont en mesure de tenir le pouvoir anglais en respect. Les Écossais ont une dette et un lien séculaire avec cet espace qui, lui, échappe aux normes respectables, aux outils de mesure de l'appareil de représentation. Cet espace prend alors des allures de non-lieu ou de pure négation des valeurs positives. L'obscurité, le monstrueux, le diabolique s'insinuent. Au-delà de la curiosité qu'ils suscitent, de l'aventure qu'ils appellent, les déserts d'Écosse deviennent des espaces d'exclusion, employés comme autant de contre-exemples ou d'avertissements à l'attention des observateurs français. Impossible à définir, c'est pourtant cette frange qui prend l'ascendant ; c'est cette présence qui caractérise et traduit le mieux l'expérience particulière des Français à l'étranger. Derrière le désert, de nombreuses notions s'agitent : il est à la fois l'indicible qui caractérise l'incapacité à appréhender l'altérité en s'extrayant de ses propres outils de représentation. Il peut aussi être l'expression d'une ignorance, ou d'un lieu manifesté, mais encore inconnu. Il s'insère, on l'a vu, dans la construction hiérarchisée du monde : il est associé aux marges et à ses mystères, mais aussi, de manière plus pragmatique, à la pauvreté, à la mauvaise gestion politique. Il entretient



surtout des relations étroites avec la notion de sauvagerie, expression ultime de la déchéance des royaumes, et dont la France doit se garder.

La présence du désert, en Écosse, fixe le principal écueil sur lequel se déchire sa représentation. Le royaume n'est pas cohérent, et des forces contraires s'y affrontent. L'Écosse n'est ni une entité sauvage et primitive ni un royaume contrôlé et cultivé. Cet entre-deux suffit à rompre l'idéal d'ordre et d'harmonie, si central dans les représentations de la France. On repense à l'image du royaume-jardin, cultivé et protégé par le roi qui le fait fructifier et qui le protège à l'aide d'une clôture protectrice. En comparaison, et malgré la tentative remarquable de mise en ordre élaborée par Fordun et reprise par Bower, le royaume d'Écosse a des allures de terrain vague, de champ seulement à moitié cultivé. Il n'est pas défendu, puisqu'en cas d'attaque on l'évacue pour se cacher dans les bois, en détruisant tout derrière soi pour ne rien laisser aux envahisseurs. À l'exception de quelques forteresses emblématiques, le bâti y est précaire et temporaire ; les villes sont ouvertes, les délimitations imprécises. Le royaume subsiste ainsi, plus mort que vif, ravagé. On repense à ces déserts français, produits de la guerre, qui présentaient un portrait similaire à une échelle locale. Des routes qui s'effacent, des murs qui s'écroulent... En Écosse, l'harmonie ne règne pas (en témoigne sa pauvreté), et les auteurs français vont jusqu'à prophétiser un développement toujours plus inquiétant. La sauvagerie, on l'a vu, a tendance à s'étendre, à reprendre ses droits, comme la forêt qui grignote petit à petit les terres en friche. Au destin lugubre de ce royaume s'associent les réminiscences d'un âge d'or désormais perdu, autre référence familière de la représentation dont l'usage est lui aussi retourné contre l'Écosse.

Ces conclusions nous conduisent vers un bilan nuancé, dont les échos résonnent dans d'autres documents, qu'il n'est peut-être pas trop tard pour citer. *La Manekine*, roman écrit par Philippe de Beaumanoir (1246-1296) raconte comment un roi de Hongrie fit la promesse à sa femme mourante de ne se remarier qu'à une femme qui lui ressemblerait. Devenu veuf, ses barons le pressent de se remarier, mais il ne trouve nulle part de femme qui lui convienne, et finit par tomber éperdument amoureux de sa propre fille, Joïe. Cette dernière se tranche la main, refusant qu'elle soit donnée à son père. Elle est ensuite sauvée par le sénéchal du roi et prend la fuite à l'aide d'une barque. Elle aborde en Écosse et rencontre le roi du pays qui l'épouse. Quelques mois après, le roi doit s'absenter et Joïe met au monde un fils. Sa belle-mère, qui la déteste, substitue à la lettre annonçant la bonne nouvelle au roi un message disant que sa femme a accouché d'un monstre. Le roi ordonne d'attendre son retour, mais sa mère échange à nouveau la lettre contre une autre ordonnant qu'on brûle Joïe et son fils. Cette

dernière doit à nouveau s'enfuir et arrive finalement à Rome. À son retour, le roi découvre la supercherie, fait enfermer sa mère et part à la recherche de sa femme. Au bout de sept ans, il arrive à Rome en même temps que le vieux roi de Hongrie accablé de remords. Tous se reconnaissent et, miraculeusement, la main coupée de Joïe est retrouvée dans le corps d'un poisson dans une fontaine, et remise en place par le pape<sup>845</sup>. Ce roman, tout comme le *Meliador*, offre une image positive de l'Écosse, qui sert d'asile à l'héroïne fuyant la Hongrie, salie par le vice de son monarque. Le roi d'Écosse, qui siège alors à Berwick, est dressé en image vivante de bonté et de vertu. Pourtant le refuge se transforme en piège mortel et c'est à Rome qu'a lieu la réconciliation véritable, c'est là que la Manekine retrouve son intégrité physique, la paix du corps et de l'esprit : c'est à Rome que l'harmonie et la justice règnent et triomphent. On en revient ainsi à l'image schématique d'un monde posé sur une armature inamovible. Quoique les liens de l'Écosse avec les centres lumineux du pouvoir et de la spiritualité occidentales soient indéniables, elle ne peut s'extraire de sa périphérie, de ce halo où les valeurs décroissent, où la beauté même du monde s'affadit progressivement.

## CONCLUSION

Contrairement à la manière dont les polémistes français attaquèrent l'Angleterre, les représentations de l'Écosse produites en France ne visaient pas tant à saper la légitimité d'un partenaire qu'à réaffirmer une différence. La construction de cette différence se nourrissait, paradoxalement, de la grande (trop grande ?) proximité entre les deux alliés. Cette dernière ne pouvait toutefois pas se cantonner à une courtoisie un peu froide, à une évaluation neutre. Quoique le processus d'unification géographique, culturel et linguistique français soit bien loin d'avoir abouti à la fin du Moyen Âge, la variété de l'Écosse, elle, est ramenée de façon commode à un conflit manichéen entre sauvagerie primitive et civilisation. L'Écosse est transformée en outil conceptuel au service d'une démonstration. Son état conforte à la fois le statut privilégié de la France et porte un message d'avertissement. Si s'extraire de la sauvagerie est une chose, la guerre et la division sont propices à son retour. La critique de l'Écosse en France peut se lire à l'aune de l'impérieux besoin d'affirmation qui caractérise le discours de propagande. La France avait, de plus, besoin d'afficher sa distance à l'égard d'un allié qui était devenu, au XV<sup>e</sup> siècle, aussi vital que menaçant. Au fond, la critique de l'Écosse n'avait d'égal que sa visibilité et son poids, passant du mépris des sources du XIV<sup>e</sup> siècle à un sentiment de crainte plus affirmé au XV<sup>e</sup> siècle. On repense à Thomas Basin, prêtant au

---

<sup>845</sup> PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *La manekine*, Roman du XIII<sup>e</sup> siècle mis en français par Christiane Marchello-Nizia, Paris, éditions Stock Moyen Age, 1980.

« cœur sauvage des Écossais » les plus terribles intentions ; rien de moins que l’extermination de la noblesse de France<sup>846</sup>. Il n’est pas ici question de voir dans la dureté du verdict rendu contre l’Écosse la preuve de sa faillite, au contraire<sup>847</sup>. La critique de l’Écosse pouvait néanmoins s’appuyer sur les commentaires désobligeants produits durant le XIV<sup>e</sup> siècle, sur une historiographie écossaise déformée ou influencée par des auteurs plus ou moins hostiles, ainsi que sur d’indépassables généralités enracinées dans une réalité géographique exploitée par le discours de propagande. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le chroniqueur écossais Buchanan<sup>848</sup> sentait encore le besoin de se prononcer contre l’idée selon laquelle « dans régions glacées du monde les hommes sont aussi privés de littérature, de culture et de toute activité intellectuelle qu’ils le sont du soleil »<sup>849</sup>. Souvent instrumentalisée, l’Écosse n’avait pas fini d’être réduite à ses paradoxes, d’être ramenée et résumée à ses contrastes. Dans un environnement mental qui faisait la part belle à l’uniformisation, à la clarté sans équivoque, à l’équilibre et à l’harmonie, une telle inclinaison ne pouvait être que préjudiciable.

Les représentations de l’Écosse, ainsi fixées au Moyen Âge, ne furent pas davantage caractérisées par leur renouvellement au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1558, Étienne Perlin, « étudiant à l’université de Paris », présenta à la sœur de Henri II, dont le fils venait d’épouser Marie Stuart, une *Description des Royaulmes d’Angleterre et d’Escosse*. Ce texte ne fait que renforcer de façon visible l’ensemble des tendances relevées plus tôt, mais intègre aussi une troublante nouveauté.

Après une présentation remarquable de l’Angleterre, l’auteur adjoint une description, deux fois plus brève, de l’Écosse. On retrouve pour commencer l’effet de comparaison, toujours défavorable à l’Écosse, présentée comme la petite sœur misérable de son puissant voisin. L’Écosse, royaume « pardela l’Angleterre » est « fort froid et septentrional », et « encore plus froid que l’Angleterre ». Elle est une des « parties de maieure Bretaingne, laquelle Bretaingne est divisée en en deux parties ». « Autrefois », dit Perlin, « ces deux

---

<sup>846</sup> Cf. p. II, chap. IV, 1.3.

<sup>847</sup> « En 1500, la dynastie royale avait fait son chemin jusque sur la scène européenne, était devenue membre du club des monarchies d’Europe occidentale, avait mis en place des mariages avec cette élite plutôt qu’avec sa propre aristocratie, et avait fait la promotion d’un culte de la monarchie conçu à la fois pour un usage domestique et extérieur. Les relations diplomatiques de l’Écosse, qui avaient entièrement gravité au quatorzième siècle autour de l’hostilité anglo-écossaise et sur la coopération militaire et politique franco-écossaise, devinrent plus fluides et complexes. Au début du quinzième siècle, la perspective d’une suprématie anglaise établie par le biais d’une conquête militaire était une idée révolue », dans M. BROWN, S. BOARDMAN, « *Survival and Revival : Late Medieval Scotland* », J. WORMALD (ed.), *Scotland, A History*, edited by Jenny Wormald, Oxford University Press, 2005, p. 83.

<sup>848</sup> Voir GEORGE BUCHANAN, *The History of Scotland*, translated from the Latin, with notes, by James Aikman, published by Blackie and Archibald Fullarton, Glasgow, 4 vols., 1827.

<sup>849</sup> D. EMBREE (ed), *Short Scottish Prose Chronicles...*, op. cit., p. 7.

royaulmes n'estoit qu'un : mais ont esté divisées par guerre ». L'Écosse a hérité de la moitié de la Grande-Bretagne « qui est la pire ». Il procède à une intéressante comparaison : « Prenons le cas que l'Angleterre soit Paris, l'Escosse soit les faulxbourgz Saint Marceau : la ville vault trop mieulx que les faulxbourgz, aussi vault trop mieulx l'Angleterre que l'Escosse »<sup>850</sup>. L'Angleterre est associée à un prédateur, et comme « les gros veullent mangers les menus : aussi les ravisseurs Roys d'Angleterre n'estans contens de leurs limites ont voulu invader et conquerer le pays ». Les Écossais, eux, « parlent comme les Anglois, ou pour le moins n'y a pas grande différence et distance telle, qu'il y a de la langue des Normands à celle des picards ». Quant au pays, il est « asses pauvre en or et en argent ». Les terres labourables « ne sont gaire bonnes et la plus part du pays est désert ». Du royaume, on dit qu'il « est grand de circuit : mais on l'appelle petit de terres habitables, c'est à dire qu'il y a beaucoup de meschantes terres vagues non labourées : mais le pays est petit quant est au circuit des villes et villages »<sup>851</sup>. On note aussi la résurgence dans ce texte de la vision d'une alliance entre la France et l'Écosse capable d'abattre l'Angleterre, à condition bien sûr que les Français s'en chargent... « Si par Escosse trente mille François entroyent en Angleterre, mesteroyent le pied dessus le ventre de toute l'Angleterre ». Si les Anglais ne s'étaient avisés de s'allier avec l'Empire (en créant ainsi une « contre-alliance »), « on les meteroit eulx & leurs pays tout en pouldre »<sup>852</sup> !

Des Écossais, on apprend qu'ils sont « asses hardis et chevalereux », mais qu'ils ont peu d'armes de bonne facture, et leurs armures ainsi que leurs grands chevaux leur viennent de France. Leurs maisons « sont mal basties & proportionnées », ils ont grande foison de « veaux & vaches », mais « en icelui lieu n'y a point de vignes, & le vin y est fort cher : mais usent de biere lesdictz Escossois, godalles & alles (good ales et ales) avec force laict »<sup>853</sup>. Le royaume compte douze évêchés, et un archevêché à Saint Andrews. « Leurs capitale ville est appelée en Escossois Ennebreoc, en François Lislebourg, laquelle est grande comme Pontoyse, & non point d'avantage, à raison aussi que austrefois a esté bruslée des Anglois ». Le royaume compte aussi « quelques autres portz de mer [...] & autres plusieurs petites villes et bourgades »<sup>854</sup>.

---

<sup>850</sup> ETIENNE PERLIN, *Description des Royaulmes d'Angleterre et d'Escosse*, composé par Maistre Estienne Perlin, François Trepeau, Paris, 1558, p. 25-27.

<sup>851</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>852</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>853</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>854</sup> *Ibid.*, p. 30.

L'ensemble de cette description fait écho aux documents mobilisés au cours de cette étude. On retrouve d'ailleurs des témoignages également similaires produits ailleurs en Europe durant la même période, par exemple dans la bouche de l'Italien Paul Jove<sup>855</sup>. Les références arthuriennes et fantastiques ont fait leur temps, mais un nouvel angle d'approche est clairement adopté ; un traitement infantilisant et paternaliste de l'allié auquel les textes produits entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ne s'étaient pas adonnés. Il faut noter « qu'il y a quelque sauvage en quelque contrée d'Escosse », mais « de iour en iour le pays se fortifie & se répare et devient melieur de iour en iour ». L'Écosse serait-elle en passe de s'extraire de sa sauvagerie proverbiale ? Si cela est vrai, c'est au roi de France qu'elle le doit. Etienne Perlin clôture sa présentation par une apostrophe lourde de sous-entendus :

O bien heureulx te doibs tu estimer Royaulme d'Escosse d'estre favorisé, nourry, entretenu comme l'enfant sus la mamelle du trespuissant & magnanime Roy de France, le plus grand seigneur de tout le monde & et monarque future de toute la machine ronde : car sans lui tu feusse en cendre mis, & et le pays gaste, & ruiné par les Angloys<sup>856</sup>.

À sa manière, ce passage représente peut-être le vrai basculement qui, dans les rapports entre les deux alliés, allait conduire à la rupture de la Vieille Alliance. Il n'y a plus d'équilibre des forces ici, plus de complémentarité. Il n'y a même plus l'illusion d'une égalité des rapports. La France, dans toute sa munificence, a pris la petite Écosse par la main, l'a sauvée de l'Angleterre et la guide progressivement sur un chemin qu'elle a tracé pour l'extraire de sa sauvagerie ancestrale. Cette dernière n'est plus une menace, seulement l'expression d'une erreur à corriger, d'un retard manifeste. La rhétorique de Barthélemy, qui associait jadis ce processus avec l'influence anglaise, semble avoir été complètement récupérée par une France désormais bouffie de suffisance, libérée de toutes ses craintes. Notons que même dans la société des *Lowlands*, cette perception finit par obtenir gain de cause, consacrant ainsi la rupture entre les deux faces de l'Écosse<sup>857</sup>. Quand le pouvoir français en aura l'occasion, il en finira pour de bon avec l'Angleterre, en mettant à profit son petit pied-à-terre britannique. La

<sup>855</sup> « L'autre partie, du tiers moindre qu'Angleterre et qui enclost la forest caledonienne ; est appelee Escoce [...]. Ceste Escoce ayant peu de ports & peu de bonnes villes & portant horreur par ses forests & froidures ; approche peu à l'humanité & civil entretien du reste des autres nations : mais Angleterre, florissante sur toutes Isles, par le voisinage de terre ferme, par plus benigne temperie du ciel, & par l'abondance des metaux & du bestail [...]. Les Anglois & Escossois usent d'une langue presque semblable : qui n'est pas gueres differente à l'Allemande », dans JOVIO PAOLO, *Histoire de Paolo Iovio comois, évesque de Nocera, sur les choses faictes et avenues de son temps en toutes les parties du Monde*, traduites de latin en françois et revues pour la troisième édition par Denis Sauvage, chez Gilles Beys, Paris, 1581, p. 194.

<sup>856</sup> ETIENNE PERLIN, *Description des Royaulmes...*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>857</sup> « Il est aussi tristement vrai que la société dominante de l'après Réforme redoutait et méprisait de plus en plus l'ethnicité des Highlands, comme les Anglais qui considéraient depuis longtemps les Gallois et les Irlandais comme des barbares. En pratique, l'Écosse vira brutalement de bord pour devenir un État mono-ethnique doté d'une bordure coloniale gaélique, tout comme l'Angleterre était devenue un État mono-ethnique doté d'une bordure coloniale galloise », dans A. HASTINGS, *The Construction of Nationhood...*, *op. cit.*, p. 71.

couronne française ne se borne plus à fixer et à garder les limites de son domaine, elle a vocation à régner sur le monde. En cela, elle souscrit elle-même à la logique prédatrice énoncée par Étienne Perlin un peu plus tôt. Après tout, n'est-il par naturel de constater que « les gros veulent mangés les menus » ?

Sans prétendre tirer (par surprise) de cette dernière partie de notre développement l'une des clés permettant de comprendre la dislocation de l'Alliance, l'étude de ces systèmes de représentation nous ramène à une observation fondamentale de Paul Zumthor<sup>858</sup>. Comme lui, on constate que « l'homme du Moyen Âge ne cesse d'être tenté par les séductions du dehors, spatial ou temporel ; mais il y résiste, par effroi ou par gêne ». Dans les rapports entretenus avec l'Écosse à la fin du Moyen Âge, cette posture française semble admise. Mais, « vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cette résistance, amollie par la multiplicité même des découvertes géographiques finit par céder ». D'autres horizons, plus exotiques que les confins écossais, se sont révélés à l'œil des explorateurs européens. Cette entreprise a toutefois conduit à un durcissement. Tandis que « de peur en peur, il se répandait à travers l'étendue, l'Européen a tenté de se cuirasser dans les valeurs qu'il sentait ou croyait lui être propres ». Dans le sillage direct des structures mentales que l'on a vues se mettre en place à la fin du Moyen Âge, d'abord à l'échelle nationale (comme réflexe de défense), mais très vite étendue à celle des partenaires internationaux (comme outil de renforcement et de hiérarchisation), le XVI<sup>e</sup> siècle produisit quelque chose de nouveau. Au chevalier errant, vainqueur de l'espace, succéda un esprit de conquête et de domination vorace. Alors que ces valeurs « semblent avoir fourni la preuve de leur absolue supériorité », on voit l'Européen, « à cause et en vue d'elles, se muer en prédateur, fondre sur tout espace comme sur sa proie. Il s'en amuse, il triomphe à la manière des antiques vainqueurs romains ». Face à un allié qui assumait de plus en plus aisément un rôle paternaliste et dominateur, dans un contexte international où les alliances séculaires et la notion de permanence ne constituaient plus un horizon de référence rassurant, l'équilibre instable dans lequel la relation franco-écossaise avait réussi à se maintenir durant plusieurs siècles s'apprêtait à basculer.

---

<sup>858</sup> P. ZUMTHOR, *La Mesure du monde...*, op. cit., p. 262.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour percevoir les enjeux véritables de l'Alliance, il était important de la mesurer avec un certain recul. La replacer dans son contexte, dans un environnement politique, culturel, mental, qui n'est pas le nôtre, mais dont la dimension systémique permet de livrer une lecture cohérente. On peut énumérer les constats et les résumés qui ne semblent plus vraiment tenables au terme de ce travail. Sans être entièrement inexact, leur caractère limité, réducteur, porte préjudice à un sujet beaucoup plus dense et foisonnant que ces raccourcis ne le laissent penser. L'Alliance franco-écossaise ne peut pas être résumée à une banale alliance militaire. Sa portée et ses fonctions dépassaient largement la réduction à l'adage professant que « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Aucune étude historique sérieuse et approfondie ne peut se satisfaire d'un tel poncif. Il faut aussi réviser les deux grands types de conclusions formulées à l'égard de l'Alliance. Dans les deux cas, ces observations résultent d'une approche partielle et anachronique. La célébration d'une grande amitié entre les nations de France et d'Écosse, d'abord, a sa source dans un constat superficiel reposant sur le corpus diplomatique de la Vieille Alliance. À sa façon, cette vision traduit la puissance et l'influence souvent négligée de ces sources : ce sont les traités qui ont fait de l'Alliance, un accord malléable fait de principes plus ou moins respectés, un objet en apparence uniforme, une « chose » capable d'être nommée et définie. En présentant l'Alliance comme une structure capable de transcender le temps et les aléas de la politique, en occultant volontairement tous les aspects abrasifs et sensibles, les diplomates français et écossais contribuèrent, ensemble, à donner de l'Alliance une image parfaite. Ils avaient produit, consciemment, une représentation de l'Alliance aussi simple que percutante, sous la forme d'un dispositif concret et inaltérable. Érigée en monument, l'Alliance pouvait sembler inchangée ; son idée se maintenait même lorsqu'elle était marginalisée dans les faits (par exemple durant la période 1357-1371, ou dans les années 1470). Il en résulte une représentation idéale au point de voiler encore nos regards contemporains, ou de nous inciter à rejeter en bloc ce volet théorique, beaucoup trop trompeur, trop immaculé. Il s'agit du second raccourci à éviter. Il est tentant, après avoir percé le voile diplomatique, d'évaluer l'alliance de manière trop critique. Une fois encore, il faut se méfier des attentes, des projections anachroniques. Les auteurs du XV<sup>e</sup> siècle ramenèrent souvent l'Alliance à quelques échecs militaires. Plutôt que de renchéris, il m'a semblé intéressant de chercher à comprendre pourquoi le récit avait été construit de la sorte.

En repartant de zéro, ou presque, il apparaît que l'Alliance servait un certain nombre



de fonctions, parfois subtiles. Entre la France et l'Écosse, elle permettait d'aménager une zone de rencontre neutre, un point de convergence pensé à partir d'une poignée de notions positives et fédératrices. Sur ce terrain aménagé par la diplomatie, les rois de France et d'Écosse, mais aussi leurs ancêtres et leurs successeurs, leurs sujets et leurs royaumes, pouvaient communier dans une amitié qui se traduisait par leur adhésion à des principes communs. L'amour forme l'assise de ce discours, un amour rendu possible par la conscience d'appartenir à une même communauté spirituelle, et par extension à une même famille. L'Alliance avait pour programme l'établissement et la défense de la paix, valeur noble et sacrée, étroitement associée au dessein de Dieu. Cet état, le meilleur qui soit, garantit ensuite la prospérité et la tranquillité des royaumes qui peuvent y communier. Empreint de spiritualité, le verbe diplomatique de l'Alliance évite les mots du conflit. Au contraire, il s'agissait d'empêcher l'effusion de sang chrétien, d'adopter une posture strictement défensive. Quand l'âge des déchirements aura été dépassé, les royaumes pourront fructifier sans avoir à redouter leurs voisins. Unifiée dans la tranquillité et la richesse, la puissance coalisée de l'Occident chrétien pourra alors se tourner contre le seul ennemi véritable, la foule menaçante des païens tapis derrière ses frontières.

Ce programme de l'Alliance doit être vu pour ce qu'il était : une déclaration d'intention, un vœu solennel formulé devant la communauté chrétienne dans son ensemble. On commence à mesurer ses véritables apports dans le domaine politique, au sein de ce qui allait devenir l'Europe des États. Les royaumes, pour commencer, devaient se reconnaître mutuellement leur droit à exister dans une communauté soudée par des principes moraux universels. Il y avait là une culture, un patrimoine commun capable d'être apprécié jusqu'à Rome, c'est-à-dire au-delà de l'Alliance *stricto sensu*. La prise à partie du trône apostolique, son arbitrage, était toujours un enjeu central. On se souvient des lettres envoyées par le roi d'Angleterre au pape afin de justifier une autorité naturelle sur l'Écosse, mais aussi des documents envoyés en retour à Rome depuis l'Écosse. La *Declaration of Arbroath* illustre bien ce type de démarche. Dans le cadre diplomatique de l'Alliance, les royaumes étaient des acteurs autonomes, anciens, définis. Le caractère vénérable de l'Alliance ne devait rien à une forme de nostalgie sentimentale ou au hasard. Il traduisait une anxiété, des doutes. Il répondait à un besoin de sécurité. Si les royaumes donnent de la voix, se manifestent ainsi, c'est en réponse à la crainte d'être envahis, assimilés.

Inlassablement réitérée, à la manière d'un mantra, la rhétorique de l'Alliance revêtait une forme presque magique. Elle mettait en scène une permanence, une continuité naturelle

qui ne pouvait s'interrompre sous aucun prétexte. L'Alliance était rassurante. En convoquant le passé à chaque renouvellement, elle réinjectait une légitimité dans le présent, assénait des vérités éternelles. Dans le domaine de la politique étrangère, la négociation de ce pacte trouva sa place dans l'éventail des prérogatives royales ; elle manifestait publiquement l'autorité des monarques et leur donnait un sens.

Outre cet effet de manipulation temporelle, l'Alliance était, dans son expression même, la manifestation d'un pouvoir royal libre et en exercice. Elle était l'affaire de couronnes et de royaumes autonomes. En 1295 c'était bien ce message qui était porté par un pouvoir écossais acculé et affaibli : les répercussions brutales l'attestent. Poursuivons : l'expression de l'alliance adoptait aussi la forme d'un dialogue apaisé, entre égaux. Les partenaires se manifestaient une reconnaissance mutuelle, d'égal à égal. L'Alliance était scellée symboliquement depuis le sommet de la société, mais elle couvrait une ambition politique de toute autre ampleur, en transcendant le corps royal pour envelopper les royaumes et tous leurs occupants. L'Alliance réunissait et incarnait en même temps des organismes distincts et complexes : la France et l'Écosse, entités incontestables et soustraites à l'emprise du temps. L'engagement était à la fois grandiose et remarquablement stable, puisqu'il excluait toute idée de rivalité ou de rapport de force entre les partenaires.

Fait suffisamment rare pour être noté, aucune forme de hiérarchisation n'est exprimée entre les alliés. Les exemples qui allaient contre ce principe furent vecteurs de tensions immenses. Côté écossais, le fait de devoir faire hommage au roi d'Angleterre pouvait naturellement être perçu comme problématique. De même, le fait que les rois d'Angleterre soient contraints à faire hommage au roi de France pour leurs territoires continentaux de Guyenne fut l'un des éléments déclencheurs de la guerre de Cent Ans. Cet équilibre vital ne fut pas atteint instantanément. À ses débuts, l'Alliance trahissait des intentions plus ouvertement bellicistes et plaçait l'initiative côté français. Cette approche ne porta pas ses fruits. On avait peut-être mal jugé le potentiel réel de cet arrangement, ou tout simplement voulu, dans une vision à court terme, exercer une pression maximale sur l'Angleterre en intégrant aussi la Norvège à un plan d'invasion aussi ambitieux qu'irréaliste. En 1295, l'Alliance n'avait pas encore révélé son vrai potentiel : elle n'était pas encore ce vieux rituel puissant, inlassablement scandé au fil des siècles.

En murissant, l'Alliance trouva sa vraie place : elle devint un outil de légitimation (on l'a vu), mais aussi, plus largement, de sécurisation. La pression, l'effort de déstabilisation exercés sur l'Angleterre (à bien des niveaux) ne furent pas délaissés pour autant. Ces évolutions sont perceptibles jusque dans les textes, où le rapport d'égalité se matérialisa dans

la rigoureuse réciprocité de toutes les clauses des traités. Il en résultait un texte en apparence fastidieux, mais où la puissance du rituel diplomatique était justement manifestée dans ces répétitions, ce martèlement que l'on ne pouvait pas réduire au silence. Le traité de Corbeil signé en 1326 le fut dans un contexte bien différent de celui de 1295. Le premier traité avait été une provocation, une manœuvre désespérée et un pari risqué. Si le séisme et la rupture avec l'Angleterre eurent bien lieu, l'aide française ne se concrétisa pas sur le plan matériel. L'Alliance, limitée à ce type d'échange, de contrat inefficace, risquait de perdre en crédibilité. Le traité de 1326 servait un but différent. Il faisait entrer une nouvelle dynastie dans la postérité, symbolisait le rétablissement de l'Écosse sous la tutelle de Robert I<sup>er</sup> et son retour sur la scène internationale. Le lien renouvelé avec la France consolidait un régime fraîchement réhabilité et couronnait une entreprise de restauration. Il servait à valider les pouvoirs en place. Par la suite, l'Alliance fut régulièrement renouvelée au début des règnes. Cet exercice servait peut-être à souligner une impeccable transition d'une génération à la suivante, à honorer une tradition porteuse de sens et de prestige. Il pouvait aussi servir à démontrer la capacité du pouvoir royal à s'étendre au-delà des limites du royaume pour gagner l'assentiment des nations étrangères. L'Alliance, fondamentalement, traduisait l'importance prêtée à l'échelle internationale : si la figure de l'ennemi juré était bien souvent associée à un pouvoir étranger, les royaumes devaient aussi être en mesure d'appréhender l'espace extérieur autrement, pour y chercher leurs amis, pour éviter l'isolement.

En organisant et en pacifiant leurs rapports mutuels, la France et l'Écosse prouvaient que l'affirmation des imaginaires nationaux et le développement de l'appareil étatique ne cherchaient pas à antagoniser tout ce qui relevait de l'ailleurs, de l'extérieur, dans une posture de repli paranoïaque. Les royaumes ne pouvaient pas se permettre de combattre seuls, de disperser leurs efforts face à une multitude d'ennemis. Il était par ailleurs essentiel, dans un monde où la force ne justifiait déjà plus le droit, d'éviter le rôle de la brebis galeuse, méprisée ou haïe de toute la communauté internationale. Il y avait des règles à respecter entre voisins. Ce que l'Alliance contribua à élaborer entre la France et l'Écosse était une forme de respect régulé ; un ordre géopolitique et un équilibre des pouvoirs. Cette pacification passait par l'évocation d'un même engagement théorique et moral, par une reconnaissance bilatérale et égalitaire (dans le fond et la forme des textes), mais aussi par le tracé de lignes de démarcation très claires. En faisant alliance, la France et l'Écosse mettaient en scène un front uni, mais celui-ci ne se faisait pas au prix d'une dilution de ses éléments constitutifs, bien au contraire.

La clause de « distance de sécurité » n'a pas souvent été soulignée dans l'étude des traités de l'Alliance ; elle révèle pourtant une préoccupation centrale. Certaines périodes, notamment les interrègnes, exposaient les royaumes aux agressions extérieures. Les alliés s'engagèrent officiellement à ne pas intervenir, de quelque façon que ce soit, chez le partenaire en transition. Les termes de l'Alliance eux, continuaient à s'appliquer, sans prendre en considération le résultat des délibérations, ou le profil du nouveau souverain. Face à l'enchaînement des règnes, segments entrecoupés de césures délicates, l'Alliance fournissait donc une sécurité supplémentaire, en associant deux régimes qui, sauf cas exceptionnels, ne risquaient pas d'être vulnérables au même moment. L'Alliance, encore une fois, pouvait s'appuyer sur sa nature particulière, impérissable, pour se poser en repère familier et rassurant. Elle était un outil au service de la défense des États, bien plus que des rois eux-mêmes.

Chaque partenaire avec lequel les rapports étaient scellés dans une forme de distance codifiée était, par ailleurs, une menace en moins à gérer, un risque prévenu. Il s'agit d'un autre élément souvent négligé au moment de mesurer la portée réelle de l'Alliance. L'allié n'était pas seulement une addition symbolisant un surcroît de puissance ; c'était un apport dont on privait l'ennemi, un risque neutralisé. À plusieurs occasions, le simple fait que l'Écosse ne se soit pas ralliée à l'Angleterre put être perçu, en France, comme un grand soulagement<sup>859</sup>. Ce constat, à mon sens essentiel, nous ramène à la figure de l'ennemi.

La désignation de l'Angleterre comme adversaire suprême avait bien des avantages. L'Alliance, avec le front allié d'une part et son antagoniste de l'autre, construisait un système à la fois implacable et plein de clarté. Il lissait un paysage politique complexe et instable en le manifestant sous une forme schématique particulièrement efficace. La simplicité, le simplisme volontaire, même, n'est pas seulement un moyen de masquer l'ambiguïté du réel, avec ses retournements, ses abandons, ses trahisons. Nous ne nous sommes pas excessivement répandus sur ce sujet, mais en France comme en Écosse, on chercha toujours à tirer le meilleur profit de l'Alliance, en plaçant ses intérêts au premier plan. Malgré ces manœuvres, l'évidence redoutable du modèle de l'Alliance exerçait en retour une influence sur la perception du monde. Elle avait un impact dans sa réalité. Les alliés prirent parfois leurs distances, mais « l'ordre des choses » en avait fait des amis naturels, voués à se retrouver. La France ou l'Écosse prirent parfois des trêves avec l'Angleterre, mais rien ne pouvait faire oublier qu'avec cet ennemi, chaque répit était par essence temporaire. Pour se justifier et se

---

<sup>859</sup> Cf. p. I, chap. I, 4.

maintenir, l'Alliance devait donc contribuer, à son niveau, à la fabrication de l'ennemi. Elle participait directement à l'élaboration des imaginaires nationaux, à la découpe d'un puzzle européen dont les pièces, uniques, n'étaient pas interchangeables.

L'Angleterre devait donc camper la figure de l'ennemi par excellence, une cible concentrée contre laquelle il fallait se mobiliser, contre qui il fallait se définir. Cette dynamique recelait des atouts aussi bien côté français que côté écossais. En représentant une ligue fidèle aux vertus chrétiennes, en insistant sur la dimension collégiale de l'Alliance, la France et l'Écosse purent conjuguer leurs voix pour se réclamer du camp du Bien, du camp de Dieu, tandis que l'Angleterre, renvoyée à sa singularité criminelle, devenait l'objet de toutes les critiques. L'Alliance fut un outil de renforcement et de stabilisation. Cependant, tous ces aspects en apparence défensifs eurent aussi un pendant offensif. L'Alliance ne fit pas que liguer deux acteurs contre un adversaire. Elle contribua à le définir et à l'isoler, en cherchant à tout prix à le retrancher de la communauté des bons chrétiens, à la rejeter vers le large. Le corpus diplomatique ne fut pas le seul, et il n'est certainement pas celui où la diabolisation de l'Angleterre fut formulée de la façon la plus frappante. On l'a vu, le lexique de l'Alliance était positif. Vertueux, il n'offrait pas de prise à la critique. En creux, il exprimait pourtant des jugements que l'on retrouve dans de nombreux ouvrages propagandistes et traités politiques. En empêchant le monde chrétien de connaître la paix, en l'affaiblissant continuellement par ses œuvres néfastes, l'Angleterre fut associée à une force malveillante et agressive. Rétablir la paix par les armes devenait ainsi une nécessité, et un juste combat. L'Alliance, à ce titre, n'était pas formulée comme une initiative tournée contre l'Angleterre, mais comme le réflexe immunitaire d'un corps chrétien infecté par un mal intérieur.

Sur la base d'un programme partagé, d'un rapprochement assumé, les deux alliés cherchaient à asseoir et à défendre leur droit respectif à exister et à se maintenir face à une puissance hostile qui menaçait de les déborder. Les deux royaumes se validaient mutuellement, mais leur relation, matérialisée par l'Alliance, put elle-même devenir une contribution à l'édifice identitaire, instrument de distinction et de singularisation par excellence. Cette dynamique ne semble pas être entrée immédiatement en conflit avec l'espace partagé et pacifié du champ diplomatique.

Aux pressions exercées sur l'Angleterre répondait un supplément de galvanisation pour les alliés. Les passerelles tissées par l'Alliance renforçaient ses acteurs ; ils devenaient les maillons d'un système cohérent et complémentaire. Sans apparaître directement dans les traités produits au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, la figure de Charlemagne, pivot de l'imaginaire national français en gestation, résonne parfaitement avec la rhétorique instaurée par

l'Alliance. Sur le continent, elle consacrait l'ambition impériale française. Elle allait de pair avec la vision d'un monde dont le centre bougeait, se déplaçait depuis l'Orient vers la France et Paris. Le rôle mythique prêté à Charlemagne dans l'établissement de l'Alliance est particulièrement intéressant. Il consacrait et prolongeait évidemment l'idée d'une Alliance sanctifiée par son ancienneté vénérable. Mais s'il renforça peut-être l'aura de l'Alliance, l'inverse semble plus vrai encore. Charlemagne fédérait autour de lui une constellation d'alliés, d'amis et de serviteurs. On touche ici à un point important de l'imaginaire français : obsédé par sa propre centralité, il ne se concevait que dans un réseau plus grand que lui. Le prestige et l'autorité de la France devaient donc être admis et célébrés hors de ses frontières. L'Alliance avec l'Écosse était un lien ténu et précieux, un fil maintenu avec ce glorieux passé, un vestige en forme de preuve et une promesse pleine d'espoir.

Mais il y a plus. Entre les mains des chroniqueurs, la figure de Charlemagne reprenait vie. Elle fut mise en scène dans un passé qui convoquait immédiatement le présent. En ces temps reculés, les Anglais avaient saboté l'entreprise de l'empereur, en le prenant à revers et en dévastant son royaume. Au temps jadis, l'ancienne alliance franco-écossaise avait déjà permis de triompher de la menace anglaise. En sortant du corpus diplomatique pour entrer dans celui des chroniques, on voit comment, du côté écossais, ce récit pouvait aussi faire l'objet d'une captation. L'Alliance pouvait rappeler en France le règne et l'influence carolingienne, mais l'Écosse pouvait aussi se greffer à cette nébuleuse mythologique. Les auteurs écossais purent souligner le rôle qu'avaient joué leurs ancêtres aux côtés de Charlemagne dans ses guerres d'Espagne contre les infidèles, ou dans le renouveau intellectuel du royaume en participant à la fondation de l'université de Paris. Au moment de combattre les Anglais, les Écossais auraient accepté d'épauler Charlemagne, contribuant ainsi à sa victoire finale. Où que l'on se place, ce récit pouvait trouver grâce aux yeux des historiens et des propagandistes, qu'ils soient français ou écossais. De cette même mine, on extrayait un minerai capable d'alimenter deux imaginaires nationaux distincts. Quant à l'espoir, il résidait peut-être dans le cap que s'était fixé l'Alliance. À bien des égards, la finalité de la ligue franco-écossaise embrassait un idéal similaire à celui vanté par l'âge d'or carolingien. Celui d'un monde chrétien en paix, où le pouvoir anglais aurait été réduit au silence. À sa manière, la Vieille Alliance pouvait être perçue comme l'héritage de cet autrefois, mais aussi comme l'instrument qui allait permettre, en répétant un cycle connu, de briser à nouveau le pouvoir anglais.

Dans le sillage logique d'une alliance souvent présentée comme « militaire », la

mesure de son (in)efficacité fut souvent confinée à l'observation des champs de bataille. Sans renier la portée symbolique de la bataille dans les imaginaires contemporains<sup>860</sup>, on peut surtout prêter à l'Alliance une portée dissuasive et souligner le discret travail de sape exercé contre la légitimité et les ressources des rois d'Angleterre, notamment au moyen du morcellement de leur force de frappe.

Dans les faits, on mesure aisément les triomphes anglais à l'échelle locale, en France comme en Écosse. À l'échelle globale des conflits et sur le temps long, pourtant, on constate que la puissance anglaise fut souvent, faute de moyens humains et financiers, incapable de maintenir une emprise prolongée. L'engagement en France occasionnait nécessairement une érosion de l'emprise sur le nord (et inversement), même si ces effets étaient mal mesurés<sup>861</sup>. Que l'Angleterre soit capable d'avoir le dessus, individuellement, sur l'Écosse et sur la France est un fait. Au bout du compte, aucun de ces deux royaumes ne fut pourtant jamais complètement débordé et durablement vaincu. Divisée selon un plan particulièrement inconfortable (au nord et au sud), la puissance anglaise fut constamment entravée ou limitée (y compris dans ses victoires) par la coalition franco-écossaise. Les frontières maritimes, enfin, si elles pouvaient être partiellement contrôlées, si elles constituaient certainement un obstacle à franchir, n'étaient pas imperméables aux échanges et aux transferts (de troupes, de ressources, d'agents) entre la France et l'Écosse.

La situation était trop pratique pour ne pas être exploitée. Elle garantit sans aucun doute la pérennité des relations entre les alliés, y compris en période de doute, quand une politique d'apaisement avec l'Angleterre pouvait paraître profitable. À plusieurs reprises, le pouvoir français contribua à affaiblir la mainmise de l'Angleterre sur l'Écosse en portant une assistance ponctuelle à ses rois en difficulté<sup>862</sup>. L'Écosse, elle, était en mesure d'exercer une pression certaine sur les finances anglaises. Contrôler l'Écosse dans son entièreté n'était pas une option viable pour l'Angleterre du Moyen Âge. L'investissement requis, en regard des bénéfiques produits, était trop lourd. Entretenir des garnisons en terrain occupé coûtait cher et n'était pas une solution à long terme. La légitimité des rois d'Angleterre à régner sur l'Écosse fut par ailleurs disputée par le pouvoir français, qui refusa de lui reconnaître ce droit. Les

---

<sup>860</sup> « L'affrontement militaire cristallise le concept de différence culturelle. Il manifeste le sentiment éclatant d'un mode de vie étranger et opposé, qu'il revient à la communauté d'affronter pour résister ou conquérir », dans A. D. SMITH, *The Ethnic Origins of Nations*, Wiley, 1991, p. 74.

<sup>861</sup> Alastair J. Macdonald affirme par exemple qu'au moment de lancer la campagne militaire qui allait déboucher sur le désastre de *Neville's Cross* en 1346, les Écossais, peut-être encouragés en ce sens par l'allié français, étaient persuadés que l'Angleterre avait été vidée de ses troupes, dans A. J. MACDONALD, 'The Kingdom of Scotland at War, 1332-1488', *A Military History of Scotland*, ed. by E. M. Spiers, J. A. Crang and M. J. Strikland, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2012, p. 158-181, p. 165.

<sup>862</sup> Cf. p. I, chap. I, 2.1 & 3.1.

obstacles s'accumulaient. Quand le royaume d'Écosse n'était pas plus ou moins soumis par le pouvoir anglais, il fallait maintenir une présence militaire en Angleterre pour se prémunir des incursions venues du nord. Les *Borders* furent le théâtre de luttes et de dévastations constantes, même si les forces écossaises ne pénétrèrent jamais très profondément en Angleterre (au point de menacer Londres, par exemple).

Au XIV<sup>e</sup> siècle on rêvait, en France, de ravager l'Angleterre depuis l'Écosse. Le vieux projet, déjà esquissé en 1295, d'une invasion concertée, continua à faire fantasmer jusqu'à la fin du siècle suivant, pour culminer durant l'expédition de 1385. Plusieurs opérations prouvent que cette piste avait été sérieusement envisagée, et qu'on redoutait, côté anglais, la mise en œuvre de ce grand plan. Difficile de faire la part entre l'entreprise d'intimidation, de diversion, et la véritable ambition conquérante. Ce climat, pourtant, devait avoir des répercussions. Les rois d'Angleterre, souvent tournés vers le continent, pouvaient redouter à juste titre d'être pris à revers. La crainte et l'inconfort anglais sont des facteurs qui doivent être pris en ligne de compte pour apprécier le rôle de l'Alliance. Là encore, des données chiffrées et une étude détaillée des corpus anglais pourraient permettre d'affiner cette hypothèse. Dans les faits, il semble indéniable que l'Alliance avait contribué à entretenir l'image de l'étau, de la tenaille menaçante. Les alliés, eux-mêmes, rêvèrent parfois à sa mise en œuvre. Il s'agissait de la promesse ultime de l'Alliance, de son horizon : mais ce n'est pas sur l'accomplissement (ou non) de ce mirage qu'elle doit être jugée. On peut, pour finir, supposer que l'issue du conflit aurait pu être bien différente si l'Angleterre avait pu s'investir entièrement et sereinement dans ses entreprises, sans avoir à surveiller constamment ses arrières. Cette proposition peut paraître complètement hypothétique. Pourtant, alors que le conflit n'était pas résolu, que l'histoire n'était pas écrite, on peut se demander quelle importance avait été prêtée à l'Alliance. Impossible de mesurer objectivement ce phénomène, mais il n'a rien d'un leurre ou d'une vague consolation. À plusieurs reprises, on a pu voir dans le soulagement, l'irritation ou l'inquiétude du pouvoir anglais les effets directs de l'Alliance.

Les notions de hiérarchie, de rivalité, de dépendance, si prudemment esquivées par les diplomates, ne pouvaient être entièrement neutralisées. Loin d'être un exemple, un aboutissement ou une mise en œuvre longuement attendue, la série d'évènements qui survinrent au XV<sup>e</sup> siècle rendit les frictions plus palpables ; les tensions débordèrent hors des compartiments aménagés par la langue diplomatique. La diplomatie, à cette période, ne faiblit pas, bien au contraire. Mais le développement des manifestations d'amour et d'affection mutuelle se faisait le reflet d'un contexte plus difficile côté français. Contrairement à une idée préconçue, l'arrivée de milliers d'Écossais en France dans les années 1420 n'avait rien d'un



aboutissement naturel ou d'une simple fonctionnalité de l'Alliance. Cette dernière était principalement, on l'a vu, théorique, politique et symbolique. Elle maintenait en place un double front, entretenu par deux pouvoirs qui savaient garder leurs distances.

Le futur Charles VII était alors un prince contesté et affaibli. La retentissante défaite d'Azincourt avait marqué les esprits et la signature du traité de Troyes en 1420 prévoyait la transmission de la couronne de France à l'héritier du roi d'Angleterre. Retranché à Bourges, Charles disposait d'une marge de manœuvre et de moyens réduits. Ses ambassades à l'étranger et ses demandes d'assistance restèrent lettre morte. Seule l'Écosse répondit à son appel. Il ne faut toutefois pas imaginer, en restant pris dans le système idéal des traités, que le royaume allié se lança spontanément au secours de la France. Jacques, le futur roi d'Écosse, était alors prisonnier de Henri V, qui le traitait en invité. Les Douglas, une puissante famille installée dans le sud de l'Écosse qui entretenait depuis longtemps des liens personnels avec le continent furent les principaux maîtres d'œuvre des missions menées en France. Une trêve avait été signée entre l'Écosse et l'Angleterre : les *Borders* étaient temporairement apaisées, ce qui ouvrait la route à une intervention sur le continent. Les effectifs mobilisés, qui se comptaient par milliers, étaient conséquents. Ces troupes étaient presque exclusivement issues des *Lowlands*. Elles formaient un corps à part entière, autonome, structuré autour de liens personnels, de capitaines eux aussi écossais. Cette armée d'Écosse était principalement composée de piétons et comportait un grand nombre d'archers ; organisation qui rappelait celle des armées anglaises. Il faut souligner la cohésion de cet ensemble, son caractère exceptionnel aussi bien dans l'ampleur que dans les conditions de son acheminement vers La Rochelle. L'étude des témoignages relatifs à la présence écossaise en France au XV<sup>e</sup> siècle nous a permis de tirer plusieurs conclusions utiles.

La première victoire écossaise sur le sol français, à Baugé, fut un signal fort et une caution auxquels Charles et les Écossais continuèrent à s'accrocher, même lorsque le vent tourna en leur défaveur. Chroniqueurs et historiens retinrent surtout, par la suite, la défaite de Cravant et le désastre de Verneuil, avant de conclure sur la déroute de la Journée des Harengs. Les Écossais ne parvinrent pas à lever le siège d'Orléans. On rejoint ici le second grand poncif relatif à la représentation de l'Alliance franco-écossaise. Aux antipodes du portrait doré et sentimental, l'Alliance, alors qu'elle semblait avoir enfin un véritable impact (on a déjà démenti cette approche) aurait lamentablement échoué quand l'heure était enfin venue pour elle de faire ses preuves. Dans les faits, rien que de la déception ? Cette trame narrative, que l'on retrouve chez les auteurs médiévaux, mais qui fut abondamment reprise par la suite, présenta les Écossais au prisme d'une succession d'échecs militaires, avant que le salut de la

France ne soit enfin garanti par l'intervention providentielle de Jeanne d'Arc.

Il y a beaucoup à dire et à redire. Il faut souligner le caractère remarquable et unique de cette intervention écossaise, qui n'eut pas d'équivalents. Ce simple fait pouvait être annonciateur de perturbations : on marchait en terrain inconnu. Il faut tâcher de concevoir l'impact que ces nouvelles purent avoir sur le moment, et souligner l'enthousiasme de Charles. L'arrivée des Écossais constituait une victoire diplomatique, *a minima* un répit. Peut-être un retournement encore à venir. Face au regain d'espoir côté français, on note le dépit côté anglais. Les Écossais arrivèrent à point nommé et la mort du duc de Clarence, frère et héritier présomptif du roi d'Angleterre à Baugé, marqua les esprits. Henri mena campagne en France aux côtés de Jacques, son captif, pour inciter les Écossais à changer de camp. Les prisonniers de cette nation furent parfois, comme à Melun, exécutés pour trahison. En parallèle, il se montra bienveillant avec les représentants de la noblesse écossaise qui cherchaient à rencontrer leur roi. Ces manœuvres ne semblent pas avoir donné de résultats probants. Les textes écossais se plurent à affirmer qu'à sa mort, Henri pestait encore contre les Écossais qui s'échinaient, partout, à contrarier ses plans.

Se cantonner au verdict des batailles ne suffit pas à clore le sujet ou à évaluer l'impact réel des Écossais. Dans le domaine de la propagande et de l'imaginaire national, l'assistance portée à la France fut largement perçue et mise à profit. La vision carolingienne se réalisait à nouveau. Les Écossais, venus de leur petit royaume, allaient sauver le riche et puissant allié français, aux prises avec un redoutable ennemi. Face aux Anglais, les Écossais endossaient publiquement le rôle d'antidote. Pour un chroniqueur comme Bower, le séjour en France n'était pas l'occasion de fournir des descriptions curieuses, mais de faire une démonstration. Le lieu, ici, est un arrière-plan prestigieux où la qualité écossaise est mise en scène, rendue visible aux yeux de tous. Bien sûr, cette vision et ce programme étaient d'abord l'affaire des chroniqueurs : pour la plupart des Écossais débarqués en France, on peut supposer que les motivations étaient souvent plus pragmatiques. Alors que les feux de la guerre avaient été étouffés dans le nord de l'Angleterre, ils se dirigèrent naturellement vers d'autres points chauds. Pour ces hommes, il s'agissait d'exercer un métier, de faire carrière, de s'enrichir et, pourquoi pas, de s'installer.

Côté français, cette aide écossaise était problématique, à de multiples niveaux. La relative abondance de sources produites durant cette période nous a fourni suffisamment de matériaux pour brosser un portrait plus complet de la situation. En dépit des espoirs de Charles, la noblesse put se sentir déclassée et écartée au profit de ces étrangers. Ils confisquaient le rôle traditionnel de la chevalerie française (protéger le royaume) et raflaient

titres, terres et récompenses. Du côté des populations, on était également assez éloigné de l'idée de concorde généralisée entre peuples, décrite par les textes diplomatiques. L'ami n'aurait pas pu se manifester sous une forme moins favorable : l'homme d'armes était une plaie, et son origine importait peu. Redoutés et haïs des populations, les soldats vivaient eux aussi une existence particulièrement rude. Leur profession, jadis associée à une forme de prestige, ne leur assurait plus guère de reconnaissance. Ils évoluaient sur cette terre étrangère en groupes solidaires, apeurés et violents, redoutant aussi bien l'ennemi anglais que les populations locales. Les anecdotes d'actes barbares, de représailles sanglantes, sont nombreuses. Quand les paiements devenaient irréguliers, ils s'adonnaient au brigandage, au jeu, à l'ivrognerie. Ils formaient, en somme, une population mouvante et dangereuse. Pour la vaste majorité des populations, on peut toutefois penser que l'origine écossaise de tel ou tel groupe de soudards n'était pas une information vitale. En Touraine, où les Écossais furent plus nombreux, la situation était différente, et leur visibilité plus grande. Leur réputation, elle, allait avec ce que l'on a dit plus tôt.

Plus proche de notre sujet, et à rebours du traitement triomphal de l'intervention écossaise, la réaction des chroniqueurs et polémistes français traduisait un malaise profond. Les Écossais étaient nombreux, leurs armées autonomes ne se fondaient pas, comme n'importe quel contingent de mercenaires, dans les rangs français. Ce corps étranger pouvait paraître menaçant. Des rumeurs inquiètes circulaient : face à une aristocratie française affaiblie et dispersée, qui pourrait empêcher les Écossais, une fois la victoire acquise, de s'emparer purement et simplement du royaume ? L'ordre naturel, sur lequel les auteurs se plaisaient à greffer des discours patriotiques souvent dominés par la lamentation et la douleur d'une France éplorée, était perturbé. Plus qu'un antidote, les Écossais furent eux-mêmes perçus comme une partie du problème : l'antidote et le poison n'allaient-ils pas main dans la main ? Mesurait-on bien les effets secondaires de ce remède ? Tandis que les deux ennemis séculaires s'affrontaient, en déployant au passage une furie inhabituelle (même dans le contexte particulièrement brutal de la guerre de Cent Ans), on put avoir le sentiment, en France, d'être renvoyé au rôle de spectateurs impuissants. Le royaume était malgré lui devenu le théâtre de l'affrontement de deux peuples étrangers, qui avaient décidé d'y régler leurs comptes.

Propice au déploiement de l'imaginaire national écossais, cette situation était largement défavorable au modèle que les auteurs français s'échinaient à mettre en scène de leur côté. La situation, bien sûr, était complexe : on admettait que le secours des Écossais était précieux, qu'ils faisaient d'excellents soldats. Mais la pression qu'ils imposèrent, la blessure

invisible faite au patriotisme français bourgeonnant, se fit sentir. Au fil des défaites, les Écossais furent rendus responsables et pointés du doigt. On comprend qu'ils formaient un atout assez commode pour le pouvoir royal et les chroniqueurs : si leurs victoires appartenaient aussi à Charles, les défaites, elles, furent leur fardeau exclusif. L'épanchement de sang écossais, moins précieux que celui des Français, pouvait aussi servir à minimiser les revers. À Verneuil, le massacre des Écossais put même être présenté comme un mal pour un bien. Malgré l'ampleur de la défaite, le choc dans les mémoires n'égala jamais celui d'Azincourt.

À bien y regarder, l'absence de concordance entre les témoignages semble surtout trahir des problèmes de communication entre les composantes disparates de l'armée française. Renchérir en chœur pour pointer du doigt la responsabilité écossaise n'est pas la seule interprétation possible. Bien souvent, c'est le désordre et la désorganisation qui semblent avoir privé la ligue franco-écossaise de la victoire. Dans ce chaos, où discerner le vrai du faux semble assez hasardeux, les Écossais font des coupables tout désignés. Pourtant, certains témoignages instillent des doutes, introduisent des dissonances. On a le sentiment que les stratégies et les tactiques écossaises, calquées, on l'a vu, sur celles des armées anglaises, ne sont pas comprises. La qualité martiale attachée aux soldats écossais est troublante, de même que l'absence de mentions de fuites ou de retraites : à plusieurs reprises les Écossais, abandonnés par leurs alliés plus mobiles, semblent avoir tenu leurs positions, essuyant au passage des pertes terribles. La langue pouvait être un problème. On note d'ailleurs une confusion curieuse, avec des récits de ruses impliquant des Anglais se faisant passer pour des Écossais, et vice-versa. Dans leur persévérance et leur haine mutuelle, dans leurs tactiques, dans leur langue et même dans un certain rapport à la France (caractérisé par la convoitise), Anglais et Écossais furent souvent, plus ou moins consciemment, associés par les auteurs français. La frontière entre l'ami et l'ennemi, entre l'antidote et le mal qu'il doit traiter, semble se brouiller. On note, pour finir, plusieurs détails qui laissent à penser que l'aristocratie française, hostile aux Écossais, se montra particulièrement peu conciliante. Certains de ses membres allèrent-ils jusqu'à saboter l'effort de coopération ? On ne peut pas pour autant complètement exonérer les chefs de guerre écossais, qui semblent avoir été parfois trop désireux d'obtenir des résultats immédiats et d'emporter des coups d'éclat. Ce manque de prudence s'explique peut-être en partie par un désir de présenter des gages, de faire rapidement ses preuves. La précipitation répondait peut-être aussi au désir impérieux de faire taire les critiques.

Il faut reconnaître qu'en se définissant comme un remède au mal anglais, les Écossais

étaient enfermés dans un rôle contraignant et extrêmement dangereux. Au pacte de sang et d'amour unissant les Français et les Écossais répondait un pacte tout aussi sanglant, mais dominé par la haine, entre voisins britanniques. On repense à Philippe de Commines, racontant comment Dieu, qui a créé chaque chose et son contraire, oppose aux Anglais les Écossais. Malgré le rôle fréquemment prêté à l'ennemi anglais, on a le sentiment que l'imaginaire français n'avait pas poussé aussi loin la culture de la détestation de l'autre. Certaines chroniques vont jusqu'à parler d'extermination mutuelle quand Anglais et Écossais se font face. Ces éléments, comme on l'a vu, furent sans doute exagérés : les rapprochements faits, en France, entre les Anglais et les Écossais, n'étaient pas le fruit du hasard.

Ici, les éléments les plus importants touchent à la rupture des régulations et de l'équilibre instaurés par le corpus diplomatique. La clause de « distance de sécurité », surtout, avait été violée bilatéralement, pour s'adapter à une situation d'urgence. La présence de l'allié (considérable, structurée et armée) contrastait violemment avec l'assise fragile de Charles, prince exilé hors de Paris, à la tête d'un royaume mutilé et d'une faction politique enfoncée dans la guerre civile. L'élite française pouvait comprendre la nécessité de faire appel à des renforts extérieurs, mais elle ne pouvait pas prêter un œil favorable à l'aide écossaise, trop écrasante et invasive. On devine une même réticence du côté de l'aristocratie militaire humiliée, et au sein de l'élite intellectuelle. Les œuvres de propagande produites dans ce contexte difficile cherchaient plus que jamais à vanter la splendeur en péril de la France, et à appeler la communauté nationale à voler à son secours. La présence des Écossais fut même parfois employée avec une visée double ; à la fois pour flatter le courage exemplaire de ces hommes qui défendaient un royaume qui n'était pas le leur, et pour rappeler aux Français que c'était à eux d'assumer ce devoir sacré, qui va jusqu'au sacrifice ultime, celui de sa vie.

L'Alliance, malgré son âge déjà vénérable et la puissance de son registre sémantique, ne pouvait pas contenir un tel enflamment. Les coutures craquaient, des lignes rouges étaient franchies. Comment s'en étonner ? Déjà au moment de l'expédition de 1385, on avait touché aux limites du tolérable. Au niveau qui nous intéresse le plus, celui de la question de l'équilibre des rapports symboliques en lien avec les imaginaires nationaux, la dilatation de la mythologie écossaise sur le sol français était indéniable. Elle suscita, en retour, une résistance et une inquiétude bien compréhensibles côté français. Il ne s'agissait plus, ici, d'un espace mythique partagé. On pouvait encore voir dans ces événements, dans le secours écossais, les traces d'un cycle carolingien rassurant ; mais la situation française était trop critique pour tolérer sereinement ce phénomène. Il fallait sauver le royaume, bien sûr, mais c'était aux Français de surmonter cette terrible épreuve, au risque de perdre toute crédibilité. Caractérisé

par une forme d'exemplarité à l'échelle de toute l'Europe en devenir, l'imaginaire national français reposait sur un idéal de supériorité outré, une centralité territoriale et spirituelle, un sentiment d'élection. Il était dès lors impossible, inconcevable, d'accepter un salut providentiel venu de l'extérieur.

Les Écossais, capables de donner du lustre et de faire résonner l'éclat de la grandeur française étaient des amis et des alliés précieux. Mais leur fonction avait des limites claires. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, hors du corpus diplomatique, bon nombre de discours s'étaient déjà employés à célébrer la grandeur de la France par le biais d'une approche comparative avec l'Écosse. Virtuellement, dans le contexte d'une relation strictement égale, le récit d'un royaume en sauvant un autre aurait déjà pu susciter des interrogations. Imaginer que la France puisse être sauvée de la destruction par un petit satellite lointain n'était, tout simplement, pas acceptable. On comprend mieux, en suivant cette piste, comment put être élaboré l'autre grand récit associé à la Vieille Alliance, sorte de chimère théorique se révélant, dans les faits, déficiente et décevante. Ce récit avait été construit pour servir un but. La peur des élites françaises, de même que l'enthousiasme initial de Charles et l'irritation anglaise nous poussent à croire que l'intervention écossaise n'était pas une peccadille. Ce déploiement était suffisamment imposant et exceptionnel pour infléchir le cours du conflit ; on pouvait en tout cas le croire, sur le vif. Dans tous les cas, ces événements présentaient la France comme un royaume abattu et ouvert aux envahisseurs potentiels, qu'ils soient ennemis traditionnels ou amis susceptibles de profiter d'une situation propice pour rompre leurs engagements, sortir de leur rôle. Ne l'oublions pas : chaque allié était d'abord une menace contrôlée. Dans les faits, l'Alliance théorisée par le discours diplomatique n'était pas en mesure d'encadrer et de soutenir correctement ces bouleversements. La coopération franco-écossaise directe était une nouveauté sur le continent. Elle touchait à des points sensibles et se heurta à une multitude d'obstacles prévisibles. Il s'agissait d'une manœuvre désespérée, justifiée par l'urgence. Cette concentration subite sur un seul front dépassait les attentes et les traditions établies, au prix d'un sérieux ébranlement.

La présence écossaise touchait à quelque chose de très profond, à un enjeu suprême : la sauvegarde du royaume. À Orléans, la preuve finale de l'incompétence des Écossais fut mise en scène à l'occasion de la Journée des Harengs. Comment ne pas remarquer que c'est précisément à ce moment, et à cet endroit, que la figure rédemptrice de Jeanne d'Arc fit irruption dans l'historiographie française ? La mission de Jeanne d'Arc était, dans les faits, rigoureusement similaire à celle que s'étaient fixée les Écossais. Les Écossais, si problématiques et si difficiles à intégrer au canevas de l'histoire patriotique, furent renvoyés à

leurs échecs et confinés à un rôle secondaire. Jeanne d'Arc, elle, allait devenir le pinacle flamboyant de la propagande nationale française. Véritable incarnation d'un imaginaire national régénéré, Jeanne symbolisait l'espoir et la persévérance d'un royaume sauvé par lui-même et par la volonté de Dieu. Elle annonçait une restauration, tout en renvoyant rétroactivement la période antérieure au schéma narratif des tribulations, des épreuves douloureuses dont on émerge victorieux et grandi.

Cette transition semble renforcée par la nouvelle place attribuée aux Écossais après la dissolution de leurs grandes armées et la mort de leurs principaux capitaines. Le prestige associé à la Garde Écossaise ne fut pas boudé par les chroniqueurs de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, au contraire, mais ces Écossais représentaient quelque chose d'autre. De déferlante étrangère, qui mettait en lumière la vulnérabilité du royaume, ils n'étaient plus désormais qu'une petite troupe de gardes d'élite, entièrement dévoués à la protection exclusive du roi. Leur qualité martiale était à nouveau admise, mais elle était à présent contrôlée et mise en scène pour s'inscrire dans un folklore, associé à la symbolique du pouvoir royal. Les Gardes Écossais étaient les serviteurs zélés du roi de France, certainement pas des égaux ou des partenaires. Leur présence renforçait le prestige de la couronne, témoignait de son influence sur les nations étrangères qui se pliaient à sa volonté. À l'apparat, il faut aussi ajouter un rôle actif, qui leur permit d'entrer dans l'historiographie officielle. Sous le règne de Louis XI (monarque qui ne renouvela pas la Vieille Alliance), les Écossais jouèrent le rôle de tampon entre le roi et ses nobles rebelles : ils contribuèrent donc à l'inéluctable essor du pouvoir monarchique français, fil rouge du roman national. Au XIX<sup>e</sup> siècle et encore après, la grande popularité des romans de Walter Scott contribua à entretenir ce souvenir en France, par le biais de *Quentin Durward*.

Au sortir de la guerre de Cent Ans, on pourrait être tenté de voir dans certaines figures hautes en couleur, comme Bérault Stuart d'Aubigny, une nouvelle forme de l'Alliance, plus mature. De même que les promesses de mariages et les grandes déclarations d'amour faites en temps de crise, de même aussi que les lettres de naturalité (réponses naturelles à la présence d'Écossais sur le sol français), ces événements me semblent plutôt s'inscrire dans une relation où les mouvements d'oscillation allaient en s'accroissant. Au fond, le véritable diapason des relations franco-écossaises n'avait rien de très original : il s'agissait d'un rapport de force, dont toutes les composantes pouvaient être réunies dans la mesure d'une puissance objective. Pour atteindre une forme d'équilibre, le ciment diplomatique et l'antagonisme vis-à-vis de l'Angleterre jouaient un rôle central. Ils maintenaient ensemble les pièces d'une machine par ailleurs fragile. Après un XIV<sup>e</sup> siècle dominé par les initiatives françaises, le XV<sup>e</sup> siècle avait

été le témoin d'un sérieux basculement au bénéfice des Écossais. Ceux-ci profitèrent de cette fenêtre d'opportunité et assumèrent un temps le statut de sauveurs providentiels. Ce recalibrage inédit généra en retour une vive réaction française : les Écossais furent évacués de l'historiographie officielle et descendus de leur fugitif piédestal dès que possible. Jeanne d'Arc incarna, de façon éclatante, le rôle qu'ils avaient cherché à revendiquer. La valeur militaire des Écossais fut transformée en outil politique et en accessoire d'apparat. Ils furent relégués dans l'ombre de la couronne de France. Les quelques grandes figures écossaises qui ont, durant cette période, retenu l'attention des historiens n'étaient pas le symptôme d'une difficile inclusion, ou, à l'inverse, d'une union enfin à portée de main.

Hormis dans les textes les plus passionnés d'Alain Chartier, venu implorer l'aide de l'Écosse, l'Alliance ne cherchait pas tant à décrire une union fusionnelle qu'un paysage constitué d'éléments reliés, mais définis dans leur singularité. On repense à l'archipel, image convoquée en introduction de ce travail. Aux balbutiements de l'Europe. L'Alliance traçait des lignes, aménageait un sol commun, mais elle ne théorisait pas un bloc uniforme. Imaginer un grand plan d'union répond davantage à une sorte de projection narrative idéalisée ; on n'en trouve la trace, l'idée, nulle part. Au contraire : s'il est un élément qui émerge avec force de toutes nos observations et qui permet de réconcilier les éléments de proximité et de tension autour d'un objectif clair, c'est celui du refus de la confusion. La plupart des Écossais qui demeurèrent en France devinrent Français et se fondirent sans trop de mal dans une société par ailleurs rendue exsangue par les tributs humains perçus par la guerre et par les crises. Les Écossais qui conservèrent ce trait distinctif au sein de la garde éponyme appartenaient à un corps bien défini, où l'origine étrangère était justement une qualité mise en avant : pour servir les plans de Louis XI, il était même important de limiter leur intégration aux réseaux de la noblesse française, ce qui aurait pu émousser leur dépendance exclusive (et donc leur loyauté) à l'égard du roi. Ces hommes constituaient une anomalie. Quant à Aubigny et quelques autres, leurs profils remarquables ne doivent pas masquer, par un effet de source, les dynamiques plus larges. Il faut surtout rappeler que si ces personnages maintinrent le souvenir d'une identité et des réseaux en Écosse, ce fut avant tout pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, leur rôle d'agents du roi de France. S'il est un élément associé à Bérault Stuart qui mérite d'être mis en avant ici, tant sa portée est générale et touche à l'ensemble de notre sujet, c'est peut-être la devise qui figurait sur sa bannière. On retrouve dans ce « *distancia jungit* » (uni dans la séparation / ce qui sépare unit), une formule qui touche au cœur de notre étude<sup>863</sup>.

---

<sup>863</sup> « *Un leone rampante, rosso, in campo d'argento con molte fibbie seminate ne'ricami de'saioni e sopravveste e dipinte negli stendardi col motto latino : Distantia jungit, significando ch'egli era il mezzo da tener uniti il re de*



Peut-on réconcilier tous ces éléments dans une même interprétation ? L'outrage français et la nécessité de réduire le rôle de l'allié, de le renvoyer à une place qui lui avait été déjà été attribuée, interroge. On en revient à cette mesure de la puissance, évoquée plus tôt. Rien de tout ceci ne filtrait dans les textes diplomatiques, qui associaient des entités distinctes sans les mettre en concurrence : la France et l'Écosse, des rois, des peuples et des royaumes. Pour comprendre l'étendue des défis auxquels l'Alliance fut confrontée, il faut encore une fois briser l'architecture harmonieuse de la langue diplomatique pour sonder la matière chaotique qu'elle s'employait à stabiliser, pour imaginer un paysage marqué par le contraste, mais néanmoins balisé au moyen de repères hautement significatifs.

On a vu l'importance que jouait la notion d'équilibre et de distance dans les régulations qui sous-tendaient les rapports entre les alliés. On a vu comment, en parallèle, et parfois en se nourrissant de la mythologie associée à l'Alliance, les imaginaires nationaux trouvèrent matière à s'exprimer. Élément intéressant, ces imaginaires, jaloux et exclusifs, pouvaient se compléter et se soutenir mutuellement : côté français, l'aura impériale et le désir de centralité devaient aller de pair avec une reconnaissance extérieure, avec l'établissement d'un réseau capable de relayer cette image, d'en accentuer la portée. L'Écosse, depuis ses confins, répondait parfaitement à ce besoin. Côté écossais, le lien avec la France et, plus généralement, le monde continental, permettait de se dissocier clairement de la route empruntée par le voisin anglais, par ailleurs très (trop) similaire. La reconnaissance de liens mythiques, historiques, linguistiques, culturels avec l'Angleterre pouvait constituer un risque ; gommer des spécificités et remettre en question l'autonomie du royaume, des peuples, et même de la couronne. Se dissocier de l'Angleterre constituait une priorité vitale, non seulement pour gagner l'adhésion et la reconnaissance des autres pouvoirs occidentaux, mais aussi pour éviter toute confusion, tout rapprochement susceptible de préluder à une assimilation. La Vieille Alliance était à ce titre un repère influent, jalon clair et ancien, reconnu, planté dans un paysage géopolitique encore mouvant. L'Alliance mettait en relation deux espaces, positionnés l'un par rapport à l'autre dans une géographie physique tangible, concrète. Inévitablement, on quittait les concepts et la théorie pour toucher au réel, dont la diversité, au Moyen Âge, se fait lui aussi le lieu d'une mesure et d'une hiérarchisation méthodiques.

Ici, l'effort de différenciation, de distinction, s'accroît. Il s'exprime dans des

---

*Scozia e il re di Francia* », dans JOVIO PAOLO, *Dialogo dell'impresa militari e amorose*, éd. M. L. Doglio (première édition 1551), Rome, 1978, p. 105; voir aussi B. COOMBS, "Distantia Jungit", *Scots Patronage of the Visual Arts in France, c.1445 – c.1545*, PhD, University of Edinburgh, 2013.

inventaires et des listes comparatives, dans le recours à une nomenclature universelle, dans un système de références absolues. Le lien avec les imaginaires nationaux est évident ; il s'incarne de toutes ses forces dans ce domaine de la représentation spatiale. Cette fois, la France et l'Écosse, même si elles acceptaient l'idée fondamentale de leurs existences respectives, devaient se définir par rapport à la position qui était la leur, sur la carte du monde. Le baume diplomatique, apaisant, mais trop vague, ne suffisait pas. Les rois, les peuples et les royaumes n'étaient pas définis en substance dans les textes diplomatiques. Le reste du corpus se chargea de cette tâche vitale. Il fallait classer, structurer, ordonner. C'est sur le sol réel, dans l'observation du climat et de la nature, des hommes et des ressources, que furent jetées en France les bases d'un discours qui firent du royaume un espace supérieur et béni et qu'il faudrait nécessairement défendre contre des voisins envieux.

La représentation physique de l'Écosse ne doit pas être perçue comme une négation du propos diplomatique. Elle en constitue l'autre versant, non seulement inévitable, mais aussi nécessaire. Les traités avaient recours au doublage et à la réciprocité, à un jeu de miroir rigoureux pour rapprocher les alliés. Ils faisaient référence à des notions génériques (royaumes, princes, sujets) et à des concepts théoriques (paix, tranquillité, prospérité). Le lexique et la forme même des documents devaient matérialiser le dialogue et la compréhension. Ce lien entre les partenaires devait simultanément les placer sur un plan d'égalité. L'Alliance cherchait-elle à mettre en scène une union totale ? Certainement pas. L'Alliance, dans sa singularité, fut un outil partagé par des royaumes spécifiques et identifiés. Elle ne tirait pas seulement sa force du front solidaire qu'elle érigea contre l'Angleterre, mais du système de soutien mutuel, du réseau qu'elle tissa entre les unités qui la formaient. L'Alliance ne fabriquait pas une masse confuse, dont les éléments formeraient ensemble une puissance capable d'écraser l'Angleterre. Elle cartographiait un monde fait de cellules politiques légitimes et distinctes ; c'est un manuel de géopolitique et une réflexion sur l'équilibre des rapports entre voisins, un outil de stabilisation et de définition au sein d'une l'Europe qui se précise.

La première mission de l'Alliance consistait à empêcher le débordement des royaumes les uns sur les autres, leur destruction. Elle s'appuyait pour cela sur une batterie d'arguments empruntés au patrimoine religieux partagé par les royaumes chrétiens d'Occident, tout en admettant que ces principes n'étaient pas également respectés. C'est la raison pour laquelle il était normal pour les royaumes soucieux de se protéger de prendre des alliances pour défendre et rétablir, par la force si nécessaire, la paix. À bien y regarder, la manœuvre était particulièrement délicate et touchait à des sujets sensibles : le fond de l'Alliance, qui résonne

si bien dans la clause de non-intervention chez l'allié en période d'interrègne, doit d'abord être saisi dans le contexte d'affirmation des États modernes et de développement des imaginaires nationaux. Autrement dit un processus de définition et de singularisation, *a priori* peu propice au rapprochement avec l'étranger. Le climat de méfiance à l'égard de certains de ces voisins, que l'on suspecte d'être capables d'avoir le dessus, favorisa aussi la création de liens de proximité, la mise en place d'une solidarité internationale. Les relations privilégiées entre royaumes, au même titre que leurs inimitiés, contribuaient à les définir. Contrairement au rapport hostile, l'appui d'un allié exprimait un gain de puissance.

Il faut donc d'abord voir l'Alliance comme un outil au service d'une part de la France, de l'autre de l'Écosse. Chercher à déterminer lequel des deux alliés exploita le mieux son partenaire traduit, en tout cas au Moyen Âge, une mauvaise compréhension des problématiques. Au-delà des principes généraux énoncés dans les traités, la France comme l'Écosse purent trouver leur compte dans cet arrangement. La France fut pour les Écossais un outil de valorisation, une terre d'opportunités, un moyen d'agrégation au monde continental, un partenaire dont la proximité soulignait par contraste une distance assumée vis-à-vis de l'Angleterre. L'imaginaire national écossais, entre qualité martiale et esprit de résistance tenace, trouva en France une puissante caisse de résonance. Côté français, le lien privilégié avec l'Écosse permettait d'entretenir un front de témoins unanimes dans leur condamnation de l'Angleterre. La périphérie de l'Écosse répondait bien, par contraste, au désir de centralité européenne revendiqué par la France, en esquissant une géographie qui rappelait l'âge d'or carolingien. Face à l'Angleterre isolée et haïe, on se targuait en France d'entretenir de bonnes relations avec les royaumes avoisinants. Cette ouverture, ces réseaux, renforçaient la vision d'un royaume vraiment puissant, validé, présent et influent aussi à l'extérieur de ses frontières. Ces éléments ne prennent même pas en compte la question militaire ou celle des pressions réelles, dont on a déjà parlé.

L'Alliance diplomatique créa un socle commun, mais l'hostilité commune envers l'Angleterre n'était pas, comme on a parfois pu le dire en simplifiant à outrance, le seul ciment, la seule garante de son maintien. La France et l'Écosse devaient construire une relation de bon voisinage, faite de respect mutuel. Ce respect passait, avant toute chose, par la reconnaissance d'une distance, par l'idée de distinction. Selon ce procédé, il fallait d'abord construire le lien, puis l'accompagner d'un rééquilibrage, d'un travail de compensation. En établissant seulement un rapport d'amitié inconditionnel, on créait une situation dangereuse : la force ne justifie pas le droit, mais le droit pouvait préparer le terrain pour une invasion. Il s'appuyait volontiers sur une proximité, réelle ou imaginée, pour justifier l'annexion du

voisin. Cette légitimité pouvait mobiliser une grande variété d'arguments culturels, historiques ou géographiques. Elle pouvait se justifier au nom de motifs territoriaux, d'entrelacs dynastiques, d'éléments linguistiques ou d'une tradition qui associait peuples ancestraux et figures mythiques. La confusion, la perte de repères mettaient en péril l'unité des royaumes, fragilisaient leur identité et, par extension, leur droit à exister.

D'une façon ou d'une autre, pour pouvoir maintenir une relation cordiale, la France et l'Écosse devaient donc s'attribuer une place qui les distinguait et ne les mettait pas en conflit. Une fois le lien diplomatique et théorique validé, il était nécessaire de maintenir cette saine distance. Les traités d'Alliance, eux-mêmes, manifestaient ce désir. Cette distance devait pouvoir se lire sur une carte, celle de l'Europe. C'est là que les royaumes pouvaient être placés et leurs contours définitifs tracés. Atteindre un consensus géopolitique garantirait logiquement la tranquillité des royaumes, dès lors en capacité d'entretenir les uns avec les autres des relations apaisées. Dans ce contexte le « *distancia jungit* » ne fait plus seulement figure de constat : c'est une injonction. Seuls des éléments bien séparés (bien distingués) sont à même de se rapprocher.

Tout comme la langue des traités, le lexique de la description du monde revendiquait une portée universelle. Les normes, les références et les instruments de mesure manipulés par les auteurs étaient les mêmes en France ou en Écosse. Impossible d'imaginer une relation d'amitié avec l'altérité radicale. L'indicible et le monstrueux ne font pas de bons interlocuteurs, ne partagent pas avec nous assez de points communs pour tisser un lien. La présence de la mer et la navigation requise pour passer de la France à l'Écosse créaient un premier intercalaire efficace, un espace de transition bien plus clair que ne pouvait l'être une marche, zone de dégradés un peu trouble, poreuse, aux antipodes de la ligne clairement tracée.

La mesure de la distance, cependant, ne sait pas être neutre. Le voyage vers l'Écosse n'était pas un banal déplacement dans l'espace du point de vue français : c'était un éloignement, un décentrage et une dérive vers les périphéries. Le modèle centre-périphérie est l'exemple le plus frappant du fonctionnement de ce système de mise en ordre du monde, simple et efficace. En revendiquant une place centrale (aussi bien dans l'espace que dans le champ des références positives associées au familier), la France se définissait donc par contraste avec l'Écosse localisée sur les bordures extérieures. L'ensemble est cohérent, logique et, surtout, inoffensif, puisqu'il met en scène des espaces bien séparés, à la fois différents et complémentaires, capables de coexister sans se nier ou se dévorer. Les choses, cependant, ne s'arrêtent pas là. À la périphérie écossaise correspondait aussi toute une évaluation connexe, une chaîne déductive qui allait du climat à la nature profonde du pays, de

la taille des villes au caractère des habitants. Tout était étroitement lié, pesé et jugé. La richesse et la puissance du royaume sont mesurées, comparées avec celles de la France. Dès lors, la perception de l'ailleurs écossais, dans sa spécificité même, ne se concevait, ne pouvait se concevoir, que comme une vision dégradée, affadie et médiocre de l'exemple français.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la perception de l'Écosse avait été influencée par un contexte particulier, celui d'expéditions militaires françaises motivées par le désir de prendre la mesure du pays pour déterminer sa valeur stratégique. Cette perception fut aussi dominée par l'incapacité technique des contemporains à appréhender le territoire étranger autrement qu'à partir de valeurs de références indépassables. En d'autres mots, l'ailleurs écossais fut systématiquement perçu sous l'angle du manque et de la déficience. Le lexique littéraire de l'aventure s'invita naturellement dans ce cheminement, qui évoquait l'errance lointaine des chevaliers en quête. Aux risques (mort, perte, enfermement, folie), répondaient des fantasmes qui se greffèrent tant bien que mal sur la nature pragmatique des missions françaises en Écosse. L'aventure, en effet, ce voyage en armes qu'on imagine parsemé d'embûches et d'héroïsme, nourrissait son propre prestige. Les aventuriers français ne concevaient d'ailleurs pas leur déplacement comme un aller sans retour. C'est au souvenir de la France, à sa beauté et sa douceur, à son vin, à ses belles villes et ses lits moelleux, qu'ils se cramponnaient dans le nord, dans cette équipée qui les avait conduits aux lisières du monde. La construction de l'Écosse comme terre d'épreuve constitue un excellent révélateur du processus d'affirmation de l'identité française.

L'important, ici, est de ne pas perdre de vue le fait que la mise à distance (et l'organisation hiérarchique de l'équilibre franco-écossais) répondaient à la mise en relation active des acteurs. C'était un corollaire de ces échanges et même, disons-le, une nécessité. Notons que le portrait de l'Écosse ne semble pas avoir été spécialement noirci par les observateurs et les auteurs français. La représentation classique de l'Écosse obéissait à des canons que l'on retrouve dans d'autres sources produites à l'échelle de l'Europe. Il n'est pas exclu que certains de ces textes, par exemple le récit extraordinaire de la campagne d'Écosse de Jean le Bel repris par Froissart, aient été diffusés et connus en France. Toujours est-il que la collaboration entre alliés semble s'être bien déroulée au fil des voyages en Écosse, jusqu'à ce que l'expédition de 1385 apporte un éclairage beaucoup plus amer et tendu.

On atteignait les limites autorisées par le cadre de l'Alliance : comme plus tard au XV<sup>e</sup> siècle, les oscillations les plus poussées et les plus manifestes du rapport de force perturbaient l'équilibre fragile des relations franco-écossaises. Dès qu'il fut présent en masse sur le territoire étranger, l'allié pénétra dans une zone de malaise, où les frictions étaient

palpables. C'est cette réalisation qui a poussé Alistair Macdonald à imaginer que l'apogée de l'Alliance aurait dû être atteint en 1385, avant que les espoirs ne soient déçus<sup>864</sup>. Après une première reconfiguration de l'Alliance en 1326, les événements de 1385 permettaient de vraiment mesurer les limites du possible. Dans la promiscuité d'une relation trop intime, l'ami commence à arborer des traits de l'ennemi, dont la présence non désirée et intrusive appelait un rejet beaucoup plus franc. Ce n'est pas par hasard si, au moment de toucher à ces lignes de rupture, on procéda à des rapprochements entre l'allié et l'Anglais, figure de l'envahisseur par excellence. Au XV<sup>e</sup> siècle, on assista à une oscillation similaire, cette fois dans le sens inverse, lorsque les Écossais renversèrent le modèle établi. La périphérie déferlait sur le centre, le petit protégeait le grand. Le secours écossais créa une crise des valeurs, en remettant en question l'équilibre hiérarchique du monde. Cette secousse sismique illustre bien l'importance de cet équilibre tacite, dont on ne décèle pas la trace dans les textes diplomatiques.

Entre ces deux points extrêmes, en revanche, l'Alliance fonctionnait somme toute assez bien. Côté écossais, on savait s'accommoder de la vision centralisatrice de la France. La *Declaration of Arbroath* assumait le caractère reculé, réduit et isolé de l'Écosse, caractéristiques *a priori* négatives. Dans la propagande nationale, mais aussi pour donner du corps au rôle occupé par l'Écosse au sein de l'Alliance et sur la scène européenne, certains facteurs négatifs furent intégrés, soulignés même. On accepta le recours à ces outils de mesure, qui livraient un verdict dur, mais dont on pouvait encore tirer des bénéfices en faisant preuve d'habileté. L'Écosse, d'abord, se distinguait et se définissait dans ces attributs. En procédant ainsi, elle occupa un territoire (au propre comme au figuré) qui n'était pas celui de l'Angleterre, pas celui de la France. De façon plus remarquable encore, dans sa capacité à tenir en échec l'Angleterre, à se rendre si précieuse au puissant allié français, l'Écosse tira de ses « handicaps » un prestige démultiplié.

L'Alliance matérialisait et renforçait ce positionnement de manière frappante. Côté français, cette représentation était intégrée. On voit par exemple le héraut d'armes français du *Débat* se moquer de son *alter ego* anglais, lui dont le royaume, prétendument si puissant, s'est montré incapable de dompter l'irréductible petite Écosse. Au sein même du modèle centre-périphérie, des débats d'interprétation eurent lieu : en Écosse, si on donna du crédit au récit carolingien (validant au passage un pan de l'imaginaire national français), les choses furent orientées de manière à flatter les Écossais. L'Écosse ne fut pas présentée comme une province

---

<sup>864</sup> A. J. MACDONALD, « The apogee of the Auld Alliance... », *op. cit.* p. 38.

impériale reculée, mais comme un précieux partenaire de Charlemagne, aussi bien dans le domaine de la guerre (contre les païens en Espagne, contre l'Angleterre) que du rayonnement intellectuel (*via* l'établissement de l'université de Paris).

Pour hiérarchisé qu'il soit, l'équilibre des relations franco-écossaises n'était pas fondamentalement oppressif. L'Écosse était peut-être dans une position plus précaire, déterminée par la nature même de sa situation géographique ; mais elle était le partenaire de prédilection et occasionnellement la protectrice du puissant royaume de France, l'ennemie invaincue du tout aussi puissant royaume d'Angleterre. Sa rudesse et son âpreté, à leur manière, contribuaient aussi à l'élaboration d'un imaginaire national et d'une identité capables d'être identifiés et admis depuis l'étranger. Même si, dans le domaine symbolique et littéraire, elle était plus volontiers assimilée aux lisières aventureuses qu'à la plaine cultivée et à la ville, l'Écosse était un acteur défini du jeu politique européen. Elle était intégrée à ce monde et évoluait parmi les « grands ».

Les auteurs écossais, par ailleurs, ne se contentèrent pas de composer avec un modèle écrasant. Fordun et Bower à sa suite firent de l'Écosse un portrait géographique résolument classique qui recourait aux canons traditionnels du discours de propagande occidental. L'Écosse y était décrite comme aussi grande que l'Angleterre et bien séparée d'elle. On énuméra les richesses du royaume, on souligna ses contours et l'articulation élégante de ses diverses facettes, naturelles et humaines. Des montagnes où jaillissent les sources aux ports situés aux embouchures des rivières, l'Écosse fut présentée comme un royaume cohérent et harmonieux, un organisme sain et complexe évalué selon un barème universel. Cette vision idyllique, cependant, ne semble pas avoir vraiment rencontré de succès hors de l'Écosse : elle se révélait peu compatible avec les discours produits depuis le continent. Comme on l'a vu, il fallait évoluer prudemment dans les confins du monde, mais se méfier davantage en voyant celui-ci revendiquer sa propre centralité. Dans l'imaginaire français, deux centres, deux pôles harmonieux, deux zones parfaites ne pouvaient exister conjointement sans se faire de l'ombre, sans entrer en conflit.

L'idée d'oscillation, en lien avec la représentation de l'Écosse, nous conduit à une dernière remarque. Le discours diplomatique pouvait donner le sentiment de décrire une réalité gravée dans le marbre, réalité également structurée et mise en ordre de façon tranchée par les autres témoignages mobilisés par cette étude. Pourtant, comme on l'a vu lors des périodes de tension entre les alliés, en 1385 en Écosse et dans les années 1420 en France, des mouvements, des tendances et même des basculements pouvaient advenir au fil du temps.

L'Alliance, au gré de renouvellements qui n'avaient rien d'aléatoire, suivait la même tendance. L'état et l'évolution des royaumes pouvaient faire l'objet d'un pronostic rapide. En Écosse, la présence du désert, incarné à la fois par les régions sauvages des *Highlands* et par les étendues indifférenciées des *Borders*, était lourde de sens, mais elle traduisait aussi une certaine fluidité, une dynamique perceptible : les choses changeaient, des forces contradictoires se manifestaient et laissaient leur marque sur le réel.

Que faire du contraste entre *douce* et *sauvage* Écosse, entre la ceinture urbanisée et structurée des *Lowlands* et l'espace confus et difficile des *Highlands* ? L'orthodoxie de la région des *Lowlands*, la seule à avoir été visitée par les chevaliers français, était reconnue et mesurée pour ce qu'elle valait ; mais le royaume présentait dans son ensemble un profil inégal, dérangeant. Le poids des invisibles *Highlands* se faisait sentir. Cette région était à l'image d'une autre zone, cette fois mieux connue, celle des *Borders*. Cette bande de territoire ravagée par les conflits anglo-écossais, dépeuplée et hostile, n'était plus qu'une étendue inculte que l'on mentionnait seulement quand il fallait la traverser. On n'ignorait rien, en France, de la diversité des pays et des régions qui constituent un royaume. Mais le contraste écossais renvoyait à une fracture plus symbolique, à une lutte entre la civilisation et sa négation, matérialisée par le désert.

L'action des hommes sur l'espace, mesurée dans le temps, devenait une nouvelle donnée à prendre en considération. La présence, ou non, du désert, son recul ou son expansion témoignaient de l'état du royaume à un moment donné. La complexité et la nature hybride propre à la société écossaise furent très tôt occultées au profit de ce schéma binaire beaucoup plus parlant. En Écosse, la civilisation était en déclin. L'âge d'or lointain du *Meliador* de Froissart, les vestiges arthuriens qui parsemaient encore le royaume évoquaient un autrefois glorieux et révolu. Terre de faim et de pauvreté, la présence du désert était le signe visible de la maladie qui rongait l'Écosse. Cette représentation active et terrifiante servait plusieurs buts. Elle permettait d'illustrer l'étendue des destructions causées par l'Angleterre, première responsable de ces maux. La marche du désert explicitait aussi tout ce contre quoi se dressait l'Alliance : sans paix, sans tranquillité, la misère s'installe, les royaumes pourrissent et sombrent. Plus qu'un mépris hautain, cette première façon d'interpréter la sauvagerie des déserts écossais était porteuse d'un avertissement. On pouvait, en France, comprendre et même compatir à la situation de l'Écosse. De même que la vision d'une restauration de l'âge d'or carolingien pouvait constituer un horizon désirable, un itinéraire inverse, un effondrement progressif, était envisageable. Au XV<sup>e</sup> siècle, les descriptions catastrophistes d'une France au bord du gouffre, qu'il fallait sauver de toute



urgence, s'inscrivaient dans une logique très similaire.

En France, les auteurs propagandistes conjuraient les différentes strates de la société, les invitant à s'unir autour de la couronne et à redoubler d'efforts pour sauver le royaume. De la même manière, la responsabilité de l'état déplorable de l'Écosse put être directement attribuée aux Écossais eux-mêmes. Sourds aux avertissements de Dieu, ils avaient en quelque sorte signé avec les Anglais un pacte maudit, aux antipodes de l'Alliance conclue avec la France : une alliance contre la paix, contre la tranquillité, contre la prospérité ; une promesse de guerre perpétuelle qui les faisait communier dans leur haine réciproque et dans les péchés d'orgueil et d'envie. Cette haine, désormais, les définissait et les consumait avec leur ennemi. À certains égards, Écossais et Anglais s'étaient créés leur propre proximité, en la forme d'un lien monstrueux, d'une étreinte mortelle. Cette idée permet d'élargir certaines perspectives, notamment en sortant du rôle parfois très exclusif prêté à la figure de l'ennemi dans l'élaboration des imaginaires nationaux et dans sa contribution au développement des États modernes.

Ce schéma, celui d'une définition dans la confrontation, expose ses limites et sa toxicité en Écosse. C'est la guerre qui était en train de définir l'Écosse, de la confondre avec l'ennemi devenu une pièce essentielle de sa propre image. On repense à l'antidote, dont l'usage et l'utilité sont limités par le mal et qui n'existe que pour traiter. On repense aux comparaisons fréquentes entre les Écossais et les Anglais. Face à cette impasse, les mots d'ordre de l'Alliance brillent d'une clarté renouvelée. Empreints de spiritualité chrétienne, ils portaient un message destiné aux princes laïcs, dans l'exercice temporel de leur pouvoir. Face aux ravages de la guerre et à la corruption qu'elle répand parmi les hommes, l'amitié et la paix sont dressées comme les seuls vrais remèdes. La pacification désirée par le roi s'impose comme une évidence. C'est seulement dans un rapport privilégié à l'étranger, dans l'observation d'un ami qui trébuche, que put se penser un tel discours. Le recours à l'Écosse pour tirer ces conclusions ne lui était pas, encore une fois, favorable. Mais le fond du message n'était pas incompatible avec les préceptes édictés par l'Alliance, bien au contraire. L'avertissement ainsi formulé valait pour les deux alliés.

On peut, pour finir, considérer sous un autre angle la question de la division de l'Écosse. Cette fois, on touche à un élément particulièrement discriminant et dangereux, à une piste qui, peut-être, pourrait permettre de justifier en partie la dissolution de l'Alliance au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Âge, les histoires nationales proposaient déjà toutes un récit des origines. Elles relataient l'installation des ancêtres sur un territoire qu'ils modelèrent et transformèrent grâce à leur labeur. Ils firent reculer la forêt, tracèrent des routes, bâtirent des

villes, cultivèrent la terre, constituèrent des sociétés. Ce rattachement à l'autrefois conférait au royaume une ancienneté prestigieuse et rassurante. Il mesurait aussi, au fil du temps, une élévation progressive. Un royaume bien administré était un royaume prospère et bien gardé qui générait de la richesse. L'Alliance matérialisait parfaitement ce programme. Que penser, dès lors, des environnements où ces règles sont bafouées ? On a déjà suivi la piste de la chute et du déclin, mais d'autres sources purent contribuer à donner un sens de lecture à la fracture écossaise.

Il est intéressant de noter le traitement que l'on fit en Écosse de ces questions. L'évocation des Écossais sauvages servait à mettre en valeur les qualités remarquables de la société émergente des *Lowlands* : on retrouve ici l'idée d'un processus dynamique et positif, la conscience d'une progression. Dans la tradition de toutes les histoires nationales, ce récit témoignait aussi en faveur de l'ancienneté du royaume écossais, indissociable de ses origines gaéliques. Ce mode de fonctionnement répondait parfaitement aux besoins évoqués plus tôt. Mais la division de l'Écosse autour de cette ligne de fracture *Lowlands/Highlands* allait s'accroître au cours des siècles suivants : le dispositif initial échappa à ses premiers artisans. La mise en scène de l'Écosse en lieu de rencontre et de confrontation entre civilisation et sauvagerie avait d'autres promoteurs, moins bien disposés à l'égard de ce royaume. Dans son encyclopédie, Barthélemy l'Anglais divisa les Écossais en deux groupes : certains avaient été hissés hors de leur condition primaire grâce à l'œuvre civilisatrice des Anglais. Les autres, les sauvages entêtés, ne voulaient pas s'amender : ils étaient hostiles, obstinément murés dans leur mode de vie arriéré. Ici, le lien de continuité, le processus de maturation, est coupé. De plus, il a pour acteur, dans la fraction de l'Écosse exposée au changement, une puissance étrangère. Le royaume est ainsi privé de sa cohésion interne, mais aussi de sa capacité à s'orienter par ses propres moyens. Il n'a ni unité, ni identité, ni destinée. Cet exemple représente assez bien cette subordination historique et culturelle contre laquelle l'imaginaire écossais chercha à tout prix à se construire. L'idée d'une Écosse dont les spécificités sont renvoyées à un état primitif, civilisée par (et non pas avec) d'autres puissances occidentales, pouvait naturellement trouver des relais en Angleterre. De façon plus préoccupante, la France était à même d'enraciner la perception de l'Écosse sur un même terrain, et d'en tirer les leçons.

Les travaux de Barthélemy étaient connus sur le continent, où ils furent même traduits depuis le latin vers le français et assez largement diffusés. Leur portée réelle nous échappe, mais ils annonçaient une tendance. Notre période d'étude ne trahissait pas cependant, en France, de posture prédatrice comparable à celle de l'Angleterre vis-à-vis de l'allié écossais.

On ne cherchait pas à revendiquer une autorité directe sur l'Écosse, à s'arroger le mérite de son entrée dans la communauté des nations civilisées. Pas encore. Bien sûr, on pourrait avoir le sentiment que l'association de l'Écosse avec un autrefois sauvage et primitif n'était qu'une forme de plus revêtue par la volonté de se distinguer de l'allié. C'est ici que tout avait débuté. Mais cette distinction était beaucoup plus problématique, car elle appelait une intervention. Rien ne pouvait faire sortir l'Écosse de ses confins nordiques. Le cheminement vers la civilisation, *a contrario*, s'inscrivait dans un processus, dans la fluidité des cycles qui rythment le cours de l'histoire. Les bienfaits de la civilisation pouvaient être perdus, bien sûr, comme ce fut peut-être le cas en Écosse. Le résultat était le même : dans cette disposition, les Écossais n'étaient plus différents des Français ou des Anglais ; ils étaient simplement sur un autre plan, en arrière, en retard. Ici, l'horizontalité relationnelle avec ses marges et ses centres complémentaires ne tient plus. La hiérarchisation se décale : spatiale, elle devient temporelle. Le sauvage écossais n'est donc pas vraiment autre, unique ; il est une forme embryonnaire, encore indéfinie et donc malléable. Exposé à une influence extérieure, anglaise ou française, il pourra devenir comme celui qui l'a élevé, ou du moins s'en rapprocher. Cette fois, on le voit bien, le rapport de sujétion est flagrant. Ce dont il est question ici n'est plus un partenariat entre égaux : c'est une approche éducative qui infantilise l'interlocuteur, quelque chose qui suggère une mentalité protocolonialiste. Il est aisé de situer cette évolution dans le prolongement des ambitions impériales dont Charlemagne était le symbole. Dès le départ, l'imaginaire français nourrissait des ambitions dominatrices. On peut aussi en deviner les traces au détour d'une œuvre littéraire comme le *Fergus*, qui voit un Écossais mal dégrossi traverser des épreuves pour s'élever et gagner sa place parmi les chevaliers du roi Arthur. L'exemple fourni par le texte de Barthélemy l'Anglais est sans doute le plus frappant. Il est toutefois intéressant de noter que la construction du récit de cet auteur pouvait aisément être mise en résonance avec les ambitions nourries par le pouvoir anglais vis-à-vis de l'Écosse. Cette façon d'appréhender l'Écosse n'était pas seulement un outil de séparation, un moyen de proclamer sa supériorité. C'était en même temps un outil de domination. C'était une posture, foncièrement hostile, en totale rupture avec l'équilibre préconisé par les cadres de l'Alliance. En s'extrayant de sa zone de souveraineté traditionnelle pour établir sur un égal une bienveillante tutelle, l'ami imprudent, inconscient ou malveillant, pouvait devenir un nouvel ennemi. C'est justement contre ce glissement dangereux que l'Alliance avait été pensée. Elle visait à maintenir les partenaires dans leurs rôles et dans leurs positions respectives : l'ami et l'allié, c'était ce voisin avec lequel on s'employait à ne pas devenir ennemi.

Par définition, nos attentes vis-à-vis de la portée et des possibilités offertes par

l'Alliance au Moyen Âge doivent rester modestes. Modérées, du moins, par la prise en compte d'un contexte particulièrement difficile, sur lequel on ne peut pas seulement plaquer l'idée d'une collaboration internationale au sens contemporain du terme. Au niveau de la communication comme de la coopération militaire, il faut quand même rappeler, en reprenant une formule d'Alistair Macdonald que « les échecs de l'alliance étaient, pour résumer, inévitables »<sup>865</sup>. D'un point de vue anachronique, l'Alliance peut paraître peu spectaculaire, décevante, même. Après tout, on peut se moquer de l'approche stéréotypée du poète Eustache Deschamps, guère enclin à apprécier la qualité des cultures étrangères sans les dénigrer au profit de sa France adorée. Cette tendance est pourtant tenace. Qui n'a jamais participé à une conversation durant laquelle telle ou telle région du monde, parfois très proche, se voyait réduite à une météo médiocre ou à une gastronomie épouvantable ? En mesurant les conditions de son élaboration et de son maintien, en étudiant cet invraisemblable équilibre tissé de forces contradictoires, qui fut capable de construire sa propre mythologie et de se maintenir sur tant d'années, on prend conscience du caractère remarquable de l'Alliance. Il fallait surtout revoir sa définition. Éviter à tout prix les raccourcis et les résumés qui finissent par effacer tout un riche univers de formes. Il fallait repenser ses objectifs réels, questionner ses échecs, étudier la manière dont tout cela avait été consigné dans l'histoire. Surtout, il fallait prendre conscience des limites.

C'est par son simple maintien, par le message qu'elle véhicula, statique et obstiné, que l'Alliance fut effective, qu'elle joua son rôle véritable. Dès 1326, on avait compris que l'enjeu ne serait pas de mettre en place une implacable machine de guerre (un rêve confirmé lors de l'expédition de 1385). On allait bien sûr continuer à faire planer la menace et tâter le terrain, en quête d'une faille éventuelle. Mais c'est le plus souvent de façon subtile, dans le temps long, sous la forme de levier politique, d'outil de pression, de soutien ponctuel, de matériau idéologique et symbolique mis au service de l'élaboration des imaginaires nationaux, que l'Alliance fut réellement effective.

L'Alliance ne visait pas, au-delà de l'image poétique d'Alain Chartier, à unifier deux peuples. Elle servait à régenter une cohabitation aussi bénéfique et apaisée que possible entre deux acteurs européens soucieux de maintenir leur autonomie. Outre son aspect ambigu, un maintien garanti par de puissantes forces opposées (fabrication du lien – maintien et affirmation d'une distance), il faut encore souligner le caractère très expérimental de l'ensemble. Ce modèle est difficile à saisir et à étudier parce qu'il n'a guère d'équivalent. Il

---

<sup>865</sup> *Ibid.*, p. 38.

semble clair que l'Alliance, au niveau théorique, établit une tradition qui, au fil de ses répétitions, se renforça jusqu'à devenir un outil politique à part entière.

Sur ce support rassurant, au gré de contextes changeants, de générations de princes, d'aristocrates et d'intellectuels, l'Alliance produisit un éventail de situations inédites, de tentatives qui bouscullaient souvent les schémas ordinaires. On repense à Colette Beaune, renvoyant un peu vite la question de « l'image d'autrui » à une xénophobie généralisée<sup>866</sup>. Variées, parfois décousues, ces situations ne s'articulaient pas autour d'un grand dessein, d'un programme visant à transformer fondamentalement le lien franco-écossais pour l'amener quelque part, ou vers quelque chose qu'il n'était pas déjà. Les résultats furent tout aussi variés. Les faits les plus marquants, ceux dont l'empreinte s'est la mieux conservée dans les sources, furent souvent des moments éprouvants. Ils ne témoignaient ni d'une évolution orientée en vue d'une fin, ni d'un échec de l'Alliance. L'Alliance se maintenait, comme devaient se maintenir les royaumes qui s'y témoignaient leur affection mutuelle. Dans pareil environnement, les notions d'apogée ou de déclin semblent peu pertinentes.

Un peu plus tôt, en prenant l'exemple du voyage en mer, on a affirmé que seules les traversées mouvementées étaient racontées par les chroniqueurs. Il en va sans doute de même pour les échanges franco-écossais. Derrière chaque étincelle née de la friction entre deux mondes, la rencontre avait pourtant lieu. Si la nature des relations franco-écossaises peut parfois paraître un peu désarmante, agitée de courants en apparences contradictoires, on peut y voir un phénomène plus général, une sorte de flexibilité propre à la période médiévale. Albrecht Classen rappelle que « la construction de l'identité est inséparable de celle de l'altérité – en vérité, l'identité même ne prend sens que dans une juxtaposition avec l'altérité ». La nuance importante survient au moment de spécifier que la figure de l'autre « n'incarnait pas un absolu négatif » : cette figure « s'intégrait à une plateforme théorique qui justifiait la catégorisation de chaque créature, objet et phénomène comme autant de manifestations du pouvoir de Dieu. L'autre n'avait pas à être condamné ou détruit ; inhabituel, étonnant, il était aussi accepté comme une part de la création divine »<sup>867</sup>.

Classen évoque encore deux autres éléments importants qui rejoignent nos dernières conclusions. Il rappelle d'abord que la violence était un facteur endémique de la vie au Moyen Âge, et qu'elle s'exerçait de façon particulièrement visible à l'égard des minorités. Au quotidien, la violence était alors une modalité de la coexistence entre majorités et minorités (juifs, lépreux, homosexuels, hérétiques...). Autrement dit, si la coexistence (*convivenci*) fut

---

<sup>866</sup> C. BEAUNE, *Naissance de la nation France...*, op. cit., p. 17.

<sup>867</sup> A. CLASSEN, *Meeting the foreign in the Middle Ages...*, op. cit., p. 1-6.

flattée au détriment de la violence, elle ne rimait pas avec sérénité ou entente parfaite. À bien des égards, les tensions exprimées dans les échanges entre les alliés pourraient donc être perçues comme révélatrices d'une cohabitation intense et prolongée. Dans le « *violence drew its meaning from coexistence, not in opposition to it* », on retrouve ce que nous avons qualifié de mise à distance ; de filtre plaqué sur l'amitié pour rendre celle-ci tolérable. La clé d'un équilibre qu'on pourrait donc qualifier de « violent » par essence. Une seconde observation nous ramène au glissement perceptible à la fin de la période. Cette évolution pouvait non seulement annoncer la fin de l'Alliance au XVI<sup>e</sup> siècle, mais aussi justifier les partis pris de l'historiographie au cours des siècles suivants. Selon Classen, le phénomène de distanciation, l'obsession et la fermeture des définitions, le règne écrasant du conformisme ne sont pas des données absolues, mais

il y avait une tendance discernable et préoccupante à la fin du Moyen Âge, qui consistait à dresser des barrières raciales, à discriminer les non-conformistes, à chasser les non-chrétiens à l'image des Juifs et musulmans d'Espagne en 1492. [...] Le catastrophique phénomène de chasse aux sorcières ne fut pas associé par accident à l'émergence de l'appareil des États modernes [...]. En d'autres termes, l'intolérance pourrait bien être la marque de naissance de la période moderne, là où le Moyen Âge entretenait encore dans sa relation du soi à l'autre des négociations complexes et ouvertes.<sup>868</sup>

La remarque peut sembler un peu péremptoire, mais elle recoupe assez bien nos observations. Même si la vision dominatrice et « colonialiste » de l'Écosse émergea tardivement, on a vu que des éléments préliminaires étaient en place dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

Plus mesurée que celle qui structurait les rapports avec l'Angleterre, une violence, celle du rapport de force, se manifestait déjà dans la hiérarchisation exprimée par l'intermédiaire de l'Alliance. Réactionnaire, elle s'accrut au XV<sup>e</sup> siècle, lorsque les Écossais remirent brièvement ce système en question. Les récits qui racontaient les échecs écossais furent prompts à exploiter le lexique de la sauvagerie. Arrogance, fureur, précipitation et inexpérience ; l'immaturité écossaise, combinée à la perception tout aussi négative de leur royaume, facilita l'avènement des discours où la discrimination et le mépris prenaient pour référence le degré de civilisation. Une tradition relie ce mode de représentation et le propos de Francisque Michel dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. « Dans les pages qui précèdent », écrit-il en conclusion de son ouvrage, « nous avons longuement exposé les rapports qui existèrent pendant si longtemps entre la France et l'Écosse, et nous avons montré la civilisation s'introduisant dans le second de ces deux pays, soit par les Écossais qui venaient étudier ou servir chez nous, soit par les Français que les événements politiques ou la

---

<sup>868</sup> *Ibid.*, p. 5.

poursuite de la fortune poussaient chez nos alliés »<sup>869</sup>. Le portrait de l'Alliance, ainsi altéré, facilitait des interprétations très partisans : face à la prétendue supériorité française, l'Écosse n'aurait été qu'un petit satellite isolé et soumis, un pantin parfois contraint à agir contre ses propres intérêts. Cette vision de l'Alliance ne correspond pas à l'idée que l'on s'en faisait au Moyen Âge : mieux encore, on peut affirmer que c'est précisément contre ce type de raisonnements qu'elle avait été théorisée.

---

<sup>869</sup> F. X. MICHEL, *Les Écossais en France et les Français en Écosse...*, *op. cit.*, t.2, p.485.

## ANNEXES



Joan Blaeu, *Insulae Albion et Hibernia*, *Atlas Novus*, 1654, reproduit avec l'autorisation de la National Library of Scotland.



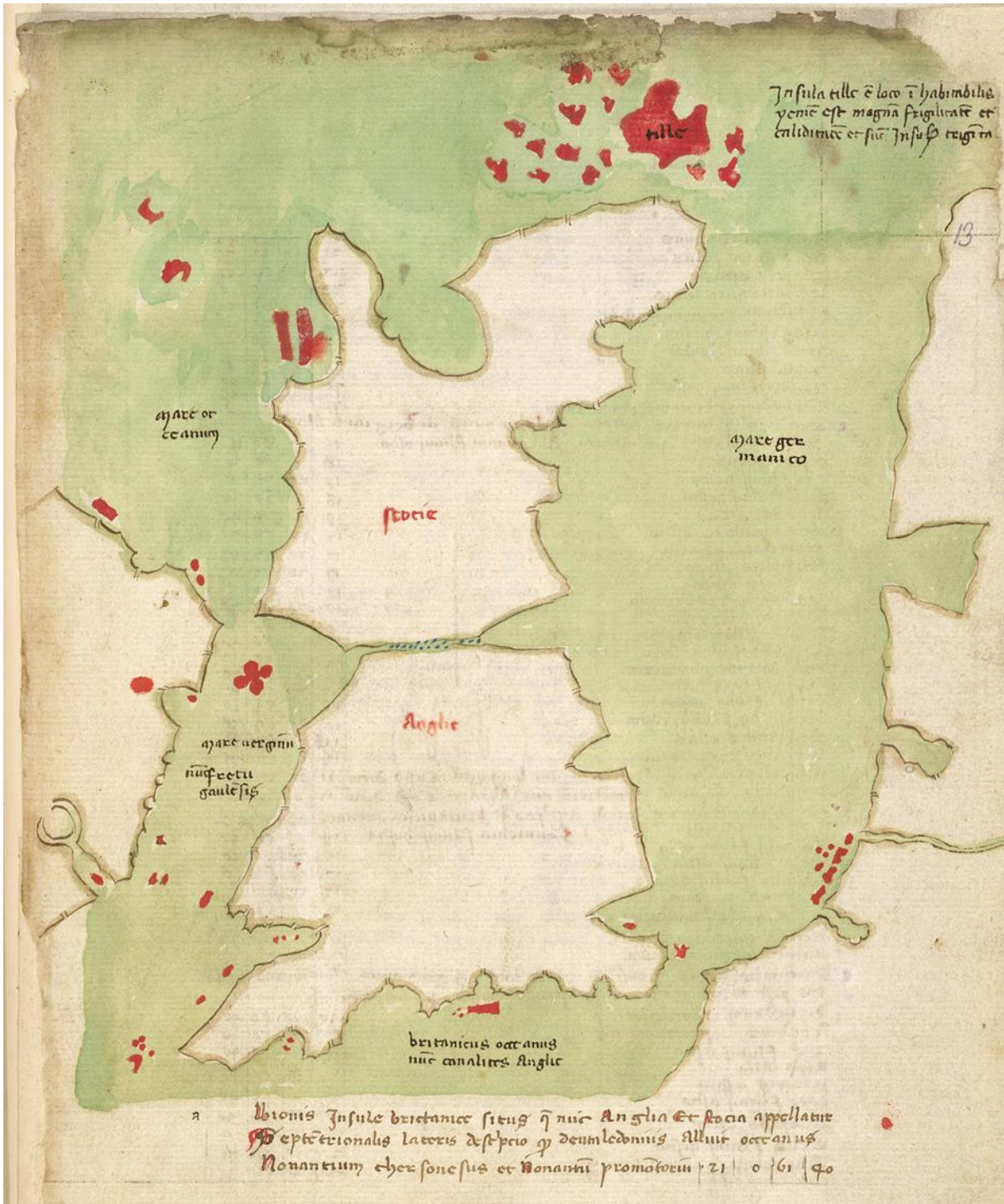
Détail : « Caledonia Silva »





Matthew Paris, *Map of Great Britain*, Cotton MS Claudius D VI, reproduit avec l'autorisation de la British Library ; explorer la carte : <https://www.bl.uk/collection-items/matthew-paris-map-of-britain>





Ptolémée, *Geography*, translated by Emanuel Chrysoloras and Jacobus Angelus, translated by Jacopo Angeli da Scarperia, with eighteen maps of Europe, Asia and Africa, Harley 3686, f. 14, reproduit avec l'autorisation de la British Library.





Giorgio Sideri, *Portolan chart of Europe* (détail), MS.20995, reproduit avec l'autorisation de la National Library of Scotland; explorer la carte : <https://maps.nls.uk/view/74425392>



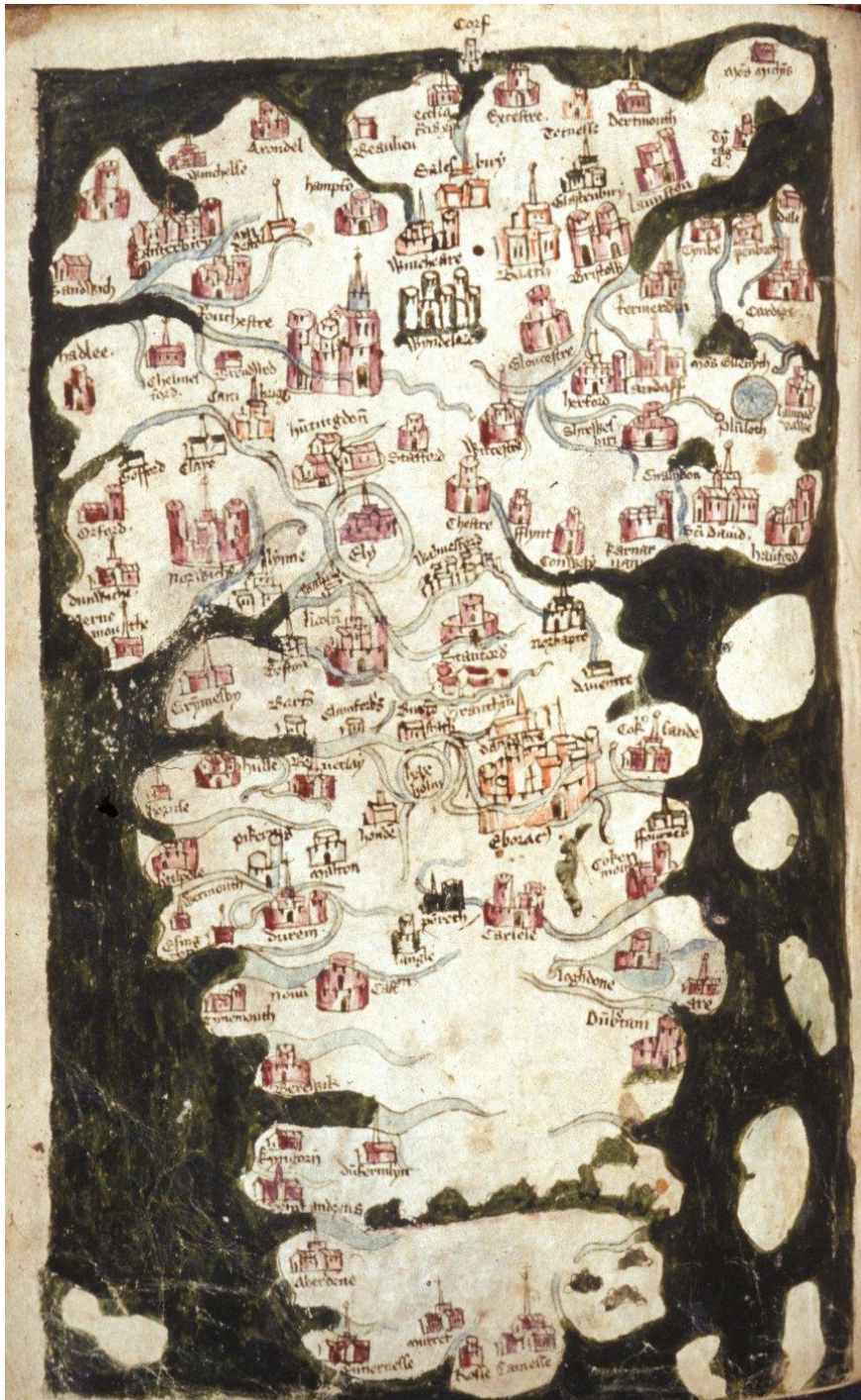


The Gough Map, MS. Gough Gen. Top. 16, © The Bodleian Library; explorer la carte : <http://www.goughmap.org/>



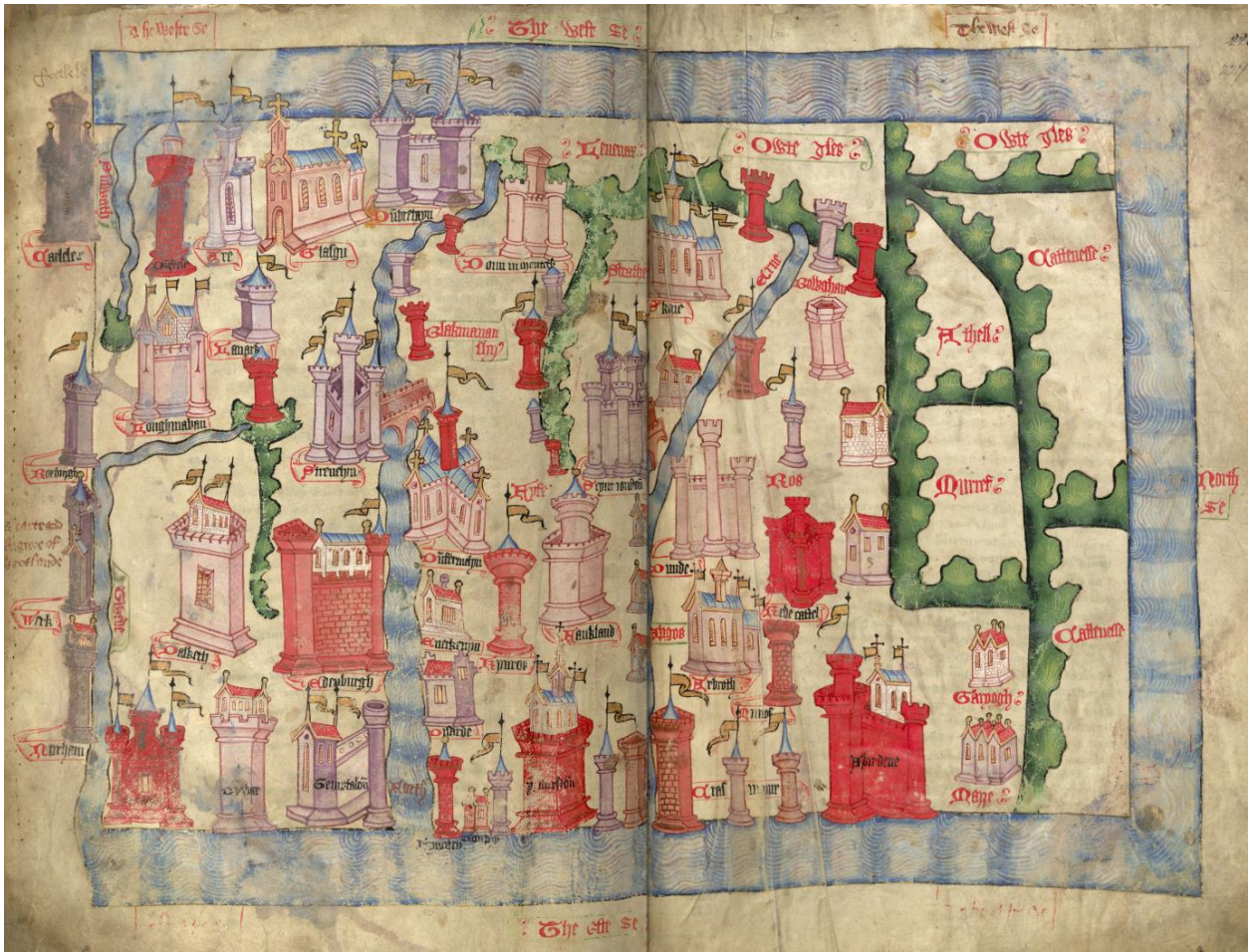
Gough map, (détail) : l'Écosse du Caithness (*Comitatus de Catnesse*) au mur d'Hadrien (*murus pictorum*)



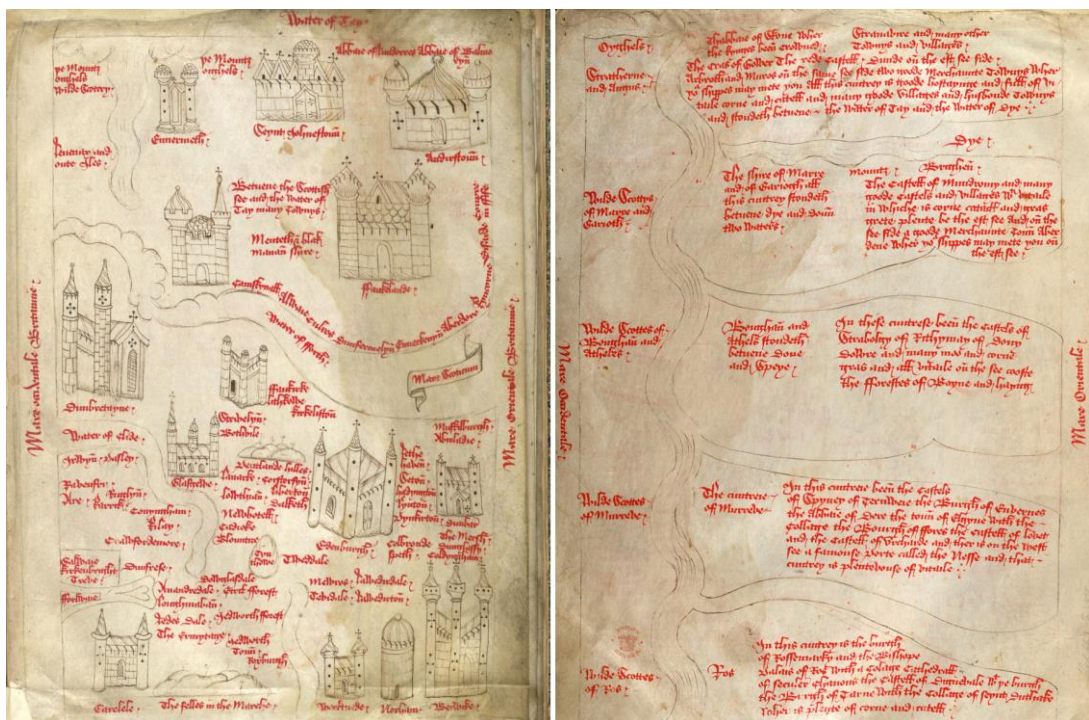


Map of England and Scotland, Harley 1808, f. 9v, reproduit avec l'autorisation de la British Library.



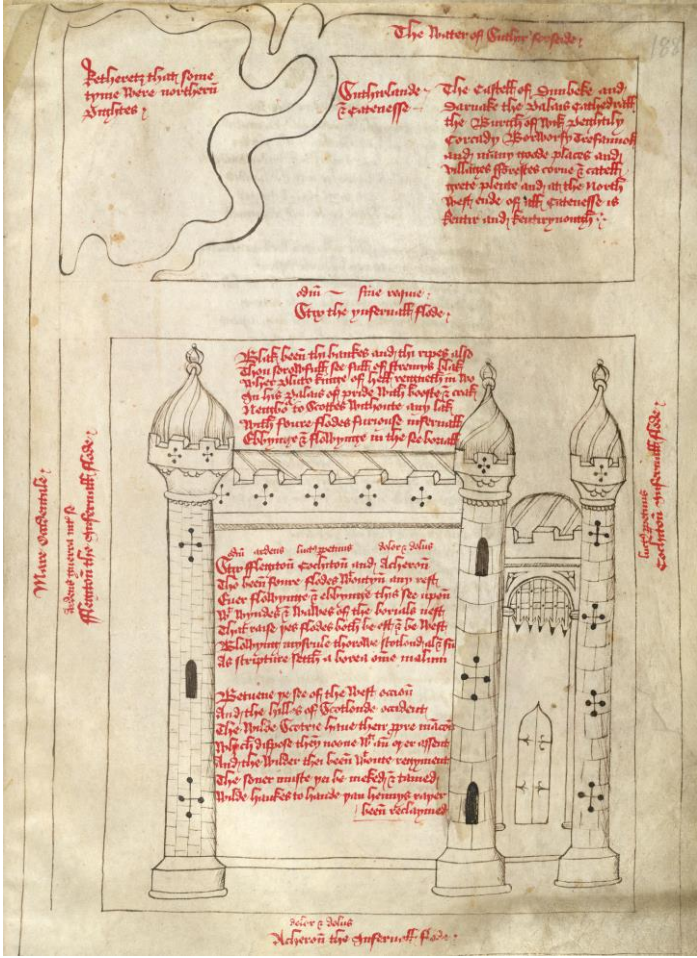


John Hardyng, *Map of Scotland*, *Landsowne MS. 204*, f. 226v, reproduit avec l'autorisation de la British Library.



John Hardyng, *Map of Scotland*, *Harley MS. 661*, f. 187 et f. 187 v.





John Hardyng, *Map of Scotland*, Harley MS. 661, f. 188.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES PRIMAIRES

#### Traités diplomatiques ; correspondances ; autres

-Archives Nationales (AN), J677 – J680.

-National Records of Scotland (NRS), SP7/1 – SP7/25A.

-*The Records of the Parliaments of Scotland to 1707* (RPS), K.M. Brown et al eds, St Andrews, 2007-2020.

-*The Records of the Parliaments of Scotland to 1707* (RPS), online database, <https://www.rps.ac.uk/>

-JEAN DU MONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens, contenant un recueil des traitez d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, d'échange, de protection & de garantie, de toutes les conventions, transactions, pactes, concordats, & autres contrats, qui ont été faits en Europe, depuis le regne de l'empereur Charlemagne jusques à présent ; [...]*, Chez P. Brunel, R. et G. Wetstein, les Janssons Waesberge, et l'Honoré et Chatelain, Amsterdam, 8 vols., 1726.

-ALLEN B. HINDS (publisher), *Calendar of State Papers and Manuscripts existing in the Archives and Collections of Milan*, edited by Allen B. Hinds, published by His Majesty's Stationery Office, printed by the Hereford Times Limited, hereford, 1912.

-JEAN MASSELIN, *Journal des États généraux de France tenus à Tours en 1484 sous le règne de Charles VIII*, rédigé en latin par Jehan Masselin, publ. et trad. pour la première fois sur les manuscrits inédits de la bibliothèque du Roi par A. Bernier, Imprimerie Royale, Paris, 1835.

-*Miscellany of the Scottish History Society*, vol. 2, Publications of the Scottish History Society, vol. 44, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1904.

-THOMAS RYMER, *Foedera, conventiones, litterae et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliae et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates (...)*, 1745.

-JOSEPH STEVENSON (ed), *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the Sixth, King of England*, Longman, London, 1861.

#### Chroniques ; mémoires ; journaux

-THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII*, Paris, éditée et traduite par Ch. Samarin professeur à l'école des Chartes, coll. les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge, Les Belles Lettres, 1933.

-JEAN LE BEL, *Les Vrayes Chroniques, Histoire vraye et notable des nouvelles guerres et choses avenues l'an mil CCCXXVI jusques à l'an LXI, en France, en Angleterre, en Escoce, en Bretagne et ailleurs, et principalement des haultz faitz du roy Edowart d'Angleterre et des deux rois Philippe et Jehan de France*, Bruxelles, publiées par M. L. Polain, F. Heussner, libraire-éditeur, 1863.

-HECTOR BOECE, *The History and Chronicles of Scotland*, written in Latin by Hector Boece, canon of Aberdeen, and translated by John Bellenden, W. and C. Tait, Edinburgh, 2 vols., 1821.

-GILLES LE BOUVIER, « *Les chroniques du roi Charles VII* », dans *Histoire de Charles VII roy de France, par Jean Chartier, sous-chantre de S. Denys ; Jacques le Bouvier, dit Berry, roi d'armes, Mathieu de Coucy, et autres autheurs du temps. Qui contient les choses les plus memorables, advenuës depuis l'an 1422 jusques en 1461. Mise en lumiere, et enrichie de plusieurs titres, memoires, traitez, et autres pieces historiques, par Denys Godefroy conseiller et historiographe ordinaire du roy*, 1661., p. 369-370.



## BIBLIOGRAPHIE

- WALTER BOWER, *Scotichronicon*, D. E. R. WATT (gen. ed.), Aberdeen University Press, 9 vols., 1987-1998.
- GEORGE BUCHANAN, *The History of Scotland*, translated from the Latin, with notes, by James Aikman, published by Blackie and Archibald Fullarton, Glasgow, 4 vols., 1827.
- JEAN ALEXANDRE C. BUCHON (éd.), *Chronique anonyme de la Pucelle*, Paris, Choix de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France avec notes et notices par J. A. C. Buchon, Auguste Desrez imprimeur-éditeur, 1838.
- PERCEVAL DE CAGNY, *Chroniques de Perceval de Cagny, publiée pour la première fois pour la société de l'histoire de France par H. Moranvillé*, Paris, Librairie Renouard, 1902.
- JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*, Paris, édition établie par Auguste Vallet de Viriville, 3 volumes, Pierre Jannet, 1858.
- GEORGES CHASTELLAIN, *Oeuvres*, publiées par M. le Baron Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 8 vols., 1863-1866.
- PIERRE COCHON, *Chronique normande de Pierre Cochon, notaire apostolique à Rouen*, Rouen, publiée pour la première fois par Ch. De Robillard De Beurepaire, 1870.
- PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires*, traduit de l'ancien français par Joël Blanchard, Agora, Pocket, 2004.
- DAN EMBREE (éd.), *Short Scottish Prose Chronicles*, edited by Dan Embree, Edward Donald Kennedy, Kathleen Daly, Boydell Press, 2012.
- MATHIEU D'ESCOUCHY, *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, publiée avec notes et éclaircissements pour la Société de l'Histoire de France, Paris, par G. du Fresne de Beaucourt chez Jules Renouard, libraire, 1863.
- JOHN FORDUN, *Chronica Gentis Scotorum*, edited by William F. Skene, *The Historians of Scotland*, vol. 4, Edmonston and Douglas, Edinburgh, 1871.
- JEAN FROISSART, *Chroniques*, Bruxelles, *Oeuvres de Froissart publiées avec les variantes des divers manuscrits par M. le baron Bervyn de Lettenhove*, comptoir universel d'imprimerie et de librairie, 1867, 26 vols.
- JEAN FROISSART, *Chroniques*, publiées pour la Société de l'Histoire de France par Siméon Luce, Jules Renoir, Paris, 15 vols., 1869-1975.
- GUILLAUME GRUEL, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458) par Guillaume Gruel*, publié pour la Société de l'histoire de France, par Achille Le Vavas seur, Paris, 1890.
- AMÉDÉE HELLOT (éd.), *Chronique parisienne anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque municipale de Rouen pour la Société de l'histoire de Paris, par A. Hellot, Daupéley-Gouverneur, Nogent-Le-Rotrou, 1884.
- RICHARD LESCOT, *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364)*, Paris, publiée pour la première fois par Jean le Moine, Société de l'Histoire de France, librairie Renouard, 1846.
- JOSEPH B. M. C. KERVYN DE LETTENHOVE (éd.), *Le livre des trahisons de France*, édité par J. Kervyn de Lettenhove dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, F. Hayez, Bruxelles, 1873.
- SIMÉON LUCE (éd.), *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, Paris, éd. Siméon Luce, Société de l'histoire de France, 1862.

- SIMÉON LUCE (éd.), *Chronique du Mont Saint-Michel (1343-1468)*, publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise par Siméon Luce, Paris, Librairie Firmin Didot, 2 vols., 1879.
- JEAN MOLINET, *Chroniques*, éd. J. A. C. Buchon, Paris, 5 vols., 1827-1828.
- ENGUERRAND DE MONSTRELET, *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, publiée pour la Société de l'Histoire de France par L. Douët d'Arcq, Jules Renouard, Paris, 1858.
- ANTONIO MOROSINI, *Chronique d'Antonio Morosini*, extraits relatifs à l'histoire de France, introduction et commentaire par Germain Lefèvre-Pontalis, texte établi et traduit par Léon Dorez, librairie Renouard, Paris, 1901, t. 3, 1429-1433.
- PHILIPPE MOUSKES, *Chronique Rimée de Philippe Mouskes, évêque de Tournay au XIII<sup>e</sup> siècle*, publiée par le baron de Reiffenberg, Bruxelles, 2 vols., 1836.
- GUILLAUME DE NANGIS, *Chronique Latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300 avec les continuations de cette chronique de 1300 à 1368*, Paris, édition annotée et publiée par H. Géraud, Imprimerie Crapelet, 1843.
- GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia, a variis, sed illius aevi, scriptoribus litteris commendata, nunc primum aut editis aut ad libros veteres emendatis. Auctores praefatio ad lectorum exhibet. Orientalis historiae tomus primus*, éd. Jacques Bongars, Hanoviae, Typis Wecheliani, apud heredes J. Aubrii, 2 vols., 1611.
- GUIBERT DE NOGENT, *Histoire des Croisades*, J. L. Brière, Paris, 1825.
- PAULIN PARIS (éd.), *Grandes Chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*, Paris, publiées par M. Paulin Paris, Techener, libraire, 1837, t.5 et 6 (de Philippe IV de Valois à Charles V).
- MICHEL PINTOUIN, *Chronique du religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422*, Paris, publiée en latin et traduite par M. L. Bellaguet, Imprimerie de Crapelet, 2 vols., 1840.
- JEAN RAOULET, *Chronique dite de Jean Raoulet*, dans Jean CHARTIER, *Chronique de Charles VII, Roi de France*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858, t. 3.
- JEAN DE ROYE, *Journal de Jean de Roze, connu sous le nom de Chronique Scandaleuse, 1460-1483*, publié pour la Société de l'Histoire de France par Bernard de Mandrot, Librairie Renouard, Paris, 2 vols., 1894.
- WILLIAM. F. SKENE (éd.), *Chronicles of the Picts, chronicles of the Scots, and other early memorials of Scottish history*, edited by W. F. Skene, 1867, p. 232-271 (*Instructiones*), p. 271-284 (*Processus*).
- AENEAS SYLVIUS (Pie II), « *Comentarii Rerum Memorabilium Quae Temporibus suis Contigerunt* » et « *De Europa* » dans *Early Travellers in Scotland*, Edinburgh, P.H.Brown, Neill & co, 1891 p. 24-30.
- AENEAS SYLVIUS, *Commentarii rerum memorabilium, quae temporibus suis contigerunt*, Gbellinus, Joannes ; Ammannati Piccolomini, Ex typographia Dominici Basae, Romae, 1584.
- ALEXANDRE TUETEY, *Journal d'un Bourgeois de Paris, 1405-1449*, publié par Alexandre Tuetey, H. Champion, Paris, 1881.
- JEAN JUVENAL DES URSINS, *Histoire de Charles VI par Jean Juvénal Des Ursins, seconde édition augmentée de plusieurs mémoires, journaux, observations historiques et annotations contenans divers traictez, contracts, testamens et autres actes et pièces du mesme temps non encore imprimées*, Paris, Denys Godefroy, Impr. royale, 1653.
- AUGUSTE VALLET DE VIRIVILLE (éd.), *Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique Normande de P. Cochon relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII*, avec notices, notes et développements par M. Vallet de Viriville, Adolphe Delahays, Paris, 1859.

-JULES VIARD (éd.), *Grandes Chroniques de France*, éd. J. Viard, Paris, 10 vols., 1937.

-JEAN WAVRIN, *Recueil des croniques et anchiennes istories de la Grant Bretagne, a present nomme Engleterre*, par Jehan de Waurin, Londres, ed. William Hardy and Edward L. C. P. Hardy, Longman, Trübner, etc. (*Rerum Britannicarum medii aevi scriptores / Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland During the Middle Ages, 1864-1891*, 5 Réimpr. Nendeln, Kraus Reprint, 1967).

-ANDREW OF WYNTOUN, *The Orygynale Cronykil of Scotland*, edited by David Laing, Edmonston and Douglas, William paterson, Edinburgh, 3 vols., 1872.

### **Littérature ; littérature politique ; œuvres polémiques ; traités ; autres**

-BARTHÉLEMY L'ANGLAIS, *Traité des Propriétés des choses*, traduction de Jean Corbechon, BnF, Département des Manuscrits Français 16993.

-EMIL BAHRENS (éd.), *XII Panegyrici Latini*, Lipsiae, In aedibus B.G. Teubneri, 1874.

-JOHN BARBOUR, *The Bruce*, an edition with translation and notes by A. A. M. Duncan, Canongate Classics, Edinburgh, 1997.

-PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *La manekine*, Roman du XIII<sup>e</sup> siècle mis en français par Christiane Marchello-Nizia, Paris, éditions Stock Moyen Age, 1980.

-ROBERT BLONDEL, *Oeuvres de Robert Blondel : historien normand du XV<sup>e</sup> siècle*, A. Héron, Rouen, 2 vols., 1891, 1893.

-ROBERT DE BORON, *Merlin, roman du XIII<sup>e</sup> siècle*, édition critique par A. Micha, Genève, Droz, 2000.

-GILLES LE BOUVIER, *Le Livre de la Description des Pays*, par le Dr E. T. Hamy, Paris, Ernest le Roux éditeur, 1908.

-ALAIN CHARTIER, *Le quadrilogue invectif*, Edité par E. Droz, H. Champion, Paris, 1923.

-ALAIN CHARTIER, *Les Oeuvres Latines d'Alain Chartier*, édition critique éditée par P. Bourgain-Hemerick et le Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1977.

-GUILLAUME LE CLERC, *Le Roman des Aventures de Fregus*, par Guillaume le Clerc, trouvère du treizième siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, imprimé pour le club d'Abbotsford, Edimbourg, 1841.

-ETIENNE DE CORBY, « *Brevis Tractatus*, continuation de la *Chronica Martiniana* », dans P. CONTAMINE, « Une interpolation de la Chronique martinienne, le *Brevis tractatus* d'Étienne de Conty, official de Corbie, mort en 1413 » dans *l'Historiographie en occident du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Tours, 1977, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 87 : 2, 1980, p. 367-386.

-GEORGES A. CRAPELET (éd.), *Partonopeus de Blois*, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois fac-simile, par G.-A. Crapelet, Paris, 2 vols., 1834.

-EUSTACHE DESCHAMPS, *Oeuvres Complètes*, Société des Anciens Textes Français, publiées d'après le manuscrit de la bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, librairie de Firmin Didot, Paris, 1882.

-EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, éditée et traduite par Louis Halphen, Honoré Champion, Paris, 1923.

-JEAN FROISSART, *Meliador*, Paris, Firmin Didot, 1894.

-FRANÇOIS GUESSARD, E. DE CERTAIN (éds.), *Le Mistère du Siège d'Orléans*, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la bibliothèque du Vatican par M. F. Guessard et E. De Certain, Imprimerie Impériale, Paris, 1862, p. 341-342.

- JEAN LEMAIRE DE BELGES, *Les Illustrations de Gaule et Singularité de Troie*, publié par J. Stecher, Louvain, 2 vols. 1882.
- HENRY THE MINSTREL (BLIND HARRY), *Wallace, or the life and acts of Sir William Wallace of Ellerslie by Henry the Minstrel, The Bruce and Wallace published from two ancient manuscripts preserved in the library of the faculty of advocates*, Maurice Ogle & Co., 2 vols., Glasgow, 1869.
- PHILIPPE DE MEZIERES, *Le songe du vieil pelerin*, edited by G. W. Coopland, Cambridge U. P., Cambridge, 1969.
- PHILIPPE DE MEZIERES, *Letter to King Richard II, A Plea Made in 1395 for Peace Between England and France*. Original Text and English Version of *Epistre au Roi Richart* Introduced and Translated by G. W. Coopland, Liverpool, Liverpool University Press, 1975.
- GEOFFREY DE MONMOUTH, *La vie de Merlin*, Rennes, traduction Isabelle Jourdan, La Part Commune, 2008.
- JEAN DE MONTREUIL, *Opera, vol. 2, l'Oeuvre Historique et Polémique*, édition critique par N. grévy, E. Ornato, G. Ouy, Torino, 1975.
- JOVIO PAOLO, *Dialogo dell'impresse militari e amorose*, éd. M. L. Doglio (première édition : 1551), Rome, 1978.
- JOVIO PAOLO, *Histoire de Paolo Iovio comois, evesque de Nocera, sur les choses faictes et avenues de son temps en toutes les parties du Monde*, traduites de latin en françois et revues pour la troisième édition par Denis Sauvage, chez Gilles Beys, Paris, 1581.
- LÉOPOLD PANNIER, P. MEYER (éd.), *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre (v. 1456-1461), suivi de The debate between the heralds of England and France by John Coke, v. 1460*, édition commencée par Léopold Pannier et achevée par M. Paul Meyer, Firmin Didot, Paris, 1877.
- ETIENNE PERLIN, *Description des Royaulmes d'Angleterre et d'Escosse*, composé par Maistre Estienne Perlin, François Trepeau, Paris, 1558.
- FELIX J. H. SKENE (éd.), « *Instructiones* » (translated), *Liber Pluscardensis*, The Historians of Scotland, vol. 10, edited by Felix J. H. Skene, William Paterson, Edinburgh, 1880, vol. 2., p. 141-163.
- FELIX J. H. SKENE (éd.), « *Processus* », *Liber Pluscardensis*, The Historians of Scotland, vol. 7, edited by Felix J. H. Skene, William Paterson, Edinburgh, 1877, vol. 1., p. 205-218.
- BÉRAULT STUART, *Traité sur l'art de la guerre de Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny*, introduction et édition par Elie de Comminges, La Haye, Pays-Bas, 1976.
- EVRART DE TREMAUGON, *Le Songe du Vergier, édité d'après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library*, éd. M. Schnerb-Lièvre, Paris, 2 vols., 1982.
- WACE, *Le roman de Brut*, publié d'après les manuscrits des bibliothèques de Paris par Le Roux de Lincy, Édouard frères, Paris, 2 vols., 1836.
- THOMAS. WRIGHT (éd.), *Les Cent nouvelles nouvelles*, publiées par Thomas Wright, P. Jannet libraire, Paris, 2 vols., 1858.

## 2. SOURCES SECONDAIRES

- ANDRÉ ARTONNE, « Le recueil des traités de la France composé par ordre de Charles V », *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel*, t. 1, Paris, 1955.
- FRANÇOISE AUTRAND et P. CONTAMINE, « Remarques sur les alliances des rois de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *l'Europe de Westphalie, Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, PUF, Paris, 2000, p. 83-110.
- FRANÇOISE AUTRAND, « Aux Origines de l'Europe moderne : l'alliance France-Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle », dans J. Laidlaw (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999 p. 33-46.
- FRANÇOISE AUTRAND, « The Peacemakers and the State: Pontifical Diplomacy and the anglo-French conflict in the Fourteenth Century », in CONTAMINE (ed), *War and competition between States*, Clarendon Press, Oxford, 2000, p. 249-277.
- LOUIS A. BARBÉ, *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis, an historical study*, Blackie and Son, Glasgow and Bombay, 1917.
- GEOFFREY W. S. BARROW, *Frontier and Settlement: Which influenced which ? England and Scotland, 1100-1300*, *Medieval Frontier Societies*, Oxford, edited by Bartlett and Mackay, Clarendon Press, 1989, p. 3-21.
- GEOFFREY W. S. BARROW, *Robert Bruce and the Community of the Realm of Scotland*, Eyre and Spottiswoode, London, 1965, published to Edinburgh Scholarship Online: September 2012.
- GEOFFREY W. S. BARROW, *Scotland and its Neighbours in the Middle Ages*, The Hambledon Press, London, 1992.
- GEOFFREY W. S. BARROW, *The Kingdom of the Scots, Government, Church and Society from the eleventh to the fourteenth century*, second edition, Edinburgh University Press, first published in 1973.
- GEOFFREY W.S. BARROW, *Kingship and Unity, Scotland 1000-1306*, Edinburgh University press, 1981.
- ROBERT BARTLETT, « Medieval and Modern Concepts of Race and Ethnicity », *Journal of Medieval and Early Modern Studies*, Vol.31, n°1, 2001, p.39-56.
- EMMANUÈLE BAUMGARTNER, « Écosse et Écossais : l'entrelacs de la fiction et de l'histoire dans les Chroniques et le Meliadour de Froissart », dans *L'image de l'autre européen : XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles : actes du colloque international*, Paris, 23-25 mai 1991 organisé par le Regroupement interdisciplinaire de recherche sur les problèmes de la modernité dans les pays de langue romane, Université de Paris-III ; études réunies par Jean Dufournet, Adelin Fiorato et Augustin Redondo, Paris, 1992, p. 11-21 et 53-55.
- COLETTE BEAUNE, *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*, coll. Tempus, Perrin, Paris, 2008.
- COLETTE BEAUNE, *Naissance de la Nation France*, Gallimard, Paris, 1985.
- COLETTE BEAUNE, "Raoul de Presles et les origines de Paris", dans AUTRAND F., *Penser le pouvoir au Moyen Âge : (VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand / textes réunis par Dominique Boutet et Jacques Verger*, éditions Rue D'ulm, 2000, p. 17-32.
- CLAUS BJORN, A. GRANT, K. J. STRINGER, *Nations, Nationalism and Patriotism in the European Past*, Academic Press, Copenhagen, 1994.
- IRIS BLACK, « An Accidental Tourist in the Hundred Years War: Images of the Foreign World in Eustache Deschamps » in MURRAY A. V., FORDE S., JOHNSON L., *Concepts of National Identity in the Middle Ages, School of English, University of Leeds*, 1995, p.171-187.
- STEPHEN BOARDMAN (editor), *The Exercise of Power in Medieval Scotland, c. 1200-1500*, Four Courts Press, Dublin, 2003.

- STEPHEN BOARDMAN, « Chronicle Propaganda in Fourteenth-Century Scotland. Robert the Steward, John of Fordun, and the Anonymous Chronicle », *SHR*, 76, 1997, p.23-43.
- MICHEL BOCHACA, « Navigation entre la France et l'Écosse d'après le récit de l'ambassade de Regnault Girard auprès de Jacques I<sup>er</sup> Stuart (1434-1436) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 119-4, 2012, p.35-53.
- ELIZABETH BONNER, « French Naturalization of the Scots in the Fifteenth and Sixteenth Centuries », *The Historical Journal*, Vol. 40, Cambridge University Press, 1997, p. 1085-1115.
- ELIZABETH BONNER, « Scotland's 'Auld Alliance' with France, 1295–1560 », *History*, Wiley, vol. 84, n°273, 1999, p. 5-30.
- JEAN-PATRICE BOUDET, « La chronique attribuée à Jean Juvéal des Ursins, la folie de Charles VI et la légende noire du roi Salomon », *Une histoire pour un royaume (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque *Corpus Regni* en hommage à Colette Beaune, 2007, Perrin, 2010, p. 299-309.
- ALEXANDER BROADIE, « John Dun Scotus and the Idea of Independence », in *The Wallace Book*, E. J. Cowan, John Donald Publishers, Edinburgh, 2007, p. 132-145.
- DAUVIT BROUN, « Attitudes of Gall to Gaedhel in Scotland in Scotland before John of Fordun », in *Mìorun Mòr nan Gall, 'The Great Ill-Will of the Lowlander' ? Lowland Perceptions of the Highlands, Medieval and Modern*, edited by Dauvit Broun and Martin MacGregor [...], p.49-83.
- DAUVIT BROUN, « Defining Scotland and the Scots Before the Wars of Independence », in *Image and Identity, The making and Re-making of Scotland Through the Ages*, edited by Dauvit Broun, R. J. Finlay and Michael Lynch, John Donald Publishers, Edinburgh, 1998, p. 4-17.
- DAUVIT BROUN, « The declaration of Arbroath: pedigree of a nation? » in Barrow G., *The Declaration of Arbroath: History, Significance, Setting*, Society of Antiquaries of Scotland, Glasgow, 2003, p. 1-12.
- DAUVIT BROUN, « The Origin of Scottish Identity », in *Nations, Nationalism and Patriotism in the European Past*, edited by C. Bjorn, A. Grant, K. J. Stringer, Academic Press, Copenhagen, 1994, p.35-55.
- DAUVIT BROUN, « The Birth of Scottish History », *The Scottish Historical Review*, vol. 76, No. 201, Part 1: 'Writing Scotland's History': Proceedings of the 1996 Edinburgh Conference, 1997, Edinburgh University Press, p. 4-22.
- DAUVIT BROUN, and MARTIN MACGREGOR, (éd.), *Mìorun Mòr nan Gall, 'The Great Ill-Will of the Lowlander'? Lowland Perceptions of the Highlands, Medieval and Modern*, edited by Dauvit Broun and Martin MacGregor, hard-copy printed in Great Britain by Antony Rowe Ltd, Chippenham, Wilts., published on the web by the Centre for Scottish and Celtic Studies, University of Glasgow, 2007.
- MICHAEL BROWN, *The Black Douglases, War and Lordship in Late Medieval Scotland, 1300-1455*, Tuckwell Press, East Lothian, 1998.
- PETER HUME BROWN, *Early Travellers in Scotland*, printed by Neill And Co for David Douglas, Edinburgh 1891.
- JAMES CAMPBELL, « England, Scotland and the hundred years war in the fourteenth century », in *Europe in the Late Middle Ages*, ed. By J. R. Hale, J. R. L., Highfield, B. Smalley, Faber and Faber, London, 1965, p.184-216.
- NICOLE CHAREYRON, « La sauvage Écosse dans la Chronique de Jean Le Bel », in *Nouveaux mondes et mondes nouveaux au Moyen Âge*, D. Buschinger (dir.) Reineke-Verlag, Greifswald 1994, p. 19-27.
- ROGER CHARTIER, « Le monde comme représentation » dans *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 1505-1520.

## BIBLIOGRAPHIE

- ROGER CHARTIER, « Entretien avec Roger Chartier, Propos recueillis par Évelyne Cohen et Pascale Goetschel », dans *Sociétés & Représentations*, n°40, 2015, p. 289-321, p. 291.
- BERNARD CHEVALIER, « Les Alliés écossais au service du roi de France au XV<sup>e</sup> siècle », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*. Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 47-57.
- ALBRECHT CLASSEN, *Meeting the foreign in the Middle Ages*, Routledge, New York and London, 2002.
- PHILIPPE CONTAMINE (ed), *War and competition between States*, Clarendon Press, Oxford, 2000.
- PHILIPPE CONTAMINE, « Froissart and Scotland », in G. Simpson (ed.), *Scotland and the Low Countries 1124-1994*, Tuckwell Press, 1996, p.43-58 et CONTAMINE P. « Froissart et l'Écosse », dans « *Des chardons et des lys* ». *Souvenir et présence en Berry de la vieille alliance franco-écossaise*, Bourges, Conseil général du Cher, 1992, p. 30-44.
- PHILIPPE CONTAMINE, « Entre France et Écosse : Bérault Stuart, seigneur d'Aubigny (vers 1452–1508), chef de guerre, diplomate, écrivain militaire », in LAIDLAW J. (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University, Edinburgh, 1999, p. 59-76.
- PHILIPPE CONTAMINE, « Scottish soldiers in France in the second half of the fifteenth century: mercenaries, immigrants or frenchmen in the making ? » in *The Scottish soldier abroad 1247-1967*, ed. By Grant G. Simpson, John Donald Publishers, Edinburgh, 1992, p. 16-30.
- PHILIPPE CONTAMINE, *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge : études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, 1972.
- PHILIPPE CONTAMINE, *Charles VII. Une vie, une politique*, Perrin, Paris, 2017.
- GENEVIEVE & PHILIPPE CONTAMINE, *Autour de Marguerite d'Écosse, reines, princesses et dames du XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de Thouars (23 et 24 mai 1997) édités sous la direction de Geneviève et Philippe Contamine, *Études d'Histoire médiévale* n°4, Honoré Champion, Paris, 1999.
- BRYONY COOMBS, "*Distantia Jungit*," *Scots Patronage of the Visual Arts in France, c.1445 – c.1545*, thesis, University of Edinburgh, 2013.
- EDWARD J. COWAN, « Identity, Freedom and the Declaration of Arbroath », in *Image and Identity, the Making and Re-making of Scotland Through the Ages*, John Donald Publishers, Edinburgh, 1998, p. 38-68.
- ELIZABETH CUST, *Some account of the Stuarts of Aubigny, in France, 1422-1672*, Chiswick press, London, 1891.
- LÉONARD DAUPHANT, *Géographies, Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, coll. Époques, Champ Vallon, 2018, Ceyzérieu.
- LÉONARD DAUPHANT, *Le royaume des quatre rivières : l'espace politique français, 1380-1515*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.
- CATHERINE DELANO-SMITH, with P. BARBER, D. BOVE, C. CLARKSON, P. D. A. HARVEY, N. MILLEA, N. SAUL, W. SHANNON, C. WHITTICK, J. WILLOUGHBY, « New Light on the Medieval Gough Map of Britain », *Imago Mundi*, vol. 69, n°1, p. 1-36, 2016.
- LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V, roi de France, 1337–1380*, t. 2, Paris, 1907.
- ALAIN DEMURGER, « L'histoire au secours de la chicane : la place de l'histoire dans les procès au parlement au début du quinzième siècle (1419-1436) », in *Journal des savants*, 1985, p. 231-312.
- BRIAN G. H. DITCHAM, *The employment of foreign mercenary troops in the french royal armies 1415 – 1470*, thesis, Edinburgh University, 1978.

- BRIAN G. H. DITCHAM, « Mutton Guzzlers and Wine Bags: Foreign Soldiers and Native Reactions in Fifteenth-Century France » in *Power, Culture and Religion in France c. 1350-1550*, ed. C. T. Allmand, Woodbridge, 1989, p. 1-13.
- DAVID DITCHEBURN, *Scotland and Europe, The Medieval Kingdom and its Contacts with Christendom, 1214-1560, vol. 1, Religion, Culture and Commerce*, Tuckwell Press, 2001.
- GORDON DONALDSON, *The Auld Alliance, The Franco-Scottish Connection*, The Saltire Society and l'Institut Français d'Écosse, Tillicoultry, 1985.
- GORDON DONALDSON, *The Auld Alliance*, Edimbourg, 1985, traduit et adapté en français par G. Dalleré et M. Duchein, *La Vieille Alliance, histoire de l'amitié franco-écossaise*, Paris, 1995.
- MARJORIE DREXLER, « Fluid prejudice: Scottish Origin Myths in the later Middle Ages », *People, politics and community in the Later Middle Ages*, J. T. Rosenthal, C. Richmond (eds.), St. Martin's Press, Gloucester, 1988, p.60-76, 1987.
- FRANCIS DUBOST, « Aspects fantastiques de la Littérature médiévale, (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois*, Paris, Nouvelle Bibliothèque médiévale, Champion, 1991, p. 5-753.
- MICHEL DUCHEIN, « L'Écosse dans la guerre de Cent Ans », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, textes réunis sous la direction de Jean Kerhervé et Albert Rigaudière, Paris, Fayard, 1999, p. 279-291.
- MICHEL DUCHEIN, « L'Écosse dans la guerre de Cent Ans », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, Fayard, Paris, 1999, p. 279-291.
- MICHEL DUCHEIN, « Le Traité franco-écossais de 1295 dans son contexte international », dans J. LAIDLAW (ed.), *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1999, p. 23-32.
- MICHEL DUCHEIN., *Histoire de l'Écosse*, Paris, Fayard, 1998.
- PHILIP M. DUNSHEA, « *Druim Alban, Dorsum Britanniae, 'The Spine of Britain'* », *The Scottish Historical Review*, vol. XCII, 2, n°235, 2013, p.275-289.
- ÉRIC DUROT, « Le crépuscule de l'Auld Alliance : la légitimité du pouvoir en question entre Écosse, France et Angleterre (1558-1561) », *Histoire, Économie et Société*, Vol. 26, No. 1, 2007, p. 3-46
- LUCIEN FEBVRE, *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, 1942 (première édition), Albin Michel, Paris 2003.
- WILLIAM FERGUSON, *The Identity of the Scottish Nation: A Historic Quest*, Edinburgh University Press, 1998.
- WILLIAM FORBES-LEITH, *The Scots Men at Arms and Life-Guards in France, 1418-1830*, William Paterson, 2 vols., Edimbourg, 1882.
- GASTON DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, Librairie de la Société Bibliographique, Paris, 1881.
- CLAUDE GAUVARD, « Le roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI », *Publications de l'École Française de Rome*, n°82, 1985, p. 353-366.
- CLAUDE GAUVARD, « Qu'est-ce que l'opinion avant l'invention de l'imprimerie ? », dans *L'opinion, information, rumeur, propagande*, Les Rendez-vous de l'Histoire, Blois 2007, Pleins Feux, 2008, p. 21-58.
- JEAN PHILIPPE GENET, *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*. Actes de la table ronde de Rome (15-17 octobre 1984), collection de l'École française de Rome, n°82, CID, Paris, 1985.



## BIBLIOGRAPHIE

- JEAN PHILIPPE GENET, *La genèse de l'État moderne, Culture et société politique en Angleterre*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.
- JACQUES LE GOFF, *La Civilisation de l'Occident Médiéval*, Paris, Flammarion, 1992.
- JACQUES LE GOFF, *L'Europe est-elle née au Moyen Âge ?* Seuil, Paris, 2003.
- R. J. GOLDSTEIN, « The Scottish Mission to Boniface VIII in 1301: A Reconsideration of the Context of the Instructions and Processus », *The Scottish Historical Review*, Vol. 70, No. 189, Edinburgh University Press, 1991, p. 1-15.
- ROY J. GOLDSTEIN, *The matter of Scotland: historical narrative in medieval Scotland*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1993.
- ALEXANDER GRANT and K. J. STRINGER (éd.), *Uniting the Kingdom? The Making of British History*, edited by A. Grant and K. J. Stringer, Routledge, London, 1995.
- ALEXANDER GRANT, « Aspects of National Consciousness in Medieval Scotland », in *Nations, Nationalism and Patriotism in the European Past*, edited by C. Bjorn, A. Grant, K. J. Stringer, Academic Press, Copenhagen, 1994, p.68-95.
- ALEXANDER GRANT., *Independence and Nationhood, Scotland 1306-1469*, Edward Arnold Publishers Ltd, London, 1984.
- NICOLE GREVY-PONS, « Propagande et sentiment national pendant le règne de Charles VI : l'exemple de Jean de Montreuil », dans *Francia - Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 8, 1980, p. 127-146.
- ALAIN GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans N. BULST, R. DESCIMON, A. GUERREAU, *L'État ou le Roi, les fondations de la modernité monarchique en France, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, table ronde du 25 mai 1991 à l'École normale supérieure, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, p. 85-101.
- BERNARD GUENÉE, *L'opinion publique à la fin du Moyen Age d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*, Perrin, Paris, 2002.
- BERNARD GUENÉE, *L'Occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : les États*, PUF, Paris, réimpr. 1993.
- MATTHEW H. HAMMOND, « Ethnicity and the Writing of Medieval Scottish History », *The Scottish Historical Review*, Vol. LXXXV, 1; n°219, avril 2006, p.1-27.
- LAURENCE HARF-LANCNER, « Les Frontières de l'Europe et de la Civilisation dans les Chroniques de Froissart », dans *Problèmes Interculturels en Europe XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Etudes recueillies par Emanuelle Baumgartner, Adelin Fiorato, Augustin Redondo, paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, p. 239-253.
- LAURENCE HARF-LANCNER, « Les frontières de l'Europe et de la civilisation dans les Chroniques de Froissart », dans *Problèmes interculturels en en Europe XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, propos recueillis par Emmanuelle Baumgartner, Adelin Fiorato, Augustin Redondo, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1998, p. 239-253.
- BOB HARRIS, A. MACDONALD (eds), *Scotland: The Making and Unmaking of the Nation c. 1100-1707*, Dundee University Press and The Open University in Scotland, 2006.
- CHRISTOPHER HARVIE, *Scotland, A short history*, England, Oxford University Press, 2002.
- ADRIAN HASTINGS, *The Construction of Nationhood, Ethnicity, Religion and Nationalism*, Cambridge University Press, 1997.
- HASTINGS RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 2 vol., vol. 2, pt. 1, Italy – Spain – France – Germany – Scotland.

- NORMAN HOUSLEY, « *Pro deo et patria mori: Sanctified Patriotism in Europe, 1400-1600* », CONTAMINE (ed), *War and competition between States*, Clarendon Press, Oxford, 2000, p. 221-248.
- WILLIAM R. JONES, « The Image of the Barbarian in Medieval Europe », dans *Comparative Studies in Society and History* Vol. 13, No. 4, 1971, p. 376-407.
- ALEXANDER W. KERR STEVENSON, *Trade between Scotland and the Low Countries in the later Middle Ages*, thesis, Aberdeen University, 1982.
- JACQUES KRYNEN, « Naturel, Essai sur l'argument de la Nature dans la pensée politique à la fin du Moyen Âge », *Journal des savants*, 1982, p. 169-190.
- JACQUES KRYNEN, *L'empire du roi, idées et croyances politiques en France, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1993.
- JAMES LAIDLAW, *The Auld Alliance: France and Scotland over 700 years*, Edimbourg, Acte des colloques "La Vieille Alliance", Paris, 1995, et "The Auld Alliance", Edimbourg, 1996, The University of Edinburgh, Department of Communications and Public Affairs, 1999.
- LOUISE R. LOOMIS, « Nationality at the Council of Constance: An Anglo-French Dispute », *The American Historical Review*, Vol. 44, No. 3, 1939, p. 508- 527.
- LOUISE R. LOOMIS, « The Organization by Nations at Constance », *Church History*, Vol. 1, No. 4, 1932, p. 191-210.
- SERGE LUSIGNAN, « Les mythes de fondations des universités au Moyen Âge », in *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen-Age*, tome 115, n°1. 2003. p. 445-479.
- ALASTAIR J. MACDONALD, « The apogee of the Auld Alliance and the limits of policy, 1369-1402 », *Northern Scotland*, vol. 20, May 2000, p. 31-46.
- ALASTAIR J. MACDONALD, « The Kingdom of Scotland at war », *A Military History of Scotland*, ed. by E. M. Spiers, J. A. Crang and M. J. Strickland, Edinburgh University Press, 2012, p. 158-181.
- ALASTAIR J. MACDONALD, *Border bloodshed; Scotland, England and France at war, 1369-1403*, Tuckwell Press, East Linton, 2000.
- NORMAN MACDOUGALL, *An Antidote to the English, The Auld Alliance 1295-1560*, Scottish History Matters series, Tuckwell Press Ltd, Edinburgh, 2001.
- NORMAN MACDOUGALL, *James IV*, Tuckwell Press, 1989.
- MARTIN MACGREGOR, « Gaelic Barbarity and Scottish Identity in the Later Middle Ages », in *Mìorun Mòr nan Gall, 'The Great Ill-Will of the Lowlander' ? Lowland Perceptions of the Highlands, Medieval and Modern*, edited by Dauvit Broun and Martin MacGregor [...], p.7-49.
- JOHN D. MACKIE, « The Auld Alliance and the Battle of Flodden », *Transactions of the Franco-Scottish Society*, viii, 39, 1935.
- JOHN D. MACKIE, *A history of Scotland*, London, Penguin Books, 1964.
- JAMES MACKINNON, « The Franco-Scottish League in the Fourteenth Century », *The Scottish Historical Review*, Vol. 7, No. 26, Edinburgh University Press, 1910, p. 119-129.
- ROBERT MANDROU, « Histoire des mentalités », *Encyclopedia Universalis*, vol. 11, Paris, 1968 (première édition), 1995.
- SALLY MAPSTONE, « The Scotichronicon's First Readers » in *Church, Chronicle and Learning in Medieval and Early Renaissance Scotland*. ed. / B.E. Crawford, Edinburgh University Press, 1999. p. 31-55.

## BIBLIOGRAPHIE

- SALLY MAPSTONE, « Scotland's Stories », dans J. WORMALD. (ed.), *Scotland, A History*, edited by Jenny Wormald, Oxford University Press, 2005, chap. 10, p. 250-273.
- HERVÉ MARTIN, *Mentalités Médiévales XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle Clio, 2<sup>ème</sup> édition corrigée, PUF, 2 vols., Paris, 1998.
- FRANCISQUE X MICHEL, *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, Trubner & cie, 2 vols., Londres, 1862.
- ÉMILE MOLINIER, « Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France », *Mémoires présentés par divers savants à l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France*, deuxième série, Imprimerie Nationale, Paris, 1883, t. 6.
- MICHEL MOLLAT, *Les pauvres au Moyen âge*, Paris, Hachette, 1973.
- THOMAS MONCRIEFF, *Memoirs Concerning the Ancient Alliance Between the French and Scots, and the Privileges of the Scots in France*, W. Cheyne, Edinburgh, 1751 (first edition), 1819.
- VIOLETTE MONTAGU, "The Scottish College in Paris", *The Scottish Historical Review*, 4, 1907, p. 399-416.
- JOSEPH MORSEL, *l'Histoire (du Moyen-âge) est un sport de combat*, LAMOP, Paris I, 2007.
- ALAN V. MURRAY, S. FORDE, L. JOHNSON, *Concepts of National Identity in the Middle Ages*, School of English, University of Leeds, 1995.
- NATHALIE NABERT, *Les réseaux d'alliance en diplomatie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, étude de sémantique*, Champion, Paris, 1999.
- RANALD NICHOLSON, « The Franco-Scottish and Franco-Norwegian Treaties of 1295 », *Scottish Historical Review*, vol. 38, n° 125, part 2, 1959, p. 114-132.
- R. NICHOLSON, *Scotland, The Later Middle Ages*, The Edinburgh History of Scotland, vol. 2, Oliver and Boyd, Edinburgh, 1978.
- RANALD NICHOLSON, 'King John, the French Alliance and the Guardians of Scotland', *Scotland, the Later Middle Ages*, The Edinburgh History of Scotland, Oliver and Boyd, 1974, vol. 2, p. 44-68.
- PASCAL ORY, *l'Histoire Culturelle*, Paris, PUF, coll. Que Sais-je ?, 2011.
- DENISE PERICARD-MEA, « Premier pèlerin, Charlemagne. Le Pseudo-Turpin », dans *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, sous la direction de Péricard-Méa Denise, PUF, 2000, p. 233-239.
- MELISSA A. POLLOCK, *Franco-Scottish Politics: Crown and Nobility, 1160-1296*, thesis, University of St Andrews, 2005.
- MELISSA A. POLLOCK, *Scotland, England and France after the Loss of Normandy, 1204-1296: 'Auld Amitie'*, The Boydell Press, Woodbridge, 2015.
- NICOLE PONS, « De la renommée du royaume à l'honneur de la France », dans *Médiévales*, n°24, 1993, p. 101-116.
- NICOLE PONS, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants*, 1982, p. 191-214.
- NICOLE PONS, *L'honneur de la Couronne de France : quatre libelles contre les Anglais (vers 1418-vers 1429)*, édité pour la Société de l'histoire de France par Nicole Pons, librairie de la société de l'histoire de France, Paris, 1990.
- JULES QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle*, Jules Renouard et cie, Paris, 1844, t. 2.

- LUIS A. RIBOT GARCIA, « Les types d'armées en Espagne au début des Temps modernes », dans *Guerre et concurrence entre les Etats européens du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de P. Contamine, Presses universitaires de France, Paris, 1998, p. 43-81.
- CLIFFORD J. ROGERS, *War cruel and sharp, English Strategy under Edward III 1327-1360*, The Boydell Press, Woodbridge, 2000.
- ÉRIC SCHNAKENBOURG, (dir.) *Figures du Nord : Scandinavie, Groenland et Sibérie perceptions et représentations des espaces septentrionaux du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012.
- BERTRAND SCHNERB, « Charles V au miroir du Songe du Vergier », *Le Moyen Age*, vol. cxvi, n° 3, 2010, p. 545-559.
- BÉNÉDICTE SERE, « A propos de l'histoire Culturelle du Moyen Âge, La production des commentaires scolastiques (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) », *Genèses*, N°66, Belin, 2007.
- GRANT SIMPSON (ed), *Scotland and the Low Countries, 1124-199*, Tuckwell Press, The Mill House, Phantassie East Linton, 1996.
- GRANT SIMPSON, « The Declaration of Arbroath revitalised », *The Scottish Historical Review*, vol. 56, No. 161, Edinburgh University Press, 1977.
- THOMAS M. SMALLWOOD, « The date of the Gough Map », *Imago Mundi*, vol. 62, n°1, 2010, p. 3-29.
- ANTHONY D. SMITH, *The Ethnic Origins of Nations*, Wiley, 1991.
- EDWARD M. SPIERS, J. A. CRANG, M. J. STRICKLAND (eds), *A Military History of Scotland*, ed. by E. M. Spiers, J. A. Crang and M. J. Strickland, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2012.
- SERGE STOLF, « Espace géographique et espace culturel : le De Europa de Enea Silvio Piccolomini », *Camena*, Centre Guillaume Budé (composante de l'Equipe d'accueil 4081 « Rome et ses renaissances »), 2012, p. 1-17.
- EDWARD L. G. STONES, G. SIMPSON, *Edward I and the Throne of Scotland, 1290-1296, An edition of the record sources for the Great Cause*, 2 vol., Oxford, 1978, t. 1, p. 139.
- JONATHAN SUMPTION, *The Hundred Years War: trial by battle*, Faber and Faber, London, 1999.
- SIOBHAN TALBOTT, *An alliance ended? Franco-Scottish Commercial Relations, 1560-1713*, Thesis submitted for the Degree of PhD at the University of St Andrews, Steve Murdoch (supervisor), published by the University of St Andrews, 2011.
- SIOBHAN TALBOTT, *An alliance ended? Franco-Scottish commercial relations, 1560-1713*, Thesis, University of St Andrews, 2011.
- HENRI P. A. TERRIER DE LORAY, *Jean de Vienne, amiral de France, 1341-1396*, Librairie de la Société bibliographique, Paris, 1877.
- FRANCK TINLAND, *L'Homme sauvage : Homo ferus et Homo sylvestris, de l'animal à l'homme*, Paris, Histoire des Sciences Humaines, l'Harmattan, 1968, sec. éd. 2003.
- JACQUES VERGER, « Théorie politique et propagande politique », dans *Forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento. Relazioni tenute al convegno internazionale di Trieste*, École Française de Rome, Rome, 1994. p. 29- 44.
- DONALD E. R. WATT, « A National Treasure ? The "Scotichronicon" of Walter Bower », *The Scottish Historical Review*, Vol. 76, No. 201, *Writing Scotland's History: Proceedings of the 1996 Edinburgh Conference*, Edinburgh University Press, 1997, p. 44-53.

## BIBLIOGRAPHIE

-DONALD E. R. WATT, *A history book for Scots, selections from Scotichronicon*, edited by D.E.R Watt, Edinburgh, 1998.

-KEITH WEBB, *The growth of Nationalism in Scotland*, Molendinar Press, Glasgow, 1977, p. 33.

-BRUCE WEBSTER, *Medieval Scotland, The Making of an Identity*, first published in the USA by St Martin's Press, Inc., New York, 1997.

-JENNY WORMALD (ed.), *Scotland, A History*, edited by Jenny Wormald, Oxford University Press, 2005.

-PAUL ZUMTHOR, *La Mesure du monde, représentation de l'espace au Moyen âge*, Paris, Seuil, coll. Poétique, 1993.

## Résumé

L'alliance entre la France et l'Écosse fut instaurée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans un climat de tensions croissantes avec l'Angleterre. Des guerres d'indépendance écossaises à la longue période de conflits associée à la guerre de Cent Ans, elle se caractérisa par sa longévité exceptionnelle. La « Vieille Alliance », ainsi désignée dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans les sources diplomatiques, s'avère difficile à cerner. Célébrée par Charles de Gaulle en 1942, invoquée dans le sillage du referendum du *Brexit*, l'amitié franco-écossaise est toujours associée à un arrangement rudimentaire, trop souvent résumé à l'application de l'adage qui proclame que « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Tantôt réduite à un pacte militaire défectueux, tantôt associée à la vision romantique d'une amitié parfaite et d'une union manquée, la Vieille Alliance mérite qu'on la réexamine attentivement.

Ce travail prend la forme d'un questionnaire portant sur cette « amitié » ; sur ses formes, ses représentations, ses enjeux et ses limites. Dans le contexte agité de la fin du Moyen Âge, témoin de l'émergence des États modernes et du développement des imaginaires nationaux, l'étude de la Vieille Alliance ouvre des perspectives originales et nuancées sur la question du rapport à l'étranger et sur les phénomènes d'affirmation identitaire. Entre tensions et tentatives de rapprochement, les liens privilégiés de la France et de l'Écosse permettent de mesurer l'importance prêtée aux relations internationales et à la recherche d'un équilibre géopolitique au sein de l'espace européen en formation.

Mots clés : Histoire culturelle, Moyen Âge, Vieille Alliance, France, Écosse, Europe, diplomatie, représentations, identités

---

## Abstract

The alliance between France and Scotland was set up at the end of the 13<sup>th</sup> century, in a context of increasing tensions with England. From the Wars of Scottish Independence to the long period of conflicts associated with the Hundred Years' War, its remarkable duration became notorious. The « Auld Alliance », a title already used in the diplomatic texts of the 14<sup>th</sup> century, is not so easy to fathom. The friendship between France and Scotland was praised by Charles de Gaulle in 1942 and recalled after the Brexit referendum, yet it is still viewed as a rudimentary covenant, often reduced to the practical application of the old saying: “an enemy of my enemy is my friend”. Sometimes perceived as a defective military pact, and sometimes turned into the romanticized vision of a perfect friendship and of a nearly missed union, the Alliance requires further examination.

This PhD thesis aims at questioning this “friendship” by analysing its definitions, its representations, its stakes, and its limits. In the turmoil of the late Middle Ages, which saw the birth of modern States as well as the rise of national consciousness, the study of the Auld Alliance offers new and subtle approaches to understand critical elements associated with the perception of the foreign world as well as the process of identity-making. Forever poised between tension and proximity, France and Scotland's unique association demonstrates the importance of international relations and the attempts at reaching a level of balance in a European space in the making.

Keywords : Cultural history, Middle Ages, Auld Alliance, France, Scotland, Europe, diplomacy, representations, identities